

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Le Magasin littéraire et scientifique, Gand, 15 janvier 1885 – 15 novembre 1885 (1^{ère}-6^e livraison).

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

MAISON
RENAISSANCE
LITTÉRAIRE

85

I

752

A

II
82752
A

LE
MAGASIN LITTÉRAIRE
ET
SCIENTIFIQUE.

II
82752
A

1885

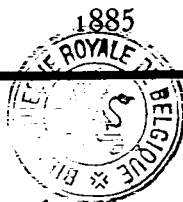
LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE



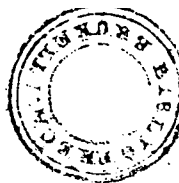
GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52



LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET
SCIENTIFIQUE.



Supplément à la livraison du
15 Janvier 1885.

Deux erreurs typographiques s'étant glissées dans l'impression de notre dernier numéro, nous nous empressons de les signaler à nos abonnés, en les priant de vouloir bien les redresser eux-mêmes dans leur exemplaire, suivant les indications ci-contre.

Les éditeurs.

T. S. V. P.

ERRATA.



1^o Page 140, vers 14, *au lieu de* : Je l'avais adorée,
lisez : Je l'adorais.

2^o Dans le sommaire, au verso de la couverture, n^o VII,
après : Œuvres posthumes d'AUGUSTE BARBIER
etc., *suppléer* : Le Livre des Souvenirs, par
VICTOR VAN TRICHT, S. J.



1885

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52

1885

Avis. — Seuls les collaborateurs répondent des articles qui paraissent sous leur signature.

Le Comité n'assume d'autre responsabilité que celle des déclarations ou communications collectives signées LA RÉDACTION.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.

- R. P. VAN AKEN, S. J., Professeur de théologie à Gand.
H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives.
ARM. BRIFAUT, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
BOB E. VAN CALOEN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
JULES CAMAUËR, Avocat à Dinant.
JEAN CASIER, à Gand.
DR VAN CLEEMPUTTE, à Mont St.-Amand, près Gand.
G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
L'Abbé COUSOT, Professeur au Collège de Bellevue, à Dinant.
JOSEPH DESTRÉE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.
ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
DR EEMAN, à Gand.
BOB H. DELLA FAILLE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand; Professeur à l'Université de Louvain.
J. HOYOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
L. JANSSENS, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
RAYMOND DE KERCHOVE, Avocat près la Cour d'appel de Gand, membre de la députation permanente de la Flandre Orientale.
BOB KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
BOB A. KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.
J. LÉGER, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.
MANSION, Professeur à l'Université de Gand.
J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon.
L'Abbé HENRI MÖLLER, Vicaire à Sart-Dame-Aveline.
FRANCIS DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.
A. NEELEMANS, Ingénieur, à Eecloo.
NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand.
R. DU SART DE BOULAND, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. SOENENS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en philosophie et lettres.
V. TIBBAÛT, Docteur en Droit à Gand.
R. P. VAN TRICHT, S. J., Professeur à la faculté de sciences du collège N.-D. de la Paix, à Namur.
P. VERHAEGEN, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, Secrétaire particulier de M. le Ministre des Finances.
WAUWERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. ZWAENEOEL, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.





EN AMÉRIQUE.

(*Journal de Voyage.*) (*)

Le voyage s'est effectué comme suit : d'Angleterre à Panama en touchant à l'île Barbade, à Haïti et à la Jamaïque. De Panama au Guatemala par le Pacifique. — Séjour de deux mois au Guatemala, sortie du pays par le port de Livingston sur le Golfe de Mexique. — Visite à Saint Thomas, ancienne colonie Belge. — Traversée de Livingston à la Nouvelle Orléans et à la Havanne. Visite des îles de Cuba, Porto-Rico, Saint Thomas. — Retour en Belgique via New-York, après une courte excursion au Canada.

(N. D. L. R.)

Dimanche, 18 novembre 1883. — A bord du « Don. »



Le départ de Southampton s'est effectué sans encombre à 1 3/4 h. par un temps affreux. Fortes rafales du Sud et ondées. Après avoir fait deux milles environ le *Don* s'arrête et laisse tomber l'ancre, à l'effet d'attendre les dernières dépêches qui lui seront apportées par un remorqueur. Des libraires ambulants parcourent le pont; les journaux,

(*) Nos abonnés nous sauront gré de publier quelques extraits des lettres si intéressantes écrites au jour le jour par M. Albert Solvyns, durant son récent voyage en Amérique. Ces extraits forment dans leur ensemble un journal très-complet, qui n'a d'autres prétentions que de retracer dans l'ordre de leur succession les mille petits incidents d'un voyage de six mois.

Comme la publication que nous commençons aujourd'hui prendra des proportions assez considérables, nous croyons bien faire en donnant dès à présent l'itinéraire suivi par M. Solvyns. Ces renseignements seront un guide précieux pour le lecteur.

les Revues, les romans à couvertures multicolores sont activement demandés.

Le navire est absolument comble, et il n'y a point place pour tous les passagers de 1^{re} classe à la fois à table. Aussi faut-il marquer sa place d'avance. Ceci se fait en glissant sa carte et quatre shellings dans la main d'un moricaud. C'est le steward, dont je fais élection. Il accepte l'argent et me promet son appui, contre tout envahissement ultérieur.

Tant que le tender n'est pas arrivé, on n'est pas *parti* : car il y a encore moyen de revenir à terre. A 3 1/4 h. seulement il accoste et porte quelques malles supplémentaires, deux ou trois voyageurs et environ 500 sacs de dépêches. Le transbordement achevé, les vendeurs de journaux ferment leur pacotille et disparaissent. Avec eux descendent dans le remorqueur une bonne soixantaine de parents, amis et connaissances des passagers. C'est d'un bon débarras, mais il reste encore beaucoup trop de monde. Le capitaine, à qui j'avais parlé un instant, hier, me reconnaît. Il est furieux contre le remorqueur, d'abord à cause du retard, ensuite parce que le patron fait rage avec son sifflet d'avertissement, tandis qu'une dizaine de matelots sont aux prises avec un cheval rétif à l'embarquement. Ce cheval a été le dernier passager venu à bord. Je ne sais pourquoi il a fallu le faire sortir de la boîte qui le renferme, mais il refuse net d'y rentrer. Enfin il est introduit. Le remorqueur aide le *Don* à virer et nous voilà partis, partis tout à fait. Cet instant est drôle et pas gai. Je fis alors une bonne prière et enflammâi le calumet du départ. Un jour que je n'aurai rien à dire j'exposerai peut-être quelques remarques sur la fumée. Aujourd'hui pas le temps. Je continue.

Au dîner table complète. Vers la fin, avant la fin serait mieux dire, quelques voyageurs abandonnent généreusement au steward leurs assiettes encore garnies et vont prendre sur le pont un dessert, dont une forte dose d'air pur forme la base et le vent le complément. C'est la sortie du Solent qui cause ces désertions. Le navire tangué un peu. A 8 $\frac{1}{2}$ h., nous passons devant les feux de Portland, et à 9 h., je m'en fus coucher. Je trouve mes compagnons déjà au lit.

A partir de deux heures, le roulis se déclare et ne cesse d'augmenter.

Inutile de dire que le déjeuner ce matin a été loin d'être aussi suivi que le lunch ou le dîner d'hier. J'ai compté en tout quatre à cinq dames. Quant aux passagers, plusieurs ne se sont pas présentés, j'ignore combien sont malades.

Mes compagnons de cabine tiennent bon jusqu'à présent.

Pour le moment, il commence à pleuvoir; le vent est S.-O. jolie brise, la course W. $\frac{1}{2}$ S. et la houle très-forte. Il y a du mauvais temps à prévoir. Nous avons rencontré ce matin six voiliers et un vapeur de commerce. Le *Don* me paraît un excellent navire de mer : il peut faire ses douze nœuds (de 1852 m.), ce n'est donc pas un marcheur du genre des *Cunard* de Liverpool; mais, si cette marche se maintient, nous arriverons à point nommé.



Lundi, 19 novembre, 9 $\frac{3}{4}$ h. — heure du bord.

Il y a un retard journalier d'environ 13 minutes temps compensé. Vent W. très fort.

Les prévisions concernant le temps se sont réalisées. A partir du moment où j'écrivais hier il n'y a eu rien

de saillant et le nombre des passagers et surtout des passagères manquant à l'appel est resté à peu-près le même. Je vous ai fait part du nombre trop grand de voyageurs. Le certificat délivré porte en effet que le navire est aménagé pour 259 passagers de 1^{re} classe. Or il y en a certainement plus de 275. Ce chiffre est officiel. Mais au dernier moment est survenue une fournée de 10 à 12 Français et Belges qui vont travailler au canal de Panama : la plupart ouvriers mécaniciens. Je ne sais ce qui a eu lieu, mais ils sont arrivés à bord presque inattendus, et le Samedi soir à 7 h. ils ne savaient encore où aller coucher. C'est assez vous dire que le navire a plus qu'il ne peut porter. Aussi a-t-on été obligé de dédoubler le déjeuner et le dîner : 1^{er} déjeuner à 8 1/2, 2^e premier (tout comme les prix de Rome) à 9 1/2. Dîners à 3.30 et 5.30. Ceci jusqu'à l'arrivée aux Barbades. Là une bonne moitié des passagers quittera le *Don*.

Cet arrangement aura peut-être un avantage réel quand le temps redeviendra beau, mais pour l'heure il est superflu. Trop peu de convives répondent à l'appel de la cloche.

Le ciel s'est balayé en quelques minutes hier soir vers 7 1/2 h., mauvais signe. Déjà dans l'après-midi j'avais demandé à un officier ce que faisait le baromètre : « Oh!... je ne sais pas... je ne l'ai pas regardé. » C'était assez dire qu'il n'avait rien de bon à annoncer. Vers huit heures le vent saute à l'Ouest. Vers onze heures je suis réveillé par un plongeon fabuleux, et comme il faisait beau clair de lune, je vois le hublot disparaître profondément dans la mer. Inutile de dire que le plongeon inverse suivit immédiatement. Avec cela une quantité de bruits divers, des portes frappant, des verres brisés, des parois qui travaillent, des *babies*

réveillés, et par dessus tout une espèce de vieux juif qui ne cesse de tousser. Depuis ce moment nous avons eu un roulis qui ne ressemble à rien de ce que j'ai vu jusqu'à ce jour. Il n'y a pas un morceau de fer ou de bois qui ne joue sa partie dans ce monstrueux concert de bruits variés. J'ai pourtant bien dormi ; la nuit prochaine le roulis me bercera.

Arrivé le matin sur le pont je m'aperçus que la mer était certainement double d'hier. Notre grand navire disparaît par instant tout à fait entre deux vagues bien plus hautes que son pont. Ces vagues longues et semblables à des collines laissent entre elles de véritables vallées. Mais elles offrent une surface unie. Il est vrai que le vent est seulement *a moderate gale*.

Si le vent était un peu plus favorable on ajouterait les huniers aux deux brigantines et au foc déjà établis et les mouvements du navire seraient plus doux. En effet vers 8 h. nous avons rencontré une petite goëlette française courant grand largue ; elle était bien appuyée de voiles et montait sur ces montagnes d'eau presque sans roulis aucun.

En terminant pour aujourd'hui je dois noter que l'endroit où est situé notre cabine est le mieux aéré du navire ; Il n'y a ni chaleur ni odeur. Le *Don* est un bon et excellent navire de mer, cela est certain. Comme aménagements, il est déplorable. Quand le beau temps m'aura permis une visite complète je vous raconterai cela par le menu. J'entends audessus et autour de moi des dames et de pauvres petits malades à rendre l'âme. Je vais reporter le point de hier sur ma carte et remonter sur le pont.



Mardi, 20 novembre, 10 h. 20.

Je roule, nous roulons, avons roulé, roulerons! Tous les temps, personnes et modes peuvent y passer. On n'a vraiment pas idée d'une pareille sarabande! Quand pourrons-nous clore la série des lamentations par le participe passé absolu : *roulé*?

Il y a du mieux cependant ; beaucoup de mieux. Le vent est tombé et a passé un peu plus au S. Il fait chaud, les paletots rentrent dans les cabines et quelques dames en sortent. Il y a donc progrès. Mais cette maudite houle demeure toujours. De grandes ondulations sans l'agrément des belles crêtes blanches d'hier, mais tout aussi perfides.

Cependant les apparences sont bonnes. Les nuages ont perdu leur aspect sauvage de coup de vent, et ont ralenti leur course. Il y a donc tout lieu de croire que ce n'est qu'un reste de mauvais temps. Nous serons ce soir, si mon calcul est exact, à la hauteur de Madrid, sur le 40^e parallèle que les ouragans n'oseraient franchir sans l'autorisation des météorologistes du New-York Herald.

Le *Don*, ai-je dit hier, est un bon bateau de mer. Il mouille peu et lève à la lame parfaitement. S'il roule, peu importe : cela ne compte pas. Mais il est de tous points exécration, au point de vue des installations intérieures.

Il n'y a ni salon de Dames, ni fumoir, ni salon de conversation séparés. Un seul grand salon, à l'arrière. Or, outre qu'il est bordé de cabines sur deux rangs de chaque côté, il sert du matin au soir de salle à manger, ce qui fait qu'il n'y pas une place libre. Vous voyez d'ici l'agrément pour les malades. La seule place où l'on puisse se tenir à l'intérieur est un carré

assez restreint vers l'avant. On y trouve un piano. C'est le fumoir en titre. En outre, il y a encore des cabines de chaque côté. Ma voisine de table, personne distinguée et voyageuse émérite se plaignait amèrement de ce manque de confort.

La communauté est donc obligatoire de jour comme de nuit. On ne trouverait dans tout le navire ni une couchette ni une chaise inoccupées.

Et quelles cabines! Etroites et mal soignées.

Je plains surtout ceux qui sont logés près de la machine et des cuisines. *Tous* les voyageurs à ce qu'il paraît y ont été malades. L'odeur et la chaleur y sont insupportables. Les meilleures cabines sont sans contredit celles qui s'ouvrent sur le même carré que la mienne.

Du moment que l'on accepte des voyageurs en nombre illimité, et que, sous le prétexte de cabine de 1^{re} classe on les loge jusque sous l'appareil à vapeur du gouvernail, là où il n'y a de repos ni jour ni nuit, je conçois que la société *Royal Mail Steam packet Co*, fasse des bénéfices.

Hier, voyant plusieurs messieurs ou soi-disant tels fumer, même la pipe, dans le fameux salon commun alors que dans plusieurs cabines, il y avait des malades, j'ai été demander au capitaine, s'il n'y avait pas moyen d'empêcher de fumer en cet endroit. Il m'a répondu que non : parce que c'était le fumoir proprement dit.

Le motif de ce manque d'ordre, de confort et de convenance est le défaut de concurrence. Voyez les steamers de Liverpool. Ils sont très-beaux, parfaitement aménagés. Plusieurs co-passagers ne tarissent pas d'éloges à leur endroit. C'est évidemment la concurrence qui est cause de ce progrès. Il est grand temps qu'elle passe par ici.

Un point dont on ne peut guère se plaindre est la

nourriture, elle est très-abondante, variée et bonne. Mais voilà : le prospectus annonce « *French and English cooks on board.* » Or il n'y a que des nègres. Donc 1^o ou bien ce sont des Anglais et des Français nègres; ou bien 2^o ce sont de vrais Français et de vrais Anglais peints en bronze; 3^o ou bien le prospectus est un *humbug* : une blague.

Mercredi, 21 novembre, 11 heures.

En regardant mon calendrier, je trouve que le 21 est la fête de la Présentation de N.-D. C'est Elle sans doute qui nous donne le temps admirable dont nous jouissons aujourd'hui. Le vent est S.-E. léger; et comme le bateau va du N.-E. au S.-O., le vent nous prend par le travers ou peu s'en faut. Il chasse donc la fumée et la poussière du charbon mal brûlé, permet d'établir de la toile et nous donne une atmosphère limpide et absolument parfaite. Ce changement de température est vraiment surprenant. J'espère enfin voir sous peu un vrai soleil.

A propos du roulis insensé que nous avons subi ces jours-ci, le capitaine disait hier qu'il ne se souvenait avoir éprouvé pareilles oscillations, qu'il y a deux ans, dans *a regular storm*. Or, loin d'une *tempête dans les règles*, nous n'avions eu qu'un vent fort, une bourrasque modérée.

J'ai noté des oscillations d'un bord sur l'autre de 15 secondes. Aujourd'hui, je tâcherai de savoir du chef-ingénieur de combien de degrés le bateau a roulé.



Je ne suis décidément pas mal tombé en fait de compagnons de chambre. Ce sont MM. Gr... père et fils et M. Ga..., un cousin des premiers. Ce dernier a eu le typhus il y a deux ans, et, incomplètement remis,

il va à la Jamaïque passer six semaines chez un ami pour sa santé.

A quel excellent Belge malade viendrait pareille idée? Or, elle est certainement bonne et l'expérience la justifie.

M. Gr..., père, est un voyageur qui a été partout. Il est, sous des dehors un peu incultes, très-aimable et instruit.

Depuis deux jours le nombre des tours de l'hélice a été porté de 48 à 50 par minute.

Nous en avons besoin.

J'ai demandé au capitaine son itinéraire. Le bateau va d'abord aux Barbades où l'on compte arriver le 30 dans l'avant-midi. Vu le grand nombre de colis et de passagers à débarquer l'escale y sera d'environ 30 heures. Là, quitteront les voyageurs pour la Trinité, et toutes les Antilles du S. ainsi que pour le N. de l'Amérique du sud. Le second arrêt sera Haïti, le troisième Kingstown dans la Jamaïque. On compte arriver le 6 décembre à midi à Colon.



Jeudi, 22 novembre, Ste Cécile.

Nous avons fait hier soir la veillée de Ste Cécile sous forme de concert.

La mer presque entièrement apaisée a permis l'apparition de tous les passagers que le pénible *mal de mer* avait jusqu'ici tenus captifs dans leurs cellules.

Après le second dîner, un ou deux gentlemen de bonne volonté ont cherché à recruter des artistes. Il s'en est trouvé heureusement.

J'ai été particulièrement charmé de voir une espèce de petit farceur, qui depuis deux ou trois jours acca-

paraît seul le piano du matin au soir, en jouant toutes les inepties de Lecocq et autres Offenbach, très-vigoureusement renforcé par une demoiselle Anglaise.

Celle-ci exécuta, *con bravura*, une valse posthume de Chopin, ce qui fit rentrer l'autre dans sa boîte d'où j'espère, mais faiblement, qu'il ne sortira pas de sitôt. Puis la même miss chanta, en Anglais, et en *Anglaise*, c'est-à-dire d'une manière *injuste*. On la bissa. D'ailleurs plusieurs personnes m'ont dit aujourd'hui qu'elle avait une voix superbe et un beau talent de chanteuse.

Je dus m'exécuter à mon tour. Puis après avoir écouté chanter et jouer une créole pour la rémission de mes fautes, je montai sur le pont. Le ciel était superbe et la température délicieuse. Peu-à-peu sous l'influence d'un joli vent de S.-E., la mer s'est calmée et aujourd'hui nous naviguons comme sur un lac. Les tentes sont mises. Le soleil brille, plus de nuages à voir. Ce matin nous avons laissé les Açores à l'Est et une des îles a été longtemps visible, bien que voilée par la brume.

Parmi les quelques passagers distingués se trouve un jeune médecin de Porto Rico. Après avoir fait ses études à Bruxelles, pendant huit ans, il rentre dans son pays. Son nom est M. J.-E. Saldana. Sa sœur l'accompagne; elle a passé quatre ans en Belgique et deux ans en Angleterre. M. S. est sous tous rapports un homme charmant, et c'est une connaissance que je suis heureux d'avoir faite.

A l'occasion d'autres noms pourront se présenter sous la plume.



Vendredi, 23 novembre.

S'il faut croire les personnes compétentes, le soleil dont nous jouissons maintenant sera notre partage pour le reste du parcours. C'est là une excellente nouvelle. Car vous ne pouvez voir mer plus charmante et temps plus doux. L'air tout entier est chaud et hier à 11 h. du soir j'étais encore sur le pont. Ce thème du beau temps revient souvent; mais qu'y faire? Pensez donc; une température comme chez nous par les plus beaux jours de la fin de mai et cela au 23 novembre. C'est presque un rêve. Si jamais nous devons ou désirons passer un hiver dans un climat plus doux je proposerai les îles Açores. C'est boisé, montagneux, peuplé, sain et fertile. Nous serions là loin du bruit, des hommes, des choses et des brumes de notre petit pays. De Lisbonne, il ne faut pas trois jours de navigation pour s'y rendre. Écrivez-moi à Coban; si vous acceptez le projet, je viens vous rejoindre.

Je ne vous ai pas encore, je pense, parlé de la vie que l'on mène à bord. Les premiers jours tout allait si de travers qu'il n'y avait pas lieu d'écrire. Maintenant que le fonctionnement est normal, voici :

A cinq heures et demie environ les stewards allument les lampes, et aussitôt après se fait partout un grand bruit de vaisselle. On vous apporte à 6 h. dans votre lit du thé ou du café, du pain beurré ou du biscuit. J'avoue donner pleinement mon approbation à cette manière d'agir éminemment confortable et délicate. Un bain froid suit ou précède. Rien de meilleur. L'eau est puisée directement dans la mer, bleue comme je ne croyais pas qu'elle put l'être. Un bleu profond tout semblable à l'azur foncé du ciel Italien; plus bleu que le lac de Genève. Après cela, je monte sur le pont

pour dire mes prières en bon chrétien, et voir lever le beau soleil du bon Dieu dans une splendeur que rien n'égale, dont rien ne donne idée et qui se répète toujours sans se ressembler jamais.

L'homme est bien grand, si Dieu a créé pour lui de telles merveilles et a permis qu'il en eut l'entendement.



Après le déjeuner de neuf heures, tous les passagers sont en haut, y compris deux nourrissons. L'un d'eux est mon proche voisin et mène parfois la nuit un sabbat carabiné.

Entre les repas, et ce temps n'est pas bien long, tout le monde attend le repas suivant et chacun suivant son humeur, fume, travaille, lit ou jase.

Maintenant que tout est ouvert, il fait délicieux même à l'intérieur.

Pendant que j'écris le petit farceur de pianiste est revenu. Il est là au piano, je reconnais sa manière. Si j'allais l'enfermer dans la caisse en guise de pédale douce? En voilà un étouffoir! Mais l'idée demande réflexion car le meuble pourrait en souffrir. S'il m'ennuie trop, je.... partirai.

Où en sommes nous? Ah! voilà. En ce qui me concerne j'ai la satisfaction de ne pas perdre de temps; car grâce à M. S. qui me donne deux leçons d'Espagnol par jour, j'ai à travailler.

Je ne puis oublier au nombre de mes occupations, la rédaction des présentes lettres, quelques petits exercices d'écriture musicale, le report du point sur la carte, etc.

Le fait est que je n'ai pas encore éprouvé un instant d'ennui. De ce côté cependant, je ne veux pas me vanter trop tôt. Nous sommes aujourd'hui depuis

sept jours en voyage; or, au mieux, j'en ai vingt-huit avant d'être à San-José de Guatemala et qu'arrivera-t-il de moi si je dois rester huit jours à Panama! Toutefois d'après ce que j'ai appris, cette hypothèse est peu probable et ne se réalise *d'ordinaire* pas.

Inutile de parler du *lunch* et du dîner. La série des repas est couronnée d'un thé à 7 1/2 où généralement l'on mange encore du fromage et des confitures.

C'est effrayant. Un *concert* suit et la clôture définitive est un whiskey quelconque sur le pont.



Samedi, 24 novembre.

Baromètre très-élevé. Temps absolument beau.

Poignée de faits divers.

Une *rectification* : il y a à bord des cuisiniers blancs. Sont-ils Anglais, Américains, Français? je l'ignore; mais ils sont blancs et même blancs sous tous rapports : car cette immense cuisine est fort bien tenue; mieux que je ne l'avais cru. On peut passer par là et dîner de bon appétit.



Hier à 3.25 p. m., nous avons rencontré une tortue, par tribord. D'après son orientation, elle se dirigeait vers le détroit de Gibraltar. En supposant que ses appareils de propulsion, lui permettent de franchir 1 mille par heure, et ajoutant la vitesse du Gulf stream que l'on peut estimer ici à 1 1/2 mille, à l'heure également, elle mettra pour parvenir à destination, environ 300 jours.

Elle pourra arriver à temps pour le prochain dîner des Aldermen de Londres, si tout va bien.

Parmi les jeux, non d'esprit, inventés pour tuer le temps, et ils sont peu nombreux faute d'espace, il y a la loterie suivante. On fait une mise et les joueurs tirent au sort de petits papiers sur lesquels se trouvent écrits des chiffres : 300, 301, 302, etc., etc!, pouvant représenter le nombre de milles parcourus depuis le dernier midi par le navire. Quand le point est affiché, celui dont le petit papier correspond au chiffre atteint, empoche la monnaie.

Simple et bête.



Hier a circulé une liste de souscription pour les veuves et orphelins des employés de la compagnie morts au service. Si la souscription atteint au moins 16 livres (400 fr.), on montera Mardi soir le piano sur le pont et il y aura une sauterie. Ce sera très-amusant. Déjà les dames et demoiselles sont en *farfouille*. J'oserais parier que la circonstance a été prévue éventuellement et que maint costume de bal sortira des coffres.



Parmi les usages du bord, il est admis sur tous les navires, que les dames sont censées ne pas paraître sur le pont avant huit heures du matin. Ce qui fait que jusque vers cette heure-là les gentlemen viennent prendre le frais en déshabillé. L'usage a du bon et le pittoresque n'y perd rien.



Dimanche, 25 novembre 1883.

Même beau temps; vent E. Toutes les voiles sont établies pour la forme, car le vent est insuffisant pour aider avec efficacité. Jour de repos. L'office divin est

célébré par le capitaine. Cela dure vingt minutes, exactement le temps que m'a pris la récitation des prières de la messe.

Suivant avis affiché, sauf accident, le « Don » arrivera aux Barbades, Jeudi, vers midi.



Lundi, 26 novembre 1883.

En quittant Southampton, ma vue avait été frappée du nombre énorme de caisses et de coffres au nom de Miss R. J'avais remarqué également une vieille dame à nez de perroquet, ayant à la main une cage avec un oiseau vert, doué d'un bec tout semblable au nez de sa maîtresse. Ce devait être la propriétaire de ces colis.

Erreur! D'abord il y a trois Misses R., créoles de la Jamaïque. L'une d'elles a une jolie voix, de mezzo soprano, avec de belles notes dans le bas. Toutes trois d'ailleurs très-réservées.

La perroquet est à bord; mais la vieille dame n'a point laissé de trace. Ceci m'amène assez naturellement à dire un mot des passagers qui ont tous paru, sauf une dame qui n'a pas encore quitté sa cabine!

Les passagers (de première) sont p^r 6/10 Anglais, p^r 2/10 Espagnols-Américains, p^r 1/10 Français, dont trois Belges et 1/10 mixtes. Parmi les Anglais, je compte les habitants des colonies.

Tous les Français se rendent à Panama pour les travaux de l'isthme, et il y a parmi eux de simples ouvriers. Ils se tiennent entre eux et ne gênent en aucune façon.

Les Espagnols sont très-mêlés. Il y a entre autres M^r et M^e L., qui occupent un rang élevé dans le

Nicaragua. C'est tout à fait bien. Des autres j'ai peu à dire; ils se mêlent, pour la plupart, fort peu aux Anglais. Un bon nombre cependant me paraissent gens instruits. Tous, sauf M^r L., affichent des montres énormes et des chaînes d'un gros poids.

Ils passent la journée à jouer aux cartes souvent pour des sommes assez fortes. Avant hier un Péruvien a été rasé jusqu'à son dernier six-pence.

M^r S. n'est pas de ce groupe. Parmi les 175 passagers Anglais, on ne peut guère compter qu'une bonne trentaine de personnes d'un niveau supérieur. Le plus distingué, est le consul Anglais à Panama : M^r Tanc-kerville-Chamberlaine. Il est secrétaire-général de la C^{ie} du canal inter-océanique. Pendant dix ans, il a séjourné en Egypte et porte le titre de Bey.

Inutile de dire que la mission qui lui est confiée après tant d'autres est un garant de l'estime qu'on peut avoir pour lui. Dans les quelques conversations que j'ai eues avec lui, il m'a donné des renseignements intéressants sur les états de l'Amérique centrale, d'où il résulte que la république de Nicaragua est la mieux administrée; elle a des hommes intelligents et intègres à la tête des affaires.

L'élément féminin, qui compte un assez bon nombre de misses retour de pension, est très-supérieur comme qualité et comme nombre à l'élément homme qui manque généralement de tenue.

Mes voisines de table sont deux sœurs : Anglaises jusqu'au bout des ongles, mais instruites et très-aimables. Bonnes musiciennes : l'une d'elles joue du violon.

Evidemment je ne compte pas comme *connaissances*, tous les gentlemen qui demandent du feu pour leur pipe, ou réciproquement.

J'ai heureusement assez d'occupation pour n'avoir

pas un instant à perdre, et la *conversazione* le soir sur le pont de 8 à 10 heures est un vrai repos.

Les officiers, sauf peut-être une exception, sont de parfaits gentlemen.

Pour compléter le tableau, je dois signaler une quinzaine de mioches de deux à six ans, gentils à croquer. Il y en a des blancs et des *pains d'épice*.

Nous avons à bord une maniaque; femme riche de Londres, habillée presqu'en pauvre et poursuivie de l'idée d'être volée. Elle va jusqu'à Colon pour revenir par le bateau suivant.

Enfin j'ai ri de bon cœur à la vue d'une servante négresse du plus beau noir, mais propriétaire d'une bonne et honnête figure, coiffée d'un mouchoir rouge, et que j'ai aperçue lisant dans un vieux bouquin, les yeux armés d'une formidable paire de lunettes.



Pour le moment il y a grand émoi dans le bateau. On a décidé de séparer le concert et le bal annoncés pour demain, l'un devant faire tort à l'autre.

Nous aurons donc aujourd'hui une séance musicale. Flûte, chant, violon et piano. Si on donne le concert dans la salle en bas il y fera tellement chaud que l'on ne saura y tenir; si on veut chanter sur le pont, le bruit de l'eau et celui de l'hélice permettront aux seuls voisins immédiats du piano d'entendre quelque chose. En attendant les misses pianoteuses font rage au-dessus de ma tête. L'instrument est près d'un demiton trop haut et faux. Vous aurez demain quelques détails s'il y a lieu.

Nous avons coupé le tropique du Cancer ce matin vers 9 h.



Mardi, 27 novembre 1883, 10 3/4 h.

Vent E. S. E. Jolie brise. Mer calme. Forte ondée au lever du soleil, puis ciel sans nuages. Observé un arc en ciel double, complet, persistant pendant plus de 20 minutes.



Voici à titre de souvenir la reproduction du programme du concert de hier :

R. M. S. S. « DON. »

26 novembre 1883.

GREAT VOCAL AND INSTRUMENTAL CONCERT.

FOR THE

BENEFIT OF « HUNGRY AND UNHIRED. »

PROGRAMME.

1. *Piano forte Duett* MISS BEDFORD.
2. *French gondola song* . . M. TANKERVILLE-CHAMBERLAINE-BEY.
3. *Vocal Duett* (Mendelssohn) . MISSES KEARLEY & B. ROBINSON.
4. *Flûte solo* M. PUPIN.
5. *Song* MISS B. ROBINSON.
6. *Piano solo* (andante & allegro, Mendelssohn) MISS KEARLEY.
7. *Song* M. T. CHAMBERLAINE-BEY.
8. *Piano forte Duett*, (grand galop Schuloff) M. S. et MISS KEARLEY.
9. *Song, piano and violin* . . MISSES BEDFORD, LYONS & M^{rs} PORTER.
10. *Piano forte solo* MISS LYONS.
11. *Song* MISS KEARLEY.
12. *Duett piano and violin* . . MISS LYONS & M^{rs} PORTER.
13. *Comic songs* CAPTAIN SWYTHE.

—
God save the Queen.
—

Doors open at 6,30. Performance at 7,30. Carriages at 11.

N. B. The bar will be open during the performance.

Les seuls bons éléments du concert étaient M^{lles} Robinson et Kearley et M. Chamberlaine. Ce dernier n'a pas grande voix, mais il chante avec goût. Comme de juste j'ai servi d'accompagnateur général, et à la fin, de mon mieux, j'ai joué le « National Anthem, » ce dont les Anglais se sont montrés très-satisfaits de la part d'un étranger.

Le plus mauvais résultat a été pour la flûte. Le piano en effet est environ $\frac{3}{8}$ de ton au dessus du diapason normal, de manière que, même en transposant, il n'y avait pas moyen d'accorder l'instrument. L'artiste heureusement plus complaisant qu'habile s'était contenté de choisir la romance des *Dragons de Villars*. Le seul parti à prendre était de faire semblant d'accompagner.

Tout le reste s'est bien passé, à la satisfaction générale des exécutants et des auditeurs.

Si l'on avait voulu, il y eut eu moyen d'organiser deux ou trois petites soirées pareilles; mais le capitaine est, je crois, de l'avis de cet original qui tenait la musique pour un bruit désagréable. La fille du capitaine qui est à bord a rempli l'office de maîtresse de maison.

En fait de petits potins, je n'ai rien appris; la grande affaire étant le bal de ce soir et surtout la place que devra occuper le piano sur le pont. C'est une difficulté encore irrésolue à l'heure qu'il est.



Mercredi, 28 novembre 1883, 10 3/4 h.

Si tous les bals à bord ressemblent à celui de hier que doit être un enterrement? *Enterrement* est peut-être une figure un peu hardie, mais je ne connais pas de mot propre pour exprimer l'action de confier à la mer

une dépouille mortelle. Peu importe. Nous avons eu donc un exemple, en plusieurs paragraphes, de danses funèbres variées. Variées de rythme; car rien ne l'était moins que l'entrain de ces martyrs volontaires.

A dire vrai, il y avait des circonstances largement atténuantes, dont la principale sans contredit était un roulis assez accentué pour rendre la danse difficile. Ensuite la chaleur. Quelque chose comme 26 à 27 degrés dans la journée et pas beaucoup moins le soir.

On s'est ennuyé cordialement. J'ai compté douze cavaliers et dix dames.

Tout le reste faisait tapisserie. Heureusement, il est vrai, car plus d'un passager a été un coussin salutaire.

Il faisait un peu de vent, qui agitait la tente. Au dessus de la tête du pianiste, une grosse lanterne dansait comme un feu-follet. L'hélice faisait son vacarme habituel, et, régulier comme un pendule, le navire roulait doucement. Ajoutez à cela que les danseurs ne pouvaient s'entendre sur les danses à faire jouer, ce qui fait qu'à un moment donné, j'ai commencé une polka sur un accompagnement de valse.

Bref, un four complet. Ennui général; mise à néant de ce qui restait au piano de qualités déjà fort rares.

A tout prendre un bal sous les tropiques, sur un bateau, pouvait être singulier. Il n'y a eu de singulier que l'idée. Pas de toilettes, des messieurs en veston de flanelle; pas d'entrain, des danses macabres qui n'avaient pas même le mérite d'un pas de matelots ou de nègres.

La traversée durerait encore six mois que je ne pourrais croire à un nouvel essai chorégraphique.

A dix heures tout était fini. Comme épilogue, j'ai été témoin d'une scène bien vilaine, mais dont certains épisodes font rire malgré tout.

Un passager de la cabine à côté de la mienne, s'était éivré au point d'être comme fou. Impossible de le faire sortir de sa cabine, ce à quoi ses compagnons tenaient énormément.

Il fallut aller chercher le médecin, puis un officier de service, puis le 1^{er} lieutenant, enfin le capitaine et deux matelots. Il fallut lui mettre une camisole de force, c'est-à-dire le lier, les bras derrière le dos, dans une toile à voile lacée derrière.

Durant ce temps on avait grande peine à le maintenir la face contre terre. Il protestait avec énergie. « Je suis un gentleman de naissance et d'éducation, etc., vous me traitez comme un nègre. Mettez-moi debout, sur mes pieds, etc., etc. »

A la fin, ficelé comme une momie, il est remis sur pattes. « *Now*, s'écrie-t-il radieux, *I am a fair man!* Maintenant je suis un homme! » Toute lamentable que fut la scène, il a fallu rire.

Après cette exclamation, le docteur lui a fait prendre une drogue quelconque et on l'a porté à l'avant, sur le pont, dans le cabinet de toilette des matelots. Je suppose fort qu'on l'aura soumis à une douche froide pour dissiper les vapeurs. Il est sorti de son trou ce matin très-rafraichi.

Midi. Lat. 16.10 N. } 322 milles depuis hier midi.
Long. 55.37 O. }

Nous sommes à 302 milles de l'île Barbade.



Jeudi, 29 novembre.

Nous allons être bientôt en vue de l'île et serons à l'ancre à midi.

Temps beau et chaud par continuation. Je ferme la lettre.

Dist. parcourue 3673 milles de 1850 m. — Environ 6790 kilomètres. — Un beau ruban.

L'hélice a donné environ

5 1/2 jours à 48 révol. par minute 377000

7 1/2 » à 50 » » 540000

917000 rév.



*Samedi, 1^r décembre 1883. — A bord du
« Don. » — (Mer des Antilles :)*

Il fait positivement chaud dans la zone tropicale, même au 1^r Décembre. Chaud comme en nos plus beaux jours d'été. C'est excellent, mais que sera-ce la nuit lorsque l'état de la mer forcera à fermer les hublots.

Donc, pour continuer, nous avons aperçu Jeudi, à l'heure dite, l'île Barbade, et vers midi nous étions à l'ancre. Il n'y a pas à dire, l'exactitude des calculs et la précision des indications magnétiques est réellement prodigieuse. L'erreur que l'on peut commettre chaque jour par les observations du soleil et des chronomètres ne dépasse pas 1500 mètres en plein Océan.

La vue de la Barbade, même d'assez près, est insignifiante. C'est un vaste plateau peu ondulé et pas très-élevé. Je ne saurais mieux le comparer qu'au paysage du lac de Zurich ou du lac de Genève vers Coppet et Genève. Peu d'arbres; quelques cocotiers plantés au sommet des collines se détachent seuls en parasols. L'île est très-bien cultivée et plantée partout de cannes à sucre. Ces champs seraient semés de blé que l'effet serait le même. La verdure des arbres autres que des palmiers, n'est guère différente de celle de nos pays. Puis, pour gâter le tout, les cheminées rouges ou blanches de nombreuses sucreries. La ville principale

est *Bridgetown*. Une ville italienne. Toits plats, balcons, jalousies etc. Certainement, il y doit faire sale. En entrant en rade, un petit coin de lac Majeur vers le Sud, nous trouvons quatre steamers de la Royal mail. Le *Parà* qui va prendre nos lettres pour l'Europe et part ce soir même, l'*Esk* et l'*Eden* qui font le service colonial et un vaisseau de charge le *Dee*. Quelques voiliers. L'aspect est plein d'animation et de vie. Le *Don* salue du pavillon et l'ancre tombe. Vous connaissez Marseille et Gênes, les cris des matelots et portefaix, leur saleté, leur loquacité, leur gestes, leurs importunités et leur tapage. Eh bien! tout cela ne peut égaler le vacarme qui s'élève des cinquante canots qui nous accostent. Si les nègres qui montent les canots, parlaient aussi bien Italien, ils atteindraient, je pense, le maximum possible de paroles, de cris et d'injures en un temps donné.

La poste pour l'Europe fermant à trois heures, le plus pressé est d'aller à terre pour envoyer les lettres. M. S. et moi offrons nos services aux amis et connaissances et nous partons chargés de 56 lettres. Le prix des timbres s'est élevé à environ 28 fr. Le port simple est de quatre pence pour l'Europe.

L'apparence de la ville n'est point démentie par la réalité. L'aspect d'une petite ville Italienne un jour d'été; de même les odeurs, compliquées du parfum nègre très-caractéristique. Il se peut qu'il existe un beau nègre, mais *plusieurs* beaux nègres, non pas. Un bossu peut être d'un aspect agréable indépendamment de sa gibbosité. *Dix, vingt, cent* bossus réunis feront perdre à l'œil la notion de la ligne droite. Et puis il y a les négresses qui sont encore plus repoussantes que les hommes, rien que cela.

Ici tout le monde, Européens et nègres, est habillé

de blanc. C'est du blanc teinté, bien souvent; mais il faut savoir gré de l'intention. Pour emprunter le style des faits divers, « on frémit à l'idée de l'état auquel réduirait ces oripeaux et ces guenilles, une averse tropicale. » L'usage des chaussures est absolument inconnu, celui des chapeaux l'est moins, surtout parmi les hommes.

Rentré au bateau pour luncher, je fus faire une promenade d'environ une heure et demie à pied avec deux de mes compagnons, l'après-midi. Le premier résultat de l'excursion fut de me convaincre de la nécessité d'une paire de lunettes bleues, pour parer à l'éclat du soleil sur ce sol composé exclusivement de calcaire corallifère tout blanc. Ensuite nous acquîmes la conviction profonde que la Barbade ne valait pas une visite.

Sans doute, pour un étranger, un voyageur du nord, des arbres inconnus avaient grand intérêt. Mais ils étaient clair semés. Partout des cannes à sucre, peu de cocotiers, un petit nombre de bananiers, de cactus et d'aloës monstres pour former les haies. Beaucoup de craie, de soleil et de nègres. C'est tout.

Après une promenade de ce genre, le refuge naturel a été un « Ice establishment. » On s'y peut procurer toutes espèces de boissons glacées, même des glaces et des *granites*, mais bien inférieures à celles de Venise. Nous y rencontrons une cinquantaine de passagers du « *Don.* »

Rien n'est plus propre à développer des rapports aimables qu'une traversée de quelques jours. Durant notre promenade à pied, nous avons croisé nombre de voitures chargées de nos compagnons. Il n'en est pas une avec laquelle nous n'ayons échangé les plus affectueux saluts, même avec des personnes auxquelles jamais nous n'avions dit un mot.

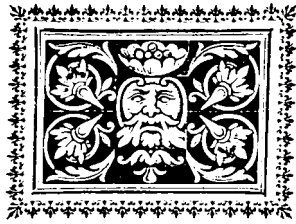
de blanc. C'est du blanc teinté, bien souvent; mais il faut savoir gré de l'intention. Pour emprunter le style des faits divers, « on frémit à l'idée de l'état auquel réduirait ces oripeaux et ces guenilles, une averse tropicale. » L'usage des chaussures est absolument inconnu, celui des chapeaux l'est moins, surtout parmi les hommes.

Rentré au bateau pour luncher, je fus faire une promenade d'environ une heure et demie à pied avec deux de mes compagnons, l'après-midi. Le premier résultat de l'excursion fut de me convaincre de la nécessité d'une paire de lunettes bleues, pour parer à l'éclat du soleil sur ce sol composé exclusivement de calcaire corallifère tout blanc. Ensuite nous acquîmes la conviction profonde que la Barbade ne valait pas une visite.

Sans doute, pour un étranger, un voyageur du nord, des arbres inconnus avaient grand intérêt. Mais ils étaient clair semés. Partout des cannes à sucre, peu de cocotiers, un petit nombre de bananiers, de cactus et d'aloës monstres pour former les haies. Beaucoup de craie, de soleil et de nègres. C'est tout.

Après une promenade de ce genre, le refuge naturel a été un « Ice establishment. » On s'y peut procurer toutes espèces de boissons glacées, même des glaces et des *granites*, mais bien inférieures à celles de Venise. Nous y rencontrons une cinquantaine de passagers du « *Don.* »

Rien n'est plus propre à développer des rapports aimables qu'une traversée de quelques jours. Durant notre promenade à pied, nous avons croisé nombre de voitures chargées de nos compagnons. Il n'en est pas une avec laquelle nous n'ayons échangé les plus affectueux saluts, même avec des personnes auxquelles jamais nous n'avions dit un mot.





UN JEUNE HOMME CHRÉTIEN.

LES *Livres de Raison* étaient autrefois dans nos familles chrétiennes une coutume presque universelle. Ils y étaient l'objet d'un véritable culte.

Ils avaient leurs attraits, car ils constituaient l'épopée de la famille avec cette poésie que le temps y jetait, comme il jette son charme sur tous les vieux monuments qu'on révère.

Ils avaient leur place méritée au foyer, car par eux la tradition faisait revivre ces ancêtres, que l'écusson protège trop souvent seul contre l'indifférence de leur sang.

Ils avaient enfin leur mission sociale, car en décrivant les modèles, en livrant l'expérience de leur vie aux réflexions de leurs descendants, ils ramenaient les esprits aux éternelles vérités.

Ainsi le souvenir de plusieurs générations formait un religieux écrin, dont les *Livres de Raison* étaient les précieux *authentiques*.

Mais là où les liens du sang créent tant de droits et de devoirs, les liens de l'amitié n'auraient-ils pas aussi les leurs? Quand Dieu a formé entre deux hommes une intimité qui les autorise à lire mutuellement dans leurs âmes, et que de ces deux âmes il s'est plu à

en embellir une, n'est-ce pas pour permettre à l'autre de la peindre sous des traits plus exacts et des tons plus chauds ?

C'est cette conviction qui me fait vaincre dans ces pages l'horreur que j'ai pour ce qu'on a appelé « la profanation de l'intime. »

Tout homme incarne son existence dans un type. Une époque qui n'aurait pas de ces types supérieurs en vertu serait une époque abandonnée de Dieu, car ce serait une nuit sans phare.

Heureux donc ceux qui prendront pour modèle l'ami dont je vais un instant et familièrement les entretenir. Heureux ceux qui seront frappés de cette spécialité de bon exemple.

Gustave de la Roche fut le jeune homme chrétien de la classe dirigeante : voilà sa note caractéristique. — Il le fut dans une époque où la société régulièrement constituée reçoit encore la direction des hommes d'élite de cette classe, et où sa conservation même appelle impérieusement cette direction : voilà l'enseignement de sa vie.

L'orateur qui pleura avec nous sa perte a dit de lui : « La nature en avait fait un chef, la grâce en a fait un apôtre. » Il reste maintenant à notre amitié et à notre souvenir d'en faire désormais le modèle de nos jeunes années en étudiant en lui le vrai jeune homme catholique et le vrai gentilhomme chrétien.

I.

CES quelques années qui s'écoulent entre le collège et la sortie de l'université sont comme les fleurs de la vie. Elles en sont le charme, elles sont les frais avant-coureurs des fruits de la maturité.

Dieu y a réuni tout ensemble et avant tout les forces du cœur et celles du corps. S'il n'y a pas joint alors la plénitude des forces de l'esprit, c'est pour laisser une récompense tardive et une sanction à la loi du travail personnel.

Mais s'il est vrai que l'homme affirme sa grandeur par l'effet de sa volonté, quel est l'âge vraiment grand sinon celui du jeune-homme qui a double travail puisqu'il a double lutte? Chaque jour enrichit son âme de sacrifices nouveaux, car si le bilan de la vie se mesure aux luttes qu'on a livrées, il a à lutter pour mourir à la vie du mal, pour naître à la vie du bien, pour résister aux désillusions qui s'approchent et conserver la grandeur et la générosité nécessaires. « L'homme n'a pas une seule et même vie, il en a plusieurs mises bout à bout, et c'est sa misère. » L'une enfante le projet, l'autre l'accomplit. L'âge mûr c'est l'action seulement. La jeunesse c'est l'inspiration et l'action. Belle époque où tout est excusable parce que tout est désintéressé, où tout est grand parce que tout est sacrifice, mais où tout est sérieux cependant parce que chaque pas pose un jalon.

Gustave de la Roche avait compris l'importance et l'étrangeté de cette époque. « Je vais vous introduire dans un monde un peu révolutionnaire, écrivait-il un jour à sa vénérable mère, c'est le monde de mes pensées de jeune homme, de mes aspirations... »

Ce sont là des luttes communes à tout jeune homme. N'a-t-on pas dit qu'on pourrait définir le chrétien « un homme pacifique qui se bat toujours. » A notre époque, ces luttes se compliquent en outre bien souvent de ce combat terrible contre le doute, de cette dualité douloureuse que de Musset a dépeinte dans sa « *Confession d'un enfant du siècle.* »

Nous passons tous par cette « crise de la foi » comme l'appelle le P. Gratry.

Nous nous traçons à peine une route dans la vie, et déjà le scepticisme est là, en gardant l'entrée. Notre esprit ressent toutes les contradictions et tous les troubles qui divisent le monde. Malgré tout, on est de son temps, et le Ciel a voulu que nous fussions de plusieurs temps à la fois.

Chrétiens par le sang de nos ancêtres, par les leçons de notre jeunesse, aspirant à la ferveur de foi des Croisés; et d'autre part, enivrés par l'atmosphère de scepticisme et d'orgueil que nous respirons. — Aujourd'hui maudissant cette science moderne, cet esprit d'analyse qui dévore les cœurs et les temples; mais demain éblouis par les merveilles des sciences qu'il découvre, et par la puissance des richesses qu'il produit. — Désirant la foi du charbonnier et philosophaillant sur tout. Rêvant l'âge d'or des *Assises de Jérusalem* et faisant appel à toutes les licences de la démocratie : hésitant entre toute doctrine, rebelles à toute autorité, jaloux de toute liberté!

Qui ne les a connues ces heures d'orage!

Jamais je n'en aperçus pourtant la trace dans l'esprit de Gustave de la Roche. Sa foi, son jugement particulièrement sain l'avaient abrité contre tout entraînement d'idées. Chose étrange! lui si enthousiaste, si prompt dans ses émotions et ses sentiments en tout ce qui tenait au cœur ou à l'imagination, était presque tenace et rebelle à toute idée nouvelle, à tout courant nouveau d'opinion.

Une idée n'avait les honneurs de la place qu'après avoir fait le siège de son esprit; mais elle y avait alors droit de cité.

J'ai parlé de sa foi. — Elle imprégnait sa vie et ses moindres actes. — Dans le voyage à Rome qu'il

fit en 1878, et où il nous fut donné de voir Pie IX, elle brilla particulièrement. « Notre but en venant à Rome, disait-il, était uniquement de voir Pie IX. Notre pensée était franchement catholique. Dieu a béni notre intention. Nous avons goûté le plaisir et le bonheur d'appartenir à son Église. »

Puis je retrouve une lettre écrite à un compagnon de voyage, protestant instruit, qu'il avait espéré ramener à l'orthodoxie :

« L'affection que je vous porte, mon cher Monsieur, « est une affection raisonnée. Je vous aime en Jésus- « Christ. Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux « qui vivent ne vivent plus à eux-mêmes, mais vivent « à celui qui est mort pour eux. Nous devons vivre « non pour nous, mais pour Jésus-Christ qui nous a « aimés jusqu'à mourir sur la croix. Et pourtant la « raison nous le dit : l'Erreur ne peut conduire à « Jésus-Christ qui est Vérité. Quelle est la seule religion « qui ait conservé tout entière la doctrine de Jésus- « Christ? N'est-ce pas le catholicisme? Je vous en « supplie, mon cher Monsieur, livrez-vous avec ardeur « à l'étude de cette réponse. Mais puisque la foi est « un don de Dieu, demandez à notre Seigneur de vous « guider dans cette étude. Il ne vous refusera pas la « lumière et il vous donnera en outre la force de la « suivre quand elle aura lui à vos yeux.

« Dois-je vous le répéter, je n'aurai aucun avan- « tage matériel, ni même humainement parlant aucun « avantage moral à vous savoir catholique, vous que « je n'aurai jamais plus l'occasion de voir et qui n'aurez « jamais sans doute aucune influence sur la politique « de ma chère Belgique. Mais votre âme me semble « si précieuse que je ferais tout pour qu'elle voie la « vérité qui n'est que dans l'Église catholique. » —

Il m'écrivait un jour : « Oh ! mon cher ami, je ne suis pas assez chrétien. La confiance en Dieu est bonne conseillère. Elle est meilleure conseillère même que les larmes et la douleur. Le Bon Dieu sait seul ce qu'il nous faut et si nous étions les vrais enfants de l'Eglise, nous aurions cette pensée toujours si présente à nos esprits que nous ne nous ferions jamais de peine, tant que nous n'aurions pas commis de faute. »

Je m'abuse peut-être, mais ne retrouve-t-on pas là quelque chose de la foi robuste, de l'esprit logique et précis de ce grand chrétien qu'il admirait tant, de Louis Veuillot ?

Cette influence qu'il exerçait sur tous ceux qu'il approchait, n'était-elle pas imposée par toutes les qualités de cette nature d'élite ?

En le voyant je me disais toujours qu'il y a en réalité trois sortes d'éloquences : celle du langage, celle des actes et celle du visage. Je me disais qu'il est vraiment des êtres dont l'aspect seul fait du bien. Au fond de ses grands yeux se peignait une nature vive, forte, intelligente, abrupte peut-être, mais douée de cette faculté d'entraînement à laquelle on cède malgré soi. C'était une fascination, un appel à l'expansion auquel bien peu résistaient. Son influence s'exerçait par tout ce qu'il était, par ce qu'il faisait, par ce qu'il disait.

Les plans de vie, les changements de conduite bien décidés, les bons propos les plus fermes sont fréquents, mais souvent aussi s'effondrent au premier choc des difficultés ou des passions. Quel est le jeune homme qui le matin n'ait pas rejeté bien loin la pensée d'un acte qu'il posait le soir avec désinvolture ? En morale, en politique, partout l'homme est bien le même ! Bon sens, bonnes résolutions, légèreté, oubli et chute ; tel est l'ordre chronologique de tout bon mouvement avorté.

Kant ne disait-il pas : « L'intelligence et la volonté sont rarement d'accord, de là le grand nombre de gens qui pensent bien et agissent mal. »

Aussi, comme Louis Veuillot, disait-il sans cesse : « Il n'y a d'homme que le chrétien, il n'y a de chrétien que le pénitent. La maison non-habitée se dégrade, le fer qui ne sert pas se rouille, l'autorité qui n'agit pas s'éteint, tout cela est vrai pour l'âme qui ne pratique pas. »

Et combien en est-il sorti de chez lui de ces étudiants assiégés par le remords, qu'il envoyait à l'église sans leur laisser le temps de choisir le confesseur, et qui allaient achever avec le prêtre, à genoux aux pieds de Dieu, un entretien commencé chez Gustave dans la cordiale étreinte d'une amitié féconde.

Toutes ces belles qualités qui le rendaient si aimé, sa prévenance, sa bienveillance, sa modération en toutes choses, étaient le fruit de l'empire qu'il avait su conquérir sur lui-même. Pour faire le bien et être agréable à tout le monde, sa bonté prenait mille formes diverses. Il se faisait patient et modeste, doux dans l'affirmation et aimable dans la contradiction.

Très-vif, presque violent de tempéramment, Gustave se maîtrisait en tout.

On a dit que sa vie entière ne fut qu'un apostolat : c'est là un des reflets de la mort quand elle vient couronner une vie de mérite, c'est qu'elle donne à chacun le cachet spécial de son existence.

Pour lui ce sera *l'amour du devoir* et le *plaisir du sacrifice*.

« Pour réaliser ce qui doit être ici à Louvain notre pensée de tous les instants ; pour faire du bien à nos condisciples ; pour travailler plus longtemps, plus souvent et plus heureusement dans ce champ

ingrat, il faut du cœur, encore du cœur, toujours du cœur. »

Son dévouement n'avait pas de limites. Comme ses aumônes il donnait ses peines et son temps : sans compter, sans peser, mais avec autant de délicatesse que d'élan ; cachant toujours aussi bien les plaies qu'il avait sondées et guéries que les bourses qu'il avait trouvé moyen de remplir.

Ses amitiés même n'étaient pour lui qu'une occasion de plus de se dévouer.

Toute amitié a sa première source dans l'estime ; sa seconde dans le sacrifice. Il disait lui-même : « La faculté d'aimer est un don de Dieu, on doit le remercier d'avoir reçu de lui un cœur fait pour l'amitié. » Eh ! mon Dieu ! qu'est-ce que la vie sans ces moments où, rompant tous les liens de l'égoïsme, l'homme poursuit un rêve de bonheur et de sacrifice auquel il s'attache et dans lequel il s'oublie ! Ce rêve, il sera déçu, sans doute, trahi, peut-être ? Que m'importe, et qu'ai-je le droit d'attendre ici-bas ? Les demeures fortunées et paisibles de la Frise possèdent, dit-on, une porte dorée ouverte seulement pour les cérémonies de baptême, de mariage ou de mort. On revient du cimetière ou de la fête, on referme la porte d'or, et la vie journalière passera, sans plus d'émotions par la petite porte d'à côté modestement dissimulée.

Telle est la vie : semblable à ces journées de Mars, froides, pluvieuses et changeantes, où nous pouvons cependant remercier Dieu d'un court mais chaud rayon de soleil.

Il y a dans le sentiment de l'amitié chrétienne tous les caractères d'un don vraiment divin. Lui seul est désintéressé. Lui seul relève et anoblit l'homme.

Et si l'homme avait jamais le droit d'oublier la chute originelle et la corruption de sa nature, ce serait à ces deux moments de son existence : quand il se donne à Dieu dans le cloître; quand il se donne à l'homme, disant en toute vérité : « J'aime cet ami. »

De lui, il n'était pas vrai de dire que l'homme quoiqu'il fasse est toujours moins éloquent que son cœur. Non, chez cette nature particulièrement douée, quand l'âme parlait, toutes les facultés se mettaient à son diapason, pour exprimer ce qu'elle sentait.

Toutes les fidélités humaines comme divines étaient sacrées pour ce cœur.

On l'aimait, on le suivait par cette fascination qui s'attache à une jeunesse généreuse, pieuse et enthousiaste. Ce n'était pas une de ces natures puissantes par leur sensibilité, semblables à ces machines merveilleuses de mécanisme où le ressort est le moteur, pour qui vivre c'est sentir la corde frissonner; natures délicates aux mouvements ardents, sans cesse meurtries aux cailloux du chemin et aux coudes de la foule. Et cependant avec quelle délicatesse il savait aimer ! Et quelle sensibilité charmante cachait sa robuste écorce !

Une de ces fêtes du cœur fut le jour où la *Société générale des Etudiants* offrit à Mgr Namèche avec les premières manifestations de son existence, les premiers élans de sa reconnaissance.

L'idée en était due à Gustave de la Roche, et il fallait que l'idée vint de lui. Que celui qui a si bien connu et compris notre ami nous permette d'en dire le motif.

C'est que leurs âmes étaient faites pour se comprendre. Mgr Namèche, le plus aimé et le plus aimant des maîtres, devait trouver dans le plus noble de ses élèves, l'écho des nombreuses générations d'étudiants qu'avait dirigées son rectorat.

Ah ! il fait bon rappeler ces moments de la vie où le cœur déborde, ces jours qui deviennent des dates dans la monotonie des sentiments.

En est-il un seul de ceux qui ont assisté à la remise du portrait à Mgr Namèche, qui ait oublié l'émotion de ce moment où M. Bélot s'adressant au recteur lui disait :

« Que cette œuvre d'art, destinée à briller comme un joyau au milieu de notre galerie historique, que ces traits vénérés du chef de famille, que ce souvenir du fondateur de notre *Société générale* demeure à jamais comme le monument de la confiance, de l'affection filiale et le témoignage donné au dévouement du plus sage des recteurs et du meilleur des pères.

Que cette image rappelle à tous une vie entière noblement consacrée au service de la jeunesse et vouée à tous les labeurs de l'éducation.

Qu'elle rappelle cette vieillesse vénérable, active, aimante, couronnée d'honneur, comblée à la fois des grâces d'En Haut et des bénédictions de la terre.

Qu'elle rappelle surtout cette paternité souriante et pleine de sollicitude, qui nous aime tant et qui s'attendrit si profondément chaque fois qu'il lui est donné de nous le dire. »

Tout le monde savait à qui on les devait ces moments et toutes les bouches associaient deux noms : Gustave et Mgr Namèche.

Cette *Société générale* dont nous venons de parler fut, avec l'Ecole d'adultes, l'œuvre favorite de Gustave. Il se plaisait à dire que l'œuvre des adultes était la première des œuvres de Louvain, qu'un étudiant consacrant à ces enfants du peuple quelques instants de ses soirées était un étudiant à l'abri de tout danger, parce qu'il avait appris à se vaincre. C'est l'école

d'application du zèle catholique. « Ce ne sont pas les ouvriers qui nous manquent, disait-il sans cesse avec un grand orateur français, c'est nous qui manquons aux ouvriers. »

C'est souvent le concours de notre assistance qui leur manque. C'est presque toujours la présence de notre cœur. Gustave savait leur donner l'une et l'autre et il savait se livrer à eux non par l'éclat d'une solennelle harangue mais par les élans d'une parole cordiale et convaincue.

Son âme ne se livrait pour ainsi dire à elle-même que dans l'expansion de l'amitié, ou dans la parole publique, quand il savait que sa foi en vibrant à l'aise pourrait réchauffer les cœurs. J'en appelle à tous ceux qui l'ont entendu, quelle mâle énergie alors dans ses accents, quelle flamme d'enthousiasme, quelle émotion dans ses gestes, dans ses regards, dans tout son être. A ces moments là, son âme d'apôtre se révélait toute entière. Il était orateur.

Je me rappellerai toujours l'enthousiasme qu'il excita dans un auditoire de 800 ouvriers à Tournai. La Belgique était sous le coup de ce projet d'organisation scolaire, dicté par les loges et traduit en loi le 1 juillet 1879. Le point de vue qui le frappait surtout était l'inégalité sacrilège faite entre les enfants du peuple et ceux des classes aisées. Sa parole claire, substantielle et ardente allait à l'esprit. Elle était de haute envergure. Il lui fallait la foule et l'espace, la foule à vaincre en allant à son cœur autant qu'à sa raison, l'espace à remplir de sa voix puissante. Ces auditoires d'ouvriers, ces meetings d'étudiants sincères, mobiles et prompts à l'enthousiasme étaient son milieu préféré. Alors sa grande taille se déployait, son geste prenait de la majesté et de l'ampleur, sa voix vibrait à l'aise, et tout cela,

servi par sa tête fière et intelligente, par l'expression de son visage où se reflétaient si bien les élans de son cœur, rendait sa parole magnifique.

Gustave de la Roche s'était préparé par de fortes études universitaires à cette mission qu'il s'était imposée.

Les connaissances acquises dans ses doctorats en droit et en sciences politiques et administratives l'avaient initié aux questions sociales. Elles s'étaient complétées par de fortes études sur les œuvres de Montalembert, par un essai très-apprécié sur *le travail des femmes et des enfants dans les mines*, par une série d'articles publiés dans des journaux divers, et par plusieurs conférences applaudies, entr'autres aux cercles catholiques de Soignies, Tournai, Mons et Nivelles.

Toutes ses études avaient le même but, et son esprit judicieux savait élaguer ce qui n'était pas parfaitement adéquat à ce but. Il était *l'homme d'une idée*, et c'est ce qui explique que sa prodigieuse activité ait pu suffire à tant de devoirs qu'il s'imposait et qu'il savait toujours remplir fidèlement.

C'est une vertu qui est loin d'être si commune, et comme le disait Louis Veillot « c'est un grand talent lorsqu'on sait faire beaucoup de choses de n'en vouloir faire qu'une. »

Je me représente en effet la vie d'un grand nombre d'entre nous, comme semblable à une charpente faite de pièces diverses, de bois de rallonge sans cesse à renouveler.

Instabilité dans nos positions, changement dans nos goûts, affaissement de nos volontés; joie aujourd'hui, souffrance demain; les sentiments du cœur se succédant et se transformant avec les âges et les individus; souffrance si l'on aime, souffrance si l'on n'aime pas; le bien et la vérité eux-mêmes, tout en ne changeant pas, se modifiant dans leur démonstration et tel argu-

ment qui écrasait hier, ne convaincant plus personne aujourd'hui ! Dans ce dédale, quel bonheur d'avoir cette unité de but que possédait de la Roche.

Sûr alors de soi-même, on va au combat connaissant sa force, connaissant les récompenses de la victoire, indifférent à l'ennemi, avec une sorte d'abandon souriant à Dieu.

Le travail se fonde alors tout entier sur l'esprit de sacrifice et de dévouement, seule source des œuvres vraiment grandes.

Arrière l'évirement mauvais des succès éphémères de la politique ! Tout pour le bien des âmes, pour leur retour ou leur fidélité à la foi et aux vertus chrétiennes !

Voilà le véritable enjeu de la lutte. C'est la pure flamme du foyer, le reste n'en est que la fumée. Alors seulement, foncièrement religieux, vous êtes prêt pour la politique !

II.

LORSQUE les fiers barons féodaux quittaient famille et patrie pour aller arrêter l'Islam, ils remplissaient un devoir social.

Lorsqu'au XVI^{ème} siècle, écoutant les conseils d'Henri IX, ils se reposaient des guerres de religion et « faisaient valoir leurs biens, chassant et jouant de la paume, » ils remplissaient un devoir social.

Lorsqu'Henri de la Rochejaquelein se mettait à la tête des armées vendéennes et, général à 18 ans, se faisait tuer pour conserver encore à la vieille foi française au moins une de ses provinces, il obéissait à une mission.

Lorsque Montalembert courait les hasards du scrutin,

et guerroyait de la parole et de la plume, il remplissait encore un devoir social.

Devoirs de protection et d'exemple corrélatifs au droit de diriger : tout le rôle des classes supérieures est là. Être aux avant-postes, aux postes d'honneur, mais aux postes de péril, partout où le droit est violé, partout où l'Église souffre, tel fut, tel doit être le rôle des classes supérieures. Les conditions changent; les devoirs restent les mêmes.

Mais il importe de s'entendre quand on parle de *classe dirigeante*.

Une classe dirigeante est-elle possible encore dans une époque comme la nôtre, que bouleversent d'incessantes révolutions? Est-elle possible encore dans un pays qui a pris les institutions démocratiques, et donné toute puissance à la loi, aux hommes de lois, au talent? Dépouillée, comme institution, de toute importance dans le mécanisme du gouvernement, les masses lui conserveront-elles encore leur confiance et leur respect?

Qu'on étudie les pays et les époques où la noblesse a eu le plus d'influence : est-ce au moment de sa richesse alors qu'elle tenait tout dans sa main, qu'elle pouvait imposer son influence; ou bien au moment où, pauvre, modeste, vivant au milieu des populations, ne pouvant se faire craindre elle s'est fait aimer, n'a commandé à personne, mais a servi de modèle à tous. Un exemple répondra : c'est l'exemple de la Bretagne pendant la révolution.

Une classe dirigeante n'est pas le fait ni des institutions qui savent lui marquer une place dans le gouvernement, ni de l'esprit national respectueux des coutumes. Tout cela facilite l'influence mais ne la crée pas. Une classe dirigeante est le fait d'elle-même, elle se crée dès qu'un certain nombre d'individus savent se

faire apprécier et se faire suivre en s'adressant aux bons côtés du cœur humain.

Ceux qui déplorent l'antique fidélité, qui la croient perdue sans retour et qui en attribuent la disparition à des causes politiques, aux institutions démocratiques, font erreur.

La désaffection n'arrive chez les dirigés que par l'abandon et l'indifférence des dirigeants.

Qu'on ne vienne donc pas dire que le rôle de la noblesse est fini. Il n'est ni plus ni moins fini qu'autrefois : il est toujours à recommencer comme il l'a toujours été, de même que tout ce qui touche à la prise de possession d'un esprit par un autre esprit, d'un cœur par un autre cœur. Le seul changement, c'est que la place de l'influence personnelle est peut-être plus grande. Je ne vois pas que nos comices refusent davantage l'entrée de nos assemblées parlementaires à l'élite de notre noblesse, quand ils croient trouver chez elle de vrais représentants de leurs intérêts économiques ou de leurs sentiments politiques. Je vois bien que le blason à lui seul n'est plus un passe-port incontesté, mais je ne vois pas non plus qu'il soit un motif d'exclusion.

Enfin (et c'est par là que je rentrerai dans mon sujet) la vie de celui à la mémoire duquel j'écris ces lignes, fut la meilleure confirmation de ce que je viens d'avancer. — Tout jeune homme affranchi des préoccupations de la nécessité se trouve bien vite entraîné dans l'une ou l'autre des deux routes qui s'ouvrent devant lui ; l'une a pour poteau indicateur l'égoïsme, l'autre le devoir.

L'une comme l'autre de ces deux vies peuvent coexister avec une certaine dose de travail, l'emploi de nos forces et l'usage de nos talents. L'une et l'autre

peuvent laisser supposer une existence remplie et une carrière parcourue.

Mais ce qui les différencie, c'est l'application de la loi du devoir : cette loi qui régit chacun de nos actes et qui ne laisse dans le camp de la Sainte Alliance nouvelle que ceux munis du mot de passe « Pour Dieu et la Patrie. »

Je ne parle pas de la vie oisive : de la Roche ne ressentit jamais pour elle, non-seulement une sympathie réprimée, mais même la moindre tentation.

Son jugement sain, sa nature droite et la forte éducation qu'il avait reçue au foyer de la famille, l'avaient mis à l'abri des séductions du doute : ces mêmes éléments devaient le prémunir aussi contre cette vie coupable et vide, contre ce que St. Paul dénommait déjà « *la fascination de la bagatelle.* »

Il avait mis à ce sujet toute sa pensée dans un article qui mériterait d'être cité en entier, tant il renferme d'admirables sentiments.

« Cette vie, au jour le jour, sans but, sans idées, sans travail, abaisse l'homme, enlève peu à peu les idées chrétiennes : toujours au milieu des plaisirs, on finit par ne plus être sensible qu'à cela. La vie de famille disparaît. Le goût s'émousse. La vie factice a tout détruit : même le plaisir. — La richesse et la fortune imposent des obligations. Vous qui en avez, sachez, alors que vous êtes à l'Université, vous préparer à les accomplir plus tard, ne vous habituez pas dès aujourd'hui à une vie oisive, elle vous rendra malheureux. Le bonheur ne consiste qu'à faire son devoir, faites votre devoir, vous trouverez le bonheur. » —

Puis à ceux qui prendraient prétexte de leur isolement « on n'est jamais seul contre l'injustice, on a pour soi Dieu, puis la force naturelle d'une juste cause,

puis le devoir de se défendre, puis la foi qui fait que rien n'est impossible. »

Ses talents, sa haute position, les ardentes sympathies qu'il savait inspirer à tous, les espérances de tout un parti, l'influence particulièrement considérable de sa famille, ne lui avaient pas laissé de doute sur ce que Dieu souhaitait de lui.

Peu lui importait d'ailleurs où la Providence lui aurait marqué sa place. Il lui suffisait de connaître sa volonté.

Dans cette gentilhommière de Thieusies, où s'était épanouie son enfance, il avait appris à regarder le devoir en face.

Il avait appris à « ne mépriser aucune des fonctions nécessaires à la république chrétienne, parce qu'en toutes peuvent se rencontrer trois choses, d'où dépend leur valeur réelle : la volonté de Dieu qui les impose, le bien qui résulte de leur fidèle exercice, et le dévouement du cœur qui en est chargé. »

C'est là le but final de nos efforts. La politique purement humaine n'est qu'un moyen et doit rester au second plan.

Il avait aussi appris à mépriser le luxe, cette mort de toute vie utile : et il se mettait bravement au-dessus des conventions du monde où il vivait.

La noblesse est toujours considérée à elle seule comme une supériorité. A ce titre, dans notre siècle égalitaire, elle doit se faire pardonner sa supériorité par une affabilité d'autant plus grande, et des services d'autant plus désintéressés.

Un des hommes que le mouvement du 10 juin a amené au pouvoir, me le disait récemment : « Nous devons montrer qu'entre tous ceux qui défendent le parti catholique, règne une sainte égalité, l'égalité des soldats enrôlés sous le même drapeau. »

Et c'est ce que Gustave de la Roche exprimait si bien, lorsque dans un de ses chauds mouvements d'éloquence il s'écriait : « Les frères de Louvain, pour être unis, ne se demandent pas d'où ils viennent, ni ce qu'ils font, ils n'ont à produire comme extrait de naissance que leur carte d'étudiant, et comme titre de noblesse, que les preuves de dévouement qu'ils ont données à la mère dont ils sont les fils reconnaissants. » Aussi quelle bienveillance et quelle prévenance dans ses rapports ! Quelle crainte d'offusquer qui que ce soit, par la supériorité de son intelligence ou de sa position, par son extérieur, par sa mise même : montant ou descendant tous les degrés de l'échelle sociale, pour être toujours sur le même échelon que celui avec lequel il se trouvait.

Pour sentir toutes ces nuances et souvent ces faiblesses, il faut, outre une grande délicatesse naturelle, une connaissance parfaite des caractères. Pour ne pas en sourire, il faut plus : une bienveillance affirmée par la charité.

Il avait le diagnostic des individus, ce diagnostic calme, sûr, du médecin qui renferme en lui tout sentiment et reste souriant à toutes les misères.

Il avait l'intuition de l'âme de l'ouvrier surtout. Je l'ai dit plus haut : c'était son auditoire favori ; or dans toutes ses paroles au peuple, jamais une note ne détonait. Il comprenait leurs pensées à eux et eux se reconnaissaient en lui comme s'il eut été lui-même un enfant du peuple. Rare vertu qui constitue la souplesse sans l'hypocrisie et qui produit la cordialité sans la déclamation !

C'était là la force de son apostolat : il le sentait et lui avait fait le sacrifice de ce charme et de cette vertu mondaine qui s'appelle le *chic* ! Croirait-on qu'il

dut lutter toujours contre cette révolte de son sang? Une mise élégante et correcte, des façons froides et distinguées, le fascinaient presque, lui faisaient envie. Pour n'y pas succomber, d'abord il fuyait le danger en fuyant la société des jeunes gens de sa classe, ensuite il cherchait à le diminuer à ses propres yeux en en faisant la satire. Il avait contre ces travers des précautions d'homme ayant peur de la solitude et chantant pour se la cacher à lui-même.

En politique son jugement lui eut donné toujours une influence prépondérante : il avait en tout un coup d'œil prompt et sûr. Un travail qu'il fit sur Montalembert lui fournit l'occasion de montrer sur les erreurs contemporaines une sûreté de doctrine et de principes absolument remarquable.

Aucun entrainement passionné n'altérait d'ailleurs la rectitude de ses solutions.

En prenant Montalembert comme sujet d'étude, on aurait dit qu'il se sentait attiré vers lui par une communauté d'amour et qu'il montrait qu'on pouvait lui appliquer à lui aussi ce que Guizot disait de l'auteur des *Moines d'Occident* : « Il a su réunir dans son âme à un degré rare le respect du passé et le mouvement vers l'avenir, la fidélité à la tradition et le goût de la liberté. » — Rien ne le dépeint mieux. Combien, pour moi, j'admire cette lutte obscure et toujours renouvelée de l'austère et froid raisonnement contre les entrainements de l'imagination et d'une nature ardente. Ah ! elle est souvent pénible cette lutte et le sacrifice est amer. Combattre avec des armes bourgeoises quand les nobles épées de nos pères sont encore là. Parler le langage du XIX^{me} siècle quand le passé vous charme et vous appelle. Acclamer une vie policée quand toutes vos pensées sont pour la vie forte

et saine du Moyen-âge. C'est la tentation des âmes nées trop tard. Elle est noble, mais le devoir et la mission du jour n'en ont que faire. Ces beaux souvenirs d'un autre âge sont à la vie publique de notre siècle ce que ces landes, ces grèves, ces paysages déserts et incultes, « derniers lambeaux d'une poésie primitive, » sont au sol de nos pays industriels, déchirés chaque jour par la main et la herse de l'homme.

Nous n'en sommes plus hélas ! à ce qu'un docteur du XV^{me} siècle appelait d'une façon si touchante la politique « de bonne amour. » La politique moderne de séparation de l'Eglise et de l'Etat, une société divisée de croyances, nous obligent à nous mettre franchement sur le terrain de l'hypothèse pour le rendre habitable à notre foi. C'est une nécessité qu'il faut loyalement accepter, et avec laquelle il faut énergiquement compter. Et c'est ce que Gustave de la Roche avait si bien compris. Chrétien tout d'une pièce dans sa pratique, dans sa doctrine et dans sa foi, il lui coûtait sans doute de ne pouvoir prendre pour base de la lutte l'entière de la doctrine de l'Eglise. Mais les événements ne sont pas au pouvoir d'un homme, Et chercher vraiment Dieu, c'est s'identifier vraiment, du fond du cœur, avec sa volonté sainte présente à tout.



TEL fut celui qui à 27 ans laissa par sa mort, avec de profonds regrets, l'exemple d'une carrière admirablement accomplie.

Telle fut cette vie, qui pourrait se résumer toute entière en ces mots d'un saint Bénédictin : « *Semper aut discere, aut docere, aut scribere, dulce habui.* » *Mon bonheur fut toujours d'apprendre, d'enseigner ou d'écrire pour la plus grande gloire de Dieu.*

RAOUL DU SART DE BOULAND.



Guizot et sa correspondance intime.

QN est toujours heureux d'avoir à parler d'un grand homme et de signaler ses œuvres à l'admiration et au respect des générations qui lui succèdent. Que d'écrivains et d'orateurs ont entre-tenu le public lettré de l'illustre Guizot et de ses écrits ! On l'a jugé tantôt comme philosophe, tantôt comme historien ; celui-là comme critique, celui-ci comme orateur ou comme homme d'Etat ; et toujours on s'est accordé, sauf quelques réserves, à reconnaître la supériorité de Guizot à ces titres divers, dont le moindre immortaliserait un nom.

L'éloquence de Guizot, pour le dire en passant, a été quelque peu contestée. Il fallait un irrécusable témoignage pour la mettre définitivement à l'abri de toute discussion ; ce témoignage fut rendu avec impartialité par un juge assurément autorisé. L'illustre Rachel, un des génies les plus étonnants de la grande école dramatique française, disait un jour, après avoir entendu Guizot : « Ah ! je voudrais bien jouer la tragédie avec cet homme-là ! »



Nous ne nous occuperons, dans ces quelques pages, que de l'homme intime, du Guizot familial, tel que nous le révèlent ses lettres publiées par M^{me} de Witt, née Guizot.

En rééditant le mot devenu si banal de Buffon : « Le style c'est l'homme, » nous croyons qu'on doit l'appliquer avant tout, au style épistolaire. Souvent le style n'est pas l'homme, il n'en est que l'esprit, tandis que le style *épistolaire*, lorsqu'il atteint une perfection même relative, est à la fois l'esprit et le cœur, c'est-à-dire l'homme tout entier. On a dit avec raison de beaucoup d'hommes célèbres, qu'ils se sont peints eux-mêmes en toute vérité dans leurs correspondances et surtout dans leurs correspondances intimes. Il en est ainsi, parmi d'autres illustrations contemporaines, de Lacordaire, d'Ozanam, de Perreyve, de Veuillot, de Joubert et de Montalembert dont la charmante correspondance avec Léon Cornudet vient d'être éditée.

La lettre intime, comme la comprenaient et l'écrivaient ces natures d'élite, est si réellement la révélation détaillée du cœur ! Elle est avec tant de charmes, l'épanchement des secrets de la vie, faite de jours tantôt de soleil, tantôt de nuages, avec ses heures pleines d'enchantements ou de désenchantements ! En un mot, elle remplace l'absent, autant qu'il se peut, et elle se trouve être ainsi fidèle à sa charmante et consolante destination.

Depuis la publication de ses lettres, nous connaissons Guizot sous un jour nouveau. Nous savions l'amour généreux qu'il avait pour Mademoiselle Pauline de Meulan, qui fut la digne compagne de sa vie, et pour Mademoiselle Elisa Dillon, sa seconde épouse après la perte de Pauline, qui la lui avait désignée pour femme en mourant. « Si je meurs, disait-elle,

« (et elle agonisait) je veux qu'il soit malheureux le « moins et le moins longtemps possible. » — Nous savions également l'affection tendre et l'intérêt paternel qu'il portait à ses enfants et à ses petits-enfants, lorsqu'il écrivait, pour les initier à l'étude, de savants « Mémoires » sur les plus importantes questions de l'histoire de France et d'Angleterre. Ce que nous ignorions, c'était l'échange cordial de ces amours et de ces affections du foyer, c'était le commerce réglé par lettres, de l'amitié la plus franche et la plus durable. Bref, nous connaissions la fleur, mais les parfums nous avaient échappé jusqu'ici.

On aurait pu croire aussi que cet homme absorbé par les travaux incessants des charges les plus importantes qu'il remplit, dût ne pas trouver le temps d'entretenir avec les siens une correspondance suivie. Il n'en était rien ; c'était même par cette correspondance qu'il se consolait des déboires de la politique et des agitations continuelles de l'Etat. « Au plus fort des « affaires, dit M. Victor Fournel, Monsieur Guizot « trouvait le temps d'entrer trois ou quatre fois par « jour chez sa mère, qui, après la mort de sa seconde « femme, avait pris en ses mains vigilantes l'adminis- « tration du ménage et la direction des enfants. Ceux- « ci ne pouvaient l'embrasser qu'à la dérobée, entre « deux audiences, mais ils l'embrassaient. De son « ambassade de Londres ou de l'Hôtel du ministère, « lorsque la famille l'avait devancé dans la retraite du « Val-Richer, il écrivait chaque jour s'occupant de « l'éducation des enfants, entrant dans tous les détails « de leurs études, s'intéressant aux fraises et aux ceri- « ses du jardin, à la jument Bradamante, qui, malgré « ce nom à panache, paraît avoir été une bonne vieille « bête bien tranquille et tout-à-fait indigne d'être chan-

« tée par l'Arioste; décrivant les dîners et les toasts
« officiels, racontant des anecdotes à ses petits enfants
« pour les égayer. » (1)

Deux choses nous ont surtout frappé dans la suite des lettres de Monsieur Guizot. C'est, d'une part, l'amour inaltérable, l'affection toujours égale qu'il porte à ceux qu'il aime, et dont il est plutôt adoré qu'aimé; d'autre part, c'est l'idée de Dieu, qu'il voit présent à tous les événements de la vie politique et de la vie privée. Certainement nous ne voulons pas faire de Guizot un catholique, mais il était un ferme chrétien et un croyant. « Une grande conviction chez lui, dit « Frédéric Godefroy, c'était la nécessité des idées reli-
« gieuses. Jamais il n'avait parlé de la Religion,
« qu'avec un langage relevé, solennel, austère. L'épreuve
« de 1848 et les appréhensions pour l'avenir du pays
« le portèrent à en prendre encore plus hautement la
« défense. Tel fut l'objet de plusieurs publications fort
« remarquées, très chrétiennes et presque catholiques. »

Nous allons mettre en relief particulièrement le premier de ces traits caractéristiques de la correspondance intime de Guizot. Pour l'autre point que nous signalons, nous renvoyons nos lecteurs à une étude intéressante de L. Gautier, sur les croyances réelles et les convictions plus ou moins fermes de Guizot. (2)
— On nous pardonnera sans peine, les fréquentes citations que nous ferons; la nature même de notre travail l'exige.

(1) *Figures d'hier et d'aujourd'hui.*

(2) *Vingt nouveaux portraits*, par L. GAUTIER.



LE premier amour de Guizot et le plus légitime fut naturellement pour sa mère. Avant le mariage de son fils, Madame Guizot est la chère et préférée confidente de toutes ses pensées. C'est encore auprès de sa mère et dans l'idée de Dieu, qu'après la disparition presque soudaine de ses deux compagnes bien-aimées, Guizot trouvera le secret des plus réelles consolations. Le fils ne dédaignait pas, dans sa correspondance, d'entretenir sa mère des affaires de la politique courante; mais le ton général des lettres qu'il lui adresse est celui de l'amour filial le plus parfait. Il ne peut assez redire cet amour à celle qui lui a donné le jour et il cherche dans l'idée immuable de Dieu, une assurance pour l'éternelle durée de ce sentiment filial. Il écrivait à sa mère, le 28 octobre 1810 (il avait 23 ans), ces lignes imprégnées des plus pures émotions ; « Tu ne sais pas comme je t'aime, « ma chère maman, je te le dis bien peu, et en « général je te parle peu de mes sentiments; cela « me désole, quand je crois voir que tu n'y comptes « pas comme je le voudrais, mais sois sûre que tu es « nécessaire à ma vie, que je pense continuellement à « toi, que je serai toujours pour toi, tout ce que « peut-être le fils le plus tendre, et que j'espère que « ma vie entière ne sera pour toi qu'une source de « plaisirs; non que je la croie à l'abri des peines, et « que par conséquent je n'en prévoie aucune pour toi; « je sais trop combien il est aisé de souffrir, et « combien cela dure, mais nous apprendrons tous les « jours davantage que les peines sont inévitables, que « nous ne sommes pas placés ici pour être heureux, « et qu'en nous résignant à notre destination, nous « trouvons en nous d'inépuisables forces. Nous nous

« aimerons toujours; un jour nous vivrons ensemble; « abandonnons le reste à la Providence... » (1)

Nous le demandons à nos lecteurs, est-ce que l'amour filial peut trouver des termes plus expansifs et s'abriter sous de plus sûrs auspices?

Au mois d'avril de l'année 1812, François Guizot épousait Mademoiselle Pauline de Meulan. La correspondance de Guizot, telle que nous l'a livrée Madame de Witt, ne renferme que huit lettres adressées par lui à son épouse Pauline. Inutile de dire qu'il y en eut d'autres sans doute égarées, ou qu'on a aimé à garder secrètes. Celles que nous avons lues émeuvent par les sentiments qu'elles expriment de l'amour le plus fort et le plus tendre à la fois qu'il puisse y avoir sur la terre : de l'amour conjugal. En terminant une de ses lettres, Guizot écrivait à Pauline : « Ah! « Dieu a fort bien fait de prendre une côte à Adam « pour en faire Eve, mais il aurait dû ne pas « les séparer complètement, les laisser encore tenir « l'un à l'autre de je ne sais quelle façon qui rendît « l'absence impossible! » (2)

Voici le portrait de Mademoiselle de Meulan tel que Monsieur Guizot, encore jeune homme, le traçait à sa mère, dans une lettre datée du 22 août 1811 : « Cette excellente Pauline est bien heureuse de m'avoir « ici, et sa tendresse me va à l'âme au-delà de tout « ce que je puis dire : j'ai besoin de t'en parler « comme du bonheur le plus grand et le plus sûr « de ma vie; j'ai peine à m'imaginer que tu ne con- « nais pas comme moi ce caractère si élevé et si « simple, cette âme si tendre et si forte, cette humeur

(1) Lettre 1^{re}.

(2) Lettre 5^e.

« si active et si douce;... depuis que je la connais,
« et il y aura bientôt cinq ans, j'ai senti chaque jour
« mon estime et mon affection pour elle s'accroître à
« mesure que je la voyais davantage; elle est de ce
« petit nombre d'êtres dont on ne peut jamais épuiser,
« en vivant avec eux, les qualités et les vertus; ce
« qu'il y a de certain, c'est que tout ce que j'ai pu
« gagner en raison et en vraie bonté, n'a servi qu'à
« me faire mieux apprécier et aimer davantage une
« personne beaucoup plus distinguée qu'elle ne paraît
« l'être, et bien supérieure encore à ce qu'on pense
« d'elle. Je vois avec une joie profonde la considéra-
« tion, l'affection, la confiance dont elle est entourée
« et qu'elle inspire à tous ceux qui l'approchent. Je n'ai
« certes pas besoin de l'opinion des autres pour con-
« naître le prix du bien que je possède dans sa
« tendresse, mais je jouis vivement de voir ce bien
« apprécié par tous ceux dont l'opinion a quelque
« poids à mes yeux. Quand je pense qu'aucun de
« ceux qui l'ont vue depuis sa jeunesse, ne peut se
« rappeler d'elle un moment de faiblesse, d'injustice,
« d'aigreur, et qu'elle est cependant simple et timide
« comme toutes les femmes, je me demande ce que
« j'ai fait pour obtenir du ciel un tel bien : du moins
« je le mériterai, et je ne serai point coupable d'in-
« gratitude. » (1)

On voit clairement, après avoir lu ce portrait, quelle haute idée Guizot se faisait de cette jeune personne, qui, dans son foyer, après le mariage, remplit toujours si dignement les devoirs austères d'épouse et de mère. Nous n'avons pas à faire ici

(1) Lettre 2^e.

une étude complète sur Pauline de Meulan, ni à redire les qualités tout à fait supérieures de l'esprit de cette femme; d'autant moins que Sainte-Beuve en écrit longuement dans ses « Portraits. » Rappelons toutefois le trait final de l'éminent critique : « Madame Pauline « de Meulan, dit-il, n'a eu que Madame de Staël « supérieure à elle, non par la pensée, mais seulement « par quelques dons. » (1)

Cependant, un jour, le foyer de Guizot s'était trouvé tout-à-coup vide et froid; Pauline avait disparu dans la mort. « Le premier août 1827, au terme de « sa longue maladie, à 10 heures du matin, elle (P. « de Meulan) pria son mari de lui faire quelque bonne « lecture; il lui lut une lettre de Fénelon pour une « personne malade, et l'ayant finie, il passa à un ser- « mon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme; pendant « qu'il lisait, elle expira. » (2) On l'ensevelit comme elle l'avait désiré, selon le rit de l'église réformée à laquelle appartenait son mari.

Il nous restera toujours le regret de n'avoir pas rencontré ces deux âmes d'élite au sein même du catholicisme; et nous sommes naturellement amené à leur appliquer, en l'accommodant à notre sujet, le vers célèbre du grand tragique français, à propos d'une autre Pauline illustre : « elles avaient trop de vertus, ces « deux âmes, pour n'être pas chrétiennes, » mais chrétiennes dans le sens le plus catholique du mot. Monsieur Guizot était malheureusement protestant. Pauline de Meulan, née catholique, avait été « atteinte « de bonne heure par l'indifférence qu'on respirait dans « l'atmosphère du siècle; elle revint après des doutes

(1) *Portraits de femmes*, par SAINTE-BEUVE.

(2) *ibid.*

« qui ne furent jamais hostiles ni systématiques, à un
 « déisme chrétien très fervent, à une véritable piété :
 « elle s'y reposa, elle s'y apaisa. La prière, comme un
 « entretien avec l'Être tout-puissant et bon, la fortifiait,
 « la consolait. » (1) Hélas! qu'il y a loin du déisme
 chrétien (!) même le plus fervent, à la vie surnaturelle
 du catholicisme!

Après la mort de sa première femme, l'époux
 infortuné écrivait à Monsieur le Barante, le 27 septembre
 1827 : « Je suis comme un homme qui n'a plus de
 « chez lui et qui passera désormais sa vie dans la rue.
 « Je me sens détaché de moi-même, sans personnalité
 « intime; j'appartiens tout entier à l'activité.... Vous
 « savez ce que c'est pour un honnête ouvrier qui a
 « fini sa journée que de rentrer chez lui, de retrouver
 « sa femme, ses enfants, sa chambre, son feu, de se
 « reposer au sein de cette existence à la fois person-
 « nelle et sympathique, où l'homme ne songe plus à
 « rien, excepté à lui-même, à ses affections et à son
 « bonheur. Je ne finirai plus ma journée, je ne rentrerai
 « plus chez moi, je ne retrouverai plus la sympathie
 « dans la vie intérieure de l'âme. Je vivrai toujours
 « au dehors, toujours en travail. Là aussi le vide sera
 « immense; car là aussi je n'étais pas seul; là aussi
 « la sympathie me suivait, amenant avec elle le
 « bonheur. » (2)

Suivant ses inclinations et pour se conformer à la
 dernière volonté de sa compagne mourante, Monsieur
 Guizot épousa vers la fin de l'année 1828, Mademoiselle
 Elisa Dillon, la nièce de Pauline de Meulan. Il lui
 écrivait peu de jours avant le mariage, une lettre que

(1) *Portraits de femmes*, par SAINTE-BEUVE.

(2) Lettre 23^e.

nous citerons presque en entier, à cause des justes observations qu'elle renferme sur l'éducation première de l'enfant : « On pouvait quelquefois trouver à Pauline « avec son fils, trop de laisser-aller, une sympathie un « peu trop complaisante; mais une heure après, elle « était impitoyable avec lui sur le moindre défaut de « sincérité, sur la moindre apparence de lâcheté ou « d'égoïsme, et elle excellait à développer en lui, les « sentiments les plus propres à combattre, à corriger « les inconvénients qu'elle n'attaquait pas directement. « *C'est là, mon amie, la condition des âmes très « actives, des esprits très riches; on les voit agir en « un sens, on s'écrie qu'ils vont trop loin, on triomphe « de ce qu'ils s'écartent des pratiques ordinaires; on ne « prévoit pas que tout à l'heure leur inépuisable « activité les portera de l'autre côté, que leur richesse « se déploiera en tous sens et fera naître successive- « ment toutes sortes de fruits; et, lors même que « cela arrive, on ne fait pas le rapprochement, on ne « sait pas s'apercevoir de la variété des influences « exercées, des effets produits. Tu le verras, mon Elisa, « ce qui importe le plus, c'est de penser à tout, de « tout développer, de toucher à toutes les cordes, « d'avoir une idée, un sentiment à provoquer dans « chaque occasion, sur chaque fait; il ne faut pas « craindre d'abonder un peu chaque fois dans l'impres- « sion ou le besoin du moment; peu à peu, avec le « temps, toutes les actions se combinent, se tempèrent, « et le développement s'accomplit, varié, étendu, tel « qu'il doit être pour employer toutes les facultés de « la nature et suffire à toutes les chances de la vie. » (1)*

(1) Lettre 27^e.

Guizot reporta sur sa seconde épouse tout l'amour qu'il avait voué à la première. Son foyer redevint joyeux et se réchauffa, mais pour quelques années seulement. Madame Elisa Guizot mourut le 11 mars 1833, deux mois après la naissance de son fils Guillaume. Ce douloureux événement inspira à Guizot les lignes suivantes d'une lettre adressée à Madame Decoux, le 4 juin de la même année : « J'ai besoin de la solitude
 « la plus absolue pour me retrouver avec elle. Quand
 « je suis seul, tout à fait seul, assis dans mon fauteuil,
 « à côté de son lit, en face de son portrait, ses lettres
 « sur ma table, alors du moins, si elle n'est plus là,
 « je suis, moi, tout à elle, et je possède tout ce qui
 « me reste d'elle, et je lui livre toute ma pensée,
 « toute mon âme, comme je le faisais chaque soir,
 « quand nous nous réunissions pour ne plus nous
 « séparer jusqu'au lendemain. C'est un douloureux,
 « un déchirant plaisir que de copier ainsi une heure
 « ou deux, mon bonheur passé, notre vie commune,
 « de penser à moi seul, ce que je lui aurais dit, de
 « me dire moi-même ce qu'elle m'aurait dit; c'est
 « pourtant le seul moment qui ne me soit pas un
 « odieux fardeau, le seul qui ne soit pas tout mensonge
 « et contrainte. J'ai repris quelques uns des livres que
 « nous avons lus ensemble, Pétrarque entre autres qui
 « la charmait; je marque, je copie les passages qui lui
 « auraient plu, particulièrement ceux où je retrouve
 « mes propres sentiments, et, si je me le permettais,
 « je passerais la nuit à rechercher ainsi toutes sortes
 « de moyens, à employer tous les artifices imaginables,
 « pour retrouver quelque chose de ce qui serait, si
 « elle était là. » (1)

(1) Lettre 43^e.

Ce fut après ces coups réitérés de la douleur, que Guizot sentit profondément combien il pouvait trouver de consolation dans l'idée de Dieu, dans le travail et dans l'amitié. L'amitié! Guizot la comprit comme il avait compris l'amour maternel et l'amour conjugal. C'était, pour lui, l'union libre et désintéressée de deux âmes dans l'amour du bien, il la voulait pure et durable, ou plutôt éternelle. L'oubli, qu'on a appelé le « second linceul des morts », mais qui, hélas! enveloppe aussi quelquefois les vivants, lui paraissait un crime. « Dans « le cours ordinaire de la vie, écrivait-il à Monsieur « de Rémusat, les plus profondes amitiés ne diffèrent « guère extérieurement des autres relations habituelles, « mais quand arrivent ces épreuves aiguës qui pénètrent « jusqu'au fond de l'âme et manifestent toute la vérité, « alors on voit qu'on aime et combien on aime.... « C'est mon plus grand sujet d'irritation contre les « hommes et le monde que le besoin et la facilité de « l'oubli. Je suis encore jeune, mais déjà depuis long- « temps la vraie mesure de la force des âmes est pour « moi dans la durée d'une juste douleur. Il la faut « supporter en la retenant; vous êtes fait pour ne vous « point abattre et ne point oublier; ce n'est pas dans « la faiblesse qu'il faut chercher des ressources contre « la faiblesse.... Il n'est pas vrai que le temps console; « il efface, et c'est une honte que de se consoler de « la sorte. » (1)

Ce n'était certainement pas une amitié vulgaire et capricieuse que Guizot vouait à ses amis. C'était au contraire cette amitié avivée par une continuelle sympathie, et dont parle dans un de ses écrits célèbres,

(1) Lettre 12^e.

un homme qui a tendrement aimé, et qu'en retour, on aimera toujours davantage. « L'aliment de l'amitié, a « écrit le Père Lacordaire, est une convenance imma- « térielle entre deux âmes, une ressemblance mystérieuse « entre l'invisible beauté de l'une et de l'autre, beauté « que les sens peuvent apercevoir dans les révélations « de la physionomie, mais que l'épanchement d'une « confiance qui s'accroît par elle-même, manifeste plus « sûrement encore, jusqu'à ce qu'enfin la lumière se « fasse sans ombres et sans limites, et que l'amitié « devienne la possession réciproque de deux pensées, « de deux vouloirs, de deux vertus, de deux existences « libres de se séparer toujours et ne se séparant « jamais. » (1) — Rapprochons de ces admirables lignes de l'illustre dominicain, un passage d'une lettre de Guizot, où il parle, lui aussi, de cette convenance immatérielle entre deux âmes : de la sympathie. Il écrit à Monsieur de Rémusat, le 9 octobre 1827 : « Je puis, il est vrai, me passer de sympathie, comme « on peut se passer de tout; mais quand j'en retrouve « un peu quelque ombre, je ne comprends plus com- « ment on s'en passe. C'est un plaisir si immense! « C'est tout autre chose qu'un plaisir, tout autre « chose que ce qu'on appelle le bonheur; c'est le « sentiment de la vie même; à lui tout seul, l'homme « ne se sent pas vivre; il a besoin d'une âme au « dehors, pour sentir son âme, comme d'un miroir « pour voir son visage. C'est là le pouvoir de la « sympathie; elle met l'homme en présence et en « possession de sa vie intérieure; elle le fait jouir de « tout ce qui passe en lui, de ce qu'il sent, de ce

(1) *Sainte Marie Madeleine*, par le P. LACORDAIRE.

« qu'il pense, de ce qu'il dit, des impressions les plus
« fugitives, comme les plus profondes de tout son être
« enfin, qui, sans ce reflet et s'il ne se contemple et
« ne se complète dans un autre, se demeure presque
« inconnu, étranger à lui-même, et ne s'aperçoit sou-
« vent que comme un fardeau. C'est pourquoi quand
« la sympathie a été complète et manque tout à coup,
« la souffrance est si vive, l'âme se sent comme brus-
« quement obscurcie et mutilée, refoulée sur elle-même,
« ramenée à la solitude, elle ne peut plus jouir de
« sa nature et de son énergie; il se passe en elle,
« mille choses qui lui seraient d'une extrême douceur,
« si elles retentissaient dans une autre âme, et dont
« elle n'a plus qu'une conscience vague, fatigante,
« douloureuse. » (1) — Il faut bien le dire, Guizot
était tout à fait étranger à l'enseignement de l'école
sublime où Lacordaire puisa les leçons de l'amour et
de l'amitié. C'est qu'en effet la vraie charité sous
toutes ses formes, prend sa source au Calvaire et
commence à se répandre sur le monde du pied même
de la Croix. Ceux qui ne la cherchent pas là, peuvent
la rencontrer, il est vrai, mais rarement et toujours
imparfaitement: encore leur faudra-t-il, en tous cas,
une nature singulièrement honnête, pour jouir en paix
avec eux-mêmes, de la sympathie et de l'amitié. Cette
exception fut le cas, croyons-nous, pour Monsieur Guizot.
Assurément lui, qui parlait en termes si élevés de
l'amitié, était digne d'en bénéficier et de trouver en
elle les fortes consolations, autant qu'il se peut en
dehors du catholicisme!

Les principaux amis de Monsieur Guizot, ceux

(1) Lettre 24°.

du moins dont sa correspondance nous a révélé les noms, furent Monsieur de Rémusat, Monsieur de Barante, le duc de Broglie, lord Aberdeen et L. Vitet. C'est dans une lettre adressée à ce dernier du Val-Richer, 30 juin 1861, que Guizot juge Renan, d'un mot, en homme qui le connaissait sans le subir. Par cette lettre, Guizot priait Vitet d'écrire un article dans la « Revue des deux Mondes », au sujet de ses « Mémoires » qu'il venait de publier. « Il n'y a encore eu là, » ajoutait-il, à propos de mes « Mémoires », que « l'article de Renan, sur les deux premiers volumes, » sonate assez brillante où Renan s'est amusé à donner « ses propres variations sur le thème, plus qu'il ne s'est occupé du thème. » (1) — Comme c'est bien lui, toujours lui! Renan virtuose, Renan joueur de flûte! Nous signalons ici, pour mémoire, l'indignation qu'excita dans l'âme de l'honnête protestant, la « vie de Jésus » par Renan. « C'est un Jésus-Christ faux et impossible, » écrivait-il dans ses « Méditations, » fait de main « d'homme, qui prétend détrôner le Jésus-Christ réel « et vivant, Fils de Dieu. » Quelle admirable profession de foi dans le cœur et sur les lèvres d'un protestant! Nous pouvons dire de Guizot protestant qu'il a été souvent des nôtres, comme Tertullien le disait de Sénèque païen : « *Seneca sæpe noster.* » Monsieur Guizot avait pris aussi en singulière affection l'abbé Gratry devenu plus tard le célèbre Oratorien que l'on connaît. « Je sympathise profondément avec vous, » lui écrivait-il; et dans une lettre à Madame Lenormant, il s'en exprime clairement : « J'ai reçu du Père Gratry, » dit-il, une excellente et charmante lettre. Je lui aurais

(1) Lettre 129^e.

« déjà répondu si j'avais su où le prendre. Son adresse
« varie beaucoup plus que sa foi. Il y a peu d'hommes
« à la sympathie de qui je tiens autant qu'à la sienne.
« Et j'y compte à peu près autant que j'y tiens. » (1)
Ces lignes font en même temps l'éloge des deux
illustres amis.

Les femmes célèbres qui entrèrent dans l'intimité
de Guizot, furent la duchesse de Broglie, M^{me} Auguste
de Gasparin, M^{me} Lenormant et la comtesse de Mollien.
— Le recueil des lettres de Guizot n'en contient que
quelques-unes adressées par lui à ses enfants, mais
dans toutes ses lettres de famille il y a toujours un,
mot ardent d'amour paternel pour sa chère petite répu-
blique. Il veille avec tant de sollicitude à ce que l'ordre
y règne et à ce que l'éducation y soit forte et sérieuse!
Il ne dédaigne pas de descendre quelquefois jusqu'aux
moindres détails, et alors le grave homme d'Etat se
déride, pour laisser courir sur ses lèvres, un sourire
indulgent de père ou d'aïeul. Ainsi un jour : « Hen-
« riette est grondée, parce qu'elle ignore absolument
« l'usage de la virgule et qu'elle écrit tout d'une
« traite, sans le moindre signe de repos. Son père
« lui explique très bien l'usage et la nécessité de la
« ponctuation. Mais alors dans le désir de contenter
« son papa, Mademoiselle Henriette fourre des virgules
« partout, si bien qu'au risque de paraître contrariant,
« ce papa-ministre est obligé de réprimer un tel excès
« de zèle, et d'expliquer que les virgules sont une
« bonne chose, sans doute, mais qu'il n'y a aucune
« raison pour les prodiguer ainsi. » (2)

Il y a encore une lettre charmante, une des plus

(1) Lettre 134^e.

(2) *Figures d'hier et d'aujourd'hui*, V. FOURNEL.

charmantes de tout le recueil, également adressée à Mademoiselle Henriette Guizot. L'enfant s'était alarmée à tort, sans doute, de sa légèreté. Le père lui répondit de Londres : « Non, ma chère Henriette, tu n'es pas « légère. Il ne faut pas se tromper sur soi-même et « se croire les défauts qu'on n'a pas. Voici pourquoi « tu n'es pas légère : 1^o Tu as l'esprit sérieux et « juste..... 2^o Tu as le sentiment du devoir..... 3^o Enfin, « tu es aussi naturellement pieuse, la pensée de Dieu « t'est habituellement présente, et pénètre sans efforts « dans toutes tes idées et tous tes sentiments. Ce ne « sont pas encore là, ma chère enfant, de vraies qua- « lités, car il n'y a encore en toi rien d'assez éprouvé, « d'assez éprouvé pour mériter ce nom; ce sont de « bonnes et heureuses dispositions dont tu dois remer- « cier Dieu qui te les a données, et qui t'éloignent « de la légèreté.

« En sorte que tu serais plus coupable qu'un « autre, si tu étais légère; car Dieu a mis en toi les « instincts, les goûts, les penchants, les facultés qui « nous aident à n'être pas légers en nous aidant et « nous portant à réfléchir sérieusement, à acquérir des « idées justes, des convictions profondes, et à agir « selon notre conviction; même avec ces bonnes dis- « positions, ma chère Henriette, il faut toujours se « défendre de la légèreté, car nous sommes tous enclins « à nous y laisser aller, c'est-à-dire, à ne pas réfléchir, « à ne pas agir assez sérieusement. Et dans ce travail « continu pour nous défendre de la légèreté, nous « avons besoin de recourir sans cesse à Dieu, de « demander et de recevoir son appui, *car nous sommes « trop faibles pour nous soutenir et nous sauver seuls, « et par notre propre force, dans les épreuves de la « vie*; nous sommes, pendant toute notre vie, des

« enfants à l'égard de Dieu; nous avons, toute notre
 « vie, besoin de sa lumière et de son secours, comme
 « nous avons besoin, dans notre enfance, de la raison
 « et du secours de nos parents. Je vois avec grand
 « plaisir, ma chère enfant, que tu es envers Dieu
 « dans une disposition modeste, que tu sens la
 « nécessité de son appui, et que tu le lui demandes
 « habituellement. Sois dans une disposition analogue
 « envers les personnes qui t'entourent; ne te regarde
 « pas comme sûre d'avoir raison contre elles et sans
 « elles; applique-toi à ne pas avoir plus d'amour-
 « propre avec les hommes qu'avec Dieu lui-même. Les
 « hommes ne méritent certainement pas que tu humilies
 « ton esprit devant eux comme devant Dieu. Mais ils
 « ont aussi leur esprit comme toi le tien; ils savent
 « tous, même les plus ignorants, des choses que tu
 « ne sais pas.

« *Il y a toujours quelque chose à apprendre de*
 « *tout homme*, et jamais une bonne raison de dédaigner
 « les idées d'autrui. Tu as, en effet, trop d'amour-
 « propre, mon enfant, c'est-à-dire, trop de confiance en
 « toi-même et trop de plaisir à te croire ou à te
 « montrer supérieure aux autres. Pense toujours à ce
 « défaut-là. » (1)

Il y a dans les lignes qui précèdent, comme un souffle de l'Imitation de Jésus-Christ. — Dans une autre lettre à Henriette, après l'avoir mise en garde contre l'orgueil, la présomption et l'amour-propre, il ajoute :

« Point d'humilité exagérée ou affectée d'ailleurs,
 « ma chère enfant; il faut avoir le cœur et l'esprit
 « profondément modestes, car nous sommes toujours,
 « même les meilleurs, infiniment au-dessous de ce que

(1) Lettre 69^e.

« nous devrions être; nous avons continuellement be-
 « soin du secours de Dieu, et nous ne lui apportons
 « jamais nous-mêmes en retour de ce qu'il nous donne,
 « tout ce que nous pourrions. Mais la modestie
 « n'exclut point en nous le sentiment de ce que
 « nous valons, et la dignité, la fierté morales qui
 « naissent de ce sentiment. » (1)

Qu'on nous permette de faire encore une citation dans le même ordre d'idées; elle est extraite d'une lettre à Madame Lenormant. « Deux mots seulement de
 « votre lettre, sur lesquels je veux, non pas vous avoir
 « répondu, mais vous dire tout de suite ce qu'il y a
 « réellement en moi. En fait de *soumission* à Dieu,
 « j'ose croire qu'il n'y en a point de plus entière que
 « la mienne. Elle a été mise à l'épreuve. J'ai été bien
 « frappé au fond de l'esprit comme du cœur, dans la
 « vie privée et dans la vie publique. Jamais un mur-
 « mure ne s'est élevé je ne dis pas sur mes lèvres,
 « mais dans mon âme. J'ai tout accepté non seulement
 « sans rébellion intérieure, mais avec confiance. Les
 « voies de Dieu ne sont pas nos voies, dans notre des-
 « tinée personnelle, comme dans celles du monde : je
 « ne sais ni le motif ni le but des voies de Dieu,
 « mais je crois en Dieu; et la foi, c'est la confiance
 « dans la soumission. Quant à l'*humilité*, je suis con-
 « vaincu que Dieu me trouve humble, car il sait,
 « il voit combien est profond et constant en moi le
 « sentiment de sa force et de ma faiblesse, de sa
 « perfection et de mon imperfection. Je crois la science
 « et la puissance humaine infiniment plus petites et
 « plus limitées que ne le disent les philosophes les plus
 « modestes et les théologiens les plus fervents; je crois

(1) Lettre 71^e.

« que la vertu humaine ne saurait se suffire à elle-même, et que les meilleurs hommes ne marchent pas longtemps droit si Dieu ne les mène, et ne restent pas longtemps debout, s'il ne les soutient. » (1)



Nous sommes arrivé au terme de notre travail. Nous aurions pu l'étendre beaucoup, il est vrai, mais nous nous sommes borné à ce qui nous a paru le meilleur. On lira, on relira cette correspondance et on y trouvera encore bien des perles que nous n'avons pas vues sans doute, ou que le temps et l'espace ne nous ont pas permis de mettre sous les yeux du lecteur. Il nous semble pourtant que ce que nous avons dit, suffit à faire connaître Guizot pieux, intime et familier. — C'était notre but. — Nous pensons avec V. Fournel qu' « après avoir parcouru ces fragments d'une correspondance toujours active avec sa mère, ses deux femmes, ses enfants, ses amis, on connaît mieux Monsieur Guizot, qu'après avoir lu les ouvrages où il n'a mis que de sa pensée, sans y mettre de son âme. »

François Guizot passa les derniers jours de sa vie dans un état de tranquille sommeil. Nous espérons qu'au seuil de l'Eternité redoutable, ce sommeil aura été pour son âme, un temps de pieux recueillement, et pour son esprit, un temps de claire et complète intelligence des choses de l'autre vie. On aura certainement été frappé, dans les citations que nous avons faites, de l'insistance avec laquelle Guizot prenait plaisir à se rappeler ou à rappeler à d'autres, l'idée de Dieu et des choses qui mènent à Dieu.

L'ABBÉ A. COUSOT.

(1) Lettre 116^e.



LE DROIT D'ENTRÉE

SUR

LES GRAINS.

TOUS les amis de l'agriculture nationale se sont vivement préoccupés ces temps derniers de la nécessité d'apporter remède à la crise agricole qui sévit en Belgique.

Parmi les moyens propres à être mis en œuvre pour venir au secours de l'agriculteur, des esprits sérieux et pratiques ont devant le public, dans la presse et au parlement ardemment préconisé le rétablissement d'un droit modique d'entrée sur les grains étrangers.

MM. le baron d'Huart et le comte Vilain XIII au Sénat, MM. T'Serstevens, Proost et le comte vander Straeten, etc..., au sein de la Société centrale d'agriculture de Belgique, furent les premiers qui levèrent résolument le drapeau de la révolte contre la théorie du libre échange à outrance.

Ceci se passait au début de l'année 1884. Le clan entier des économistes libres échangistes se leva aussitôt contre les réactionnaires.

Devant les Chambres, l'établissement d'un droit

compensateur fut combattu par MM. Rolin et Graux, alors ministres. M. le Hardy de Beaulieu défendit la doctrine pure devant les agriculteurs de la Société de Brabant-Hainaut; enfin, plus près de nous, le Journal l'*Akkerbouw* se félicita hautement dans son numéro du 11 mai 1884, d'avoir de tout temps professé les théories du savant économiste brabançon.

La question en litige méritait une discussion sérieuse et approfondie; elle eut dû se débattre entre les agronomes et les économistes. Le moment malheureux où elle fut mise en discussion; l'enceinte même du parlement où la première escarmouche s'engagea entre les libres échangistes à outrance et les partisans de la protection modérée; la personnalité même de ces derniers, tous membres de l'opposition parlementaire, tout se réunit pour transformer le caractère vrai du problème.

D'une question d'ordre matériel économique et fiscal on fit une question politique. L'Impôt du grain devint l'Impôt du pain.

Devant les menaces du scrutin des grandes villes, les hommes politiques se défendirent énergiquement pour la plupart d'avoir jamais songé à imposer l'importation des grains, et les partisans avoués de cette mesure fiscale se virent contraints de renoncer pour le moment à une lutte inutile et sans chance de succès.

Ecartée du domaine législatif, la question appartient aujourd'hui tout entière à la discussion pratique et scientifique, vrai terrain où elle eut dû se trouver élucidée avant de paraître sur un plus grand théâtre. La Revue nous a semblé offrir à la discussion du litige l'arène pacifique qu'elle réclame, c'est ce qui nous a engagé à nous servir de son intermédiaire pour livrer au public les idées d'un modeste campagnard sur cette question vitale pour les intérêts de tous ceux qui l'entourent.

Le discours de Monsieur le Hardy de Beaulieu aux membres de la Société agricole de Brabant-Hainaut, à l'assemblée générale du 20 avril 1884, résumant en quelque sorte les principales objections des économistes opposants, c'est surtout la réfutation de ce plaidoyer que nous visons dans ces lignes.



Pour s'opposer à la création du droit d'entrée, Monsieur le Hardy s'appuie sur l'insuffisance de la production nationale. Celle-ci ne peut satisfaire aux besoins de la consommation. L'orateur évoque le spectre de la famine. Passant ensuite à un autre ordre d'idées, il prétend démontrer l'inefficacité du droit d'entrée au point de vue du relèvement des prix.

Pour établir sa thèse, M. le Hardy interroge les mercuriales des pays voisins et protectionnistes. Les prix moyens sont, dit-il, moins élevés dans ces pays que dans le nôtre.



Il nous étonne de voir un économiste aussi sérieux que Monsieur le Hardy, appeler à son secours dans une question de l'importance de celle qui nous occupe un argument fantastique et de si peu de valeur que le spectre chimérique de la famine.

Cet épouvantail ne saurait effrayer aucun homme sérieux.

L'industrie agricole ne réclame en aucune manière l'établissement d'un droit élevé au point d'être *prohibitif*. Lourdemment chargé par l'impôt, le cultivateur demande au gouvernement d'établir sur les grains importés un droit léger, compensateur, qui lui permette d'offrir

ses marchandises sur le marché national dans des conditions d'égalité réelle avec le producteur étranger, qui chez lui échappe à l'impôt ou paie des droits minimes.

Les droits payés par l'étranger aux douanes françaises et allemandes n'ont jamais entraîné les conséquences terribles de la famine.

Quant à nous, nous sommes persuadés, que l'on peut sans présomption affirmer que dans nos pays civilisés pareil fléau est peu à craindre. La rapidité des moyens de transport et la facilité des relations transatlantiques en ont écarté, semble-t-il, pour jamais la menace. Il faudrait supposer le cas d'une disette universelle pour justifier la crainte de la famine. En pareille occurrence, la liberté de l'importation serait inefficace à obvier au mal. Une mesure législative temporaire pourrait du reste, en cas de péril imminent, rétablir la libre entrée des grains.

L'épouvantail de la famine écarté, nous rencontrons un argument qui, paraissant plus sérieux au premier abord, ne l'est point après examen. L'établissement du droit d'entrée n'influe point, dit-on, sur le prix des grains, l'expérience acquise en Allemagne et en France prouve que l'existence du droit amène parfois la baisse des prix.

Ici je demande aux économistes et en particulier à M. le Hardy de se mettre d'accord avec eux-mêmes, ou tout au moins de tourner la page avant de se contredire. Il semble étrange, en effet, de voir un orateur, sans reprendre haleine, après avoir proclamé l'iniquité d'un impôt qui doit relever le prix du pain nécessaire à la subsistance du peuple, d'un même contexte, comme s'exprimeraient nos juristes, venir certifier qu'il nous a daubés, et que non seulement le droit

d'entrée n'amènera aucun relèvement des prix, mais qu'il nous faudra nous considérer comme trop heureux, s'il n'occasionne une baisse sensible. Voilà, pourtant, les conséquences qu'on prétend déduire de l'examen des mercuriales de France et d'Allemagne.

A ceci nous répondrons, avec l'honorable comte Vilain XIII au Sénat, si cela est, pourquoi vous opposer au droit d'importation modéré que nous réclamons, pourquoi nous menacer de la hausse du pain, des horreurs de la famine? Producteurs et consommateurs n'ont rien à craindre d'une mesure fiscale utile au trésor; pourquoi vous élever contre son établissement?...

Il ne nous plaît point toutefois d'abuser de la position défavorable où l'amour des principes théoriques et des idées absolues a fait choir nos économistes.

Les théoriciens idéalistes qui regardant le ciel oublient de regarder à leurs pieds, et négligent de compter, en ce monde où tout est relatif, avec les faits, les situations données, pour voguer dans les ondes sans écueil de la théorie pure, sont exposés à se laisser entraîner par leur enthousiasme fanatique à de pareilles contradictions. Que celui qui n'a point péché et ne caresse en l'une ou l'autre matière quelque *dada favori*, leur jette la première pierre. Pour nous, nous bornant à constater le fait des contradictions auxquelles conduit l'abus des principes théoriques, examinons la valeur de l'argument nouveau introduit au débat.

Les droits protecteurs, nous dit-on, là où ils existent, n'influent point sur le prix des grains, ils n'amènent point une hausse, peut-être même la baisse.

On pourrait contester la base même de l'argumentation qui ne repose sur aucun document précis et officiel, dont il nous soit permis de contrôler l'exactitude, nous négligeons encore ce moyen, et, acceptant

pour un moment comme vrai le fait allégué, nous soutenons, qu'alors même que l'établissement du droit d'entrée n'amènerait aucun relèvement dans les prix, l'agriculture aurait intérêt à la création de cet impôt.

N'est-il point, en effet, de la dernière évidence, que les droits perçus par le trésor sur les produits de l'industrie agricole des pays étrangers permettraient au gouvernement d'alléger les charges qui pèsent sur l'agriculture, de toute la somme des droits acquittés par l'étranger ?

Désormais le producteur indigène ne serait plus seul à porter le poids sans cesse croissant de l'impôt. L'étranger paierait sa part de contribution et ne jouirait plus à titre gratuit des avantages et des facilités que la Belgique crée au commerce, en englobant des millions dans des travaux maritimes dont nos concurrents profitent plus que nous, et en facilitant par de continuelles réductions du prix des transports, le transit des produits des industries étrangères. Nous professons un profond respect pour la science, et les théories qu'elle a déduites de l'expérience du passé, mais nous soutiendrons toujours qu'en cherchant à se rapprocher de l'idéal théorique, qui est la liberté internationale, il convient de ne point oublier l'intérêt primordial de la famille nationale, de la patrie. La liberté du commerce est une belle chose, mais pour que la liberté existe, il faut qu'elle ait l'égalité pour base; cette égalité n'existe point en Belgique. L'industrie agricole supporte la plus lourde part des charges publiques. La libre entrée nous mettant en concurrence avec des producteurs étrangers qui échappent à l'impôt, ou paient des charges minimales aux lieux de productions, nous place, vis à vis de ceux-ci, dans une position défavorable. Les puritains libre-échangistes

jettent des cris de paons, quand nous demandons, au nom des principes d'égalité, que l'équilibre soit rétabli, ils refusent de constater, malgré l'évidence des faits, que l'industrie agricole Belge se trouve aujourd'hui soumise au régime de la *protection renversée*....

Tel est pourtant l'état vrai des choses. De l'engouement général de nos gouvernants pour la doctrine, il résulte qu'aujourd'hui, en matière d'agriculture, la Belgique offre à l'admiration du monde, le spectacle édifiant d'un petit peuple généreux, *trop riche sans doute*, protégeant l'industrie étrangère contre son industrie nationale. Cela est inique, absurde, et si nous ne voulons être la risée de l'Europe entière, cela ne peut subsister.



Il nous reste à démontrer arithmétiquement, que l'établissement d'un droit d'importation minime sur les grains, amènerait le résultat heureux de permettre au gouvernement d'alléger, pour l'agriculteur Belge, le poids des charges publiques. Supposons l'établissement d'un droit de un franc les 100 kilogrammes.

L'importation des grains, d'après la statistique de l'année 1883, montait à 1,304,208 tonnes, l'exportation à 495,986 tonnes, restait pour la consommation 808,222 tonnes.

Pour ne point nuire au commerce, il convient de ne point charger la marchandise en transit, mais seulement les grains qui sont jetés sur le marché national.

Le droit de un franc au 100 kilogrammes vaudrait au trésor un bénéfice de 8,082,220 francs. Si l'on veut bien observer que l'on pourrait majorer le droit sur l'avoine, le maïs, la féverolle, etc., qui n'entrent point dans la catégorie des denrées néces-

saires à l'alimentation populaire, on remarquera que le chiffre de huit millions pourrait être augmenté.

Une source importante de revenu naitrait donc pour l'état de l'établissement des mesures que nous préconisons et il serait loisible au gouvernement de dégrèver d'une somme équivalente au produit du nouvel impôt l'industrie agricole nationale. Ce but se trouverait atteint ; soit en réduisant les charges diverses qui frappent directement l'agriculture à titre d'impôt foncier et personnel ou l'atteignent indirectement sous forme de mutation, de succession etc...., soit en procurant de nouvelles facilités à l'agriculteur, aujourd'hui si oublié dans la distribution des subsides et des faveurs gouvernementales. La Belgique possédait en 1880.... 887,377 hectares de terres livrées à la culture.

La réduction à opérer ou le bénéfice à répartir équivaldrait dès lors à plus de neuf francs par hectare.

Ce chiffre constitue un avantage sérieux. L'agriculture est aux abois, une transformation de la culture s'impose, nous dit-on, et il y a quelque vérité dans cette assertion ; mais il faut laisser à cette modification des moyens de production, le temps de s'opérer ; il faut soutenir la vie de la patiente, lui procurer la force nécessaire pour se défendre contre la mort jusqu'à ce que le régime nouveau ait pu être mis en œuvre et produire ses effets bienfaisants. Le temps presse, le choix du remède nous échappe, la temporisation est fatale. Agissons.



Nous avons raisonné jusqu'à présent en nous plaçant dans l'hypothèse où, conformément aux prévisions des économistes libre-échangistes, l'établissement d'un droit modique d'entrée sur les grains, n'amènerait aucune

hausse des prix. Cette prétention, basée sur le témoignage de faits prétendument établis, nous paraît des plus hasardée. La cause du prix inférieur des grains dans deux pays protectionnistes, triés ad'hoc, à une date choisie pour les besoins de la cause, peut résulter de mille circonstances diverses et il nous paraît osé de vouloir en déduire l'impuissance des droits à relever les prix. Le bon sens, l'ordre habituel des choses, l'expérience acquise dans les industries autres que l'industrie agricole, tout autorise à croire, à considérer comme probable, que l'établissement d'un droit quelconque frappant l'industrie étrangère fait hausser, tout au moins momentanément, le prix du produit national similaire.

Le prix des grains n'échapperait pas, croyons-nous, à cette règle générale. Cela étant, voyons quel serait, dans ce cas, le bénéfice résultant pour l'agriculteur Belge de l'établissement du droit d'importation.

Prenons pour base une terre semée en froment, donnant un rendement de 25 hectolitres, du poids de 76 kilogrammes l'hectolitre, soit 1900 kilog. par hectare.

L'augmentation du prix des grains que, dans notre hypothèse, nous supposons devoir être au minimum l'équivalent du droit de un franc que nous réclamons, assurerait à l'agriculteur un bénéfice de 19 francs par hectare.

Si nous joignons ce profit à celui qui résulterait des dégrèvements d'impôt et des facilités que l'état se trouverait à même de concéder à l'agriculteur, grâce à la source nouvelle de revenu qu'il tirerait du droit d'importation, nous croyons rester en dessous de la vérité en évaluant au chiffre minimum de 28 francs par hectare, la somme du bénéfice qui résulterait pour l'agriculteur de l'adoption de la mesure fiscale que nous préconisons.

Le consommateur subira la perte, nous dit-on, et ce disant, on se pose en défenseur des intérêts du peuple des grands centres de population. Nous l'avons dit précédemment, s'il s'agissait de rétablir des droits élevés au point d'être prohibitifs, on se trouverait fondé à nous opposer cette objection; mais, le droit minime de 50 centimes à un franc par 100 kilogrammes, réclamé par les amis de l'agriculture qui ont proposé l'établissement d'un droit sur les grains, ne saurait exercer d'influence sensible sur le prix du pain. L'ouvrier des villes se garderait de se plaindre d'une loi fiscale qui, augmentant d'un centime le prix du pain, contribuerait à relever l'agriculture de l'état de marasme où elle est tombée. Chacun applaudirait à l'adoption d'une mesure, qui, en ramenant l'aisance dans nos campagnes, donnerait par contre-coup force et vie aux autres industries nationales, en ouvrant à nouveau au commerce, un débouché vaste jadis, aujourd'hui presque nul. La hausse des salaires, conséquence nécessaire de la prospérité de l'industrie, compenserait largement l'augmentation insignifiante du prix du pain.

Tels seraient selon nous les résultats heureux d'une mesure fiscale que le fanatisme politique a empêché nos législateurs de discuter sérieusement et qui s'imposera bientôt par la force même des choses de rechef à leurs délibérations.



En écrivant ces lignes, nous n'obéissons à aucun parti pris, à aucune préoccupation autre que celle de l'intérêt de l'agriculteur Belge. Nous ne sommes aucunement adversaires de la liberté du commerce et des échanges de nation à nation. Notre but a été de

démontrer qu'en ceci, comme en toute chose, il faut se méfier des théories extrêmes et compter avec les faits. Dans le cas présent, sous prétexte de libre échange, on crée en faveur de certains pays étrangers une véritable protection.

Au nom même du principe de liberté qu'on invoque nous demandons qu'à l'Égalité des droits et des avantages corresponde l'égalité des obligations et des charges.

Un de nos agronomes les plus distingués, monsieur Proost affirme « qu'on peut évaluer à dix « pour cent environ la somme des impôts et des « charges budgétaires diverses qui grèvent notre pro- « duction agricole et auxquelles échappe l'étranger. Ce « dernier nous fait une concurrence ruineuse, en usant « gratuitement des quais, des voies de communication « et des marchés qu'entretiennent nos budgets. » Il est « souvent plus onéreux, dit le même auteur, d'amener « le blé de certains villages au marché voisin que de « le transporter d'Odessa à Anvers. » (1)

Tel est l'état de choses qu'il importe de faire cesser. L'étranger plus favorablement traité chez lui, doit intervenir dans une certaine mesure dans le paiement des charges supportées par l'agriculteur Belge. Alors sera rétablie l'égalité de l'échange. L'éminent professeur de l'Université de Louvain, nous paraît parfaitement inspiré quand il résume en ces termes la question des droits d'entrée :

« Le problème économique de la libre entrée des « denrées alimentaires peut se réduire à l'heure qu'il « est en des termes très-nets, à un pur et simple « syllogisme.....

(1) *Traité pratique de chimie agricole*, par A. PROOST, Ch. I, § 2. Librairie Palmé.

« Ce raisonnement le voici :

« Est-il permis, oui ou non, d'accorder à l'importateur étranger des privilèges et des exemptions que l'on refuse aux producteurs indigènes?...

« Evidemment poser la question c'est la résoudre!...

« Or, en accordant à l'étranger l'entrée en franchise de droits des denrées alimentaires qu'il produit et transporte à vil prix, sans payer de taxes ni d'impôts, tandis que nos agriculteurs payent pour produire les mêmes denrées des impôts considérables, on favorise évidemment l'importateur aux dépens du producteur indigène. Conclusion : c'est une erreur économique de confondre *la libre entrée* avec *le libre échange* qui implique l'égalité et la réciprocité dans les actions commerciales. »

Nous partageons complètement la manière de voir de l'auteur que nous venons de citer.

Pour nous, le mot liberté suppose le règne de l'égalité et ne saurait être synonyme de duperie.

La liberté consiste dans le respect du droit de tous et non dans le sacrifice de son droit propre au profit d'autrui.

C'est ainsi que nous comprenons le grand mot de liberté.

Nous ne réclamons aucune protection pour l'agriculteur indigène, nous demandons l'égalité.

Si l'état des finances gouvernementales permettait une réduction notable des impôts, qui frappent soit directement soit indirectement nos produits, ce mode de rétablir l'égalité aurait toutes nos préférences; mais, s'il est vrai, ce que nous croyons évident pour tous, qu'aujourd'hui pareille mesure est impossible, nous prétendons que les règles de la stricte justice et des principes du libre échange sagement compris,

imposent à nos législateurs l'obligation de faire contribuer dans une juste mesure aux charges publiques, ceux qui profitent de la jouissance de notre marché.



Nous croyons avoir suffisamment établi que le droit d'importation sur les grains étrangers est légitime et apporterait un soulagement sérieux aux souffrances de l'agriculture. Il resterait à examiner si l'établissement de ce droit, qui sans aucun doute amènerait certaines entraves au commerce, est nécessaire, si d'autres mesures moins vexatoires ne pourraient amener le même résultat, celui de dégrever la propriété et l'industrie agricole et de mettre à la charge de l'étranger et du haut commerce, aujourd'hui indemne de l'impôt les dépenses faites dans leur intérêt exclusif...

Cette question n'est point de notre compétence, elle appartient au domaine financier.

Ami dévoué de l'agriculture nous n'avons eu d'autre but dans cette étude que de démontrer le bienfait qui résulterait pour le cultivateur de l'établissement du droit d'entrée. Il est inutile de démontrer cette autre affirmation, que l'agriculture et les industries agricoles, la distillerie, la fabrication du sucre..., etc..., supportent les impôts qui servent à solder les dépenses immenses faites pour faciliter le commerce. Le fait est indéniable.

Le commerce des grains entre pour les $\frac{3}{4}$ dans le mouvement commercial du port d'Anvers, a dit récemment un orateur politique. L'étranger, la ville d'Anvers, et avant tous, quelques spéculateurs cosmopolites, bénéficient donc seuls des millions dépensés pour les installations du port d'Anvers. Ne semble-t-il pas urgent, cela étant, de faire cesser l'iniquité qui consiste

à faire payer par le pays entier et particulièrement par l'industrie agricole, les avantages offerts au commerce qui ruine celle-ci?...

Adversaire de tout système absolu, nous sommes prêt à accepter toute mesure, autre que le droit compensateur proposé, qui nous conduirait au but désiré, celui de faire supporter les charges publiques par celui-là même qui profite des dépenses faites. Toute solution équitable obtiendra notre approbation.

Nous avons cherché une autre base que le droit d'importation; nous ne l'avons pu découvrir. Nous demandons instamment qu'on nous la montre. Celle-ci trouvée, nous serons les premiers à renoncer à la mesure fiscale que nous défendons aujourd'hui.

De bonne foi nous avons exposé nos vues sur cette matière délicate et controversée.

Nous n'avons aucune prétention à l'infailibilité, et sommes prêt à renoncer à nos idées, si on parvient à nous démontrer que nos calculs sont mal établis, nos appréciations erronnées; persuadé que le lecteur nous pardonnera sans peine, l'erreur où nous aurions pu nous laisser entraîner, par l'intérêt profond que nous portons à la plus belle de nos industries nationales.

B^{on} HERMANN DELLA FAILLE.





LES PHILOSOPHES MODERNES

ET

LEUR INFLUENCE SOCIALE.

(Suite et fin. — Voir page 674, 1^{re} année.)



Taine ne s'offre pas lui-même comme un disciple de M. Comte. Le passage suivant suffit à nous indiquer des prétentions à une thèse originale : « Les positivistes et les spiritualistes s'accordent à situer les causes hors du monde observé et ordinaire pour en faire un monde extraordinaire et à part, avec cette différence que les spiritualistes croient pouvoir connaître ce monde et que les positivistes ne le croient pas. C'est pourquoi, si l'on prouvait que l'ordre des causes se confond avec l'ordre des faits, on réfuterait à la fois les uns et les autres. » (1)

Quelle est donc l'innovation de M. Taine? Si nous la comprenons bien, elle consiste à dire qu'il n'y a pas de causes véritables parce que la succession des effets suffit à s'expliquer elle-même. Jusqu'à ce jour, la plupart des philosophes ont considéré un fait comme l'acte d'une puissance agissante. Cette puissance agissante est proprement ce qu'on entend par cause, que celle-ci

(1) H. TAINE. *Les philosophes classiques du XIX^e siècle en France*. 2^e édit. p. VII.

d'ailleurs soit ou non douée de conscience et de liberté. Dans le système de M. Taine, il n'est plus besoin de se représenter une puissance agissante. Les faits se produisent mutuellement l'un l'autre, par une sorte de génération mystérieuse qui se trouve dans leur enchaînement. En voulant les expliquer, nous ne faisons que les rattacher à un autre fait. (1) C'est donc une vieille erreur de la métaphysique de croire qu'il y a des substances, qu'un fait suppose un être qui le pose ou le subisse, qu'un phénomène implique une essence qu'il modifie? Nous avons toujours cru que nous avions un corps et un esprit ayant une existence propre et indépendante des actes qu'ils posent. Nous nous trompons. « L'homme ne connaît point les substances; il ne connaît ni l'esprit, ni le corps. » (2) Notre corps n'est qu'un « groupe de mouvements présents et possibles, » (3) c'est-à-dire quelque chose qui marche, qui se nourrit, qui digère, qui dépérit; mais ce quelque chose n'est rien par lui-même, il n'est qu'un composé de phénomènes. De même notre âme n'est, ni un principe immatériel localisé dans le corps, comme le pensent les spiritualistes, ni un fluide matériel suivant l'explication de quelques matérialistes; elle n'est qu'un « groupe de pensées présentes et possibles. » En d'autres termes, nous donnons le nom d'âme à la collectivité de nos pensées; mais c'est bien à tort, car c'est là attribuer une existence réelle à une pure abstraction de notre esprit.

(1) « Quelle expérience nie que la cause des faits soit un fait? L'expérience déclare le contraire. Chaque groupe de faits a sa cause, cette cause est un fait. » Ibid. p. 350.

(2) *Le positivisme anglais*, p. 118.

(3) *Ibid.*, p. 120.

Faut-il remarquer que M. Taine reprend ici une explication déjà ancienne? Il n'y a point de substances, nous dit-il, il n'y a que des systèmes de faits. Locke avait déjà soutenu quelque chose de semblable en alléguant que la substance n'est qu'un mot qui désigne la somme des qualités. Condillac, après lui, avait écrit : « Le moi de chaque homme n'est que la collection des sensations qu'il éprouve et de celles que la mémoire lui rappelle. » Définition qui nous paraît se rapprocher singulièrement de celle que M. Taine donne de l'âme.

« Nous ne saisissons, dit M. Taine, que des couleurs, des sons, des résistances, des mouvements. » (1) Mais, demande M. Caro, le moyen de se figurer la couleur, le son, la résistance, le mouvement, « si vous n'entendez pas quelque chose qui est coloré, sonore, mù et résistant. » Sans un objet auquel ils se rapportent, ces mots ne sont-ils pas « les plus inintelligibles des abstractions? »

Si faibles que soient ces conceptions philosophiques, elles ont été pour M. Taine l'occasion d'exposer une méthode remarquable, importée successivement dans la critique littéraire et artistique et, en dernier lieu, dans les études historiques, et qui y a obtenu un grand et légitime succès. Il importe donc que nous en fassions la genèse. Toute la philosophie, suivant M. Taine, et même toute science peuvent se résumer dans ces deux mots : analyser, synthétiser. Posez qu'il n'y a dans le monde que des faits : pour comprendre un fait, un mot quelconque, il faut le décomposer dans une multitude de faits particuliers : c'est l'analyse.

(1) *Le positivisme anglais*, p. 120.

Pour expliquer ensuite ces faits isolés, il faut les ramener à un fait primordial dont ils dépendent tous : c'est la synthèse.

M. Taine est fécond en exemples destinés à faire saisir clairement ce que cette recette présente d'abord d'un peu abstrait. « Vous savez que les physiologistes, après avoir décrit, compté, classé les fonctions et les organes, concluent ordinairement en admettant une *force vitale*. » Les avis diffèrent sur la nature de cette force vitale. « Quant à moi, continue M. Taine, je ne puis rien dire encore. Je n'entends pas le mot, je suis obligé de l'analyser. Pour cela, je vais le faire naître, et je le ferai naître en observant les cas particuliers où il se produit. » (1) Donc M. Taine analyse, et il découvre que la force vitale n'est rien autre qu'une succession nécessaire de faits qui se rattachent les uns aux autres : la digestion, la sécrétion, la nutrition, etc.

Mais l'analyse ne suffit pas. L'esprit humain a besoin de ramener toutes ses connaissances à l'unité et on ne consentirait pas volontiers à suivre M. Taine dans le labyrinthe de faits particuliers où il mène son lecteur, si, en définitive, on ne devait aboutir à un point central et dominateur, d'où il sera possible de coordonner toutes ces pérégrinations. Notre guide le comprend et a soin de nous prévenir : « Seriez-vous satisfait si l'on vous apportait un chariot d'atlas anatomiques et le catalogue exact de toutes les opérations de l'économie? Croiriez-vous connaître le corps vivant? Ce corps n'est-il, comme votre description, qu'une agglomération de parties? Ne sentez-vous pas

(1) *Les philosophes classiques du XIX^e siècle*, p. 324.

qu'il y a dans cette multitude ordonnée quelque cause ordonnatrice? » (1)

C'est ici qu'intervient la synthèse. Son but est de découvrir la cause ordonnatrice. Toutefois que ces mots « cause ordonnatrice » ne nous fassent pas concevoir d'illusions. Ce que M. Taine désigne par là n'est qu'un fait plus général que les autres et dont ceux-ci dépendent. Voici donc sa définition de la cause : « un fait d'où l'on puisse déduire la nature, les rapports et les changements des autres. » Le fait général qui domine tout organisme vivant est la nutrition; la nutrition est donc la cause d'un groupe de faits, comprenant toutes les opérations secondaires de l'alimentation.

Ce n'est pas tout : les faits généraux se superposent les uns aux autres suivant leur degré de généralité. La nutrition dépend du dépérissement, fait plus universel et plus constant. Enfin le dépérissement lui-même n'est qu'une fonction du type animal « forme fixe et limitée, durable de génération en génération. » Le type est la cause de la fonction et c'est en définitive à ce type que sont ramenées toutes les opérations exécutées sous l'influence de ce qui s'appelle la force vitale.

Quelque singulière que paraisse cette dialectique, où un fait s'appelle une cause et le type d'un genre, un fait, on suit avec intérêt le retrécissement successif du cercle des faits généraux; car, remontant ainsi d'un fait à l'autre, ne doit-on pas arriver finalement à « un fait primordial qui ne dépendra lui-même d'aucun autre? » et, se rappelant l'apologue de la première

1) *Les philosophes classiques du XIX^e siècle*, p. 350.

poule ou du premier œuf, n'en est-on pas déjà à se demander : M. Taine admettra-t-il du moins à l'origine des choses une cause première véritable, qui aura posé le fait primordial et irréductible? Hélas! cet espoir est bientôt déçu. Arrivé à ce point délicat, M. Taine s'élève d'un bond si haut qu'il devient impossible de le suivre et sa pensée se dérobe pour nous dans les nuages d'une phraséologie apocalyptique. Lisons cette dernière page du chapitre sur la méthode. « C'est à ce moment, — c'est-à-dire lorsqu'on a dégagé le fait primitif et unique d'où se déduisent tous les autres et qui nous découvre l'unité de l'univers, — c'est à ce moment que l'on sent naître en soi la notion de la Nature. Par cette hiérarchie de nécessités, le monde forme un être unique, indivisible, dont tous les êtres sont les membres. Au suprême sommet des choses, au plus haut de l'éther lumineux et inaccessible, se prononce l'axiome éternel, et le retentissement prolongé de cette formule créatrice compose, par ses ondulations inépuisables, l'immensité de l'univers. Toute forme, tout changement, tout mouvement, toute idée est un de ses actes. Elle subsiste en toutes choses, et elle n'est bornée par aucune chose. La matière et la pensée, la planète et l'homme, les entassements de soleils et les palpitations d'un insecte, la vie et la mort, la douleur et la joie, il n'est rien qui ne l'exprime et il n'est rien qui ne l'exprime tout entière. Elle remplit le temps et l'espace, et reste au-dessus du temps et de l'espace... Toute vie est un de ses moments, tout être est une de ses formes; et les séries des choses descendent d'elle, selon des nécessités indestructibles, reliées par les divins anneaux de sa chaîne d'or. L'indifférence, l'immobile, l'éternelle, la toute puissante, la créatrice, aucun nom ne l'épuise; et quand se

dévoile sa face sereine et sublime, il n'est point d'esprit d'homme qui ne ploie, consterné d'admiration et d'horreur. Au même instant cet esprit se relève; il oublie sa mortalité et sa petitesse; il jouit par sympathie de cette infinité qu'il pense, et participe à sa grandeur. »

Nous avouons que ce lyrisme nous a paru fâcheux au moment où nous ne demandions qu'une réponse positive et précise. Que penser de cette *formule* créatrice qui enfante l'univers? Toutefois, si l'on essaie de démêler le sens de ce dithyrambe, on y trouvera, croyons-nous, une déification de la Nature. En ce cas M. Taine aboutirait comme MM. Renan et Vacherot à une sorte de panthéisme hégélien.

On aura déjà remarqué dans tout ce qui précède l'emploi arbitraire du mot *cause*. M. Taine désigne par le mot *cause* le rapport qui unit un fait avec sa définition : avoir trouvé ce rapport, c'est avoir trouvé la cause du fait et par conséquent l'avoir expliqué. C'est ainsi que M. Taine se figure avoir expliqué la force vitale en démontrant que la vie suppose *nécessairement* une multitude d'opérations qui se résument dans le dépérissement et dans la nutrition : « Il faut! il faut! — dit M. Taine, — n'avez-vous pas remarqué ce mot qui revient sans cesse? Il *faut* que ces opérations se fassent. Il y a *nécessité* pour que ces opérations se fassent. *Force* est que ces opérations se fassent : toutes traductions de la même chose.... Cette nécessité ou force amène, entraîne, et produit des opérations, comme elle amène, entraîne et produit des conséquences. Qu'est-elle? Un rapport. » M. Taine conclut : « La force vitale n'est ni une qualité, ni une substance, mais un simple rapport. » C'est « le rapport entre la vie et les

opérations, entre la définition et les conséquences. (1) »

En examinant de près cette conception, en disséquant ce procédé, on constate que M. Taine transforme en cause réelle efficiente une nécessité purement logique. C'est commettre, selon les cas, une double erreur philosophique. Tantôt, c'est confondre *cause* et *condition*. De ce que deux faits s'accompagnent nécessairement, il ne résulte pas toujours que l'un soit cause de l'autre. *Post hoc, ergo propter hoc* est un vieux sophisme percé à jour. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Tantôt c'est confondre, ce qui est plus grave, l'ordre logique et l'ordre ontologique, le monde réel et le monde de la pensée. L'argumentation de M. Taine revient à dire qu'une pure abstraction peut agir, poser des actes comme un être réel. C'est à coup sûr se former de la cause efficiente une conception étrange et en dehors de l'idée commune. La cause efficiente, telle qu'on l'entend généralement, est l'agent par la puissance duquel une action est accomplie. Cette cause suppose donc un *être* réel, doué d'une activité propre. M. Taine ne l'entend pas ainsi. Pour lui la cause efficiente est un fait, et ce fait se réduit lui-même en une définition ou formule purement abstraite. L'expression « *formule créatrice* » que nous avons rencontrée plus haut n'est donc pas une métaphore; elle doit être prise au pied de la lettre, c'est-à-dire, que l'Univers entier est enfanté par l'axiome éternel que M. Taine place au suprême sommet des choses.

Cela est si étrange et, pour dire le mot, si complètement absurde, qu'on se refuse longtemps à croire

(1) *Les philosophes classiques*, p. 326.

que ce soit bien là ce que M. Taine a voulu dire. Mais les nombreux passages où cette explication est répétée ne peuvent laisser aucun doute sur la pensée de l'auteur. Nous citons : « Il y a deux opérations, l'expérience et l'abstraction ; il y a deux royaumes, celui des faits complexes et celui des éléments simples. Le premier est l'effet, le second la cause. Le premier est contenu dans le second et s'en déduit, comme une conséquence de son principe. » (1) — « Supposez que ce travail (la synthèse) soit fait pour tous les peuples et pour toute l'histoire, pour la psychologie, pour toutes les sciences morales, pour la zoologie, pour la physique, pour la chimie, pour l'astronomie. A l'instant, l'univers tel que nous le voyons disparaît. Les faits se sont réduits, les formules les ont remplacés..... Seules, cinq ou six propositions générales subsistent. Il reste des *définitions* de l'homme, de l'animal, de la plante, du corps chimique, des lois physiques, du corps astronomique, et *il ne reste rien d'autre*. Nous attachons nos yeux sur ces définitions souveraines ; nous contemplons ces créatrices immortelles, seules stables à travers l'infinité du temps qui déploie et détruit leurs œuvres, seules indivisibles à travers l'infinité de l'étendue qui disperse et multiplie leurs effets. » (2) — « Le syllogisme ne va pas du particulier au particulier, comme dit Mill, ni du général au particulier, comme disent les logiciens ordinaires, mais de l'abstrait au concret, *c'est-à-dire de la cause à l'effet*. C'est à ce titre qu'il fait partie de la science ; il en fait et il en marque tous les chaînons ; il relie les principes aux

(1) *Le positivisme anglais*, p. 140.

(2) *Les philosophes classiques*, p. 368.

effets; *il fait communiquer les définitions avec les phénomènes.* » (1)

Le principe mis à nu est, sans aucun doute, difficile à admettre par quiconque se dirige d'après les vieilles règles du bon sens. Comment se fait-il toutefois que des exemples destinés à l'appuyer se présentent à nous avec un air de vraisemblance incontestable? A notre humble avis, M. Taine exploite très habilement, dans la plupart de ces exemples, les différentes significations que le mot *cause* peut revêtir. Ce n'est pas seulement la *cause efficiente* qu'on désigne par ce terme, mais aussi, dans le langage philosophique, la cause finale, c'est-à-dire le but pour lequel l'action s'exécute, et puis, très improprement, dans le langage usuel, la *condition* ou l'*occasion* qui détermine l'action. Pour mettre en lumière la confusion, intentionnelle ou non, faite par M. Taine, de ces diverses significations, nous allons reprendre l'un ou l'autre des exemples déjà cités.

L'homme mange pour se nourrir. Donc la nutrition est cause de toutes les opérations qui accompagnent et suivent l'absorption de nourriture. En y réfléchissant, on s'aperçoit bien vite qu'il s'agit ici d'une cause finale. Or, la cause finale n'explique pas l'existence d'un fait; elle n'en indique que le *motif*; dans l'espèce elle nous apprend que la mastication, la digestion et les autres fonctions alimentaires convergent toutes vers un même

(1) Rappelons d'ailleurs à nos lecteurs que M. RENAN, sans être aussi affirmatif que M. Taine, incline vers la même solution, qui consiste à expliquer l'origine des choses en attribuant à l'abstrait la puissance de produire le concret. Voir l'article publié dans la *Revue des deux mondes* (15 octobre 1863) : « *Les sciences de la nature et les sciences historiques* » que nous avons résumé dans le premier numéro du *Magasin littéraire*, p. 113 et seq.

but : la nutrition. Mais pour expliquer comment ces diverses fonctions ont pu s'accomplir, en faut-il moins recourir à l'idée de cause efficiente? Ne reste-t-il pas vrai que les muscles qui contribuent à ces opérations ont dû être mis en mouvement par un agent réel?

Au surplus, pour comprendre la différence qu'il y a entre la cause efficiente et la cause finale, il suffit de songer que, dans le domaine de la réalisation, la cause finale est chronologiquement postérieure au fait à expliquer. Conçoit-on que l'œuvre soit antérieure à l'artiste qui l'exécute?

M. Taine démontre en second lieu que la nutrition elle-même trouve sa cause dans un fait plus général, le dépérissement. De nouveau, l'ordre des faits nous semble renversé, mais dans un sens contraire. Le dépérissement est moins une cause finale qu'une condition. Ce n'est pas pour dépérir qu'on se nourrit, mais pour réparer le dépérissement. Le dépérissement est donc antérieur et il constitue non une cause mais une *condition*. Nous ne prendrions pas de nourriture si par suite du dépérissement nous n'avions gagné faim.

Voilà deux exemples que nous empruntons à M. Taine. Qu'on nous permette d'en citer un, en usage dans les écoles, par lequel apparaît encore, plus manifestement la différence qui existe entre la cause efficiente et la condition : La lumière est nécessaire pour la plupart des actes que l'homme veut accomplir : lire, écrire, se diriger etc... Le soleil luit; je me promène : Deux faits dont M. Taine devrait dire appliquant sa théorie : l'un est cause de l'autre. Le fait le plus général est sans conteste la lumière du soleil; lire, écrire, se promener sont des faits particuliers qui dépendent du premier. Mais est-ce à dire que la lumière est cause de ma promenade ou de ma lecture? En d'autres termes,

est-ce la lumière qui écrivait ma lettre, qui lit mon livre, dirige ma promenade? Non, évidemment; l'erreur de l'expression saute aux yeux. La lumière n'est pas cause, elle est condition, c'est-à-dire qu'elle est indispensable pour que ces différents actes puissent s'exécuter. La cause efficiente, l'agent producteur c'est moi-même qui lis, qui écris ou qui me promène.

Remarquons à ce propos que chaque fois qu'on parle d'un enchaînement de faits, d'événements dont l'un entraîne l'autre, qui sont *cause* l'un de l'autre, le mot cause est employé dans le sens de condition ou d'occasion. Exemple : Vous me posez une question; je vous réponds. Il est évident que votre question n'a été que l'*occasion* de ma réponse, bien que vulgairement on dise qu'elle en a été la cause.

Il y a certains passages où le sens propre du terme cause est conservé, l'abus de mots étant ailleurs. M. Taine déduit la civilisation romaine de la faculté égoïste et politique. (1) Le mot cause est ici d'un juste emploi, car qui dit faculté, dit précisément puissance d'agir, par conséquent cause efficiente. Mais dans ce cas le jeu de mots, disons-nous, est ailleurs : c'est lorsque M. Taine, analysant la faculté égoïste et politique, soutient qu'elle n'est elle-même qu'un ensemble de faits. Ceci est une erreur du même genre que celle que nous avons signalée en relevant cette définition : l'âme n'est qu'un groupe de pensées présentes ou possibles. M. Taine dit de même : la faculté est un groupe d'actes présents ou possibles.

On voit sur quels abus de langage repose le plus souvent cette argumentation philosophique. Après avoir

(1) *Les philosophes classiques*, p. 364.

raisonné dans le sens de cause finale, de cause conditionnelle ou occasionnelle, M. Taine conclut dans le sens de cause efficiente. Il n'est pas toujours facile de démêler cette adroite substitution de mots, qui se dérobe sous la profusion des détails, sous un style éblouissant et une érudition des plus vastes. Que de fois en lisant M. Taine, nous sommes-nous ainsi surpris victime d'une mystification littéraire dont nous n'avions pas même soupçonné le joint. Le dirons-nous? Notre impression était alors assez semblable à celle qu'on éprouve en voyant exécuter des tours d'adresse par un prestidigitateur très habile. Et en effet : M. Taine jongle avec les mots.

Prise en elle-même, la méthode de M. Taine ne doit point souffrir des critiques que l'on peut adresser au fonds même de sa philosophie. Analyse et synthèse sont toujours, en définitive, les meilleures voies que puisse suivre l'esprit humain, lorsqu'il veut procéder avec ordre et ne pas s'égarer dans ses recherches. Ajoutons que nul ne sait analyser et synthétiser comme M. Taine, nul ne sait mieux que lui grouper les détails d'un fait, y découvrir des pronostics et en déduire les conséquences. Mais, par cela même que la méthode positive est de nature à donner les plus heureux résultats, il importe de la séparer d'une erreur grave, dont elle se trouve entachée dans toutes les œuvres de M. Taine, à raison des principes philosophiques qui ont présidé à sa naissance. L'erreur que nous voulons signaler est le fatalisme, fatalisme absolu, universel, sans restrictions, conséquence inévitable de la théorie qui réduit la cause efficiente à n'être plus qu'un fait ou une formule. La liaison est facile à saisir. Ce qui peut changer le cours des événements naturels, c'est l'intervention d'un être libre

doué d'une activité propre. M. Taine n'admettant que des faits qui se produisent les uns les autres, supprime à la fois la liberté et l'être libre, voire même tout être doué d'une activité spontanée. C'est là ce qui fait que M. Taine conçoit la succession des faits comme un enchaînement de *nécessités* : « Toutes les fois, nous dit-il au sujet de sa méthode, que vous rencontrez un groupe naturel de faits, vous pouvez mettre cette méthode en usage, et vous découvrez une hiérarchie de nécessités; il en est ici du monde moral comme du monde physique. Une civilisation, un peuple, un siècle, ont une définition et tous leurs caractères ou leurs détails n'en sont que la suite et les développements. » (1)

Ainsi, entre le monde moral et le monde physique il y a analogie complète; les lois de l'un sont aussi fixes et invariables que celles de l'autre. L'évènement actuel est enchaîné à l'évènement qui le précède et à l'évènement qui le suit par un lien qu'aucune force libre ne peut briser.

Nous trouvons encore ailleurs cette déclaration : « La force active par laquelle nous figurons la nature n'est que la nécessité logique qui transforme l'un dans l'autre le composé et le simple, le fait et la loi. Par là nous désignons d'avance le terme de toute science, et nous tenons la puissante formule qui, établissant la liaison invincible et la production spontanée des êtres, pose dans la nature le ressort de la nature, en même temps qu'elle enfonce et serre au cœur de toute chose vivante les tenailles d'acier de la nécessité. » (2) — Il est impossible sans doute d'exprimer la croyance au fatalisme d'une façon plus énergique.

(1) *Les philosophes classiques*, p. 364.

(2) *Le positivisme anglais*, p. 144.

A tous les points de vue, il nous paraît fâcheux que M. Taine ait considéré ce fatalisme comme inséparable de sa méthode. Assurément, rien n'était moins nécessaire; rien n'était plus facile que d'appliquer les procédés analytiques et synthétiques sans tomber dans cette exagération. Mais alors il fallait renier ses principes philosophiques, et le désir de rester conséquent et logique semble l'avoir emporté ici sur toute autre considération.

Nous ne tarderons pas à voir cependant que M. Taine ne s'est pas toujours tenu rigueur à ce point. Dans la série des œuvres de l'inépuisable et brillant écrivain, nous voyons apparaître successivement, après plusieurs études philosophiques, des ouvrages de critique littéraire, artistique et historique. Nous allons essayer d'en faire un examen rapide au point de vue spécial qui nous occupe.

Y a-t-il au fonds rien de plus indépendant, de plus capricieux dans ses productions que le génie littéraire? Vouloir l'enserrer dans l'inévitable loi de la nécessité, n'est-ce pas méconnaître la première condition de l'inspiration, à savoir la liberté? Et cependant l'*Histoire de la Littérature anglaise* est écrite précisément pour nous prouver le contraire. Elle est le premier développement du théorème de l'enchaînement des nécessités.

Suivant son auteur l'état moral d'une nation qui compte quelques siècles d'existence est le produit de trois facteurs : *la race, le milieu et le moment.*

« Ce qu'on appelle la race, ce sont ces dispositions innées et héréditaires que l'homme apporte avec lui à la lumière, et qui ordinairement sont jointes à des différences marquées dans le tempérament et dans la structure du corps. Elles varient selon les peuples. Il y a naturellement des variétés d'hommes, comme des variétés de taureaux et de chevaux, les unes braves

et intelligentes, les autres timides et bornées, les unes capables de conceptions et de créations supérieures, les autres réduites aux idées et aux inventions rudimentaires, quelques unes appropriées plus particulièrement à certaines œuvres et approvisionnées plus richement de certains instincts, comme on voit des races de chiens mieux douées, les unes pour la course, les autres pour le combat, les autres pour la chasse, les autres enfin pour la garde des maisons ou des troupeaux. Il y a là une force distincte, si distincte qu'à travers les énormes déviations que les deux autres moteurs lui impriment, on la reconnaît encore, et qu'une race comme l'ancien peuple aryen, éparse depuis le Gange jusqu'aux Hébrides, établie sous tous les climats, échelonnée à tous les degrés de la civilisation, transformée par trente siècles de révolutions, manifeste pourtant dans ses langues, dans ses religions, dans ses littératures et dans ses philosophies, la communauté de sang et d'esprit qui relie encore aujourd'hui tous ses rejetons. » (1)

Il y a une seconde force primordiale, c'est le *milieu*. « Car l'homme n'est pas seul dans le monde; la nature l'enveloppe et les autres hommes l'entourent.... Tantôt le climat a fait son effet. Quoique nous ne puissions suivre qu'obscurément l'histoire des peuples aryens depuis leur patrie commune jusqu'à leurs patries définitives, nous pouvons affirmer cependant que la profonde différence qui se montre entre les races germaniques d'une part et les races helléniques et latines de l'autre, provient en grande partie de la différence des contrées où elles se sont établies, les

(1) *Histoire de la Littérature anglaise*. Introduction, p. XXIII.

unes dans les pays froids et humides, au fond d'âpres forêts marécageuses ou sur les bords d'un océan sauvage, enfermées dans les sensations mélancoliques ou violentes, inclinées vers l'ivrognerie et la grosse nourriture, tournées vers la vie militante et carnassière; les autres, au contraire, au milieu des plus beaux paysages, au bord d'une mer éclatante et riante, invitées à la navigation et au commerce, exemptes des besoins grossiers de l'estomac, dirigées dès l'abord vers les habitudes sociales, vers l'organisation politique, vers les sentiments et les facultés qui développent l'art de parler, le talent de jouir, l'invention des sciences, des lettres et des arts. » (1) C'est là ce qu'on pourrait appeler le *milieu naturel* ou *primitif*. Mais ce milieu peut être considérablement modifié par des circonstances politiques ou sociales, par des conquêtes, des émigrations, etc. Il va de soi qu'il faut tenir compte de ce second milieu qu'on pourrait appeler artificiel.

Enfin il y a un troisième ordre de causes qui se résumant dans le *moment*; « car avec les forces du dedans et du dehors, il y a l'œuvre qu'elles ont déjà faite ensemble, et cette œuvre elle-même contribue à produire celle qui suit... Considérez, par exemple, deux moments d'une littérature ou d'un art, la tragédie française sous Corneille et sous Voltaire, le théâtre grec sous Eschyle et sous Euripide, la poésie latine sous Lucrèce et sous Claudien, la peinture italienne sous Vinci et sous le Guide. Certainement, à chacun de ces deux points extrêmes, la conception générale n'a pas changé; c'est toujours le même type humain qu'il

(1) *Histoire de la Littérature anglaise*, Introduction, p. XXVI.

s'agit de représenter ou de peindre; le moule du vers, la structure du drame, l'espèce des corps ont persisté. Mais entre autre différences, il y a celle-ci, qu'un des artistes est le précurseur, et que l'autre est le successeur, que le premier n'a pas de modèle, et que le second a un modèle, que le premier voit les choses face à face, et que le second voit les choses par l'intermédiaire du premier, que plusieurs grandes parties de l'art se sont perfectionnées, que la simplicité et la grandeur de l'impression ont diminué, que l'agrément et le raffinement de la forme se sont accrus, bref que la première œuvre a déterminé la seconde. » (1)

Certes, tout cela est admirablement exposé, et nous aurions mauvaise grâce de vouloir y contredire, si, à ces trois facteurs, M. Taine en avait ajouté un quatrième, la liberté humaine, laquelle peut, non pas annihiler complètement les résultats des trois premiers, mais du moins les déranger. Malheureusement, ce quatrième facteur M. Taine ne veut pas l'admettre, nous avons dit pourquoi : non seulement parce que ce facteur troublerait la merveilleuse symétrie du plan qu'il nous expose, mais surtout parce qu'il ne peut trouver place dans la thèse philosophique de l'auteur. Ce que M. Taine veut au contraire nous démontrer, c'est que l'histoire n'est qu'un « problème de mécanique psychologique, » — que « l'effet total est un composé déterminé tout entier par la grandeur et la direction des forces qui le produisent, » et que « la seule différence qui sépare ces problèmes moraux des problèmes physiques, c'est que les directions et les grandeurs ne se laissent pas évaluer ni préciser dans les premiers comme dans les seconds. » (2)

(1) *Histoire de la Littérature anglaise*. Introduction, p. XXIX.

(2) *Ibid.* p. XXXII.

L'avenir, aussi bien que le passé, étant compris dans cette loi de la nécessité, M. Taine peut aller plus loin : il peut dire que les trois forces primordiales contiennent en germe toutes les œuvres des générations futures. La difficulté que nous rencontrons à déterminer avec exactitude la part d'influence de chacun des éléments est le seul obstacle qui nous empêche de les prévoir et de les préciser dès maintenant. (1)

On voit comment M. Taine emploie le procédé d'analyse et de synthèse à démontrer que ce qui est arrivé devait *nécessairement* arriver. Pour déterminer le caractère et le degré de la civilisation d'un peuple dont la littérature n'est que l'expression, rassemblez d'abord un grand nombre de faits particuliers (analyse); tous ces faits particuliers classez-les sous cette triple rubrique : la race, le milieu et le moment; puis, de chacun de ces groupes dégagez le caractère principal (synthèse) : vous aurez les trois facteurs dont le produit doit donner la formule cherchée. (2)

Une opération analogue se pratique sur chaque

(1) « Nous pouvons affirmer avec certitude que les créations inconnues vers lesquelles le courant des siècles nous entraîne, seront suscitées et réglées tout entières par les trois forces primordiales; que si ces forces pouvaient être mesurées et chiffrées, on en déduirait comme d'une formule les propriétés de la civilisation future, et que, si malgré la grossièreté visible de nos notations et l'inexactitude foncière de nos mesures, nous voulons aujourd'hui nous former quelque idée de nos destinées générales, c'est sur l'examen de ces forces qu'il faut fonder nos prévisions. » *Histoire de la Littérature anglaise*. Introduction, p. XXXIII.

(2) C'est après avoir ainsi déduit la civilisation et toute l'histoire romaines de la faculté égoïste et politique que M. Taine conclut : « Oubliez donc l'immense entassement des détails innombrables. Possédant la formule, vous avez le reste. Ils tiennent au large dans une demie-ligne; vous enfermez douze cents ans et la moitié du monde antique dans le creux de votre main. » *Les philosophes classiques du XIX^e siècle*, p. 367.

écrivain pris isolément. Tout homme se démonte comme un mécanisme d'horlogerie, et il faut reconnaître que M. Taine a un talent exceptionnel pour découvrir au fond de ce mécanisme le ressort primitif qui donne raison de tous les mouvements. C'est la faculté maîtresse qui a dominé l'écrivain et qui, à l'égal d'un tyran impérieux, lui a indiqué sa voie et sa fonction. M. Caro résume ce système dans une page de critique fine et spirituelle : « Tite Live est un historien orateur, *in historia orator* ; tout se déduit de cette faculté, qui elle-même résulte du tempérament de Tite-Live et des circonstances qui le développent. Shakespeare est un poète nerveux ; faculté maîtresse : l'imagination. Milton, poète musculueux ; faculté maîtresse : la logique, etc., etc. L'histoire littéraire et politique de l'Angleterre sera une galerie de tempéraments, parmi lesquels prédominera le sanguin, résultat de la forte alimentation du pays. L'histoire et la littérature ainsi comprises me font l'effet de certains musées anatomiques. Chaque pièce de ces musées a son ressort qui fait marcher le système. M. Taine démonte l'homme moral comme on démonte le squelette humain ; puis, en mécanicien habile, il recompose la machine et lui applique un principe moteur. Le comble de l'art est de le faire jouer d'une manière analogue à la vie, de lui faire reproduire à volonté les mouvements moraux, le jeu complexe et délicat des idées, des affections qui caractérisaient dans la réalité le sujet de la démonstration. M. Taine est déjà en possession d'un certain nombre de ressorts parfaitement polis et fonctionnant à merveille. Il y a le ressort-Cousin, le ressort-Macaulay, le ressort-Dickens, le ressort-Saint-Simon, le ressort-Carlyle et bien d'autres. Ajoutons-y le ressort-Dieu, qui n'est qu'une loi résultant de la structure de l'univers et dont l'imagination a fait, par suite d'une

métaphore, un être. Voilà la démonstration de la grande mécanique achevée : M. Taine pourra se reposer. » (1)

Ce n'est que pour mémoire que nous rappellerons le fatalisme de M. Taine en matière artistique. Les beaux-arts sont proches parents des belles-lettres. M. Taine s'est efforcé de ramener les unes et les autres à son point de départ philosophique, c'est-à-dire que l'histoire de l'art comme celle de la littérature nous offrira dans son développement le résultat nécessaire et inévitable d'un concours de circonstances que l'historien doit s'attacher à définir.

Mais à côté de ce fatalisme, il est un autre point sur lequel nous voudrions arrêter un instant l'attention de nos lecteurs : c'est l'empirisme ou si l'on préfère le réalisme en fait d'art, autre conséquence de la philosophie positive.

L'art trouve son plus intime point de contact avec la philosophie dans la façon de concevoir l'idéal. Sur cette question primordiale, tout artiste est philosophe; on pourrait même dire : toute œuvre révèle, à un œil pénétrant et exercé, la pensée philosophique de son auteur. N'admettez-vous d'autres réalités que celles du monde sensible, vous serez nécessairement un artiste réaliste dans le sens étroit du mot, c'est-à-dire que votre inspiration se contiendra dans le cercle restreint et limité tracé par l'expérience; vous copierez la nature, sans vouloir la poétiser; vous ne permettrez pas à votre faculté imaginative de se consumer en vains efforts pour atteindre à un idéal sans objet, sans existence réelle. Etes-vous, tout au contraire, chrétien ou simplement spiritualiste, croyez-vous qu'il existe une

(1) CARO. *L'idée de Dieu*, p. 194.

Beauté supérieure à celle de toutes les choses créées, que Celui qui a réparti des beautés si diverses dans ce monde terrestre possède en lui-même le principe et le type de toute beauté; croyez-vous de plus que s'il nous est impossible de contempler cette beauté divine dans toute sa splendeur, nous en voyons pourtant ici bas les reflets et qu'un élan sublime de l'imagination peut nous permettre d'en découvrir quelques nouveaux rayons; alors toute la nature se présentera à vos yeux pleine de poésie, vous tâcherez de faire ressortir cette poésie de vos œuvres, et si vous êtes enfin de cette trempe d'artistes, dont le génie en quelque sorte surhumain se complait dans l'inaccessible et le sublime, vous attendrez que la beauté suprême et idéale ait éclairé, ne fut-ce qu'un instant, votre imagination de ses lueurs, pour saisir d'une main fiévreuse la palette ou le ciseau et fixer à nos regards d'exilé cette révélation d'un autre monde.

Nous avons vu M. Taine soutenir qu'il n'y a dans l'Univers que des séries de phénomènes suffisants à se produire eux-mêmes, aboutissant, si l'on veut, à une formule créatrice qui est le terme irréductible de la série. Mais à cette formule elle-même, M. Taine, moins osé que M. Renan, ne donne pas le nom de Dieu; et en tous cas, ce n'est point là le Dieu vivant et réel, que les spiritualistes reconnaissent comme le Créateur de l'Univers, non seulement parce qu'il a toute puissance, mais aussi parce que renfermant en lui-même la beauté suprême, il déduit de celle-ci le type de toute beauté relative. En définitive, M. Taine, conséquent avec sa théorie philosophique, ne peut expliquer l'idéal en posant Dieu comme le dernier terme de cet idéal. M. Taine doit donc être réaliste en fait d'art.

Cependant, hâtons-nous de le dire : pour éviter la définition spiritualiste, M. Taine n'a pas voulu tomber dans ce réalisme grossier, qui se borne à l'imitation servile de la nature. S'il est une chose sans doute dont on puisse s'étonner, c'est qu'une théorie aussi brutale réunisse encore de nos jours quelques partisans. « A ce compte, a dit Cousin, le beau idéal de la peinture est un trompette l'œil, et son chef d'œuvre sont ces raisins de Zeuxis que les oiseaux venaient becqueter. Le comble de l'art pour une pièce de théâtre serait de vous persuader que vous êtes en présence de la réalité. » Mais loin de là. « L'illusion est si peu le but de l'art que, lorsqu'elle va trop loin, le sentiment de l'art disparaît pour faire place à un sentiment purement naturel, quelquefois insupportable. Si je croyais qu'Iphigénie est en effet sur le point d'être immolée par son père à vingt pas de moi, je sortirais de la salle en frémissant d'horreur. » (1)

Certes, M. Taine avait le sens trop délicat pour se faire le champion d'une thèse vieillie et vulgaire. Nous le voyons même, comme empressé de s'affranchir d'une parenté compromettante, combattre très ouvertement la théorie de l'imitation dès les premières pages de son livre sur la *Philosophie de l'art*. « La preuve, nous dit-il, que l'imitation n'est pas le but de l'art, c'est qu'en fait certains arts sont inexacts de parti pris, d'abord la sculpture. Ordinairement une statue est d'une seule couleur, qui est celle du bronze ou celle du marbre; de plus ses yeux sont sans prunelles, et c'est justement cette uniformité de la teinte et cette atténuation de l'expression morale qui achève sa beauté. » (2)

(1) COUSIN. *Du vrai, du beau et du bien*. Huitième leçon.

(2) *Philosophie de l'art*. De la nature de l'œuvre d'art. § 3.

Quelle que soit la justesse de cette observation, elle suffit à prouver que M. Taine n'est pas un réaliste dans le sens fâcheux du mot. Quelle est donc la position médiane que tient le célèbre critique? Le secret et toute la théorie de l'art de M. Taine sont renfermés dans sa définition de l'œuvre d'art : « L'œuvre d'art a pour but de manifester quelque caractère essentiel ou saillant plus clairement et plus complètement que ne le font les objets réels. » (1) Cette définition bien comprise, voici, nous semble-t-il, à quoi se réduit la recherche de l'idéal. C'est une excellente recette à l'usage des artistes. Vous étudiez un objet; vous cherchez à y découvrir un caractère essentiel, celui que vous voulez reproduire; ce caractère trouvé, vous l'exagérez mentalement, vous le faites ressortir par ce qu'on appelle la convergence des effets et votre idéal est constitué. La mise en relief d'un caractère essentiel ou saillant, voilà donc comment peut se résumer cette définition; c'est la formule, l'inévitable formule.

Cette formule, il faut l'analyser. Qu'est-ce qu'un caractère essentiel ou saillant? C'est ou bien le caractère le plus durable, ou bien celui qui contribue le plus au développement et à la conservation de l'individu ou du groupe dans lequel il est compris. Dans la terminologie de M. Taine, le premier s'appelle le caractère le plus important, le second le caractère le plus bien-faisant. Tout cela est assez abstrait; mais, nous l'avons déjà dit, M. Taine excelle à faire sortir des applications frappantes de formules abstraites et compliquées.

Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, l'œuvre d'art sera d'autant plus belle que le caractère qu'elle manifestera sera plus important, c'est-à-dire plus durable, plus per-

(1) *Philosophie de l'art*. De la nature de l'œuvre d'art. § 5 i. t.

sistant : « A la surface de l'homme, sont des mœurs, des idées, un genre d'esprit qui durent trois ou quatre ans; ce sont ceux de la mode et du moment. Un voyageur qui est allé en Amérique ou en Chine ne retrouve plus le même Paris qu'il avait quitté. Il se sent provincial et dépaysé; la plaisanterie a changé d'allures; le vocabulaire des clubs et des petits théâtres est différent; l'élégant qui tient le haut du pavé n'a plus la même sorte d'élégance; il étale d'autres gilets et d'autres cravates; ses scandales et ses sottises font éclat dans un autre sens; son nom lui-même est nouveau; nous avons eu tour à tour le petit maître, l'incroyable, le mirliflor, le dandy, le lion, le gandin, le cocodès et le petit crevé. Il suffit de quelques années pour balayer et remplacer le nom et la chose; les variations de la toilette mesurent les variations de ce genre d'esprit; de tous les caractères de l'homme, c'est le plus superficiel et le moins stable. » (1)

Ce caractère que M. Taine développe si spirituellement c'est la mode; après lui, viennent des caractères qui durent une génération. Ce sont, par exemple, les sentiments généreux et certaines illusions de la génération de 1830, qui détoneraient singulièrement à notre époque, où l'on est devenu un peu plus pratique, et plus sceptique à l'endroit du dévouement.

Nous arrivons ensuite aux couches du troisième ordre : « Les caractères qui les composent durent pendant une période historique complète, comme le moyen-âge, la Renaissance ou l'époque classique. » Puis nous atteignons des couches encore plus basses, celles qu'on peut appeler le « granit primitif. » C'est

(1) *De l'Idéal dans l'art*, p. 31.

le caractère propre à un peuple, à une race; c'est ce « groupe d'instincts et d'aptitudes sur lesquels les révolutions, les décadences, la civilisation, ont passé sans avoir prise. Ces aptitudes et ces instincts sont dans le sang et se transmettent avec lui. Enfin, au plus bas étage, se trouvent les caractères propres à toute race supérieure et capable de civilisation spontanée, c'est-à-dire douée de cette aptitude aux idées générales qui est l'apanage de l'homme et le conduit à fonder des sociétés, des religions, des philosophies et des arts; de pareilles dispositions subsistent à travers toutes les différences de race, et les diversités physiologiques qui maîtrisent le reste ne parviennent pas à les entamer. » Ces derniers caractères, nous les trouvons exprimés dans les Psaumes hébreux, dans les poèmes d'Homère, dans les tragédies de Sophocle, dans les Dialogues de Platon: et voilà pourquoi ces œuvres resteront éternellement belles. Tout cela a pu être dit avant M. Taine; personne sans doute ne l'a dit dans un style aussi brillant, aussi coloré.

Toutefois, la persistance du caractère n'est pas le seul point de vue auquel il faille se placer pour juger de la valeur d'une œuvre. M. Taine nous présente une seconde échelle graduée d'après « le degré de bienfaisance du caractère, » c'est-à-dire suivant que le caractère représenté « aboutit plus ou moins à l'anéantissement ou au développement de l'individu et du groupe dans lequel il est compris. » (1) Il résulte de là par exemple que les arts qui représentent l'homme physique doivent prendre pour modèle le corps humain dans toute sa vigueur. M. Taine estime que les artistes de notre

(1) *De l'idéal dans l'art*. Le degré de bienfaisance du caractère, init.

temps se trouvent, sous ce rapport, dans une situation fort désavantageuse et imputable surtout au costume moderne : « Il n'y a que les vêtements lâches, flottants, aisément et souvent quittés, la sandale, la chlamyde, le peplum antiques, qui ne gênent pas le corps naturel. Nos chaussures collent ensemble les doigts du pied et les creusent sur le côté par le contact; les corsets, les corps de jupe de nos femmes, étriquent leur taille. Voyez un bain d'hommes en été, et comptez tant de déformations tristes ou grotesques, entre autres la couleur crue ou blafarde de la peau; elle a perdu l'habitude de la lumière, son tissu n'est plus ferme; elle frémit et se hérisse au moindre souffle d'air; elle n'est plus en harmonie avec les choses environnantes; elle diffère autant de la chair saine qu'une pierre tirée récemment de la carrière diffère d'un roc qui a vécu longtemps sous la pluie et le soleil : toutes deux ont perdu leur ton naturel et sont des déterrées. Suivez jusqu'au bout ce principe; à force d'écarter toutes les altérations que la civilisation impose au corps naturel, vous verrez apparaître les premiers linéaments du corps parfait. » (1)

Ces considérations devraient, suivant M. Taine, nous expliquer la supériorité de l'art grec. Seul, jusqu'à nos jours, l'artiste grec a pu étudier le corps humain dans sa plus grande perfection. Il fallait une civilisation où l'on s'intéressait au corps, où l'on n'en rougissait pas; où l'on osait l'étaler nu dans les gymnases, dans les palestres, dans les jeux publics; où l'artiste avait à tout instant un modèle devant les

(1) *De l'idéal dans l'art*. Le degré de bienfaisance du caractère III.

yeux et un modèle d'une rare perfection, car c'était vers le développement du corps que l'éducation était principalement dirigée; l'âme, en un mot, n'avait pas encore « subordonné le corps, » ne l'avait pas encore « rejeté au dernier plan. » (1)

Nous pourrions dire ici que M. Taine reprend avec quelques modifications une thèse qui était fort à la mode au commencement de ce siècle et qui avait été soutenue par un archéologue distingué, M. Emeric David dans un mémoire couronné par l'Institut. Un concours ayant été ouvert sur la question suivante : *Quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique et quels seraient les moyens d'y atteindre?* M. Emeric David soutint l'opinion que l'étude assidue de la beauté naturelle avait seule conduit l'art antique à la perfection, et qu'ainsi l'imitation de la nature était la seule route pour parvenir à la même perfection. « Un homme, dit M. Cousin, que je ne crains pas de comparer à Winkelmann, M. Quatremère de Quincy, en d'ingénieux et profonds mémoires, combattit la doctrine du lauréat et défendit la cause du beau idéal. Il est impossible de démontrer plus péremptoirement par l'histoire entière de la sculpture grecque, et par des textes authentiques des plus grands critiques de l'antiquité, que le procédé de l'art chez les Grecs n'a pas été l'imitation de la nature, ni sur un modèle particulier, ni sur plusieurs, le modèle le plus beau étant toujours très imparfait, et plusieurs modèles ne pouvant composer une beauté unique. Le procédé véritable de l'art grec a été la

(1) Voyez ces considérations développées assez longuement dans la *Philosophie de l'art en Grèce*. La sculpture en Grèce, ses caractères et sa formation.

représentation d'une beauté idéale que la nature ne possédait guère plus en Grèce que parmi nous, qu'elle ne pouvait donc offrir à l'artiste. » (1)

Il est vrai que M. Taine n'est point partisan de la thèse de l'imitation au point de soutenir qu'il ne faille faire autre chose que copier la nature. Nous le voyons admettre un correctif en disant qu'il faut faire ressortir un des caractères essentiels ou saillants donnés par la nature. Il y a là peut-être un progrès sur la thèse d'Emeric David. — Mais d'autre part M. Taine rejette toute explication basée sur le beau idéal et ce point, au sujet duquel il nous est impossible d'adopter la théorie de l'éminent critique, est celui que nous voulons ici retenir. Pour le surplus, nous abandonnerons, comme question encore douteuse et discutable, le plus ou moins d'influence que peut avoir eu sur l'art grec l'étude du corps naturel. (2)

Nous arrivons à la troisième échelle à l'aide de laquelle M. Taine mesure la valeur des œuvres d'art : les échelons de celles-ci sont marqués par le *degré de convergence des effets*. Les caractères qui doivent ressortir de l'œuvre d'art étant déterminés, il faut que toutes les parties de l'œuvre contribuent à les manifester. Aucun élément ne doit rester inactif ou attirer l'attention d'un autre côté, ce serait une force employée à contre-

(1) COUSIN. *Du vrai, du beau et du bien*. 8^e leçon.

(2) Entr'autres arguments destinés à amoindrir cette influence, on peut ajouter à ceux de Quatremère de Quincy rapportés par Cousin, qu'il y a peu de statues grecques qui soient des copies, qui soient vraiment « nature », pour nous servir d'une expression d'atelier; que dans tous les chefs d'œuvre de la meilleure époque, l'expression morale l'emporte sur le modelé de la forme, quelque parfaite que soit cette dernière; dès lors qu'on se trompe en attribuant la supériorité de l'art grec à ce qui, dans cet art même, n'est resté qu'un accessoire.

sens. En d'autres termes, dans un tableau, une statue, un poème, un édifice, une symphonie, tous les effets doivent-être convergents. (1)

Nous n'avons rien à objecter à cette observation très-juste. La loi qu'elle exprime n'est autre que celle de l'unité dans les œuvres d'art, loi qui a été observée par tous les grands artistes et par ceux-là mêmes qui nous paraissent les plus fantasques, les plus incohérents.

Passons rapidement et revenons-en à notre point de départ. Les théories esthétiques de M. Taine se résument dans ce triple criterium qui a pour base l'importance du caractère, le degré de bienfaisance du caractère et le degré de convergence des effets. Trouvons-nous dans tout ceci la notion philosophique de l'art? Il ne nous paraît guères. Nous avons vu comment M. Taine évite de parler d'idéal. A la première page du livre de *l'Idéal dans l'art*, nous trouvons, il est vrai, une apparente définition de ce mot : « L'explication grammaticale n'en est pas difficile, nous dit l'auteur. Rappelons-nous la définition de l'œuvre d'art que nous avons trouvée au commencement de ce cours. Nous avons dit que l'œuvre d'art a pour but de manifester quelque caractère essentiel ou saillant, plus complètement et plus clairement que ne font les objets réels. Pour cela l'artiste se forme l'idée de ce caractère, et d'après son idée il transforme l'objet réel. Cet objet ainsi transformé se trouve *conforme à l'idée*, en d'autres termes *idéal*. Ainsi les choses passent du réel à l'idéal, lorsque l'artiste les reproduit en les modifiant d'après son idée... » Cette définition n'en est pas une en réalité. Définir l'idéal « ce qui est conforme à l'idée, »

(1) *De l'Idéal dans l'art*, passim.

c'est une simple tautologie, qu'on pourrait admettre tout au plus dans un dictionnaire à l'usage d'écoles primaires.

La question philosophique reste entière. Il s'agit de savoir à quelle réalité répond cet idéal, quel est le type sur lequel l'artiste se règle pour transformer l'objet réel, quelle est, en un mot, la raison d'être de l'instinct qui le détermine à *idéaler* la nature? Les spiritualistes de tous les temps ont su répondre à cette question. Pour eux, le sentiment de l'idéal se déduit de cette conviction intime qu'il existe une beauté supérieure à toutes celles que nous voyons et pouvons imaginer ici-bas. Platon, dont l'intelligence pourtant n'était éclairée que de lumières païennes, en avait déjà parlé en termes magnifiques : « Celui, nous dit-il dans le *Banquet*, qui, après avoir parcouru dans l'ordre convenable tous les degrés du beau, parviendra enfin au terme de l'initiation, celui-là apercevra tout à coup une beauté merveilleuse, celle qui était le but de tous ses travaux antérieurs : beauté éternelle, incréée et impérissable, exempte d'accroissement et de diminution, beauté qui n'est point belle en telle partie et laide en telle autre, belle seulement en tel temps et non en tel autre, belle sous un rapport et laide sous un autre, belle pour ceux-ci et laide pour ceux-là; ... mais qui existe éternellement et absolument par elle-même et en elle-même; de laquelle participent toutes les autres beautés, sans que leur naissance ou leur destruction lui apporte la moindre diminution ou le moindre accroissement, ni la modifie en quoi que ce soit. » (1)

Cicéron à son tour a su attester l'antiquité et la persistance invincible de la croyance à l'idéal. « J'affirme,

(1) *Trad.* SAISSET. T. V., p. 404.

— nous dit-il au commencement de son dialogue de l'*Orateur*, — que la beauté en tous genres, à quelque degré qu'elle nous frappe, n'est que la reproduction, et comme la copie imparfaite d'une beauté d'ordre supérieur, qui échappe à la vue, à l'ouïe, à tous les sens, et ne peut être saisie que par l'intelligence et la pensée. Devant les statues de Phidias, qui effacent tout ce que nous connaissons en sculpture; devant les chefs-d'œuvre du pinceau que j'ai cités, l'imagination s'élançait encore au delà. Sans doute ce grand artiste, quand il travaillait à son Jupiter ou à sa Minerve, n'avait pas sous ses yeux un modèle particulier dont il s'appliquait à exprimer la ressemblance; mais au fond de son âme résidait un certain type accompli de la beauté, sur lequel il tenait ses regards attachés et qui conduisait son art et sa main. — Le peintre et le statuaire tendent donc également à s'approcher d'un beau rationnel, modèle invisible des produits que l'art offre ensuite à nos yeux. » (1)

« Ce procédé de Phidias, dit encore M. Cousin, n'est-il pas exactement celui que décrit Raphaël dans la lettre fameuse à Castiglione et qu'il déclare avoir lui-même suivi pour la Galatée? » Comme je manque,

(1) « Sed ego sic statuo, nihil esse in ullo genere tam pulchrum, quo non pulchrius id sit, unde illud, ut ex ore aliquo, quasi imago, exprimitur, quod neque oculis, neque auribus, neque ullo sensu percipi potest, cogitatione tantum, et mente complectimur. Itaque et Phidiae simulacris, quibus nihil in illo genere perfectius videmus, et his picturis, quas nominavi, cogitare tamen possumus pulchriora. Nec vero ille artifex, quum faceret Jovis formam, aut Minervae, contemplabatur aliquem, e quo similitudinem duceret; sed ipsius in mente insidebat species pulchritudinis eximia quaedam, quam intuens, in eaque defixus, ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. — Ut igitur in formis et figuris est aliquid perfectum et excellens, cujus ad cogitatam speciem imitando referuntur ea, quae sub oculos ipsa cadunt. » Cic. *De Orat.*, I, 2, 3.

dit-il, de beaux modèles, je me sers d'un certain idéal que je me forme. »

Ainsi, sur la question de l'idéal, les plus grands artistes et les philosophes s'expriment, pour ainsi dire, dans les mêmes termes : tous ont foi dans un type supérieur de beauté ; et s'il n'y en a aucun qui parvienne à se représenter ce type d'une façon adéquate, si nos conceptions au sujet de l'idéal sont elles-mêmes relatives et variées, cette imperfection n'est qu'un résultat de notre impuissance. Voilà l'opinion traditionnelle, que M. Taine se trouve obligé d'abandonner, par le fait de ses principes philosophiques. Sous sa plume, l'idéal devient la mise en relief d'un « caractère essentiel ou saillant. » Ce qu'en dit Raphaël signifie simplement que le grand artiste « développait dans la figure peinte le caractère dont la figure réelle ne renfermait que les indications et les fragments. » (1) A l'idéal que les artistes, d'une part, en s'abandonnant à leur seul instinct, et les philosophes de l'autre en suivant la chaîne de leurs raisonnements ont personnifié dans un Être infiniment parfait, réellement existant, M. Taine substitue une formule que l'imagination doit tirer des seuls éléments fournis par l'expérience.

Encore, faut-il que, sur ce point même, nous surprénions M. Taine en contradiction avec lui-même ; car, qui ne voit que le nouvel idéal que M. Taine veut substituer à l'ancien, ne peut cependant se trouver qu'aux mêmes conditions que ce dernier : « exprimer quelque caractère essentiel ou saillant, quelque idée importante, plus clairement et plus complètement que ne le font les objets réels », cela ne peut évidemment signifier

(1) *Philosophie de l'art*. De la nature de l'œuvre d'art, § 5.

que deux choses : ou bien qu'il faut dégager la perfection observée dans les objets réels des imperfections et des accessoires dont elle est embarrassée dans ces objets, ou bien qu'il faut augmenter cette perfection elle-même. Or, l'un et l'autre sont également impossibles, si vous n'admettez pas un point de comparaison supérieur à cette perfection elle-même. Tout ce que l'artiste pourrait obtenir, serait de réunir dans un seul type les perfections observées dans différents modèles. Mais le type obtenu par cette sélection n'en restera pas moins fort inférieur à ce qu'il imagine, inférieur même à ce qu'il peut réaliser. Voilà pourquoi Raphaël disait que les plus beaux modèles qu'il réussissait à trouver ne répondaient pas encore à l'idée qu'il se formait intérieurement.

Nous sommes loin, sans doute, de refuser toute valeur à la formule donnée par M. Taine; elle peut être excellente à titre de recette, renfermer, sous une forme concise, d'utiles préceptes pour l'artiste et pour le critique. On a pu en juger par les applications mêmes qu'en fait M. Taine. Mais alors le point de vue change complètement. La recherche du caractère essentiel ou saillant n'est plus le but de l'œuvre d'art; elle n'est qu'un moyen pour atteindre le but véritable, lequel est toujours de s'approcher le plus possible de la beauté parfaite. Dès lors aussi, il faut renoncer à l'empirisme, et c'est d'ailleurs ce qu'a fait M. Taine au prix de l'heureuse inconséquence que nous avons signalée.

Celui-là seul, à notre avis, serait un artiste, observateur rigide des principes positivistes, qui reproduirait, sans les modifier aucunement, les caractères et les formes observés dans la nature. Toute altération visant, par suppression ou exagération, à augmenter l'effet de la réalité, suppose, comme point de com-

paraison, un type supérieur de beauté qu'on se figure intérieurement. A vrai dire, ce rigorisme qui implique l'abdication d'un sentiment inhérent à notre nature, serait bien difficile, pour ne pas dire impossible à observer. Y aurait-il moyen de se dépouiller de l'instinct même de la perfection, d'arriver à une indifférence qui ne ferait plus aucune distinction, au point de vue esthétique, entre les choses qui frappent nos yeux, toutes devant nous paraître également belles? Mais si l'hypothèse d'un réalisme aussi logique et aussi absolu est une hypothèse irréalisable, elle ne doit pas moins servir à nous indiquer la tendance finale du positivisme artistique.

Il nous reste à parler des œuvres historiques de M. Taine. Le lecteur n'attend pas de nous que nous fassions ici l'examen complet et la critique des remarquables études sur les *Origines de la France contemporaine*. Notre rôle plus modeste, doit se borner à constater les liens qui rattachent la méthode historique de M. Taine à sa méthode philosophique.

A la vérité, les personnes qui ne connaissent précisément de M. Taine que ses derniers ouvrages pourront s'étonner de notre projet d'y découvrir des tendances philosophiques. Peut-être à leurs yeux n'y a-t-il rien de moins philosophique que de pareils livres. Ce sont des recueils de faits. Vouloir y découvrir de la philosophie n'est-ce pas imputer à l'auteur ce qu'il n'a point voulu y mettre; n'est-ce pas, à notre tour, céder à l'esprit de système?

En effet, M. Taine s'étant gardé d'une profession de foi bien nette au début de son œuvre historique, nous avouons qu'il nous a fallu en cette occasion, lire quelque peu entre les lignes. Nos lecteurs jugeront, et par ce qui précède, et par les passages que nous

allons citer, si nous nous sommes laissé entraîner à quelque exagération.

M. Taine nous a fait part de sa manière de concevoir l'histoire dans la préface de son *Histoire de la Littérature anglaise*. « L'histoire, nous a-t-il dit, n'est qu'un problème de mécanique psychologique : l'effet total est un composé déterminé tout entier par la grandeur et la direction des forces qui le produisent. La seule différence qui sépare ces problèmes moraux des problèmes physiques, c'est que les directions et les grandeurs ne se laissent pas évaluer ni préciser dans les premiers comme dans les seconds. » (1) Nous croyons avoir suffisamment fait ressortir l'idée fataliste contenue dans cette thèse. A ne considérer l'histoire humaine que comme un mécanisme, on ne laisse plus aucune place à la liberté providentielle d'abord, à la liberté humaine ensuite.

La question que nous avons à résoudre est celle de savoir si M. Taine est resté fidèle à ce fatalisme, si dans les *Origines de la France contemporaine* de même que dans l'*Histoire de la Littérature anglaise* nous assistons simplement au démontage d'un mécanisme ingénieux et compliqué et à la découverte des « ressorts primitifs » qui mettent le mécanisme en mouvement.

Or, si dans la Préface du premier volume, M. Taine ne s'exprime point à cet égard avec la précision catégorique qui lui est habituelle, il est cependant plus d'une phrase où la pensée fataliste nous paraît transparente. Ce qui a déterminé l'auteur à écrire ses *Origines* c'est l'idée que le Régime actuel n'est que la résultante

(1) *Histoire de la littérature anglaise*. Introduction, § 5, p. XXXII.
— Voy. aussi *ibid.* p. XXII : « En tout cas, le mécanisme de l'histoire humaine est pareil... »

rigoureuse et mathématique du Régime ancien. La France moderne existait tout entière en germe dans la France du XVIII^e siècle. Nous citons : « Dans l'organisation que la France s'est faite au commencement du siècle, toutes les lignes générales de son histoire contemporaine étaient tracées, révolutions politiques, utopies sociales, divisions des classes, rôle de l'Eglise, conduite de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, développement, direction ou déviation de la philosophie, des lettres et des arts. C'est pourquoi, lorsque nous voulons comprendre notre situation présente, nos regards sont toujours ramenés vers la crise terrible et féconde par laquelle l'ancien régime a produit la Révolution, et la Révolution, le régime nouveau. » (1)

Certes, personne ne contestera qu'un siècle dépend de celui qui l'a précédé. Nous héritons de la situation faite par nos ancêtres. Mais sommes-nous à ce point liés par cette situation qu'elle commande tous nos actes, que nos destinées y soient tout inscrites et qu'il ne faille que l'œil d'un historien assez pénétrant pour les y découvrir? Voilà ce qui nous paraît du fatalisme, et il nous est malheureusement impossible de conserver quelque doute sur la pensée de M. Taine lorsque du texte que nous venons de citer, nous rapprochons cette phrase du même auteur, où les différences originelles entre les peuples sont comparées à des « formules d'algèbre qui, dans leur étroite enceinte, contiennent d'avance toute la courbe dont elles sont la loi. » (2)

M. Taine, en écrivant son histoire de la littérature anglaise, cherchait à faire la *psychologie* d'un peuple. (3)

(1) *Origines de la France contemporaine*. T. I, Préface, p. 5.

(2) *Histoire de la littérature anglaise*. § 4.

(3) *Ibid.* § 8.

Il est remarquable que la même expression se retrouve dans les Origines de la France contemporaine. M. Taine nous donne la *psychologie* des chefs jacobins. Sous la plume de l'illustre écrivain, ce mot, de consonnance scientifique, ne nous paraît pas sans importance. Sans doute, psychologue ne signifie pas un philosophe qui nie la liberté de l'âme. Loin de là. Mais n'y a-t-il pas chez M. Taine une tendance continue à rapprocher, à mettre sur le même pied les sciences philosophiques et les sciences naturelles? Nous avons déjà cité plus d'un passage où M. Taine nous présente les lois du monde moral comme aussi fixes et invariables que celles du monde physique. Reproduisons encore celui-ci : « De même qu'en minéralogie les cristaux, si divers qu'ils soient, dérivent de quelques formes corporelles simples, de même, en histoire, les civilisations, si diverses qu'elles soient, dérivent de quelques formes spirituelles simples. » Voilà ce que M. Taine écrit dans l'histoire de la littérature anglaise. (1) N'est-ce pas la même préoccupation que nous retrouvons dans la Préface des *Origines*, lorsque M. Taine nous dit : « On permettra à un historien d'agir en naturaliste; j'étais devant mon sujet comme devant la métamorphose d'un insecte. » (2)

Pour dire toute notre pensée, M. Taine nous paraît mettre peu de différence entre le psychologue et le physiologiste. Analyser l'âme humaine est une opération analogue à celle du chirurgien qui sonde le corps humain à l'aide de son scalpel. Comme le chirurgien recherche dans la plaie les matières étrangères ou morbides, M. Taine cherche à découvrir dans l'âme humaine les penchants, les instincts qui ont poussé le sujet

(1) *Loc. cit.*, § 4.

(2) P. 5.

examiné à jouer le rôle qu'il a tenu sur la scène du monde.

Il n'est pas un lecteur qui n'ait remarqué comment, d'un immense entassement de faits, M. Taine s'efforce toujours de déduire une formule, une définition qui les résume. N'est-ce pas la formule algébrique que nous avons rappelée tout à l'heure et qui dans son étroite enceinte renferme l'histoire de tout un siècle, de tout un peuple? Dans l'histoire de la Littérature anglaise, M. Taine était arrivé à définir Shakespeare un poète nerveux, Milton un poète musculeux. Encore une fois, n'est ce pas le même procédé qu'on retrouve dans *les Origines de la France contemporaine*? Les chefs Jacobins qui ont l'honneur d'un portrait tracé de pied en cape, et de main de maître, ont chacun aussi leur définition. Marat c'est le *fou lucide*, dont la folie a successivement traversé les phases du délire ambitieux, de la manie des persécutions et du cauchemar fixe, pour aboutir enfin à la monomanie homicide. — Danton est un « *barbare* », mais « un barbare né pour commander à ses pareils », à l'éloquence fouguese et débordante. — Robespierre, c'est « le *cuisse*, c'est-à-dire l'esprit creux et gonflé, qui, parce qu'il est plein de mots, se croit plein d'idées », type parfait de la Révolution « qui est une tragédie artificielle et déclamatoire. » (1)

C'est ainsi que M. Taine nous paraît être resté conséquent avec ses premières œuvres, et en particulier avec le fatalisme qui y est exprimé : esprit d'une

(1) « Ce rôle (celui de Robespierre) est le premier. Devant le *cuisse*, peu à peu le fou et le barbare reculent au second plan; à la fin Marat et Danton sont effacés ou s'effacent, et Robespierre, seul en scène, attire à lui tous les regards. » *Psychologie des chefs Jacobins*, § 3.

conception vaste, mais avant tout systématique, écrivain ayant successivement abordé les genres les plus divers, mais les ramenant tous à son point de départ philosophique et restant toujours pénétré de l'idée fixe que toutes choses sont également soumises aux lois de la nécessité.

Ces réserves étant faites, comme le fatalisme de M. Taine n'est pas inhérent à sa méthode, nous pouvons, sans arrière-pensée, reconnaître les immenses avantages de celle-ci et dont le premier est, sans contredit, l'excellente discipline à laquelle cette méthode soumet les études historiques.

Ne tenir compte que des faits et fort peu des opinions, accumuler le plus grand nombre possible de documents, citer ses sources pour en donner la valeur, décomposer les faits dans leurs détails de manière à les réduire à leur plus simple expression, comme cela se pratique pour les dépositions de témoins en cours d'assises, ce qui constitue à peu près le travail d'analyse; — classer ces amas de matériaux dans un ordre logique, les coordonner, en déduire les conclusions qu'ils comportent, et celles-là seulement qui résultent à la fois de l'ensemble des faits et de chacun d'eux en particulier, ce qui tient à la synthèse; — tel est en raccourci le procédé historique que M. Taine a remis en honneur sous le nom de méthode positive. Or nul doute que ce procédé a sur tous les autres l'immense mérite de diminuer les chances d'erreur, de supprimer la partialité, les appréciations vagues, les opinions préconçues, en un mot d'assurer à la vérité les meilleurs moyens de se faire jour. (1)

(1) Une remarque spéciale est qu'il n'y a pas lieu de relever dans les œuvres historiques de M. Taine certaines expressions

Avec les lecteurs qui ont eu la patience de nous suivre jusqu'ici, il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'ensemble de notre travail et à indiquer plus particulièrement la part d'influence sociale qui revient au positivisme.

En dehors du spiritualisme traditionnel et toujours vivace, il nous a paru que le mouvement philosophique en France pouvait se diviser en deux courants : le courant idéaliste et le courant positiviste; le premier représenté par MM. Renan et Vacherot; le second par l'école d'Auguste Comte et par M. Taine. M. Taine doit être rangé parmi les positivistes, bien qu'il ait rompu avec les disciples de M. Comte, parce que, comme eux, il supprime toute science spéculative, comme eux, il rejette toute preuve qui ne se tire pas uniquement de l'expérience.

En exposant ces systèmes divers, nous nous sommes spécialement attachés à les suivre dans leurs conclusions finales ou cosmologiques. Attendu que l'hypothèse de la Création est, pour beaucoup de philosophes modernes, le motif principal qui leur fait rejeter le spiritualisme, nous avons cru particulièrement intéressant d'examiner les diverses solutions proposées en remplacement de

abusives que nous avons signalées dans ses œuvres philosophiques ou littéraires. Cela résulte de la nature des choses. L'histoire est la seule science à laquelle la terminologie philosophique de M. Taine s'applique avec exactitude, ou, si l'on veut, M. Taine se sert en philosophie d'un langage qui ne convient proprement qu'aux choses de l'histoire. On se rappellera en effet l'étrange abus que M. Taine fait en philosophie de l'expression : *enchaînement de faits* ou de toutes autres synonymes. Pour M. Taine tout se réduit à des faits : les essences sont des groupes de faits; le rapport de causalité est un rapport entre deux faits. On voit de suite que ces expressions, intolérables en philosophie, sont parfaitement admissibles en histoire; on peut dire en toute vérité que l'histoire consiste en une succession ou un enchaînement de faits,

cette hypothèse qu'on estimait surannée. Dans cette étude, nous avons constaté que MM. Renan et Vacherot aboutissaient au panthéisme hégélien, le second avec un peu plus de rigueur que le premier. D'autre part, nous avons vu MM. Comte et Littré se prononcer en principe pour l'abstention, en considérant le problème comme insoluble; mais en fait, rester peu fidèles à ce principe, M. Comte se faisant à la fin de sa vie le fondateur et le pontife d'une religion nouvelle, M. Littré, quoique beaucoup plus logique, ne réussissant pas toujours cependant à éviter les écueils du matérialisme. Enfin nous avons vu M. Taine, ne pouvant se résigner à cet aveu d'impuissance, arriver à cette conception singulière qui transforme les faits en agents producteurs et, pour soutenir cette théorie, faire un emploi si abusif des mots que, malgré toute notre admiration pour l'éminent écrivain, il nous a fallu qualifier de jongleries littéraires quelques-uns des raisonnements trouvés sous sa plume.

Après cela, comme M. Taine ne s'est point borné, très heureusement, à faire de la métaphysique, nous avons cru utile de faire un examen rapide de ses œuvres si diverses et d'indiquer en quoi ces œuvres ont souffert des principes philosophiques de l'auteur. Nous n'avons pas manqué l'occasion de faire valoir les qualités supérieures du critique et les avantages de sa méthode d'analyse et de synthèse, dite méthode positive, mais toujours en faisant remarquer que cette méthode n'est en aucune manière solidaire du fatalisme que M. Taine y introduit.

Il nous reste, pour être complet et justifier le titre, peut-être trop prétentieux, de notre travail, à indiquer quelle action le positivisme exerce sur la société contemporaine, action du reste plus facile à

saisir que celle de la philosophie idéaliste. Quant à celle-ci nous l'avons considérée comme un système dont la diffusion est plus ou moins latente, qui se maintient dans les hautes sphères de la société : sorte de scepticisme aristocratique, tout à la fois sentimental et raffiné, à l'usage seulement des personnes dont la faculté imaginative est très développée, et qui, pour compenser le défaut de religion, se livrent à la religiosité.

Le positivisme n'exige point ces conditions multiples. Il est bien plutôt une philosophie à la portée de tout le monde et de ceux-là surtout qui ne se plaisent point à des méditations profondes ou à des rêveries poétiques. C'est là ce qui fait que son influence est à la fois plus générale et plus visible que celle de l'idéalisme. Toutefois, pour évaluer cette influence avec quelque exactitude, il nous paraît nécessaire de déterminer ce qu'il y a de fondé dans ce principe du positivisme de n'admettre d'autre démonstration que les démonstrations scientifiques.

On ne peut oublier en effet cette parole de Bossuet que « toute erreur est fondée sur quelques vérités dont on abuse. » M. l'Abbé Guthlin, dans un petit manuel qui contient d'excellentes choses (1), fait parfaitement ressortir la part de vérité du positivisme. Cette part de vérité la voici. Bien que la certitude métaphysique ou purement rationnelle soit une certitude suffisante, on peut dire cependant que lorsque la certitude rationnelle se combine avec la certitude expérimentale, alors l'évidence devient pour nous si manifeste que non seulement le doute, mais l'hésitation même est impossible. Ainsi en est-il des vérités mathématiques.

(1) *Les doctrines positivistes en France*, p. 373.

Le seul raisonnement suffit à nous convaincre que deux plus deux font quatre. Il est certain cependant que nous sommes bien plus assurés de cette vérité parce que nous pouvons vingt fois par jour la vérifier à l'aide d'objets matériels. Cette vérification sensible, cette contre-épreuve nous fait malheureusement défaut pour les vérités philosophiques. Nous ne voyons directement ni Dieu, ni l'âme, ni les essences. La philosophie et la religion éclaircissent suffisamment les nuages qui nous dérobent l'Être infini et quelques autres êtres immatériels, telle que notre âme, pour que nous soyons assurés de leur existence. Mais il n'en est pas moins vrai que la Divinité reste pour nous dans un lointain fort éloigné et comme enveloppée de brouillards; il n'en est pas moins vrai que notre corps nous représente quelque chose de plus déterminé que notre âme. Il va de soi d'ailleurs que cette vision imparfaite, cette connaissance plus vague ne proviennent point d'une imperfection de la Divinité, ce qui serait une contradiction dans les termes, ou de ce que la réalité de l'âme est moins complète que celle du corps, car la réalité n'est pas quelque chose susceptible de plus ou de moins, mais uniquement de la faiblesse de notre vue intellectuelle, qui nous oblige de recourir à des intermédiaires.

Les positivistes cependant exagèrent cette faiblesse. Ils se plaisent à confondre certitude et évidence. De ce que nous ne voyons qu'imparfaitement ou par intermédiaires, ils prétendent que nous ne voyons pas du tout; de ce que notre certitude ne se base pas sur une intuition immédiate, ils la rejettent absolument, comme si leurs propres déductions scientifiques ne s'appuyaient pas en définitive sur les mêmes raisonnements.

Telle est l'erreur qui se trouve à côté de la vérité.

Lorsqu'on l'a reconnue, il est aisé de comprendre pourquoi notre siècle devait être particulièrement favorable au développement du positivisme. Cette erreur, en effet, ne s'allie-t-elle pas à merveille avec l'engouement excessif pour les sciences naturelles qui se manifeste depuis cinquante ans? Les découvertes extraordinaires qui ont signalé notre époque ont ébloui bien des esprits; faut-il s'étonner qu'on ait perdu de vue les questions spéculatives et qu'on se soit consacré de préférence à des recherches où la curiosité, l'amour de la fortune et le désir de la célébrité pouvaient également trouver leur compte? Or, qu'a fait le positivisme, si ce n'est flatter les dispositions qu'il a rencontrées, si ce n'est ériger en système la tendance qui était née d'un essor trop rapide? La philosophie et la théologie n'étaient plus dans les goûts du siècle : rien de plus simple que de les rayer du programme des connaissances humaines. Auguste Comte trace sa classification célèbre des sciences. « Désormais, écrit-il lui-même, il n'y a plus de place pour cette psychologie illusoire, dernière transformation de la théologie qu'on tente si vainement de ranimer aujourd'hui. » (1)

Seule la méthode scientifique doit subsister, c'est-à-dire la méthode qui n'invoque que des preuves expérimentales et *a posteriori*. Elle seule peut assurer à l'intelligence humaine des conquêtes sérieuses; toutes les autres ne sont qu'illusions, *verba et voces*, n'aboutissent qu'à des discussions stériles; et, pour justifier cette sommaire exécution de toutes les vérités premières, cette impuissance de la philosophie, on n'a qu'à citer le scepticisme critique de Kant, qui, de son côté, a

(1) *Cours de philosophie positive*. T. I., p. 30.

miné tout à point le terrain pour cette œuvre de démolition.

Cependant les progrès scientifiques qui se poursuivent, semblent reculer indéfiniment les limites du savoir humain. Où s'arrêtera-t-on dans le vaste champ des découvertes? L'enthousiasme ne connaît plus de bornes, et, tandis qu'on enlève tout pouvoir à la philosophie, on ose tout espérer de la méthode scientifique.

C'est alors que nous voyons le positivisme se transformer : il oublie sa ferme résolution de s'abstenir de l'hypothèse et de la théorie, et voici qu'il attribue à la science les problèmes qu'il avait précédemment retirés à la philosophie.

Cette phase amène des inconséquences diverses; elle nous est représentée non seulement par M. Littré définissant l'âme « une propriété immanente de la matière », et tombant ainsi dans le matérialisme, non seulement par M. Taine qui cherche dans les mots une explication paradoxale de l'univers, mais par la plupart des savants qui ont adopté la maxime d'A. Comte : Plus de philosophie, rien que de la science.

Prenons comme exemple le problème de l'origine des êtres vivants qui, depuis une vingtaine d'années, excite une si grande animosité dans le monde scientifique. Nous sommes loin de vouloir ici retirer à la science ce qui lui revient. Celle-ci est à coup sûr compétente pour traiter le problème de l'origine des *espèces*, et rien ne l'empêche de conclure, par exemple, à la génération spontanée, à la condition toutefois de reconnaître Dieu comme le Créateur de la matière première et comme l'Auteur de la vie infusée dans la matière à un moment donné. Dans ces limites, tout est possible et admissible, car, comme dit Haeckel, la

solution de la question de forme dans la création laisse intacte celle qui concerne l'origine de la matière elle-même ou de la vie. (1)

Le philosophe et le théologien n'ont donc pas à s'inquiéter des transformations successives par lesquelles on pourra constater que la matière a passé; et de son côté le positiviste qui, sans rien préjuger sur l'origine de la matière se bornerait à déclarer cette question « en dehors de la connaissance humaine, » resterait du moins conséquent avec le principe du système. Malheureusement cette logique est chose

(1) « Si par le mot création on entend l'origine d'un corps par le fait d'une puissance, d'une force créatrice, on peut songer par là, soit à l'origine de la matière du corps, soit à l'origine de sa forme. Prise dans le premier sens, la création ne nous regarde pas. Ce mode de création, s'il s'est jamais produit, est tout à fait en dehors de la connaissance humaine;... si quelqu'un éprouve le besoin de se figurer l'origine de cette matière comme l'œuvre d'une activité créatrice surnaturelle, d'une force créatrice existant en dehors de la matière, nous n'avons rien à dire à cela.... Cette idée d'une force immatérielle, créant d'abord la matière, est un article de foi qui n'a rien de commun avec la science humaine : là où commence la foi, la science finit. » E. HÆCKEL. *Histoire de la Création des êtres organisés*. Trad. CH. LETOURNEAU, p. 7 et 8.

Disons en passant que ce positivisme tolérant se rapproche de celui adopté par STUART MILL, dans son livre : *Auguste Comte and Positivism*. London, 1865.

Quant à la parfaite compatibilité des croyances catholiques et de la doctrine évolutionniste, voyez l'excellent article publié dans la *Revue générale* par M. A. PROOST, professeur à l'Université de Louvain : *La philosophie zoologique avant et après Darwin* (octobre, 1884). « Contrairement à ce que certaine presse continue à prétendre avec une insigne mauvaise foi, nos croyances religieuses, dit M. Proost, ne sont nullement intéressées dans la solution de ces problèmes naturels, où nous apportons la plus entière liberté d'esprit. » (*loc. cit.* p. 607). — « On ne saurait trop le redire, la théorie de l'évolution progressive des êtres n'implique nullement le transformisme matérialiste, mis à la mode par la libre pensée au XIX^e siècle et que Darwin lui-même répudiait ouvertement dans son mémorable ouvrage sur *l'Origine des espèces*. » (*Ibid.* p. 573).

rare. Qu'on lise la plupart des livres qu'a produit la science positiviste, (1) et l'on verra qu'il n'en est guères qui se conforment à la règle énoncée, et qu'il n'est point d'hypothèse si extraordinaire à laquelle ils n'aient recours pour résoudre un problème d'abord déclaré insoluble.

Hâtons-nous de conclure en résumant, en peu de lignes, les effets du positivisme.

Dans la sphère intellectuelle, nous voyons le positivisme conduire :

Au matérialisme scientifique, parce que les positivistes se résignent difficilement au principe d'abstention en ce qui concerne les questions philosophiques ou religieuses.

Au réalisme dans l'art et dans la littérature parce que le positivisme supprime la croyance à Dieu et à l'idéal tout à fois, tandis que l'idéalisme ne supprimait que la croyance à Dieu.

Enfin, au fatalisme dans la manière d'envisager les destinées humaines, fatalisme qui pratiquement et dans la vie individuelle, peut aboutir au crime ou au suicide et, dans la vie des nations, à cet aveuglement sauvage qui les pousse à se faire les instruments de leur propre destruction.

Dans la sphère morale, la conséquence la plus dangereuse du positivisme est évidemment la suppression de toute contrainte morale. Le positiviste en effet n'a rien à répondre à celui qui raisonne de la manière que voici : « Nous ne pouvons pas connaître Dieu, alors même qu'il existerait. Nous ne sommes donc tenus à aucun devoir envers ce Créateur hypothétique, car la première

(1) Y compris celui que nous venons de citer. *Histoire de la création des êtres organisés*, par HAECKEL, car l'auteur ne tarde pas à oublier la réserve qu'il s'est imposée.

condition pour être obligé est de connaître celui vis-à-vis duquel l'obligation existe. Ignorant Dieu, nous sommes en droit d'agir comme si Dieu n'existait pas. »

Il est inutile d'insister sur les effets qu'un tel langage peut produire sur les masses. Ils sont tels en tous cas que, s'ils se réalisaient jusqu'au bout, ils seraient désavoués par ceux-là mêmes qui en ont posé les principes.

Terminons cette étude, déjà trop longue, en rappelant la vraie solution de tout conflit entre la religion et la philosophie d'une part et les sciences naturelles de l'autre. Cette solution n'est point sans doute dans l'abdication que la science devrait faire de conclusions légitimement acquises; mais elle ne se trouve point non plus dans une hostilité basée sur de simples hypothèses. Il est pour chaque science une sphère d'action qui se limite par son objet. Le danger naît des empiètements réciproques. C'est une preuve de l'infailibilité de l'Eglise catholique de n'avoir jamais réglé, par la voix de ses Conciles ou de ses Papes, que des matières dogmatiques. Mais si l'Eglise s'abstient d'ériger des vérités scientifiques en articles de foi, si la philosophie ne prétend pas résoudre *a priori* des problèmes purement scientifiques, appartient-il davantage aux sciences d'imposer au genre humain des croyances philosophiques ou religieuses? Les contradictions où les savants n'ont pas tardé à tomber aussitôt qu'ils se sont aventurés sur un pareil terrain, constituent, nous semble-t-il, la meilleure preuve de leur incompetence. On ne peut trop rappeler que si les sciences représentent des chemins divers pour arriver à la vérité, celle-ci pourtant est un centre unique et que les chemins multiples qui convergent vers ce centre ne peuvent se rencontrer. Poursuivre ses recherches sans

parti pris, comme aussi sans crainte de voir s'écrouler des vérités inébranlables, c'est appliquer cette belle parole du concile du Vatican : « *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.* »

C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY.





POÉSIES.



MES SOUHAITS A MON AMI C. P.

JE te souhaite
Santé parfaite;
Contentement
Plus que richesse;
Douce allégresse,
Un peu d'argent;

Choix de beaux livres
Et d'œuvres d'art,
Dont tu t'enivres
Au seul regard;

Travail peu rude;
Délassements;
Aimable étude;
Succès croissants;

Femme jolie
Qui t'aimerait,
Et pour la vie
Te charmerait;

Mais comme amis
Très peu d'admis,
Pour que je prime
En ton estime :

Voilà mes vœux
Bien chaleureux.

G. R.



LA POÉSIE DE L'HIVER.

JE ne sais rien de poétique
 Comme ce tapis rose et gris,
 Étalant dans le bois antique
 Ses tons flétris :

L'été, c'est une fraîche mousse,
 L'hiver, ce feuillage séché
 Qui couvre d'une immense housse
 Le sol caché!

Dans la forêt qui se recueille,
 Je vais quand se tait l'aquilon...
 Et j'écoute craquer la feuille
 Sous mon talon :

Seul concert!... auquel dans la nue
 Le corbeau répond d'un cri sourd,
 En prenant vers la branche nue
 Son essor lourd!

Arbres aux maigres silhouettes,
 Des oiseaux trahis vain rempart,
 Mon œil perce vos noirs squelettes
 De part en part :

Il ne vit plus qu'en ma mémoire
 Le feuillage où vous vous drapiez :
 Cette couronne, votre gloire,
 Gît à mes pieds!

Je ne dis pas que tu sois belle,
 Morne forêt; mais ta langueur,
 Ta tristesse au soleil rebelle,
 Fendent le cœur;

Et s'il est vrai que l'âme porte
 Une lyre, écho du dehors,
 Rendant sous la touche plus forte
 Des sons plus forts :

Tu sais remuer cette fibre,
 Hiver attristant l'âme et l'œil :
 Et sous ton doigt ma lyre vibre,
 Nature en deuil!

JEAN CASIER.



LA MORT D'UN TRAPPISTE.

LA cloche tristement venait de résonner
 Dans le couvent muet. La procession sombre
 Des moines attendait le signal d'entonner
 Le psaume de la mort; et les cierges dans l'ombre
 S'allumaient lentement... Un frère allait mourir.
 C'était un vieux trappiste à longue barbe blanche :
 Homme rigide et fort, que nul n'a vu vieillir,
 Que nul n'a connu jeune. Etendu sur la planche
 Où, pendant soixante ans, il a passé ses nuits,
 Radieux, il attend l'heure par Dieu fixée...
 Dans la cellule étroite et sévère introduits,
 Les moines, d'une voix lugubre et cadencée,
 Disent *de profundis* ; et parfois l'on entend
 Un sanglot étouffé dans la funèbre enceinte.
 Quand soudain le vieillard de son geste hésitant
 Demande qu'on l'écoute, et sa voix presque éteinte
 Fait entendre ces mots :

« Frères, vous qui restez,
 Ah ! priez pour celui que le Seigneur rappelle :
 Nommez-le quelquefois, mes frères regrettés ;
 Et souvent, à genoux, dans notre humble chapelle,
 Le regard sur l'autel et les bras étendus,
 Demandez qu'à jamais repose sa pauvre âme
 Dans la paix du Seigneur...

Vous m'avez, ô Jésus,
 Remis tous mes péchés — l'existence est un drame
 Hélas ! — et lorsque j'eus découvert tout mon cœur
 Au prêtre, et que j'eus dit : c'est ma faute, mon père,
 Châtiez, châtiez ce coupable pécheur,
 Il jeta tendrement sur mon angoisse amère
 Le voile du pardon et de l'oubli divin.
 Mais, avant de partir, je dois, pour pénitence,
 Vous faire le récit d'un souvenir lointain :

Or, une nuit, au chœur, en la sainte présence
 De Jésus-Christ, l'Auteur de toute pureté,
 Nous étions réunis pour réciter matines.
 Je songeais comme vous à mon éternité,
 Tandis que l'orgue austère et les voix argentines
 Des novices formaient, avec les graves chants
 De nos frères profès, une douce harmonie.
 — Que Dieu prenne pitié de nos tristes penchants ! —
 Mon esprit fut bientôt par un mauvais génie

Séduit et captivé. Quelqu'une de vos voix,
 Voix pleine de ferveur, voix de catéchumène,
 Célébrant le Sauveur pour la première fois,
 Fit surgir dans mon âme une figure humaine,
 Souvenir plus ancien que mes cheveux blanchis,
 Image de jadis que je croyais noyée
 Dans mes pleurs repentants !... Aussitôt je franchis
 Des jours qui ne sont plus la mémoire oubliée :
 Je me retrouvai jeune.... Elle chantait ainsi,
 Accompagnant sa voix des sons d'une guitare,
 La blonde et douce enfant que, vieillard endurci,
 Je venais d'évoquer, bien que tout nous sépare.
 Cette voix je l'avais tant aimée autrefois,
 Je l'avais adorée, hélas ! lorsque, la nuit venue,
 Pieuse, elle essayait, devant Jésus en croix
 L'*Ave maris stella* ! Sa parole ingénue
 Résonnait dans mon cœur. Et tout me revenait :
 Je retrouvais aussi l'accent suave et tendre
 Qu'elle mettait à dire un frivole sonnet
 Que j'avais ébauché, mais qu'elle savait rendre
 Beaucoup mieux que n'eut fait Béatrix répétant
 Les poèmes du Dante !... Oh ! j'avais l'attitude
 D'un homme qui prîrait, prosterné, pénitent,
 Et je faisais, maudit, ma chère solitude
 Complice épouvantée et témoin stupéfait
 D'un vain songe d'amour ! Et ma folie étrange
 Regretta même l'heure où Dieu, par un bienfait,
 Dans le cloître forma, de cette femme un ange
 Et de cet homme un moine... O frères, j'ai pleuré,
 J'ai pleuré ce péché, j'ai pleuré cette offense !
 Ce cœur enfin soumis, je l'ai tant déchiré !
 Mais vous, ne laissez pas mon âme sans défense :
 Voyez, je frappe encor, de ces mains que tantôt
 La mort va refroidir, ma poitrine rebelle,
 Et ma lèvre glacée articule ce mot,
 Seul espoir d'un vieillard en cette heure cruelle :
 Pardon ! pardon pour moi, mon Rédempteur, pardon !
 Faites-moi grâce, ô Dieu, comme autrefois à Pierre,
 Ayez pitié de moi, comme du bon larron...
 Vous, mes enfants, priez, priez pour votre frère...



Sur ce pénible aveu d'un rêve de jadis,
 Le trappiste expira, baisant sa croix de cuivre.
 Chaque moine pour lui chanta *de profundis*,
 Espérant avant peu pouvoir au Ciel le suivre.

LÉON JANSSENS.



BIBLIOGRAPHIE.



Œuvres posthumes d'AUGUSTE BARBIER.

DEUX volumes d'œuvres posthumes d'Auguste Barbier viennent de paraître, revues et mises en ordre par MM. A. Lacaussade et E. Grenier, exécuteurs testamentaires du poète. L'un de ces volumes, édité chez Dentu, est un volume de prose; l'autre de l'éditeur Lemerre, contient exclusivement des poésies.

Ces œuvres n'ajouteront pas à la célébrité du poète de *La Curée*, mais elles ne lui enlèveront rien non plus. — Le livre de prose se divise en deux parties : — les *Souvenirs personnels* — et — les *Silhouettes contemporaines*. — Toute la première partie, — les *Souvenirs personnels* — est faite d'impressions artistiques et d'anecdotes amusantes des voyages du poète en Italie. Elle contient en outre, d'assez longs récits circonstanciés des faits qui se passèrent à Paris, pendant les sanglantes journées de juin 1848. Ce qui rend ces récits particulièrement intéressants, c'est que celui qui les écrit en a été le témoin oculaire et y a même pris une part active, en qualité de garde national. — A travers ces récits, faut-il le dire, perce toujours la haine du Bonapartisme, auquel Barbier ne s'est jamais rallié.

La seconde partie du volume, les *Silhouettes contemporaines*, est plus attrayante au point de vue purement littéraire. A part quelques silhouettes de peintres et de musiciens, on ne rencontre dans cette galerie, que des noms de littérateurs célèbres de l'époque. Comme le titre même l'indique, ce ne sont pas des portraits achevés; ce ne sont que des traits, mais jetés avec une grande assurance et une rare habileté, et qui permettent de reconnaître sans peine les personnages. Beaucoup d'anecdotes amusantes émaille aussi cette partie de l'ouvrage. Ce qui la rend précieuse pour le littérateur, c'est la finesse et la perspicacité souvent remarquables avec lesquelles Auguste Barbier juge et critique ses illustres contemporains. Quelques courts extraits le feront comprendre.

Voici comment Barbier termine la page unique qu'il consacre à Béranger :

« Au fond, c'était un Parisien très fin et très raffiné, le « petit-fils d'un vieux tailleur qui avait peut-être habillé M. de « Voltaire, et qui, en l'habillant, lui avait dérobé de son esprit « au profit de sa descendance. Dans un genre restreint, mais très « français, ce poète, que l'on a élevé trop haut et trop rabaissé, « est un des hommes qui ont le plus influé sur les destinées du « pays depuis 1815. Le fond de son sac, que l'on prenait pour « du républicanisme, était tout bonnement du bonapartisme déguisé. « Il y a beaucoup à élaguer dans son œuvre, mais il en restera « toujours une centaine de chansons qui sont dans leur genre de « vrais chefs-d'œuvre de patriotisme, de satire mordante et de franche « gaité. »

Auguste Barbier apprécia dès le début, à sa juste valeur, le talent si pur de Brizeux, son ami et son compagnon de voyage en Italie.

« Quel que soit le jugement que l'avenir porte sur l'œuvre de « Brizeux, ce barde éminent écrivant en français des idylles bre- « tonnes, il n'en restera pas moins, à mon sens, le premier de « nos poètes bucoliques. La figure de *Marie*, cette Laure rustique « des pays de l'Ouest, est une trouvaille du plus rare bonheur, « et ce sera certainement son plus beau titre de gloire. Elle est, « avec la *Mireille* de Mistral, le type le plus charmant de l'amour « chaste et pur dans un cœur de Vierge à peine adolescent. »

V. Hugo ne trouve pas grâce auprès d'Auguste Barbier, qui le critique généralement avec sévérité peut-être, mais en des termes qui résument admirablement l'œuvre du fameux chef d'école.

« Au fond avec toutes ses ambitions de penseur et de politique, « M. Hugo n'est qu'un artiste. Maintenant, quel artiste est-il? « Assurément ce n'est pas un Grec, un fils de Périclès, mais « quelque chose de Saxon mêlé d'espagnol; pour le style, M. Hugo « est un fils de Ronsard et de Châteaubriand. En prose et en « vers, il a outré les qualités de ses pères. C'est le plus vaste « imagier de la littérature française et le plus fort remueur de mots « que, peut-être, elle ait eu, mais remueur de mots seulement. « Que restera-t-il de lui? Une babel immense peuplée de créatures « monstrueuses ou étranges et sans vitalité réelle. Il a été beaucoup « loué et flatté par ses disciples et ses contemporains, mais quelques « esprits fermes ont percé le ballon multicolore. »

« Maintenant, écrit A. Barbier, en parlant de Lamartine, quelle « est notre opinion à l'égard de cette grande individualité? — Peu « d'êtres ont été aussi bien doués que M. de Lamartine. Il a eu en « partage la beauté, le courage, la générosité, l'intelligence et le « don poétique. A tous ces présents de la nature il a joint d'heu- « reux accidents de fortune; de bonne heure il a attiré sur lui

« l'attention des hommes et conquis une place élevée dans le
 « mouvement des lettres et de la politique ; mais rien de parfaitement
 « solide et de complètement initiateur n'est résulté de son action
 « et de ses travaux. Il y avait en lui plus d'intention que de
 « réflexion, plus de sentiment que d'idée, plus d'impétuosité que
 « de raison, en un mot, à mon sens, il a été en politique, en
 « philosophie et en littérature un merveilleux improvisateur, parfois
 « sublime, le plus étonnant que la France ait jamais possédé, mais
 « un improvisateur. »

L'esquisse de l'infortuné Lamennais est bien saisissante.

« Qu'était-ce que cet illustre breton ? Au physique, un petit
 « homme, au teint bilieux, aux membres grêles, au front élevé,
 « aux yeux perçants et à la bouche un peu imprégnée du rire
 « sarcastique de Voltaire. Quant au moral, on peut le résumer
 « ainsi : un esprit à outrance et une âme malheureuse. En religion
 « et en politique, il alla aux extrêmes par logique ou par orgueil,
 « par les deux mobiles peut-être à la fois et ce fut son écueil.
 « En somme, un grand écrivain. »

Mérimée, de Musset, Sainte-Beuve, G. Sand et d'autres sont
 ainsi jugés et appréciés tour à tour en quelques lignes. Bref, ce
 qui nous frappe dans les « Silhouettes » d'Auguste Barbier, c'est
 la sobriété de l'expression jointe à la netteté du trait.



Le volume des *Poésies posthumes* renferme six titres : Les
Masques, le *Livre des Silles*, le *Poème des angoisses*, *Fragments*,
Notes d'un Voyage en Suisse et *Dernières Fleurs*.

Les poésies des *Masques* et du *Livre des Silles* sont à l'adresse
 de tous les hommes *faux*, de quelque condition qu'ils soient, et
 des ambitieux de haut et de bas étage. Dans ces satires, l'auteur
 des *Iambes* a retrouvé çà et là, les inspirations de sa muse
 d'autrefois ; il a retrouvé, pour me servir des expressions de
 M^{re} Perraud, à l'Académie française, « ce rugissement d'un honnête
 « cœur pour qui les intérêts secondaires des formes politiques
 « disparaissent devant les considérations éternelles de la morale,
 « dans ses rapports nécessaires avec la dignité et le bonheur d'un
 « peuple libre. »

Toutes les pièces du *Poème des angoisses* ont été faites de
 haine et de mépris, sous le coup terrible de l'invasion allemande
 en 1870. Il y a dans ces chants, de beaux cris de patriotisme
 outragé et de fierté perdue.

Les *Fragments* sont les impressions du poète sur la vie, sur
 les choses de la vie et sur les hommes que Barbier juge en
 pessimiste exagéré, un peu à la façon de La Rochefoucauld. Il

est vrai que Barbier avait vu bien des bouleversements et tant d'hommes en carnaval !

Les *Notes d'un Voyage en Suisse* renferment six petites poésies inspirées par la vue de cette terre pittoresque entre toutes. La pièce intitulée « Meyringen » est charmante de grâce et de fraîcheur. La voici :

« Le soleil inondait le couchant de ses flammes,
Lorsque dans Meyringen, sac au dos, nous entrâmes.
Sur la route, au-devant des premières maisons,
Bras dessus, bras dessous, des groupes de fillettes
En corps de velours noir et blanches chemisettes
Respiraient l'air du soir en chantant des chansons.
C'était un doux concert de notes argentines
Qui pleuvaient sur nos fronts comme des perles fines,
Et l'on eût dit un chœur d'oiselets gracieux
Qui faisaient au soleil s'éteignant leurs adieux.
Avant d'avoir pris gîte au foyer du village,
Nous étions délassés par ce divin ramage. »

Dans les *Dernières fleurs*, le poète reedit, sous forme de poésies diverses, les rêves et surtout les mécomptes de la vie ; il fait à ces derniers une large part, et il semble, à entendre Auguste Barbier, qu'il en a souffert plus souvent qu'à son tour. En somme, il s'en console et termine par une strophe chrétienne, la dernière poésie du recueil :

« Enfin, il faut en Dieu croire comme en un père,
Et, bien qu'il se dérobe à nos terrestres yeux,
Il faut l'estimer bon, puisqu'il est la lumière,
Et cheminer sans crainte et sans douter des cieux. »

Auguste Barbier ne sera pas le poète des *Masques* et des *Silles*, il restera le poète des *Iambes* et surtout de la *Curée*. C'est là que le disciple a égalé les maîtres, Juvénal, Archiloque ou Chénier.

A. C.



Le livre des souvenirs, par le P. V. VAN TRICHT,
S. J. — Société St Augustin, Bruges et Lille.

LE R.-P. Van Tricht, notre éminent collaborateur, dont les articles sont si justement appréciés par les lecteurs du *Magasin Littéraire*, vient de faire paraître une œuvre d'un genre tout nouveau en Belgique, qu'il intitule : *le Livre des Souvenirs*. Nous sommes certains de répondre au vœu de tous

nos abonnés, en reproduisant ici la charmante introduction que l'auteur a placée en tête de son ouvrage.



Il y aura tantôt deux ans, durant une soirée d'hiver, passée en famille et longtemps prolongée, tandis que, sans liaison et sans suite, nous évoquions dans une intimité charmante, souvent avec de grands éclats de rire, parfois avec des larmes, ces bons souvenirs d'enfance si futiles et si touchants, on me demanda d'inscrire mon nom dans les *Birth day Books* (le Livre des jours de naissance) de la maison.

Je ne savais ce qu'étaient ces *Birth day Books*. On me les montra, et c'est en les voyant que l'idée me vint de préparer un Livre des Souvenirs. Je m'y engageai ce soir-là et je tiens aujourd'hui ma promesse.

Le *Birth day Book* anglais n'a qu'un usage. On y fait inscrire par ses amis, en regard de la date anniversaire de leur naissance, leur prénom et leur nom de famille. Chaque jour de l'année a dans ce livre des espaces blancs prêts à les recevoir. Mais ce ne serait là qu'une forme particulière de l'aide mémoire. Pour l'agréer davantage, on a mis, à chaque jour, en regard du blanc réservé, une strophe de vers empruntée à quelque grand poète.

Le premier *Birth day Book* que j'eus sous les yeux les empruntait à SHAKSPEARE. (1)

Le deuxième les empruntait à TH. MOORE. (2)

Le troisième les glanait un peu partout, en les disposant de manière à leur donner une façon de bonne aventure.

En voici la préface :

« La jeune fille qui consultera ce livre, y trouvera, au jour de sa naissance, quelques lignes qui lui décriront sa personne, son caractère ou sa destinée. Elles ont été recueillies dans nos poètes par R. N. » (3)

On le voit, tout cela n'est pas bien sérieux!

(1) *The illustrated Birth day Text Book with quotations, from Shakspeare.* London, W. Mack, Paternostersquare, 4.

(2) *The Moore Birth day Book.* London, G. Routledge, Broadway, Ludgate Hill. 1881.

(3) The fair maiden who consults this book will find for the day of her birth, a few lines descriptive of her person, her character, of her destiny, gathered from our Poets, by R. N.

A Birth day Book for fair maidens, with a description and a Hind for every day. London, Herman Rothe, Kingstreet, Covent Garden.

Peu de temps après, il me tomba entre les mains « Le petit livre des Souvenirs. Texte par M^e Colomb. Illustrations de Kate Greenaway. » (1)

Ceci, au point de vue du texte, et du pur enfantillage, n'atteignant pas, même de loin, la bibliothèque rose de Madame de Ségur, et dépassant à peine la bibliothèque de Mademoiselle Lili.

Il y avait mieux à faire.

Ces extraits des grands auteurs, pliés à un si puéril usage, me semblaient profanés.

Ne pouvait-on pas, tout en gardant la pensée mère de ces petits livres, les faire servir à plus haute fin, et dans ces pages blanches, ouvertes aux souvenirs, glisser une pensée, un mot, qui fut pour l'âme une lumière et une élévation? Car on ne saurait trop le redire, c'est aux âmes qu'il faut viser toujours, il n'y a que les âmes dont il faille avoir souci en ce monde et quiconque, de près ou de loin, ne travaille pas pour elles, fait œuvre vaine.



Le meilleur de notre vie est tout entier dans nos souvenirs. Le présent est si dur à porter!... L'avenir, quand on a passé l'âge d'homme, est si pauvre d'espérances! Mais le passé! Oh le passé était si beau! Il faisait si bon vivre alors dans cette chaude et lumineuse jeunesse!

« Le roman n'est jamais le jour que l'on vit, dit quelque part sainte Beuve; c'est le lendemain, dans la grande jeunesse : plus tard c'est déjà la veille et le passé. » (2)

Il est des moments, dans toute vie humaine où, sous le coup d'une grande infortune, d'une séparation déchirante, d'un désillusionnement ou d'une déception amère, le cœur le plus vaillant se sent défaillir. Autour de cette âme qui souffre et se ronge tout semble s'être effondré : le vide l'environne de ses profondeurs noires, une sensation glacée de solitude et de mortel silence l'envahit... Ce sont là vraiment ces grandes eaux de la douleur dont parle l'Écriture, qui montant, montant toujours, étouffent le cœur dans leur impitoyable et froide étreinte.

Qui sauvera cette âme jetée à la mer?

Le souvenir du passé!

Ce malheureux est las de pleurer; ses larmes ont brûlé ses

(1) Édité à Paris par la librairie Hachette.

(2) Sainte Beuve. *Madame de Pontivy*.

paupières : il les ferme et, écrasé sous le sentiment de l'irréparable qui est le couronnement de nos douleurs, croisant les bras sur son cœur meurtri et sanglant, il s'abandonne... au sommeil?... Non, le sommeil ne vient pas à qui souffre!... mais au rêve, au rêve vague, sans enchaînement, sans point fixe, à je ne sais quel balancement de l'esprit où les idées vont et viennent comme les flots changeant d'une mer houleuse, qui retourne lentement au calme après les secousses bondissantes de la tempête. Et soudain nuageuse d'abord et comme entourée de brumes, mais bientôt nette, précise et vivante, se déroule devant lui toute la procession enchantée de ses souvenirs! Ils passent un à un devant lui, c'est son enfance, rieuse et lutine; ce sont les bras, les caresses et les baisers de sa mère, le sourire de ses premiers amis, ses heures de succès et de gloire, ses jours de fortune et de bonheur... Il a cessé de vivre en face de son infortune, il vit avec ses joies d'autrefois, il en savoure la douceur, ses espérances mortes vont revivre... il est heureux!

Je sais bien que le réveil sera triste... Oui! mais durant ce rêve, comme à travers une éclaircie dans un ciel d'orage un rayon a glissé qui ranime son âme et réchauffe son courage éteint.

« C'est l'amour qui donne la paix aux hommes, a dit Platon, le calme à la mer, le silence aux vents, un lit et le sommeil à la douleur. » — Oui, c'est l'amour de Dieu qui ménage à nos cœurs navrés ce sommeil de réparation et de renaissance, ils y dorment doucement bercés par leurs souvenirs!

Pourquoi dans le lointain du passé la vie paraît-elle si riante et si bonne? Le voici. C'est que notre âme s'est fait à elle-même et à sa manière cette vie passée! Le vrai passé fut, comme le présent, un mélange inégal de joies et de tristesses. Mais quand nous nous ressouvenons, notre esprit insistant moins sur les souffrances, les laisse s'effacer peu à peu, les range dans l'ombre, tandis que nos bonheurs savourés avec délice, passent au devant du tableau, et l'inondent de leur lumière.



Mais il y a plus dans nos souvenirs que cette mémoire personnelle, se repliant sur elle-même et sur sa propre vie. D'autres vies ont été entremêlées à la nôtre et ont enchaîné leur trame avec la sienne.

Je l'ai dit un jour : Faits pour aimer et pour servir un Dieu qui ne passe pas, nous sentons que le bonheur est là, et ne le pouvant atteindre, ce grand Dieu, nous ne faisons toute notre vie qu'aimer et servir des objets qui passent; nous trompons ainsi notre âme, comme on trompe un enfant par une douceur fugitive.

Qu'avons-nous fait depuis l'âge où notre cœur s'est ouvert? nous nous sommes fait un nid d'amitiés et d'affections où nous avons couché notre âme en rêvant qu'elle y dormirait toujours heureuse et charmée.

La mort est venue, elle a brisé le nid de l'enfant, ce nid fait des bras enlacés de son père, de sa mère, de ses frères et de ses sœurs!... L'enfant s'est réveillé dans les larmes : « Où sont ceux que j'aimais? » — « Ils dorment, mon enfant, tu les reverras au paradis! »

Et bientôt les illusions reviennent. L'enfant devenu jeune homme se refait un nid nouveau, le nid des affections du collège et des études, si vives, si promptes, si confiantes, si généreuses, hélas! et si fragiles. Les séparations viennent, l'absence vient, la mort vient; tout est détruit et jeté aux quatre vents du ciel! « Où sont ceux que j'aimais? » Et cette fois il n'a plus besoin qu'on lui réponde : il les a vus lui-même passer, le laisser là, et mourir.

Mais il ne perd pas courage, il espère encore, il rêve encore l'immortalité de son amour. A vingt ans, à trente ans, à cinquante ans, malgré les trahisons et les délaissements, malgré l'amertume de tant d'expériences, il refait toujours le nid de son cœur. Ce nid toujours brisé, en y enlaçant des affections nouvelles. Jusqu'à l'heure où, devant une dernière ruine, prenant entre ses mains ce pauvre cœur en lambeaux, il s'écrie d'une voix désormais sans espérance : « Non! je n'aimerai plus! C'est à moi de mourir! »

Heureux alors celui qui, au premier rang de ces affections si chères, a tenue l'amitié de Dieu qui ne trahit ni ne meurt pas! Heureux celui qui a placé les autres autour d'elle, comme autour du tabernacle on met des fleurs à l'autel.

Ah! le souvenir de ceux que nous avons aimés, et qui ne sont plus! Il est doux, il est charmant de les revoir dans sa pensée, de refaire leurs traits et leur vie, d'entendre encore leur voix, de leur serrer encore la main, de vivre enfin à travers l'absence et la mort avec ces bien-aimés qui nous attendent pour resouder la chaîne qui nous liait et que plus rien ne rompra.



Il y a mieux que de la douceur à puiser dans ces souvenirs, il y a de la force et de l'énergie.

Aux temps anciens, chaque grande maison avait, comme un temple domestique, la galerie de ses ancêtres. Là, devant ces figures sévères et solennelles, on conduisait l'enfant, et de chacune on lui contait l'histoire. Il apprenait ainsi les vertus, l'honneur et les gloires du sang qui battait dans son cœur. Il devait porter haut cet héritage et l'enrichir. Il était de grande et noble race, grand et noble il devait demeurer! Quel aiguillon pour lui que

l'incessant et muet discours qui sortait de ces bouches immobiles, et s'il forlignait, quel remords! Même après des siècles, elles parlent encore et on les entend. « Ah! lorsque je me promène dans ma galerie, s'écrie le marquis de Rouillé, que je regarde les portraits de mes pères et que je me dis : Celui-ci a doté son pays de deux ports; celui-ci a fertilisé vingt lieues de landes; cet autre était président des États; ce quatrième, maréchal de France!... Et toi qu'est-ce que tu es? — Marguillier! Oh! alors la rage me prend... la rage du travail! » (1)

Dans les familles plus humbles, où ces vieux portraits ne savaient entrer, un livre du moins les remplaçait : *Le livre de raison*. Là sur des pages déjà jaunies le père inscrivait, avec la fidélité d'un notaire royal, tous les événements de la famille, ses bonheurs et ses infortunes : il en entrecoupait le récit par des conseils austères, par des pensées d'une foi et d'une religion profondes. Ce livre il l'avait reçu de son père à lui : Son aieul en avait écrit les premières pages, et il le devait transmettre à l'aîné de ses fils, comme la plus belle part de son patrimoine. Toute l'histoire de la famille était conservée là. Les enfants, les petits enfants la relisaient le soir, comme on lisait de livre des Écritures et la vie des Saints.

Que nous sommes loin de ces jours-là! nous n'avons plus la galerie des ancêtres!... Nous n'avons plus le livre de raison, l'histoire de la famille!... Nous avons... Quoi?... l'album des photographies... et devant ces cartes roussies et piquées, que chaque jour fait pâlir davantage, à peine le souvenir nous vient d'un nom... C'est tout! Combien d'entre nous ne sauraient conter l'histoire de leur grand père!

Et l'on s'étonne que l'esprit de famille s'éteigne et meure!



Il est donc bon, il est utile, il est fortifiant de rappeler à son âme les souvenirs du passé : elle y retrouve de la joie dans ses tristesses, de la douceur dans ses amertumes et de la force dans ses défaillances. Mais notre mémoire oublieuse garde mal ses souvenirs : la gerbe qu'elle en a faite est mal liée ; comme une glaneuse insouciant, elle en laisse tomber, le long du chemin, un à un, les plus beaux épis.

Aussi cherchons-nous mille moyens de parer à la négligence de notre mémoire : nous fixons nos souvenirs, pour ne point les perdre, à mille objets que nous emportons avec nous, comme des

(1) LEGOUVÉ. *Par droit de conquête*.

trésors, partout où les vicissitudes de la vie nous conduisent. Qui ne les connaît ces objets bénis? une feuille, une fleur desséchée, un lambeau de papier, un ruban, un livre, que sais-je moi?

Mais hélas! même avec ce secours, trop souvent encore la mémoire se trouve impuissante, et quand les années ont passé, souvent en les revoyant elle cherche en vain jusqu'au nom qu'ils lui devaient rappeler!

C'est pourquoi je vous propose d'écrire vos souvenirs, de les écrire chauds et vivants, d'écrire au jour le jour l'histoire de votre famille, votre histoire, l'histoire de ceux que vous aurez aimés. Chaque jour de l'année vous ouvre sa page blanche. Remplissez-la devant Dieu. Faites votre « *livre de raison*, » faites-le pour vous, faites-le pour ceux qui vivront après vous. Il vous sera bon de relire plus tard ce que fut autrefois votre vie, de quels bonheurs Dieu vous a comblé, quelles épreuves vous avez surmontées, quelles tristesses vous avez traversées. Il sera doux surtout à ceux qui vous auront aimé et qui vous survivront, de vous retrouver, de vous entendre encore dans ces pages et d'y puiser à votre exemple la force des grandes vertus et le courage des grandes résignations.

Il y a dans l'histoire « des siècles vides, » comme les appelait Bossuet, il y aura dans votre vie des journées vides. Laisseriez-vous là cette page blanche? Non! écrivez-y ne fut-ce qu'un conseil, une pensée fortifiante, une phrase, un mot, qui, même après votre mort, fasse encore du bien aux âmes qui les liront. Pour vous y aider j'ai mis en tête de chacune un conseil de l'Écriture et une pensée, l'un ou l'autre vous inspirera.



J'ai dit tantôt que c'était devant Dieu qu'il fallait écrire l'histoire de sa vie... Oui! devant Dieu! et j'insiste. Qu'est-ce à dire?

Nous jugeons si rarement notre vie devant Dieu!

Même à nous, qui croyons, il semble que nous ayons dans ce monde une résidence où nos intérêts sont établis. Nous savons bien un peu qu'elle n'est pas permanente, nous croyons vaguement qu'il nous la faudra quitter un jour, et nous nous disons que ce jour venu, nous devons, malgré nous, nous résigner à faire le voyage au pays de par delà les tombeaux. Nous savons tout cela; mais dans l'entretemps toute notre attention, tout notre travail, tous nos projets, toutes nos conceptions se concentrent dans ce monde-ci : nous jugeons au point de vue de ce monde-ci tous les événements que nous rencontrons et qui nous heurtent : nous nous en félicitons quand sur l'heure ils nous réjouissent, nous les déplorons quand ils nous blessent et nous déchirent.

Du pays de plus tard, il paraît qu'il soit assez temps d'avoir souci quand l'heure de l'embarquement sera venue. C'est alors que l'on songera au voyage!

O folie humaine! Mais non! Mais non! vous dis-je! Nous ne sommes pas en résidence ici-bas! nous n'avons pas ici-bas de demeure! Nous n'aurons pas un jour à commencer le voyage : non non! nous voyageons aujourd'hui même, à chaque heure, à chaque instant qui passe nous avançons, nous marchons, et, grand Dieu! de quel pas rapide le temps nous entraîne et nous précipite avec lui : nous roulons péle-mêle, sans repos, sans arrêt, sur cette raide pente au bas de laquelle est la mort!

Vous ne le sentez pas vous, jeune homme, vous, jeune fille, qui voyez fleurir devant vous le rameau vert de vos espérances, mais nous qui l'avons vu s'effeuiller déjà, nous le sentons; nous sentons que chaque jour approfondit les rides à notre front et blanchit davantage nos cheveux; nous sentons que ce pauvre corps, mis pour la route au service de notre âme, s'use et se flétrit... nous sentons que le pays est proche, et là, à l'horizon, à travers la brume lointaine nous voyons poindre déjà la silhouette sombre des tombeaux!

Oui nous marchons, tous les événements qui marquent nos journées nous poussent, et ce n'est pas au point de vue de ce monde que nous quittons sans cesse, mais au point de vue de l'Éternité, où nous atterrirons bientôt, qu'il nous les faut juger.

Oh! alors, combien changeront nos pensées!... Que de fois nous bénirons Dieu des douleurs dont il nous fait boire le calice!... Que de fois devant une grande joie nous tremblerons d'effroi! Que de fois, quand nos larmes couleront, nous lui dirons, merci! que de fois, après l'enivrement de nos bonheurs, nous aurons à lui demander pardon!... Car la voie qui mène à la Patrie n'est guère semée de fleurs, son vrai chemin sera toujours la voie royale des souffrances et de la croix.

Merci et pardon! Oui! je voudrais voir ces mots résumer chacune des pages que vous écrierez dans ce livre. Mais avant d'oser les dire à Dieu, il faut s'accoutumer à les dire aux hommes!



Si solitaire que soit la vie d'une âme, d'autres âmes s'y entremêlent toujours! Quelque petite place que nous occupions dans le monde, d'autres hommes nous entourent et l'occupent avec nous.

Parmi eux, les uns nous estiment, nous aiment : leur estime et leur amour font le bonheur et la douceur de la vie.

Les autres — hélas! souvent innocents du mal qu'ils nous

font — nous jugent à faux, nous méprisent, nous combattent : ils sont de notre vie le tourment et la croix.

Qui n'a rencontré ces deux hommes-là?

Même parmi ceux qui nous ont aimés, n'en est-il pas qui nous ont trahis et qui, pour courir à d'autres, nous ont laissés là, le cœur tout ensanglanté de leurs coups? — Qui n'a connu à la fois la grande joie et la grande misère qu'il y a de vivre parmi les hommes. Ces âmes que vous aimez et qui vous aiment, ces âmes qui vous mésestiment et vous combattent; celles qui vous abandonnent et celles qui, toujours fidèles, mettant leur main dans votre main, leurs pas dans vos pas, vous suivent à travers l'une et l'autre fortune, toutes paraîtront fatalement dans ce livre de votre vie!

Il vous sera aisé d'écrire *merci* sous le nom des unes, car vous les aimez : mais, sous le nom des autres, sachez écrire *pardon* pour qu'à vous aussi Dieu pardonne!

J'ai préparé ce livre dans la pensée qu'il ferait du bien aux âmes. Remplissez-le dans la même pensée, avec le même désir. Faire du bien aux âmes, c'est notre seul vrai rôle ici-bas, et c'est le seul travail auquel Dieu réserve ses divines récompenses.

Anvers, 10 octobre 1881, en la fête de
Saint François de Borgia.



La Querelle des Noms, par HERMANN DE BAETS, avocat près la Cour d'appel de Gand, docteur en sciences politiques et administratives. (1)

M l'avocat de Baets vient de réunir en un volume la série d'études qu'il a publiées dans le *Magasin littéraire* sur ce qu'il appelle fort justement la *Querelle des Noms*. C'est bien une querelle, en effet, qui a surgi dernièrement au sujet de cette question des noms, querelle presque apaisée aujourd'hui, mais autour de laquelle les passions ont pu pendant quelque temps se donner carrière.

Le moment paraît venu de juger avec calme les poursuites dites « nobiliaires » dont l'arrondissement de Gand a été le principal, pour ne pas dire l'unique théâtre. Il ne serait pas sans intérêt de rechercher les causes secrètes qui ont déchaîné la mes-

(1) Gand, typogr. S. Leliaert, A. Siffer et C^{ie}, rue Haut-Port, 52.
— Prix : fr. 2,00.

quine persécution dont un si grand nombre de nos amis furent les victimes; de rappeler les faits qui émurent si fort notre vigilant parquet; de montrer comment il se décida à requérir contre d'inoffensifs citoyens l'application de deux articles du code pénal jusqu'alors réservés aux seuls chevaliers d'industrie; de retracer les péripéties de l'information menée avec un zèle inusité; de décrire la physionomie de ces audiences, où l'on voyait, au milieu d'une atmosphère surchauffée, d'un côté l'organe de l'accusation se draper le plus sérieusement du monde dans l'austérité de son éloquence démocratique, pour finir par demander au tribunal, au nom de l'ordre public menacé, de l'égalité moderne compromise.... une condamnation à vingt-six francs d'amende; d'autre part la défense parlant en vain le langage paisible de la raison et du droit, invoquant les anciens usages et la tradition, alléguant des titres, produisant des parchemins; — le tout finissant, à la grande joie du public spécial convoqué *ad hoc*, par des peines prononcées contre des personnes dont la considération était au-dessus de vexations de ce genre.

Les *Nouvelles du Jour* eurent à ce sujet un mot brutal mais sincère, sanglant mais vrai : « Nom d'un chien! les comparants « sont bien arrangés! On voit bien que ce sont tous des calotins « renforcés. »

Cette esquisse historique tentera peut-être un jour quelque esprit désireux de renseigner les futurs fouilleurs d'archives, qui sans cela pourraient se trouver embarrassés d'expliquer à leurs contemporains comment en l'année 1883 la justice se trouva obligée de sévir contre tant de personnes si peu habituées à s'asseoir sur le banc des voleurs et des escrocs.

M. de Baets a choisi un autre terrain : il traite surtout la question de droit. Il s'est donné la peine d'étudier de très-près une matière peu connue, d'en scruter tous les détails, d'en éclairer tous les recoins. Il nous livre le fruit de son travail, dans l'espoir, peut-être téméraire, de ramener la jurisprudence à la saine appréciation des choses et à la vérité des principes qu'il a su mettre en lumière.

Cette préoccupation ne l'empêche pas cependant de caractériser avec une verve sereine et mordante l'équipée un peu aventureuse du parquet stimulé par « nos maîtres » d'alors, aujourd'hui en congé pour cause de « soulagement universel. » Il nous les montre, ces faux démocrates, ne pouvant dormir « avant d'avoir rimé leur sonnet — pardon, lancé une circulaire héraldique! »

Il s'élève contre cette prétention des gouvernements libéraux de réglementer toutes choses, même celles qui sont le moins faites pour passer par la *filière* administrative :

« Le gouvernement va désormais régler tout, même les relations sociales. Vous dînez : le gouvernement passera son nez de dogue

par-dessus votre assiette pour lire comment votre amphitryon s'est permis de vous appeler sur cet innocent petit papier qui vous indique votre place à la soupe. — Vous irez, au cours de janvier, faire l'assommante opération de pousser des bouts de carton : vous pourrez voir les yeux de lynx du Pouvoir braqués sur les mains de tous les domestiques pour s'assurer de la correction du chiffon qui porte vos vœux et affirme votre présence.... — Allez-vous en soirée? garde à vous, mes amis : emportez votre acte de naissance, et qu'aux portes du salon, vous soyez annoncés « suivant sa teneur. »

L'auteur ne se contente pas de cette piquante satire : il constate, indépendamment de l'absolue inefficacité des poursuites en cette matière, leur caractère impolitique et immoral en tant qu'elles visent à briser le lien salutaire qui, rattachant les descendants aux ancêtres, fait revivre le passé avec ses traditions et ses enseignements au sein des luttes et des difficultés du présent. Mais c'est principalement, comme nous l'avons dit, la question juridique qui a attiré l'attention de M. de Baets. Son livre est divisé en deux chapitres dont le premier s'occupe des *titres de noblesse* et l'autre des *surnomis de terre*.

Chacun de ces chapitres contient une section historique et une section qui traite de l'état actuel du droit.

Les titres de noblesse furent supprimés par la Révolution française. Quoique le décret des 19-23 juin 1790 eût déclaré « la noblesse héréditaire *pour toujours* abolie, » Bonaparte, premier consul, n'hésita pas à établir les sénatoreries et la Légion d'honneur qui devaient servir de transition à la création d'une noblesse nouvelle. A peine empereur, Napoléon institua une aristocratie officielle et s'occupa de l'organiser. En même temps — et malgré le code pénal de 1810 — les anciennes familles reprenaient leurs titres. Le ministère public d'alors laissait faire, et cette inaction ne paraît pas avoir déplu à l'Empereur et à ses grands dignitaires qui ne dédaignaient pas pour leur illustration récente l'honneur de se voir confondus avec les vieilles gloires de la patrie.

Le régime néerlandais, en privant la noblesse impériale de ses privilèges, mit l'aristocratie impériale sur le même pied que son aînée. En même temps les nobles formèrent dans l'Etat un ordre à part : l'ordre équestre. Le roi pouvait reconnaître les titres existants, il pouvait aussi en créer de nouveaux. Ce droit de *reconnaissance* est une chose jusque-là inconnue. M. de Baets en examine le fondement et le caractère.

Il expose ensuite le système du droit belge, tel qu'il résulte de la Constitution (art. 75) et des travaux préparatoires du code pénal. Ici nous entrons en plein dans les controverses actuelles. Quelle est la portée de l'article 230 du code pénal? Quels sont les titres qu'on ne peut porter sans encourir la peine comminée

par cet article? Quel est le sort des distinctions nobiliaires non reconnues, antérieures à la Révolution française ou conférées par l'Empire? Les titres accordés par un souverain étranger, sans confirmation en Belgique, tombent-ils sous l'application de la loi pénale? Quelle est, à cet égard, la position des étrangers établis chez nous? — Nous ne pouvons suivre l'auteur dans l'examen de toutes ces questions. Il nous suffira de les signaler à l'attention des jurisconsultes et des intéressés en constatant que M. de Baets les a traitées d'une manière aussi brillante que décisive. Notamment il nous paraît avoir victorieusement réfuté l'opinion de M. le Procureur général Lameere, qui pense que la noblesse belge est une institution nouvelle, sans lien avec la noblesse des Pays-Bas et radicalement différente de celle-ci. Ce point est d'une importance pratique considérable. Si notre aristocratie n'avait rien de commun avec l'ancienne, l'arrêté de 1822 serait abrogé et l'insertion des titres dans les actes de l'état-civil cesserait d'être obligatoire.

Le chapitre II de l'ouvrage de M. de Baets est consacré aux *surnoms de terre*. Beaucoup de personnes qui s'étaient toujours attribué des qualifications de ce genre, suivant en cela d'anciennes traditions de famille, se sont vues obligées, sous la menace de poursuites, de s'adresser aux tribunaux pour obtenir la consécration de leurs droits. En première instance ces demandes furent généralement accueillies. Il en fut autrement en appel. La cour de Gand admit un système qui fermait *a priori* la porte à toute revendication de ce genre, si fondées qu'elles pussent être. Le demandeur avait beau établir que, bien avant la Révolution française, tel nom de terre s'était incorporé à son nom patronymique : la nouvelle jurisprudence lui répondait que ce fait n'avait pu se produire qu'au mépris des lois d'ordre public, et qu'un usage condamné par les lois de l'époque ne pouvait conférer aucun droit. M. de Baets rejette cette doctrine : il établit qu'elle est contraire à l'ancien droit français et aux textes formels de la législation belge antérieure à la Révolution. La discussion est d'autant plus intéressante que c'est précisément à cette double source que la Cour prétend puiser des arguments en faveur de sa jurisprudence. Il est clair pour quiconque a lu cette partie du livre de M. de Baets, que la théorie qu'il combat a été conçue à la hâte, sans vérification suffisante des documents sur lesquels elle croit s'appuyer et qui en réalité n'ont jamais eu aucune force légale et sont démentis par des textes non équivoques. Nous croyons que le raisonnement de l'auteur, corroboré par des citations décisives, est de nature à faire réfléchir sérieusement les inventeurs de la jurisprudence actuelle.

Sa théorie sur l'abrogation prétendue du décret de Fructidor est-elle également inattaquable? Nous ne savons. Peut-être une

opinion longtemps acceptée par tous, sans débat sérieux, nous empêche-t-elle de voir absolument clair. Toujours est-il que cette thèse de M. de Baets ne manque pas de quelque fondement.

En passant, l'auteur combat la théorie de M. le procureur général Lameere qui, se basant sur un passage de Levesque, veut voir dans les noms de terre précisément le contraire de ce qu'ils sont dans la pensée de ceux qui les portent. M. Lameere y découvre le signe d'une « roture consciencieuse, mais constatée. » Tel n'est point l'avis de M. de Baets, et il faut dire que les exemples ne manquent point à l'appui de sa manière de voir.

Ensuite notre savant ami étudie la question de savoir si les surnoms de terre doivent être inscrits à l'état-civil. Et il se prononce pour l'affirmative. Quant à l'action en rectification, il enseigne qu'elle est ouverte à quiconque peut justifier de « l'incorporation du surnom dans le nom accomplie avant la législation intermédiaire. » Ici l'auteur est d'accord avec la jurisprudence de la plupart des tribunaux de première instance : il cite *in extenso* les principaux jugements rendus sur requêtes présentées par plusieurs représentants de familles gantoises.

En droit pénal, M. de Baets soutient, malgré la doctrine du tribunal correctionnel de Gand, que les surnoms de terre, non incorporés dans le nom avant la loi de Germinal, peuvent être portés comme tels, comme surnoms, mais à la condition de ne pas les incorporer dans le nom de famille. Nous croyons qu'il a pleinement réussi à établir cette thèse et à la défendre contre les multiples objections qui lui sont faites.

En résumé, le livre de M. de Baets est un manuel complet sur la matière encore peu explorée du droit nobiliaire contemporain. A ce titre il a sa place marquée dans les bibliothèques de tous les jurisconsultes et de tous les spécialistes.

Les opinions de l'auteur sont équitables et justes. Elles sont consciencieusement étudiées et raisonnées. Elles sont exposées dans un style constamment vivant et clair qui les met à la portée des personnes les moins accoutumées aux spéculations juridiques.

On peut se féliciter de ce que les poursuites insolites auxquelles nous avons assisté, aient provoqué un ouvrage de la valeur de celui que nous venons d'analyser.

B.

(*Bien Public.*)



La Manifestation nationale du 7 septembre 1884 à Bruxelles, par ARTHUR VERHAEGEN. — Gand, S. Leliaert, A. Siffer & C^e. — Prix 3 fr. (franco par la poste fr. 3,35); sur papier fort fr. 5,00 (franco fr. 5,50).

L'OUVRAGE, si impatiemment attendu, de notre ami M. Verhaegen, vient de sortir de presse. Nous n'avons pu encore que le parcourir à la hâte, assez cependant pour nous permettre de le recommander instamment à l'attention de nos lecteurs.

Il nous souvient qu'au lendemain de la Manifestation, toute la Belgique honnête n'eut qu'un applaudissement pour le discours énergiquement patriotique de M. le sénateur Lammens. Ses paroles indignées furent l'écho fidèle de ce que pensaient les milliers de citoyens catholiques, victimes du guet-apens du 7 septembre.

Nous avons été heureux de retrouver sous la plume de M. Verhaegen les mêmes paroles vengeresses.

Ce n'est pas cependant un réquisitoire qu'a écrit M. Verhaegen. C'est le récit impartial et véridique d'événements accomplis sous les yeux d'une foule énorme. Mais tel qu'il est, ce récit, dans sa loyauté, est accablant pour les auteurs et les fauteurs du désordre.

Pour tous ceux qui étaient allés à Bruxelles pacifiquement et sans armes dans le but d'acclamer le Roi et ses ministres, pour tous ceux qui ont été trompés et déçus et se sont vus livrer sans défense aux mains armées de la canaille, l'ouvrage de M. Verhaegen constituera un précieux souvenir d'une journée inoubliable.

Pour les coupables et les impuissants du 7 septembre, il restera comme une condamnation qui sera ratifiée par l'histoire.

Ajoutons que M. Verhaegen s'est donné la peine de relever, commune par commune, les faits saillants de la journée du sept septembre. Ces monographies ne forment pas la partie la moins intéressante, ni la moins éloquente, dans leur laconisme, du dossier recueilli par l'auteur. On y trouve cités plus de mille communes et plus de quatre mille noms de manifestants.

Enfin — il est presque banal de le dire — l'ouvrage, qui sort des presses de MM. S. Leliaert, A. Siffer et C^e, leur fait le plus grand honneur par son exécution vraiment artistique.

L. J.



Voyages et Missions du Père de Rhodes de la Compagnie de Jésus en la Chine et autres royaumes de l'Orient, avec son retour en Europe par la Perse et l'Arménie. — Édition conforme à la première, de 1653, annotée par le Père Gourdin de la C^{ie} de Jésus, et ornée d'une carte de tous les voyages de l'auteur. — Un vol. in-8, 4 fr. — Société St-Augustin, Bruges.

LES événements qui se passent dans l'extrême-Orient rendent à ce livre, âgé de deux siècles et plus, une sorte d'actualité. Il est intéressant, en effet, de suivre le premier explorateur français du Tonkin, dans ces lieux inconnus hier, aujourd'hui popularisés par la victoire, Hanouï, Bac-Ninh, Son-Tay, etc. Le P. de Rhodes est un jésuite, c'est vrai, et ses conquêtes sont de celles qui ne coûtent de sang qu'au vainqueur, mais elles n'en sont pas moins durables, et l'on peut affirmer que la France doit à ce pieux missionnaire ses colonies de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin. Non content d'avoir évangélisé ces contrées, le fervent apôtre a pourvu à la continuation de son œuvre en fondant, avec le Père Bagot, le séminaire des Missions étrangères. C'est de lui, en effet, que parlait Fénelon, quand, dans la chapelle des Missions, il disait, le 6 janvier 1685 : « Il ne sera jamais effacé de la mémoire des justes, le nom de cet enfant d'Ignace qui, de la même main dont il avait rejeté l'emploi de la confiance la plus éclatante, forma une petite société de prêtres, germe béni de cette communauté. » C'est donc à lui encore que la France est redevable des services rendus au corps expéditionnaire par un fils de cette communauté, Mgr Puginier, dont la République vient de faire un chevalier de la Légion d'honneur.

On ne trouvera pas en ce livre de longues descriptions des lieux et des mœurs, le Père de Rhodes s'étant proposé, dans ses voyages, « non de voir de belles choses, mais d'en faire de bonnes, » et, dans son récit, « de donner plus d'édification que d'admiration ; » mais sans s'écarter du sujet principal, qui est « le gain des âmes et la gloire de Jésus-Christ, son bon capitaine, » il y mêle « en passant et par occasion » de très curieux détails sur les coutumes des pays qu'il a visités.

Enfin et ce n'est pas le moindre charme de cette lecture, l'édition de la Société St-Augustin reproduit, dans toute sa grâce et son originalité, le texte de la première édition, qu'on eut le tort d'altérer au XVIII^e siècle.

Un court appendice résume l'histoire des missions du Tonkin, depuis le Père de Rhodes jusqu'à nos jours ; et une bonne carte donne l'itinéraire des voyages de l'auteur.

Album-Lybaert, — F. HAUFSTANGL, Munich, 1884.
Folio, 38 fr. Quart format, 20 fr.

NOTRE concitoyen, M. Théophile Lybaert, continue à cueillir à l'étranger les plus beaux lauriers. Presqu'en même temps qu'il était l'objet d'une distinction flatteuse de la part d'un gouvernement américain, ses toiles obtenaient en Europe, à Vienne, à Munich, le plus vif succès. La maison Haufstängl vient de réunir en Album les photographies de douze tableaux choisis entre les œuvres capitales du peintre Gantois. Cet album fait partie d'une magnifique collection comprenant les chefs-d'œuvres de Kaulbach, de H. Mackart, de Feurbach et autres maîtres modernes.

L'*Album-Lybaert* contient les œuvres suivantes :

1. *Bosniacque*. — 2. *Enterrement au Béguinage*. — 3. *Sentinelle endormie*. — 4. *A l'entrée de la Mosquée*. — 5. *Éducation de Louis de Nevers*. — 6. *Les Boudeurs*. — 7. *Perquisition au temps des troubles*. — 8. *A la Prison*. — 9. *La Vierge et l'enfant Jésus*. — 10. *Visite au Béguinage*. — 11. *La foule devant le Palais de l'Emir*. — 12. *Le Massacre des Abencerages*.



Loi organique du 20 septembre 1884 sur l'Instruction primaire, comparée aux lois de 1842 et de 1879, commentée d'après les documents et les discussions parlementaires, par P. F. X. TEMMERMAN, suivie des arrêtés royaux et ministériels et de la circulaire ministérielle publiés en vue de régler l'exécution de la loi. — Troisième édition mise en accord avec les dernières circulaires ministérielles et augmentée du texte intégral de celles-ci (revue après les discussions parlementaires du 27 et du 28 novembre). — Louvain, chez Peeters. (Prix fr. 1,50.)

DANS notre précédent numéro, nous avons recommandé à nos lecteurs l'ouvrage de M. Temmerman. Depuis lors il en a été tiré une nouvelle édition, qui est la troisième. Rien ne prouve mieux que ce fait, combien sont grandes les qualités et l'utilité de ce volume. Il est indispensable aux administrations communales et à tous ceux qui s'occupent d'instruction primaire; autant vaudrait dire à tout le monde : car, à l'heure qu'il est, peu de personnes sont étrangères à cette question.



Les Religieux belges et leurs défenseurs. Souvenirs parlementaires; avec préface de M. GUILLAUME VERSPEYEN. Un beau volume, in-8°, de 308 pages. Gand. S. Leliaert, A. Siffer et Cie, 1884.

LES éditeurs gantois ont eu l'heureuse idée de réunir en un volume, les magnifiques discours, prononcés à la tribune belge, en réponse aux attaques récentes du libéralisme antichrétien contre les ordres religieux. Nos lecteurs savent que la session parlementaire de l'an dernier a été signalée par divers incidents qui ont mis à découvert l'hostilité, vouée par la franc-maçonnerie aux institutions religieuses et charitables. Il y a eu d'abord l'épisode des écoles dentellières : un *mémoire* de M. De Ridder, et un *rapport* de M. Scailquin; ces deux documents, véritable tissu de diffamation contre les écoles tenues par des religieuses, ont donné lieu à de péremptoires réfutations. Mgr DE HAERNE, M. M. TACK et COLLAERT, à la Chambre des représentants, n'ont rien laissé debout des calomnies entassées contre nos ouvriers charitables. Quant à la *Proposition d'enquête sur les associations religieuses*, déposée à la Chambre, par M. M. Goblet et consorts, les ennemis de la religion et de la liberté ont rencontré au Parlement d'énergiques et savants contradicteurs. M. JULES LAMMENS, au Sénat, MM. THONISSEN, JACOBS et DE LANTSHEERE, à la Chambre, ont pris la défense des droits constitutionnels de nos religieux. M. Pirmez a eu la loyauté de se ranger à côté d'eux. Ce sont les importants discours de ces Messieurs qui font la matière de ce volume : ils sont précédés d'une éloquente introduction due à la plume de M. Guillaume Verspeyen. Comme le disent très bien les éditeurs, des jours mauvais peuvent revenir pour la Belgique. Il importe que les vraies notions de liberté religieuse récemment développées à la tribune belge, soient mises autant que possible à la portée de tous et ne demeurent pas ensevelies dans les journaux du temps. Nous sommes certains que le concours des hommes de bien, des vrais patriotes, est acquis à la diffusion de cet excellent livre. Tous les catholiques, tous les religieux voudront sans aucun doute conserver dans leur bibliothèque, relire et répandre autour d'eux, les plaidoyers de ceux qui se sont constitués d'office leurs avocats et leurs défenseurs.

(Précis historiques.)



La princesse Galitzin et ses amis, par JOSEPH GALLAND. — 1 vol. in-12, 2 fr. — Société Saint-Augustin, Bruges.

EST une bien curieuse histoire que celle de la princesse Amélie Galitzin. Née à Berlin dans un milieu sceptique et frivole, elle suit les cours d'un disciple de la Mettrie, l'athée Prémonval, s'éprend de philosophie, devient matérialiste avec Helvétius, se dégoûte de ce système en discutant contre Diderot, embrasse les idées platoniciennes sous l'influence d'Hemsterhuys, les abandonne pour se laisser conduire jusqu'au seuil de l'Eglise par Jacobi, qui n'a pas le courage d'aller plus avant et meurt dans le doute, tandis que son élève, stimulée par Wizenman et Haman, éclairée par Furstenberg et Overberg, rentre dans la communion des fidèles pour devenir apôtre à son tour. L'histoire d'une conversion est toujours dramatique, car si Dieu intervient avec sa puissance infinie, il respecte cependant la liberté de l'homme et ne s'empare pas de lui sans son consentement. Le drame a ici quelque chose de particulièrement émouvant, c'est que les instruments de la grâce sont de ces ouvriers inconscients, dont parle Mgr Dupanloup, qui, sans le savoir et sans le vouloir, travaillent à l'œuvre divine.

Au cours du récit, l'auteur résume et réfute les divers systèmes philosophiques adoptés successivement puis rejetés par la princesse, et qui marquent les étapes de sa marche ascendante vers la lumière.

Une fois en possession de la vérité catholique, Amélie Galitzin devint le centre d'un cercle d'hommes éminents, qui, sous son inspiration, exercèrent en Allemagne une influence considérable à la fin du siècle dernier. Les chapitres qui se rapportent à cette partie de sa vie ne le cèdent pas en intérêt aux premiers; nous y rencontrons Goethe, le comte de Stolberg, Wiggerman, Claudius, Nicolovius, les Droste, etc. Le cercle de la princesse Galitzin est bien allemand et n'a rien du salon parisien de madame Recamier; nous le comparerions plutôt à celui de madame Schwetchine, avec cette différence qu'il y avait ici plus de grâce, là-bas plus de raideur.



L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers français par
PIERRE CORNEILLE. Un volume in-4° de XXXII-626
pages. Édition sur papier de Hollande. Prix fr. 75,00.
Édition sur papier teinté. Prix fr. 30,00.

L'ÉGLISE et le monde littéraire viennent de célébrer avec
pompe le deuxième centenaire de la mort de Corneille, de ce
génie qui fut tout à la fois un grand chrétien et un grand
poète.

L'imprimerie devait, à sa manière, rendre hommage à cette
illustre mémoire : aussi la Société de Saint-Augustin a-t-elle voulu
élever au père de la tragédie française un véritable monument, en
offrant au public, en souvenir du bicentenaire du poète, une
splendide édition de la *Traduction en vers français de l'Imitation
de Jésus-Christ*.

Ce magnifique volume in-4°, enrichi de chromolithographies,
têtes de pages, lettrines, etc., est précédé d'une *Introduction*
où l'on a recherché les causes qui déterminèrent le grand tragique
à entreprendre ce long et difficile travail.

L'œuvre du grand poète est admirable, elle fut dès l'origine
justement louée ; l'auteur de l'*Introduction* le prouve en montrant
les destinées de la *Traduction de l'Imitation* par CORNEILLE au
XVII^e et au XIX^e siècle. Dès son apparition, elle fut appréciée à
sa juste valeur ; car, nous dit Charpentier, « le premier livre de
l'*Imitation* fut trouvé si beau, que M. Corneille m'a dit qu'il
avait été réimprimé jusqu'à trente-deux fois. » Ce fut cette
même traduction qui commença d'établir la renommée de notre
poète chez les étrangers, qui ne rendaient pas justice à son
théâtre. Elle eût suffi à faire la gloire de tout autre poète que
Corneille.

Qu'on lise lentement et qu'on juge ! Le vrai chrétien sort
comme embaumé de cette lecture qui charme et fortifie.

Ajoutons que, pour contenter tous les lecteurs, les nouveaux
éditeurs ont eu soin de mettre le texte latin en magnifiques
caractères gothiques au bas de chaque page de la traduction.

(Bulletin bibliographique des familles et des
institutions catholiques).



A NOS ABONNÉS.



NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que nous sommes en mesure de développer notre mode de publication. Le *Magasin* paraîtra désormais 6 fois l'an, par livraisons de 120 pages environ.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 10 fr. pour la Belgique.

Nos lecteurs nous sauront gré du sacrifice sérieux que nous nous imposons.

Rien ne sera négligé pour réaliser complètement le programme que nous nous sommes donné lors de la création de notre Revue.



LIBRAIRIE S. LELIAERT, A. SIFFER & C^{ie}.

Rue Haut-Port, 52, Gand.

L'Imitation de Jésus-Christ en vers français de Corneille (magnifique ouvrage in-4 ^o , illustré, reliure de luxe)	fr. 60,00
Id. reliure ordinaire	» 30,00
Algemeiner handatlas, Audree, (atlas in-f ^o , avec planches réellement artistiques, entièrement complet et au courant des nouvelles découvertes et des remaniements géographiques) relié	» 40,00
Histoire de la manifestation nationale du 7 septembre 1884 à Bruxelles, par Arthur Verhaegen. (Magnifique volume in-8 ^o , sur papier chiné, 360 pages dont deux tiers en petit texte. Historique complet et nomenclature de plus de 1400 communes et près de 5000 noms)	» 3,00
Les cinquante dernières années de l'ancienne Université de Louvain (1740-1797) Essai historique suivi d'une notice biographique sur l'avant-dernier Recteur magnifique Pierre-Théodore Verhaegen, par Arthur Verhaegen. (Beau volume sur papier de Chine de 568 pages in-8 ^o)	» 5,00
Les Religieux Belges et leurs défenseurs, souvenirs parlementaires, précédés d'une préface de Guillaume Verspeyen. (Beau volume sur beau papier de 326 pages in-8 ^o)	» 2,50
La Querelle des noms, par Hermann de Baets, avocat près la Cour d'appel de Gand, (étude sur les titres nobiliaires et les dénominations de terre, véritable code du droit nobiliaire contemporain. (Volume sur papier de luxe de 164 pages in-8 ^o)	» 2,50
Monseigneur Dupanloup et M. Lagrange son historien, par l'abbé Maynard	» 5,00
Les premiers Jansénistes et Port-Royal, par Ricart	» 7,50
Les Allemands, par le Père Didon	» 7,50
L'éloquence académique, choix de discours prononcés à l'Académie française	» 4,00
La première page de Moïse, par le Père Casteleyn	» 3,50
Le sacerdoce éternel, par le Cardinal Manning	» 3,50
Le livre des Souvenirs, par le Père Van Tricht, S. J.	» 5,00
Vie de Sainte Colette, par l'abbé Douillet	» 5,50
Histoire des Congrégations de la St ^e Vierge, Delplace, S. J.	» 2,00
Vie de Monseigneur Dechamps, par le Père Saintraint	» 4,00
Manuel de Chimie agricole et de physiologie végétale et animale appliquée à l'agriculture, par A. Proost, professeur à l'Université de Louvain	» 5,00
La vie dans le mariage, par Antonin Rondelet	» 3,50
Les plantes et les engrais, par le même	» 0,50
Le propriétaire devant sa ferme abandonnée, par Georges Ville	» 2,00
Cours élémentaire d'agriculture et d'horticulture, par le Frère Alexis	» 1,50
La culture maraîchère, par Burvenich	» 1,25
Les voyages d'étude et l'esprit d'initiative, par Van der Laet, professeur à l'Université de Louvain	» 1,50
La vérité sur le trésor public, par J. N. F. Bourgeois	» 0,50
La loi scolaire avec commentaires, par l'abbé Temmerman	» 1,50
De oude Akkermaten herleid in metrieke en omgekeerd, voor gansch Vlaamsch België, P. Van Lantschoot, gezworen landmeter	» 2,50
L'Archipel en feu, par Verne, édition avec gravures	» 5,00
Id. édition ordinaire	» 3,00
L'étoile du Sud, par Verne, édition avec gravures	» 5,00
Id. édition ordinaire	» 3,00
L'Almanach catholique de Belgique, édition de luxe	» 5,00
Id. id. édition demi-luxe	» 3,00
Id. id. édition ordinaire	» 1,00
Mariënkalendar, illustré	» 0,75
Carte électorale de M ^r Malou	» 1,25

LEGENDES DE COLLIN DE PLANCY.

Fr. 3,00 au lieu de fr. 5,00.

Les 12 convives.
Histoire de France.
De l'autre monde.
Du Calendrier.
Saintes Images.
St^e Vierge.
Moyen-Age.
Croisades.
Esprits et démons.
Infernals.
Dictionnaire infernal,

Juif errant.
Vertus théologiques.
Sacraments.
Nouveau testament.
Ancien testament.
Commandements de Dieu.
Commandements de l'Église.
Origines.
Femmes dans la vie réelle.

fr. 12,00.

(Les ouvrages dont « LE MAGASIN LITTÉRAIRE » donne des comptes-rendus sont en vente ici.)

SOMMAIRE :

- I. En Amérique, journal de voyage ALB. SOLVYNS.
II. Un jeune homme Chrétien. RAOUL DU SART DE BOULAND.
III. Guizot et sa correspondance intime L'Abbé A. COUSOT.
IV. Le droit d'entrée sur les grains BO^U HERMANN DELLA FAILLE.
V. Les philosophes modernes et leur influence sociale (*suite et fin*) C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY.
VI. Poésies. — Mes souhaits à mon ami C. P. G. R.
La Poésie de l'hiver. JEAN CASIER.
La mort d'un trappiste LÉON JANSSENS.
VII. *Bibliographie* : Œuvres posthumes d'AUGUSTE BARBIER (A. C.). — La Querelle des noms, par HERMANN DE BAETS (B.). — La Manifestation du 7 septembre 1884 à Bruxelles, par ARTHUR VERHAEGEN (L. J.). — Voyages et Missions du Père de Rhodes de la Compagnie de Jésus. — Album-Lybaert. — Loi organique du 20 septembre 1884 sur l'instruction primaire, par P. F. X. TEMMERMAN (3^e édition). — Les religieux belges et leurs défenseurs. — La princesse Galitzin et ses amis, par JOSEPH GALLAND. — L'Imitation de Jésus-Christ par PIERRE CORNELLE.



LE MAGASIN PARAÎT :

le 15 Janvier, le 15 Mars, le 15 Mai, le 15 Juillet, le 15 Septembre
et le 15 Novembre, par 120 pages environ.

L'ABONNEMENT EST DE 10 FRANCS PAR AN POUR LA BELGIQUE,
(11,50 POUR L'ÉTRANGER.)

Toute reproduction est prohibée.

Pour tout ce qui concerne la *Rédaction*, s'adresser au Secrétaire du Comité, rue de la Vallée, 70, Gand; pour ce qui concerne les *Abonnements* et l'*Administration*, aux éditeurs S. LELIAERT, A. SIFFER & C^{ie}, rue Haut-Port, 52, Gand.

10773



EN AMÉRIQUE.

(*Journal de Voyage.*)

(*Suite. — Voir page 29.*)

Dimanche, 2 décembre 1883. — A bord du « Don. »



ENT N. E. Jolie brise. Un peu de houle.

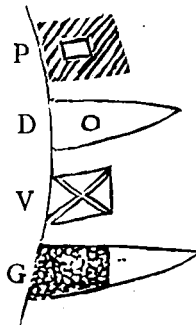
Ce matin, après déjeuner, nous avons rejoint un assez joli trois-mâts de Glasgow, et sommes passés à cent mètres de lui, à babord. Il a profité de l'occasion pour signaler son nom et en demander le report au prochain point de relâche du *Don*. Finalement il a hissé le signal : « *tout est bien.* » Ces manœuvres ont fort intéressé les passagers.

En mer, tout devient évènement. La rencontre d'un navire tient la corde ; et l'on comprend parfaitement que la vue d'un bâtiment désespéré, d'un naufragé ou d'un radeau, soit de nature à faire une vive sensation. Le nombre de signaux que deux navires peuvent échanger en mer est de plusieurs milliers. Ils sont de toute nature ; et vous pouvez aussi bien inviter le capitaine d'un vaisseau à venir prendre le café, que lui ordonner d'ouvrir le feu, ou le prier de vous envoyer des vivres, le petit mousse ayant déjà été mis à la broche. Il existe trois codes ou vocabulaires de signaux. Celui appelé « code international » est le plus employé. Chaque lettre de l'alphabet, à l'exception des voyelles, est représentée par un pavillon, un guidon ou une flamme. De plus il y a une flamme particu-

lière dite *caractéristique* du Code et « Aperçu. » Pour plus de facilité, la flamme C employée isolément signifie *oui* et la flamme D, seule, veut dire *non*; soit donc en tout vingt-et-un caractères. Étant donné un navire qui désire communiquer, voici comment on procède :

A, qui désire parler, hisse la flamme rouge et blanche. Cela veut dire : « Attention je vais parler et j'emploie le *Code international*. » Le navire B hisse le même signal et laisse entendre ainsi qu'il est prêt à répondre. Le premier soin de A est de faire connaître son nom; car tout navire de guerre et de commerce et même les yachts les plus importants ont leur nom représenté par un groupe de lettres. A, ayant hissé les drapeaux M. T. C. V. par exemple, l'officier de quart du vaisseau B cherche dans son catalogue et trouve que ce groupe a été attribué au vaisseau le « DON » de Londres. Aussitôt il fait monter la flamme rouge et blanche déjà citée et qui cette fois signifie : *aperçu*. Alors A continue le dialogue et les demandes et les réponses se poursuivent de la même manière.

Les signaux les plus urgents ne comprennent que deux lettres; d'autres trois, le plus grand nombre quatre. Or, dix-huit lettres prises deux à deux, trois à trois, ou quatre à quatre, sont susceptibles d'un nombre infini de combinaisons. Les signaux sont toujours disposés de cette façon :



Il n'y a pas de groupe de plus de quatre lettres.
Un certain nombre de communications peuvent s'effectuer la nuit au moyen de feux.



C'est aujourd'hui Dimanche; comme il y a huit jours le capitaine a officié et a expédié le tout en un quart d'heure. M. T.-C. et moi avons dit ensemble les prières de la Messe.

A midi, Dist : parc : 260 milles depuis hier soir.

Vers la brune le vent fraîchit assez bien. Orages lointains toute la nuit. Plusieurs passagers malades.



Lundi, 3 décembre.

En montant ce matin sur le pont, vers six heures, il ne faisait point encore jour. Assez de lumière cependant pour permettre d'apercevoir une terre montagneuse que le *Don* côtoyait de près, sous demi-vapeur. Vers sept heures nous étions devant Jacmel, petite ville d'Haïti; la même devant laquelle, par méprise ou autrement, le navire anglais *Alps* avait, il y a deux mois, essuyé une couple de coups de canon. Le capitaine fait hisser le pavillon et annonce notre présence par une décharge d'un canon de bronze que tous les navires ont à bord. Nous attendons les dépêches. A peine resterons-nous ici une heure, car il n'y a qu'un passager à débarquer. Après une demi-heure d'attente, une petite embarcation se détache d'une rive absolument déserte à ce moment. Elle porte l'agent de la *Royal mail*, deux petits sacs de dépêches et trois passagers. C'est tout. Le voyageur pour Jacmel embarque dans le canot et... tout-à-coup, voici venir une barque remplie de monde, une seconde

barque approche également, enfin nous voyons se détacher du fond de la baie sept ou huit grands chalants et esquifs de tout âge et de toute forme remplis de femmes et d'enfants. Tout ce monde vient chercher refuge à la Jamaïque. Ce fait extraordinaire, qui cependant n'étonne personne, mérite quelques mots d'explication.



Une révolution, la vingt-cinq ou trentième peut-être depuis la constitution d'Haïti en état indépendant, a éclaté depuis environ six mois. En prenant le pouvoir, le président Salomon, chef du parti dit *national*, au lieu d'amnistier ses adversaires les *libéraux*, les bannit. Ceux-ci allèrent tous à la Jamaïque et naturellement ourdirent un complot. Il y a quelque temps, ils réussissent à s'emparer d'une petite île sur la côte E. d'Haïti, s'y fortifièrent, et, malgré les efforts du gouvernement, ne purent en être délogés.

Le président actuel de l'île, ou plutôt de la partie de l'île appelée Haïti, est le nègre déjà nommé, Salomon. Assez intelligent et tout aussi utilitaire, il aurait mis, est-il raconté, son passage au pouvoir à profit et déjà il aurait fait passer cent mille dollars en France. C'est l'A. B. C. du métier de président.

Évidemment, si les insurgés se posent en redresseurs de torts, et prétendent venger le pays par la mort du dit Salomon, c'est pure plaisanterie. Leur premier soin sera de songer à leurs vieux jours et le président futur, Jéroboam ou Ezéchias, choisira peut-être la Banque d'Angleterre pour déposer les fonds qu'il aura... économisés, mais il réunira certainement le plus de dollars possible et ne les confiera pas, tout aussi certainement, à une Banque Haïtienne. D'ailleurs il y a pour cela

un motif très-plausible : c'est que commerce, industrie, finances, crédit, tout a disparu depuis longtemps, et les troupes, des deux côtés, vivent de pillage.

Demeurés vainqueurs et n'ayant pu être forcés dans leur île, les insurgés *libéraux* ont vu grandir leur nombre et augmenter leur influence. Ils ont pris Jacmel, et, faute de munitions seulement, ont échoué dans une tentative sur Port-au-Prince.

Actuellement la situation est celle-ci : Salomon tient la campagne; il a élevé de petits forts, et nous pouvions facilement voir les soldats sur la montagne. Le chef des libéraux s'appelle X..... Il est probable que s'il trouve les ressources suffisantes, il mettra Salomon à portée de carabine contre un mur, à moins que, prudent comme un nègre, ce dernier aille rejoindre ses écus avant le moment fatal.

Les grandes opérations vont commencer. Malheureusement pour eux, les insurgés sont à court et de munitions et surtout de provisions de bouche; c'est pourquoi, par ordre supérieur, toutes les femmes sont expulsées de Jacmel. Celles qui demain seront trouvées en ville seront passées par les armes.

En attendant on tire le canon dans la montagne autour de la ville. A cinq milles plus à l'Est, près d'un petit village, nous voyons également monter des spirales de fumée. Nous comptons un coup toutes les demi-heures. Pareille économie de poudre peut paraître surprenante. Voici l'explication du phénomène telle que je l'ai recueillie :

Les assiégeants ont quelques canons, mais pas d'affûts. Ils se sont vus obligés par conséquent de poser les pièces sur des supports improvisés qui ne peuvent résister au recul, sont quasiment démolis et nécessitent une restauration complète après chaque coup.

L'explication ne manque pas d'originalité et puisque nous sommes en Haïti, il faut, comme le sage, penser sept fois avant de la traiter d'in vraisemblable.

Parmi les nombreuses barques qui se pressaient autour du navire, une d'elles était conduite par un homme assez grand, de cinquante ans, armé en guerre d'un sabre, d'une carabine et d'une ceinture de cartouches. J'ai pris plaisir à l'observer. C'est un métis français du nom de Souffron. Il est capitaine des soldats de marine à bord de *la Patrie*, ex-steamer à roues de la *Royal mail*, vieux de trente-cinq ans, transformé en vaisseau de guerre Haïtien, et tombé aux mains des insurgés.

A ce qu'il paraît, on attendait un steamer cuirassé *national*, probablement un autre coche d'eau tout aussi antique, et les préparatifs étaient faits pour livrer bataille contre tout venant.

Je doute cependant un peu de l'exactitude de la chose, car ce Souffron blaguait également bien en Anglais et en Français. Une figure d'aventurier. Cette qualité d'ailleurs m'a été confirmée par l'agent du *Royal mail* de Jacmel, qui m'a clairement fait comprendre, par une mimique accentuée, qu'il ne le croyait pas digne de recevoir un coup de pied.

En tous cas il y aura du neuf sous peu, et peut-être quand cette lettre vous parviendra, aurez-vous reçu la nouvelle de l'avènement de Souffron I comme président d'Haïti. (1) C'est égal, président ou non, si jamais je suis contraint à recevoir ce truand à dîner, j'aurai soin d'attacher les couverts.

(1) L'issue du combat livré le lendemain a été douteuse, mais les insurgés ont dû se rendre, faute de vivres.



N'est-il pas triste de penser que cette île si belle est toujours la proie de pareils coquins? Car elle est superbe cette île; et je ne puis mieux comparer le panorama de Jacmel qu'à celui de Côme. Seulement les montagnes sont un peu plus rapprochées de la mer, moins hautes et toutes couvertes de palmiers, de bananiers, de toutes les essences tropicales imaginables. C'est ravissant. La mer est calme, le temps beau et chaud; nous longeons la côte à moins de quatre milles. C'est la traversée d'un immense lac. Cette petite digression achevée, poursuivons.



Vous vous souviendrez, sans doute, d'avoir lu avant mon départ, un livre sur les Antilles où l'on parlait de MM. les Cireurs de bottes, de MM. les Portefaix et autres moult nobles balayeurs de rues. C'est absolument ça, et longtemps je me souviendrai de ce que j'ai vu ce matin.

Du premier canot monté par l'agent de la Société sortirent deux femmes et un homme. Ce dernier était vêtu d'un morceau d'habit, d'une vieille culotte de toile bleue dont une jambe était déchirée, chaussé d'ex-bottines de cuir jaune à *élastiques* dont l'existence ne tenait plus qu'à une ficelle. Sur la tête un chapeau de paille décousu. (*N. B.* Je ne charge rien). Naturellement l'officier de service lui demande son billet de passage. L'autre furieux : « Moi pas passager : *Maitre de la Poste!* » Et il l'était en effet.



Comme je le disais plus haut, il y avait grande hâte d'embarquer les pauvres femmes et les malheureux

babies. Or, chaque barque nouvelle qui survenait voulait prendre place au pied de l'unique escalier. Ces messieurs les bateliers sont tous éminemment hommes libres ; en conséquence, ils ne voulaient à aucun prix céder l'un pour l'autre, de telle manière que chaque embarcation poussée de droite, repoussée de gauche, perdait sa place, puis revenait, luttait à son tour pour débarquer de nouveau une demi-douzaine de passagères, au milieu d'un débordement inouï de cris, d'injures et même de menaces proférées en un français étrange. Un baby saisi au vol par le capitaine Souffron fut remis la tête en bas à un matelot du *Don*. Cet embarquement, qui régulièrement mené eut été terminé en une demi-heure, a duré une grosse heure et demie. Heureusement personne n'a été blessé ni noyé.

Une demi-douzaine de femmes et deux hommes sont passagers de première classe. Les secondes classes dînent sur les tables en face de ma cabine. Je suis allé les voir. Tout ce monde n'a pas l'air fort triste. Sans doute l'habitude de ces déménagements périodiques empêche le trouble de se glisser dans les esprits.



La République d'Haïti et celle de Saint-Domingue ne forment qu'une seule île. La première a une population d'origine Française, la seconde d'origine Espagnole. Elles ne s'entendent pas. Pour l'heure, Saint-Domingue est assez bien gouvernée, partant tranquille et relativement prospère. Il y a quelques années Haïti a voulu annexer sa voisine. Mais le morceau était trop gros pour ces conquérants d'opéra-bouffe.

En somme, l'issue de la lutte actuelle entre Salomon et Souffron est assez indifférente au monde civilisé. En

effet, tout ce qu'on peut espérer c'est qu'une moitié des combattants exterminera l'autre.

Naturellement, cette moitié victorieuse se fractionnera et il y aura derechef deux présidents. Puis, en supposant toujours le fonctionnement heureux et régulier du *révolutionarisme*, qui est le fondement des institutions nationales Haïtiennes, on peut prévoir, à quelques années près, le jour où les deux derniers citoyens, présidents comme de juste, s'embarqueront, s'ils sont sages, l'un à Jacmel, l'autre à Port-au-Prince, avec le produit des impôts mutuellement prélevés sur leur collègue. Alors il y aura lieu de venir prendre possession de cette île, une des plus belles, la plus fertile, et qui pourrait être une des plus riches des Antilles et du monde, si elle n'était sans cesse la proie de l'anarchie.

L'issue la plus probable de ces révolutions successives est, qu'un jour, peut-être prochain, Salomon ou Jonathas ou Ezéchiël, vendra le pays et les habitants à une nation puissante et qui désire des colonies, les Etats-Unis ou l'Allemagne.

Ces menus détails, bien que donnés sans suite et de nature diverse, ont du moins, je l'espère, le mérite d'être inédits. Comme tout ce qui touche un pays où la fantaisie a élu domicile, ils peuvent paraître invraisemblables; et cependant, en retraçant les scènes du plus haut pittoresque dont j'ai été témoin je n'ai point chargé la nature, bien au contraire.



Vous ne devineriez jamais à quoi j'ai consacré une partie de ma matinée et une abondante quantité de sueur par une chaleur de trente centigrades. — A accorder le piano ! Une abominable patraque ce piano, que

la soirée musicale et surtout le bal avaient absolument abîmé. Généralement les cordes d'une même note avaient entre elles des différences d'un demi-ton ! Ajoutez à cela qu'il n'y avait pas de clef d'accordeur et que le forgeron du bord en a confectionné une avec une vieille lime. Voilà un des abîmes ou mène la galanterie ! Heureusement cet abîme est peu fréquenté.

Il se fait tard. Demain matin nous serons à la Jamaïque.

Bonsoir et bonne nuit.



Jeudi, 6 décembre 1883. « Jamaïca Hotel. » Kingston.

Régulier comme un train de chemin de fer, le *Don* arrive le Mardi 4, à 6 h. du matin, devant Kingston, capitale de la Jamaïque. Sitôt le jour paru, — et il arrive plus brusquement que chez nous, — nous avons sous les yeux un paysage charmant. Au fond du tableau, mais assez rapprochées, des montagnes semblables à celles d'Écosse, fortement déchiquetées et couvertes en haut de nuages, que le soleil va dissiper. Ce sont les *Blue mountains*, généralement enveloppées d'une atmosphère empourprée; c'est le point le plus élevé des Antilles. La ville, assez importante pour ces parages, s'étend au bord de la baie. Aucun monument; des maisons à un étage au plus, que dominant les cocotiers. La rade est fort belle et se trouve complètement abritée de tous côtés. La presqu'île qui la défend vers le S. a nom Port-Royal. Basse, avec des maisons blanches, et des masses de palmiers, elle peut être citée comme le type un peu conventionnel des paysages des Tropiques.

Le steamer vient à quai; mais comme ce quai sert de dépôt de charbon, l'entrée des voyageurs en ville est dénuée de tout charme quelconque.

A vrai dire, je n'ai pas trouvé grand agrément dans la ville même, et le principal inconvénient, la chaleur, provient de son exposition en plein Sud au fond d'un hémicycle de montagnes. De plus, de toute la journée pas un souffle de vent. Les rues se coupent à angles droits, ce qui donne pour aller au bateau ou en revenir, des rubans où vous grillez tout vif. Toute espèce de pavé est inconnue; il n'y a pas de trottoirs, sauf ça et là sous des fragments de galeries qui ont le tort d'être trop rares; enfin, tous les cent mètres des ornières profondes, où coulent des semblants de ruisseaux tout juste assez abondants pour mouiller les pieds et pour causer d'énormes cahots aux voitures.

Ce qui rachète à mon sens tous ces petits désagréments, c'est la splendeur de la végétation. Le principal étonnement pour mes yeux sont les fleurs immenses et superbes portées sur de grands arbres. Il y en a de différentes espèces, bien que l'on puisse reprocher à l'ensemble une certaine monotonie. Les bananiers dominent. Pour fuir le charbon et les poussières de toute nature, nous sommes allés à une quinzaine nous établir à proximité de la ville, dans une maison garnie, le *Jamaïca Hotel*. Cette gargote est sale, parfaitement inconfortable, loge gratis d'autres habitants que nous, et naturellement est d'une cherté insensée. Aussi, dès le lendemain, plus de la moitié des voyageurs retournent au *Don*. M. C. et votre serviteur ne veulent point entendre parler d'aller se remettre dans cette boîte noire, puante et chaude. Pour le moment surtout, dans cette rade fermée, nous sommes affreusement logés à bord; même la table, bonne les premiers jours, a fortement dégénéré.



Le père de M. C., gouverneur de l'île vers 1850, avait non loin d'ici sa résidence. Depuis *trente* ans, notre éminent compagnon de voyage n'avait pas vu la maison où il était né, et, avec sa parfaite courtoisie, nous offrit, à M. et Madame L., à M. K. et à moi, de l'accompagner jusque là en voiture.

Nous avons trouvé ce domaine considérable absolument abandonné, en friche tant dans la plaine que sur la montagne. La maison grande et très belle autrefois est tombée presque en ruines. Le zinc du toit avait été volé, et la pluie avait fait aux murs et aux parquets des dommages irréparables. L'incurie des soi-disant gérants a été poussée au point de ne pas même remiser les meubles; aussi chaises, lits, armoires, gisent à terre en morceaux. J'ai vu des larmes dans les yeux de M. C.; il avait le cœur brisé.

Notre retour s'est effectué par le *camp*. Les casernes sont disséminées sur un grand plateau. Le tout est parfaitement tenu. Pendant la nuit, les moustiques, la chaleur et d'autres causes encore nous empêchèrent de fermer l'œil.



Parmi les désagréments de l'hôtel, le *meilleur de l'île*, il faut compter les domestiques nègres mâles et femelles. Sous ce rapport, paraît-il, la Jamaïque a sa réputation bien établie.

Ces noirs sont d'une incommensurable paresse et d'une force d'inertie à lasser le système nerveux le plus résistant. Ils ne marchent pas, ils traînent leurs pieds nus ou chaussés de savates éculées; les bras sont toujours ballants; ils ne répliquent jamais, ne promettent rien et exécutent les ordres qu'on leur donne, le plus tard et le moins possible. On ne saurait dire

de mauvaise grâce ; car certainement ils veulent vous obéir dans une certaine mesure, mais se hâter est antipathique à leur nature. Ainsi je n'ai jamais pu obtenir un verre de limonade sans attendre au moins un bon quart d'heure. Il y a quelque espoir, mais non certitude, qu'une voiture commandée pour huit heures sera attelée à neuf heures et demie ou dix heures.

Hier les chevaux furent attelés vers dix heures et demie afin d'aller au bateau retrouver nos compagnons rentrés à bord de bon matin. En route une voiture nous croise, un gros monsieur fait arrêter et me demande si je ne suis pas M. Solvyns. C'était le consul-général de Belgique, M. de S., qui venait le matin même de recevoir une lettre de Belgique l'avertissant de mon arrivée. Il avait appris au *Don* que j'étais logé chez Miss Burton (*Jamaïca hotel*), et avait reconnu le cocher de la maison.

Depuis deux mois il est à Kingston, n'a plus sa résidence à Saint Thomas, mais à Porto-Rico, où il retourne le 19 de ce mois. Saint Thomas est cependant beaucoup plus central.

Un autre Belge dont j'ai fait également la connaissance, est l'agent-consulaire de Belgique à Jacmel (Haïti). N'ayant rien à attendre de bon là-bas, il s'était réfugié à Kingston, épiant l'occasion de rentrer chez lui. Il nous a donné des détails très-intéressants sur la marche des affaires de ce triste pays, détails qui confirment ceux que je vous ai transmis l'autre jour. Il ne croit pas à la victoire probable des insurgés à cause du manque absolu de ressources. En sortant hier matin, une des premières personnes qu'il a rencontrées était sa cuisinière, une négresse. Cette pauvre fille renvoyée de Jacmel était venue par le « Don » et avait eu la judicieuse idée d'emporter

l'argenterie. M. Vandervoordt, c'est le nom de l'agent, avait dès lors l'intention de louer un appartement où il pût s'établir en ménage. Il a les manières d'un parfait gentleman.



Vendredi, 7 décembre.

Aujourd'hui nous sommes tous rentrés au *Don* à huit heures du matin, peu avant le départ. En approchant du navire nous trouvons une nuée de noirs au point de s'embarquer pour Panama. Depuis j'ai vu ces gens de près; c'est indescriptible et d'un parfum!... Brrr!!

Il fait une chaleur étouffante 36° C. à l'ombre.

La marche du navire donne un peu de fraîcheur mais bien peu. Au sortir de la rade nous trouvons une légère houle qui met plusieurs voyageurs sur le flanc.



La majeure et à une ou deux exceptions près la meilleure partie de nos compagnons nous a quitté à Kingston. Tout l'essaim des aimables Misses est rentré sous le toit paternel.



Samedi, 8 décembre.

Nous sommes à cette heure mille personnes sur le navire. Voici le détail de cette nombreuse population :

Equipage (officiers, matelots, stewards, ingénieurs, boulangers etc.) : 100 au moins.

Passagers de 1^{re} et 2^e classe : 75.

Passagers-nègres (h., f. et enf.) : 800.

975.

Tous ces noirs ont été embarqués aux Barbades

et à la Jamaïque. Car toutes les femmes et les enfants pris à Jacmel sont allés à terre à Kingston. Ils occupent l'avant du bateau sous le pont, et tout le pont jusqu'à l'escalier des premières. Je doute fort que cette manière de procéder soit absolument correcte. Mais les règlements ne parlent que de passagers des trois premières classes dont le nombre est limité (du moins en principe), et l'on se dit probablement que ce qui est bon à prendre est bon à garder, et l'on prend. De fait les 850 *niggers* que nous transportons rapportent à la Compagnie une livre sterling par tête. Les femmes voyagent à leurs frais, mais les hommes sont engagés par la société du canal de Panama et leur voyage est payé. Les femmes et les hommes sont séparés. Les premières sont colloquées dans l'entrepont. C'est une grande gêne pour les autres passagers, qui assistent parfois à des scènes d'intérieur assez peu ragoûtantes et court vêtues, mais parfois drôles. Avant d'arriver à Colon tous les marmots ont été habillés de blanc. Vous voyez d'ici les formes antédiluviennes des chemises, robes, pantalons, jaquettes et jupons qui sont exhibés raides d'empois à tenir debout. Comme généralement cette marmaille porte, *pour tout potage*, comme dirait un avocat Gantois bien connu, plusieurs morceaux de chemise qui ne parviennent pas à former un vêtement entier, ils sont terriblement gênés aux entournures et ont tout l'air de mannequins.

Les hommes sont sur le pont et couchent où ils peuvent. La traversée heureusement n'est pas longue, environ quarante-huit heures. Néanmoins ils ont été fortement mouillés par les embruns, car la mer a été dure, et par des averses torrentielles.



La Société du bateau à vapeur les nourrit. Sous ce rapport j'ai pu constater que le menu était relativement convenable. Le matin à huit heures on leur distribue un pain d'une demi-livre de bonne apparence, du riz et d'horrible poisson salé. Pour boisson du thé. Admettons le breuvage.

Chaque homme a son ticket, le montre et présente aux distributeurs un récipient quelconque. Les moins fortunés tendent leur chapeau. A midi, on leur sert un morceau de bœuf salé avec la soupe, des ignames et du riz. A cinq heures, une demi-livre de pain et du riz avec du café. C'est donc suffisant car les rations sont assez larges. Tout se passe en bon ordre, rapidement et sans réclamations d'ailleurs inutiles. Les femmes sont servies à part.

Ces noirs vont travailler au canal de Panama. De la Jamaïque seule il en est parti du 1^r Janvier au 1^r Décembre 1883, au delà de neuf mille, *cinq* mille sont revenus à Kingston. Voici le calcul assez intelligent de ces paresseux. Au bout de trois à cinq mois ils ont réuni un peu d'argent, cinquante ou soixante dollars. Pour eux, c'est une somme. Ils retournent passer quelques mois à la Jamaïque, où la vie ne leur coûte presque rien, puis reviennent à Colon. De cette manière le même individu peut s'embarquer deux fois en une année. Dans ce grand nombre de travailleurs à peine quelques Hindous et une vingtaine de blancs.

Un dernier coup d'œil jeté à l'étage inférieur permet d'apercevoir l'entre-pont transformé en salon de coiffure. Les mamans sont activement occupées à diviser la noire toison de leurs marmots en divers petits carrés d'une parfaite régularité et luisants de graisse. Un amateur de symétrie, fortement enrhumé du cerveau, y trouverait peut-être du charme.

II.

DE PANAMA AU GUATEMALA.

Panama, 9 décembre 1883.

NOUS voici devant Colon. Un trou.

C'est la dernière place où vraiment l'on pouvait songer à bâtir une ville; rien que des marais.

Le paysage cependant n'est pas laid, il est assez montagneux et fort boisé. Aucune habitation n'est définitive, toutes les constructions sont en bois ou mixtes. Les rues paraissent des bourbiers. Qui donc peut habiter ici? Une population mêlée, le rebut des nations de toute couleur, et quelques employés du canal.

Tout dans ce bourbier est cher. La monnaie courante est le dollar Mexicain, Chilien ou Péruvien. Il vaut en ce moment un peu au delà de quatre francs. Une livre anglaise vaut six dollars. Le transport de trois petits paquets du bateau au chemin de fer m'a coûté 70 cents (fr. 3,50), plus une violente apostrophe d'un infect moricaud mécontent de son salaire.



Vers une heure, nous quittons le « *Don* » pour prendre le train. Nous sommes en tout environ vingt-cinq voyageurs pour Panama. De ce nombre trois vont au Pérou, deux au Chili, cinq au Guatémala, deux à la République de San Salvador, à savoir : un ingénieur anglais qui va construire un chemin de fer et Miss K. Le reste fait partie des employés de la société du Canal. Quatre ou cinq dames accompagnent leur mari.

L'embarquement de quatre-vingts marins Anglais qui vont rejoindre leur navire à Panama nous cause

un retard de trois quarts d'heure. Aussi le train qui stationne dans la rue ne se met en marche qu'à 1,45 h. au lieu de une heure.



Adieu donc, o *Don!* qui n'as pas eu *celui* de me plaire! Adieu navire peu confortable, mais qui as bien marché. Tu nous as menés jusqu'ici sans encombre, sans accidents; merci. Je quitte ta vieille coque sans regrets, avec l'espoir de ne plus jamais te contempler qu'en spectateur désintéressé. Tu n'es qu'une carotte à hélice!

Vale!



Le train à peine en marche est hors de l'aggloméré et entre dans les marais. *Entrer* est à coup sur un mot impropre, car Colon même n'est pas autre chose qu'un marais. A droite les chantiers de construction et de réparation des engins destinés à naviguer et à flotter : bacs, chalands, dragues de toute nature. Un vaste terrain couvert de voies ferrées, de baraquements, de constructions de tout genre; c'est l'entrée du canal.

Une multitude de matériaux sont ici rassemblés. Ils seront transportés suivant les besoins aux diverses sections des travaux.

L'ouverture du canal de Panama est annoncée officiellement pour 1888, dans cinq ans. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, et ce que j'ai cru voir, dans dix années peut-être, les navires ne passeront pas encore à travers l'isthme.

Si vous vous rappelez les prospectus et les articles jadis publiés, vous y trouverez que la grande difficulté

sera de creuser le canal à travers une montagne de cent vingt-six mètres de hauteur. Et comme de juste on ajoutait que faire une pareille tranchée était un jeu; donc que le reste allait marcher tout seul au moyen de dragues. Or je ne puis mieux comparer l'isthme de Panama qu'à la région d'entre Sambre et Meuse, ou à la vallée de l'Ourthe. A part une plaine de trois à quatre milles vers Colon, ce ne sont que montagnes; et s'il est vrai de dire que la plus haute colline n'a que 126 mètres, il l'est aussi d'ajouter qu'il y en a plusieurs de moindre hauteur.

Or, comme le canal doit avoir une largeur de cent mètres, le cube de terre qu'il faudra enlever est énorme. Et encore s'il n'y avait que la terre, le travail serait relativement aisé; mais, sous la couche naturellement fort épaisse d'humus, il y a la roche qui, étant presque exclusivement éruptive, oppose une grande résistance. N'étant point ingénieur, je préfère ne pas entamer de discussion sur une matière en dehors de ma compétence.



Mardi, 11 décembre. — Panama.

La partie administrative n'est pas négligée, au contraire. M. C., qui est secrétaire-général de la compagnie, m'a montré les bureaux. Tous les services sont concentrés dans un immense bâtiment récemment élevé sur la place de la cathédrale. Malgré tout cela et en dépit de l'argent prodigué l'ouvrage n'avance pas fort. (1)

(1) D'après des nouvelles reçues de source très-autorisée, les progrès réalisés depuis un an sont considérables. Il est néanmoins difficile de croire à l'inauguration du canal en 1888. A. S.

Une question très-épineuse, paraît-il, est celle des écluses. A Colon, il n'y a pas de marée. A Panama, les vives eaux sont de vingt-deux pieds. C'est une énorme différence à racheter, et la construction imprévue d'une seconde écluse serait évidemment une grosse, très-grosse affaire. Les avis à ce sujet sont très-partagés. Encore ne faut-il pas admettre tout ce qui se dit; car il est certain que les plans sont l'œuvre d'hommes du métier, et le hasard ne saurait entrer en ligne de compte.

Ce qui m'a frappé c'est le nombre et la grandeur des bâtiments élevés par la compagnie.

Je ne parle pas des bâtiments de la direction générale, ni même de l'hôpital élevé à Panama pour la somme de 300,000 dollars, mais j'ai en vue toutes les baraques, maisons, abris, etc., qui couvrent l'isthme. Il y a douze sections; chacune comprend de sept à huit cents travailleurs, et chaque section forme une administration complète.

Ajoutez à cela les maisons et demeures des ingénieurs, surveillants, comptables, et autres employés, vous pourrez vous faire idée de la somme déjà enfouie et immobilisée avant que la première pelletée de terre ait été levée.

L'emprunt a été de six cents millions de francs (12,000,000 liv. sterl.) Combien reste-t-il?

Le nombre des travailleurs et employés de toute espèce est de douze mille. Le salaire minimum est de une piastre et vingt cents, environ six francs par jour.

Le directeur général M. Dingler, ingénieur de grande réputation et dont on ne saurait trop rémunérer le travail, touche 125,000 fr. par an. Un simple commis aux écritures gagne assez tôt cent piastres (500 fr.) par mois. A ce compte là, on verra la fin des six cents millions, peut-être à bref délai.



Un côté intéressant de la question est la salubrité. Il existe peu de pays au monde, s'il en est, plus malsains que l'isthme de Panama. En ce moment tombent les dernières pluies, car la mauvaise saison s'est un peu prolongée au delà du temps normal. Sur les quarante-six milles de la longueur totale du canal et du chemin de fer, on trouve au moins trente milles de marécages. Même dans les montagnes l'eau couvre le sol. L'odeur et le genre de température sont exactement celles ressenties dans une serre chaude, et notez que pendant notre traversée de l'isthme le temps était couvert. Si la fièvre paludéenne n'existait pas elle naîtrait de ces détritibus de végétaux accumulés depuis des siècles. La moyenne réelle des décès m'est inconnue, mais pendant le mois dernier, le chiffre de *travailleurs au canal* dont la mort a été *officiellement* accusée a été de cent cinquante. Ce chiffre est souvent dépassé.

La plus mauvaise station de toutes est Colon. Panama est le point le plus sain, et pourtant une imprudence peut y coûter la vie. Etre mouillé par la pluie est mortel; et pendant la saison pluvieuse vous ne pouvez vous hasarder au dehors que revêtu d'un excellent imperméable et chaussé de fortes bottes.

Il y a un mois, trois employés étant allés chasser dans les bois du Vieux-Panama, ont été surpris par un orage. Trois jours après ils étaient enterrés.

La force des rayons solaires est telle, qu'immédiatement après une averse, quand le ciel s'est rasséré, de gros nuages montent de toutes les collines et des vallées, que couvrent toutes les espèces de végétaux grands et petits de la flore tropicale.



Une rivière traverse ce pays, le « Rio Chagris. » Ce Rio est plutôt un torrent à niveau très-variable et aux eaux limoneuses. La voie ferrée le côtoie souvent et le traverse. Cette excursion en chemin de fer de Colon à Panama est si belle qu'on ne saurait se figurer rien de semblable. L'effet combiné du soleil et de l'eau engendre ici une végétation peut-être unique au monde, à coup sûr la plus belle de toutes les contrées habituellement parcourues.

Couvrez les collines de la Meuse ou de la Vesdre de toutes les espèces de palmiers et de végétaux rares que certaines serres renommées exposent avec un légitime orgueil. Doublez, triplez leurs dimensions. Répandez à leurs pieds des plantes plus humbles, en nombre infini, toutes diverses par le port et le feuillage; semez au hasard quelques fleurs, rouges et jaunes pour la plupart; élevez au dessus des troncs immenses comme nos plus gros ormes, dont la couronne n'est parfois qu'un prodigieux bouquet blanc; enfin, menez du sol aux branches les plus hautes des lianes qui ne laissent aucune place inoccupée, enserrant le tout, tuent leurs tuteurs par un développement, une exubérance de vie dont rien dans nos climats tempérés ne saurait donner idée; si votre imagination peut concevoir pareil tableau, vous aurez dans l'esprit une vague image du spectacle incomparable que présente la route de Colon à Panama.

Une serre chaude ne représente pas la réalité; tout y est régulier. Ici c'est absolument la nature indomptée opérant dans un milieu tellement favorable que l'on dit communément : « qu'à Panama les plantes poussent sur le ciment. »

On pourrait affirmer que même un chat ne pourrait se glisser dans ces fourrés sans déranger plusieurs feuilles. Le côté sombre de ces merveilles, c'est l'eau

qui à mesure qu'elle s'évapore laisse à découvert des détritrus de toute nature, dont la pourriture engendre des fièvres qui rarement pardonnent. Les racines entrecroisées et les plantes basses opposent des obstacles tels à l'écoulement des eaux, même sur les pentes assez rapides, que tous les travaux pour améliorer la nature du sol sont infructueux. La saison pluvieuse s'étend d'avril à décembre. Si je dois juger d'après les averses des jours précédents et qui sont les dernières, il tombe ici plus d'eau qu'en Ecosse. Aussi tous les habits, le linge, le papier, les nappes sont parfaitement humides, comme si un brouillard intense les avait pénétrés.

Le train entre Colon et Panama s'arrête tous les quarts d'heure.

La durée du trajet est de trois heures; le prix de la place : CENT CINQUANTE francs.

Chaque arrêt marque le centre d'une des sections du canal. Autour des habitations des ingénieurs et des chefs de section sont des baraques pour les travailleurs, des boutiques, ordinairement tenues par des Chinois, et quelques maisonnettes d'indigènes. Beaucoup de porcs. Passons. Nous voici à Panama.



Depuis Samedi soir j'ai pu me convaincre que grâce à l'amabilité de M. Chamberlain ff. de consul-général, nous jouissons de la meilleure situation de toute la ville. Les appartements privés de la maison consulaire sont au second étage; exposition Nord, au bord de la mer sur la petite baie, et rafraîchis autant que possible par les vents constants du N.-O. au N.-E. Si pareille rencontre n'est pas de la chance et de la meilleure je ne sais plus que dire.

En me logeant chez lui, le consul-général m'a

sauvé d'une asphyxie certaine, que la saleté et toutes les suites ordinaires d'un climat chaud auraient sans doute rapidement amenée si j'avais dû loger à l'hôtel.

La ville est bâtie sur le versant Est du mont Anton, sur un rocher calcaire, qui s'élève en face et dans le ravin qui les sépare.

Le rocher calcaire s'avance en forme de promontoire dans la mer, et forme ainsi deux baies. En face de la ville, sur la rive opposée de la « petite baie » au Nord, on trouve quelques ruines qui indiquent l'emplacement des constructions élevées dans les premiers temps de l'occupation Espagnole. On appelle cet endroit le *Vieux Panama*. Aujourd'hui la végétation a tout envahi et l'on s'y rend parfois dans un but de chasse.

La grande baie située au Sud, où viendra aboutir le canal, est semée de plusieurs petites îles derrière lesquelles se tiennent à l'ancre les vapeurs de guerre et de commerce qui ne peuvent approcher de la ville. Ils peuvent ainsi s'abriter de tous les vents possibles. Un ou deux petits tenders et une nuée de canots à voiles et à rames établissent les communications avec la terre ferme à des heures variables suivant la marée.

Panama compte avec les environs, environ 20,000 âmes. Les consulats occupent la partie la plus élevée du rocher avec l'hôtel du Président, les bureaux de la société, le palais épiscopal et les maisons des citoyens les plus importants. La ville est fort accidentée et pavée de cailloux. C'est affreux. Pas d'égoûts. On compte pour nettoyer les rues sur les averses formidables et sur une nuée de petits vautours. Ces deux agents de voirie s'acquittent parfaitement de leurs fonctions, dans la limite de leurs moyens, et à l'aide des procédés propres à leur nature. Il y a un seul hôtel, le *Grand Hôtel*, que l'on puisse décemment nommer.

Nous y prenons nos repas. Les chambres sont abominables. La nourriture toutefois n'est pas mauvaise.

La partie haute de la ville est relativement saine, tandis que les maisons situées dans la vallée sont infestées de fièvres. Neuf sur dix des étrangers qui s'y sont fixés ont été atteints. Peu de monuments. Deux ou trois églises ruinées. La cathédrale, bâtie vers 1750, a l'air vieille de trois à quatre siècles. Il est vrai qu'elle a failli être renversée il y a un an et demi environ par un tremblement de terre qui a duré cinquante-deux secondes. La façade supérieure a été détruite et tout l'édifice fortement lézardé. Le style est plus ou moins Byzantin. Les tours sont basses et couvertes d'écailles d'huîtres à perles. L'intérieur n'offre aucune décoration mais est propre.



Nous avons assisté Dimanche dernier à la messe de l'Evêque, Mgr Paul, à qui j'ai été présenté. C'est un homme de cinquante ans, d'extérieur très-distingué. Il a fait ses études en France mais est Colombien de naissance. Son influence est grande. Elle se manifeste par une réforme énergique des abus qui ont presque disparu de son vaste diocèse.

Il a été pendant deux ans professeur au séminaire à Guatemala et m'a donné des renseignements intéressants sur le pays. Il a juridiction sur une grande partie des Etats-Unis de Colombie, mais les Républiques du centre, Honduras, San Salvador, etc. forment des diocèses séparés. Guatemala n'a pas d'Evêque pour le moment.

J'ai également fait la connaissance du Président de la République, M. Damaso Cervera. Nous sommes allés chez lui hier soir. Son temps de Présidence est

expiré et il sera probablement remplacé. Ces élections sont toujours le sujet de troubles qui durent plusieurs jours, à peu près comme en Belgique. Déjà les partis préludent à l'engagement suprême par de petites manifestations appuyées d'une multitude de pétards. Avec ou sans musique des groupes pénètrent dans le palais présidentiel, pour en ressortir triomphants ou défrisés. Les mêmes gamins, armés des mêmes pétards, servent d'accompagnement neutre, mais bruyant, aux diverses factions au milieu de l'indifférence la plus complète.



Au nombre des curiosités du pays, il faut compter les soldats. Petits, négligés, sales, ils ne ressemblent à aucune autre troupe. Leur uniforme se compose de : pantalon garance, longue tunique bleu foncé, épaulettes jaunes, képi rouge, souliers à volonté. Tous les matins sous nos fenêtres, à onze heures, on relève la garde. Nos gardes civiques, même les bleus, sont positivement au moins aussi forts. Cela me dispense de longs détails. Aucun ordre, une nonchalance parfaite, des fourreaux de baïonnettes brisés, d'in vraisemblables uniformes, des mouvements *ad libitum* ou peu s'en faut, voilà la troupe des Etats fédérés. C'est fabuleux et surtout sale! mais aussi pourquoi les habiller de gros drap? Plus approprié aux exigences du climat est le costume du peuple de Panama : pour les hommes pantalon et camisole légère, pour les femmes une robe de mousseline blanche décolletée, pour les enfants bien vêtus un morceau de chemise.

Les habitants de Panama sont de trois ou quatre races. Les naturels anciens, à la figure large, au teint très-bronzé, le type connu des Indiens; ils n'existent que dans le bas peuple, du moins en ville; les nègres ou

mulâtres venus des Antilles; les métis d'Espagnols et d'Indiens et les descendants de race Espagnole pure. Parmi ces derniers se recrute la haute société. J'ai vu plusieurs dames d'une grande beauté et d'une exquise élégance. Le teint est blanc et mat, les yeux sont grands, noirs et brillants. Leur type très-particulier est certainement remarquable. Elles ne sortent qu'en voiture, pour aller à l'Eglise ou pour se promener le soir sur les vieux remparts transformés en terrasse. Le *peuple* est bon, religieux et moral.



Mercredi, 12 décembre. — Panama.

Comment se fait-il que je sois encore échoué à Panama? La faute est à la ligne du Pacifique, dont les départs sont un peu fantaisistes. Il y a déjà deux jours de retard; mais comme le bateau que je prendrai, j'espère, ce soir, va sans s'arrêter à la Libertad et de là à San José, j'arriverai à ce dernier port le dix-sept au lieu du seize. Mon ami G^{***} ne devra donc pas trop longtemps faire le pied de grue.

Quelques petits détails encore. En tête la cherté abominable de la vie. La moindre monnaie est d'argent et vaut vingt-cinq centimes. Le dollar est presque l'équivalent du shilling, à coup sûr du florin de Hollande : c'est-à-dire que tout ce qui coûterait en Hollande un florin vaut un dollar.

Une chambre meublée ne se trouve guère à moins de six livres sterl. *par mois*. Durant la saison sèche l'eau s'achète. Pour cinquante centimes on a trois petits tonnelets contenant chacun cinq à six litres. Tout le monde ne peut donc pas se laver.

La besogne des blanchisseuses est fort rude; car elles doivent se rendre à un petit cours d'eau situé à une

demi-lieue de la ville. Aussi le prix du blanchissage vous rend rêveur.

A tout prendre vous voyez que rien ici ne saurait m'engager, ni à séjourner, ni à revenir, si j'excepte l'hospitalité du consul Anglais.

Je n'ai qu'un regret : c'est que la mauvaise saison m'ait empêché de visiter avec quelque détail les travaux du canal. Le peu que j'en ai pu rapporter je l'ai entendu dans les conversations ou vu dans le trajet trop rapide de Colon à Panama.

L'entreprise est énorme, les moyens employés nombreux et puissants; l'argent abondant et dépensé avec prodigalité. On dit que l'emprunt primitif de six cents millions n'est pas loin d'être épuisé; c'est fort possible sinon probable.

Qui s'engage ici risque sa peau; c'est aussi vrai qu'un bon principe. Aussi à côté d'employés, d'ingénieurs d'une honorabilité parfaite, peut-on trouver un trop grand nombre d'hommes déclassés. Je pourrais citer des noms qui surprendraient mes compatriotes.

En Belgique, il existe trois genres de conversations : le genre politique, le genre « affaires » et le genre *sportif*. Ici je n'ai guère entendu parler que fièvres et décès. C'est peu varié, je vous l'assure, et pas joyeux du tout. La présence d'un étranger venu « pour son plaisir » excite un étonnement assez justifiable.

En principe, la fièvre du Rio-Chagris, cousine très-peu recommandable de la fièvre jaune ou *vomito negro*, frappe à peu près tout le monde tôt ou tard. Le nouvel arrivant ne saurait prendre assez de précautions contre un ennemi toujours en éveil. Un mot assez.... pittoresque peut vous donner l'idée de cette préoccupation générale.

Un Belge, porteur d'un beau nom et employé au

bureau de dessin, m'avait fait faire la connaissance d'un tiers compatriote, natif de Courtrai. Je les invitai à venir prendre un rafraîchissement quelconque au café voisin en causant du pays.

— Que venez-vous faire à Panama, me dit le Courtraisien, travailler au Canal?

— Non, je séjourne à Panama contre mon gré; je vais au Guatemala.

— En effet, vous n'avez pas une tête à venir cr... ici.



Il paraît, dans ce climat, que l'abus de l'alcool est particulièrement funeste. Cependant nulle part, en dépit des prix incroyables qu'atteignent les vins et les liqueurs, je n'ai vu faire pareille consommation de spiritueux. Certains imprudents paraissent vouloir à plaisir ruiner leur santé, et vienne la fièvre, elle a vite raison de constitutions ravagées par l'abus des liqueurs fortes.

L'argent est puissant. Il abonde à Panama. Sans lui, sans l'appât d'un gain rapide et considérable, tout progrès serait impossible. Tous les travaux se font à forfait, c'est la principale garantie de succès, sinon dans cinq ans du moins dans un avenir plus ou moins prochain. Mais chose assez étonnante, les Etats-Unis se sont tenus absolument à l'écart d'une entreprise dont les conséquences peuvent être si importantes pour eux. Peut-être, quand le moment opportun sera venu, les Américains, gens avisés, entrерont-ils en scène. En attendant ils trouvent leur profit à laisser tirer les marrons du feu par les actionnaires d'Europe.



Je me hâte de rentrer au consulat pour écrire encore deux lignes. En passant à l'instant devant le bureau des vapeurs du Pacifique, j'ai vu que le départ du *San Blas* pour San Francisco aura lieu vers trois heures. Je ferme ce pli et vais achever mes petits préparatifs avant le déjeuner.

(*A suivre.*)

ALB. SOLVYNS.





LA MISÈRE.

E relisais, ces jours derniers, une des plus belles fables de La Fontaine : *la Mort et le Bûcheron*.

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi bien que des ans
Gémissant et courbé, marchait à pas pesants
Et tâchait de gagner sa chaumine enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois et jamais de repos
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts
Le créancier et la corvée
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Il me semblait le voir ce pauvre homme, assis sur sa bûche, épongeant du revers de sa main les grosses gouttes de sueur qui lui roulaient sur les joues et se mêlaient avec ses larmes.

En vérité, en est-il un plus pauvre ? Il a passé le jour à ramasser dans les bois, une à une, toutes ces branches mortes, il va les lui falloir dépouiller de leurs branchilles, scier à longueur, fendre, entasser en petites

bûchettes, serrer d'un lien de sarments et pour tout ce travail... quel salaire dérisoire!.. Vous savez combien se vendent ces bûchettes à allumer les feux!.. Quinze francs le mille... un centime et demi la bûchette!

Si du moins au retour, dans sa chaumière, tout enfumée qu'elle soit, il trouvait le cœur de sa femme et les bras ouverts de ses petits enfants, pour adoucir l'amertume de sa vie et en alléger le fardeau!.. Mais non! Sa femme et ses enfants — le fabuliste l'affirme et malheureusement le fait n'est pas inouï dans les annales du pauvre, — sa femme et ses enfants donnent la main aux créanciers et à la corvée, pour couronner sa misère.

Il en a assez de cette vie : il veut en finir...

Il appelle la mort... Elle vient sans tarder.

Mais, par un bouleversement soudain de ses idées, quand elle lui demande : « Que me voulez-vous?... Oh! rien, dit-il, aidez-moi à recharger mon fagot... c'est tout! Merci! Au revoir! » Et il détale... Que s'est-il passé dans l'esprit de ce pauvre homme?

La Fontaine le dit au long dans une autre fable : *La mort et le malheureux*; quand la mort est venue et qu'elle s'est montrée :

« Que vois-je! cria-t-il, ôtez-moi cet objet!
 Qu'il est hideux! Que sa rencontre
 Me cause d'horreur et d'effroi!
 N'approche pas, ô Mort! Retire-toi! »

Nous sommes tous un peu comme ce bûcheron et ce malheureux-là. C'est notre histoire que le bon La Fontaine a écrite. Tous, à une époque plus ou moins avancée de notre âge, nous nous plaignons de la vie, elle nous paraît inclémente, dure et triste, nous

n'y voyons qu'une longue chaîne de misères, à peine rejointes par quelques anneaux heureux, et péniblement nous la traînons derrière nous.

Et pourtant, nous tenons à la vie, nous y tenons par toutes les fibres de notre corps, par toutes les attaches de notre âme : « Comme l'ongle se sépare de la chair, dit quelque part Dante, ainsi je me séparerai de Béatrice; » c'est bien encore ainsi, et par un déchirement plus aigu que nous nous séparons de la vie.

D'où vient cette contradiction? La vie est-elle réellement si misérable qu'il faille en dire le mal que vous savez?

Je me propose de le rechercher avec vous.

Permettez-moi de le faire très simplement, avec beaucoup d'abandon, comme l'on fait en famille.

Voyons donc bien en face les misères de la vie. Dévisageons bien l'ennemi, comme fait un général en reconnaissance, à la veille d'une bataille. Peut-être ne le trouverons-nous pas si redoutable? Vous rappelez-vous le sire don Quichotte de la Manche, découvrant de loin sur la grand'route toute une armée rangée en bataille? Sancho, le pauvre gros Sancho, tremblait de tous ses membres, et se serait caché sous le ventre de son âne. Cette armée de Turcs et de Maures n'était pourtant que le très inoffensif cortège de cinq ou six pénitents blancs de Salamanque.



Il y a dans la vie tant de misères et de si diverses, que pour les rencontrer toutes il est nécessaire de procéder avec ordre et de les classer par catégories. Ce petit travail préliminaire est aisé.

L'homme étant à la fois corps et âme — ange

et bête, suivant Pascal — toutes ses misères, atteindront ou son corps ou son âme. L'âme, d'après les philosophes, étant intelligence et volonté, ses misères propres affecteront ou sa volonté ou son intelligence.

Misères du corps.

Misères de l'intelligence.

Misères de la volonté.

Toutes sont là, et il n'y en a point d'autres, car c'est là tout l'homme.

Commençons par le corps si vous le voulez bien. Il est moins digne, mais nous le connaissons mieux : c'est un serviteur, un garçon d'office, un valet, un âne comme l'appelait saint François de Sales, mais nous l'aimons bien ce pauvre âne, et l'aimable Saint voulait lui-même qu'on le prit en douceur et en bonté.



La première misère à laquelle soit exposé le corps de l'homme c'est la laideur !

Il n'est pas malaisé de démontrer que la laideur est une misère. La beauté, dans sa conception supérieure, est la réalisation du type idéal que nous nous faisons de la race humaine, de cette race si haute, que Dieu, avant de la créer, s'est recueilli en lui-même, comme pour mieux concentrer sur cette œuvre royale, son attention et son habileté divines. La laideur est en contraste criant avec cet idéal. C'est l'œuvre manquée, défectueuse, on dirait d'un rebut, d'une marchandise tarée.

Nous reconnaissons tous, d'ailleurs, que la laideur est une misère. Nous plaignons dans des effusions de charité parfois surabondantes... les laides. Si nous sommes plus indulgents pour les laids — il est assez

généralement admis que pour un homme ce n'est rien d'être laid! — cette indulgence n'est pas absolue, et il arrive un moment où, même d'un homme, nous nous écrions : Oh! non, pour le coup ceci est trop, absolument trop laid.

Si vous ne considérez pas la laideur comme une misère, pourquoi vous tiendriez-vous en garde contre ses coups? pourquoi feriez-vous tant d'efforts pour cacher ses ravages? Pourquoi tout cet attirail de fards, de teintures, d'appareils et d'artifices dont l'annonce, toujours écoutée, s'étale à la quatrième page de nos journaux au milieu des ventes pour cause de faillite et de ruine?

C'est donc une misère. Mais je vous prie de remarquer qu'elle est peu importante, de nos jours surtout. La mode n'est pas à ces divinités relativement supérieures que l'on appelle la beauté et la grâce. Elle est à des dieux beaucoup plus bas, à des dieux si peu dignes, que la mythologie antique n'osait pas leur donner la figure humaine, et qu'elle croyait avoir beaucoup fait en les représentant par un veau. Il n'est pas de laideur qui ne puisse acheter à prix d'or les pardons nécessaires : elle ne les doit point chercher, on court les lui vendre!

C'est de plus une misère très tôt consolée. Il n'y a que dans les laboratoires de physique, que les miroirs donnent des images fidèles. En dehors de là, notre amour-propre les ensorcelle. On se trouve généralement très bien quand on se regarde. A quelque petite incorrection qu'il serait difficile de se cacher, on trouve toutes sortes de compensations inattendues.

On se les énumère à soi-même, tout bas, à l'oreille, et elles sont si douces que l'on en rougit d'aise. Vous auriez dit à Méduse que son bandeau de serpents lui

séyait à merveille, que son front, que ses yeux, que sa bouche, avaient des fascinations irrésistibles; vous ne lui auriez rien appris de nouveau. Il y a longtemps que, devant son miroir, elle se l'était dit à elle-même!

A quoi, si la comparaison s'ajoute, nos habitudes invétérées de charité nous mèneront bien vite à remercier Dieu de notre sort. « Je vous remercie, Seigneur, de ne pas m'avoir fait comme ce publicain-là!.. Est-il laid, mon Dieu! »

Peu importante, très tôt consolée, vous me permettrez de ne pas m'arrêter plus longtemps à cette misère-là!..



En descendant les échelons multiples de la laideur, on arrive aux limites très indécises de la difformité. On ne sait trop quand on passe de l'une à l'autre, mais à un moment donné le doute devient impossible : nous sommes bien au pays de la difformité... Est-ce une misère? Incontestablement. Mais encore elle a moins d'importance que vous ne croyez, et peut-être, dans les autres, avez-vous tort de la plaindre! Elle n'empoisonne pas la vie. Scarron était cul-de-jatte, ce qui ne l'empêcha pas d'être un des plus hommes d'esprit de France, et des plus gais : ce qui ne l'empêcha pas d'épouser Madame de Maintenon, assez digne et assez grande, pour devenir ensuite la femme du Grand Roi!..

Parmi les difformités qui vous semblent les plus tristes, la plus triste accompagne généralement les plus joyeux caractères. N'est-ce pas un proverbe que rien n'est gai comme un bossu? Quel est, d'ailleurs... le difforme qui se pend de désespoir?..

Mais, si nous descendons plus bas encore, nous

arrivons à ce degré où la difformité confine à la maladie, où elle gêne, où elle entrave le libre exercice des puissances du corps, où elle l'énerve, l'épuise et le brise. La maladie, voilà la vraie, la seule réelle misère du corps. Tout le reste est futile et, avouons-le, il faut toute la mollesse et toute la lâcheté humaine pour oser élever des plaintes sur de pareils maux.

Mais la maladie !



Je ne parle pas de ces maladies faciles, qui viennent à point nommé servir nos caprices, nos bouderies, — parfois même nos passions, — et qui rentrent dans l'arsenal de nos ruses sur le même signe qui les en a fait sortir. C'est de la comédie que tout cela, et parfois une infâme comédie !

Non, je parle de la maladie sérieuse, toujours aux aguets semble-t-il, et cachée, qui se précipite sur nous au détour d'un chemin, comme un bandit qui fait ses coups dans l'ombre. Elle nous frappe, à notre insu, dans un des plis mystérieux de notre organisme, et là, dans la blessure de son fer, elle verse un poison brûlant. Capricieuse dans ses ravages, parfois elle tue comme la foudre et d'un coup nous jette sur le flanc ; parfois, sourde et traîtresse, elle nous touche et s'en va ; mais son poison couve, il marche lentement, étendant dans notre corps sa mine souterraine, comme les larves immondes qui rongent le cœur d'un arbre en s'abritant sous une écorce vivante et trompeuse... Un jour, à je ne sais quel déchirement, nous sentons que la mort est en nous, qu'elle nous envahit, qu'elle nous serre à la gorge et, comme une ruine longtemps préparée, notre corps tombe en lambeaux et en poussière.

Voilà le mal du corps et sa suprême misère !

Ah! quand on porte en soi une âme ardente et généreuse et qu'on sent à son service la force et le feu d'un corps vaillant, prêt à bondir, comme le cheval de Job, quand elle dit : va!.. qu'il est bon de travailler et de vivre! Mais quand cette pauvre âme s'agite en vain dans un fantôme, quand elle n'a pour lui répondre que des muscles sans force, des nerfs sans flamme et un sang appauvri, quelle misère!.. Et que de fois, n'est-ce pas l'histoire des pauvres humains!..

N'avez-vous pas rencontré dans votre vie, des jeunes gens, des jeunes filles que Dieu semble avoir ornés comme à plaisir de tous les dons les plus précieux de l'âme... toutes les lumières viennent à leur intelligence, toutes les bontés naissent dans leur cœur... Regardez-les... dans leurs yeux profonds et purs, je ne sais quel éclat sinistre brille et vous fait frémir!

La maladie a versé son poison dans leur poitrine... A vingt ans, comme des fleurs qui penchent leur front sous un ciel sans eau, eux aussi fléchissent et tombent! Tous ces trésors de l'âme vont mourir dans un cercueil, avec la poussière du corps débile qui n'a point su les porter.

Misère d'autant plus poignante qu'elle ne nous atteint pas seuls, mais qu'elle frappe du même coup tous les cœurs attachés à notre cœur. Dites-moi, quand, dans les rues d'une grande ville, vous voyez tout à coup, parmi la foule des visages étrangers qui s'entrecroisent devant vous, le pâle visage d'un malade... n'est-ce pas un mouvement de douloureuse sympathie qui saisit votre cœur, et ne vous retournez-vous pas pour suivre du regard, dans sa marche lente et mal assurée, ce pauvre corps qui traîne ses pas et chancelle? Vous ne le connaissez pas ce malade, et pourtant, si votre cœur est bon, vous faites des vœux pour lui!.. Qu'est-ce

donc quand celui qui souffre est un ami, un frère, une mère, un enfant!

Oh! le cœur d'une mère devant le lit de son enfant malade!..

Faut-il que je dépeigne ce martyr? Avez-vous besoin que je décrive l'angoisse qui étouffe ce cœur devant ce petit enfant amaigri, qui fait effort pour lui sourire et fixe sur elle des yeux découragés!.. Toute sa vie, tout son bonheur est là, et elle ne peut rien!.. L'enfant souffre, il pleure, il gémit, il crie sous l'aiguillon de son mal!.. Ah, comme ce cri, ce cri de son enfant laboure son âme! Et elle ne peut rien!..



Une mère n'avait qu'un fils... l'héritier d'une couronne et l'unique espoir d'un peuple. A neuf ans, la maladie l'atteint et le frappe... L'enfant se prit à languir : bientôt il souffrit; le mal faisait ses ravages et torturait ce petit corps à peine éclos à la vie. Les maîtres de la science européenne entouraient son lit, mais pas mieux que l'amour et la tendresse de sa mère, ils n'arrivaient à vaincre l'ennemi qui les défiait.

Tout le peuple priait; dans toutes les églises, l'orgue gémissant modulait des psaumes de miséricorde!

C'était la Fête-Dieu!.. La procession du jour devait passer devant la grille du château royal... La mère, voyant que toute espérance humaine échappait à son cœur, triste et désolée, voulut faire violence à Dieu.

Le pauvre enfant fut couché dans une petite voiture et à travers les grandes allées du parc on le roula doucement, jusqu'à la grille. On était en juin; le ciel était bleu et pur; le soleil glissait à travers les feuilles des rayons gais et souriants; les fleurs jetaient, en se

balançant dans les brises, des bouffées de parfums suaves; les petits oiseaux, échappés au nid, sautillaient dans les branches, en essayant leurs premiers chants. Tout était joie et bonheur.

Seul, son petit enfant pâle, laissait tomber sur l'oreiller blanc, épuisée, sa tête blonde.

Le cortège sacré parut. A genoux, à côté de la petite voiture, la Reine priait. Elle vit la Croix entourée des enfants de chœur, dans leur soutane rouge et leur surplis blanc. Leurs yeux, leur sourire, les couleurs vives que le grand air de la campagne donnait à leurs lèvres et à leurs joues, tout disait force et vie!.. Elle les voyait!.. et elle voyait son fils!.. Elle vit passer tous ces groupes de jeunes filles, parées de blanc pour la fête, elle les vit jeter, sur la terre des roses effeuillées moins rouges que leurs fronts empourprés par la pudeur.

Elle les vit, une à une, et ses yeux retombaient sur son fils... sur ce pauvre enfant qui se mourait.

La foule passait, et il n'y avait pas de mère qui ne se détournât pour contempler, dans une tristesse muette et compatissante, ce petit prince que l'on aimait et dont on disait qu'il allait mourir.

L'enfant avait joint ses petites mains, ses yeux étonnés étaient fixés sur le cortège des prêtres qui s'avançait; lui aussi il priait. Les clochettes tintaient, des nuages d'encens bleuissaient l'air... Dieu approchait... Le voici!.. Le prêtre sortit du dais aux franges d'or, il s'avança vers l'enfant royal et, sur lui et sur sa mère, pour les bénir, il leva son Dieu. Alors, le cœur de la mère déborda, des sanglots lui montèrent à la gorge et, saisissant son fils de ses deux mains, elle le leva bien haut, bien haut, devant la Sainte-Hostie, pour qu'il fût plus près de Dieu, le pauvre petit, pour qu'il

touchât Dieu et, comme au temps de l'Évangile, qu'une vertu sortît du Christ et sauvât l'enfant. Le prêtre les bénit, puis il passa... Il y eut un bruit de larmes étouffées dans la foule. Et la petite voiture, suivie par la mère en pleurs, s'en retourna, silencieuse et morne, à travers les vieilles allées du château.

Vous connaissez tous, le dénouement de cette histoire, tous nous avons pleuré ce prince à qui Dieu réservait mieux que les fragilités et les tristesses d'un trône d'ici-bas!..

Mais devant cette douleur d'une mère, n'ai-je pas raison d'affirmer comme je le faisais tantôt, que, pour nous comme pour les autres, la vraie, la seule misère du corps est l'impitoyable maladie! Qu'est-ce que le reste en vérité!.. Ne m'en voudriez-vous pas si à côté d'elle j'osais rappeler, rien que par le nom, celles dont nous nous étions occupés d'abord?



Veuillez noter que j'ai dit : la maladie, non pas la mort. La mort n'est pas une misère... dussé-je vous surprendre : non, la mort n'est pas une misère. Par le très bon motif que la mort... j'allais dire qu'elle n'est rien!.. Elle est ce moment indivisible qui finit une vie, mais qui, du même coup, en commence une autre.

Permettez-moi sur le champ une comparaison qui me fera comprendre : ma montre bat la seconde; entre la seconde qui finit et la seconde qui commence elle frappe un coup. La mort est entre nos deux vies quelque chose comme ce coup-là, commençant la deuxième, finissant la première, mais commençant et finissant à la fois. Elle n'est pas comme un pont jeté entre ces deux vies et qu'il faut mettre un temps à

traverser, non ! elle est comme cette ligne idéale qui court à travers les champs séparer deux pays qui confinent. Le dernier grain de sable belge touche au premier grain de sable français. La dernière seconde de notre vie présente touche à la première seconde de notre vie future. La mort est si peu de chose qu'elle ne les sépare pas ! Il peut y avoir des misères dans la vie qui finit, il peut y en avoir dans la vie qui commence, mais il ne saurait y en avoir dans la mort, la mort n'étant que l'idéale séparation de l'une et de l'autre.

Votre étonnement vient de ce que nous nous faisons généralement de la mort une conception toute différente. Nous sommes si accoutumés à personnifier tout l'homme dans son corps, que nous le voyons même dans ce cadavre jaune et froid, couché là, sur un lit, dans les plis immobiles de son linceul.

La mort nous semble ainsi un état sourd, qui se prolonge durant la veillée funéraire, dans le cercueil, sous le cercueil, sous le catafalque noir, dans la fosse et sous les quelques pieds de terre qu'on nous jette comme la dernière couverture de ce monde-ci. Mais cela est faux, vous le savez depuis le catéchisme, cela est faux. La main qui suivra sur votre artère refroidie les pulsations mourantes de votre cœur ne se sera pas relevée, les lèvres des survivants n'auront pas prononcé ce mot terrible : tout est fini !.. le premier cri de douleur ne sera pas sorti de leur poitrine, que déjà vous vivrez, vous, vous-même, dans la vie qui ne doit pas finir. Il n'y a pas, dans le cours de votre existence, un moment où vous cesserez de vivre... laissez-moi vous répéter cela : il n'y a pas un moment où vous cesserez de vivre ; il y a un moment où votre âme laissera là sa dépouille pour prendre son vol vers les

régions d'en haut, voilà tout!.. Mais quand donc nous convaincrions-nous une bonne fois, que cette dépouille, que ces muscles, ces nerfs et ces os ne sont pas tout nous-même?

Je le redis donc, et je ne vois pas que vous puissiez me contredire. Il n'y a pas de misère dans la mort, il peut y en avoir avant, il peut y en avoir après, mais dans la mort il ne saurait y en avoir.

Que dis-je? Mais, la mort est bien plutôt une joie!

Et ici, je vais m'armer contre vous de vos propres armes. Si vraiment la vie est si pleine de misères, la mort qui en est la fin doit être désirable, et c'est bien à ce titre que le bûcheron l'appelle!

« O mort que tu me sembles belle
Viens vite, viens finir ma torture cruelle! »

Il est vrai que la mort arrivée, il change aussitôt d'avis... Mais pourquoi?

Parce que la foi lui manque. S'il avait, comme nous, foi dans l'avenir, s'il croyait au paradis, à ce ciel où Dieu, l'infiniment beau, l'infiniment bon, l'infiniment aimant, sera par nous, aimé et possédé... Oh! sans folie, il n'eut pas rejeté la mort!

Peut-être aussi n'avait-il pas la conscience bien en règle?..

Ah! dans ce cas, je le reconnais, il est prudent de reculer. Mais, si ce bûcheron n'a pas la conscience en règle, si nous n'avons pas la conscience en règle, nous, à qui la faute? Est-ce à la mort? N'est-ce pas à nous-mêmes?

Donc, la mort n'est pas une misère : c'est bien plutôt une joie puisqu'elle est le terme de l'épreuve et le premier pas dans les régions du bonheur.

J'entends que l'on m'objecte, au nom de la philosophie d'abord. L'homme, me dit-on, étant corps et âme, doit tendre comme tout être à se maintenir dans les conditions de sa nature. La mort, séparant le corps de l'âme, détruit l'union des deux, déchire l'homme, le met dans un état de souffrance naturelle qui ne peut être pour lui qu'une misère. Fatalement, nécessairement il faut que son instinct y répugne.

Parfaitement, je suis de cet avis, l'instinct de l'homme répugne à la mort; c'est lui, c'est l'instinct qui si souvent triomphe dans les âmes les plus saintes et les livre à toutes les angoisses et à toutes les terreurs. Oui, c'est l'instinct!

Mais, est-ce à l'instinct qu'il faut prêter l'oreille, ou bien à la raison et à la foi?

La philosophie n'est pas seule à objecter, le cœur s'ajoute à elle. « Oui, me dit-il, la mort n'est qu'un instant, mais cet instant fatal sépare des cœurs qui s'aiment : un fils d'une mère, une mère de son enfant, un mari de sa femme, un fiancé de sa fiancée. Êtes-vous sans entrailles pour ces douleurs? » Oh! non! j'ai pleuré ces larmes-là! j'ai senti cette division de l'âme déchirée en deux; je sais ce que l'on souffre devant ces morts et combien la vie en est empoisonnée!.. Mais, ici encore, pourquoi donc avons-nous la foi si peu vivante? Pourquoi n'écoutons-nous pas cette douce parole de nos Saints Livres : « Ne vous contristez donc pas, comme si vous n'aviez pas d'espérance! »

Pourquoi considérons-nous comme à jamais perdus, ces bien-aimés défunts qui nous attendent et que nous devons revoir?

Pourquoi croyons-nous morts, ceux qui vivent, car ils vivent, ils nous voient, ils nous écoutent, ils nous aiment, loin de nous, oui, mais pas si loin que leurs

bénédictions et leur amour ne nous environnent; loin de nous, oui, mais chaque jour plus près de nous, car chaque jour qui passe nous rapproche d'eux et de cet éternel revoir où nos cœurs ressoudés ensemble, échangeront à nouveau leurs tendresses désormais immortelles.

Ah! si nous avions cette foi plus vivante, si nous croyions mieux à cette parole que nous répétons banalement tous les jours : « la communion des Saints, » nous ne nous considérerions pas comme séparés de nos morts, il nous serait si doux de vivre encore dans nos pensées avec ces âmes de là-haut, qui, ici-bas, nous étaient si chères; de les prier, de les interroger, de leur confier nos peines et nos joies, nos craintes et nos espérances. Nous ne les oublierons pas, car enfin, oui, nous pleurons nos morts, mais est-ce que que nous ne les oublions pas?.. et quand l'heure du revoir sera venue, ne serons-nous pas devant eux comme devant des amis perdus de vue depuis longtemps, retrouvés tout à coup et dont, surpris, nous étudions les traits pour y refaire notre mémoire.

« Ah! je vais retrouver mes biens-aimés!.. » Tel serait le cri du chrétien mourant, et ce serait un cri de joie!

Quand dans votre vieille bible, un écrivain sacré racontait la mort d'un patriarche : « Il est allé rejoindre ses pères, » disait-il, et il y avait là la consolation la plus puissante, l'unique consolation des survivants.

Mais, j'ai hâte de quitter cette joie que, malgré tous mes arguments, vous pourriez trouver trop sombre. Laissons là le corps, et passons à l'intelligence.



Le bien de l'intelligence est la vérité. L'union de l'esprit avec la vérité totale consommerait son bonheur.

Il suit de là, qu'une intelligence sera d'autant plus heureuse qu'elle possèdera une somme de vérités plus grande et que sa misère sera d'autant plus profonde qu'elle en sera dépourvue davantage.

L'ignorance, voilà donc, semble-t-il, la misère propre de l'intelligence.

Elle naît ou de l'inaction de l'esprit ou de son impuissance,

Qu'un esprit, bien doué d'ailleurs, soit resté par sa faute ou par la force des circonstances, en inactivité complète à l'endroit de la vérité, qu'il ne l'ait point cherchée dans l'étude personnelle. ou simplement acceptée quand l'enseignement la lui offrait, cet esprit sera fatalement dépourvu de la vérité et livré à l'ignorance; il le sera à des degrés divers, d'après les degrés divers de son inactivité elle-même. C'est l'ignorance simple, l'ignorance par malheur ou par paresse. L'instrument est bon, mais l'ouvrier l'a laissé dormir.

Par contre, un esprit peut déployer toute son énergie, réaliser tout son travail pour arriver à la vérité; s'il manque d'ouverture et d'ampleur, il ne saura la saisir : elle le déborde, elle est plus large que ses bras, il ne peut les refermer sur elle.

C'est l'ignorance par impuissance. L'ouvrier est bon, mais l'instrument ne vaut rien. D'un tel esprit on ne dit plus qu'il est ignorant, on dit qu'il est faible, imbécile, idiot... et, descendant encore, après quelques intermédiaires sans dénomination précise, on arrive à dire, non plus esprit faible, non plus idiot, mais fou!

L'inactivité de l'esprit, son étroitesse, l'idiotisme et la folie : telles sont les causes de la misère de l'intel-

ligence. Mais la revue de ces causes me semble d'une utilité fort mince : c'est la misère elle-même, c'est l'ignorance qu'il nous faut serrer de près.

L'ignorance est-elle une misère?.. L'entendons-nous bien ainsi quand nous parlons des misères de la vie?

Je serais porté à répondre : oui, l'ignorance est une misère; j'en ai pour preuve que tous nous plaignons l'ignorant, nous nous sentons pris de compassion et de pitié généreuse pour ces pauvres idiots, que l'on nommait si bien autrefois « les innocents »; nous nous sentons par-dessus tout le cœur serré et l'âme navrée devant ce mystérieux spectacle du fou!.. de cet homme qui n'a plus rien de l'homme que la forme extérieure, et duquel l'âme semble sortie. Le fou! la folie! insondable problème? « Comment, s'écrie Lacordaire, comment l'homme vivant perd-il tout à coup la conscience de sa vie spirituelle et morale, jusqu'à ne plus suivre la trace des pensées qui lui restent, comme un chasseur à qui échappe la proie qu'il veut poursuivre encore?.. Je ne sais! Dieu seul connaît l'endroit où il frappe, le ressort qu'il brise. Pour nous, spectateurs et victimes, nous voyons sans comprendre, et nous pleurons sans nous instruire... Hier encore ces esprits consultaient du regard les astres du Ciel et les écueils de la pensée. Maintenant le fil de la vérité s'est rompu pour eux; leur mémoire leur en présente encore les matériaux; ils écoutent, ils parlent, ils unissent des mots l'un avec l'autre, mais sans que les idées répondent à cette liaison par leur accord logique, semblables à ces palais dont une catastrophe soudaine aurait détruit l'ordonnance et dont les pierres, douées de mouvement, chercheraient en vain la place qu'elles occupaient autrefois. Spectable indicible de misère! Ces malheureux n'ont pas l'instinct de la brute et ils n'ont

plus la lumière supérieure de l'homme. Ils grandiraient s'ils pouvaient descendre, mais ils ne le peuvent pas! La figure humaine leur reste avec une effroyable diminution de physionomie et les lueurs d'intelligence qui y errent encore ajoutent à leur déchéance, le caractère tragique d'une dérision... L'enfer aura de plus grandes douleurs, il n'aura pas peut-être de plus haute dégradation. » (1)

Il semble donc que nous reconnaissons tous l'ignorance comme une misère. Une chose m'étonne cependant et me fait réfléchir... Nous la reconnaissons et nous la plaignons... dans les autres. La reconnaissons-nous, la plaignons-nous quand nous la découvrons en nous-mêmes? Non!... nous ne l'y découvrons même pas! Le fou ignore sa folie, l'idiot ignore son idiotisme et... l'ignorant lui-même ignore son ignorance. Le fou déclare fou les autres et se tient pour sage; l'idiot est généralement très satisfait de son esprit, et l'ignorant ne souffre nullement du vide de son intelligence. Il faut avoir beaucoup d'esprit pour découvrir que cet esprit a des bornes, et c'est à force de science que l'on parvient à reconnaître que l'on ne sait pas!... Voyez donc! L'ignorant est plein d'affirmations sur toutes choses, le savant seul se débat au milieu des doutes!

Si paradoxal que tout ceci puisse vous paraître, rien n'est cependant plus vrai; il n'est pas une seule de mes affirmations qui ne se prête à l'expérience quotidienne.

Je me trouve au Jardin d'Acclimatation d'Anvers, devant une grosse tortue, enchaînée dans une cage au

(1) LACORDAIRE. *Conférences de Toulouse*, 2^e conférence.

milieu de serpents et de crocodiles. Mon compagnon me demande à quelle espèce appartient cette tortue? « Je l'ignorais, et je répondis simplement : « je l'ignore. » Un petit homme gris, sec et vieux, qui se trouvait à ma gauche, se rengorgea et s'adressant à une petite femme plus grise, plus sèche et plus vieille, qu'il tenait au bras et qui sans doute était sa femme, lui dit aussitôt à voix très haute : « Voilà une tortue marine. » Il n'y avait rien de moins marin que cette tortue, et le dernier de mes élèves l'eut déclarée terrestre. Elle eut été « marine » que ce mot n'apprenait rien sur son espèce. Il n'en est pas moins vrai que mon petit homme se trouva enchanté de m'avoir fait la leçon... Il était plus heureux que moi. J'étais moins ignorant que lui. Le bonheur qui le chatouilla lui venait de son ignorance; il en avait la joie comme d'une science très haute.

En vérité, n'est-ce donc pas une singulière misère qui nous désole quand elle frappe les autres et qui nous laisse insensible, que nous ne ressentons même pas quand elle nous atteint nous-mêmes? Il y a là un mystère qu'il nous faut approfondir.



Ou les mots n'ont plus de valeur ou ce que j'appelle une misère doit rendre l'homme malheureux.

L'ignorance rend-elle malheureux? Je me le demande.

Avez-vous vu l'enfant à cette heure de la vie où, comme une fleur qui s'ouvre, il échappe à toutes les beautés problématiques du berceau, pour déployer les ailes de la vie et essayer son vol vers le plein épanouissement de la jeunesse? Ses pas sont assurés maintenant, ses petites lèvres répondent à ses désirs, il

parle, il interroge, il observe : voyez-le à cet âge, tout est joie, tout est bonheur pour lui; un jouet l'enchanté et le ravit; un mot, un geste, lui font jeter son rire comme une pluie de perles. Il n'a pas de souci pour assombrir son regard, pas une inquiétude ne plisse son front, son cœur ne sait pas ce que c'est qu'une angoisse, il va des lèvres de sa mère aux bras de son père, comme d'une fleur à l'autre voltige un papillon rose. C'est l'âge heureux, vous le savez, vous, qui en avez traversé d'autres... N'est-ce pas l'âge de toutes les ignorances?..

Allez dans quelque recoin ignoré des Flandres ou de la Campine, de l'Ardenne ou du Limbourg, peut-être rencontrerez-vous là, à l'écart du village, sur la lisière d'un bois ou d'un taillis, une petite chaumine aux murs blancs, enguirlandés de vigne, au toit de paille, marbré de mousse.

Entrez-y, c'est l'heure du midi : le père va revenir des champs. La mère alerte et vaillante, a tout fait dans la demeure : elle a soigné son enfant aux joues rouges et rebondies, elle a trait la vache et la chèvre, elle a lavé le pauvre linge bleu ou gris qui sèche au soleil sur la haie verte; elle a préparé le repas, là, dans cette marmite de fonte toute noircie par la flamme du bois et qui souffle à grandes bouffées la pénétrante odeur du lard, des légumes et des pommes de terre. Voici le père... il dépose au dehors sa bêche et ses outils, met un gros baiser sur les joues de son fils et s'assied sur un escabeau ou une chaise de bois : son enfant lui monte sur les genoux et il le caresse, tandis qu'avec sa femme, souriant et joyeux, il échange les nouvelles du village et de la petite ferme.

Étudiez de près, je vous en prie, le tableau que vous avez là sous les yeux.

Croyez-vous que cette petite famille simple, laborieuse, satisfaite de son lot et n'en rêvant point d'autre, soit sujette à de grandes misères et à de grandes souffrances?.. La paix s'est réfugiée sous le manteau violet de leur âtre. C'est là qu'elle a choisi son asile, quand elle a fui de chez vous, heureux du monde.

Pourtant ces campagnards rudes sont des ignorants!

Je ne veux pas dire que leur ignorance soit la cause de leur bonheur, Dieu m'en garde! je constate simplement qu'elle ne le trouble, ni ne le compromet! Qu'à aucun titre elle ne devient pour eux l'origine d'une douleur ou d'une tristesse.

Depuis tantôt un siècle, on a préconisé comme une manière de panacée universelle le développement sans limites de l'instruction populaire. On affirme que la science va faire le bonheur des peuples, vous saurez tout : le bien et le mal! et vous serez des dieux!
« *Eritis sicut dii.* »

Et dans des sentiments d'une philanthropie dévouée, tous les pays de l'Europe, tous les pays du monde ont ouvert au peuple, avec une générosité souvent prodigue, les tables du banquet où devait couler cette divine ambrosie : la science.

Certes, s'il était prouvé que la science est une source de bonheurs nouveaux, inconnus jusqu'alors à l'humanité, l'ignorance en la tarissant, en la fermant au peuple, constituerait une incontestable misère. Mais est-il vrai que la science soit une source de bonheur pour l'homme?

J'avoue que sur ce point je n'ai pas tous mes apaisements; je ne serais pas fâché d'en trouver une démonstration plus scientifique que toutes celles que l'on donne d'habitude et dans lesquelles je vois de grandes déclamations, point d'arguments! — Je sais bien

à quoi je m'expose en parlant ainsi; j'entrevois bien dans le lointain des foudres menaçantes, mais peu importe : « J'ai toujours craint, disait Mirabeau, d'indigner la raison, jamais les individus. »

Il n'est du reste pas question ici de savoir si la science est bonne, utile, désirable, s'il y faut consacrer sa vie. Il est question de savoir si elle a qualité pour rendre les gens heureux.

Deux choses me font difficulté. Voici la première : Quand j'ouvre le programme des connaissances que l'on donne au peuple, j'y trouve de la grammaire, de la littérature, de l'algèbre, de la géométrie, des notions de physique et d'histoire naturelle, même des notions de philosophie, toutes choses très utiles... Parfaitement!

Mais j'ai beau m'écarquiller les yeux, tendre mon attention et fixer mon esprit, je ne vois pas le genre de bonheur que ces très utiles choses-là vont donner aux peuples; je ne m'imagine pas le bonheur qui découle de la connaissance des huit livres de Legendre, ou de la métaphysique d'Aristote, ou des règles d'accord du participe passé.

Ma seconde difficulté n'est pas moindre. Nous avons sous les yeux une génération entière abreuvée depuis son enfance aux sources de la science. Est-elle heureuse?

Qu'est-ce que je vois? Qu'est-ce que je vois dans la foule des lettrés qui encombrant la société contemporaine? Lettrés d'écoles moyennes et d'écoles normales, mandarins à deux et trois boutons des facultés de droit, de médecine et de sciences. Ce que je vois... des mécontents! mécontents de leur sort, mécontents de la société qui les désapprécie, mécontents du pouvoir qui ne parvient pas à les satisfaire, mécontents de tout, de tous, et d'eux-mêmes. Génies incompris, savants

dédaignés, talents méconnus, cœurs aigris et maudisants, révoltés, mâchant le frein et le joug en attendant qu'ils les brisent!

Ce que j'entends... c'est le murmure bruyant de toutes ces ambitions inassouvies; c'est je ne sais quel grondement étouffé de colère qui bout dans ces poitrines affamées d'honneurs et de jouissances. C'est de là que j'entends sortir le chant de guerre du radicalisme, demandant des sociétés nouvelles et des mondes nouveaux, où tous les déclassés d'aujourd'hui seront au pouvoir, à l'aise et à la fortune. C'est de là que partent ces coups de pioche qui ébranlent jusque dans ses racines le vieil édifice social de l'Europe! Il y a là une armée prête à tous les bouleversements et à tous les incendies.

Vais-je rendre la science responsable de tous ces appétits égoïstes, oh! non; mais il n'en est pas moins vrai que si elle ne les éveille pas, elle ne réussit guère à les calmer. Peut-être y a-t-il eu dans l'expérience que l'on a faite une organisation défectueuse... peut-être bien a-t-on négligé le jeu d'un rouage... peut-être tout est-il à recommencer? Soit! Je ne veux rien conclure et, comme tantôt, je me borne à constater que si l'ignorance ne trouble pas le bonheur de l'homme, il n'est pas encore démontré que la science ait qualité pour le lui fournir. Sans doute, elle a des utilités multiples, mais la question n'est pas là. Je demande que l'on démontre ce qu'elle peut pour le bonheur? Et jusqu'à ce que cette démonstration soit achevée, je me crois en droit de ne pas ranger l'ignorance parmi les misères de l'homme.



Ah ! certes ! il est une ignorance qui serait une misère et la plus épouvantable des misères ! C'est l'ignorance de notre destinée finale : l'ignorance de nos devoirs dans le temps qui s'écoule, de nos espoirs divins dans l'avenir qui approche et nous appelle. Toutes les autres ne sont rien à côté de celle-là, car toutes les autres n'ont de retentissement que dans cette petite vie d'un jour que nous vivons ici, tandis que la première retentit et se prolonge, comme un tonnerre sinistre, dans l'espace immense de l'Éternité !

Mais cette ignorance-là, qui donc en souffre à moins de le vouloir ? Est-ce que la plus petite fille de village, gardant ses vaches dans les prés, n'en sait pas plus long sur tout cela, quand elle redit son catéchisme, que n'en savent après trente ans, quarante ans de recherches, les esprits les plus profonds de la philosophie ?

« Demandez à cet enfant, disait Jouffroy, d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait. Demandez à cet enfant qui, de sa vie, n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime, qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin ; pourquoi Dieu y a mis des animaux et des plantes ; comment la terre a été peuplée, si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues, pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent et comment tout cela finira, il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, question de races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droit de l'homme sur la création, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique et sur le droit des gens, car tout

cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du catéchisme. »

On l'oublie hélas! ce petit catéchisme, parfois on le dédaigne, on en rougit, on le renie et alors, à la place des lumières qu'il répandait dans l'esprit, de lourds et noirs nuages s'accroissent, l'orage de l'incrédulité et du doute gronde bientôt dans le cœur. C'est misère alors, je le reconnais; c'est grande misère pour cette pauvre âme.

Lisez l'admirable livre que Baunard a consacré aux victimes du doute, et vous recueillerez là, tombant de leurs propres lèvres, l'aveu de leurs tortures, vous entendrez les cris jetés par ces âmes tiraillées. Elles vont, anxieuses et effarées, le long de la vie, sans savoir ni d'où elles viennent ni où elles vont..... On dirait d'un misérable perdu dans le noir dédale d'une catacombe... il va par des chemins semés de précipices et d'abîmes, il va dans la nuit épaisse et sombre, les bras étendus en avant, les mains tâtonnantes, traînant des pas tremblants qui interrogent le sol.

Et ils meurent ainsi.

D'où vient que ces âmes souffrent dans leur esprit ces tortures d'enfer?

Dieu qui donne la foi à qui la lui demande, la garde à ceux qui, respectueux et fidèles, portent comme un trésor, dans le vase fragile de leur intelligence, ce don précieux d'en-haut. Mais eux l'ont tenu en mince estime, leur volonté enorgueillie a voulu pénétrer le secret de ces mystères divins, comme ils pénétraient les secrets inférieurs des mystères de la nature. Oza avait touché à l'arche sainte; ils ont voulu davantage, ils ont voulu ouvrir l'arche sainte et y plonger des regards curieux. Oza est mort; ils vivent, eux, c'est leur foi qui a été tuée! et les voilà maintenant. A la

racine du doute, c'est la volonté orgueilleuse que je découvre.

Ou bien, livrés aux passions des sens, ils se sont pris à n'aimer plus la lumière qui les condamne, ils ont désiré des ténèbres où leur vie pût, mieux à l'aise, cacher sa honte. Eh bien! ces ténèbres, ils les ont obtenues! Et ici encore, ce que je découvre, c'est la volonté, dépravée cette fois!

Remarquez encore que le doute en lui-même n'est pas douloureux. Est-ce que je souffre quand je doute de la vérité d'un théorème d'algèbre ou d'un principe de philosophie?.. Le doute religieux pourtant est une torture. Pourquoi? Parce qu'il se complique d'un remords. Le remords est le châtement propre de la volonté tournée au mal.

Le doute est donc plutôt le fruit de la volonté que celui de l'intelligence. C'est elle qui en est la vraie source et c'est à elle qu'il le faut faire remonter.

J'y arrive!



Le bonheur, pour la volonté, est dans l'union avec le bien, son malheur, sa misère, dans l'union avec le mal. Comme elle est libre, elle va à l'un ou à l'autre sans rencontrer d'obstacle. Il peut vous sembler étonnant qu'une volonté dont le bonheur est dans le bien, le malheur dans le mal, aille librement au mal et laisse là le bien; mais dans les tristes conditions qui nous sont faites en ce monde, nos yeux sont sujets aux illusions les plus fatales. Le mal se présente à nous avec le masque du bien et c'est ce masque qui nous allèche. Quand Eve, en contemplation admirative et muette devant la pomme du paradis, se décida, la

malheureuse! à lever le bras et à la cueillir... que voulait-elle, pensez-vous?.. Le mal? Non pas! Elle voulait savourer le délice que lui promettait cette pomme souriante! Malheureusement l'un n'allait pas sans l'autre. Il n'est personne d'entre nous qui n'ait éprouvé en lui-même ce débat contradictoire, personne qui n'ait senti, entre la tentation du désir et l'attrait du devoir sa volonté hésitante, osciller pendant quelque temps comme un pendule, puis enfin, entraînée, s'en aller à l'un ou à l'autre, suivant que le désir parut plus enivrant ou le devoir plus doux.

On dit parfois : faire le mal pour le mal, par pure malice, mais l'expression manque de rigueur, car même alors, dans le mal, la volonté trouve une satisfaction étrangère. Je passe dans les rues d'une de nos grandes villes; un malheureux me croise et blasphème en passant, puis il ricane, d'un de ces ricanements abjects que vous avez entendu peut-être. Voilà un homme qui semble avoir blasphémé pour blasphémer, le mal pour le mal! Non pas, il a blasphémé pour se donner le plaisir de blesser un prêtre... et il a réussi, car je ne connais pas, pour un cœur de prêtre, de blessure plus douloureuse : « Ma vue lui a fait blasphémer mon Dieu!.. »

C'est donc sous la couleur du bien que nous aimons le mal! mais il n'en est pas moins le mal et, comme tel, la misère de la volonté humaine.

Je pourrais aussitôt vous faire le raisonnement que voici : Puisqu'il nous est libre d'aller au bien comme au mal, si nous allons au mal et que nous y trouvions la misère, la faute en est à nous; de quoi nous plaindre? Il n'y aurait rien à répondre à cet argument-là.

Mais pour jeter cette pierre au front des malheu-

reux que le mal captive, il faudrait soi-même n'avoir jamais passé sous le joug!.. Etudions plutôt, ce triste voyage de l'homme, cherchant dans le mal un bien trompeur et n'y découvrant qu'une suprême misère.

L'histoire de l'homme allant au mal est presque toujours la même; c'est un douloureux spectacle!

Sa première chute est plutôt une surprise de sa volonté, étourdie par l'assaut de la passion, que l'arrêté normal d'une délibération froide et calme; c'est un entraînement dans lequel, en aveugle, il va vers un inconnu qui l'enchanté à la fois et l'effraie, l'attire et le repousse; comme on raconte que, sur les fleuves d'Allemagne, le nautonnier, enivré par les chants de Loreley, va, pousse sa barque, ne sachant où il la conduit, mais suivant, haletant, dans le charme, les sons mystérieux et suaves, qui le mènent à l'abîme!.. il tombe! Ah! la lumière est bientôt faite... La saveur du mal est délicieuse mais elle est fugitive comme l'éclair... Le malheureux se reconnaît aussitôt... il sent bien à l'aiguillon qui le blesse qu'il a été trompé, que Loreley est traîtresse. Le réveil est navrant après une première chute! Il fait payer cher cet instant de joie passée! Mais que le retour au bien est facile alors, et comme il se fait avec générosité et vaillance!

Sans doute, c'est déjà une misère, que nous puissions si aisément et pour des motifs si futiles, nous détacher du bien.

Mais Dieu, dans sa bonté et dans son amour, a voulu qu'elle fût réparable, il accueille le repentir. A cette volonté qui est allée au mal, il ne demande qu'une chose, c'est qu'elle revienne au bien!..

Il l'attend, il va, quand tombe le soir, au détour de la route, voir au loin, si cette pauvre âme qui est allée dissiper toute sa substance avec des étrangères ne

revient pas... et quand, à l'horizon, il la voit poindre, il court à elle, il se jette à son cou, il l'embrasse dans ses larmes, il lui arrache les guenilles de sa misère, il lui remet le manteau blanc de l'innocence, il lui passe au doigt l'anneau d'or de son amour. « Que l'on fasse fête, mon enfant m'est revenu; il était mort, il revit; je l'avais perdu, je l'ai retrouvé. »

Mais la triste histoire n'est pas achevée!

Revenue au bien, la volonté du moins, après cette expérience, lui sera-t-elle fidèle?

Hélas! vous savez que non!

Elle retourne au mal, elle s'en détache; elle y retourne encore, elle s'en détache encore; et ce va et vient perpétuel est, pour la plupart d'entre nous, l'histoire de toute la vie! Heureux, mille fois heureux, ceux qui, dans l'intervalle de leurs chutes, reviennent au bien! Heureux, mille fois heureux, ceux qui se relèvent, ceux qui ne perdent pas courage et qui ne laissent pas tomber les bras en pleurant.

Tous n'en sont pas là, et voici le plus souvent ce qui arrive.



La volonté ne tarde pas à se lasser de ces luttes toujours renaissantes : elle sent l'humiliation de ces défaites accumulées; elle en rougit et, un beau jour, elle prend parti : ou bien elle cherche à justifier la victoire du mal, ou bien elle s'y résigne et l'accepte en maître!

Rien n'est plus surprenant que ce travail de la volonté, appelant à son secours l'intelligence pour arriver à masquer sa honte, à donner au mal les droits du bien, à se convaincre que le mal n'est pas le mal, ou que c'est du moins un moindre mal, ou

que c'est chose indifférente. Il n'y a pas, au barreau, de plaidoirie comparable à la plaidoirie de l'homme, se parlant à lui-même en faveur de sa passion. Et, dans ce tribunal secret, comme il est à la fois juge et partie, il n'est pas malaisé de prévoir en faveur de qui sera prononcée la sentence. Les débats souvent se prolongent; les premières excuses, les premiers arguments, les premiers exemples que l'homme se propose lui paraissent à lui-même à peu près nuls et de nulle valeur, mais il en cherche d'autres et il en découvre. A la longue, ils s'entassent. Aucun ne vaut en soi, mais leur nombre et leur ensemble prennent de la force à ses yeux.

Dans l'entretemps, la lumière qu'il ne veut point voir s'en va, et il se fait dans son esprit une nuit, à travers laquelle des lueurs factices lui laissent entrevoir le mal revêtu de l'étiquette désirée : « Permis. »

Croyez-m'en, ce phénomène n'est point rare, les exemples en abondent et parfois l'horreur en fait frémir.

Devant des choses que je n'oserais pas même nommer ici, qui nous glacent, que le code pénal, d'accord avec le Décalogue, qualifie de crime, vous entendrez des âmes vous dire ingénument : mais cela, ce n'est rien !

Eh soyons sincères, devrions-nous aller bien loin pour découvrir ces secrètes complaisances de l'homme envers lui-même, pour l'entendre absoudre, non pas des crimes, je le veux bien, mais des lâchetés morales? Non, n'est-ce pas! Voici ce que je lis dans un moraliste contemporain : Jules Simon : « M'avouai-je toutes mes passions? Me les avoué-je à moi-même? Combien de fois ne m'arrive-t-il pas de rougir de mes goûts? de me les cacher? de feindre en moi-même que je ne les ai pas? de leur trouver quelque couverture

sous laquelle, je me les dissimule pour jouer un rôle un peu moins sot dans ma propre conscience? La vanité va si loin que nos propres passions abondent en sophismes pour se glorifier ou se relever à nos propres yeux, et qu'elles y réussissent la plupart du temps!.. Combien d'hommes, après un temps écoulé, se sont si fort pénétrés des excuses et des semblants débités aux autres, qu'ils en viennent à se duper tout les premiers et à s'adorer dans leur turpitude.

On a beaucoup parlé et beaucoup ri de ces Espagnoles qui, avant d'ouvrir leur fenêtre, couvraient d'un linge la Madone de leur chambre pour qu'elle n'en vit rien!.. Je ne sais pas ce qu'il en est de ces Espagnoles... ce que je sais, c'est que nous ne couvrons pas, nous, des statues de bois ou de marbre, ces mortes ne nous gênent pas! Mais il est une vivante qui nous gêne : la conscience!.. Quand elle nous crie, nous feignons de ne pas l'entendre : elle crie plus fort, nous lui jetons à la tête pour étouffer sa voix l'argumentation de nos sophismes; si elle persiste nous lui fermons la bouche de nos deux mains et, ne réussissant pas à la faire taire, la colère nous prend : comme un assassin, nous nous jetons sur elle pour l'étrangler dans la nuit; la lutte est longue, opiniâtre... mais, à un moment donné, sous nos mains qui l'étreignent à la gorge, sous nos genoux qui lui écrasent la poitrine, plus rien ne tremble, non, pas un souffle : elle est morte, bien morte... lavons-nous les mains et marchons!

Il est un autre parti que la volonté peut prendre en présence de ses défaites... Lasse de lutter, elle se résigne à sa honte et « va pour le mal ! » Elle l'accepte.

Mais quel que soit celui auquel elle s'arrête, qu'elle jette sur les épaules du mal le manteau de ses mensonges, ou qu'elle le reçoive nu, sans cette parure volée, le

résultat final est le même. Voilà une volonté perdue... Ne me parlez plus ni d'hésitations, ni de luttes, ni de résistance, ni de force, ni de courage, ni de Dieu, ni d'honneur, ni de vertus, ni de serments! tout cela est mort. Ne parlez pas à ce malheureux de sa femme; ne parlez pas à cette mère de ses petits enfants... A cet enfant ne parlez pas de sa mère. Plus rien ne les touche, ils se sont vendus au mal, le pacte est signé, c'est trop tard!

Et, chose étrange! il se fait dans cette volonté qui se livre pieds et poings liés, comme un grand soulagement, comme une délivrance! Elle semble échapper à une misère et chanter l'alleluia des triomphes!

Quand une ville, longtemps assiégée, hisse le drapeau blanc et se rend à l'ennemi, le soldat frémit en quittant les remparts qu'il ne peut plus défendre, il pleure de rage quand on lui demande son arme désormais inutile.

La lâcheté humaine n'a pas ces grandeurs-là : elle se réjouit, elle, parce qu'une fois rendue elle n'a plus à combattre, elle est heureuse de se voir esclave, elle aime son esclavage, parce qu'il clot une guerre qui lassait sa paresse.

Et l'on voit alors ces volontés captives se faire du mal comme un joyeux compagnon de la vie. Insouciantes, rieuses, si elles s'en détachent de nouveau, c'est pour aller à un mal plus profond dont l'émotion nouvelle leur est encore inconnue. Qui les arrêterait dans leurs déchéances? Si elles ont accepté le mal une première fois, pourquoi lui tenir rigueur une seconde? Si elles ont donné la couleur du bien au premier, pourquoi n'arriveraient-elles pas à farder le deuxième?

Et, de chute en chute elles roulent, comme l'ange déchu roula un jour, jusqu'à des profondeurs d'ignominie dont notre regard se détourne avec dégoût.

Elles ont choisi le mal comme un fiancé, elles l'ont, elles l'aiment, elles le possèdent. Elles s'assimilent le mal, elles le boivent, suivant l'expression des écritures, il est le pain qui rassasie leur faim, il est l'eau qui étanche leur soif, il est le sang qui coule dans leurs veines.



Mais quoi!.. quel est ce cadavre qui secoue les plis de son linceul et soudain se relève? quel est cet assassiné sanglant qui revit et s'arme pour la vengeance?

Ah! ils l'avaient crue morte la conscience, il leur semblait qu'ils l'avaient bien tuée! La voici. Elle a pris nom le remords, et elle est armée de ses fouets vengeurs. La voici la grande misère de la volonté de l'homme.

Comme un spectre, elle se dresse devant Caïn : malheureux, lui crie-t-elle, qu'as-tu fait de ton frère? Et à cette voix qui le traverse comme un glaive, Caïn frémissant, fuit, traînant après lui, dans sa course fiévreuse, sa femme échevelée et ses enfants pleins de cris, il fuit dans les rochers déserts, dans les profondeurs noires des cavernes : mais les échos des rochers, les profondeurs des cavernes lui crient : Malheureux! malheureux! qu'as-tu fait de ton frère? Il fuit et le vent qui souffle dans les arbres de la forêt, et l'eau qui gronde en se précipitant dans le lit des torrents débordants, et la terre, la terre elle-même « qui avait ouvert la bouche pour boire le sang de son frère, » (1) tout lui crie : Malheureux, qu'as-tu fait

(1) « *Quæ aperuit os suum et suscepit sanguinem fratris tui de manu tua.* » Genèse. ch. 4, v. 11.

d'Abel? qu'as-tu fait de ton frère? Voilà le remords! voilà la grande misère de la volonté vendue au mal.

Urie est mort! David, souriant, savoure toutes les joies entre « celle qui fut à Urie » et le petit enfant qu'elle lui a donné et qui joue entre ses bras. Il semble que la conscience soit morte avec Urie sous les murs de Rabba. La voici : « J'ai péché, » s'écrie David!.. « Il est trop tard, » répond Nathan : « Cet enfant qui vous est né d'elle mourra! » Et Dieu frappa l'enfant, et tout espoir fut perdu dès ce jour. David pleurait à sanglots devant l'enfant que la mort dévorait; il jeûna, il se coucha sur le sol, criant miséricorde pour son fils; sept jours et sept nuits il demeura là, pleurant, le front sur la terre. « L'enfant mourra, lui disait le remords à l'oreille. L'enfant mourra et c'est vous qui l'avez tué. »

C'était fête au palais de Balthasar : ses grands, ses gentilshommes, ses flatteurs, étaient couchés avec lui, avec ses femmes, devant les tables du banquet royal. Ils étaient mille. Les enfants de Jacob, esclaves, leur servaient des mets fumants; les vierges d'Israël, captives, remplissaient de vins parfumés les coupes d'or du temple... L'ivresse du rire et des chants charmait toutes ces ivresses! Tout à coup, le front royal pâlit, ses yeux épouvantés se fixent, ses pensées se troublent, tous les liens de son cœur se déchirent, ses genoux ballottés par l'angoisse s'entrechoquent. Une main, une main terrible écrivait lentement sur la muraille trois mots sinistres : « *Mane, Thecel, Phares.* » C'étaient la conscience et le remords se levant devant lui.

Judas a dans sa poche les trente sous dont il a été payé pour avoir vendu le Christ... N'a-t-il pas bien tué la conscience lui?.. Comment! il n'a pas rougi

sous le regard du maître qu'il vendait, il l'a baisé tendrement sur les deux joues, et le maître est mort maintenant. Qu'a-t-il encore à craindre?

Rien! non, rien que l'assassinée qui va revivre... Elle revit et, soudain, l'œil hagard, les cheveux hérissés, le malheureux court au temple, il jette à terre cet argent qui lui brûlait les mains et qui roule en grinçant sur le marbre, et il fuit comme un fou, jusque dans la forêt, et là, seul semble-t-il, mais face à face avec l'immortelle vengeresse, il grimpe sur un arbre, glisse un lacet à son cou et se lance dans l'espace : « *Crepuit medius*, il creva par le milieu, » dit l'Écriture, comme on dirait d'un chien.

Faut-il poursuivre?

Il y a une littérature que l'on pourrait à bon droit appeler la littérature universelle parce qu'elle reflète, avec l'éclat du génie particulier d'un peuple, les unanimes sentiments de l'humanité.

J'interroge cette littérature géniale, en France, en Angleterre, en Allemagne, je l'interroge sur cette grande misère de la volonté : le remords, et elle me répond par trois pages immortelles.



Victor Hugo s'arrête, comme je le faisais tantôt, devant le premier sang humain versé sur la terre : il voit fuir Caïn

Echevelé, livide, au milieu des tempêtes.

Le soir tombe. Épuisé, le malheureux s'assied au pied d'une montagne, les bras sur ses genoux, la tête entre ses deux mains, mais il ne peut dormir : ses

yeux se détachent de la terre où sa rêverie sombre les tenait fixés, il regarde...

. . . Au fond des cieus funèbres,
 Il vit un œil tout grand ouvert dans les ténèbres
 Et qui le regardait, dans l'ombre, fixement.
 « Je suis trop près », dit-il, avec un tremblement,
 Il réveilla ses fils dormant, sa femme lasse
 Et se remit à fuir, sinistre, dans l'espace
 Il marcha trente jours, il marcha trente nuits ;
 Il allait muet, pâle et frémissant aux bruits,
 Furtif, sans regarder derrière lui, sans trêve
 Sans repos, sans sommeil. Il atteignit la grève
 Des mers

Là, ses fils lui dressent une tente, et pour qu'il ne vît plus rien de la terre, ils l'ouvrent sur l'océan devant l'espace vide.

Mais comme il s'asseyait, il vit dans les cieus mornes
 L'œil à la même place au fond de l'horizon.

« Cachez-moi, » s'écrie Caïn. Les fils retournent
 la tente et la ferment. Ah! je vois cet œil encore.

Jubal forgea

. . . un mur de bronze et mit Caïn derrière.

Et Caïn dit : « Cet œil me regarde toujours! »

Ils bâtirent une tour et une ville et des murailles
 épaisses comme des montagnes, ils mirent Caïn au
 centre. L'œil était toujours là.

Alors Caïn fit creuser une grande fosse, on l'y
 descendit, on la ferma d'une dalle énorme :

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

Avec toute la diversité de son génie, Shakespeare
 ne parle pas autrement :

Lady Macbeth a répandu le sang, elle avait per-

sifflé autrefois les terreurs de son mari. « J'ai les mains blanches comme les vôtres, lui disait-elle, mais je rougirais si j'avais le cœur aussi pâle. » Son tour est venu maintenant ! tous les orages de l'enfer s'entrechoquent dans son cœur ! La nuit, fouettée par le remords, elle s'éveille, sa couche est brûlante, elle fuit à travers les corridors de son palais, demi nue comme un fantôme : ses yeux sont démesurément ouverts et rien ne les touche, elle ne voit pas dans le vestibule où elle s'arrête, elle ne voit pas cet homme et cette femme qui l'épient... Ah ! si, elle voit une chose, sur sa main, elle voit du sang.

« Oh ! s'écrie-t-elle, voilà encore cette tache... Pars
« Pars donc, tache maudite !.. pars donc, te dis-je. »
Puis, égarée, et comme en discours avec un interlocuteur invisible : « Une, deux... Voici l'heure d'agir...
« Oh ! que l'enfer est sombre !.. Fi donc ! fi un soldat
« et un lâche ! Que craignez-vous ? On ne peut nous
« demander compte de ce que nous avons fait... Mais
« qui aurait cru que ce vieillard avait tant de sang
« dans le corps !.. Ah ! cette main, je ne la laverai
« donc jamais !... Mais n'en parlons plus ! Allons ! vos
« hésitations vont tout manquer... Ah ! encore l'odeur
« du sang. Tous les parfums de l'Arabie ne purifieront
« donc pas cette petite main ! Oh ! oh ! oh !

« — Banco est enterré, il ne saurait sortir de
« sa tombe, ne soyez pas si pâle !.. Lavons nos mains,
« lavons nos mains, ce qui est fait ne peut pas se
« défaire... Ah ! on frappe à la grille... Au lit ! au
« lit ! »

Goethe, dans Faust, donne, au nom de l'Allemagne, l'avis de l'humanité sur le remords. La page est plus calme, mais elle n'est pas moins déchirante.

Marguerite est à l'église, dans la foule, son petit

livre de prières à la main. A l'autel, dans le flot des lumières, le prêtre célèbre le sacrifice des morts, pour l'âme de Valentin, son frère, tué par l'épée de Faust, son amant. L'orgue roule sous les voûtes des accords sombres et le chœur, le chœur des jeunes filles pures, ses compagnes, chante la mélodie solennelle et triste! Un esprit, debout, derrière Marguerite, lui parle à l'oreille.

« Comme tu étais tout autre, o Marguerite, « lorsque pleine d'innocence tu montais à cet autel, « en murmurant des prières dans ce petit livre usé! « Marguerite, où est ta tête? Marguerite, que de « péchés dans ton cœur! Pries-tu pour l'âme de « ta mère? Tu l'as fait descendre au tombeau, par « de longs, par de bien longs chagrins... De qui est « ce sang, répandu sur le seuil de ta porte?... Et « dans ton sein qu'est-ce qui s'agite!..

« — Oh! dit Marguerite, n'échapperais-je jamais « à ces pensées? »

« Et le chœur chantait :

« Dies iræ, dies illa;
« Solvet sæclum in favilla. »

« L'esprit reprend : « Marguerite! Le courroux « céleste t'accable! La trompette sonne! les tombeaux « tremblent, et ton cœur revenu de la mort pour les « flammes éternelles, tressaille encore.

« — Ah! si j'étais loin d'ici, dit Marguerite! Cet « orgue m'étouffe! Ces chants déchirent mon cœur! « Ces piliers me pressent! cette voûte m'écrase! de « l'air! »

« Et le chœur chantait :

« Judex ergo cum sedebit,
« Quidquid latet apparebit,
« Nil inultum remanebit. »

« L'esprit reprend : « Cache-toi, Marguerite! Mais
« le crime et la honte ne peuvent pas se cacher! Tu
« demandes de l'air, de la lumière!.. Ah! malheur
« à toi!

« — Au secours! A moi! » crie Marguerite et
« elle tombe. »

Voilà le remords! Ah! c'est une terrible chose :
nuit et jour porter dans son sein le juge et le témoin
de sa propre infamie :

*Pæna autem vehemens, ac multo sævior illis
Quas et Cæditius gravis invenit et Rhadamanthus
Nocte dieque suum gestare in pectore testem. (*)*



Mais est-il bien vrai que la conscience se réveille
ainsi dans toutes les âmes qui épousent le mal et qu'elle
les torture? N'échappe-t-on pas à ces remords?

Je voudrais en douter, mais je ne puis; il me semble
évident, quand je regarde le monde, qu'il est des âmes
chez lesquelles le remords n'a pas d'entrée, qui parviennent
à ne pas entendre cette voix de la conscience renais-
sante, qui échappent à cette grande misère, et je vous
avoue que lorsque ma pensée s'y arrête, j'en éprouve
comme un scandale; je m'écrie malgré moi en moi-
même : Comment Dieu laisse-t-il en paix ces âmes-là...

N'en avez-vous pas rencontré vous-même qui foulent
aux pieds tous les devoirs, qui accumulent l'injustice
et le parjure, qui se jouent des trahisons, qui couvrent
tout ce dévergondage honteux de leur vie sous des
dehors d'ingénuité parfaite; qui, grâce à cette ajoute

(*) JUVÉNAL, Sat. XIII, v. 196.

hypocrite, escroquent l'estime des naïfs et des honnêtes, toujours en retard quand il s'agit de penser à mal... et qui mènent cette vie-là d'un cœur léger, semble-t-il, joyeuses et alertes, le sourire toujours sur les lèvres, heureuses et satisfaites. Comment ne se fait-il pas dans ces âmes un orage pour les troubler?.. Pourquoi la conscience ne vient-elle pas, la nuit, les réveiller tout à coup et leur crier en face : « Ah! vous êtes une infâme! »

Je l'ignore, mais plaignez-les, oui, plaignez-les par dessus toutes : elles échappent à la grande misère du remords, mais une autre misère les attend, plus redoutable et plus cuisante. Le remords, si dur qu'il soit, ouvre la porte à l'espérance : le remords du mal est un appel au bien... mais l'endurcissement est sans espérance.

Quand une âme est labourée par le fer du remords, c'est que Dieu la poursuit encore de son amour... Quand une âme n'a plus de remords, c'est que Dieu l'abandonne et qu'il lui crie : « Va! va ton chemin, je suis las! Va... mais je t'attends au terme! »

Ah! souffrir ici n'est rien! mais souffrir là-bas!.. Ici tout passe, même la souffrance, et tout passe si vite, mais là-bas tout demeure et à jamais. Songez-y et vous verrez, sans que j'ai besoin de m'y étendre, que si la grande misère de la volonté est le remords, sa misère suprême est d'échapper au remords!

Joseph de Maistre avait dit : « Il n'y a que deux maux bien réels dans le monde : la maladie et le remords; tout le reste est idéal. » Et nous aussi nous aboutissons à ce résultat : la maladie et le remords.

La maladie, châtement du corps en désordre organique. Le remords, châtement de l'âme en désordre moral.

Mais quoi! Nous avons parcouru tout l'homme,

le corps, l'intelligence et la volonté de l'homme, pour y découvrir toutes les misères de l'humanité, et nous n'avons pas rencontré celles qui vous arrachent d'habitude les lamentations les plus vives. Nous n'avons rencontré ni le manque de fortune, ni le manque d'honneurs, ni le manque d'amis. Qu'est-ce à dire? Ne serions-nous pas là, devant cette triple infortune, en présence de trois grandes misères?

Cherchons.



La pauvreté d'abord... Qu'est-ce que c'est que la pauvreté? Qui appelez-vous pauvre? Voici une définition qui vous satisfera de prime abord. J'appellerais volontiers pauvre, celui qui, malgré son bon vouloir et ses efforts, ne parvient pas à trouver, dans le prix de son travail, de quoi subvenir aux nécessités de la vie... Il n'y a que deux ressources possibles à ce malheureux, ou mendier, ou mourir de faim.

Ah! certes, c'est là une misère!.. Mais cette pauvreté rentre dans une catégorie déjà toute prête. Elle conduit à la faim!.. et la faim n'est-ce pas bientôt l'épuisement, l'inanition, la maladie? Elle doit donc, quand elle arrive à cette extrémité, compter parmi les misères du corps.

Mais, nous étendons bien loin au-delà les limites de la pauvreté. J'ai connu un ouvrier qui gagnait, à la peine, à peu près trois francs par jour : en défalquant les dimanches et les fêtes chômées, cela lui faisait, par an, neuf cents francs environ. Voulez-vous essayer de vivre avec neuf cents francs? Pourtant le brave homme vivait et... thésaurisait. Quand il eut environ mille francs d'économies, il se maria. Sa femme lui

apporta en dot une petite maison, au bout d'un village, et ils l'habitèrent à deux. Après un an, sa femme et son enfant lui furent enlevés du même coup. A partir de cette heure, il ferma son cœur brisé et reprit sa première vie solitaire. Il gagne encore ses trois francs par jour, et l'an dernier, il bâtissait sa cinquième maison, à la campagne. Direz-vous que ce petit propriétaire à trois francs le jour est pauvre? Non! n'est-ce pas?.. il ne l'est ni ne le sera, car il se prépare, pour sa vieillesse, un repos tranquille et honoré, l'*otium cum dignitate* des anciens. Donc, on n'est pas pauvre avec neuf cents francs par an!.. Est-ce vrai? Nous allons voir!

Un jour, on annonce devant moi un futur mariage... Comme d'habitude, on s'enquit de la fortune des fiancés : il se trouva qu'ils pouvaient compter sur dix mille francs de rente environ : « Mais, s'écrie-t-on, ils n'auront pas de quoi vivre! »

Donc, on est pauvre avec dix mille francs de rente.

Tantôt on ne l'était pas avec neuf cents... Où est la vérité?

Voici ce que j'observe :

L'ouvrier dont le salaire satisfait les besoins, ne se considère pas comme pauvre. A l'extrême opposé, les riches, dont la fortune dépasse, non seulement les besoins, non seulement le luxe, mais encore les caprices et les folies, ne se considèrent pas davantage comme pauvres. Mais dans l'intervalle, quelle que soit la rente : deux mille, dix mille, vingt mille, je n'entends que des soupirs, tout le monde se plaint, crie misère, et suivant l'expression reçue « tire le diable par la queue. » Ce qui faisait dire à une femme de beaucoup d'esprit et d'humeur joyeuse : « Que ce pauvre diable devait avoir la queue

bien accrochée, puisque tout le monde la lui tirait, sans que jamais elle branlât au manche. »

Si bien qu'on est pauvre quand on n'a rien, on ne l'est plus quand on a quelque chose, on le redevient quand on a davantage et l'on ne cesse de l'être que lorsque l'on a trop!.. En vérité c'est très joli cette conclusion-là, mais veuillez remarquer que c'est bien la vôtre.

Le secret de cette contradiction n'est pas difficile.

Le pauvre est pauvre parce que dans sa misère il n'arrive pas à satisfaire les besoins vrais de la vie humaine.

L'ouvrier ne l'est plus parce qu'il les peut satisfaire et qu'il n'y ajoute pas la folie des besoins factices.

Mais, à partir de là, tout change : on redevient pauvre, pourquoi?

Parce que, de gaîté de cœur et par je ne sais quel chatouillement de sensualisme, d'ambition sottie et de jalousie cachée, on se crée les uns après les autres des besoins nouveaux, des nécessités inconnues. L'industrie humaine est ingénieuse à cet endroit, et il faut longtemps avant que la fortune dépasse les sommets où elle s'arrête épuisée.

Je voudrais pouvoir approfondir tout ceci, mais le temps me presse. J'engage ceux d'entre nous qui peuvent remonter à trente ou quarante ans dans leurs souvenirs, je les engage à comparer la vie d'alors à celle d'aujourd'hui. Étiez-vous malheureux alors, et pourtant, s'il fallait reprendre aujourd'hui cette vie modeste, frugale et sage... comme vous crieriez misère!

C'est donc vous qui êtes en faute ici, ce sont les besoins forgés par vos propres mains qui vous font souffrir ces privations et ces misères. Mais si vous les avez forgés, brisez les donc!

Sachez mettre un frein à vos désirs, tenez le mors serré à ces fauves qui vous entraînent, ou, s'il vous plait, de leur jeter les rênes sur le cou, ne vous plaignez pas quand ils vous auront brisé sur les rochers du chemin!..

Non!.. Ne me demandez pas de partager vos souffrances, de pleurer avec vous, ni même de vous écouter sans sourire.

Quoi! vous n'avez pu, cette année, passer la saison à Ostende ou à Trouville! Quoi! vous avez du vendre des chevaux et une meute!.. Ah! Monsieur, voyez, je vous plains, mais il y a là, dans un taudis, une femme qui n'a pas mangé depuis deux jours et dont l'enfant se meurt faute de lait. Voilà la misère, voilà la vraie misère!... Ne me parlez plus de la vôtre, vous me feriez horreur!



Je ne dirai qu'un mot des honneurs, de la gloire et de la misère que crient certaines gens quand ils leur manquent. Pour estimer bien haut ces choses et pour souffrir beaucoup de leur absence, il faut ne les avoir jamais goûtées!

Elles sont si vaines et si vides! Au reste, ce besoin d'honneur et de gloire, une âme éprise d'idéal l'éprouve seule, et les âmes idéales se font bien rares aujourd'hui.

Il y a plus. Au temps où nous vivons, la gloire s'est singulièrement compromise. Cette grande dame des temps passés est entrée, à découvert et sans vergogne, en commerce avec l'or : ils vivent ensemble et se partagent le bénéfice de cette mésalliance. L'or n'y a pas gagné; il a conservé le cachet de vilain, qui lui

venait de sa naissance, il n'est pas plus qu'avant de la race de l'esprit, il est resté de la race de la force. Mais la gloire s'y est déshonorée; elle s'y est avilie... Qui donc voudrait encore de cette impure? Elle s'est vendue!

Ce n'est pas tout... Qu'est-ce que c'est que la gloire aujourd'hui?.. La gloire des combats... chez nous! N'en parlons pas, il y aurait de quoi rire!.. La gloire littéraire, artistique, scientifique.., je vois bien quelque puissance vague dans ce genre-là, mais cette pauvre gloire n'empêche pas de mourir de faim; le plus souvent, elle y aide!

La gloire des dignités... Je comprends malaisément la gloire qui s'attache aux dignités contemporaines. Je ne pressens pas l'extrême bonheur qu'il y a à pouvoir se dire : « Je suis bourgmestre, échevin, marguillier, lieutenant ou capitaine de la garde-civique!.. » Montez plus haut, le bonheur n'en est pas plus grand, ni la jouissance. — Qu'y a-t-il encore parmi nos gloires? Ce petit ruban rouge à la boutonnière!.. Dieu me garde d'en médire! Je constate seulement Mesdames, que vous en avez davantage, et de plus voyants, et de plus jolis, et qu'en somme, s'il vous est arrivé de devoir les payer cher, du moins, ils ne vous ont pas coûté de bassesses!

Permettez-moi de ne pas insister davantage.



Reste la pauvreté d'amour, la solitude du cœur, cette douleur vraiment poignante d'une âme, qui, tournant les yeux autour d'elle, voit de toutes parts, passer la foule indifférente des humains, et sur tous ces visages inconnus, cherche en vain le chaud regard et

le vivifiant sourire d'un ami! J'estime qu'il est peu de douleurs comparables à cette douleur, quand elle frappe un homme. Certes, ce n'est pas la douleur aiguë et pénétrante qu'éprouve le cœur devant une catastrophe soudaine, ou le corps, sous la blessure du fer; non, c'est une douleur sourde, qui serre le cœur, qui l'opresse et l'écrase, mais lentement, sans secousse et sans heurt, quelque chose comme la sensation d'un malheureux sur qui s'appesantirait toujours davantage la dalle qui ferme un tombeau! Je ne nie pas cette douleur; je la mettrais volontiers parmi les plus profondes misères de l'homme; mais elle est une exception si rare, qu'en vérité l'on n'en peut tenir compte dans l'étude générale des misères de l'humanité. Quelle est, en effet, la situation normale du cœur humain en ce monde-ci! Dans son premier épanouissement, à l'heure où toute vie surabonde dans l'homme, il s'ouvre au large; il lui semble que toutes les affections qu'il accueille ne parviendront jamais à le remplir. On aime si bien alors, si généreusement, si chaudement!

L'expérience des hommes et des choses modifie bientôt, trop tôt, cette ouverture exubérante. Les déflections viennent, les oublis, les trahisons, la mort... Le cœur se dépeuple; de tous les disparus il scelle la place, il se resserre et se rétrécit. Il aime, ah! certes, il aime encore! mais il concentre son amour, il en devient économe, sachant désormais combien on en perd le long des chemins!

C'est l'heure où dut éclore ce proverbe que vous connaissez tous : « On n'a qu'un ami! » Je ne veux pas le donner comme un dogme; je le crois excessif; mais la chaîne qui relie les cœurs entre eux n'est pas assez grande pour en contenir bien davantage!

Dès lors quel est l'homme qui n'ait pas, si misé-

rable qu'il soit, au moins un cœur ami auprès de son cœur? En avez-vous rencontré beaucoup? Je n'ai pas souvenir d'en avoir rencontré un seul! Autrefois, quand nous lisions le Robinson de Daniel Foë, nous nous apitoyions sur lui, peut-être pleurons-nous avec lui, et nous ne séchions nos larmes qu'après avoir vu poindre à travers les palmiers et les lianes, l'ombre noire de Vendredi.

Mais nous ne sommes pas des Robinsons Crusoë!

Toutefois, il est dans la vie, des heures bien dures et bien amères où nous sommes envahis par cette solitude de l'âme, comme le ciel parfois est envahi par une chevauchée soudaine de noirs nuages. Un cœur nous échappe — le seul qui nous restait peut-être et il semble qu'avec lui, à jamais, s'est envolé tout le bonheur de notre âme : nous ne voyons rien au monde qui puisse remplir ce vide béant, rien qui puisse étancher le sang de cette blessure... Seul, seul!.. et à jamais!..

Frère, qui souffrez, suivez-moi! Faites tourner sur ses gonds de bronze la vieille porte de nos temples. Voyez! Dans ces profondeurs sombres, entre ces colonnes noires, une lampe se balance aux voûtes, et sa lumière rouge jette sur une petite porte d'or des reflets pâles et changeants... Là, repose un cœur qui bat pour vous, un cœur qui vous aime, qui vous aime jusqu'à mourir pour vous... Pourquoi l'ignorez-vous? Et si vous le savez, pourquoi l'oubliez-vous? Ecoutez bien, dans ce grand silence et dans cette nuit, il vous appelle : « Mon fils, vous qui souffrez, venez donc à moi!.. Est-ce qu'une mère peut oublier son enfant... Si elle le pouvait, moi du moins, je ne vous ai pas oublié. Oh! que de fois comme la poule appelle ses petits poussins, que de fois je vous ai

appelé sous mon aile ! Et vous n'êtes pas venu ! Venez donc ! Je ferai couler les eaux de la paix sur votre âme ; vous boirez le doux lait de mes consolations ; comme une mère caresse son enfant je vous caresserai ; je vous porterai sur mes genoux, entre mes bras, comme une mère. »

Entendez-vous ? Êtes-vous seul quand ce cœur vous attend ?

Êtes-vous sans ami, quand cet ami vous sollicite ?

Son amour est doux, il est fort, il est fidèle ! Tout autre est vain, tout autre est impuissant, tout autre passe ! Allez donc à lui. Prenez dans vos deux mains votre cœur sanglant et déchiré, portez-le là, sur ses genoux, entre ses bras, couchez-le sur son cœur, comme un petit oiselet grelottant entre les plumes gonflées de sa mère ! Les hommes ne savent pas aimer ! Vous verrez comment il aime !



Et maintenant résumons, si vous le voulez bien, ce long entretien ; récapitulons les misères que nous avons rencontrées en route.

La laideur, la difformité, la maladie ; l'idiotisme et la folie.

L'ignorance et le doute ; la faiblesse d'une volonté chétive.

L'amour du mal et le remords ; la pauvreté, la méconnaissance et la solitude du cœur.

Vous me permettrez, après ce que j'ai dit, d'éliminer, comme peu sérieuses, ou du moins comme peu douloureuses : la laideur, la difformité, l'idiotisme, la folie, l'ignorance, la faiblesse de la volonté, la méconnaissance et même la solitude du cœur.

Restent debout : la maladie, le doute, l'amour du mal puni par le remords; la pauvreté. C'est tout.

Si, de plus, vous voulez bien reconnaître que le doute, l'amour du mal et, par suite, le remords, sont entre vos mains, et que, pour y échapper, il vous suffit de le vouloir, il vous restera la maladie et la pauvreté.

Enfin, la pauvreté s'atténuant, en très grande partie du moins, par des habitudes de modération qui ne sont pas dans nos mœurs, je le veux bien, mais qu'il dépend de nous d'y introduire. Il se trouvera que la seule misère fatale, nécessaire, inévitable, de la vie humaine, est la maladie!.. Toutes les autres se sont fondues entre nos doigts!..

Est-ce à dire que nous ne souffrions pas du reste, que nous n'ayons pas d'autres douleurs!.. Oh! non! mille fois non! mais il resterait à voir si ces autres souffrances, si ces autres douleurs, sont raisonnables et si nous ne sommes pas d'un ridicule achevé en nous y abandonnant.

J'ai connu une maîtresse de maison, femme de beaucoup d'esprit et de caractère, malheureuse, parce que le saumon qu'elle avait fait servir comme entrée au dîner, lui avait semblé avoir un petit goût... ce petit goût empoisonna toute sa journée et la couvrit d'un grand crêpe. C'était la seconde fois que son traîtreur lui jouait ce tour et... si elle avait été seule, elle en aurait pu pleurer. Vais-je nier qu'elle souffrît? Mais Vatel en est mort!.. Je ne crois pas pourtant devoir compter parmi les misères de la vie, le petit goût que pourrait avoir un saumon!

Que devons-nous conclure de tout ceci?

Que dans nos plaintes nous nous exagérons les maux de la vie, comme dans nos espérances nous nous exagérons ses promesses.

La vie, la vraie vie, n'est ni si bonne, ni si mauvaise. Je dirais volontiers d'elle ce vers très connu. Elle ne mérite « c'est excès d'honneur ni cette indignité. »

Je disais autrefois, en parlant du bonheur :

« Pour ajouter à vos joies, faites-vous à vous-même vos petits bonheurs. »

Je vous dirai aujourd'hui « pour retrancher à vos peines, ne vous faites pas à vous-même vos misères. »

Nous sommes portés à rire devant un enfant qui pleure à chaudes larmes, parce qu'on lui a pris son hochet... Beaucoup de nos misères; la plupart de nos misères sont de cette valeur-là! Laissons les hochets aux enfants et soyons hommes! Voyons la vie bien en face et, telle qu'elle, acceptons-la! Elle a des souffrances, oui, mais un cœur vaillant sait souffrir; elle a des joies : un cœur fort les goûte mais ne s'en affole pas. Il y a un beau mot dans l'Écriture. Elle dit que le juste possède son âme dans la paix. Posséder son âme, c'est la gouverner, comme on gouverne un cheval bouillant, blanchissant le mors de son écume blanche, mais obéissant à la main qui le dirige.

Si, devant la douleur, votre âme frémit et recule, épéronnez-la! Si devant le plaisir, haletante, elle se précipite, maintenez-la. Dressez-la enfin, et qu'elle s'accoutume sous la rêne puissante d'une volonté maîtresse, à marcher à travers l'une et l'autre fortune, de ce pas toujours égal, courageux et fier qui sied à l'homme et au chrétien.

V. VAN TRICHT, S. J.





Étude philosophique sur le Bonheur

PAR

l'Abbé HENRI MÖLLER.



« In solo Deo beatitudo hominis consistit. »
Ce n'est qu'en Dieu que l'homme trouve son bonheur.
(S. THOMAS D'AQ.)

BE bonheur ! A ce mot, que je viens de laisser échapper de ma plume, je vois, du fond de mon cabinet de travail où j'écris ces lignes, tous les visages s'épanouir comme par enchantement, tous les yeux se diriger vers moi d'un regard scrutateur et attentif, toutes les oreilles dressées pour écouter ce que je vais dire, le front du vieillard se dépouiller de ses rides, les yeux du jeune homme s'illuminer des rayons de l'espérance, les lèvres de l'enfant revêtir leur plus gracieux et leur plus candide sourire, les larmes du pauvre se sécher, le cœur de tous palpiter et bondir de joie, à tel point que je regrette presque de l'avoir prononcé, ce mot si magique et si doux, craignant de ne pouvoir satisfaire l'attente de mes lecteurs.

D'où vient que ce mot exerce sur tous une influence à la fois si mystérieuse et si puissante, une

influence que tous, bon gré mal gré, subissent, une influence à laquelle personne n'échappe ? Ah ! c'est que le cœur de l'homme est créé pour le bonheur, tous en ont faim et soif, tous y aspirent avec toutes leurs puissances et leurs facultés. Aucune créature sur la terre ne désire autant être heureuse que l'homme, parce qu'aucune créature ne renferme et n'éprouve en elle une capacité aussi vaste pour le bonheur que l'homme. Il n'y pas un seul être sur la terre qui soit aussi capable d'être heureux que l'homme, comme il n'y en a pas un seul non plus qui soit aussi capable que lui d'être malheureux.

Mais, tandis que tous les hommes sans exception courent après le bonheur, la plupart ne l'atteignent jamais ; ce n'est que le petit nombre qui prend les sentiers qui y conduisent ; personne ne peut le saisir ici-bas dans toute sa plénitude. Il se dresse devant vous comme un fantôme dans la nuit : plus on croit en approcher plus il s'éloigne de vous, par moment il semble qu'on va le saisir et voilà qu'il s'évanouit ; à l'instant même où on pensait le tenir dans ses mains on ne sent que le vide.

Le bonheur ! il n'y a rien que le plus grand nombre des mortels recherche plus avidement. Que dis-je ? Tous nous sommes à sa poursuite. Il est l'unique but de toutes les pensées, de toutes les paroles et de toutes les actions de l'homme. Et il n'y a rien non plus, cependant, qu'un plus petit nombre de mortels parvienne à posséder.

Le bonheur ! le savant le demande à ses études : il interroge tous les rayons de sa bibliothèque pour le trouver ; le philosophe le poursuit dans ses méditations ; l'avare le cherche dans ses coffres remplis d'or ; le voluptueux s'imagine qu'il va s'en rassasier dans

l'abandon aux passions de son cœur ; le poète y aspire dans ses rêves dorés ; l'enfant le poursuit dans ses jeux ; le jeune homme le demande à l'amour ; le vieillard se berce encore à son sujet d'illusions que l'âge et l'expérience eussent dû dissiper et qu'il emportera avec lui dans la tombe, ou plutôt qu'il déposera forcément en face d'elle, puisque la mort en fermant les yeux du corps ouvre les yeux de l'âme et fait voir à tous le vrai côté des choses, le vrai sens de la vie humaine.

Le bonheur ! oui le cœur de l'homme est créé pour lui. L'homme est né pour être heureux. L'homme ne peut se passer du bonheur, il ne peut vivre sans lui, pas plus que le poisson ne peut vivre hors de l'eau, pas plus que les poumons ne peuvent respirer sans air.

Le bonheur ! Ah ! l'espoir seul d'y arriver fait entreprendre les plus pénibles sacrifices ; l'impossibilité apparente ou réelle de le saisir conduit aux abîmes et pousse l'homme à commettre l'un des plus grands crimes dont il puisse souiller son âme : le suicide !

C'est de ce bonheur si désirable que je viens entretenir mes lecteurs dans une causerie familière où la philosophie, la religion, le bon sens, l'ascétisme auront tour à tour leur mot à dire, au fur et à mesure que la série et l'enchaînement de nos réflexions les introduiront dans notre société.



TOUTE science est basée sur des principes immuables et dont l'évidence s'impose tellement à la raison qu'elle ne peut les renier sans se renier elle-même. Ainsi en est-il de la science du bonheur. Elle a aussi ses principes. Le seul moyen d'arriver au vrai

bonheur c'est de tenir devant les yeux ces principes, d'en tirer les conclusions et de régler sa conduite en conséquence.

Nous allons étudier dans cet article quelques-uns des grands principes de la science du bonheur et les offrir à la méditation de nos lecteurs. Ces principes, nous ne les avons pas puisés dans notre propre raison, mais dans la lecture attentive de l'incomparable Somme de S^t Thomas d'Aquin. C'est toujours à ce grand Docteur qu'il faut en revenir quand on veut avoir le dernier mot d'une question de philosophie, de morale ou de théologie. Un des philosophes les plus perspicaces de notre pays et même de notre siècle, j'ose le dire sans craindre un démenti de la part de ceux qui ont étudié et compris ses écrits, Monseigneur Van Weddingen, aumônier de la Cour, s'appropriant un mot fameux de deux philosophes allemands, a dit avec raison que « les Vues de S^t Thomas sur le bonheur sont un chef-d'œuvre, de l'aveu de Schlegel et de Schelling » (1).

Et notre savant Pape Léon XIII ne disait-il pas dernièrement encore dans sa lumineuse encyclique sur la philosophie, en parlant du Docteur angélique : « Il « n'est aucune partie de la philosophie qu'il n'ait traitée « avec autant de pénétration que de solidité : les lois « du raisonnement, Dieu..... l'homme..... *les actes* « *humains et leurs principes*, font tour à tour l'objet « des thèses qu'il soutient, et dans lesquelles rien ne « manque, ni l'abondante moisson des recherches,... ni « *la solidité des principes*.... ni la profondeur et la « souplesse avec lesquelles il résout les points les plus

(1) *L'encyclique de Léon XIII et la philosophie*, par VAN WEDDINGEN.

« obscurs. Ajoutons à cela que l'angélique Docteur a
« considéré les conclusions philosophiques dans les rai-
« sons et *les principes mêmes des choses* : or l'étendue
« de ses prémisses, et les vérités innombrables qu'elles
« renferment en germe, fournissent aux maîtres des âges
« postérieurs une ample matière à des *développements*
« fructueux, qui se produiront en temps opportun. » (1)

Avant d'entamer mon sujet, je veux répondre à deux objections que l'on me fera peut-être.

Quelques-uns me diront : Parler des principes : à quoi bon dans un siècle où il n'y en a plus, ou plutôt dans un siècle où l'on vit comme s'il n'y en avait pas ! A ceux-là je réponds : parce qu'il en est qui nient la vérité faut-il se taire ? n'est-ce pas au contraire une raison de plus pour l'affirmer plus que jamais et pour la dire tout entière ? L'Eglise a reçu de son divin Fondateur la noble mission de répandre la vérité par toute la terre et elle en a confié la garde à son ministre qui est le prêtre : *Labia sacerdotis custodient scientiam*. Si le prêtre se taisait et permettait au mensonge et à l'erreur de s'afficher à la face du monde sans protester, il manquerait à un de ses plus sacrés devoirs.

D'autres trouveront téméraire de parler de philosophie scolastique aux gens d'un siècle trop cultivé pour entendre quelque chose au langage d'une science bonne tout au plus pour les hommes simples et rustiques du moyen-âge. Ne vous effrayez pas, chers lecteurs, si nous venons vous proposer quelques raisonnements scolastiques ; nous tâcherons toutefois de les dépouiller d'une écorce un peu trop amère peut-être pour les lettrés de notre époque et de les revêtir d'une

(1) *Encyclique de Léon XIII* : « *Æterni Patris...* »

forme plus délicate et plus souple. Pussions-nous réussir et ne pas mériter le reproche que faisait Cicéron à certains philosophes de son temps lorsqu'il écrivait à son ami Brutus : « confier ses pensées aux lettres sans chercher à les proposer sous une forme propre à charmer l'esprit de ses lecteurs est le fait d'un homme qui abuse de son temps et des lettres. » (1)

Nous essaierons donc de traduire en langage moderne les grands et beaux principes de S^t Thomas sur la science du bonheur.

I^r PRINCIPE.

La fin dernière d'un être, sa perfection et son bonheur sont trois choses intimement unies et qu'il est même impossible de séparer.

L'être atteint le sommet de la perfection que comporte sa nature, lorsqu'il atteint sa fin et il parvient au comble du bonheur dont il est susceptible lorsqu'il arrive à réaliser sa fin. Plus un être parvient à réaliser ce qui constitue sa fin dernière, plus il se perfectionne et plus il est heureux. Et comme il y a divers degrés ou espèces de perfection dans la nature il y a aussi divers degrés de béatitude. Tous les êtres ne peuvent prétendre au même bonheur, parce que tous ne peuvent aspirer à la même perfection. Le degré et le genre de perfection dont un être est susceptible est en proportion des capacités et des puissances de cet être. Les capacités pour la perfection sont plus grandes dans la fleur que dans le roc, dans l'animal que dans la plante, dans l'homme que dans toute la création terrestre.

(1) TUCULANES, liv. I.

L'ange a une plus grande puissance de perfection que l'homme. Dieu seul a des capacités pour une perfection infinie ou plutôt il est la perfection infinie, il possède depuis le premier acte de son existence, c'est-à-dire depuis toujours, de toute éternité, toute la plénitude de l'infinie perfection de son essence. On peut dire de Dieu seul qu'Il est infiniment parfait. Seul il possède la plénitude de l'être, c'est-à-dire la plénitude de la perfection. Aucune perfection ne lui manque; il n'a pas une seule imperfection; sa perfection est sans bornes. Il est infiniment, absolument et souverainement parfait.

La capacité pour la béatitude étant en proportion de la capacité pour la perfection et Dieu seul étant pleinement et infiniment parfait, Dieu seul peut être et est en réalité pleinement et infiniment heureux. La béatitude parfaite en elle-même prise dans le sens absolu n'appartient qu'à Dieu. C'est ce qu'exprime si bien St Thomas lorsqu'il nous dit : « Tout ce que l'on peut
« souhaiter en fait de béatitude préexiste d'une manière
« éminente dans la béatitude divine. La félicité résulte
« tant de la contemplation, Dieu en jouit dans la
« contemplation perpétuelle, inaltérable et pleine des
« splendeurs de son essence et de toutes les vérités et
« beautés qu'il puisse être donné de voir à une intelligence et qu'il perçoit par le même acte intuitif qu'il
« dirige sur lui-même. Le bonheur que peut procurer
« la vie active, Dieu le trouve dans le gouvernement de
« l'univers entier. Même la félicité terrestre que l'on trouve
« dans les richesses, la volupté, la puissance, les honneurs,
« la gloire, préexiste éminemment en Dieu. En fait de
« volupté, il jouit des voluptés infinies que lui procurent
« la contemplation et l'amour de son essence et de
« toutes choses, en fait de richesses, il trouve dans la
« possession de lui-même cette plénitude qui se suffit

« à elle-même et que promettent les richesses sans
« pouvoir les donner, en fait de puissance, il est tout-
« puissant, en fait de dignités, il exerce une royauté
« souveraine sur toutes choses; en fait de renommée,
« il est l'objet de l'admiration et des louanges de toutes
« les créatures. »

Mais l'être qui est bon n'est jamais égoïste, c'est le propre de sa nature de se répandre sur ceux qui l'entourent selon la belle expression du langage scolastique : *Bonum est diffusivum sui*. Dieu n'a pas conservé pour lui seul la perfection et la béatitude, il a voulu associer d'autres êtres à son bonheur en les appelant de son souffle créateur à participer à sa perfection.

Dieu est donc non-seulement souverainement parfait et heureux en lui-même, mais il est encore l'auteur et le consommateur de la perfection et de la béatitude de tous les êtres dans tous les degrés de la création. Il a donné à chaque être le degré de perfection qu'il possède actuellement et il conduit par sa Providence tous les êtres qui s'abandonnent entre ses mains à la perfection et au bonheur dont ils sont encore capables et qu'ils n'ont pas encore réalisés. Le meilleur et le plus sûr moyen de devenir parfait et heureux c'est donc de s'en remettre pleinement et en toute confiance, aveuglément et sans arrière-pensée, entre les mains de Dieu à ce sujet, en suivant fidèlement l'action et l'impulsion de sa Providence.

L'être qui suit l'impulsion de Dieu dans sa marche vers la perfection et le bonheur, atteindra infailliblement l'un et l'autre. Celui au contraire qui abandonne la main maternelle de la Providence et veut se frayer un chemin à lui indépendamment de Dieu en cherchant sa perfection et son bonheur là où ses caprices lui font accroire qu'il va les trouver est infail-

librement sûr de ne pas arriver à la perfection qu'il est appelé à réaliser pas plus qu'au bonheur qui est inséparable de la perfection.

Les êtres non doués d'intelligence et privés conséquemment de libre arbitre finissent tous par atteindre leur pleine et entière perfection et le degré de bien-être dont ils sont susceptibles, parce qu'ils n'opposent aucune entrave à l'action de la Providence. Il n'en est pas ainsi des natures intelligentes créées. Elles jouissent du privilège du libre arbitre : en vertu de ce privilège elles peuvent se perfectionner ou se dégrader elles-mêmes. Dieu les invite à la perfection et à la béatitude, il les y pousse, il leur tend la main, mais il ne va pas au delà. Libre à la créature intelligente de refuser l'invitation de son Créateur, de faire la sourde oreille et de repousser l'impulsion d'en Haut, de prendre ou de laisser là la main divine qui lui est si généreusement offerte. Une chose est infailliblement certaine, c'est que sans l'assistance divine aucun être ne peut réaliser sa perfection et son bonheur. Il n'y a pas de doute possible sur l'issue de la conduite de la créature. Si elle se détourne de Dieu, qui seul peut la rendre parfaite et heureuse, elle aboutira à une ruine irréparable, à un échec complet; si elle se tourne au contraire vers Dieu pour ne plus s'en détourner, il est non moins sûr qu'elle arrivera à la perfection la plus consommée dont sa nature soit susceptible et au plus parfait bonheur qu'elle puisse souhaiter. Que le bonheur soit le résultat de la perfection d'un être c'est là une vérité appuyée par l'expérience de tous les jours. Pourquoi un être souffre-t-il et est-il malheureux? Parce qu'il lui manque quelque chose, en d'autres termes parce qu'il est imparfait, soit que son imperfection provienne de ce qu'il a ramassé sur son chemin des défauts qui dégradent sa

nature, soit qu'elle provienne de ce qu'il n'a pas encore atteint toute la perfection dont sa nature est susceptible. S'il était parfait, rien ne lui manquerait et il serait heureux. Nos défauts, nos misères, nos imperfections, physiques d'abord, mais morales surtout, sont les seules causes de nos souffrances. Retranchez les premières et les secondes s'évanouissent d'elles-mêmes. Supprimer les imperfections de l'humanité c'est dessécher dans sa source ce fleuve pour ne pas dire cet océan de misères, de souffrances, de douleurs et d'angoisses dans lesquels le monde est submergé. Un être imparfait heureux serait une contradiction vivante.

Quelque parfait que soit un homme au point de vue naturel, quelques grandes et quelque abondantes que soient les jouissances naturelles qui lui sont échues en partage, s'il souffre de quelque imperfection morale, il ne peut jouir du vrai et parfait bonheur. Et quelque grand que soit le bonheur purement naturel dont il jouit, ce bonheur n'est vraiment rien comparé au bonheur moral et surtout au bonheur surnaturel auquel sa vocation surnaturelle lui permet et lui fait même une obligation d'aspirer.

Le bonheur est en proportion de la perfection dont l'être est capable. Plus cette perfection est d'un ordre supérieur, plus le bonheur découlant de cette perfection acquise sera grand. En renonçant au bonheur surnaturel auquel Dieu le convie, pour se livrer d'autant plus librement aux jouissances naturelles l'homme sacrifie la béatitude la plus complète à laquelle une créature puisse s'élever pour jouir d'un bonheur bien inférieur. Cette conduite est d'autant plus insensée que, si l'homme se sert des créatures pour en abuser, comme ce serait le cas ici, la jouissance engendrée par cet abus est de beaucoup inférieure à celles qu'un usage sage, raison-

nable, modéré de ces mêmes biens procurerait à son âme. Car l'abus d'un bien ne peut procurer le bonheur. Un être ne peut trouver de satisfaction véritable dans l'usage d'un bien que pour autant qu'il en use dans la mesure de ses capacités à lui et conformément aux lois de sa nature.

II^e PRINCIPE.

Puisque le bonheur d'un être est le résultat de sa perfection, l'être qui veut arriver au bonheur, doit, s'il veut atteindre son but, tendre à la perfection dont il est susceptible. Tous ses efforts pour arriver au vrai bonheur seront vains et inutiles s'il ne cherche pas ce bonheur dans le perfectionnement de sa nature.

Mais tous les êtres ne sont pas susceptibles de la même perfection. La perfection plus ou moins élevée dont un être est susceptible est proportionnée à sa nature, dépend de l'étendue des capacités de cet être, correspond exactement aux besoins, aux facultés, aux puissances de l'être. Ce qui serait une perfection pour tel être serait une imperfection dans tel autre. Quoi de plus majestueux que la tête du lion; adaptez-la au corps d'un cheval, vous aurez un monstre, donnez à ce même corps la tête d'un homme, le monstre n'en sera que plus horrible, bien que la tête humaine soit plus noble et plus parfaite que celle du roi des animaux.

Un être aspirerait en vain vers une perfection dépassant les capacités de sa nature. La fleur ne peut atteindre cette perfection sensitive dont est doué l'animal; l'animal à son tour ne saurait prétendre à cette perfection de la vie intellectuelle qui est le privilège de l'homme; l'homme ne pourrait s'élever au degré de perfection naturelle de l'ange, aucune créature ne peut

songer à disputer à Dieu l'infinie perfection de son essence.

Enfin un être n'est absolument parfait et par conséquent pleinement heureux que lorsqu'il est parvenu à réaliser toute la perfection dont il est capable. D'où il suit qu'un être doué de capacités pour une double perfection naturelle et surnaturelle ne peut arriver à la plénitude du bonheur qui l'attend qu'en réalisant cette double perfection. S'il reste en deçà, il n'est pas parfait, il est imparfait et conséquemment ne peut être heureux. Quand bien même il arriverait au plein épanouissement de sa perfection naturelle, s'il ne se soucie pas de sa perfection surnaturelle, il doit renoncer au bonheur. Il pourra avoir de belles qualités, présenter de brillants aspects, affecter des dehors séduisants, mais en somme il sera imparfait et par suite malheureux. Le grand problème qui s'impose à quiconque veut sérieusement son bonheur, c'est de réaliser toute la perfection dont il est susceptible.

Le bonheur étant la conséquence et comme le couronnement de la perfection, et tous les êtres n'étant pas susceptibles du même degré de perfection, il est de la dernière importance pour un être doué d'intelligence et qui tend librement vers sa fin de connaître la nature et l'étendue de la perfection qui convient aux êtres de son espèce, ainsi que les lois qu'il doit suivre pour atteindre cette perfection. Cette perfection une fois découverte, il n'a plus à hésiter. Il ne lui reste plus qu'une chose à faire : marcher résolument vers elle, en suivant les voies que la Providence lui a ouvertes pour y arriver et en franchissant courageusement tous les obstacles qu'il rencontrerait sur sa route.

Tendre sérieusement vers la perfection, réaliser cette perfection dans toute son étendue et arriver à la

béatitude ou au parfait bonheur, ou bien passer et perdre son temps dans les plaisirs vains et les joies folles du monde, sans s'inquiéter de la perfection morale et intellectuelle ni surtout de la perfection surnaturelle à laquelle Dieu nous appelle et aboutir à un malheur sans bornes comme sans remède : telle est l'alternative en face de laquelle tout homme se trouve à son entrée dans la vie. Il n'y a pas de milieu possible et l'issue de l'une et l'autre de ces voies est aussi patente qu'inévitable. L'homme qui marche sérieusement et dans toute la sincérité de son âme vers sa perfection, l'atteindra et en l'atteignant il arrivera à la béatitude; l'homme, qui fait fi de la perfection, non seulement ne se perfectionnera pas, ce qui va de soi, mais en outre n'arrivera pas au bonheur qu'il rêve et qu'il demande en vain aux biens d'ici-bas; il a beau se flatter et se bercer des plus douces et des plus fascinantes illusions, il se prépare la plus cruelle des déceptions.

Oh! si l'homme pouvait se convaincre une bonne fois de l'évidence de cet axiome que la perfection et le bonheur d'un être sont une seule et même chose, qu'il n'est pas plus possible de séparer ces deux choses dans la réalité qu'on ne peut les concevoir séparément dans la pensée, et s'il pouvait se décider à conformer sa conduite à cette conviction, il serait sauvé et son bonheur serait assuré. Car tout est bien là. Voilà cette clef mystérieuse que tous les hommes cherchent et que si peu trouvent, qui seule peut ouvrir à l'homme la porte dorée du bonheur, de ce bonheur dont nous avons tous faim et soif; voilà le secret du bonheur terrestre et du bonheur céleste.

Mais par perfection, j'entends la vraie perfection, c'est-à-dire, non pas celle qu'un homme pourrait se donner dans son imagination, non pas une perfection

fantastique et qui n'a de réalité que dans le cerveau de celui qui la conçoit, mais celle que Dieu a assignée à la nature humaine et surtout cette perfection divine et incomparable à laquelle il a daigné appeler l'homme par la vocation à la vie de la grâce et de la gloire. Il ne s'agit pas ici de se forger une perfection de fantaisie. Il y a tant de gens qui voudraient bien devenir parfaits, mais qui ne le deviennent jamais ou bien parce qu'ils se font une perfection à leur façon ou bien parce qu'ils veulent se frayer eux-mêmes leur chemin pour arriver à la perfection, au lieu de suivre les sentiers que Dieu lui-même leur a tracés et que sa main Providentielle leur montre en leur offrant son appui tout-puissant pour les aider à atteindre leur idéal et entrer en possession du plus grand et du plus parfait bonheur.

III^e PRINCIPE.

La perfection et le bonheur sont le résultat de l'union de l'être avec son objet ou sa fin dernière et cette union s'opère par l'usage et le jeu régulier de toutes les facultés de cet être.

Pour que les êtres puissent atteindre la perfection que comporte leur nature, Dieu a mis en eux certaines puissances, des facultés déterminées, un certain nombre de capacités plus ou moins étendues.

Chacune de ces puissances ou facultés a son objet propre ou spécifique. En atteignant cet objet elles passent de l'état de puissance à celui d'actualité et c'est ainsi que l'être se perfectionne insensiblement. Une puissance, une faculté, une capacité n'est autre chose que la possibilité d'atteindre une certaine perfection, l'aptitude à acquérir un bien, une beauté, une

qualité, une perfection dont on n'est pas encore en possession et dont la nature nous a rendus susceptibles. La perfection totale d'un être se réalise par l'union de ses puissances ou facultés avec son objet respectif. L'être qui est parvenu à donner à chacune de ses facultés son objet propre et spécifique est arrivé à réaliser toute la somme de perfection dont il était capable.

La perfection d'un être s'accomplit par le jeu régulier et bien harmonisé de toutes ses facultés.

Un être peut être doué de facultés de différentes espèces et d'un ordre plus ou moins élevé. L'harmonie doit régner parmi ces diverses puissances, l'ordre doit présider aux fonctions de ces différentes facultés. C'est une loi de la nature que les choses inférieures soient soumises aux choses supérieures. Il en est ainsi des différentes capacités ou puissances d'un être. Les facultés inférieures sont soumises aux puissances supérieures, celles-ci sont la raison d'être des premières. L'exercice des facultés inférieures doit servir à l'exercice des facultés supérieures, il doit contribuer à leur épanouissement, il a pour but de les aider à atteindre leur objet. Elles ne peuvent s'exercer d'une façon arbitraire qui générerait l'action des puissances d'un ordre plus élevé. Si elles entravent le plein épanouissement des facultés supérieures, si elles se développent d'une façon exagérée et aux dépens de ces dernières, c'est un signe manifeste que leur jeu n'est pas régulier, cette irrégularité introduit le désordre dans la nature et ce désordre entraîne avec lui comme conséquence inévitable le malaise, la souffrance et la douleur.

La nature de l'homme est triple; elle tient à la fois du règne végétal, du règne animal et du règne intellectuel. En vertu de cette triple nature, l'homme est

doué de trois espèces différentes de facultés : facultés végétatives, facultés sensibles, facultés intellectuelles. Ces trois espèces différentes de facultés ont chacune leurs objets spécifiques. Elles rendent l'homme susceptible d'une triple perfection. La perfection complète de l'homme s'opère par l'union de toutes les puissances de son être avec leurs objets respectifs.

L'homme réunissant dans sa nature le triple règne végétal, animal et intellectuel, est conséquemment susceptible de toutes les perfections qui font l'ornement et la beauté de ces trois règnes, il est capable de réaliser en lui les perfections de la plante, de l'animal et de l'esprit.

Mais ces trois natures ne sont pas égales ni indépendantes l'une de l'autre, elles sont subordonnées entr'elles, elles constituent une hiérarchie de trois degrés. Le règne végétal en est le degré inférieur, le règne intellectuel en occupe le sommet.

Pour atteindre au plein épanouissement de sa perfection et par suite au parfait bonheur, l'homme doit tenir compte de cette hiérarchie naturelle dans l'exercice et l'usage des facultés dont ces trois règnes l'ont doté. Il ne peut user ou plutôt abuser des facultés de l'une de ces trois natures aux dépens d'une autre, ou de manière à entraver ou à rendre même impossible l'action d'une autre puissance, surtout si celle-ci est d'un ordre plus élevé. L'exercice des facultés de ces trois espèces différentes doit se faire dans la plus parfaite harmonie. Les facultés de l'ordre intellectuel sont au sommet de la hiérarchie dont nous avons parlé. Le don de l'intelligence est le plus bel ornement de la nature de l'homme, c'est un don royal. Il constitue l'homme roi de la création, et roi de lui-même, si toutefois il a cédé à sa raison l'empire qu'elle a le

droit et le devoir d'exercer sur toutes les autres puissances de sa nature. Sans l'intelligence, l'homme ne pourrait gouverner le royaume dont Dieu a mis le sceptre entre ses mains. La faculté de penser le place en tête de toute la série de créatures qui ont été placées par Dieu sur la terre. C'est là le don caractéristique de sa nature. Aucune créature ici bas ne le partage avec lui. Les créatures placées au dessous de l'homme dans l'échelle des êtres, ont reçu en partage aussi certaines perfections de l'homme, bien plus elles possèdent même parfois ces perfections dans un degré plus intense et plus développé, qu'on ne les rencontre chez l'homme. Quel est l'homme par exemple, qui oserait disputer au lion sa force physique, à l'aigle la vivacité perçante de son regard, au cerf l'agileté de sa course, au rossignol la souplesse de sa voix? Il n'y a qu'une seule perfection qu'aucun être ici-bas ne peut revendiquer comme sa propriété et l'honneur de sa race, et c'est le don sublime de l'intelligence. Ce noble don place l'homme bien au-dessus de toutes les autres créatures terrestres. Mais il y a plus, ce don de l'intelligence met l'homme en relation avec les êtres supérieurs, avec des êtres purement intellectuels, avec les anges, avec Dieu lui-même. L'intelligence fait entrer l'homme dans un nouveau monde, le monde des esprits, ce monde, dans lequel les créatures inférieures ne peuvent pénétrer, et qui est pour elles un sanctuaire inviolable et fermé. Le corps attache l'homme à la terre, son esprit l'attache au ciel.

Si telle est la noblesse des facultés intellectuelles dont la nature humaine est ornée, on comprendra sans peine quelle sera leur position vis-à-vis des facultés inférieures de cette même nature.

Les facultés intellectuelles doivent présider au fonc-

tionnement des deux ordres de facultés qui leur sont inférieures; elles ont à gouverner ces puissances inférieures, et celles-ci ont à leur obéir; tout le travail de ces dernières se réduit à contribuer au plein épanouissement des facultés intellectuelles, à fournir à l'intelligence les matériaux nécessaires aux travaux de l'esprit, à la servir et à l'aider dans l'exercice de ses opérations. Si elles sortent de ce champ d'action, elles sortent de leur cadre, leur exercice n'est plus régulier ni légitime, et produit dans l'âme humaine le trouble et le désordre, au lieu de l'aider à atteindre sa perfection et sa béatitude.

Grande est donc la richesse et la fécondité de la nature humaine! Elle comprend éminemment toutes les richesses de ces trois ordres de la nature créée, que l'on appelle : règne végétal, règne animal, règne intellectuel. L'homme, réunissant en lui-même les perfections de ces trois ordres, est doué par le fait même des facultés et puissances de ces trois règnes et éprouve conséquemment aussi les mêmes besoins dont sont affectés les êtres de ces trois classes.

L'homme réunissant en lui toutes les aspirations de ces différents êtres, est susceptible de possession, d'union et de jouissance à l'égard de tous les biens dont la possession et la jouissance constituent le bien-être ou la béatitude de ces créatures en leur procurant la perfection que réclame leur nature.

De là dans l'homme, une multiplicité de besoins inouïe, une richesse de facultés étonnante, une capacité de jouissance vraiment effrayante.

Cette richesse exubérante de la nature humaine constitue pour l'homme la grande source de ses tentations. Il est environné de toutes parts de biens et de beautés vers lesquels il sent des aspirations continuelles

dans sa nature, dans lesquels il voit des moyens de satisfaire ses convoitises et d'étancher la soif de jouissances qui brûle son âme. Ces biens lui sourient, étalent constamment à ses yeux des beautés séduisantes, et infiniment variées. Un attrait irrésistible le porte vers ces biens et l'invite à se jeter sur eux.

Tous ces biens et toutes ces beautés qui constituent l'objet des trois natures végétale, animale et intellectuelle, constituent aussi les objets des différentes facultés de la nature humaine et comme tels répondent à certaines aspirations de cette nature, sont capables de satisfaire les besoins de cette nature et de procurer à l'homme cette jouissance que trouve nécessairement un être dans l'embrassement de son objet et dans la satisfaction des besoins de sa nature. Il y a réellement une proportion entre ces différents biens et certaines puissances de la nature humaine, et par conséquent l'homme trouvera nécessairement un certain bien-être, une certaine béatitude dans la possession et la jouissance de ces biens.

Aussi n'est-il pas défendu à l'homme de jouir des biens de la nature créée, c'est pour lui que Dieu les a créés; il a établi l'homme roi de la création et en a mis les richesses et les beautés à sa disposition. Mais ce qui lui est défendu, c'est de se reposer en ces biens particuliers comme dans sa fin dernière, de s'en servir d'une manière immodérée et déraisonnable, de les considérer comme les objets finals de sa nature.

L'homme est créé pour la possession du bien universel. Lorsqu'il cherche à s'approprier le bien qui se trouve dans une créature, même s'il le fait d'une manière désordonnée, c'est toujours au fond ce bien universel qu'il cherche. Voilà pourquoi il ne trouve pas dans la créature ce qu'il y cherche; parce qu'il y cherche

une chose qui en réalité n'y est pas. Voilà pourquoi il finit par se fatiguer de toutes les créatures et se dégoûter de tous les plaisirs de la terre. Aucune créature ne répond à son attente, aucune ne lui donne ce qu'il demande. Elles ne peuvent satisfaire ses désirs qu'en partie. Je dis : en partie. En effet, nous l'avons vu, les biens créés peuvent procurer à l'homme une certaine satisfaction et sous ce rapport chaque créature est une tentation vivante et continuelle pour l'homme. Etant créé pour la jouissance du Bien en lui-même, son intelligence le mettant à même de percevoir en chaque être la part de bien et de beauté qui s'y trouve, réunissant dans sa nature les perfections de toute la création terrestre inférieure en même temps que ses aspirations et ses besoins, et étant par le fait même capable de posséder et de goûter tous les biens qui constituent les objets des différentes créatures terrestres, la vue seule de ces biens qui s'étalent sans cesse dans toute leur beauté sous ses yeux est une suggestion perpétuelle au mal. L'homme ne peut ouvrir les yeux sans qu'un objet créé ne lui montre aussitôt ses beautés fascinantes, en sollicitant l'appétit dont ces beautés constituent l'objet, et que ces beautés sont à même de rassasier.

Les êtres inférieurs à l'homme peuvent bien trouver le repos et le bien-être ou la béatitude dont ils sont susceptibles dans les biens limités et imparfaits de ce monde, parce qu'ils sont créés pour la possession et la jouissance de ces biens particuliers. (1) Leur fin se trouve dans l'union de leurs capacités ou appétits avec certains biens particuliers créés. Ces biens répondent

(1) « Res quæ sunt infra hominem quædam particularia bona consequuntur. » (S. Thomas.)

pleinement à la nature bornée de ces êtres inférieurs et sont capables de satisfaire leurs besoins, de remplir leurs capacités et de leur procurer avec la perfection de leur espèce, le bien-être qui en est la conséquence.

Il n'en serait pas ainsi si ces mêmes êtres étaient doués de capacités pour des biens supérieurs et surtout s'ils pouvaient s'élever jusqu'au bien universel. Dans cette occurrence aucun bien particulier ne pourrait assouvir leur faim du bien-être, étancher leur soif de la béatitude, cette faim et cette soif qui tourmentent nécessairement tout être borné capable d'une perfection supérieure à celle qu'il possède actuellement et doué des facultés nécessaires pour tendre et arriver à cette perfection. L'homme à l'encontre des êtres inférieurs de la création ne peut trouver le bonheur parfait dans les biens créés et finis d'ici-bas, parce que tous ces biens sont particuliers, limités et qu'il est doué de capacités pour le bien universel, pour l'infini et que comme tel il peut s'élever jusqu'à l'union avec le Bien suprême, avec le Souverain Bien. (1)

Renfermant en lui la perfection de la création inférieure, il pourra trouver sans doute une certaine satisfaction, un certain bien-être, un semblant de béatitude dans la jouissance des biens inférieurs de la nature. Doué d'une manière éminente des perfections des êtres inférieurs, il est doué aussi de capacités pour l'union avec le bien, qui constitue la fin et la perfection de ces êtres inférieurs et peut trouver par conséquent dans la possession du bien inférieur un certain bonheur.

Dieu a doué l'homme d'intelligence afin qu'il puisse

(1) « *Homo potest consequi universalem et perfectam Bonitatem.* »
(S. THOMAS.)

à l'aide de cette lumière découvrir d'abord la portion de bien que la Providence dans son infinie bonté a distribuée d'une manière infiniment variée aux différentes classes d'êtres sorties de ses mains créatrices et afin qu'il puisse en second lieu discerner de quelle manière, jusqu'à quel point et en quelle mesure ces différents biens peuvent répondre aux divers besoins et aux diverses capacités et aspirations de sa propre nature.

S'il se sert de ces biens créés d'une manière raisonnable en réglant leur usage d'après les lois que la nature a gravées dans sa conscience, il trouvera dans la possession de ces biens inférieurs toute la satisfaction, toute la jouissance et tout le bien-être que ces biens sont capables de lui procurer.

Mais ce bonheur sera toujours imparfait et insuffisant, il ne remplira qu'à moitié cette vaste capacité de jouissance dont le cœur humain est doté. Car un être n'atteint le sommet de sa perfection et de la béatitude dont il est susceptible que dans l'union avec l'objet propre et spécifique ou final de sa nature. Or aucun bien créé n'est cet objet pour l'homme.

Il n'y a que le bien universel, il n'y a que la Bonté, la Beauté et la Vérité infinies, il n'y a que cet Océan sans rivage et sans fond de toute beauté, de toute bonté et de toute vérité, source féconde, inépuisable et unique de tout ce qu'il y a de bon, de beau et de vrai dans les êtres créés, c'est-à-dire Dieu, qui soit capable de procurer à l'âme humaine la béatitude parfaite. Dieu seul peut remplir les capacités du cœur de l'homme parce que Dieu seul constitue l'objet final de son être.

Que nous sommes donc insensés quand nous mettons nos espérances dans les biens de cette pauvre terre alors que nous savons que Dieu est le seul Bien qui

soit capable de remplir les désirs de notre cœur et de satisfaire les appétits de notre être, la seule Vérité qui soit à même d'éteindre la soif de notre intelligence, la seule Beauté qui soit en pleine harmonie avec les plus nobles aspirations de notre âme ! Nous avons beau courir après les biens et les plaisirs du monde ; le monde ne nous donnera pas ce bien que nous lui demandons si impérieusement et avec tant d'importunité. Il ne peut nous le donner ; parce que ce bien que notre cœur lui demande est un bien plus grand que tous les biens de la terre, c'est un Bien infini, c'est le Bien universel, c'est le Bien suprême ; la vérité que notre intelligence cherche à pénétrer est la Vérité infinie, le vrai universel, la Vérité suprême ; la beauté après laquelle notre âme aspire, c'est la beauté infinie, le beau universel, la Beauté suprême dont tous les êtres créés ne sont que de pâles reflets. Car notre double faculté, notre intelligence et notre volonté sont créées par Dieu pour la contemplation de la vérité et de la beauté infinie, et pour l'amour du bien infini. Ce principe élémentaire, capital et patent pour quiconque comprend la nature humaine dévoile bien des mystères. Il explique comment l'homme qui se gorge des biens de ce monde, se livre à tous les plaisirs d'ici bas, ne se refuse aucune jouissance terrestre, abandonne son cœur à toutes les voluptés des sens, reste cependant le cœur vide. Comment pourraient-ils remplir ce vaste cœur humain, ces biens qui ne sont pas proportionnés aux capacités de ce cœur, à ses aspirations, à ses désirs ? Ces biens sont finis et ce cœur a des capacités pour un bien infini ; ces biens sont caducs et ce cœur a des capacités pour un bien éternel ; ces biens sont créés et ce cœur a des capacités pour un bien qui n'a ni commencement ni fin.

Et, comme c'est le propre d'une faculté de tendre nécessairement vers son objet, jusqu'au moment où elle parvient à s'en emparer et à l'étreindre, ainsi, ce cœur créé pour l'infini, en dépit de tous nos efforts contraires et au sein des plus enivrantes jouissances d'ici-bas, ne cesse de crier : encore ! encore ! encore ! et de faire entendre le cri de désespoir de l'enfant prodigue : *fame pereo*. Il sent que ces biens que le monde lui jette en pâture ne remplissent pas ses capacités, que ce n'est point là ce qu'il lui faut, que son appétit est loin d'être satisfait, que plus le monde lui donne, plus il a faim et soif, qu'il ne fait que déposer sur sa langue une goutte d'eau alors que le cœur humain est dévoré par une soif de bonheur si grande que l'océan du bien infini seul pourrait l'étancher.

(A continuer.)





NOTES D'UN OFFICIER

SUR LA

QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE.

LE maniement de la machine militaire est des plus complexes; il exige des aptitudes et des connaissances spéciales, très étendues, qui ne sont pas l'apanage de tout le monde, ainsi qu'on paraît trop aisément le croire dans notre pays. Il n'est pas rare, en effet, d'y entendre les moins compétents discuter et trancher « *ab hoc et ab hac* » les questions les plus ardues d'organisation et même de stratégie sur lesquelles les généraux les plus éminents n'oseraient émettre d'avis qu'après longues et mûres réflexions.

Tout politicien est général, tout journaliste se croit une encyclopédie vivante, possédant, de droit naturel, des recettes certaines à l'usage de toutes les questions.

Par suite de cette prétention à tout savoir, doublée de la maladie politique qui nous ronge, l'armée est devenue *la tête de Turc* sur laquelle les partis frappent à l'envi, à l'effet de s'attirer les votants,

dont on flatte les passions et les intérêts, — ceux-ci particulièrement.

Libéraux et catholiques sont-ils bons citoyens en agissant de la sorte ? Les uns et les autres ont la prétention de servir l'Etat, lorsqu'en réalité ils n'agissent que par intérêt de parti ou de coterie : là est le malheur pour l'avenir du pays. Dieu veuille que toutes ces discussions, dignes du Bas-Empire, ne nous conduisent point à notre perte.

Les discours électoraux, les votes, les articles de journaux sont tous inspirés par la nécessité du moment ; jamais, au grand jamais, le patriotisme ne les dicte. Le souci de sauvegarder l'indépendance de la Belgique préoccupe fort peu nos hommes politiques ; à l'envers du dicton, ils s'écrient en chœur : « Périssent un principe, plutôt que de perdre un électeur. »

On va disant : « Le pays est antipathique à l'armée, il ne veut pas de charges nouvelles. » Les classes dirigeantes, dans la crainte de devoir payer de leurs personnes, poussent ce cri. Le gros de la nation, égaré par ces déclamations intéressées, est naturellement porté à oublier ce que tout citoyen doit à la Patrie ; le mauvais exemple venant d'en haut est trop facilement suivi. Pour moi, quoiqu'on en dise, j'ai la conviction que les masses n'ont de répulsion *réelle* que contre les criantes injustices que la politique a introduites dans notre mode de recrutement. Il est bien naturel que ceux qui en supportent toutes les charges l'aient en horreur. Ils sont *condamnés* au service, alors que *les favorisés de la loi* en sont aisément exonérés à l'aide de quelques billets de 100 frs. qui, souvent, ne sont pour eux qu'un superflu. Que tout le monde soit traité de même et l'aver-sion signalée disparaîtra.

Le remplacement est notre vers rongeur : qu'on le supprime et la vigueur patriotique, qui s'étiolo sous l'influence d'intérêts personnels, reprendra force et vigueur.

On s'accorde pour proclamer que s'il est une question dont la politique doit être bannie, cette question est à coup sur celle de la défense nationale ; et, cependant, on l'obscurcit à plaisir. Il est du devoir de tout bon citoyen de réagir contre ces tendances, et je crois remplir un devoir patriotique en essayant de jeter quelque lumière dans cette obscurité.

Je toucherai dans cette étude aux points suivants : 1^o Une armée est-elle nécessaire à la Belgique? — 2^o Sa nécessité étant admise, quel est le mode de recrutement à préférer? — 3^o Quel doit être le chiffre du contingent annuel et quelle durée de présence sous les armes est nécessaire? — 4^o La réserve. — 5^o Dangers de la politique dans l'armée.

La question de la nécessité des fortifications de la Meuse ayant été traitée de main de maître par le général Brialmont dans l'ouvrage intitulé : *Situation militaire de la Belgique*, je m'abstiendrai d'en parler ici. (1)

-
- | | |
|-------------------------|--|
| (1) Ouvrages consultés. | <i>Belgique militaire.</i> |
| Ann. parl. | <i>Annales parlementaires.</i> |
| NOTHOMB. | <i>La révolution belge</i> , 4 ^e édition. |
| HYMANS. | <i>Histoire parlementaire.</i> |
| <i>Franco-All.</i> | <i>La guerre franco-allemande</i> du Grand état-major allemand. |
| PR.-V. | Procès-verbaux des séances de la Commission instituée par A. R. du 18 avril 1871, pour étudier la question d'organisation militaire. |
| BRIALMONT. | <i>Situation de la Belgique.</i>
<i>Almanach de Gotha</i> 1885. |

Parfois, trop souvent même, on met en doute la nécessité pour la Belgique d'avoir une armée.

« A quoi bon une armée, la Belgique n'est-elle « pas neutre? »

On prétendra que la réponse à cette question est plutôt du domaine de l'homme politique que de la compétence du soldat; n'en déplaise aux avocats, qui discutent « *de omni re scibili et quibusdam aliis* », un officier n'est point nécessairement un esprit étroit et confiné dans des détails du métier; ses études le portent au contraire à scruter le mouvement général, et il est aussi à même que qui que ce soit de traiter cette question, plus simple qu'on le croit; pour s'en convaincre, il ne faut que reprendre notre histoire depuis 1830.

Nous sommes neutres il est vrai; mais, sait-on les obligations que la neutralité nous impose? Devrait-on ignorer que les traités reconnaissant notre indépendance contiennent une petite clause peu remarquée, bien importante cependant; la voici :

Déclaration de la conférence de Londres (20 décembre 1830). (1)

« Unie à la Hollande et faisant partie intégrante « du royaume des Pays-Bas, la Belgique avait à rem-
« plir des devoirs Européens de ce royaume, et des
« obligations que les traités lui avaient fait contracter
« envers les autres puissances, sa séparation d'avec la
« Hollande ne saurait la libérer de cette part de ses
« devoirs et de ses obligations. »

« La conférence s'occupera conséquemment de
« discuter et de combiner l'indépendance future de la

(1) НОТНОМВ. — 1^{re} vol., page 118.

« Belgique avec les stipulations des traités, avec les
« *intérêts et la sécurité* des autres puissances et avec
« la conservation de l'équilibre Européen. »

Préliminaires du 26 juin 1831 — acceptés par la Belgique et rejetés par la Hollande. (1)

« Art. 9. ... institue la Neutralité de la Belgique
« sous la Garantie des puissances.

« Art. 10. Par une juste réciprocité, la Belgique
« sera tenue d'observer cette même neutralité envers
« les autres états et de ne porter aucune atteinte à
« leur tranquillité intérieure et extérieure, en conser-
« vant toujours le droit de *se défendre contre toute*
« *agression étrangère.* »

Le traité du 19 avril 1839 — connu sous le nom des « 24 articles, » dit plus simplement, mais aussi avec moins de clarté : (2)

« Art. 7. La Belgique, dans les limites indiquées
« aux articles 1, 2 et 4, formera un état indépendant
« et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer
« cette même neutralité *envers tous les autres états.* »

C'est une variante, mais les obligations restent bien les mêmes.

Enfin, la convention du 14 décembre 1831, (3) relatives aux forteresses, ne laisse aucun doute. (4)

« Art. 1. En conséquence des changements que
« l'Indépendance et la Neutralité ont apporté dans la
« situation militaire de ce pays, ainsi que dans les
« moyens dont il pourra disposer *pour sa défense...* »
La suite indique les forteresses à démolir.

(1) НОТНОМБ. — 1^{er} vol., p. 485.

(2) *ibid.* 2^e vol., p. 218.

(3) *ibid.* 1^{er} vol., p. 505.

(4) La France n'a pas pris part à cette convention, qui a été faite pour lui être agréable, ou du moins présentée comme telle.

« Art. 4. Les forteresses qui ne sont pas mentionnées dans l'article de la présente convention « comme destinées à être démolies, seront conservées. « S. M. le Roi des Belges s'engage à les entretenir « *constamment en bon état.* »

Il ressort clairement de ces documents que les puissances entendent que nous nous gardions avec assez de vigueur, pour qu'elles n'aient pas à souffrir de notre faiblesse, ce qui arriverait si l'une ou l'autre d'entr'elles pouvait impunément occuper notre pays et profiter de ses ressources.

Croit-on que cette obligation soit restée lettre morte? On va le voir. En 1840, la France, en prévision d'une guerre Européenne, faisait savoir à notre Gouvernement que « si celui-ci ne donnait pas des garanties que la « frontière Nord de la France était à l'abri d'insultes, « elle serait obligée de faire entrer son armée en « Belgique. » (1)

Les 9 et 11 août 1870, l'Allemagne et la France signaient des traités avec l'Angleterre, pour garantir notre neutralité « bien entendu tant qu'elle serait respectée par l'autre belligérant. » (2)

Le 30 août 1870, le comte de Bismarck adressa un télégramme au Ministre d'Allemagne à Bruxelles « pour le prévenir que les troupes Françaises pourraient bien franchir la frontière et pour lui exprimer « l'espoir que, le cas échéant, elles seraient désarmées « sur le champ. » (3)

A la même date, à 11 heures du soir, (3) le

(1) BRIALMONT, p. 140.

(2) HYMANS, 4^{me} vol. p. 608. — Communication faite à la Chambre des Représentants par le Bon d'Anethan, chef du Cabinet.

(3) *Guerre Franco-Allemande*, 1^{re} partie. — Sup. XLII, pages 1056-1057,

Grand Quartier général Allemand lançait un ordre, dans lequel on lit :

« Dans le cas où l'adversaire passerait sur le territoire belge, sans y être désarmé aussitôt, on l'y suivrait sans attendre de nouveaux ordres. »

Devant la Grande Commission de 1870, Monsieur Gerrits, ayant mis en doute le danger qui avait menacé la Belgique pendant la guerre Franco-Allemande, ajouta qu'il faudrait à la France un quart de siècle pour se relever. Le Lt Général Bon Chazal lui fit la réponse suivante : (1)

« Vous avez pu lire dans un document français, publié sur la campagne de 1870 et attribué à une haute autorité française, qu'on délibéra, avant la bataille de Sedan, si l'on ne passerait pas par la Belgique pour tourner les armées allemandes, ou pour se replier sur l'Ouest.

« Mais il y a mieux, et je puis affirmer que le Général Wimpfen et les officiers de son état-major, arrivés à mon quartier général après la bataille de Sedan, n'ont pas caché que ce projet eut été exécuté, si notre frontière n'avait pas été bien gardée, et s'ils ne nous avaient pas vus en force, pour nous opposer à toute tentative de ce genre. »

Sur le 2^d point, la réponse du Général fut aussi catégorique :

« ... M. Gerrits pense que nous n'avons plus besoin d'une forte armée. Il faudra à la France, dit-il, plus d'un quart de siècle pour se relever : nous n'avons plus rien à craindre.

« Pour avancer pareilles assertions, il faut bien peu connaître l'énergie, le patriotisme et les ressources

(1) Procès-verbaux, pages 80-81.

« inépuisables de la France, et ne tenir aucun compte
« des enseignements de l'histoire.

« Est-ce donc la première fois que l'on voit une
« puissante nation militaire subir un désastre aussi
« terrible, aussi accablant, et se relever en peu de
« temps par son énergie, lorsqu'on la croyait à tout
« jamais terrassée ?

« Rappelons-nous ce qu'était devenue la Prusse,
« après les revers de 1806. Morcelée par la conquête,
« condamnée à des indemnités de guerre énormes,
« réduite au rang de puissance de troisième grandeur
« et à une population de 5 millions d'habitants, avec
« l'humiliante condition de ne pouvoir instituer une
« armée de plus de 42,000 hommes, il ne lui a fallu,
« comme l'a dit M. le comte d'Aspremont, qu'un
« organisateur de génie, un ardent patriotisme et
« quelques années de sacrifices, pour reparaitre puis-
« sante sur la scène du monde et jouer bientôt le
« rôle principal dans les événements militaires, qui
« préparèrent la chute du premier empire. Aujourd'hui
« vous savez si elle est à redouter ! . . . »

Plus loin le général ajoute, à propos de la force
nécessaire à une armée belge :

« L'armée de Sedan était composée de troupes
« régulières et encore valides. (1) Eut-elle tenté une
« pointe en Belgique, comme il en fut question, il
« eut fallu un développement très sérieux de forces et
« une lutte violente pour les retouler. »

De tout ce qui précède, il résulte à l'évidence que
si les puissances veulent bien respecter notre neutralité,

(1) Ceci est dit en opposition avec ce qui s'est passé aux
frontières Suisses. Les troupes de ce pays n'ont eu devant elles
que les jeunes levées entièrement démoralisées, formant l'armée
de Bourbaki.

c'est à la condition absolue que nous ne serons un embarras pour aucune d'elles, que nous serons en mesure de détendre notre territoire contre tout envahissement et d'empêcher qu'un adversaire éventuel puisse tirer parti de notre position, de nos ressources et de nos richesses. (1)

Les peureux disent : « une armée ne nous empêchera
« pas d'être écrasés par nos puissants voisins; dès lors
« pourquoi nous imposer des charges inutiles, jouissons
« du présent et après nous la fin du monde. »

Cette crainte pusillanime, doublée d'égoïsme, répugne à mon patriotisme. Au lieu de raisonner de la sorte, suivons bien plutôt l'exemple du Danemarck; moins riche et moins peuplée que la Belgique, (2) ce noble peuple n'a-t-il pas résisté à deux grandes nations? Son énergie et son courage l'ont sauvé et il a imposé le respect au monde entier. Il a défendu avec la plus grande énergie ses landes et ses marais. N'aurions-nous pas la vigueur nécessaire pour défendre nos riches campagnes, nos usines et nos fabriques? Faut-il laisser croire que nos richesses ont amolli nos courages?

Supposons même la Belgique obligée de lutter contre une grande puissance; notre devoir et notre intérêt nous commanderaient encore de tenir, le plus longtemps possible, haut et ferme le drapeau de la Patrie. N'oublions jamais que tant qu'il y a vie il y

(1) BRIALMONT, p. 135. — Il développe admirablement les garanties réelles que donne la neutralité et les obligations qu'elle impose.

(2) *Almanach de Gotha : Danemarck.* — Populations en 1880 : 2096200, recettes : 53718400, dépenses : 46996552 cour. — La couronne vaut 1 fr. 39 c. — Armée sur le pied de guerre : 50522 h. — Sa marine compte en outre : 45 vapeurs et 25 navires à voiles, proportion gardée, la Belgique devrait mettre 200 mille hommes sous les armes.

a espoir et que les lâches seuls sont perdus pour toujours, qu'ils soient hommes ou Nations.

L'éventualité de notre abandon ne peut du reste se présenter; les grandes puissances ont toutes le plus sérieux intérêt à ce que nos richesses ne tombent point au pouvoir d'une nation rivale. Il en résulte que nous ne serions jamais seuls en cas de guerre.

Si les personnes, qui ne croient pas à l'efficacité d'une bonne armée, étaient, tant soit peu au courant des choses militaires, elles n'ignorerait pas l'influence considérable que 2 ou 3 corps d'armée peuvent avoir sur les opérations d'une campagne. Qui pourrait dire ce qu'il serait advenu en 1870, si la France était parvenue à détacher la Bavière et le Wurtemberg de l'alliance allemande? ou si seulement l'armée française s'était jetée entre les Bavaois, les Wurtembourgeois et les Prussiens — ainsi que ceux-ci l'avaient fait en 1866 entre les mêmes peuples et les Autrichiens?

Qu'on soit bien convaincu que tout envahisseur, nous voyant en forces et fermement résolu à le repousser, nous respecterait, parce que nous serions d'un grand poids dans la balance, le jour de la bataille décisive. (1)

Nous devons donc être organisés et outillés de façon à imposer le respect et la confiance à tous nos voisins. Notre intérêt aussi bien que nos devoirs internationaux nous y obligent, et la conservation de notre indépendance est à ce prix.

(A continuer.)

X

(1) BRIALMONT, p. 215.





LE LIVRE DE M. GIRON.

AMI lecteur, nous avons l'honneur de vous présenter Monsieur A. Giron, auteur d'un livre de 536 pages sur « Le Droit public de la Belgique », et professeur à l'université de Bruxelles. Quand nous disons que M. Giron est professeur à l'université de Bruxelles, nous ne rappelons que la moitié de ses titres; car il est en même temps conseiller à la Cour d'Appel. Ce n'est pas une médiocre recommandation pour un livre de droit, que d'avoir pour auteur un praticien. Cependant détrompons-nous immédiatement. Au lieu d'une étude sérieuse sur le Droit public Belge, nous nous trouvons devant une œuvre de publiciste libéral; qui en beaucoup d'endroits frise le pamphlet. Le style du livre a généralement une austérité quelque peu affectée. M. Giron ne se déride point sinon pour persiffler parfois. Il est boutonné jusqu'au menton : on dirait un Thraseas, .. moins la philosophie. M. Van den Heuvel, professeur à l'université de Louvain, l'a déjà déboutonné en partie. Tout en exprimant l'espoir qu'une main plus compétente vienne le découdre, nous nous permettrons de parcourir l'œuvre du professeur de Bruxelles, au point de vue spécial de la philosophie et de l'histoire.

I.

N'attendez pas de M. Giron la moindre petite préface, la moindre petite introduction. Un professeur ordinaire tâcherait de faire saisir à ses élèves la distinction entre le *Droit public international*, et le *Droit public interne*. M. Giron se contente du titre de son livre : le *Droit public de la Belgique*. Il s'agit donc du *Droit public Belge interne*.

L'Etat est un vaste mécanisme, ayant toute espèce de rouages, qui s'engrènent et travaillent ensemble à un but final, qui est la

fin propre de l'État. La bielle, dans ce mécanisme, c'est l'autorité. Il s'agit donc de déterminer et de décrire les fonctions de chacun de ces rouages et spécialement de la bielle, telles qu'elles sont stipulées dans notre droit actuel. C'est le moins qu'on puisse faire, quand on annonce un livre sur le Droit public de la Belgique. Si à la description du droit actuel on ajoute l'exposé de sa formation, et sa critique comparativement au type idéal du droit, au moins tel que celui-ci est possible, on sera en même temps juriste, historien et philosophe.

M. Giron est quelque chose de tout cela : mais il ne mérite aucun de ces trois titres à un degré convenable. Ce jugement demande des preuves : les voici.

Les premières questions qui se présentent sont celles-ci : qu'est-ce que l'État? Quelle est la nature de la souveraineté? Quel est son but? son origine? son étendue? Comment s'assurer du sujet auquel revient le droit de commander? Quelles sont les fonctions que comporte la souveraineté? Comment peuvent ou doivent-elles être agencées? et ainsi de suite. Ensemble de questions très-intéressantes, très-importantes, et sur lesquelles on est bien en droit de demander *un po' piu di luce*, aux juristes qui ont écrit jusqu'ici. M. Giron n'en omet aucune, dans la première partie de son livre, qui traite de l'État, et qui va jusqu'à la page 181.

Qu'est-ce que l'État? M. Giron répond (p. 3) : « L'État est « une réunion d'hommes, soumis d'une manière permanente à la « direction d'un souverain, c'est-à-dire d'une autorité investie du « pouvoir suprême. » Nous nous trompons fort, ou cette définition est applicable à toute société parfaite : elle embrasse non seulement l'État, mais encore l'Eglise. La définition est logiquement fautive. Pour en reconnaître la fausseté, il n'est pas même nécessaire d'admettre l'existence actuelle d'une société spirituelle indépendante, il suffit d'en admettre la possibilité.

Ce qui manque à cette définition de l'État, c'est la détermination du but spécial qu'on assigne à la société civile : c'est en effet par leur but, que les sociétés diffèrent essentiellement entre elles.

Quel est le but de l'État? (p. 6) « L'État, tel qu'il est « organisé par la constitution Belge, est une association qui a « pour objet de réaliser le droit ou la justice. » Malheureusement M. Giron comptera sur ce point moins d'amis que d'adversaires. Est-il vrai, comme le dit M. le professeur, (p. 6) que la « question de savoir jusqu'à quel point l'État doit identifier son « but spécial avec le but de la société en général, ne saurait « être décidée d'une manière générale et absolue. » Jusque dans les moindres détails, non! mais dans ses grandes lignes, la mission obligatoire de l'État peut être tracée avec une sûreté

entière. L'État n'étant pas une société arbitraire et accidentelle, mais une association nécessaire, naturelle, s'imposant à l'homme préalablement à tout consentement libre, cette nécessité découle de la nécessité d'un but à atteindre; et il faut connaître distinctement ce but, avant de pouvoir définir l'État en tant que société nécessaire. En tout état de cause, qui admettra que le but de l'État Belge soit seulement « la réalisation du droit et de la justice? » C'est la théorie que l'on a baptisée du nom de *théorie de l'État-Gendarme*. Sans doute, *la justice est le fondement des empires*; mais l'État doit plus que cela. *Il est obligé* de produire, sans violer le droit et dans la mesure du possible, les conditions extérieures voulues, pour rendre possible et faciliter à tout homme l'usage des moyens que la Divine Providence lui a départis en vue de la félicité temporelle. « L'État n'est pas *spectateur indifférent* des autres manifestations de la vie sociale; « il leur prête au contraire son appui moral et matériel, soit « qu'il paie les traitements des ministres des cultes, soit qu'il « accorde ses subsides et son assistance aux associations religieuses, « aux littérateurs, aux artistes, aux agriculteurs, aux industriels « et aux commerçants. » (p. 6) Quelque grande que soit la responsabilité qu'entraînent les fonctions de justicier, la responsabilité qu'entraîne l'exercice du pouvoir suprême est beaucoup plus vaste encore. Qui admettrait en Belgique que l'État a satisfait à toutes ses obligations proprement dites, du moment qu'il a réalisé le droit et la justice?

Passons à une autre question.

L'État a le droit d'exister, mais d'où lui vient ce droit? En d'autres mots, quelle est la raison juridique de l'État? M. Giron répudie *la théorie du contrat social* de Rousseau; il répudie de même *celle de la guerre de tous contre tous*, exposée par Hobbes. Il trouve la raison juridique de l'État dans « une loi supérieure, « qui s'impose aux volontés individuelles. » (p. 5) La vie en « commun est une nécessité qui dérive de leur organisation « physique et morale. » N'eut-il pas été plus simple et plus clair de dire, que cette raison juridique se trouve dans le droit naturel, dont M. Giron reconnaît du reste l'existence?

Étant donnée la notion générale de l'État, le professeur de Bruxelles suppose démontrée la nécessité d'une autorité. Il espère sans doute que son livre rencontrera peu de disciples de Proudhon. Il s'étend davantage sur les attributs de l'autorité suprême, ou, comme il appelle celle-ci, de la souveraineté.

Mais il faut d'abord savoir ce que c'est que la souveraineté? « Le souverain est celui qui possède une force ou une puissance « suffisante pour réaliser le droit. *L'union du droit et de la force*, « telle est l'essence même de la souveraineté. » (p. 29) Ne lésinons pas sur la justesse des termes, et traduisons ainsi l'idée

de M. Giron : L'essence de la souveraineté c'est le *droit et la force* de réaliser la justice. Sans l'union de ces deux choses il n'y a point de souveraineté. Nous estimons que l'écrivain n'a point voulu dire, que la souveraineté cesse, du moment qu'elle perd la force de maintenir l'ordre, contre les attaques d'une force extérieure. Ce serait faire bon marché de l'indépendance Belge. Il suffirait à la Prusse ou à la France de lancer sur nous une armée qui rende notre résistance impossible et qui mate notre force, pour faire cesser la souveraineté de l'État Belge. Nous comprenons donc la *force*, vis-à-vis de tous les *éléments constitutifs intérieurs* de l'État. Mais ici encore, l'autorité peut être *débordée*. Du moment que l'autorité suprême est débordée, il n'y aura plus *d'union du droit et de la force*. La souveraineté cessera-t-elle par là même, n'ayant plus ce qui constitue son essence? C'est faire la part un peu large aux intrigues des révolutionnaires. On aura donc vu la France perdre dix ou onze fois sa souveraineté dans le cours de ce siècle! Ne vaut-il pas mieux laisser là ces formules de sphinx et en revenir tout bonnement à la théorie qui, outre son ancienneté, a le mérite d'être du bon sens? Cette théorie dit tout simplement que l'autorité, considérée d'une manière abstraite, c'est le droit de commander.

Quels sont maintenant les attributs de cette autorité souveraine?

« A. Elle est une et indivisible. On ne peut concevoir « plusieurs souverains régissant les mêmes intérêts, car ils entre-
« raient immédiatement en lutte, et le plus fort, détruisant les
« autres, prouverait par là même qu'il est le seul souverain.

« Mais le souverain unique peut déléguer l'exercice des fonc-
« tions souveraines à des autorités multiples, qui lui sont subor-
« données et qu'on appelle les pouvoirs publics.

« Cette division des pouvoirs ou des fonctions de la souveraineté
« est même la base du régime constitutionnel. La souveraineté
« appartient au pouvoir constituant, qui en délègue l'exercice à
« plusieurs pouvoirs secondaires, séparés et indépendants l'un de
« l'autre, au moins dans une certaine mesure. Mais cette délégation
« ne détruit pas l'unité de la souveraineté, qui, dans les moments
« de crise, est exercée directement par la nation ou le pouvoir
« constituant. » (p. 29). Il y a ici certaines confusions à débrouiller.
Il ne s'agissait pas, si je ne me trompe, du souverain : il s'agissait
de décrire les attributs de la *souveraineté*. C'est bien celle-ci qui
est dite *une et indivisible*. Tout en étant une et indivisible selon
M. Giron, elle est non seulement divisible selon le même M. Giron
mais de fait elle est *divisée*. Elle est si bien divisée, que « cette
« division des pouvoirs ou des fonctions de la souveraineté est
« même la base du régime constitutionnel. » Alors même que ces
différents pouvoirs pourraient dans les moments de crise revenir
ensemble entre les mêmes mains, il ne s'ensuit pas qu'ils n'auraient

pas été séparés, et que leur tout n'aurait pas été très-divisible. M. Giron devrait nous dire comment il n'y a pas ici de contradiction dans les termes. La souveraineté est-elle peut-être autre chose que le pouvoir suprême (p. 4) et celui-ci autre chose que l'ensemble des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif? M. Giron devrait certes à son public un mot d'explication sur cette découverte, inconnue à tous les juristes du passé.

Le second attribut, c'est la permanence. Le troisième c'est l'exemption de limites. « C. Le pouvoir souverain est illimité et « absolu. (*Princeps legibus est solutus*).

« Il doit obéir aux lois éternelles de la morale et de la justice, « qui émanent de la volonté divine elle-même, et qui sont supérieures « à toutes les souverainetés terrestres.

« Mais quand il s'agit d'appliquer ces lois aux cas contingents « et d'en formuler les applications, le souverain jouit d'un pouvoir « absolu. S'il rencontrait une barrière dans la volonté d'une autorité « plus forte que lui, sa puissance ne serait plus que nominale, « et la souveraineté serait déplacée au profit de cette autorité « rivale. Ce phénomène s'est réalisé plus d'une fois au moyen-âge, « pendant les luttes de l'Empire contre le Sacerdoce. » (p. 30.) Quelle logique! Ainsi donc il existe des lois éternelles de la morale et de la justice. A d'autres endroits de son livre M. Giron reconnaît l'existence du droit naturel. Il va jusqu'à admettre que le droit naturel est parfois d'une clarté totale avant n'importe quelle intervention de la puissance politique. Il s'est sans doute souvenu, très-à-propos du reste, de cette maxime de Montesquieu, (*Esprit des Lois*, L. I. ch. I) : « Dire qu'il n'y a rien de juste ou « d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, « c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons « n'étaient pas égaux. » M. Giron cite des exemples de droits naturels (p. 148) : « Les droits naturels et primordiaux qui sont « garantis aux Belges par le titre II de la Constitution, savoir la « liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, la liberté de « conscience, de la presse, de l'enseignement, le droit d'associa- « tion, etc. ne sont point des créations de la loi politique. On « peut toujours les revendiquer devant les tribunaux judiciaires. »

Que doit faire le pouvoir souverain en présence de pareils droits? *Obéir*; (p. 30) et la raison, c'est que les lois qui les fixent « émanent de la volonté divine elle-même et qu'elles sont « supérieures à toutes les souverainetés terrestres. » On ne saurait mieux dire.

Mais voici où l'affaire se gâte. La conséquence logique, évidente, de la subordination en vertu de laquelle « le pouvoir « souverain doit obéir aux lois éternelles de la morale et de la « justice, qui émanent de la volonté divine elle-même et qui sont « supérieures à toutes les souverainetés terrestres », c'est que tout

acte du pouvoir souverain qui viole ces lois éternelles est nul, absolument privé de force obligatoire. M. Giron ne reconnaît pas cette conséquence. Suivant en ce point très-important la théorie de Stahl, il soutient que les actes du pouvoir souverain, qui seraient en opposition avec les susdites *lois éternelles*, conservent leur force obligatoire. Donc si les lois sont conformes à la morale et à la justice, elles obligent. Si elles sont en opposition avec la morale et la justice, elles obligent encore. C'est là l'absolutisme d'Etat, auquel correspond nécessairement la servitude de la part des sujets. En effet, il suffira à l'Etat de *vouloir*, arbitrairement ou non, pour que je me voie privé valablement de tout ce que j'appelle mes libertés. C'est donc là la liberté, telle que M. Giron l'enseigne à l'université *libérale* de Bruxelles!

Défendons la liberté contre le professeur de l'université *libérale* : cela en vaut bien la peine. Supposons le cas où la loi est en opposition avec les lois éternelles de la morale et de la justice : le sujet devra-t-il obéir à la souveraineté terrestre ou bien aux « lois éternelles qui émanent de la volonté divine elle-même et « qui sont *supérieures à toutes les souverainetés terrestres*? » S'il faut obéir à la souveraineté terrestre, il est entendu que l'Etat peut employer pour atteindre son but des moyens immoraux; car une loi qui commande la violation de la morale et de la justice est bien un moyen de gouvernement immoral. S'il faut obéir à la loi qui est « supérieure à toutes les souverainetés terrestres, » la loi de l'Etat sera donc une loi à laquelle il ne faut pas obéir, soit une loi privée de force obligatoire.

De plus, si « l'union du droit et de la force constitue l'essence « de la souveraineté » il faut bien reconnaître que la volonté divine est en possession d'une souveraineté réelle. Est-ce le droit qui lui manque? Lui manque-t-il la force? Mais, d'après M. Giron, une résistance quelconque à la souveraineté détruit celle-ci en droit. Il s'ensuit que la souveraineté qui réside dans la volonté divine, exige qu'aucune force qui lui résiste ne puisse être réellement souveraine. D'où il suit que tout acte posé par une autorité humaine en opposition avec les lois éternelles qui émanent de la volonté divine, ne saurait être un acte de souveraineté, et par conséquent ni une loi, ni un acte ayant une force obligatoire quelconque.

On remarquera que nos raisonnements sont tirés de la théorie de M^r Giron lui-même. Nous n'avons invoqué d'autres principes que les siens. Il nous eût été facile de procéder autrement, à l'exemple des écrivains vraiment philosophes. Nous eussions pu dire que le pouvoir suprême vient de Dieu, que Dieu ne saurait accorder au pouvoir suprême la force de violer valablement sa propre volonté, sans tomber dans une contradiction qui répugne à l'essence Divine. Mais M. Giron n'admet pas que le pouvoir suprême vienne de Dieu. C'est pourquoi nous n'avons tourné contre lui que ses propres armes.

Après avoir dit que le pouvoir souverain est illimité et absolu, M. Giron reconnaît cependant que les actes posés par le pouvoir souverain peuvent manquer de force obligatoire. En effet, quel que soit le violateur des droits naturels et primordiaux garantis aux Belges, « on peut toujours les revendiquer devant les tribunaux judiciaires » p. 148; quand cet acte, violant le droit, serait un acte du pouvoir exécutif qui est une des « fonctions de la souveraineté, » néanmoins, on pourrait encore revendiquer le droit devant les tribunaux judiciaires. « Lorsqu'un ministre se rend coupable d'un acte illégal, il en supporte la responsabilité, quand même il n'aurait fait qu'exécuter les ordres du chef de l'Etat. » p. 128. Voilà donc une première résistance, résistance légale devant les tribunaux judiciaires, que M. Giron lui-même reconnaît comme légitime.

Il est une seconde résistance, celle qui consiste dans les voies de fait. La résistance violente est-elle permise? D'après M. Giron, elle constitue une contradiction p. 474 : « Ce droit (de la résistance violente) qui est éversif de la souveraineté aboutit fatalement à l'anarchie, c'est-à-dire à la négation de tout droit, et c'est alors le plus fort qui l'emporte. » Donc à bas l'émeute! à bas la révolution de 1830! à bas la révolution de 1789! M. Giron voit ces conséquences; mais comme, en bon libéral qu'il est, il ne peut se placer vis-à-vis de ces choses-là en *Jean qui pleure* sans lui ajouter aussitôt *Jean qui rit*, il défend son principe avec une mollesse qui trahit à tout instant l'absence de conviction. Quelle argumentation en effet! S'il était permis de résister, la querelle ne se viderait plus par le droit, mais par la force! M. Giron a oublié qu'il avait déjà admis l'arbitrage de la force dans la querelle entre l'Etat et le droit du sujet. M. Giron trahit à tout instant une absence totale de principes. Enfin finalement, il reconnaît que le *droit de résistance* « existe au fond de nos institutions. » p. 476. « Les théologiens les plus éminents ont admis qu'il est permis de résister à des lois injustes.... Les jurisconsultes ne sont pas moins affirmatifs.... » p. 473. Quiconque désire avoir sur le droit de résistance des notions claires et exactes s'adressera aux théologiens et aux jurisconsultes, plutôt qu'à M. Giron, chez lequel il ne trouvera que ténèbres, contradictions, et absence de principes. Concluons donc contre M. Giron que le pouvoir suprême n'est ni illimité, ni absolu; et signalons la doctrine liberticide du professeur de Bruxelles à l'animadversion de tous les amis de la liberté et de la nationalité Belge.

Le quatrième attribut du pouvoir souverain, c'est l'*infaillibilité*. Ne riez point, ami lecteur; car, *jam vera rerum vocabula amisimus*, cela ne signifie pas que le pouvoir suprême ne peut point se tromper; cela veut dire que les actes du pouvoir suprême sont sans appel.

(P. 30) « D. Le pouvoir souverain est infaillible en ce sens « qu'il n'y a pas d'autorité au-dessus de lui pour le juger, pas « de puissance au-dessus de lui pour l'arrêter dans ses actes. « C'est le suprême arbitre, la suprême instance pour régler les « choses humaines. Aucune volonté individuelle ne peut lui résister, « sinon elle deviendrait elle-même souveraine.

« S'ensuit-il que ce qui est injuste en soi devienne juste par « la volonté du souverain? La négative est évidente. La majorité « ni même l'unanimité du peuple ne peut faire du mensonge une « vérité, de l'injustice un acte juste. » C'est quelque chose, que de reconnaître que la loi n'est pas la règle absolue du juste et de l'injuste, du vrai et du faux. Alors M. Giron n'aurait-il pas mieux fait d'expliquer quelque peu des phrases comme celle-ci : « Les lois dictées par ce pouvoir sont les plus justes, celles qui « se rapprochent le plus de la justice absolue. » (p. 29)

Ainsi donc l'État peut, sans résistance quelconque possible, décréter et maintenir l'injustice. Il faut avouer que c'est là une étrange manière de réaliser le droit et la justice. Un pouvoir quel qu'il soit n'a de compétence qu'en vue de son but. Du moment donc que l'État s'écarte du chemin de la justice, il est en dehors de sa compétence : il n'agit plus comme pouvoir suprême; ses mesures sont donc sans force obligatoire.

En nous disant que l'État moderne revendique une souveraineté illimitée, absolue et infaillible, même quand elle confond l'injustice avec la justice, et que de plus cette souveraineté est sans appel, M. Giron nous fait envier les temps du moyen-âge où les docteurs des universités, faiseurs il est vrai d'in-folios, enseignaient que la loi, en contradiction avec la morale ou la justice, était privée de toute force obligatoire; et où il était assez généralement admis que les actes de la souveraineté civile n'étaient point sans appel. S'il n'y avait pas alors l'État moderne, il y avait au moins un régime de justice pour tous, pour les souverains comme pour les sujets.

Quant à cette bizarrerie de Jean-Jacques Rousseau : « La « volonté générale, dit à ce sujet Rousseau, est toujours droite et « tend toujours à l'utilité publique, mais il ne s'ensuit pas que « la délibération du peuple ait toujours la même rectitude. On « veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours. » (*Contrat social*, L. II, ch. XII, p. 30.) M. Giron la cite sans oser l'approuver ni la désapprouver. « Le peuple peut donc se « tromper et se faire mal à lui-même, mais nul n'a le droit de l'en empêcher. Telle est la conclusion de Rousseau. » (p. 30.) Personne ne peut empêcher un peuple de se faire mal à lui-même? Pas même les autorités constituées. Cela rappelle la parole de Ledru-Rollin : « Je suis leur chef : donc je dois les suivre. » Et s'il y avait guerre civile? Personne ne pourrait accourir pour

empêcher les classes des citoyens de s'entredéchirer? Ce sera bien là la non-intervention à la plus haute puissance.

Il reste à considérer à quels objets s'étend cette souveraineté *absolue, infaillible, sans appel?*

« E. Le souverain a le *domaine éminent sur toutes les portions du territoire et sur les richesses qui s'y trouvent*, les biens affectés à des services d'utilité publique sont, dans tous les temps, à sa disposition, et il est libre d'en modifier l'affectation, quand l'intérêt de l'Etat l'exige; il peut régler les modes d'acquisition et de transmission des propriétés privées, exproprier les biens des particuliers pour cause d'utilité publique, lever les impôts et en régler l'emploi.

« Il a aussi le droit d'exiger *des individus toute espèce de prestations*, et notamment, de les soumettre au service militaire. » Ou nous nous trompons fort, ou cette souveraineté est un Saturne, qui peut à loisir dévorer ses enfants. Il nous semble entendre l'absolutiste Louis XIV dire dans son testament au Dauphin : « Le premier point, c'est que les rois sont seigneurs et maîtres absolus, et qu'ils ont de par la nature la disposition pleine et libre de tous les biens, tant des laïcs que des clercs, pour en user en bons économistes, c'est-à-dire pour les besoins de l'Etat. »

Voilà donc l'idée que l'on donne de la souveraineté aux élèves de l'université de Bruxelles. Vraiment il faudrait qu'une main libre inscrivent sur la classe où M. Giron donne ses cours : *lasciate ogni speranza*.

Il reste à examiner surtout deux questions. D'abord celle de savoir, *quel est le souverain ou le dépositaire du pouvoir suprême?* La question n'est pas si facile. M. Giron l'expédie en peu de mots : « S'il existait dans ce bas monde des délégués de la Divinité chargés de s'interposer entre elle et les hommes, c'est à eux qu'il appartiendrait de formuler les règles du droit et d'en surveiller l'application.

« Le monde serait alors soumis à la théocratie.

« Mais ce régime qui a été en honneur tour à tour chez les peuples de l'Inde, chez les Chrétiens et chez les Mahométans, a généralement abouti à l'oppression religieuse et à la négation de la justice. Il est aujourd'hui repoussé par la majorité des nations civilisées.

« Puisqu'il n'existe pas dans ce bas-monde un organe infaillible de la justice absolue, il faut se contenter de rechercher quel est le souverain relativement le meilleur.

« Ce souverain ne peut être que le peuple lui-même, représenté par l'universalité ou par la généralité de ses membres. « La nation résume en soi la somme de toutes les intelligences et de toutes les forces sociales; et la volonté du plus grand

« nombre est, en dernière analyse, le seul criterium rationel de
« la justice relative qui préside aux choses humaines.

« La théorie de la souveraineté du peuple est expressément
« consacrée par l'art. 25 de la constitution Belge, portant que
« tous les pouvoirs émanent de la nation. »

« Les adversaires de cette théorie objectent qu'il est dange-
« reux de décerner au peuple un brevet d'infaillibilité, car il
« pourrait vouloir des choses injustes et déraisonnables. Rien
« n'est plus vrai, mais ce reproche peut être retorqué contre tout
« souverain, quel qu'il soit.

« On ajoute que si la souveraineté réside dans le peuple la
« minorité doit se soumettre à la majorité, ce qui n'est pas juste,
« chaque membre de la cité ayant un droit égal à l'indépendance.

« Il est aisé de répondre à ce reproche. Les hommes sont
« forcés de vivre en société, et comme il est impossible que
« leurs sentiments et leurs volontés soient unanimes, il faut bien
« que la minorité s'incline devant la majorité. C'est une nécessité
« qui dérive de l'organisation même de l'humanité. » (p. 31-32)
M. Giron semble avoir de larmes dans la voix, en récitant cette
ballade sur les misères de ce bas-monde! De plus, il se flagelle
lui-même en se battant des objections des adversaires. Consolez-
vous, ami lecteur, M. Giron n'a choisi que les difficultés faciles.
En se donnant ainsi la discipline, il est certain de ne point se
meurtrir. Examinons donc cette page, riche en erreurs, en
confusions, en contre-sens.

« S'il existait dans ce bas-monde des délégués de la Divinité,
« chargés de s'interposer entre elle et les hommes, c'est à eux
« qu'il appartiendrait de formuler les règles du droit et d'en
« surveiller l'application. » Eh! Pourquoi? Si ces délégués sont
chargés de s'interposer entre la Divinité et les hommes, pour des
questions de bonheur temporel, à la bonne heure : sinon, non!
chaque délégué devant demeurer strictement dans les limites de
sa délégation. La théocratie, telle que la décrit M. Giron, n'a
jamais existé chez les chrétiens : nous défions M. Giron de
prouver ce qu'il avance. Bien plus, nous disons que N. S. Jésus-
Christ, répudie ouvertement la théocratie telle que la décrit le
professeur de Bruxelles. Donc elle n'appartient à l'histoire chré-
tienne, ni en doctrine, ni en fait. Nous attendons M. Giron à la
preuve du contraire.

Puisque Dieu ne désigne pas celui qui sera dépositaire du
droit de commander, quel sera le *criterium* d'après lequel nous
pourrons le trouver? M. Giron répond : celui-là sera souverain
qui sera *le souverain relativement le meilleur*. « Il faut se con-
« tenter de rechercher quel est le souverain relativement le
« meilleur. » (p. 31). Cela est bien vague : le *souverain le
meilleur, fût-ce même relativement*. Qu'est-ce à dire? S'agit-il de

celui qui dirigera le mieux l'État? S'agit-il de celui qui a la plus grande somme d'intelligence et de force?

Il paraît que c'est dans ce dernier sens que l'écrivain s'énonce : « La nation résume en soi la somme de toutes les « intelligences et de toutes les forces sociales. » (ibidem). Il en conclut que le dépositaire de la souveraineté, c'est le *peuple*. M. Giron croit avoir expliqué ainsi l'article 25 de la Constitution Belge : « Tous les pouvoirs émanent de la nation. »

Nous doutons fort que si l'on prend pour critérium du sujet de la souveraineté, « de chercher le souverain relativement le « meilleur », la palme doive revenir au peuple. En effet si la nation « résume en soi la somme de toutes les intelligences, et « de toutes les forces sociales », elle résume aussi en soi toutes les passions sociales et autres; la somme de ces intelligences et de ces forces sociales est si indisciplinée, que c'est précisément pour remédier à cela, qu'il faut une autorité, qui soit un principe d'unité dans cette multiplicité sans lien. De plus, de l'aveu de tous, le *peuple*, la *nation*, somme de toutes les intelligences et des forces sociales, est la plus évidente des incapacités. Car la souveraineté, le peuple pris en entier est absolument incapable de l'exercer. C'est pourquoi il faut des chefs. M. Giron sera le premier à le reconnaître. Le peuple, laissé à lui-même, serait-il en état de « réaliser le droit et la justice? »

Il y a beaucoup d'écrivains catholiques, qui ont soutenu, le Cardinal Manning soutenait encore naguère, que le premier sujet de la souveraineté c'est le peuple lui-même. Ces écrivains n'auraient eu garde de justifier leur assertion par la raison, qu'allègue M. Giron, et qui est d'une nullité palpable. De plus ils ajoutent que le seul acte de souveraineté que le peuple peut poser, c'est de se donner un législateur, personne physique ou morale. C'est aussi dans ce sens que parle la constitution, quand elle dit que « tous les pouvoirs *émanent* de la nation. »

Une autre question digne d'attention, eut été celle-ci : d'où la souveraineté vient-elle à la nation? Jean-Jacques Rousseau la déduit de l'humanité seule, et ne lui donne comme fondement qu'une convention tout-à-fait libre. Hegel, panthéiste, dérive la souveraineté de l'humanité seule, mais en tant que celle-ci est la manifestation nécessaire et en même temps la plus haute du grand Tout. Les deux théories mettent les racines de l'autorité dans l'humanité seule, à l'exclusion de toute source ultérieure. M. Giron n'admet pas tout cela. Il fait dériver la société d'une loi supérieure aux volontés individuelles. Quelle est cette loi? Le droit naturel. Quelle est la cause du droit naturel obligatoire? La volonté divine. Donc la société a pour dernière origine la volonté divine. Mais la société est impossible sans l'autorité. Donc celle-ci à son tour, dérive en dernière analyse, de la volonté divine.

C'est dans ce sens que nous disons que l'autorité est de droit divin; et quand un souverain s'appelle « roi par la grâce de « Dieu » il ne veut signifier que deux choses : que l'autorité qu'il exerce vient en dernière analyse de Dieu même, et que si lui, plutôt qu'un autre, est dépositaire de cette autorité, il doit cette faveur au cours des faits humains, qui sont sous la conduite spéciale de la Divine Providence. M. Giron semble n'avoir point soupçonné cette explication du *Droit Divin*.

« D'après la théorie du droit divin, qu'on oppose à celle de « la souveraineté du peuple, la souveraineté a été déléguée par « Dieu même soit à une famille, soit à une caste. » p. 32. M. Giron aura inventé cette théorie pour avoir le plaisir de se réfuter lui-même. La théorie du droit divin, telle que nous venons de l'exposer, est en opposition avec la souveraineté du peuple, entendue dans le sens de Rousseau, de Hobbes ou de Hegel; elle ne l'est pas avec la souveraineté du peuple, entendue au sens de notre constitution.

Il se présentait ici une occasion unique de traiter la question électorale. Les juristes ne seraient point fâchés de voir traiter, une fois au moins, cette question à fond. Si la permanence et la stabilité sont les caractères d'une bonne loi, il faut avouer que nos lois électorales sont bien près de se voir refuser les qualités d'une bonne législation. M. Giron, qui parle de tout, qui se met hors d'haleine sur le Nestorianisme et le Monophysitisme, passe d'un pied de Grâce antique, sur cette question si importante. « Ce souverain « ne peut être que le peuple lui-même, représenté par l'*universalité* « ou par la *généralité* de ses membres, » (p. 31). Cette universalité ou cette *généralité* se réduit cependant : elle devient deux lignes plus loin *la volonté du plus grand nombre*. On voit que l'Arithmétique philosophique de M. Giron, diffère de l'autre.

De plus « si tous les pouvoirs émanent de la nation, tous les « membres de l'Etat ont le *droit* de concourir à l'exercice de la « souveraineté. » Cela semble très-logique. « Pourvu que leur « intelligence soit suffisamment développée et cultivée » : cela semble moins logique : en effet, « Le peuple peut se tromper et se faire « mal à lui-même, mais nul n'a le droit de l'en empêcher. Telle « est la conclusion de Rousseau. » p. 30. S'il en est ainsi, pourquoi l'absence de délibération serait-elle une cause de déchéance électorale? Enfin : « Aucune caste ne doit être exclue de cette « participation. » (p. 32). On sent bien que, pour satisfaire M. Giron il faudra reviser l'article, on sait lequel, de la Constitution.

Tous ces puissants raisonnements, ces intuitions, constituent un dédale dont M. Giron serait à coup sûr le premier à ne pas trouver l'issue, si au lieu d'occuper une chaire de professeur, il se mordait les ongles devant une table d'examen.

Ajoutons quelques perles : « La loi est l'expression formelle « ou *tacite* de la volonté générale. » D'autre part, quoique M. Giron ne le dise point, la loi doit être promulguée.

Le *régime représentatif* est la même chose que le *régime constitutionnel*, et celui-ci demande absolument deux chambres, le pouvoir royal, la séparation des pouvoirs. M. Giron l'a lu dans Montesquieu. *Régime représentatif, régime constitutionnel, régime parlementaire*, tout cela, c'est bonnet blanc et blanc bonnet pour le professeur de Bruxelles. Nous renvoyons M. Giron à M. Prins, son collègue à l'université, pour apprendre la différence qu'il y a entre le régime représentatif, qui est le genre, et le régime parlementaire, qui est l'espèce comme dit l'École.

« Le *pouvoir exécutif*.... son caractère est l'*unité* » (p. 114) d'autre part : « L'exécution des lois appartient au pouvoir exécutif « qui se *divise* en deux branches. » (p. 93). « Le pouvoir » judiciaire n'est en réalité qu'une *branche de l'exécutif*. » (p. 130.

M. Giron semble distinguer la souveraineté de l'ensemble des trois pouvoirs suprêmes, devenus deux sous sa plume : mais nous l'avions bien dit, cette distinction n'est pas sérieuse, car : « Ce pouvoir (le pouvoir judiciaire), a comme les autres, une « souveraineté relative, c'est-à-dire bornée à l'objet de sa mission. » (p. 129). Disons donc tout simplement *partielle*.

Il y aurait à cueillir une charretée de fleurs pareilles dans ce parterre de 181 pages sur l'État. Nous nous sommes attachés de préférence à la partie encyclopédique de ce traité, parce que M. Giron a évidemment des prétentions philosophiques. Depuis qu'il est admis que la Franc-maçonnerie est « la philosophie du libéralisme, » il est de mise dans l'université maçonnique de prendre les couleurs de la sagesse antique. Soyons donc philosophes à notre tour; et puisque M. Giron ne peut nous donner beaucoup, apprenons à nous contenter de peu.

II.

Le Livre II, encore un morceau d'importance celui-ci, puisqu'il va de la page 185 jusqu'à la page 351, traite de *l'Église*. A quoi, grand Dieu! ne faut-il pas s'attendre ici, puisque M. Giron a pu parler avec si peu de compétence de l'État, dont il se constitue l'avocat dans toutes les parties de son livre!

On dirait vraiment que M. Giron vise à la *Laurea doctoralis*, et que si quelque université jetait un jour, à l'aventure, une volée de bonnets de docteur en Théologie *urbi* et *orbi*, M. Giron tendrait la tête pour en recevoir un. Arianisme, Nestorianisme, Monophysitisme, Monothélisme, Gallicanisme, Fébronianisme, il n'est rien que M. Giron ne connaisse et qu'il n'expose pour la meilleure intelligence du droit public de la Belgique. M. Giron a des aptitudes pour la chaire de Dogmatique : si, cependant, il veut jamais en obtenir

une, il devra changer de plan de campagne; car jusqu'ici il donne toujours raison à ceux que nous appelons hérétiques, et tort à l'Église. Il était arrêté dans l'esprit de M. Giron, que l'Église n'était qu'une longue mystification, qui n'a qu'un inconvénient, celui de compter, malgré la dogmatique de l'université de Bruxelles, des millions de disciples dévoués, parmi lesquels aucun siècle ne manque de glorieux martyrs.

Ces exposés dogmatiques interviennent à propos de l'exposé historique des transformations profondes qu'a subies, selon M. Giron, la constitution de l'Église. En un mot, le professeur de Bruxelles a voulu opposer à *l'Histoire des variations des Protestants*, de Bossuet, l'histoire des variations constitutionnelles de l'Église.

Avant de suivre M. Giron dans ces excursions historiques, demandons-nous s'il a les qualités de l'historien. Un historien est essentiellement un *témoin*. Un témoin doit dire sincèrement, et ne dire que ce qu'il sait. Nous ne soupçonnons point la sincérité de M. Giron. Nous le croyons affecté de cette maladie, classée dans la pathologie, qui fait tout voir dans la même teinte; cette teinte ici, c'est le *bleu foncé*. Cette maladie empêche l'écrivain d'être admis comme témoin historique : il n'est pas au courant de ce qu'il dit.

Prouvons-le.

M. le professeur Vanden Heuvel a déjà relevé cette ineptie, qui se trouve étalée prétentieusement à la page 291, ineptie par laquelle M. Giron a pris pour une théorie de Suarez une doctrine que ce docteur combat et qu'il s'était objectée.

Ajoutons-en une autre. M. Giron rapporte les théories de ses adversaires. Un juge devrait savoir, qu'alors plus que jamais, on s'impose l'obligation de bien voir. Cette nouvelle ineptie s'étale à la page 320. « La souveraineté que le saint-siège revendique « sur les sociétés qui sont *homogènes* à l'Église, c'est-à-dire sur « les États qui sont des fractions de l'Église, est une souveraineté réelle et effective, en vertu de laquelle ces États lui sont « entièrement subordonnés : « L'Église, dit le Cardinal Tarquini, « considérée dans ses rapports avec les sociétés qui lui sont « *homogènes*, leur est incontestablement supérieure, et ces sociétés « lui doivent une obéissance *complète*; car elles ne sont que des « parties d'un même tout. (*Le Droit public de l'Église*, p. 61).

« Ces maximes ne tendent à rien moins, lorsqu'on en presse « les conséquences, qu'à concentrer la plénitude de la puissance « temporelle, en même temps que la plénitude de la puissance « spirituelle, entre les mains du pape, pontife et monarque « universel » (p. 302). On voit si M. Giron sait faire de la grosse caisse!

Nous nous sommes donné la peine de consulter le livre

même de Tarquini. M. Giron cite le texte du cardinal en soulignant les mots *homogènes* et *complète*. Il fait précéder sa citation, de l'explication du terme *homogène*; c'est-à-dire, dit-il, *sur les États qui sont des fractions de l'Église*. Vous croyez, ami lecteur, que vous avez ici la relation fidèle de la définition de Tarquini. Il n'en est rien : il y a substitution. Tarquini dit, p. 49 et suiv. (Edit. Rom. 1868.) « Toutes les sociétés, eu égard à l'Église, « peuvent se diviser en deux classes, les *homogènes* et les « *hétérogènes*. Ensuite, les *sociétés homogènes* sont celles qui sont « des fractions de l'Église, qu'elles aient en vue la totalité du but « de l'Église sous le gouvernement de celle-ci, ou une partie; « p. ex. Un ordre religieux, etc. Il faut appeler *hétérogènes*, « celles qui sont des *parties de la société civile, puisqu'elles pour- « suivent un but différent du but de l'Église*, telles p. ex. que des « associations de militaires, de commerçants, etc. » Il y a donc altération de définition. Et c'est un conseiller de cour d'appel qui signe des interprétations pareilles! Du reste dans le même ouvrage, deux pages plus loin, le savant cardinal pose la thèse suivante :

« Proposition 1^{re}. — *Dans les choses temporelles et sous le « rapport de la fin temporelle, l'Église ne peut rien dans la société « civile.* » Et le cardinal donne un argument de raison, puis un argument tiré de la doctrine expresse de l'Église. Il ajoute enfin : « Nous passerons le reste sous silence, puisqu'il s'agit d'une chose « qui ne donne lieu à aucune controverse. » Nous le répétons : est-ce digne d'un conseiller à la cour d'appel?

Voici un troisième cas. Il s'agit encore du Cardinal Tarquini. M. Giron (p. 303) prête à ses adversaires cette doctrine : « L'État « possède aussi une puissance législative, mais cette puissance est « *d'une nature subalterne et subordonnée.* » Nulle restriction! Nulle distinction! Il paraît féroce, ce cardinal qui veut supprimer l'État d'un trait de plume! M. Giron produit donc le témoin. En cela du moins il est correct. Or que dit le témoin? « Une société, en « effet, ne possède *aucun pouvoir législatif en des matières qui « appartiennent à un ordre supérieur* etc. » Il faut avouer que les bévues de M. le conseiller de la cour d'appel sont grandes, et menacent de devenir chroniques. Qu'enseigne ici le cardinal, sinon la doctrine que M. Giron admet des deux mains? « C'est dans « l'Église, dans la communauté religieuse, que doit, par exemple, « s'épanouir la vie spirituelle d'une nation et non dans l'État. » (p. 5.) — « Il n'en est pas moins vrai que l'État Belge a, en « principe, abdiqué la direction religieuse, morale et intellectuelle « de la société, et qu'il borne sa mission essentielle à la réalisati- « on du droit proprement dit. » (p. 6.) M. Giron va plus loin que le Cardinal Tarquini. Il concède si bien l'existence de cet *ordre supérieur*, qui dépasse le pouvoir législatif de l'État, qu'on pourrait dire qu'il l'exagère. Dire que l'État n'a pas de pouvoir législatif

dans cet ordre supérieur, est-ce dire que le pouvoir législatif de l'État est subalterne et subordonné? Est-ce surtout le dire, quand on affirme à la même page, comme le fait le Cardinal Tarquini, que dans sa sphère, le pouvoir législatif civil est indépendant, entièrement souverain?

Voici un quatrième cas.

« C'est pourquoi l'Église Catholique ne prétend pas borner son empire aux choses spirituelles. Elle se considère encore aujourd'hui comme une *société parfaite* (Syllabus, § XIX), c'est-à-dire comme une société souveraine ayant le droit d'employer la force pour faire respecter son *pouvoir temporel*. » (Syllabus, § XXIV, p. 301.) M. Giron donne ici comme doctrine du syllabus ce qui n'en est pas même l'ombre. C'est une invention pure, qui fait croire qu'il ne comprend pas plus le latin du syllabus que celui du concile de Latran. En effet, la proposition XIX condamne textuellement ce qui suit : « L'Église n'est pas une vraie société, une société parfaite, entièrement libre, et elle ne possède point ses droits propres et constants, qui lui sont conférés par son Divin Fondateur, mais il appartient à la puissance civile de définir quels sont les droits de l'Église et les limites en deans lesquelles elle peut exercer ces droits. »

La proposition XXIV condamne textuellement la doctrine suivante : « L'Église n'a pas le pouvoir d'employer la force, et elle n'a aucune puissance temporelle, directe ou indirecte. »

La définition de la *société parfaite* telle que la donne M. Giron, est sa propriété exclusive; jamais aucun théologien, aucun canoniste n'en a rêvé un semblable. Où est-il question ici *de force pour faire respecter un droit temporel*?

Voici un cinquième cas, qui peut jeter quelque lumière sur la manière d'écrire l'Histoire, que M. Giron voudrait accréditer dans la république des lettres Belges. « A l'époque où la société religieuse se confondait avec l'association politique, l'excommunication était une mise hors la loi qui non-seulement excluait le coupable de la participation aux sacrements, mais encore entraînait la perte des biens, des emplois, des dignités, et même l'exil. » (Voyez dans le *Recueil des Capitulaires* de Baluze, T. I, etc. p. 311.)

Pour bien savoir tout ce que signifie ce terme d'*excommunication* dans les documents du moyen-âge, M. Giron aurait besoin de consulter le *Glossaire* de Ducange. Le moyen-âge est-il une époque où la société religieuse se *confondait* avec l'association politique? *s'unir*, est-ce se *confondre*?

M. Giron, nous l'avons dit en commençant, persifle parfois. En voici un spécimen. En note, p. 311, l'écrivain rapporte d'après le tome II des capitulaires de Baluze, une formule étrange d'excommunication. Cette note est explicative du texte

ainsi conçu : « Elle (l'excommunication) était au moyen-âge, « prononcée avec un appareil effrayant et accompagnée des plus « horribles imprécations. » Vous croyez, ami lecteur, que M. Giron va citer une des formules d'excommunication les plus usitées, au moins une formule qui a été certainement employée ne fût-ce qu'une fois, enfin une formule qui se rattache à un fait historique quelconque? Du tout. Il y a dans ce tome second, les capitulaires des Rois Francs. Puis, *additæ sunt Marculphi monachi et aliorum formulæ veteres*, etc. Parmi les traités qui se trouvent ici, il y en a un qui porte pour titre : *Formulæ veteres exorcismorum et excommunicationum*. D'où viennent toutes ces formules? Baluze les a copiées çà et là. Le savant archéologue a reproduit tout ce qu'il a trouvé. Parmi les formules rapportées, il y en a qui sont de l'invention de tel ou tel, et dont il reste à démontrer après, qu'elles ont jamais été en usage. C'est le cas notamment pour certaines formules de Marculphe : « Ego vero « hæc, (dit-il dans sa préface, p. 371), quæ apud majores meos « juxta consuetudinem loci quo degimus, *vel sensu proprio* « *cogitavi*, etc. » Nous savons par rapport à la formule d'excommunication citée, que Baluze l'a trouvée dans un vieux document.

Baluze le premier l'expose comme étrange; il la rapporte sous ce titre : *alia formula excommunicationis, diversa a superioribus*. Il ne cite pas même le fonds d'archives où il l'a trouvée. Elle vient à la fin du traité pro coronide.

Sommes-nous ici en présence d'une formule d'excommunication, qui est en relation avec un fait historique quelconque, ou bien sommes-nous en présence d'une drôlerie, qu'un loustic quelconque *proprio sensu excogitavit*? Sommes-nous en présence d'un document ecclésiastique, ou bien en présence d'une curiosité littéraire dont Baluze n'a pas cru devoir priver ses lecteurs? Nous avouons l'ignorer totalement. M. Giron n'en sait pas plus long que nous. Il est impossible d'en savoir davantage par le tome II des *Capitularia*.

On avouera entretemps que M. le Conseiller de la Cour d'Appel, a choisi une étrange manière d'éclairer l'appareil effrayant de l'excommunication au moyen-âge.

Tel est donc, ami lecteur, le témoin devant lequel nous nous trouvons, et qui voudrait que nous formions sur son témoignage nos idées relatives à l'histoire de l'Église.

Nous croyons qu'aucun homme de sens n'acceptera le témoignage de M. le conseiller de la Cour d'Appel en cette matière. Chacun des faits qu'il allègue aurait besoin d'être contrôlé. Tout est à refaire, non seulement ses appréciations, mais encore l'exposé des événements.

Il faudrait un livre pour relever toutes les bévues de M. le professeur de Bruxelles. Nous allons le suivre au pas de course dans son histoire des conciles.

M. Giron a dû se rappeler Horace, *sudavi et alsî*, dans cette équipée. Il nous semble le voir, ayant sur sa table une histoire Ecclésiastique protestante quelconque, déchiffrant les formules grecques, (langue à laquelle sa manière d'orthographier semble le montrer peu habitué), tâchant de dogmatiser avec les théologiens, et arrivant enfin à cette formule de la S^{te} Trinité, qu'elle consiste en trois *éléments unis hypostatiquement*, (p. 296.) M. Van den Heuvel a déjà observé que M. Giron aurait bien fait de se munir également d'un *Ducange* ou au moins d'un *Freund et Theil*, pour ne plus traduire désormais l'*exterminare* (exiler) du Concile de Latran, par le mot Français « *exterminer*. » Traitresses analogies linguistiques!

Voici le résumé des conclusions historiques de M. Giron : « La puissance papale n'a pas eu dès l'origine l'étendue qu'elle a aujourd'hui. Humble et modeste à ses débuts, elle s'est développée « par une série d'accroissements lents et successifs. La curie Romaine « a revendiqué tour à tour, tantôt ouvertement, tantôt d'une « manière détournée, les différents attributs de la souveraineté « ecclésiastique, et chaque fois qu'elle est parvenue, à la faveur « des troubles religieux ou des circonstances politiques, à exercer « une prérogative nouvelle, elle s'est prévaluée des faits accomplis, « et, soutenue par ses légistes et ses théologiens, elle a considéré « cette conquête comme entrée définitivement dans son patrimoine.

« Cette politique, pratiquée avec une persévérance, un esprit « de suite et une énergie dont le sénat de Rome antique lui avait « donné l'heureux exemple, a fini par triompher de tous les « obstacles que lui suscitaient d'une part le clergé lui-même, et « d'autre part, les princes temporels. Les progrès, souvent inter- « rompus, ont été continus, et de nos jours, les évêques réunis « au Vatican ont décerné au chef de l'Eglise catholique des attributs « presque divins, qui ne lui avaient été reconnus par aucun des « conciles généraux tenus en Orient, et qui avaient été ouvertement « contestés par les synodes de Pise, de Constance, et de Bâle, » p. 188. Telle est la conclusion de M. Giron, la thèse à démontrer pour nous. Voici donc l'exposé de cette désolante histoire; voici le narré de cette nouvelle passion douloureuse, celle de la liberté humaine.

L'Eglise ne fut point, dès le principe, indépendante du pouvoir civil. Ainsi l'affirme M. Giron. « L'Eglise Catholique apparait au « moyen-âge et même aujourd'hui sous la forme d'un gigantesque « organisme politique, qui réclame une indépendance complète « vis-à-vis des pouvoirs laïcs ou séculiers, et qui leur dispute « tous les attributs de la souveraineté.

« Cette dualité politique n'est pas très-ancienne. Elle s'est « formée et développée en occident, après la chute de la puissance « Romaine, et a trouvé son expression définitive de Grégoire VII « au XI^e siècle de notre ère.

« Elle était complètement inconnue des anciens Romains, chez
 « qui la société civile enveloppait et absorbait la société religieuse
 « dans sa puissante unité..... Auguste et ses successeurs s'étaient
 « fait décerner le souverain pontificat, dignité qui les rendait
 « maîtres absolus de la religion et du sacerdoce..... Les empereurs
 « chrétiens se gardèrent bien de renoncer à ces prérogatives
 « éminentes. Constantin et ses successeurs acceptèrent la dignité
 « de souverain pontife du culte payen. Gordien le premier y
 « renonça en 382.

« A partir de cette époque les empereurs Byzantins appliquent
 « à la religion chrétienne le régime disciplinaire auquel Auguste
 « avait soumis l'ancienne religion officielle. Ils se considèrent
 « désormais comme les chefs attitrés, comme les souverains pontifes
 « de l'Eglise Catholique Byzantine. Ils donnent la sanction légale
 « aux dogmes du nouveau culte et règlent par leurs édits sa
 « discipline et sa police. » p. 191-192.

Il est donc entendu que l'empereur était souverain pontife de
 l'Eglise Catholique Byzantine. Ne vaudrait-il pas mieux interroger
 les empereurs eux-mêmes sur leur manière de considérer leurs
 relations vis-à-vis de l'Eglise Catholique, que d'en croire M. Giron?
 Posons d'abord un témoignage bien net, datant de l'époque où
 cette première usurpation Romaine était, d'après M. Giron, un
 fait accompli. Il s'agit de Louis VII, de France. A l'occasion de
 la révolte de Frédéric I contre l'Eglise, le roi de France écrit :
 (Baron. ad annum 1162, n. 10.) « L'empereur ignore-t-il que
 « Notre Seigneur Jésus-Christ, vivant sur la terre, a confié le soin
 « de paître ses brebis à S. Pierre et par lui à tous ses successeurs?

« N'a-t-il pas entendu dans l'Evangile, le Fils de Dieu dire
 « au prince des apôtres : Simon, m'aimez vous? Paissez mes brebis.
 « Y a-t-il ici une exception pour les rois des Francs, ou pour un chef
 « quelconque? » Est-ce assez clair? Eh bien! La même doctrine
 est tenue par *Constantin le Grand* dans *Optat*, *Valentinien I*
 dans *Sozomène*, *Honorius* dans la lettre à son frère *Arcadius*
 dans la cause de S. Jean Chrysostôme, *Valentinien III* dans la
Novelle De Episcoporum ordinationibus dans le Code Théodosien,
Théodose le Jeune s'adressant au synode d'Ephèse, *Justinien* dans
 la *Novelle 83*. C. I., etc., etc.

Il serait inutile de démontrer que les prétentions de l'Eglise
 à l'indépendance ont toujours été les mêmes. Il y a des séries
 interminables de documents qui l'attestent dans la collection,
 littéralement énorme, de Roskovany. Qui devons-nous donc croire?
 de M. Giron ou de toute l'antiquité ecclésiastique et profane?
 M. Giron semble dire : « Nous avons changé tout cela. » Ce
 langage convient à Molière : nous ne savons s'il convient à un
 professeur d'université!

L'histoire de l'évolution interne de l'autorité pontificale n'est

pas moins fantaisiste. Cela tient vraiment de la rhapsodie. On dirait les métamorphoses de Vishnou, fort en honneur à l'université de Bruxelles.

« Nous avons exposé plus haut (nos 199 et suiv.) les transformations successives qu'a subies la constitution interne de l'Eglise Catholique.

« Pure démocratie dans l'origine, elle a pris peu à peu un caractère aristocratique. La souveraineté épiscopale qui vers le XII^e siècle, avait entièrement éliminé l'élément populaire, s'est trouvée de bonne heure en conflit avec la suprématie que revendiquait la cour de Rome, et l'élément monarchique s'est développé à son tour, avec une force irrésistible. Ses progrès ont été momentanément arrêtés par les conciles de Constance et de Bâle. Mais, vers la fin du XV^e siècle, la papauté a repris sa marche ascendante et son triomphe a été assuré quand elle a obtenu de François I^{er} et de Philippe II la suppression du régime électif. La souveraineté qu'avait exercée autrefois le corps des évêques était dès lors sapée dans sa base, et de nos jours les évêques ont solennellement renoncé à leurs anciennes prétentions, et reconnu que le pape seul possède la souveraineté ecclésiastique. — L'Eglise est donc devenue une monarchie. » p. 296 — 297.

M. Giron semble laisser tomber les bras de lassitude, sinon de découragement, en présence de cette issue fatale du duel entre la papauté et la liberté humaine. Si la forme monarchique de l'Eglise est le couperet qui décapite la liberté humaine, il y longtemps que celle-ci n'est plus qu'un cadavre. La forme monarchique est aussi ancienne que l'Eglise. Elle se trouve dans les paroles par lesquelles Notre Seigneur Jésus-Christ a constitué Pierre, la pierre fondamentale de son Eglise avec plénitude de pouvoir lier et délier, et de porter les clefs du royaume des cieux. Cette prérogative, comme diraient les Anglais, Pierre l'a transmise à ses successeurs telle que lui-même l'avait reçue, entière, opérante, et parfaitement efficace.

Beaucoup d'hommes ont avec le successeur de Pierre cela de commun, qu'ils sont évêques; plusieurs ont avec lui la dignité patriarcale; lui seul a la plénitude du pouvoir spirituel. L'Eglise est donc et a toujours été une monarchie. Les documents qui le démontrent abondent dans l'histoire. Ils constituent une collection de nombreux volumes, publiés par le très savant Roskovany.

Mais n'allons pas si loin, M. Giron lui-même réfutera M. Giron. Celui-ci admet en plusieurs endroits, que l'Evêque de Rome jouissait d'une certaine primauté. (Entre autres, p. 206 :) « Il n'y avait dans l'origine que trois patriarches, ceux de Rome, d'Alexandrie, et d'Antioche.

« Le patriarche de Rome occupait le premier rang et jouis-

« sait d'une préséance honorifique qui se manifestait dans le « cérémonial observé à l'occasion de la tenue des Conciles Généraux. »

M. Giron reconnaît donc une *primauté*, mais ce n'est qu'une *primauté d'honneur*, une *préséance*. D'autre part d'après M. Giron cette primauté était telle que les papes *présidaient* les conciles en personne ou par des légats (*passim*), qu'ils *dirigeaient autoritativement* les conciles (p. 201 et *passim*), qu'ils étaient le point central vers lequel les persécutés, même orientaux, se tournaient pour chercher un appui efficace (p. 200, 211 etc.), qu'ils décident qu'un concile aura lieu (p. 211), et signalent de tous côtés les attaques qui se produisent contre la foi (*passim*), qu'il faut obtenir leur adhésion pour rendre efficaces les décisions d'un concile (p. 217) : « Aussi les légats du pape déclarent-ils que « si l'on n'adhérait « point à la lettre de Léon, ils demanderaient leurs papiers pour « rentrer chez eux, afin de tenir un synode en occident. » etc. etc. Il faut avouer que c'est là une étrange *préséance*. Les souverains pontifes, c'est M. Giron qui le dit, posent des actes d'autorité, qu'il considère comme usurpateurs. Le monde catholique donne tort à M. Giron, puisqu'il est resté fidèle aux papes ; que quiconque refuse de prêter obéissance au pape est considéré par tous comme schismatique ; qu'une partie quelconque de l'Église tombée dans l'erreur ou le schisme prend un nom particulier, et n'obtient plus, malgré ses prétentions, l'honneur de porter le nom de *catholique*. Quelle est en effet l'Église que l'on désigne et que tout le monde se représente quand on parle de l'Église catholique ? c'est l'Église des papes.

Nous n'avons pas besoin de sortir du livre de M. Giron pour établir dès le principe la *primauté d'autorité* et la *primauté doctrinale* de l'Évêque de Rome. Que serait-ce, si les faits étaient exposés tels qu'ils se sont passés en réalité !

M. Giron y verrait non seulement les Occidentaux, mais les Orientaux acclamer l'*autorité* des souverains pontifes. Il suffit de lire p. ex. l'histoire du Nestorianisme, jusqu'à ce Concile d'Éphèse, que le professeur de Bruxelles expose si pauvrement à la fois et si fausement.

Concluons que le professeur de Bruxelles ne se rend pas davantage compte de l'Église qu'il ne connaît l'État ; et que par conséquent il est complètement incompetent pour en analyser les rapports.

L'examen de ces rapports est abordé dans la seconde partie de ce livre.

M. Giron expose quatre systèmes . 1^o) le système du *pouvoir direct*, 2^o) le système du *pouvoir indirect*, 3^o) le système de M. Moulart, qui a « développé un troisième système, » 4^o) Le système de la séparation de l'Église et de l'État. A

supposer que M. Giron expose les systèmes tels qu'ils sont, il nous échappe complètement comment le troisième diffère du second, et comment M. Moulart et le Cardinal Bellarmin ne marchent point la main dans la main.

En effet, quelle est la doctrine de Bellarmin? « L'Église et « le pape n'ont, d'après lui, reçu de Dieu *directement et immé-* « *diatement* aucun pouvoir sur les choses de l'ordre civil et « temporel, mais uniquement sur celles de la religion et du « salut. Cependant le souverain pouvoir qu'ils ont de régler le « spirituel renferme *indirectement*, c'est-à-dire par voie de consé- « quence, le pouvoir de régler même le temporel des États « chrétiens, lorsque le bien de la religion et le salut des âmes « l'exigent. » (p. 293.)

Que dit M. Moulart, d'après M. Giron? « En matière spiri- « tuelle le pouvoir civil est *directement* soumis à l'Église, et « en matière politique, il l'est *indirectement*. » (p. 294). Bien fin sera celui qui réussira à assigner deux systèmes différents à ceux qui adhéreraient à ces formules.

Les trois systèmes (mettons deux) sont déclarés inconciliables avec la constitution Belge. Nous ne suivons pas M. Giron dans l'argumentation cocasse, sur laquelle il appuie cette conclusion; qu'il nous suffise de dire que le professeur n'a de sympathies que pour le dernier système, qui, pour être le dernier conformément au proverbe Flamand, est le meilleur. Il revient sur la même question au ch. IX pour montrer les beautés du régime qu'il appelle « la séparation de l'Église et de l'État » et qu'il dit être le système constitutionnel. Le raisonnement est d'une force herculéenne : « On ne doit jamais confondre, dit à ce sujet « Portalis, la religion avec l'État. » (p. 340). C'est précisément ce que voulait obtenir M. Giron par son système de la séparation de l'Église et de l'État. D'autre part, (p. 319) : « A l'instar de « toute autre communauté religieuse, l'Église catholique est sou- « mise à l'empire de l'art. 19 de la constitution, qui détermine les « effets et qui limite l'étendue du droit d'association. La souverai- « neté qu'elle exerçait sous l'ancien régime est *absorbée et anéantie* « *au profit de* l'État, qui ne connaît plus que des pouvoirs civils « ou laïques émanés de la nation elle-même. » Alors certes, il n'y aurait pas de confusion entre l'Église et l'État; pas plus qu'entre celui qui mange et la chose mangée!

N'oublions pas d'énumérer les avantages immenses que le peuple Belge peut attendre d'une application franche du principe de la séparation radicale, en faveur duquel M. Giron émet vœu sur vœu dans son livre. Alors, sans doute l'État reprendra « la partie des fonctions gouvernementales » que l'État, pressé par la nécessité, abandonne encore à la « puissance rivale ». A ce temps heureux, on ne verra plus les évêques intervenir dans la règle-

mentation du nombre et de l'étendue des paroisses. On ne les verra plus surtout régler tout ce qui concerne les quêtes qui se font dans les Églises pour les frais du culte. On ne les verra plus arrêter définitivement la partie des budgets et des comptes des fabriques qui concerne les dépenses relatives à la célébration du culte. On ne les verra plus donner au ministre de la justice leur délibération, s'il convient ou non d'accepter les donations entre-vifs et les dispositions testamentaires au profit des fabriques. (p. 90)

Avec cela, et une armée de cent mille hommes, notre neutralité sera garantie.

III.

Dans tout ce long parcours nous n'avons rencontré absolument rien d'original; ni en histoire, ni en théologie, ni en droit public Belge. M. Giron coud ensemble des bribes qu'il rencontre un peu partout, et semble fixer toujours ses préférences du côté où il pourra rompre une lance contre l'Église. Cette fièvre de combat, qui semble harceler les facultés intellectuelles du professeur, il la moule dans une forme généralement austère, que d'aucuns pourraient confondre avec l'expression sincère de la modération. Cette espèce de persévérance dans la logique antichrétienne pourra être un attrait pour quelques-uns. Mais, que M. Giron nous en croie, le grand public voudra qu'un livre de droit public lui explique de fait le droit public; et ne trouvant pas sous l'entête ce que celui-ci promet, il abandonnera le produit de la plume de M. le professeur de Bruxelles aux marchands de cassonade ou à la poussière des bibliothèques. Le grand mal, c'est que les jeunes gens, confiés aux lumières de M. Giron, quitteront les bancs de son cours avec un bagage considérable de notions fausses dont le plus grand nombre ne songeront jamais plus tard à refaire l'examen critique. C'est là que gît l'énorme responsabilité du professeur.

Jetons encore un coup d'œil rapide sur le livre III, qui traite des *garanties individuelles*. M. Giron consacre à cette partie très-importante 125 pages, dont peut-être 25 pourraient contenir tout ce qui expose le droit public actuel. Le reste, ce sont des dissertations historiques sur des sujets que M. Giron aime.

Quant à l'historien, nous avons déjà pu admirer la valeur de M. le professeur de Bruxelles. Ajoutons quelques remarques. Au titre II M. Giron fait l'historique de l'esclavage. On croyait jusqu'ici que l'Église avait joué dans l'abolition de l'esclavage un rôle prépondérant. C'est ce qu'établissent tous les historiens estimés comme tels. C'est ce que démontrent des documents sans nombre, depuis l'Épître de St Paul à Philémon, jusqu'à ces lettres d'affranchissement qui abondent au moyen-âge, où les maîtres ne suppriment

point la *servitude antique*, supprimée depuis des siècles, mais où « en l'honneur de Monseigneur S^t Pierre » ou de quelqu'autre saint, « pour le salut de leur âme » ils accordent la liberté à leurs serfs. Non, dans le principe l'Église ne fit rien. « Le christianisme, qui avait pour but l'amélioration des individus et non « la réforme des institutions sociales (!) ne pouvait rien faire pour « abolir une institution à laquelle l'existence même de la société « Romaine était indissolublement unie. » (p. 359.)

« Le clergé chrétien ne put qu'exhorter les esclaves à se résigner « à leur sort. » (p. 360.) C'est tout. Puis on ne voit plus réparaître l'Église sinon au IX^e siècle, pour accentuer ce que les empereurs Romains avaient déjà fait en faveur des esclaves. « A « partir du IX^e siècle le régime servile reçoit des adoucissements « et des atténuations, grâce aux canons pénitentiels de l'Église, qui « corroborent par des sanctions nouvelles les mesures protectrices « que les empereurs Romains avaient prises en faveur des esclaves. » (p. 363.)

« Le mariage du serf fut placé sous la garantie de l'Église, « et ne put être brisé arbitrairement — ... Presque partout on « permit aux serfs de posséder un pécule, que les canons pénitentiels de l'Église défendaient de leur enlever et au moyen duquel « ils payaient leur affranchissement. » (p. 363.)

Voilà décidément tout ce que l'Église a fait. Elle n'a eu rien à corriger dans les idées. Celles-ci étaient correctes. « Les philosophes s'accordaient avec les jurisconsultes pour condamner le « principe de cette institution, que l'antiquité subissait comme un « mal nécessaire. » (p. 359.) C'est probablement pour cette raison qu'*Aristote*, Pol. I, II, 13; IV, VIII, 2, 6 etc. *Platon*, *Leges*, st. 847, a. *Plutarque*, *Lycurgus* C. XXIV, etc. etc. enseignent l'inégalité *native* des hommes et la nécessité sociale de l'esclavage.

M. Giron ne fait pas un grief aux philosophes antiques d'avoir enseigné la nécessité sociale de l'esclavage. Voici un professeur *libéral* de l'université dite *libre*, de Bruxelles qui accepte la nécessité sociale de l'esclavage au temps de l'empire Romain, qui le justifie, et le déclare légitime. « Malgré les condamnations si anciennes, « l'institution servile a subsisté intacte aussi longtemps que l'empire « Romain lui-même. Elle n'était pas moins florissante sous Justinien, au sixième siècle, que sous les empereurs payens, et il « eût été impossible d'y *toucher* sans ébranler tout l'ordre social. « Les sciences et les arts mécaniques étaient dans l'enfance; les « forces de la nature n'obéissaient pas encore au génie de l'homme; « le travail manuel des esclaves était, pour ainsi dire, l'unique instrument (*sic*) de la production des richesses. On avait besoin du « secours des esclaves pour exécuter les travaux les plus élémentaires, pour moudre le blé, par exemple. *L'esclavage s'imposait donc comme une nécessité impérieuse, contre laquelle ne pouvait*

« *prévaloir aucune théorie philosophique ou religieuse.* » (p. 359.) Il y a dans ce passage, au point de vue historique, politique, économique, une telle série d'erreurs qu'il faut renoncer à les supputer. La conclusion jette aussi quelque jour sur la *souveraineté infailible* que l'École libérale pourrait nous octroyer si jamais les idées de M. Giron montaient jusqu'aux régions du pouvoir.

Passons à la liberté de conscience. M. le professeur de droit public fait un long historique de cette liberté. Il se complait à narrer les persécutions plutôt peu considérables des payens et les persécutions draconiennes des chrétiens plus tard, depuis la plus haute antiquité jusqu'aux persécutions les plus récentes, omettant toutefois les persécutions religieuses des deux républiques françaises, de l'Italie, de la Suisse et de l'empire d'Allemagne actuel. C'est ainsi que M. Giron renverse les rôles. Enfin, il ne parle jamais des persécutions païennes, sans faire immédiatement le parallèle avec les persécutions chrétiennes, qu'il trouve toujours plus horribles. « En dépit de cette législation draconienne les chrétiens ont pu, durant les trois premiers siècles de notre ère, « se multiplier silencieusement et se répandre dans tout l'empire « Romain. Cela tient au caractère intermittent des persécutions « auxquelles ils étaient en butte et qui furent, pour la plupart, « des violences passagères ou locales. Les prêtres des divinités « payennes, qui ne formaient point une caste unique hiérarchiquement organisée, et qui n'étaient pas dépositaires d'un corps « de doctrine, n'eurent ni assez de zèle ni assez de puissance « pour susciter contre la religion nouvelle un système de répression méthodique et continu, semblable à la répression des « hérésies du moyen-âge. » p. 393.

« La tolérance qui fut accordée aux chrétiens sous les empereurs payens eut toujours un caractère précaire. Quand leur « multiplication excessive semblait mettre en péril les bases « essentiellement laïques de l'État Romain, le parti puissant qui « leur était hostile sentait renaître ses terreurs, et réclamait « ouvertement l'application rigoureuse des lois anciennes. Alors le « zèle des magistrats se réveillait, mais ils n'apportaient pas « toujours dans l'accomplissement de leur pénible mission cette « implacable ardeur qu'une foi brûlante inspira plus tard aux « inquisiteurs chargés de réprimer les hérésies et qui fut souvent « couronnée d'un entier succès. » p. 395. « Les recommandations « de Trajan nous font voir avec quelle mollesse on procéda « contre les chrétiens en dehors des périodes assez courtes pendant « lesquelles s'exercèrent les persécutions, dites générales. En temps « ordinaire les magistrats fermaient volontairement les yeux et « feignaient d'ignorer l'existence d'un culte, qui était légalement « illicite. Nous verrons plus loin Charles-Quint et Philippe II « suivre, au XVI^e siècle, un système bien différent contre les

« protestants, encourager les dénonciateurs, en leur promettant
 « une partie des biens de leurs victimes, et comminer la peine
 « de mort contre les magistrats qui hésitaient à livrer les héré-
 « tiques au bûcher. Ce système réussit, et l'hérésie fut totalement
 « extirpée dans les Pays-Bas Espagnols.

« Le Christianisme naissant aurait sans doute subi un sort
 « pareil dans l'Empire Romain, si l'on eut poursuivi les chrétiens
 « avec l'acharnement méthodique et implacable qui a distingué les
 « inquisiteurs du XVI^e siècle. Mais il n'en fut point ainsi. »
 p. 296. En somme, d'après M. Giron, si le Christianisme vit
 encore, il le doit à la tolérance relative des Césars Romains!
 Voilà l'histoire Ecclésiastique d'un professeur d'université. M. Giron
 a tenu à montrer qu'il ne connaît ni les *Acta sincera Martyrum*
 de Dom Ruinart, ni l'*histoire des martyrs* de Palestine d'Eusèbe,
 ni le *martyrologe*, enfin ce qu'il y a de plus connu pour tous
 ceux qui s'occupent d'histoire ecclésiastique. Il manquait cette
 perle à sa couronne!

M. Giron qui a si bien su rester semblable à lui-même
 comme historien, ne se dément pas davantage comme juriste.
 Parcourons à la hâte quelques titres de ce livre III.

Voici quelle est la situation légale de la peine de mort :
 « Le respect absolu de la vie humaine est un principe nouveau
 « que l'adoucissement des mœurs a introduit dans notre droit
 « public et qui prévaut sur le texte de la loi écrite. La peine de
 « mort peut encore être prononcée dans plusieurs cas prévus par
 « le code pénal de 1867, mais en fait elle n'est plus appliquée
 « depuis de longues années et on doit la considérer comme
 « abolie. » p. 357-358. Voici ce qu'assure un professeur de droit
 aux élèves de l'université : La peine de mort se trouve encore
 au Code pénal de 1867, mais elle doit être considérée comme
 abolie, et l'abolition de la peine de mort est déjà un principe de
 droit public Belge. Quel sage interprète de la loi nous avons ici!

Voici une autre question, très digne de remarque en l'occur-
 rence, puisqu'il s'agit de notions et de principes communiqués à
 toute une génération de futurs jurisconsultes. Il s'agit de l'inviol-
 abilité du droit de propriété. Notons en passant que M. Giron
 tranche d'un coup la question assez grave de savoir si le droit de
 tester est un droit naturel ou non. « Le droit de propriété
 « n'emporte donc en faveur du propriétaire que la faculté d'user
 « et de jouir de son bien sa vie durant. Quant à la faculté de
 « tester, elle ne dérive pas du droit naturel; c'est un bienfait de
 « la loi civile, et l'exercice de cette prérogative n'est légitime que
 « dans la mesure déterminée par le législateur. » p. 378. Mais il
 s'agit d'autre chose. Il s'agit de l'inviolabilité du droit de pro-
 priété vis-à-vis de l'Etat. Voici la doctrine de M. Giron sur
 laquelle nous nous permettons d'appeler l'attention. « La propriété

« foncière n'a pas l'élasticité de la richesse mobilière. Il n'en
« existe qu'une quantité limitée et invariable. Sa valeur suit une
« progression parallèle à l'accroissement de la population. Là où
« la population devient dense, là où se multiplient les voies de
« communication et les travaux d'utilité publique, la rente du sol
« s'élève dans une proportion considérable.

« L'exposé des motifs de la loi du 7 juin 1867 constate
« qu'en 1844 l'allivrement cadastral du royaume, c'est-à-dire la
« somme des revenus de toutes les propriétés foncières sises en
« Belgique, s'élevait à 157,091,265 francs, et qu'au 31 décembre
« 1865 il était monté à 282,228,114 francs.

« La rente annuelle du sol s'est donc accrue en vingt ans,
« de 125 millions de francs.

« Cette plus-value, qui est le résultat des efforts et du travail
« de la nation entière, ne profite directement qu'à une seule
« classe de citoyens, la classe des propriétaires fonciers.

« Or l'État, qui représente la collectivité, s'attribue le droit
« de prélever, dans certaines circonstances, une partie de cette
« plus-value.

« L'article 30 de la loi du 16 septembre 1807 dispose en
« effet que si par suite de l'exécution de travaux publics géné-
« raux, départementaux ou communaux des propriétés privées
« acquièrent une notable augmentation de valeur, ces propriétés
« peuvent être chargées de payer une indemnité qui peut s'élever
« jusqu'à la moitié des avantages qu'ils ont acquis.

« Cette disposition est tombée en désuétude. Mais le principe
« dont elle constitue une application a été de nouveau reconnu
« par la loi des 1^{er} juillet 1858-15 novembre 1867... Les admini-
« strations communales ont suivi l'État dans cette voie. » p. 377.

Si nous comprenons bien M. Giron, il y a ici en jeu un principe qui nous sépare profondément. Nous ne contestons pas que *l'impôt*, de quelque nom qu'il s'appelle, devant se mesurer sur les ressources des sujets et leur position dans l'État, puisse atteindre le propriétaire en raison de sa richesse, et par conséquent le grever davantage si sa propriété acquiert plus de valeur. C'est là ce que nous voyons arriver tous les jours. Mais il s'agit de bien autre chose. M. Giron soutient que « l'État, qui représente la collectivité, s'attribue le droit de prélever dans certaines circonstances une partie de la plus-value » de la propriété foncière. La raison, d'après lui, c'est que « cette plus-value » est « le résultat des efforts et du travail de la nation entière » et que par conséquent elle ne doit pas « profiter *directement* à une seule classe de citoyens, la classe des propriétaires fonciers. »

Nous croyions jusqu'ici que le principe, qui résume les conséquences du droit de propriété en cette matière, était cette formule antique : *res crescit domino*. Du moment qu'on quitte

ce principe, et que l'on admet que l'influence du travail et des efforts de la nation entière sur la plus-value de la propriété foncière donne à la collectivité, représentée par l'État, un droit sur une partie de la valeur, on est poussé par la nécessité de la logique dans l'erreur socialiste. Nous demandons la permission d'insister sur cette question, en raison de son importance.

Les économistes distinguent, on le sait, et avec beaucoup de raison, la *valeur en usage* de la *valeur en échange*. La valeur *en échange* suppose comme condition indispensable l'état de société. De manière que pour toute plus-value qui dérive de l'échange, pour celle des biens meubles, comme pour celle des biens immeubles, et de la propriété foncière, il est vrai de dire qu'elle est « le résultat des efforts et du travail de la nation entière, » efforts et travail par lesquels la nation s'est élevée au degré de civilisation qui rend possible l'échange dans les conditions actuelles. Logiquement il faudrait attribuer « le droit de prélever une « partie de la plus-value » sur tous ces biens, à l'État, représentant de la collectivité. C'est là précisément une des manières d'argumenter du socialisme.

C'est en vain que M. Giron cherche une excuse dans la différence qui existe entre la propriété foncière et la richesse mobilière. « La propriété foncière, dit-il p. 376, n'a pas l'élasticité de la « richesse mobilière. Il n'en existe qu'une quantité limitée et « invariable. Sa valeur suit une progression parallèle à l'accroissement de la population. Là où la population devient dense, là « se multiplient les voies de communication et les travaux d'utilité « publique, la rente du sol s'élève dans une proportion considérable. »

Mais ce caractère de limitation et d'invariabilité se retrouve aussi dans les œuvres d'art que nous appelons des chefs-d'œuvre. Pour eux aussi la valeur croit en raison de la demande, et la demande croit en raison de l'état de civilisation auquel la société est arrivée « par son travail et par ses efforts. » Pourquoi ne faudrait-il pas attribuer à l'État, expression de la collectivité, un droit de prélever une partie de la plus-value?

Nous pourrions pousser plus loin les conséquences à tirer du principe de M. Giron. Il nous suffit d'avoir appelé l'attention sur cette doctrine, dont les socialistes ne manqueront pas de profiter, si jamais le livre de M. Giron leur tombe sous les yeux.

Du reste le sol Belge est-il si invariable? Géographiquement, oui; politiquement, encore. Mais économiquement? En aucune façon. Cela dépendra de la demande. S'il y a beaucoup de demande de sol Belge, l'offre possible pourra être considérée comme restreinte. S'il y a peu de demande de sol Belge; si l'on préfère se faire un portefeuille; si l'on préfère placer ses capitaux en propriétés foncières plus productives que le sol Belge, l'offre possible pourra être considérée comme très-abondante. On voit

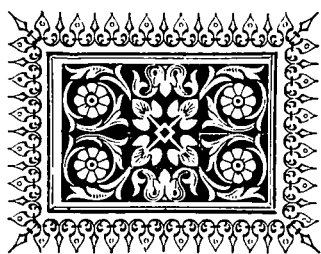
donc qu'économiquement parlant, seul point de vue auquel on peut se placer pour juger de la valeur d'une chose matérielle, on ne peut dire que la propriété foncière Belge soit invariable. Il nous semble que la condition économique de la Belgique actuelle, comparée à ce qu'elle était il y a peu d'années, en est une preuve manifeste. Nous estimons donc que la thèse de M. Giron est fautive en droit et en économie politique, comme du reste nous croyons fautive l'interprétation que fait le professeur de Bruxelles des lois et règlements existants. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans la législation Belge une seule loi qui consacre le principe que M. Giron voudrait en tirer. S'il y en avait une, il faudrait la modifier aussitôt. Entretemps la doctrine est proposée dans le livre que nous examinons, et elle passera inmanquablement dans le bagage universitaire de bon nombre de nos futurs jurisconsultes.

Il y aurait à relever dans le livre de M. Giron une foule d'autres erreurs, rien qu'à examiner les trois premiers livres. C'est ainsi que p. 320, il est dit que : « Le contrat est séparé du « sacrement dans l'Église Grecque pendant les huit premiers « siècles de l'ère chrétienne. Il en est resté séparé ou séparable « aussi dans l'Église Latine jusqu'au XVI^e siècle. » Une petite question. L'Église Orientale ou Occidentale a-t-elle jamais admis comme valide entre chrétiens un mariage qu'elle ne considérait point comme *Sacrement*? Non, n'est-ce pas? Or l'Église Orientale et l'Église Occidentale, avant le Concile de Trente; l'Église actuelle, dans les paroisses où le Concile de Trente n'a point été publié, admettait et admet comme valide le mariage *clandestin*. Où était, où est ici le sacrement sinon dans le contrat lui-même? Il est donc prouvé que l'Église chrétienne identifia toujours le sacrement avec le contrat matrimonial. D'où il suit que l'assertion historique de M. Giron a la valeur d'une foule d'autres de ses assertions.

Arrêtons-nous ici, car l'examen du livre IV^e et V^e nous ferait dépasser dans cet article l'espace que nous pouvons raisonnablement demander. Nous espérons avoir montré suffisamment que le travail de M. Giron n'est qu'une compilation laborieuse, décousue, d'éléments puisés partout, et qui ne parviennent pas à se dégager d'un pêle-mêle, qui les tient en perpétuelle confusion. Ni notions claires, ni principes : voilà comment il faut qualifier l'œuvre du professeur de Bruxelles. A Dieu ne plaise que nous entendions comme lui la fidélité à citer ses adversaires.

Si l'on veut bien contrôler nos observations, et y ajouter les critiques si nombreuses et si fondées, formulées par M. Van den Heuvel, on trouvera que la masse d'objections est déjà impossible à équilibrer par les mérites de l'œuvre si toutefois l'œuvre a des mérites. Que dire s'il était donné à quelqu'un d'éplucher ce fatras et d'en montrer toutes les inepties? On dit M. Giron beaucoup mieux au courant du droit administratif : cela démontre une fois de plus la vérité de cet adage : *ne sutor ultra crepidam*.

E. D.





BIBLIOGRAPHIE.



Souvenirs sur Lamartine, par CHARLES ALEXANDRE.

LOUVRAGE de Monsieur Charles Alexandre est ce qu'on peut appeler une réhabilitation littéraire dans toute la force du terme. — C'est triste à dire; mais depuis sa mort, Lamartine était frustré d'une grande part de la gloire qui lui revient incontestablement, et des attentions sérieuses que son œuvre si remarquable devait attirer et retenir.

Trois ans à peine après la mort du chantre de Milly, Victor de Laprade, un des délicats de la littérature française, écrivait ces lignes désolées : « On peut dès aujourd'hui parler de Lamartine « comme d'un ancien; sa poésie n'est pas seulement méconnue « de la génération présente, on peut la dire inconnue. Elle est « entrée, comme celle de Racine et de Virgile, dans le domaine « des rares *lecteurs* studieux et délicats qui restent encore dans « la société française. Le nouveau monde ouvert par le 2 décembre, continué par la commune de Paris et par la démocratie « de 1871, n'a plus une pensée, plus un sentiment, plus un rêve « commun avec ces poèmes incomparables en noblesse, en élé- « gance, en élévation religieuse. On peut répéter au sujet de « Lamartine, ce que disait M. Gladstone au centenaire de Walter Scott : « S'il n'est plus de mode dans certaines classes, c'est « leur malheur et non le sien. » (Corresp^{dt} 25 mars 72.)

Remarquons cette alliance de noms illustres dans la disparité des genres : Racine, Virgile, Walter Scott, Lamartine, tous ensevelis dans un commun oubli, par un certain monde de la pensée.

Ah! l'ingratitude athénienne n'a pas tardé à franchir l'Adriatique pour aller faire des victimes à Rome; et depuis longtemps Paris a bien des traits de ressemblance avec la fameuse cité grecque! Lamartine lui-même, que nous vengeons ici d'un injuste oubli, s'est montré aussi quelque peu athénien, lorsqu'il s'est laissé aller, dans ses *Entretiens*, jusqu'au dénigrement à l'égard de Châteaubriand, un de ses principaux inspirateurs. — Mais passons. — Nous ne voulons pas faire en ces quelques lignes, une étude même rapide sur Lamartine, ni rechercher davantage la cause de l'abandon dans lequel il est tombé. Les événements politiques et

les évolutions étranges de l'esprit et du goût français pourraient expliquer ici bien des choses; et puis, pour l'heure présente, il y a trop de *Ciel* dans Lamartine. De plus, le jeune Parnasse commençait à s'inonder de lumière et le bruit des nouveaux venus étouffait les harmonies anciennes.

Arrivons au livre de M. Ch. Alexandre. Après tout ce que Lamartine a dit de lui-même à sa louange, dans de nombreux passages de ses œuvres, il nous semble qu'il était inopportun de refaire le panégyrique du poète avec tant de lyrisme et un enthousiasme qu'on pourrait croire frelaté, tant il est violent.

Ce n'est pas que nous incrimions Monsieur Ch. Alexandre; nous croyons facilement à la réalité et à la sincérité de son enthousiasme; son style parfois éloquent nous en est une garantie sûre. Mais il a par moment, un peu trop de déclamation et de complaisance pour son héros; car pour Monsieur Alexandre, la vie de Lamartine est un véritable poème. Nous avons beau chercher, nous ne trouvons pas une ombre dans tous les tableaux qu'il nous trace de la vie de Lamartine; et cependant il y a eu des temps de défaillances dans cette vie politique, littéraire et domestique. Lors même que Lamartine avoue des torts, dans un moment de sincérité, le panégyriste les éponge.

A part ces réserves que nous formulons en toute liberté, le livre de Monsieur Charles Alexandre nous a beaucoup intéressé, et il ne manquera pas de charmer ceux qui le liront: il est rempli de faits et d'anecdotes, et il renferme des pages supérieurement écrites.

D'ailleurs, nous nous accommoderions volontiers d'un excès d'admiration pour Lamartine, chez les personnes que la lecture de ce livre pourrait ramener à apprécier sainement l'œuvre de l'éminent poète. Pour notre part, nous nous sommes maintes fois attristé de ce que nous lisions ou entendions d'injustes critiques à l'adresse du grand poète français.

A les prendre en général, même avec leurs défauts, les œuvres poétiques de Lamartine, et surtout les « *Méditations*, » resteront une des expressions les plus correctes, les plus pures et les plus élevées de la poésie au XIX^e siècle. Lamartine est un poète de l'âme, avec de magnifiques élans de lyrisme, c'est assez pour vivre, et ce devrait être assez pour être protégé à jamais contre l'indifférence et l'oubli.

Franchement, et pour tout dire en un mot, nous aimerions mieux l'ouvrage de Monsieur Alexandre, si ce dernier avait mis en l'écrivant, une sourdine obligée à la louange. C'est avec raison qu'un critique français compare le rôle de Monsieur Charles Alexandre à celui du fidèle Achate de l'Énéide. La fidélité est une qualité d'autant plus belle qu'elle est plus rare, certes; mais comme toutes les choses humaines, elle a des bornes.

A. C.

La situation en Belgique, mai-décembre 1884, par
JULES CAMAUËR, avocat. (Louvain, chez Ch^s Fon-
teyn. — Dinant, chez A. Gérard.)

NOUS regrettons d'arriver un peu tard pour signaler à l'attention de nos lecteurs la remarquable brochure que vient de publier notre collaborateur et ami M. Jules Camauër.

L'auteur a l'ambition fort légitime — mais trop rare aujourd'hui — de dire et de montrer à tous, grands et petits, la vérité, telle qu'il la voit et telle qu'il l'aime. Si d'aucuns se scandalisent d'une attitude à laquelle nous ne saurions assez applaudir, M. Camauër comprendra que ce fait, pour être déplorable, n'en est pas moins de nature à l'encourager.

Quand les yeux d'un grand nombre sont trop affaiblis pour pouvoir regarder la vérité en face, la nécessité de réagir contre une telle situation est d'autant plus impérieuse.

Les événements politiques de l'année 1884 sont féconds en enseignements. M. Camauër les passe en revue; d'une plume éloquent et sincère il en retrace le tableau, depuis les premières luttes électorales couronnées le 10 juin par la chute d'un régime ennemi de toute liberté chrétienne, depuis les premiers et si rudes assauts livrés au ministère *national* par une opposition factieuse et sans honte, jusqu'aux jours plus calmes qui, grâce à des sacrifices bien cruels et à des succès nouveaux, virent nos amis consolidés au pouvoir et s'appêtant à réaliser leur programme réparateur.

En quelques mois, que d'incidents, que de péripéties, que d'embûches semées sous les pieds des ministres, que de calomnies et de bassesses dont le parti libéral portera la responsabilité devant l'histoire! Les *élections du mépris* auraient pu être une leçon salutaire pour le libéralisme. En réalité nous avons vu depuis ce parti se dépouiller de plus en plus de toute dignité et se rendre de plus en plus méprisable.

Les libéraux, inconsolables d'avoir perdu le pouvoir, n'ont reculé devant aucun moyen pour le ressaisir.

Le 7 septembre ne fut qu'une manifestation de ce dépit et de cette rage : le 7 septembre, journée qui devait être si belle et si imposante, si paisible et si grande et qui fut déshonorée, ensanglantée par un lâche guet-apens! Le dégoût et l'indignation déposés ce jour-là au sein de cent mille citoyens honnêtes, formant l'élite de la grande armée catholique, resteront pour le libéralisme une cause irrémédiable d'impuissance.

Que dire de la scandaleuse façon dont l'opposition exploita en le travestissant le résultat des élections du 19 octobre? Dans cette *campagne de mensonge*, comme l'appelle M. Camauër, le mensonge

triompha. En septembre on n'avait pas hésité à déchaîner l'émeute et à faire couler le sang : en octobre on alla plus loin, si c'est possible. On résolut de tromper le Roi et on y réussit. Deux hommes descendirent du pouvoir qui y avaient été portés par un courant de sympathie vraiment national. La droite sacrifia MM. Jacobs et Woeste, mais avec quels déchirements ! Et le lendemain, quand cette humiliante nouvelle se répandit dans le pays, avec quelle colère et quelle tristesse y fut-elle accueillie !

En se laissant circonvenir et intimider, la Couronne a commis une faute, M. Camauër n'hésite pas à le déclarer : il refuse d'aller au-delà ; il ne veut pas dire des paroles amères. Il a raison comme chrétien et comme citoyen. Mais il ajoute : « la Couronne n'a plus une seule faute à commettre. » Et ceci n'est pas une menace, mais l'expression et la formule d'un dévouement à la fois respectueux et sincère.

La déplorable capitulation du roi amène l'auteur à examiner quelle situation elle ferait et quels devoirs elle imposerait aux catholiques, si le malheur voulait qu'elle se renouvelât. Voici la solution à laquelle il s'arrête : les catholiques belges « ralliés autour de leurs éminents amis du parlement, étroitement, invinciblement unis, ne formant qu'un corps et qu'une âme, unanimes, irrésistibles, réclameraient la révision de la Constitution, la réunion d'un Congrès national et le suffrage universel *vrai, organisé* » et entouré de certaines garanties formulées par l'écrivain.

Aux grands maux les grands remèdes, mais Dieu fasse que de telles mesures ne soient pas rendues nécessaires.

Signalons encore les sages et utiles conseils donnés par l'auteur au ministère Beernaert. Ils se résument en deux mots : énergie et modération : l'énergie *qui sait accomplir toutes les réparations nécessaires*, et la modération, véritable vertu des hommes d'Etat, aussi éloignée de la faiblesse que de l'absolutisme.

A ces conditions le ministère « restera à la hauteur de sa difficile mission, digne de la confiance du pays. »

La brochure de M. Camauër nous paraît venue à son heure et appelée à réaliser un bien sérieux. Elle révèle un cœur convaincu, une âme franche et un esprit réfléchi, en même temps qu'une main d'ouvrier, habile à manier un outil vraiment littéraire.



1885

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52

1885

Avis. — Seuls les collaborateurs repondent des articles qui paraissent sous leur signature.

Le Comité n'assume d'autre responsabilité que celle des déclarations ou communications collectives signées LA RÉDACTION.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.

- R. P. VAN AKEN, S. J., Professeur de théologie à Gand.
H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives.
ARM. BRIFAUT, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
BON E. VAN CALOEN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
JULES CAMAUËR, Avocat à Dinant.
JEAN CASIER, à Gand.
DR VAN CLEEMPUTTE, à Mont St.-Amand, près Gand.
G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
L'Abbé COUSOT, Professeur au Collège de Bellevue, à Dinant.
JOSEPH DESTRÉE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.
ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
DR EEMAN, à Gand.
BON H. DELLA FAILLE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand; Professeur à l'Université de Louvain.
J. HOYOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
L. JANSSENS, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.
BON KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
BON A. KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.
J. LÉGER, Juge au Tribunal de 1^{re} instance d'Audenarde.
P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.
MANSION, Professeur à l'Université de Gand.
J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon.
L'Abbé HENRI MÖLLER, à Bruxelles.
FRANCIS DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.
A. NEELEMANS, Ingénieur, à Eecloo.
NOSENT, Professeur à l'Université de Gand.
R. DU SART DE BOULAND, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. SOENENS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en philosophie et lettres.
V. TIBBAUT, Docteur en Droit à Gand.
R. P. VAN TRICHT, S. J., Professeur à la faculté de sciences du collège N.-D. de la Paix, à Namur.
P. VERHAEGEN, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
P. WAUVERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. ZWAENEPOEL, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.





NOTES D'UN OFFICIER

SUR LA

QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE.

(Suite de la page 278.)

PAR esprit d'antagonisme envers l'armée, on entend de temps à autre les partisans d'une armée formée de volontaires élever la voix et pétitionner aux Chambres pour obtenir l'adoption de ce mode de recrutement. Si l'on accédait à leurs vœux, ils ne mettraient point terme à leurs plaintes. Ce n'est point en effet une armée composée d'une manière ou d'une autre qu'ils désirent, mais c'est la suppression complète de l'armée qu'il leur faut. En les supposant sincères, savent-ils ce qu'ils demandent et se rendent-ils compte des charges que l'accomplissement de leur désir imposerait au pays ? Nous en doutons fortement.

Cherchons à les éclairer ; s'ils n'y apportent pas de parti pris, ils comprendront que pareille armée est impossible en Belgique.

La Gendarmerie est forte de 1900 à 2000 volontaires, dont la solde journalière la plus faible, celle de gendarme à pied, est de fr. 2,65, somme à laquelle

il faut ajouter l'indemnité pour la décoration militaire (0,25), le logement et d'autres avantages que les membres des Chambres voudraient augmenter encore. Dans ces conditions son recrutement semblerait devoir être très facile : il n'en est cependant pas ainsi et l'on n'arrive à tenir l'effectif au complet qu'en puisant dans les régiments, ce qui diminue d'autant les classes de milice.

Le nombre de volontaires simples atteint à peine 4000 hommes, supposons qu'on puisse en recruter 10 mille, à force de faveurs.

Ajoutons aux chiffres précédents 15 ou 16 mille détestables volontaires avec prime, nous ne parviendrons pas à obtenir une armée de 30 mille hommes.

Ce serait, j'en ai la conviction, une étrange illusion que de croire les puissances satisfaites de cet embryon d'armée, insuffisante même pour garder nos positions fortifiées.

Admettons que nous parvenions à recruter 40 mille volontaires, belges ou étrangers, force bien faible encore, en leur accordant les mêmes avantages qu'aux gendarmes, on arriverait à un budget dépassant 75 millions. Il est bien permis de douter que ce chiffre satisfasse les contribuables.

Le budget de la Gendarmerie, pour un effectif inférieur à 2 mille hommes, est de 3,448,000 fr. pour 1885. (1) 40 mille volontaires exigeraient 68,960,000 fr., auxquels il faudrait ajouter les sommes nécessaires pour les services accessoires qui n'existent pas actuellement pour cette arme puisqu'elle bénéficie des services de l'armée.

(1) A. P. 1884-85. Sénat. — Séance du 30 janvier, p. 50.

Le budget de la guerre pour 1885 (1) s'élève à 45,617,000 fr. comprenant 25,673,000 pour les soldes. — Il reste donc 20 millions pour le Ministère, — les États-majors, — service de santé, — Écoles, — Matériel d'Artillerie et de Génie, — Intendance etc., etc. — Supposons, assez gratuitement du reste, qu'il n'en faille que la moitié pour une armée de volontaires, on arriverait à un budget de près de 80 millions.

Tout ceci n'est que le côté matériel de la question. Le côté moral est-il plus brillant? voyons!

L'Angleterre seule en Europe, confiante dans sa position insulaire, s'est longtemps contentée d'une armée de volontaires; je conseille aux partisans de ce genre de troupes de lire « *L'United service Gazette* » du 11 octobre 1884. (2) Ils y trouveront le rapport officiel annuel sur l'armée anglaise. Le lecteur sera certainement édifié et éprouvera une triste impression en voyant l'état moral d'une troupe ainsi composée.

Cette puissance est-elle au moins rassurée sur l'état de sa défense, après les sommes immenses que son armée lui coûte? Pas le moins du monde : elle a dû organiser une réserve, des milices et des corps de volontaires (bourgeois) de près de 250 mille hommes, (3) en attendant que les circonstances et l'esprit de la Nation lui permettent de toucher à son mode de recrutement.

(1) A. P. 1884-85. Sénat, page 59.

(2) *Belgique Militaire* du 11 décembre 1884, p. 760.

(3) *Almanach de Gotha*, 1885, p. 769-770. Forces Européennes de l'Angleterre, officiers compris : Armée régulière, 201,905. — Réserve régulière, 50,750. — Milice, 150,930. — Volontaires. 247,661. — Dépenses : armée, 15,910,326 liv. sterl. — Flotte, 10,728,781 liv. sterl. Le *Moniteur belge* du 31 mars 1885, p. 1347, donne aussi des détails sur les forces anglaises.

Ces troupes auxiliaires, quoique bien supérieures aux gardes nationaux ou civiques, sont loin de donner toute satisfaction aux exigences réellement militaires pour la défense du sol national.

Je suis donc en droit de dire qu'une armée formée de volontaires, ne peut convenir à notre pays, à cause des grandes dépenses qu'elle exigerait, des difficultés de son recrutement et plus encore par son caractère spécial.

Qu'on ne l'oublie pas, notre défense en cas d'invasion ne serait plus confiée à la nation armée, qui lutte pour ses intérêts propres et le salut du foyer domestique; mais elle serait remise aux mains de mercenaires, sujets à bien des fluctuations dangereuses, guidés par des appétits moins nobles et moins désintéressés.

Des rêveurs et des politiques à courte vue ont pu seuls préconiser pareille utopie.

Devant la Commission de 1871, le Lt-G^l B^{on} Chazal (1) a, dans un discours remarquable, mis en pleine lumière les vices nombreux d'une armée de volontaires. Il montre l'Angleterre, peu satisfaite de son recrutement, chercher à l'améliorer et même à le remplacer par un autre plus en harmonie avec les nécessités militaires modernes. Il fait voir ce grand pays « malgré « le prix énorme que son armée lui coûte perdre « chaque année une part de l'influence à laquelle il a « droit. »

Il peint en traits vigoureux les moyens violents qu'exige le maintien de la discipline parmi les troupes ainsi formées. « Punitons corporelles que l'on ne tolè-

(1) *Procès-verbaux*, page 121.

« rerait pas en Belgique ». Il cite les exemples nombreux d'indiscipline qui se sont produits dès que les moyens coercitifs ont fléchi.

Pour recruter son armée l'Angleterre a dû fort souvent recourir à l'étranger. Il en serait de même en Belgique, où l'ouvrier probe et laborieux peut facilement gagner plus qu'un gendarme, tout en conservant sa liberté.

Le Général termine son discours par les mots suivants : « Et quelle sécurité vous donneraient des troupes ainsi composées? Croyez-moi, Messieurs, tout soldat mercenaire, tout homme qui sert uniquement pour de l'argent est en général un mauvais soldat.

« D'un autre côté, ne croyez pas que les miliciens qui n'auraient passé que quelques mois sous les armes et que M. Janssens propose de nous donner pour réserve ou auxiliaires, seront du moindre secours pour la défense nationale. »

M. Janssens proposait une armée de volontaires soutenue par l'armement général de la nation.



Les différents systèmes de recrutement par la milice sont : le système Allemand ou Prussien ; celui de la Suisse — l'un et l'autre sont de véritables levées en masse différemment organisées. — Enfin la conscription ou tirage au sort avec la faculté illimitée laissée, à ceux qui en ont les moyens, de se faire remplacer. Ce dernier, qui fonctionne dans notre pays, est incontestablement le plus mauvais.

Examinons-le.

Le remplacement est conservé parce qu'il sauvegarde certains intérêts particuliers, au détriment d'autres

intérêts moins influents. Ceux qui possèdent en veulent; les prolétaires l'ont en horreur; il dégrade à leurs propres yeux les hommes qui acceptent la flétrissure du remplacement, lequel ne leur rapporte que des avantages pécuniers passagers, bientôt dissipés dans les orgies.

Le remplacement est une injustice flagrante : il accorde un privilège inconstitutionnel à celui qui *paie*; il introduit dans l'armée des éléments presque toujours tarés, rebuts des communes qui cherchent à s'en débarrasser. Causes de désordres et d'indiscipline dans les régiments, les remplaçants et volontaires avec prime, c'est tout un, sont du plus mauvais exemple pour les jeunes miliciens; ceux-ci n'échappent pas tous aux effets délétères de ce pernicieux contact. C'est à bon droit que les familles se plaignent et on ne saurait s'étonner que la déconsidération publique, que quelques vauriens méritent, rejaillisse sur l'armée entière.

La civilisation et la justice exigent impérieusement la suppression du remplacement; n'est-il pas la traite des blancs avec tout son cortège de cynisme et de tromperies? — Les bords du Congo, de par le Congrès de Berlin, sont à jamais délivrés de la traite, alors qu'elle fleurit sur ceux de l'Escaut et de la Meuse!

Les classes dirigeantes, qui dans l'intérêt de leur *far niente* et de leur caisse, veulent le maintien du remplacement, croient-elles qu'au jour où par suite de leur déplorable aveuglement notre nationalité sera perdue, l'étranger respectera leur mollesse et leurs écus?

La main de fer du maître saura les contraindre à verser, dans l'intérêt de son ambition, le sang qu'elles n'auront su répandre pour la défense de la patrie.

Rappelons-nous la tyrannie subie par la Belgique sous la domination française. La conduite écœurante

et servile de nos populations à cette époque est un fait douloureux à constater.

Dans la Commission de 1871, le remplacement trouva peu de défenseurs : « personne n'avait jamais « trouvé que le remplacement fût en soi-même chose « morale » mais « il était dans les usages et les mœurs « du pays, ce qui forme un puissant obstacle à la « suppression. » (1)

Cette thèse fut vigoureusement combattue par tous les membres militaires et la majorité des membres civils; qu'il me soit permis de citer quelques extraits des discours prononcés sur cette question :

Général Bron Chazal — (2)

«..... Il ne reste donc pour le recrutement de l'armée, « à peu d'exceptions près, que les classes absolument « déshéritées de la fortune et de l'intelligence.....

«..... Actuellement nos contingents sont composés « d'un tiers de remplaçants qui fournissent presque tous « les condamnés et déserteurs.....

«..... Je suis convaincu que la majeure partie des « soldats qui, à Paris, ont mis la crosse en l'air et « pactisé les premiers avec l'émeute, ou fait preuve, « pendant la guerre contre l'étranger, d'un esprit d'in- « discipline et de désordre scandaleux et funeste, « appartient à cette catégorie de militaires.....

« L'honneur et le soin de défendre le pays « sont exclusivement réservés à ceux qui y ont le moins « d'intérêt, qui ont souvent un intérêt contraire ou qui « considèrent comme une charge injuste et insupportable « la mission qui leur est confiée. »

(1) *Procès verbaux*, M^r SOLVYNS, page 60.

(2) *Id.*, page 27.

A l'appui de ce qu'il vient de dire le Général rappelle qu'en 1870, l'autorité militaire dut expulser du camp de Beverloo les agents de l'Internationale qui essayaient de faire de la propagande en grand parmi les troupes campées.

Intervenant à son tour dans la discussion, M. Thonissen (1) s'exprime ainsi :

« Nous ne sommes pas à la veille de voir proclamer dans nos villes les principes de la Commune, mais déjà il se fait dans les masses un travail formidable, et j'ai constaté avec effroi qu'un grand nombre d'ouvriers revenus de Paris sont acquis aux doctrines de l'Internationale.

« Des affiliés de l'Internationale existent déjà dans l'armée qui compte environ 30 % de remplaçants.

« Une pareille situation est pleine de dangers.

« Je ne veux pas, je ne veux plus que l'on continue à ne donner des armes qu'à ceux qui, un jour, pourraient se croire intéressés à renverser l'ordre social....

« N'oubliez pas que les prolétaires commencent à raisonner. Le moment n'est pas éloigné où ils diront aux riches : « *Vous voulez qu'on défende vos propriétés? Défendez-les vous-mêmes!* »

« Pourquoi donc, lorsqu'il s'agit de la défense du pays, les riches ne verseraient-ils pas leur sang à l'égal des pauvres! »

M. le Comte d'Aspremont-Lynden (2) déclare qu'à ses yeux « le remplacement est une immoralité et une injustice.

« Une injustice, parce qu'il fait peser les charges

(1) *Procès verbaux*, page 58.

(2) *Id.*, page 77.

« du service militaire sur une seule classe de citoyens,
« sur celle qui n'a pas les moyens de se racheter.

« Une immoralité parce que le premier devoir de
« tout homme de cœur est de supporter sa part des
« dangers, lorsque l'indépendance et l'honneur du pays
« sont menacés. »

M. Orts (1)..... « On s'est fait une popularité
« facile en attaquant les vices de la conscription ou
« plutôt du recrutement tel qu'il existe aujourd'hui.

« Cependant que faisons-nous? Après avoir examiné
« notre système de recrutement, nous venons vous
« proposer de le corriger dans un sens libéral et vrai-
« ment démocratique, par la suppression d'un privilège
« odieux qui soulève les plus légitimes plaintes.

« Nous donnons satisfaction à un grand nombre
« d'anti-militaristes. »

Enfin dans la séance du 31 mai 1871, la commis-
sion votait la suppression du remplacement par 20 voix
contre 4. (2)

Cette utile consultation devait malheureusement
rester lettre morte — l'orage s'était éloigné, les réparations
au paratonnerre n'étaient plus nécessaires. — On
y songera.... plus tard! Trop tard peut-être pour parer
au danger!.....

Les classes dirigeantes n'entendent pas être privées
d'un privilège odieux; quant aux masses, convenablement
éclairées, elles accepteraient avec joie la fin d'un régime
décomposant et démoralisateur.

(1) *Procès verbaux*, page 83.

(2) *Id.* p. 92. — Tout homme qui s'occupe sérieusement de
notre état militaire doit faire une étude sérieuse et attentive de
ces procès-verbaux.

Tous les peuples civilisés, hormis les Hollandais et les Belges, ont fait disparaître le remplacement de leurs armées, parce qu'ils en ont reconnu tous les vices. Oserait-on affirmer qu'un jour les puissances ne déclareront pas que notre organisation militaire n'a pas leur confiance et ne nous en imposeront pas une autre conforme aux progrès du siècle? Elles auraient parfaitement le droit d'alléguer des raisons de surtété générale. Nous serions alors obligés d'obéir et nous devrions exécuter, sous la pression étrangère, ce qu'il eût été plus digne et plus patriotique d'accomplir volontairement. (1)



(1) Le Ministre de la Guerre dans une lettre en date du 15 mai 1871, qu'il adresse à la Commission (page 17 des *Procès-Verbaux*), donne les renseignements suivants sur les remplaçants :

« Sur un effectif de 79,608 hommes, — effectif auquel s'est « réduit les 104,000 h. des dix contingents — on trouve 21,956 « remplaçants. Ils seraient plus nombreux si les désertions et les « condamnations judiciaires ne venaient chaque jour diminuer leur « nombre.

« C'est ainsi que depuis le 1 octobre 1870 jusqu'à la fin du « mois d'avril dernier, les désertions parmi les remplaçants ont « atteint le chiffre énorme de 1,190 — pendant le 4^e trimestre de « 1870 il y a eu 352 condamnations.

« Pour ces deux causes réunies l'armée a perdu, par mois « 287 hommes; cela explique comment il arrive que les effectifs « réels se trouvent si fort en dessous des contingents annuels « réunis.

« J'ai dit, M. le Président, que cette situation est dangereuse « pour le pays. En effet, une armée qui renferme un grand nombre « de soldats si peu attachés à leur drapeau et qui acceptent avec « indifférence le déshonneur d'une condamnation judiciaire, peut-elle « bien inspirer une confiance absolue au pays, tant au point de « vue de la défense nationale qu'au point de vue du maintien de « l'ordre public? »

L'armement général, avons-nous dit, est admis en Suisse et en Allemagne, différemment organisé.

Tout citoyen Suisse doit le service militaire depuis 20 jusqu'à 45 ans, des exemptions reconnues nécessaires par la loi sont admises. Naturellement la république rejette le remplacement.

Le contingent annuel s'élève de 12 à 14 mille hommes, c'est-à-dire qu'il comprend tous les jeunes gens valides ayant leur 20^e année.

De 20 à 32 ans le soldat Suisse fait partie de l'*Elite* ou armée de campagne. De 32 à 44 ans accomplis il compte dans la *landwehr*; celle-ci sert à combler les vides qui se produisent dans la 1^{re}.

L'Elite est forte (1) de	113,638 hommes,
la Landwehr »	88,136 »
Total de la force armée	202,020 »
Le budget militaire pour 1884 s'est élevé :	
Département militaire (ministère).	28,300 fr.
Armée	15,100,487 fr.

Total pour le gouvernement central 15,128,787 fr. (2)
Somme à laquelle il faut ajouter certaines dépenses cantonales, s'élevant à environ 3 millions, on arrive ainsi à plus de 18 millions pour toute la Confédération.

La présence des recrues, sous les armes, est de 30 à 42 jours, suivant l'arme à laquelle elles appartiennent. Tous les deux ans il y a des cours de répétition pour les armes spéciales, variant de 5 à 14 jours.

Depuis quelques années on a introduit les manœuvres en terrain varié, d'une durée de quelques jours.

Tous les officiers et les hommes d'état suisses ont

(1) *Almanack de Gotha*, 1885.

(2) La population de la Suisse au 1 décembre 1880 était de 2,846,102, moitié de celle de la Belgique.

reconnu l'insuffisance de cette instruction. Le général Herzog, qui commandait en chef l'armée suisse en 1870, signale, dans ses rapports au gouvernement fédéral, le manque de cohésion, l'incertitude dans les mouvements, l'ignorance des connaissances pratiques des troupes sous ses ordres.

« Cet état de choses, dit-il, (1) est peu rassurant
« et a sa source évidente dans le manque de service
« pratique.

« On entend ici dire que notre temps d'instruction
« légal est suffisant pour faire un soldat, mais on ne
« songe pas combien, d'un côté, il a été fait de progrès
« et combien plus dès lors l'intelligence individuelle est
« mise à contribution, pour pouvoir satisfaire aux exi-
« gences de notre époque.....

« Au lieu de réduire le temps d'exercice du soldat
« de milice, comme recrue et dans les cours de répé-
« tition, il faut, au contraire, s'efforcer d'augmenter celui
« qu'on y consacre actuellement.....

« Si l'on ne peut pas faire ces sacrifices, il devien-
« dra de plus en plus impossible, malgré tout le patrio-
« tisme voulu, *de concourir avec les armées perma-*
« *nentes.* »

Une nouvelle loi d'organisation a été votée en 1875, mais elle a porté sur des points d'administration, retirant certains droits aux cantons pour les attribuer au Gouvernement fédéral. La durée de service est restée à peu près dans les mêmes limites que précédemment; aussi les mêmes plaintes¹ continuent-elles à se reproduire (2).

La Suisse compte sur une position topographique

(1) *Procès verbaux*, 2^e v., p. 496.

(2) BRIALMONT, p. 199.

exceptionnelle pour se complaire en l'idée que quelques jours d'exercices sont largement suffisants pour dresser des hommes, qui n'auront à défendre que quelques défilés de difficile accès et ne pouvant être tournés. Cependant, sur son propre terrain, les Alpes n'ont-elles pas été franchies en divers points que l'on croyait inaccessibles à des armées?

Quoiqu'il en soit, et en supposant cette raison justifiée, elle n'existe pas pour la Belgique, pays de plaines, ne présentant pas un seul obstacle sérieux sur tout le développement de ses frontières.

Si la Suisse peut compter sur ses montagnes, la Belgique ne doit pas oublier que ses troupes pourraient avoir à se mesurer corps à corps avec les armées les mieux dressées, sans pouvoir seulement se mettre à l'abri derrière un fossé.



Tout sujet Allemand est astreint au service militaire depuis l'âge de 17 ans jusqu'à sa 42^e année accomplie.

L'obligation d'entrer dans l'armée permanente commence à partir du 1^r janvier de l'année où le milicien accomplit sa 20^e année.

La durée du service dans l'armée permanente est de 7 ans dont 3 ans de service actif non interrompu, 4 ans dans la réserve; le reste dans la *landwehr*.

Une loi de 1875 établit la *Landsturm*; elle formera des *corps particuliers* — au besoin la *landsturm* pourra servir à compléter la *landwehr*.

La loi admet de nombreux tempéraments à ces prescriptions.

Les jeunes gens qui se destinent aux carrières

libérales, ou même pour d'autres motifs, peuvent s'engager pour un an; ils ne comptent pas dans le contingent et sont soumis à un régime spécial. L'année révolue ils doivent satisfaire à un examen et faire preuve de connaissances militaires suffisantes — parfois ils reçoivent un brevet d'officier ou de sous-officier de Landwehr.

Des ajournements de service militaire sont accordés à certaines catégories d'ouvriers, d'écoliers, de jeunes gens résidant à l'étranger.

Les candidats instituteurs ne sont astreints qu'à un service de six semaines. S'ils quittent l'instruction avant leur 3^e année, ils peuvent être appelés à parfaire leur terme intégral de service.

Tous les miliciens dispensés en temps de paix font partie de la réserve de recrutement de la 1^{re} ou de la 2^e classe.

Le tirage se fait seulement par les jeunes gens reconnus aptes au service. Ceux que leur n^o ne désigne pas pour le contingent annuel, font partie de la 1^{re} classe de réserve et sont appelés à combler les vides qui se produisent dans le contingent, en suivant l'ordre des n^{os} du tirage.

Comme on le voit dans ce rapide résumé de la loi allemande, les charges sont également réparties et les exemptions sont dictées par des nécessités sociales et nullement par la faveur et la richesse.

Le service obligatoire a été admis par tous les pays à l'exception de l'Angleterre, la Hollande et la Belgique.

Dans la Commission de 1871 il a trouvé d'éloquents et chauds partisans, dont les arguments n'ont pas été détruits par leurs contradicteurs, qui ne voulaient pas rompre en visière avec les mœurs égoïstes et les idées étroites de leurs électeurs.

Le comte d'Aspremont a résumé en peu de mots la moralité du service obligatoire. (1)

« Dans l'armée Prussienne, dit-il, que nous avons vue opérer à nos portes, y a-t-il eu une seule défection, une défaillance quelconque ? »

« Non, l'ordre, la discipline, la moralité ont été son partage. »

« Ce sont là des fruits du service obligatoire. Nous ne sommes pas, dit-on, une puissance militaire; nous ne devons pas nous organiser pour la conquête. »

« Vouloir s'organiser pour la défense du territoire, ce n'est pas adopter une politique conquérante.... »

« Je voterai le principe du service personnel, parce que j'ai la conviction profonde que l'avenir de la Belgique ne peut être garanti qu'avec une armée vraiment nationale, capable d'assurer sa sécurité. »

Ces patriotiques paroles furent appuyées par la presque unanimité des membres de la commission, on a vu plus haut le résultat du vote sur la suppression du remplacement.

Dans une séance suivante, M. Gerrits ayant demandé si le vote de la proposition impliquait l'adoption du service obligatoire général, le Président, M. Van Schoor, lui répondit qu'on n'avait en vue que le *service personnel*, et nullement le *service obligatoire général*.

Ce fut l'interprétation admise.

On remarquera que je ne cite pas les opinions, si clairement et si nettement émises par les officiers membres de la Commission, pour ne pas recevoir la réponse : « vous êtes orfèvre M. Josse. »

Il y a 14 ans que ces résolutions ont été prises,

(1) *Procès verbaux*, p. 77.

cependant nous continuons à patauger dans la fange du remplacement. Le mal va s'empirant chaque jour. Nos législateurs, bien loin de vouloir extirper le chancre rongeur, cherchent bien plutôt à *le nourrir*, pour plaire à leurs commettants. A leur instigation, les moyens de raccolage, déclarés immoraux par le général Liagre, ont été augmentés. La somme de 200 frs. versée avant le tirage par le jeune homme qui se fait inscrire sur la liste des miliciens qui désirent se faire remplacer, est rendue à ceux qui ne tombent pas au sort. C'est la 1^{re} fois, grâce au remplacement, qu'on voit rendre l'argent dans une tontine. Le cautionnement est diminué etc. Si l'on pouvait on formerait l'armée entière de remplaçants.

Le vrai patriote, que les questions de parti ou d'intérêt personnel ne préoccupent pas, s'effraie d'un état de choses, qui peut nous mener à notre perte, soit par la révolution sociale, soit par la domination de l'étranger.

Le remède est simple, on ne veut pas l'employer ; la mesure est juste, on la rejette.

A ceux qui tremblent sur un avenir aussi mal assuré, on montre, avec une confiance peu justifiée, les heureuses chances du passé. On se rit de leurs craintes comme on se riait du berger de la fable criant au loup. Le loup vint cependant.... qu'advint-il du troupeau ?...



Au lendemain de la Révolution de 1830, nos hommes politiques se mirent à récriminer contre les charges militaires : (1) « *Des volontaires armés de*

(1) Il faut lire les pages éloquentes que НОТНОМЪ écrit à ce sujet dans son *Histoire de la révolution belge*, 4^e Édition, 1^{er} V. pages 225-226.

« *piques, chaussés de sabots,* » devaient suffire « *pour organiser la victoire* ». (1) Ces excellents patriotes retour de 93 apportèrent toutes espèces d'entraves à la réorganisation de l'armée. Peu de temps avant le mois d'août 1831, le Ministre de la guerre dut renvoyer une ancienne classe dans ses foyers.

Arrive la campagne des 10 jours et à Louvain nous ne pouvons opposer aux bonnes troupes Hollandaises, que des recrues et des Gardes-civiques. Le résultat ne se fit pas attendre, malgré le courage et le dévouement dont nos jeunes soldats donnèrent des preuves éclatantes, la retraite fut forcée — nous subîmes l'humiliation d'appeler l'étranger à notre secours et la douleur de perdre le Limbourg et le Luxembourg. — (2)

Cette cruelle leçon ne fut pas entièrement perdue; le Roi put, sans obstacles, organiser l'armée et la mettre sur un pied respectable.

Le contingent fut de 12000 hommes, l'armée comptait peu de remplaçants, les volontaires affluaient en nombre plus que suffisant pour recruter les cadres. Elle était excellente et comparable aux meilleures de l'Europe. Le pays en était fier et la jeunesse de cette époque portait l'uniforme avec bonheur, il en fut ainsi jusqu'en 1839. (3)

Depuis cette époque la population a augmenté de

(1) BRIALMONT, *Situation militaire de la Belgique*, p. 18.

(2) Le traité des 18 articles du 19 juin 1831, laissait ces provinces à la Belgique, sous certaines conditions, — celui des 24 articles du 13 novembre 1831, passé au lendemain de nos désastres, devenu le traité définitif du 19 avril 1839, nous les enleva. — NOTHOMB, 1^r Vol., pages 229 et suivants et particulièrement la page 263.

(3) Au moment où l'on put croire à la reprise des hostilités, lors de la discussion des 24 articles, notre armée comptait 110 mille hommes d'excellentes troupes.

plus de 30 %. Le pays a la pléthore de la richesse, au moins dans certains milieux. Le contingent est proportionnellement plus faible et l'on se plaint! Après cela est-on bien venu de prôner le *Patriotisme Belge* sur tous les tons; n'est-ce pas l'*Egoïsme Belge* qui mériterait à juste titre ce lyrisme de commande?

Pourrait-on croire qu'en 1870 le contingent annuel de 12000 hommes a été combattu et que l'opposition la plus forte y a été faite? L'on savait cependant déjà le 22 décembre 1870, date de cette discussion, que ce contingent avait été trop faible pour arriver au chiffre de 100,000 hommes voté solennellement et *sérieusement* chaque année.

Ce spectacle attristant se répète tous les ans. Chaque parti dénigre dans l'opposition ce qu'il avait loué lorsqu'il était au pouvoir. Les journaux, agissant exactement de même, soufflent alternativement le froid et le chaud avec le même sans-gêne. Le peuple ne prend de toutes ces palinodies que ce qui flatte ses intérêts et, sous ces fâcheuses impressions, sa répulsion pour le service militaire va sans cesse en augmentant. De là à accepter avec indifférence ce qui peut arriver de pire à la liberté nationale, il n'y a pas loin.

Est-ce à ce résultat néfaste que veulent aboutir nos politiques? Je ne sais quelle réponse donner à cette question! et, à ce point de vue spécial, ce n'est pas sans la plus vive appréhension que j'observe l'influence de plus en plus grande de l'élément étranger dans nos affaires intérieures, influence qui se reflète dans les réunions politiques et le journalisme. (1)

(1) Voir L. HYMANS. — *Bruxelles à travers les âges*. — 2^e v., pages 271, 285 et suivantes. La fâcheuse influence des réfugiés français sur la Révolution belge en 1830. — Les événe-

Dans toute notre conduite ne suivons-nous pas le déplorable exemple d'un peuple ancien? Les Romains, tant qu'ils furent pauvres restèrent, religieux, braves et libres. L'amour des richesses, du luxe et des plaisirs les rendit sceptiques, lâches, égoïstes, et ils tombèrent dans l'esclavage le plus abject; adonnés à la mollesse, ils abandonnèrent le champ de Mars pour le prétoire, les théâtres et les arènes. Leurs légions, formées jadis des citoyens riches, à l'exclusion des prolétaires, ne reçurent plus dans leurs rangs que des mercenaires, fournis par des peuples conquis ou étrangers. Elles devinrent alors ces corps de prétoriens qui dictèrent la loi et imposèrent des Empereurs à leurs *maîtres*.



On récrimine actuellement contre un contingent de 13,300 hommes, réduit à 13,100 par les exemptions. Cependant croit-on sérieusement qu'avec ce chiffre on puisse arriver aux 100,000 hommes que l'armée devrait compter sur le pied de guerre? (1)

En 1870, avec 10 contingents, 8 de 10 mille et 2 de 12 mille hommes, 104,000 miliciens avaient été mis à la disposition du Gouvernement. (2) Le chiffre paraît satisfaisant, mais les déchets furent considérables.

Au moment où la guerre franco-allemande éclatait,

ments de 1884 dans notre pays ne sont pas de nature à nous rassurer à cet égard.

(1) N'est-il pas bizarre que ce chiffre de 100 mille hommes soit solennellement voté, alors qu'on ne peut ignorer que l'organisation de 1873 exige un contingent de 107 à 109 mille hommes sur le pied de guerre? — *Déclaration du général Renard, Ministre de la guerre*, 19 décembre 1878. — HYMANS, 5^e v., page 123.

(2) Rapport du Ministre de la guerre sur la mobilisation. *Annales parlementaires*, documents 1870-71, page 323.

les situations accusaient l'existence de 95,574 hommes de troupe et 2603 officiers. Lors du rappel des classes en congé, il ne s'est présenté que 72,613 miliciens; dans ce chiffre sont compris ceux déjà présents aux corps; la perte a été de 31,385 hommes, (1) le Gouvernement ne put donc disposer que de 69 % des contingents.

Le chiffre le plus élevé des présents sous les armes, en 1870, fut de 83,350 hommes, le 20 août, parmi lesquels il faut compter 7 à 8000 volontaires, le déficit est resté de 20,000 hommes.

Aujourd'hui le Gouvernement ne peut plus disposer que de 8 contingents de 13,100 hommes, soit d'un total de 104,800; en calculant les déchets normaux annuels à 2 1/2 % seulement, il ne restera plus que 93,689 hommes. (2) Les pertes ne peuvent plus être

(1) Rapport du Ministre de la guerre sur la mobilisation. *Annales parlementaires*, documents 1870-71, page 323.

(2) Après la 1 ^{re} année	13.100	—	327	=	12.773
» 2 ^e »	12.773	—	319	=	12.454
» 3 ^e »	12.454	—	310	=	12.144
» 4 ^e »	12.144	—	303	=	11.841
» 5 ^e »	11.841	—	296	=	11.545
» 6 ^e »	11.545	—	289	=	11.256
» 7 ^e »	11.256	—	281	=	10.975
» 8 ^e »	10.975	—	274	=	10.701
			Total		93.689.

Il faudrait encore y ajouter les 9^e et 10^e classes qui ne peuvent être considérées que comme réserve de remplacement, pour combler les vides qui se produisent après quelques jours de campagne. Mais les pertes sont bien plus considérables, par la seule cause des maladies. — Voici les chiffres accusés par la statistique médicale de l'armée de 1875 à 1879 (publiée en 1883).

Perte de 1875 à 1879 :			
1 ^o morts dans les hôpitaux	948	moyenne annuelle	189,60
2 ^o réformés	1549		
» pensions provisoires	313	} 2413	» 482,60
» définitives	551		
3 ^o décès en dehors des hôpitaux	638	»	127,60
	Total		799,80
	Pour 8 années		6398,40

compensées par les volontaires, qui comptent presque tous dans le contingent. — Ce chiffre de 93,689 est inférieur à celui de 1870 (95,574), on peut raisonnablement admettre que les mêmes causes (1) de déchets se feront sentir et que le nombre de 72,613 miliciens ne sera pas même atteint. Il ne faut pas perdre de vue que dans ce chiffre une classe entière de 13,100 hommes, est composée d'hommes non exercés et par conséquent impropres à un service immédiat.

La Commission de 1871 avait demandé un contingent annuel de 14,000 hommes, en supposant 10 classes pour fournir le contingent nécessaire à former l'armée sur le pied de guerre.

Ce chiffre n'a rien d'exagéré si l'on veut bien étudier sans prévention les causes de pertes dénoncées dans le rapport du ministre. Les 140 mille incorporés donneront à peine le chiffre indispensable pour arriver à l'effectif de 100,000 hommes fixé par la loi, pour mettre l'armée sur le pied de guerre.

Je ne vois qu'un seul moyen d'arriver à un contingent annuel moins fort, pouvant donner le nombre d'hommes indispensables, c'est d'exiger que les contingents soient toujours tenus au complet, que les pertes y soient remplacées.



Une des causes principales des pertes nombreuses que subissent les contingents provient de la façon défectueuse dont se font le tirage au sort et l'incorporation.

(1) Ces causes sont : hommes séjournant à l'étranger et qui ne se représentent pas ; — morts ou mariés que les autorités communales n'ont pas renseignés à l'autorité militaire. — Ces négligences sont très nombreuses ; — les condamnés, etc.

Le tirage a lieu avant la visite corporelle des miliciens, il en résulte que les hommes impropres au service ou qui sont exemptés pour d'autres causes prennent part au tirage. — Ceux que le sort a favorisés se croient exonérés et leur déconvenue est grande lorsqu'à la suite de réformes, plus ou moins nombreuses, ils se trouvent désignés pour le service. Ils se considèrent, dès lors, comme les victimes d'une loi injuste, quand ils ne croient pas à d'autres raisons plus ou moins scandaleuses. Entrés au corps avec un mauvais esprit ils servent à l'avenant. Il arrive dans ces circonstances que les intéressés, d'accord avec les autorités locales, emploient tous les artifices possibles à l'effet de tromper les conseils de milice. — Un de nos hommes d'état les plus écoutés, M. Pirmez, a dit : « Il est malheureusement vrai que dans notre pays « *les autorités civiles à tous les degrés* se placent « toujours en fait de milice, à un point de vue qui « est défavorable à la bonne constitution de l'armée. » (1)

Qu'on ne croie pas que les moyens de reconnaître les erreurs et les tromperies soient suffisants. La loi accorde un mois à l'autorité militaire pour prendre son recours devant le conseil de révision, mais en fait les miliciens passent à peine 24 heures au régiment. Lors de l'incorporation, ils sont immédiatement envoyés en congé jusqu'au 1^{er} octobre. Si le médecin du corps n'a pas reconnu d'incapacités, ce qui est fort possible dans une visite de plusieurs centaines d'hommes, laquelle doit être faite en quelques heures, l'appel devient caduc. Le 1^{er} octobre la classe rentre : bientôt, on découvre des infirmités restées cachées. Après un séjour plus ou moins long dans les hôpitaux, les

(1) BRIALMONT, *Situation militaire*, page 42.

malingres sont réformés; ils sont perdus pour le contingent et le tour est joué. Il y a ainsi chaque année un grand nombre d'hommes atteints de phtisie ou d'épilepsie, qui sont réformés; n'étant pas remplacés dans les rangs, ils exemptent un autre milicien. — Que l'on ne crie pas à l'exagération, les enquêtes exigées pour la réforme prouvent à toute évidence qu'il en est bien ainsi.

Si, comme en Allemagne, (1) on élaguait du tirage les impropres au service et les exemptés, la plupart des conséquences fâcheuses signalées, résultant de la visite après le tirage, ne se produiraient plus et moraliseraient d'autant la milice.



D'aucuns trouvent le temps de présence sous les armes trop long, sans qu'ils se rendent clairement compte de ce qui existe ni qu'ils puissent donner des raisons probantes à l'appui de leur opinion. « Diminuer les charges » est une expression en l'air; ce qui est inutile doit disparaître, mais ce qui est indispensable ne peut plus être une charge, mais devient un devoir inéluctable.

On pense pouvoir commencer le dressage militaire dès l'école primaire. La France est, je crois, le seul pays où l'on ait institué des bataillons scolaires. N'est-ce pas de l'engouement? L'expérience est, en tout cas, trop récente pour être concluante. Mais en admettant que l'on enseigne à une partie de nos écoliers le maniement des armes et quelques mouvements de l'Ecole

(1) *Procès verbaux*, Général CHAZAL, Séance du 7 juin 1871, page 112.

de Compagnie, voir même de l'École de Bataillon, s'imagine-t-on par là en avoir fait des apprentis soldats? Ce serait se faire d'étranges illusions que de le croire. A mon sens, il serait bien préférable de plier nos écoliers à l'esprit d'ordre et de discipline (1) qui leur manque absolument. Nos gamins de 10 à 12 ans sont déjà dressés à la politique, ils prennent part à des démonstrations, chantent des couplets de circonstance et au besoin brisent les vitres. J'avoue n'éprouver aucune admiration pour de semblables éléments, je leur préfère de beaucoup nos braves et robustes campagnards et j'écarte absolument ce mode d'instruction, *tout au moins dans les conditions présentes.*

Nos miliciens restent sous les armes : 28 mois dans l'Infanterie, — 3 ans dans le Génie et l'Artillerie

(1) *Procès verbaux* de la Commission de 1871. — Général BOU CHAZAL.

« L'enseignement primaire allemand, rigoureusement obligatoire en Prusse, est une véritable préparation au service Militaire.

« Qu'apprend-on aux enfants dès leur entrée à l'école, en même temps que les premiers rudiments d'instruction? La « Gymnastique, c'est-à-dire la connaissance des premiers exercices « militaires; des marches et des formations en ordre règlementaire. D'autre part on leur inculque les lois de la discipline, « de l'obéissance, du devoir, du respect pour le commandement, « du dévouement au Roi et à la patrie. Et en même temps qu'on « ploie ces jeunes caractères à l'obéissance, on les exerce au « commandement.

« De là viennent cette rigidité du commandement et cette « soumission à l'autorité — aussi bien dans la hiérarchie administrative et civile que dans la hiérarchie militaire.

« On apprend à l'enfant qu'il devra un jour servir la patrie « et il s'y prépare avec fierté. Pour l'encourager au travail, ses « parents lui font entrevoir la perspective de devenir volontaire « d'un an, porte-épée et, par la suite, officier de landwehr. »

Lorsque des enfants ont reçu une préparation semblable, on comprend qu'on puisse en faire de vrais soldats en trois ans de service — mais nous sommes loin de là.

de siège, — 4 ans dans l'Artillerie de campagne et la Cavalerie. — Chaque année ils ont droit à un congé de 6 semaines. (Art. 85 de la loi.)

Les hommes les plus compétents (1) estiment qu'on ne peut former « un vrai soldat en moins de « 3 ou 4 ans, ils sont d'accord pour admettre que « 3 ans est un minimum.

« Ce n'est pas seulement la précision à exécuter « le maniement des armes, des charges et quelques « évolutions qui constitue le soldat; s'il ne s'agissait « que de cela quatre ou cinq mois suffiraient. Mais « il est mille autres choses qu'il faut enseigner aux « jeunes soldats : le tir, par exemple, qui a acquis « une si grande importance; l'entretien minutieux de « ses armes, de ses effets; le service des avant-postes, « des reconnaissances; la manière de bivaquer, de « construire des abris, des cuisines, de préparer les « aliments, la manière d'élever des retranchements, « etc., etc.

« Ces connaissances sont indispensables, en pré- « sence de tous les progrès réalisés depuis quelques « années dans l'art militaire.

« Mais ce qui est plus difficile et plus essentiel « encore à obtenir du soldat, ce qui demande un « temps plus long que tout le reste, c'est la trans- « formation du caractère : il faut que, chez le soldat « accompli, l'amour du devoir prime pour ainsi dire « et fasse taire, jusque dans les plus grands périls, « l'instinct de la conservation.

« Cette nécessité est d'autant plus impérieuse

(1) *Procès verbaux*, Général BOU CHAZAL. — Séance du 14 juin 1871, page 122.

« aujourd'hui, que le perfectionnement des armes rend
« les guerres plus meurtrières que jamais. »

Tout ce bagage de connaissances si diverses et indispensables, ne se gagne pas en un jour, il faut du temps, beaucoup de temps et de persévérance de la part des instructeurs et des chefs pour parvenir à un résultat convenable.

Il en est du métier de soldat comme de tout autre métier; l'ouvrier ne sait bien que ce qu'il a fait et refait cent fois, avec cette circonstance aggravante pour le soldat, qu'une faute commise par un seul peut entraîner les plus grands désastres pour toute une armée.

L'éducation du soldat est chose délicate et difficile, et nous pouvons à peine lui accorder tout le temps qu'elle exige; nous sommes donc bien loin de pouvoir abrégér le temps de présence sous les armes édicté par la loi de 1873. Autant vaudrait licencier l'armée que d'en faire une machine incohérente, mal réglée et partant ne pouvant servir à rien.

Les plaintes, peu patriotiques et que je crois peu sincères, sans cesse répétées et dictées par d'écœurantes préoccupations électorales, tendent à rendre nos populations de moins en moins propres au métier des armes; d'où découle cette conséquence, inattendue pour nos faiseurs de phrases, *que le temps de service devrait bien plutôt être augmenté que diminué*. La qualité de la matière première étant moindre que jadis, il faut plus de travail pour l'appropriier au service qu'on en attend; cela est de toute évidence.

(La fin au prochain n°).

X...





LA CRISE SOCIALE.

Clama! Ne cesses!



E chrétien, jetant un regard sur le monde au 19^e siècle, siècle d'orgueil, de ruines, peut-être de catastrophes finales inouïes, ne peut s'empêcher de faire cette réflexion douloureuse : jamais l'union n'a été autant vantée et jamais elle n'a moins régné dans les cœurs. Jamais de plus graves et de plus nombreux symptômes de désagrégation, de discorde, n'ont été réunis dans un même temps.

Le progrès matériel est indéniable. Il n'y a plus ni distances, ni abîmes, ni mers infranchissables, ni montagnes inaccessibles. La découverte de l'imprimerie a donné à la pensée un essor jusque là inconnu. La presse par des milliers de bouches, la science dans des milliers d'écoles, d'universités, de livres, mettent en contact chaque jour, dans les deux hémisphères, une multitude d'intelligences qui ne se fussent ni connues, ni appréciées sans la révolution accomplie dans l'univers par le génie de l'homme. La richesse elle-même s'est accrue dans des proportions considérables. L'industrie ne cesse pas de produire, de multiplier et d'entretenir des merveilles. Le commerce a jeté

entre les continents les bases de relations incessantes et durables; entre les peuples, des germes de rapprochements et d'alliances cimentées par l'intérêt commun.

Cela est vrai. Cependant, au lieu de s'aimer davantage, individus et peuples se craignent, se jaloussent, se détestent. Pourquoi, dans la seule Europe, sept millions d'hommes jeunes, valides, la fleur et l'espoir des nations, aidés des moyens effroyables de destruction rassemblés par ce même génie humain, seront-ils aux mains, peut-être demain, pour un rien, pour le caprice d'un despote ou pour le besoin d'un trône qui chancelle sous le travail de la révolution sociale et qui cherchera dans l'ivresse coupable d'une gloire sanglante un dérivatif aux périls du présent? Pourquoi la misère s'est-elle développée en proportion de l'augmentation de la fortune publique? Pourquoi le problème social se pose-t-il de nos jours avec une netteté telle que pas un penseur, pas un économiste, pas un publiciste sérieux, pas un homme de cœur n'hésite à jeter un cri d'alarme? Pourquoi?

Il y a pour cela, des causes vieilles comme la terre ou du moins comme l'homme. La nature humaine ne change pas. L'homme est le même qu'à l'origine; enclin au mal, égoïste dès l'enfance, ne parvenant à triompher de lui qu'au prix d'efforts, de luttes et de sacrifices continuels. *Homo homini lupus.*

Mais en est-il des sociétés chrétiennes comme de leurs devancières? L'Europe contemporaine, née chrétienne, imprégnée d'Évangile, héritière de dix-huit siècles qui ont apporté leur pierre à l'édifice aujourd'hui vermoulu de cette civilisation tant vantée, si douloureusement élevé à travers les âges, l'Europe est-elle condamnée à disparaître comme la Grèce et comme Rome, sous le poids des mêmes prévarications et des

mêmes malédictions? Nous ne disons ni oui, ni non. Le Christianisme est immortel. L'Eglise catholique, unique forme vivante et intégrale du Christianisme, possède les paroles de vie. Pas plus que son Fondateur, Elle ne périra. *Christus resurgens, non jam moritur*. Les sociétés, jadis chrétiennes, ont abandonné les voies où elles avaient longtemps marché non sans secousses, sans commotions, mais sans cataclysmes, sans ces bouleversements généraux et profonds qui marquent les degrés de la corruption, de la chute et de la décadence des peuples. Ces sociétés peuvent passer à leur tour et faire place à d'autres sous un soleil désormais éteint et froid pour elles. Les peuples, comme les individus, sont les libres artisans de leur destinée. Mais il ne faut pas l'oublier : la destinée des nations ne va pas au delà de la vie de la terre. Leur châtiement, comme leur prospérité et leur gloire, s'accomplit dans le temps.

L'Eglise romaine, en outre, a déposé dans l'humanité moderne un principe de durée. Il est donc permis d'espérer un avenir meilleur, même au sein de la plus triste misère.

Indiquons le mal dont nous mourons. Ce sera désigner le remède. Connaissant la maladie et le remède, nous apercevrons la guérison, la santé, la paix.



Un éloquent écrivain, peu suspect de partialité en faveur du catholicisme, écrivait, il y a cinquante ans : « Certainement, la moralité est plus éclairée aujourd'hui, « mais est-elle plus forte?... Qui ne tressaille de joie « en voyant la victoire de l'égalité?... Je crains seule- « ment qu'en prenant un si juste sentiment de ses droits,

« l'homme n'ait perdu quelque chose du sentiment de
« ses devoirs. Le cœur se serre quand on voit que
« dans ce progrès de toute chose, la force morale n'a
« point augmenté. » (1)

M. de Montalembert, rapportant ces paroles qui ont toute la valeur d'un aveu et les commentant dans son grand style, avec cette hauteur soutenue de pensée, cette pénétration, cette chaleur de cœur qui lui furent habituelles, ajoutait dans le même sens : « Loin de
« nous la pensée de nous consumer en de stériles re-
« grets et de perdre la vue à force de verser des larmes
« sur le sépulcre des générations dont nous avons
« hérité. Loin de nous la pensée de ramener des temps
« à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu
« est mort sur la croix pour sauver l'humanité non pas
« pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la
« durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole
« de Dieu ait reculé, ni que son bras soit raccourci.
« La mission de l'homme pur est restée la même;
« le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain
« à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les ad-
« mirant, aucune des institutions humaines qui ont péri
« selon la destinée des choses humaines, *mais nous*
« *regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les*
« *animait, et qui s'est retiré des institutions qui les ont*
« *remplacées...* Nous ne savons que trop tout ce qu'il
« y avait de souffrances, de crimes, de plaintes dans
« ces siècles, comme il y en a toujours eu, comme il
« y en aura toujours tant que la terre sera peuplée
« d'hommes déçus et pécheurs. Mais nous croyons
« qu'il y a entre les maux de ces siècles et ceux du

(1) MICHELET. *Histoire de France*, II, 622.

« nôtre, deux incalculables différences. D'abord, l'énergie
« du mal rencontrait *partout* une énergie du bien qu'elle
« semblait augmenter en la provoquant au combat et
« par qui elle était sans cesse vaincue avec éclat. Cette
« glorieuse résistance avait son principe dans la force
« des convictions qu'on reconnaissait, dans leur influence
« sur la vie entière. Dire que cette force n'a pas
« diminué à mesure que la foi et la pratique religieuse
« se sont retirées des âmes, serait assurément contre-
« dire l'expérience de l'histoire et les souvenirs du
« monde (1)... *Puis, ces maux dont le monde souffrait*
« *et se plaignait alors avec raison, étaient tous phy-*
« *siques, tous matériels.* Le corps, la propriété, la
« liberté matérielle, étaient exposés, blessés, foulés plus
« qu'ils ne le sont aujourd'hui en certains pays, nous
« le voulons bien. Mais l'âme, mais le cœur, mais
« la conscience étaient sains, purs, hors d'atteinte,
« libres de cette affreuse maladie intérieure qui les
« ronge maintenant. *Chacun savait ce qu'il avait*
« *à croire, ce qu'il pouvait savoir, ce qu'il devait*
« *penser de tous ces problèmes de la vie et de la*
« *destinée humaine* qui sont aujourd'hui *autant de*
« *supplices* pour les âmes qu'on a réussi à paganiser
« de nouveau. Le malheur, la pauvreté, l'oppression,
« *qui ne sont pas plus extirpés aujourd'hui qu'ils ne*
« *l'étaient alors,* ne se dressaient pas devant l'homme
« de ces temps-là comme une affreuse fatalité dont il

(1) Qu'on n'objecte pas ici les magnifiques exemples de foi, de piété, de pratique religieuse qui nous consolent souvent. C'est la multitude qu'il faut envisager. De nos jours, le petit troupeau des fidèles dont la piété et la charité grandissent se trouve comme perdu au sein de la tourbe des incroyants et des indifférents. Ajoutons à cela l'apostasie des pouvoirs publics.

« était l'innocente victime. Il en souffrait, mais il les
« comprenait; il en pouvait être écrasé mais non pas
« désespéré, car il lui restait le ciel et l'on n'avait
« encore intercepté aucune des voies qui conduisaient
« de la prison de son corps à la patrie de son âme.
« *Il y avait, en un mot, une immense santé morale*
« *qui neutralisait toutes les maladies du corps social,*
« qui leur opposait un antidote tout puissant, une
« consolation positive, universelle, perpétuelle, dans la
« Foi.... Aujourd'hui, le mal est encore là; il est
« non-seulement présent, mais connu, étudié, analysé
« avec un soin extrême. La dissection est parfaite,
« l'autopsie exacte. Mais, avant que ce vaste corps ne
« devienne un cadavre, où sont les remèdes? Ses
« nouveaux médecins ont usé quatre siècles à le dessé-
« cher, à en exprimer cette sève divine et salutaire
« qui faisait sa vie. Que va-t-on y substituer? C'est
« qu'il est temps maintenant de juger le chemin qu'on
« a fait faire à l'humanité et les voies par où on l'a
« menée. *Les nations chrétiennes ont laissé détroné*
« *leur Mère.* Ces mains tendres et puissantes qui avaient
« un glaive pour venger toutes leurs injures, un baume
« pour guérir toutes leurs plaies, elles les ont vues
« chargées de chaînes. Sa couronne de fleurs lui a été
« arrachée et on l'a trempée dans l'acide du raisonne-
« ment jusqu'à ce que chaque feuille en soit tombée,
« flétrie et perdue. Le philosophisme, le despotisme et
« l'anarchie l'ont promenée captive devant les hommes en
« l'abreuvant d'insultes et d'ignominie; puis ils l'ont
« enfermée dans un cachot qu'ils appellent son tombeau
« et à la porte duquel ils veillent tous trois... L'Eglise
« a laissé dans le monde un vide que rien ne saurait
« combler. »

Ces belles et fortes pages de M. de Montalembert

contiennent la substance de tout ce que nous avons à dire.



Nous subissons les conséquences du crime de la Réforme. Or, nous ne sommes pas au bout. La semence, confiée à un sol profondément labouré par le fer des révolutions, n'est pas encore complètement levée. Hérétique dans Luther, philosophique dans l'Encyclopédie, politique et anarchique dans la Constituante, sociale dans la Convention, sur les barricades de 1848, dans la Commune de Paris et aujourd'hui plus ouvertement que jamais, la *Révolution*, c'est-à-dire le protestantisme, le rationalisme, le libéralisme, le socialisme, c'est-à-dire encore la négation du principe d'autorité, suit sa marche avec une rapidité effrayante et une logique implacable. Le mépris et l'anéantissement de l'autorité religieuse devaient avoir pour résultat immédiat la destruction de l'autorité purement humaine ou déclarée telle. En vain Luther et les coryphées de la Réformation, pour conjurer les suites nécessaires et prévues des négations posées, pour contenir l'esprit de révolte au seuil de la société civile et remplacer l'autorité religieuse abattue, restaureront-ils les idoles de chair couronnées et les Césars-Pontifes du paganisme ; en vain attribueront-ils sacrilègement aux princes et au pouvoir civil, la juridiction sur les âmes, et réaliseront-ils ainsi une nouvelle fois l'odieux système de la confusion des deux glaives dans une seule main ; rien n'y fera. Les germes se développeront. Le chancre grandira. L'humanité, refusant à Dieu ce qui est de Dieu, contestera bientôt à César ce que César revendique légitimement. Dieu oté, l'immortalité de l'âme

niée, la liberté morale disparue, le matérialisme vainqueur, la force devenue le droit, le nombre faisant loi, la Révolution poursuivra son cours jusqu'à la fin.

L'Eglise l'avait prévu. Elle n'avait pas manqué d'avertir les princes et les peuples. Elle seule peut lutter contre le mal. Elle seule peut le dompter. Elle avait vaincu la barbarie et Elle conduisait les peuples lentement mais sûrement au port. Libre dans son apostolat, Elle vaincrait de nouveau. Elle réparerait toutes les ruines, Elle calmerait la soif de jouissances fausses qui dévore les masses, Elle tempérerait les haines, Elle abattrait les colères, Elle restaurerait la notion de l'autorité et de la liberté, Elle apprendrait aux peuples à obéir, aux gouvernements à commander. Elle enseignerait aux riches à faire bon emploi de leur bien, aux pauvres à respecter la propriété des riches, à tous à travailler, à tous aussi la vertu, le devoir, l'honneur, le respect de soi et des autres basé sur le respect de Dieu ; avant tout, la résignation à la volonté divine. Elle remettrait ainsi chacun à sa place et toutes choses dans l'ordre. Mais l'Eglise a contre Elle toutes les passions déchainées, tous les vices, toutes les convoitises, toutes les haines, toutes les erreurs, toutes les indifférences, toutes les négations, toutes les faiblesses, toutes les fautes, toutes les lâchetés de ses enfants. Les Princes la trahissent, la foule s'en défie, les hommes d'Etat lui portent envie, les despotes ne lui pardonnent pas de leur tenir tête et de contrecarrer leurs projets de domination et d'usurpation universelles, les orgueilleux se cabrent contre l'humilité qu'elle prêche, les impurs déclament contre sa morale, la fausse science s'insurge contre son dogme, la raison affolée se détruit elle-même de ses propres mains pour l'entraîner dans sa chute, les Judas la livrent. La terre et l'enfer conspirent

contre Elle et contre Elle seule, donnant ainsi en fait aux prophétiques paroles de son divin Fondateur la plus éclatante, la plus universelle confirmation.

Oui, la Religion seule peut sauver notre société. Or, le Christianisme, la question religieuse divise les âmes et les intelligences. La Religion, le principe d'union par excellence, sépare les individus et les peuples, et peut-être les armera prochainement les uns contre les autres! La Religion, la loi d'amour, met la discorde dans les cœurs et les hommes aux prises. La Religion catholique qui enseigne toutes les vertus et flétrit tous les vices, l'Évangile, le code de la morale, Jésus-Christ en un mot sont redevenus dix-neuf siècles après le drame sanglant du Calvaire, *un scandale pour les juifs, une folie pour les gentils!* Effrayant mystère, assurément de nature à abîmer la raison et à faire toucher du doigt avec la profondeur du mal dont l'humanité souffre, la grandeur de la liberté humaine qui l'a causé!



Beati pauperes spiritu! Oui, heureux, bienheureux les pauvres d'esprit! Heureux, non-seulement ceux qui, appréciant les intérêts terrestres à leur valeur relative, les méprisent, et s'en préoccupent uniquement en vue de l'autre vie, la véritable vie qui ne finira plus; heureux non-seulement les petits, non-seulement les doux, les généreux, les désintéressés, mais mille fois heureux entre tous, les humbles, ceux qui ont la sagesse de ne pas chercher à tout savoir et qui s'en tiennent avec confiance à la parole de Dieu.

N. S. Jésus-Christ en effet n'a pas seulement ouvert le ciel à l'humanité devenue indigne d'y monter.

Il n'a pas seulement racheté les hommes de la mort éternelle. Il a voulu que la Rédemption fût infinie par tous les côtés. Il a voulu être la lumière, le salut des intelligences, et Il a rompu aux intelligences le pain vivant de la vérité, comme Il a apporté aux cœurs et aux volontés, la loi du devoir devenu désormais l'axe éternellement immuable du monde moral.

Tel est bien l'immense bienfait du Christianisme à ce point de vue. Tandis que l'homme, abandonné à lui-même, fût-il le plus admirablement doué parmi les enfants d'Adam, arrive à la connaissance imparfaite de la vérité à tâtons, au prix d'efforts longs, douloureux, souvent mortels pour ceux qui s'y livrent; tandis que la route qui mène aux rudes hauteurs de la vraie science est une image frappante du Calvaire et que quelques très rares privilégiés seuls, au sein des multitudes, peuvent, en fait, consumer noblement leur utile existence dans la recherche des grandes vérités sans le respect desquelles les sociétés ne sauraient vivre, voici que par suite de l'Incarnation du Verbe, par ce prodige de bonté et d'amour gratuit, la nature humaine se trouve durant sa fugitive existence terrestre, éclairée, agrandie, fortifiée, instruite par Dieu-même. Les masses populaires, condamnées jusque là à l'ignorance et à la superstition, reçoivent généreusement l'aliment essentiel de l'intelligence. Elles savent désormais dès le berceau, comme les savants, mieux peut-être qu'eux — car l'humilité est le secret de ces merveilleuses intuitions qui assurent le calme à toute la vie — elles savent ce qu'elles sont, d'où elles viennent, où elles vont, ce qu'elles doivent croire, ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut faire pour passer en paix leur temps d'exil et pour gagner la vie éternelle.

Pauperes evangelizantur. La parole étonnante entre toutes, est accomplie.

Pourquoi faut-il que l'humanité prise en grand de folie, ait aujourd'hui des yeux pour ne pas voir?

Ne semble-t-il pas, à lire ce qui s'écrit, ce qui trouve des lecteurs, ce qui ouvre l'Académie française, à entendre ce qu'on dit, que l'homme du 19^e siècle en sache moins que les païens sur les grands et redoutables problèmes intéressant notre destinée? Est-on sûr que pour le plus grand nombre, Cicéron et Platon ne paraîtraient pas beaucoup trop chrétiens?

Toutes les vérités qu'enseigne l'Eglise aux petits enfants du peuple dans le petit catéchisme, sont remises en question. Jadis, un sophiste couvrait sa mémoire de ridicule en articulant quelque difficulté contre l'un ou l'autre point de détail d'un dogme rationnel ou religieux. Aujourd'hui, c'est la raison elle-même, c'est la conscience, ce sont les bases de la certitude, c'est le libre arbitre, c'est Dieu, c'est l'existence réelle de l'homme qui se voient attaqués impunément, aux applaudissements stupides d'une tourbe fanatique d'impiété intéressée à tout détruire dans le domaine de la pensée pour s'autoriser à tout bouleverser dans la région des faits. Chose effrayante : au nom du progrès, on prétend légitimer le saut de l'humanité en arrière, de vingt siècles ; on nie aujourd'hui la vérité conquise hier ; au nom du progrès, la vérité d'aujourd'hui n'est plus assurée d'être la vérité de demain ! Au nom de la raison, on anéantit la raison. Au nom de la science, on prépare les voies à l'ignorance universelle. Au nom de la liberté, la démençe fait le tour du monde, sans oublier de passer par la Belgique !

En face de la divagation universelle dont les flots bruyants montent rapidement sous nos yeux, répétons-le : *heureux les pauvres par l'esprit!* Ils en savent plus long que les « savants. » En vérité, la génération

de jeunes fous qu'on nous dresse ne sera pas éteinte, que les faits rendront de nouveau témoignage ici à la vérité. Car, Montalembert va encore nous le rappeler dans son touchant langage : « Ce ne sont pas seulement
« les âmes fidèles qui pleurent les malheurs de l'Eglise,
« ce sont déjà toutes les âmes non encore souillées qui
« demandent à respirer un autre air que celui qui est
« devenu mortel par son absence; ce sont toutes celles
« qui n'ont pas perdu le sentiment de leur dignité et
« de leur immortelle origine qui demandent à y être
« ramenées; ce sont surtout les âmes tristes qui cher-
« chent partout en vain, un remède à leur tristesse,
« une *explication de leur désenchantement*, qui ne
« trouvent partout que la place vide et saignante des
« anciennes croyances, et qui ne veulent et ne peuvent
« pas être consolées *quia non sunt!*

« Eh bien, nous le croyons fermement, un jour
« viendra où l'humanité demandera à sortir du désert
« qu'on lui a fait; elle demandera qu'on lui répète les
« chants de son berceau; elle voudra respirer les par-
« fums de sa jeunesse, approcher ses lèvres altérées du
« sein de sa mère, afin de goûter encore avant de mourir
« ce lait si doux et si pur dont son enfance a été
« abreuvée. Et les portes de la prison de cette mère
« seront brisées par le choc de tant d'âmes souffrantes.
« Elle en sortira plus belle, plus forte, plus clémente
« que jamais. Ce ne sera plus la naïve et fraîche
« beauté de ses jeunes années après le sanglant enfante-
« ment des premiers siècles; ce sera la grave et sainte
« beauté de la femme forte qui a relu l'histoire des
« martyrs et des confesseurs et qui y a ajouté sa page.

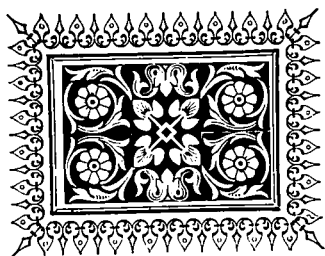
«L'Eglise reprendra sa course glorieuse, course
« nouvelle, dont la route n'est connue que de Dieu.
« En attendant que le monde lui demande de présider

« à ses destinées, ses enfants fidèles savent qu'ils
« peuvent recevoir d'Elle des secours et des consolations
« infinies. Fils de la lumière, ils ne trembleront pas
« devant ce qu'un monde sans foi appelle sa décadence.
« Au milieu des ténèbres, ils ne se laisseront ni éblouir
« ni entraîner par aucun des météores trompeurs de la
« nuit orageuse. Calmes et confiants, ils resteront les
« regards fixés avec un inébranlable espoir sur cet
« éternel Orient qui ne cesse jamais de briller pour eux,
« et où les générations assises dans l'ombre de la mort,
« découvriront aussi un jour l'unique et sacré soleil
« prêt à inonder de ses victorieuses clartés, l'ingratitude
« des hommes. »

*Pater, fiat voluntas Tua! Adveniat regnum Tuum!
Et erit pax in terrâ hominibus bonæ voluntatis.*

JULES CAMAUËR.







Étude philosophique sur le Bonheur

(Suite de la page 268.)



IV^e PRINCIPE.

TOUT être sur la terre est créé pour une fin déterminée, et ce n'est que dans l'accomplissement de cette fin qu'il peut trouver le bonheur.

Toute créature a une fin spéciale à atteindre ici-bas. Depuis le plus humble ver qui rampe sur le sol jusqu'à l'homme, le Roi de la création, depuis le plus petit insecte qui couche au fond de l'océan jusqu'à l'aigle qui va poser son foyer domestique dans les nues, tout être ici-bas, pourvu de raison ou non, qu'il appartienne au règne minéral, au règne végétal, au règne animal, ou enfin qu'il relève du monde des esprits, quelque petit et insignifiant qu'il puisse paraître, quelque modeste que soit la parure dont son Créateur l'a revêtu, quelque méprisable que puissent sembler ses apparences extérieures, a reçu de Dieu une tâche à remplir.

C'est de l'accomplissement de cette tâche respective, c'est de l'obéissance de chacun des êtres de la création

aux lois que le Suprême Législateur a imposées à sa nature, que dépend l'harmonie de l'univers. Sans cette soumission, l'ordre admirable du monde serait bouleversé. Aucun être dans la création n'agit indépendamment des autres. Des relations intimes les unissent entr'eux. Les uns sont créés pour le service des autres. La mort des uns est la vie des autres. Le bon ordre de l'univers dépend de la fidélité plus ou moins grande de chacun de ces êtres aux rapports qui les lient à d'autres, de sa fidélité à remplir la fin dont l'accomplissement maintient ces rapports.

Toute créature est sortie des mains du Créateur douée de certaines facultés, de certaines puissances et capacités, de certaines aptitudes et aspirations.

A chacune de ces facultés Dieu a assigné un objet déterminé. S'il s'agit d'un être dépourvu de raison et placé sous la garde d'un instinct purement naturel, c'est cet instinct qui portera cette créature à chercher l'objet naturel de ses facultés.

C'est dans l'union des différentes facultés d'un être avec leurs objets respectifs que consistent à la fois la perfection et la fin des êtres, et c'est de l'accomplissement à la fois de cette perfection et de cette fin que dépend et que découle le bien-être, le bonheur, la béatitude.

L'homme n'échappe pas à cette loi universelle. Lui aussi il a reçu de Dieu une fin à poursuivre. Dieu a assigné à chacune des puissances ou facultés de son être un objet à atteindre. C'est par l'accomplissement de cette fin, par la direction de toutes les aspirations de sa nature vers cette fin, par la subordination de tout son être à cette fin, par l'union de ses différentes facultés avec leur objet respectif, que l'homme atteindra la perfection dont il est susceptible; en atteignant

cette perfection, il parviendra au bonheur, fera le bonheur des êtres avec lesquels Dieu l'a mis en relation, accomplira la part qui lui est échue dans l'harmonie de l'univers et rendra à son Créateur la gloire qui lui revient et que Dieu attend de lui.

La seule différence qu'il y ait entre l'homme et les autres êtres de la création inférieure, c'est que l'homme marche librement vers sa fin, et qu'il a une connaissance, une perception intellectuelle de cette fin. Seul il jouit du triste privilège de pouvoir faire un faux pas, de pouvoir manquer sa fin, de pouvoir frustrer l'attente de son souverain Maître, renverser les espérances que Dieu avait fondées sur lui, détruire en quelque sorte, autant du moins qu'il est en lui, les plans de Dieu. Seul l'homme est libre de conformer sa conduite et sa vie à la fin que le Créateur lui a désignée, sauf à recevoir par après une récompense ou un châtement, selon le parti qu'il aura pris et la conduite qu'il aura tenue.

Seul enfin l'homme a conscience de sa fin. Les autres êtres inférieurs sont conduits à leur fin par un être supérieur, par le divin Ordinateur et suprême Régulateur de toutes choses, l'homme s'y conduit lui-même. Il a reçu de Dieu pour s'y guider le flambeau de la raison auquel vient s'ajouter le soleil de la grâce qui doit éclairer de ses rayons divins son voyage vers la fin surnaturelle que Dieu lui a donnée en partage avec les anges.

L'homme a conséquemment la responsabilité de ses actes. C'est à lui qu'il incombe de les régler en vue de sa fin. Responsabilité terrible, liberté redoutable, qui devrait faire trembler ce faible roseau qu'on appelle l'homme qui tient en ses mains débiles le sceptre du libre arbitre dont il est si fier et si jaloux et auquel il

est si attaché, ce libre arbitre dont le bon ou mauvais usage décidera de son bonheur ou de sa ruine pour une éternité.

N'est-ce pas là une pensée bien propre à nous faire réfléchir? Oui! je puis manquer ma fin pour jamais et en la manquant rendre toute ma vie vaine et inutile pour ne pas dire nuisible, renverser les plans de la Providence sur moi, fouler aux pieds les dons naturels et surnaturels dont Dieu m'avait si généreusement orné, déranger autant du moins qu'il dépend de moi cette harmonie admirable de l'univers que le plus vil insecte respecte et soutient, enfin rendre mon bonheur à jamais impossible et me jeter pour toujours dans un malheur sans borne et sans fin.

Chaque créature ici bas célèbre à sa manière et proclame la gloire de Dieu dans l'univers. Toute la création sensible, animale, végétale, minérale a été établie par Dieu en vue de l'homme. En servant l'homme, elle sert Dieu, elle remplit sa fin, elle rend à Dieu la gloire et le culte que Dieu attend de toutes ses créatures. Le rossignol en chantant son cantique harmonieux et en faisant résonner les échos des bois au milieu du silence des nuits printannières de ses charmantes et douces mélodies; le soleil en déversant sur le sol ses flots de lumière et fécondant les êtres par sa chaleur bienfaisante; l'alouette en s'élançant dans les nues et se balançant gracieusement dans les hauteurs des cieux et égayant par ses chants ravissants et joyeux le cœur du diligent laboureur; la vache en nourrissant l'homme de son lait; l'hirondelle en bâtissant son ingénieuse maisonnette sous le toit de chaume du pauvre; la terre en nourrissant les plantes de sa substance; ces plantes à leur tour en offrant à l'homme les moyens de pourvoir à sa subsistance; tous les êtres de la création en un

mot, car pour être complet il faudrait énumérer ici chacun d'eux, célèbrent à l'envie les gloires de leur Créateur et font retentir à tout instant du jour et de la nuit les échos du monde des harmonies sonores de ce concert unanime, universel et ininterrompu qu'ils donnent à leur Créateur en remplissant fidèlement les fins respectives que la Providence divine leur a assignées. Une seule note discordante vient rompre parfois les harmonies mystérieuses et universelles qui réjouissent sans cesse les chœurs des anges en s'unissant à leurs louanges célestes et sont présentées et portées par eux jusqu'au trône de Dieu, et cette note c'est la voix de l'homme qui la fait entendre. Seul il a entre les mains ce noble mais dangereux instrument qu'on appelle le libre arbitre et qui lui vaut la triste prérogative de pouvoir se détourner de sa fin en se détournant de Dieu et refuser ainsi à Dieu l'hommage et le culte que Dieu attend de lui comme de toute autre créature.

Il n'y a pas de mystère plus étonnant et plus effrayant à la fois que celui de la conduite de l'homme par rapport à sa fin dernière et de ses illusions au sujet de la perfection et du bonheur.

L'homme, comme tous les êtres, aspire au bonheur, poursuit sa perfection, tend vers un but. En cela il obéit à une loi de sa nature qui est une loi universelle, une loi à laquelle toute la création est soumise et dont il n'est donné à aucun être de s'affranchir.

Il n'y a pas un seul être ni au ciel, ni sur terre, ni dans les enfers, qui ne désire être heureux, qui ne cherche à se donner toute la perfection que comporte sa nature, qui n'agisse en tout, partout et toujours en vue d'une fin déterminée.

L'homme obéit fatalement à cette loi comme les autres créatures. Il ne se sépare du reste de la création

qu'en sa manière insensée d'exécuter cette loi générale.

L'homme seul excepté, tous les êtres créés cherchent le bonheur pour lequel ils sont créés et le demandent à l'objet qui est capable de le leur procurer; tous tendent vers ce qui constitue réellement leur perfection et poursuivent les biens dont la possession et la jouissance réaliseront infailliblement leur perfection; tous s'accordent à placer leur fin dans ce qui est en effet la fin de leur nature.

La plupart des hommes au contraire poursuivent un bonheur purement imaginaire, s'en vont chercher le bonheur par mille chemins aussi variés qu'étranges, qui tous aboutissent au malheur, dégradent leur nature au point de la ravalier parfois même au-dessous du règne animal, bien loin de poursuivre et de réaliser ce qui vraiment constitue l'idéal de la perfection humaine, mettent leur fin dernière dans des objets qui n'ont pas le moins du monde ce caractère pour eux.

L'homme est appelé de Dieu à la jouissance du plus grand bonheur qui se puisse imaginer, la perfection que Dieu l'appelle à réaliser est l'idéal le plus élevé auquel un être fini puisse prétendre : en outre de sa fin et de sa perfection naturelle il a reçu de Dieu une fin surnaturelle, sublime, toute divine. Et pourtant la plupart des hommes ne veulent pas de ce bonheur. Ils font tout ce qui est en eux pour ne pas y arriver. De fait loin de parvenir au sommet de la béatitude qui les attendait, ils aboutissent à l'état le plus malheureux, aux tourments les plus cruels, aux supplices les plus affreux que l'on puisse concevoir. Les hommes sont créés pour la possession de la béatitude la plus consommée et la plupart, après avoir traîné ici-bas une vie aussi malheureuse que longue, tombant d'une illusion dans une autre, aboutissent à la fin la plus malheureuse

qui se puisse imaginer. C'est le cas de répéter la parole du chantre royal : « O enfants des hommes jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti, aimerez-vous la vanité et poursuivrez-vous le mensonge? » (1)

Écoutez et méditez la parole terrible que le Sauveur du monde a prononcée sur le sort épouvantable qui attend les hommes qui manquent leur fin dernière. Au lieu du bonheur qu'ils ont en vain demandé au monde et dont Dieu pouvait remplir un cœur qu'il n'avait créé que pour lui, ils aboutiront, ces insensés, à un malheur tellement grand que Jésus-Christ va jusqu'à dire dans son Évangile qu'il est pire que le néant lorsqu'il dit des victimes de ce triste sort : « Il eut mieux valu pour eux qu'ils ne fussent pas nés! »

V^e PRINCIPE.

Tous les êtres créés ont Dieu pour fin dernière et ce n'est par conséquent qu'en s'unissant à Dieu d'une manière proportionnée aux capacités respectives de leur nature qu'ils peuvent aboutir à leur perfection et réaliser leur bonheur.

« *Omnia propter semetipsum operatus est Deus.* »
Dieu a créé toutes choses pour lui-même.

La fin d'un être étant proportionnée à sa nature et Dieu étant un être infiniment parfait, Il n'a pu avoir en créant les êtres d'autre fin que sa propre gloire. Tous les êtres en dehors de Dieu sont limités dans leur perfection et conséquemment en soi il ne répugne pas qu'ils aient pour fin des êtres limités comme eux. Mais Dieu est infini en perfection, possédant l'être ou

(1) Psaume 4.

la perfection, ce qui est la même chose, dans toute sa plénitude, et de plus cette plénitude lui est propre; il ne partage sa gloire avec personne. Il est donc absolument impossible d'assigner à Dieu une fin dernière en dehors de lui-même. Il n'y aurait pas proportion entre l'être et sa fin, si un être étranger à Dieu pouvait constituer la fin dernière d'un être dont la nature ou la perfection est sans bornes, parce qu'elle est la plénitude même de toute perfection possible.

Dans ses œuvres, Dieu ne peut donc avoir en vue que la manifestation de sa gloire.

Il suit de là que la gloire de Dieu doit être d'une manière ou d'une autre la fin dernière de tout être sorti des mains de Dieu, c'est-à-dire de toute créature, puisqu'il n'y en a pas une seule qui ne procède de son intelligence créatrice.

La manifestation de la gloire divine, voilà donc la clef de la création, la raison d'être de toute créature, la fin dernière de tout être, le dernier mot de toute chose, la grande loi qui régit l'univers à travers tous les temps, tous les âges et toutes les vicissitudes des siècles.

Pas un être n'échappe à cette loi, elle est universelle, elle est la clef de voûte de l'harmonie des mondes, sans cette clef, impossible d'ouvrir la porte mystérieuse qui donne accès dans le sanctuaire le plus intime de la nature des créatures. Qu'un être le veuille ou ne le veuille pas, bon gré, mal gré, il tombe sous cette loi; quoiqu'il fasse, il devra servir en dernière analyse tôt ou tard à glorifier la toute-puissance, l'incomparable sagesse et la souveraine et ineffable Perfection de son Créateur. Alors même qu'il semble pour un moment se soustraire à cette loi générale en travaillant plutôt à jeter la voile de la calomnie et du mensonge sur les

œuvres de Dieu qu'à glorifier ses infinies grandeurs, un jour viendra où il sera forcé de rentrer dans la loi commune et d'unir sa voix au concert unanime de la création.

Ce qui est vrai pour toute créature est vrai pour l'homme, bien qu'il agisse souvent comme s'il n'avait d'autre maître que son caprice et d'autre fin que celle qu'il lui plaît bien de se choisir. Et ce qui est vrai pour un homme l'est pour tout homme, pour l'impie comme pour le juste, pour l'athée comme pour celui qui croit en un Dieu, principe et fin dernière de toute chose, car tous les hommes ont la même nature et deux êtres qui ont une même nature ne peuvent avoir qu'une même fin, la fin d'un être étant nécessairement proportionnée à sa nature.

L'homme a donc aussi pour fin dernière de sa nature, de son existence, de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il a, de toutes ses puissances et capacités, de toutes ses facultés et aspirations, la gloire de son Créateur. Son premier devoir est de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en le révéralant comme son Principe et en tendant vers lui, comme vers sa fin, de toute l'énergie de ses facultés et avec toutes les puissances et aspirations de son être. Servir Dieu, voilà le premier comme le dernier et unique devoir de l'homme, voilà sa fin dernière, voilà sa perfection, voilà son bonheur.

Voici comment S. Thomas nous expose cette grande doctrine de la fin dernière de la création :

« Si nous envisageons la fin dernière de l'homme « sous le rapport de la chose en elle-même, il faut « dire que tous les êtres ont la même fin dernière que « l'homme; parce que Dieu est la fin dernière de « l'homme et de toutes choses. Mais si nous considé-

« rons la manière dont l'homme atteint sa fin dernière,
« il nous faut dire que les créatures non pourvues
« d'intelligence, ne partagent pas la fin de l'homme
« en ce point. Car l'homme d'accord avec les autres
« natures intelligentes atteint sa fin dernière en con-
« naissant et en aimant Dieu (d'une connaissance et
« d'un amour intellectuels); les autres créatures rem-
« plissent leur fin dernière en tant qu'elles participent
« à une certaine similitude avec Dieu dont elles reflètent
« les infinies beautés en ce qu'elles ont la vie, l'être
« ou même un certain degré de connaissance (sensible). »

D'après la doctrine de S. Thomas, Dieu est donc la fin dernière de tous les êtres. Tous les êtres tendent vers Dieu, aspirent vers Dieu, cherchent à s'élever jusqu'à Dieu.

La fin de tous les êtres de la création consiste à se rapprocher de Dieu le plus qu'il leur est possible. Dieu est donc vraiment le centre de toute la création, comme il en est le principe et la fin. Toutes les créatures cherchent à s'unir à Dieu dans les proportions que leur permettent les capacités de leur nature. Elles sont toutes capables de s'unir à Dieu d'une certaine manière. Leur union avec Dieu sera plus ou moins intime selon que ces créatures sont d'une espèce plus ou moins parfaite.

L'union avec Dieu voilà donc la grande loi de la perfection, le vrai et unique chemin qui conduit tous les êtres à la béatitude.

En effet, nous avons eu déjà tant de fois occasion de le dire et nous ne saurions assez le répéter, un être atteint le sommet de sa perfection et du bonheur dont sa nature est susceptible lorsqu'il atteint sa fin dernière. Or, Dieu est la fin dernière de tous les êtres sans exception. C'est donc en tendant vers Dieu, en cher-

chant à s'unir le plus intimement possible à Dieu qu'un être atteindra sa perfection.

Puisque c'est là une loi universelle, ce qui est vrai pour toute créature doit être vrai aussi pour l'homme.

Bien plus, cette loi atteint l'homme à des titres spéciaux, d'abord parce que l'homme est susceptible d'une union plus intime avec Dieu que les êtres non pourvus d'intelligence et de volonté, en second lieu parce que Dieu est deux fois la fin dernière de l'homme.

L'homme est susceptible d'une union plus intime avec Dieu parce qu'il est capable de s'unir à lui par son opération intellectuelle qui lui permet de connaître et d'aimer Dieu tandis que les êtres inférieurs de la création n'atteignent Dieu que par une assimilation plus ou moins grande à l'Essence divine.

Dieu est deux fois la fin de l'homme parce que Dieu a donné à l'homme une fin surnaturelle. Or, Dieu était déjà la fin naturelle de l'homme, l'objet de son opération spécifique et en vertu de sa vocation à la vie de la grâce il est encore sa fin surnaturelle. Connaître et aimer Dieu naturellement d'une connaissance et d'un amour purement naturels procédant des facultés ordinaires et ne dépassant pas les forces de la nature; connaître et aimer Dieu surnaturellement d'une connaissance et d'un amour surnaturels procédant des mêmes facultés élevées au-dessus des simples forces de la nature par la grâce : telle est la double fin de l'homme.

Les êtres inférieurs à l'homme n'ont Dieu pour fin dernière qu'une seule fois, n'ayant pas de vocation surnaturelle à la vie de la grâce comme l'homme.

S^t Thomas nous présente encore Dieu comme objet final des aspirations de toute la création, dans un autre passage admirable où il énonce cette belle vérité qu'aimer

Dieu est la fin de tous les êtres créés, quelle que soit d'ailleurs leur nature respective.

« Aimer Dieu par-dessus tout est quelque chose de naturel à l'homme et même à chaque créature, non seulement à chaque créature raisonnable mais même aux êtres dépourvus de raison et même aux créatures inanimées d'après le mode d'amour qui peut convenir à chaque créature. »

Ainsi donc, d'après St Thomas, l'amour de Dieu est la fin dernière de toute créature. Chaque espèce de créature aime Dieu à sa façon, dans un degré et d'une manière proportionnée à sa nature respective. Tous les êtres de la création aiment Dieu : Je me trompe; il y en a un qui fait exception et ce malheureux c'est précisément celui qui a plus spécialement que bien d'autres créatures l'amour de Dieu pour fin, qui a la faculté d'aimer Dieu d'une façon plus parfaite et plus entière, qui est capable d'aimer Dieu d'un double amour, d'un amour naturel d'abord et ensuite de cet amour surnaturel que nous communiquons la charité, qui a un devoir tout spécial d'aimer Dieu et dont Dieu attend l'amour avec d'autant plus de droit qu'il lui a donné en partage plus de bienfaits et de grâce, cet être dénaturé et ingrat, c'est l'homme.

Il n'y a que deux demeures dans toute la création où l'amour de Dieu ne règne pas, où l'on n'aime pas Dieu : l'enfer de Satan et la maison du pécheur. En dehors de ces deux endroits maudits, toutes les autres demeures des créatures, et le nid du rossignol caché dans l'aubépine, et la tanière du renard, et l'étable du bœuf, et la caverne du lion au sein du désert, et le réduit du lapin au fond des bois, et la coquille du limaçon au fond des mers, et le nid de l'aigle au sommet du rocher, en un mot toutes les habitations des créatures

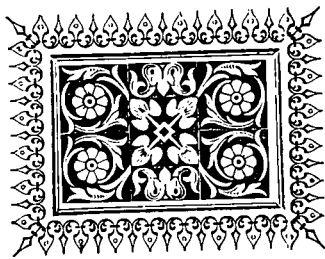
à l'exception de celle du démon et de celle de l'homme prévaricateur, retentissent jour et nuit du cantique de l'amour de Dieu.

Toutes les créatures autour de nous qui ne peuvent voir Dieu ni contempler ses beautés et ses perfections infinies, n'ayant pas cet œil de l'intelligence dont le Créateur a orné notre nature, l'aiment pourtant; nous qui par notre raison pouvons nous élever jusqu'à la contemplation de Dieu, auteur de la nature et qui par la foi pouvons contempler les perfections et beautés ineffables de Dieu comme auteur de la grâce, nous qui pouvons comprendre combien Dieu est beau, bon, parfait et digne de tous nos amours, nous n'aimons pas Dieu!

H. MÖLLER.

(La fin prochainement).







EN AMÉRIQUE.

(*Journal de Voyage.*)

(*Suite. — Voir page 194.*)

Samedi, 15 décembre. — A bord du « San Blas. »



VOUS croyez sans doute que nous avons quitté Panama Mercredi dernier, comme ma dernière lettre vous l'annonçait ? Erreur complète. Ce qui était vrai à onze heures au moment où je déposais les missives à la poste, ne l'était déjà plus à onze heures et demie. L'avis qui fixait le départ du steamer pour trois ou quatre heures de l'après-midi avait été retiré.

Ce sans-gêne est tout-à-fait yankee, prétend-on ; il est parfaitement désagréable, je ne puis dire autrement, car il recule d'autant l'arrivée à San-José où Georges m'attend.

Ayons patience un jour de plus, car assurément ce ne sont là que les débuts des contrariétés inhérentes à tout voyage.

En ce qui me concerne il n'y a point lieu de beaucoup gémir. En effet, grâce à la recommandation de Mgr l'Evêque et à l'amabilité du Directeur-général des travaux, un de nos compagnons et moi avons été admis à visiter l'hôpital de la Société, une merveille de distribution. Les diverses salles, la ferme, les écu-

ries, les magasins, les dépendances diverses sont répartis sur une superficie de dix acres sur la pente du mont Anton, la montagne qui domine Panama.

La position ne pourrait être plus judicieusement choisie.

L'air y est aussi sain que le climat le permet ; la vue admirable ; les alizés du nord y apportent une fraîcheur relative. L'aspect général est celui d'un vaste parc semé de constructions nombreuses portées sur de larges terrasses, travail considérable.

Chaque salle comprend de vingt à trente lits. Toutes sont isolées en vue de l'aération la plus complète possible. Il y a des accommodations pour quatre cents malades. Les bâtiments divers affectés à un même service sont reliés par des galeries couvertes.

Les fiévreux occupent un quartier relégué à l'écart. Les plus grandes précautions ont été prises pour éviter toute propagation des germes morbides et l'hygiène est observée dans ses plus méticuleux raffinements.

Inutile d'insister sur la propreté, car l'hôpital est desservi par les Sœurs de Saint Vincent-de-Paul, dites *Sœurs grises*. Elles sont presque exclusivement de nationalité française.

Nègres, blancs, mal lavés de toute couleur y trouvent des soins égaux, un dévouement que rien ne rebute. Or, les travailleurs au canal ne sont souvent pas la fine fleur du genre humain, vous n'en doutez aucunement, je pense. Que de misères les braves Sœurs sont appelées à soulager !

Les blessés y sont nombreux, car les accidents ne sont pas rares dans les travaux. J'imagine qu'un certain nombre de malheureux noirs ou d'autres misérables peuvent succomber, disparaître de façon ou d'autre, sans qu'il en soit fait mention. Il n'en peut être autrement.

La rencontre de ces robes grises, de ces cornettes bien propres, bien empesées, m'a charmé. Il me paraît que j'aurais pu mettre un nom sur chacune de ces figures illuminées par le divin sourire de la charité.

Après avoir grimpé au plus haut, nous sommes redescendus tout en bas, pour voir les écuries. Elles valent la peine d'une visite.

Le climat défend d'enfermer les bêtes dans des bâtiments clos. Un toit de tôle galvanisée abrite des boxes ouverts à tous les vents pour cent cinquante chevaux et mulets, y compris l'infirmerie. Le nombre actuel des bêtes de selle et de trait valides est d'environ une centaine. La race des chevaux est petite mais robuste et assez jolie.

Un quart d'heure après notre visite le feu s'est déclaré dans la cantine, où nous nous étions arrêtés quelques instants. Plusieurs logements d'ouvriers ont également été détruits. Tous ces bâtiments étaient en bois. L'incendie alimenté par cette quantité de combustible sec et par les alcools de la cantine a été de courte durée mais d'une violence extrême.

J'avais pour compagnon dans cette très-intéressante visite un Anglais M. Ischewood, ingénieur de son état et spécialement constructeur de railways en pays tropicaux. Il boîte et ne saurait supporter de longues marches.

Il s'est cassé la cuisse près du fleuve Amazone par suite d'un accident curieux.

Une ligne de chemin de fer qu'il construisait, je ne sais où, était assez avancée pour permettre aux machines de rouler. Il ne restait plus qu'un pont à achever au-dessus d'un ravin très-profond.

Un jour qu'il se rendait sur les lieux, le mécanicien, un nègre, qu'il est loin de porter dans son cœur, soit

inattention, soit accident, ne ralentit point et l'ingénieur dut sauter du train marchant avec vitesse. Quelques mètres plus loin la machine, le mécanicien et le wagon s'abîmaient dans le torrent. Mon compagnon fut relevé évanoui en bas du talus, la cuisse cassée. Du nègre il ne fut plus jamais question non plus que du matériel trop fortement avarié dans sa chute.



Enfin Jeudi, vers dix heures, la nouvelle se confirme que le bateau partira le soir même, ou pour plus d'exactitude, à trois heures, un remorqueur conduira à bord du *San Blas* les voyageurs pour le Nord. L'heure était rigoureusement fixée, car à mi-marée déjà le petit vapeur n'eut pu aborder au débarcadère.

La nouvelle était exacte cette fois, mais ce départ fut accompagné et suivi d'incidents tragi-comiques.

J'ai mentionné précédemment une passagère, Miss K., se rendant au San-Salvador. Elle devait donc prendre passage à bord du *San Blas*. Nous nous étions partagé les rôles. Un attaché du Consulat anglais devait accompagner Miss K. et les petits colis de la ville au remorqueur, en canot à rames, et je m'étais chargé de veiller au transfert des gros bagages de la gare au débarcadère. Ces deux bâtiments sont en face l'un de l'autre mais à quelque distance de la ville. Enfin M. C. avait promis de venir le soir en petite barque à voiles, rejoindre le navire en partance, à l'ancre à deux kilomètres de Panama, pour échanger une dernière poignée de main avec ses compagnons, ses amis d'une traversée.

A l'heure dite, le remorqueur mit son hélice en mouvement sans emporter Miss K. Il y avait eu mal-entendu; si bien que la pauvre demoiselle dut gagner le *San Blas* le soir vers cinq heures en canot à voiles,

ce qui n'était pas sans offrir quelque apparence de danger vu l'intensité du vent, cependant très-régulier. Elle était fortement nerveuse; mais comme il n'y avait pas eu faute de ma part, je ne crus pas devoir m'agiter. Après le départ du consul anglais elle a voulu me faire des reproches. Je lui ai poliment représenté qu'elle avait tout au contraire à me remercier et que les fatigues et les émotions de la journée l'ayant brisée, elle avait sans doute grand besoin de repos. Elle se rendit à ces raisons, suivant ainsi le meilleur parti qu'elle pût prendre.

C'est une personne intelligente et très-instruite, mais d'un caractère bizarre.

Le lendemain toute trace d'humeur avait disparu.

Au grand étonnement de tous les passagers, le *San-Blas* partit le même jour et si tout continue à bien aller, nous serons Dimanche soir à *la Libertad*, et Mardi matin à *San-José* de Guatemala.



La navigation actuelle diffère beaucoup de la traversée à bord du *Don* sur l'Atlantique. Comme différence essentielle, le *Don* était construit en vue du froid et des tempêtes; le *San-Blas* est aménagé, pour combattre autant que faire se peut, les chaleurs perpétuelles de la zone comprise entre San-Francisco et Lima.

C'est à bon droit que cette partie de mer porte le nom d'océan *Pacifique*, car dans ces parages il n'y a, peut-on dire, pas de perturbations atmosphériques à redouter, et le bureau météorologique du *New-York Herald* pourrait, ou peu s'en faut, imprimer ses bulletins six mois d'avance.

Inutile donc de vous marquer davantage que nous jouissons d'une température chaude, d'un ciel clair ou

peu voilé, et, chose agréable, d'une petite brise extrêmement suave.



Le *San Blas* jauge 1400 tonneaux, soit 2400 de moins que le *Don* ; il est notablement inférieur à ce dernier, pour la puissance, la marche (10 1/2 milles à l'heure au lieu de 13 ou 14), et en général les qualités nautiques. Une traversée dans le *San Blas* de New-York à Liverpool, aux mois de mars ou d'octobre, serait chose délicate à entreprendre. Mais ici pas d'objection. L'aspect du navire est analogue à celui des grands steamers du Rhin ; autant qu'un navire de mer peut ressembler à un bateau de rivière. Il y a deux ponts. Le pont supérieur sert principalement de promenoir. Toutefois il y est établi une vingtaine de cabines éclairées non par des hublots mesquins, mais par de véritables fenêtres. La ventilation est donc parfaite.

Sur le pont inférieur, le pont proprement dit du navire, sont la salle à manger ou *Social Hall* et toutes les autres cabines, pareilles à celle du dessus ; on y trouve également tous les services, les chambres des officiers et des employés, ainsi que les cabines de deuxième et de troisième classe.

Les « première classe » sont à l'avant du navire. Ce système généralement adopté même à bord des yachts à vapeur de grandes dimensions, a un double avantage : il éloigne les passagers des machines et de l'hélice, et, par l'effet de la marche même du navire, les préserve de l'affreuse poussière des foyers, et des odeurs diverses de cuisine et de graisses.

Autant le *Don* était médiocrement soigné, autant

le salon, les cabines, le *San-Blas* tout entier est propre et bien tenu.

Les cabines de première classe sont au nombre de trente-quatre toutes à deux lits, or nous sommes seulement vingt-huit; chacun donc a sa chambrette. La nourriture est bonne et de beaucoup supérieure à l'ordinaire dont j'ai joui pendant vingt-et-un jours.

L'ordre du jour est le même. Il en est d'ailleurs ainsi sur tous les navires, étant donné qu'en mer la principale occupation est de manger.



A dire vrai on ne se croirait pas sur le Grand Océan. Depuis Panama nous n'avons pas perdu les côtes de vue. Bien que le paysage ne soit pas très-varié, et manque d'animation par suite de l'absence complète de villes, villages ou habitations quelconques pour rompre la couleur uniforme du paysage, l'aspect ne manque pas d'intérêt. Les montagnes que nous passons en revue sont couvertes d'une végétation extra-ordinairement puissante. Tous ces bois sont inexploités. L'accès de la côte doit être difficile, à en juger d'après le ressac ininterrompu et les récifs qui apparaissent partout.



Dimanche, 16 décembre.

Toute la nuit dernière nous avons eu un vent assez fort du N. E. provenant, au dire du capitaine, du golfe et du lac de Nicaragua. Il nous avait annoncé la fin de la brise pour dix heures environ, et sa prédiction s'est réalisée.



Ce matin, dans mon tour habituel, j'ai admiré une fois de plus le parfait entretien du navire. Pas un fragment de cuivre qui ne reluisse, pas un coin du pont qui ne soit lavé, pas une chaloupe, un morceau de bastinguage qui ne soit peint, frotté et verni. J'avoue que je continuerais avec charme mon voyage, pendant des semaines, dans de pareilles conditions.

Le gros capitaine, M^r Chapman, un anglais qui est resté trente-six ans sans retourner dans le vieux monde, est un exemple vivant d'ordre et de propreté. Il n'est vêtu que de blanc immaculé et offre à peu près l'aspect d'un cube de coton empesé. Sa cabine est un bijou. Celles des officiers ne lui cèdent en rien.

Le service intérieur est fait par des chinois; ils sont une douzaine; le chef-steward est allemand.

Les fils-du-ciel s'acquittent de leurs fonctions avec calme, silence, adresse et promptitude; ils portent une blouse blanche sans col. Leur queue terminée par une floche de soie est roulée comme un chignon sur le sommet de la tête. La plupart ne paient pas de mine, les plus jeunes ont des figures de femme. A ces traits vous verrez sans peine qu'ils sont absolument pareils à tous les chinois de la Chine.

Ces *celestials* commencent à se répandre avec excès hors de leur pays. Ils occupent de nombreuses boutiques à Panama et dans toute l'Amérique du Sud, font bien leurs affaires grandes ou petites, ruinent toute concurrence, résistent aux fièvres, ne dépensent rien et retournent dans leur patrie avec le magot intact. Ils ont soin, bien-entendu, d'établir en leur lieu et place un compatriote qui suit exactement la même ligne de conduite. Un ouvrier Européen ou Américain ne peut lutter avec eux de bon marché; aussi cette question chinoise tend à prendre de formidables proportions,

même, si mes souvenirs sont exacts, les Etats-Unis ont interdit l'immigration des fils-du-ciel sur le territoire de la République.



Nous ne sommes plus en ce moment-ci fort loin de *la Libertad*; il est 3 1/4 h. (environ 9 h. du soir chez vous) et le capitaine pense arriver avant la nuit close. Si c'est vrai, la chose ne laissera pas que d'offrir certain désagrément aux voyageurs qui doivent débarquer. Il leur faudra se procurer pour la nuit un logement dans un trou pire que Panama et le débarquement se fait par canots d'abord et finalement par chaise à porteur, car il n'existe pas de débarcadère.

Notre marche est plus rapide que nous n'avons pensé, ce dont personne ne se plaint.

Voici les résultats du point de chaque jour suivant une note du premier officier :

Départ Jeudi à 6.30 h. de Panama.

Vendredi	midi.	Lat. N. 7°12'	} 176 milles.
		long. O. 81°17'	
Samedi	»	Lat. N. 9°22'	} 267 milles.
		long. O. 85°4'	
Dimanche	»	Lat. N. 12°36'	} 290 milles.
		long. O. 88°14'	



Il paraît que j'ai calomnié le bateau.

Le capitaine nous a raconté hier soir, avoir essuyé il y a un an dans le golfe près de St Francisco, *a hurricane*, comme jamais il n'avait cru pouvoir en exister. C'était, à l'entendre, un vrai cyclone.

Le *San-Blas* a été obligé de fuir devant la tempête, car bien que l'hélice fit quarante-cinq tours à la minute, le vent était le plus fort. Pas un fil n'a été brisé, pas une lame n'a embarqué. C'est donc un navire parfait. Tant mieux.



III.

LE GUATEMALA.

Mardi, 17 décembre. — Hacienda de Torola.

J'étais tranquillement occupé hier matin vers sept heures à préparer ma valise quand j'entendis sonder, puis jeter l'ancre et siffler. Nous étions arrivés à *San-José* trois heures plutôt que l'on croyait généralement. Le navire était près de la côte et tout *San-José* était visible, c'est-à-dire que l'on apercevait trois bâtiments : un magasin, un hôtel et une gare de chemin de fer. Une jetée à moitié couverte s'avance dans la mer.

Une côte assez basse, marécageuse, s'étend jusqu'aux premières collines peu éloignées. L'aspect est triste, car aucune habitation n'apparaît en dehors des quelques bâtiments précités. Ses derniers plans sont très-beaux. Des collines, des montagnes boisées que surmontent les beaux cônes des volcans de l'Antigua d'où s'échappe une légère fumée.

La veille au soir nous avons jeté l'ancre devant *la Libertad* (San-Salvador), à 7.30 h. environ, à nuit close. Heureusement il faisait un temps superbe. Les passagers pour *la Libertad* essayèrent de persuader au Master Chapman de ne les débarquer que le lendemain. Peine perdue. Le capitaine fut très-poli mais inflexible. Miss K. était légitimement ennuyée ; d'autant plus que le monsieur chez qui elle se rendait comme gouvernante n'était pas

venu la recevoir. Elle parlait déjà d'aller se plaindre au consul. Finalement elle fût embarquée dans un grand canot avec ses malles, ses caisses, ses parapluies et ses perroquets.

Pauvre fille qui s'exile si loin de son pays pour être, on peut dire, au service d'une famille inconnue. Il ne serait point étonnant qu'elle se convertît. Il n'y avait en elle aucune prévention sectaire contre l'Église, elle usait d'un livre de prières catholiques, dans lequel elle suivait avec attention la messe, et avant de quitter Panama elle reçut la bénédiction de l'Évêque.

Sept passagers devaient se rendre à *la Libertad*. La scène de débarquement fut réellement curieuse à contempler.

Si le Pacifique n'a point les colères et les tourmentes de l'autre Océan, il y règne toujours une houle assez sensible pour faire monter et descendre un canot de trois à quatre pieds. De là une gymnastique dangereuse pour ceux qui, sans habitude, chercheraient à prendre pied dans l'embarcation par l'échelle ou escalier de coupée. Aussi le seul moyen pratique est de se mettre dans une chaise manœuvrée au moyen d'une triple poulie, absolument comme un ballot. A San-José c'est le même jeu, plus compliqué cette fois, car, comme on aborde à un *pier* assez élevé, il faut se faire hisser par un ascenseur, ou grimper, si l'on est habile, par une étroite échelle de fer.

J'espérais bien voir arriver notre ami Georges pour me recevoir. En effet, à peine monté sur le pont je pus distinguer à l'arrière d'un canot un point lumineux comme un phare rutilant. C'était une barbe couleur de feu, à moi connue, dorée par le soleil. Ce ne pouvait être que *lui*. Bientôt deux casques furent agités en l'air, reprirent position sur leurs têtes respectives pour en être

enlevés un instant après dans une bonne et cordiale étreinte. Sur l'heure suivit un *cocktail*, afin de porter la santé de nos amis du vieux continent.

Je trouvai à Georges sa bonne figure d'autrefois ni plus ni moins brûlée par le soleil. Il est un peu maigri, mais paraît en bonne santé. Depuis trois ans il a supporté de fortes fatigues qui, jointes à l'ardeur du climat et, je crois, un peu à l'usage d'une nourriture parfois médiocrement substantielle, ont pu mûrir ses traits plus que ne l'eût fait un paisible séjour en Belgique. Mais tout est en bon état, on peut le garantir, et j'espère ramener en Europe au printemps à qui un ami, à qui un frère ou un fils qui est bien encore le Georges d'il y a trois ans.

Parmi les passagers descendus avec nous du *San-Blas* se trouve un jeune homme, ses deux sœurs et son père venus également d'Angleterre à bord du *Don*. C'est une famille Guatemaltèque. Le jeune homme a été frappé de la fièvre à Panama; cette fièvre terrible dont j'ai parlé plus haut. Le capitaine, non sans raison, a tenu à le mettre à terre bien que sa destination fut le port suivant : Champerico. En conséquence le pauvre malade enveloppé, malgré la chaleur, de dix couvertures de laine, fut descendu comme un ballot dans le chalant commun. Il fallut prendre la précaution de se mettre *au vent* de lui. L'espoir de le sauver est très-faible.



Sur le débarcadère se trouvait notre consul-général, M. Juan Serigiers venu, lui aussi, pour me recevoir.

Avant tout il fallut chercher à expédier le télégramme qui devait vous annoncer mon débarquement au Guatemala. Impossible; les communications étaient inter-

rompues entre San-José et Escuintla, station du chemin de fer à six lieues de la côte. Nous avons alors pris train pour la susdite station d'Escuintla, point extrême du chemin de fer jusqu'à ce jour.

La douane n'a fait aucune difficulté, grâce à notre consul dont le chef douanier est connu. L'inspection de mes bagages se fit en premier lieu et sans perte de temps. Il est vrai que les malles peu profondes furent aisément visitées.

Je ne puis mieux comparer ce tronçon de chemin de fer qu'à la ligne du pays de Waes; même écartement de rails et mêmes cahots.

Des deux côtés une végétation superbe mais moins puissante qu'à Panama. Peu de variété dans le paysage. Quelques échappées charmantes dans de petits ravins que forment de nombreux ruisseaux.



Escuintla où nous arrivons en une heure et demie est une des plus anciennes villes du pays, et celle qui lors de l'invasion Espagnole opposa la plus belle résistance aux vainqueurs.

C'est aujourd'hui un gros village.

Informations prises pour le télégraphe, nous apprenons que la ligne est interrompue entre Escuintla et Guatemala. Il faudra donc attendre le jour indéterminé où le fil sera raccordé ou mieux envoyer demain par le courrier un pli à la capitale avec prière de le porter au bureau télégraphique.

Le court trajet de la gare à l'hôtel où nous allons déjeuner est intéressant; il nous fit traverser le marché, où les Indiennes en jupe bleue ou écarlate et en soupçon de corsage blanc, vendaient des fruits et des légumes

de toute nature. Près de l'hôtel, l'église presque en ruine et une caserne fort dégradée. Les tremblements de terre fort nombreux à proximité des volcans de l'Antigua ne permettent guère à des constructions élevées de subsister longtemps.

Pendant le déjeuner, on apporta à l'hôtel notre compagnon malade.



Je crois avoir dit en quittant la Belgique, que j'espérais arriver avant la Noël à la Finca de Coban, résidence de Georges. En arrivant ici tous ces projets ont été renversés et nous allons commencer par passer quelques jours à l'hacienda de Torola, tout près d'Escuintla, propriété de M^r S. Rien de tel pour se reposer du voyage.

Vers trois heures nous enfourchons nos mules et trois quart d'heures après M. le consul me souhaite la bonne arrivée à Torola par un *Welgekomen* aussi cordial qu'agréable à entendre.

Le mule dont je me suis servi est un animal loué, mais indigne de louanges. Georges a eu soin de faire l'acquisition d'un cheval que nous irons retrouver à Guatemala.

La route d'Escuintla à Torola est en partie route royale, partie œuvre de propriétaire. On appelle cela route parce qu'on passe par là; mais encore maintenant, bien que la cessation des pluies ait déjà permis au sol d'assécher un peu, ce ne sont que trous et fondrières; à moins cependant que ce soient des ruisseaux à traverser ou des amas de grosses pierres à escalader. Or c'est là, me dit-on, une très-bonne route.

Pour entrer à l'hacienda, le chemin traverse un ravin

sur un pont de bois provisoire. Un pont de fer établi au-dessus d'une petite rivière par M^r S. a été enlevé par les eaux il y a deux mois. On travaille à le rétablir. Le point de vue est ravissant. Un aimable petit torrent tout en cascades, court entre des parois de rocher assez abruptes tapissées et surmontées d'orangers en fleurs et chargés de fruits, d'arbres à larges feuilles, poussant dans les crevasses, et de palmiers divers. Les essences qui dominent sont les bananiers et les cocos. Partout des liserons rouges, blancs et violets; partout de grandes fleurs écarlates dont le nom indien ressemble au grincement d'un vieux couteau fourbu qui cherche à mordre un câble goudronné.



Vendredi, 21 décembre, à Guatemala.

La maison de l'hacienda, où nous recevons si bon accueil, est sans étage, toujours à cause du volcan. Devant l'habitation des maîtres s'étend une belle pelouse que longe une superbe allée de cocotiers. Au fond un massif de manguiers et d'orangers, qui ont ici la taille de grands arbres.

L'ensemble des propriétés de notre consul comprend trois haciendas ou exploitations, formant environ huit mille hectares. Le climat est trop chaud pour le café. Une petite partie de l'hacienda nommée Pasa-Antonio est consacrée à la canne, mais on trouve meilleur profit à l'élevage du bétail. Il y a pour le moment plusieurs milliers de bêtes à cornes et cinq cents chevaux dans les trois haciendas réunies. Ce ne sont point des plaines à perte de vue comme les Pampas; le terrain est un peu accidenté et semé d'arbres nombreux. Il n'y a plus de forêts proprement dites depuis longtemps.

Nous avons passé deux journées très-agréables dans ce beau pays. Le premier jour a été consacré à la visite de l'hacienda. Nous avons vu donner du sel au bétail et dompter de jeunes chevaux, spectacle plein d'intérêt.

Le sel est nécessaire aux bestiaux et on leur en donne généralement une fois par quinzaine.

A son de conque les bouviers sonnent le rappel. Le bétail connaît la signification de ces notes rauques et bientôt, écartant les longues herbes, les chevaux et les vaches, les bœufs et les taureaux arrivent de tous côtés pour se réunir dans d'immenses enceintes palissadées. Le sel est versé dans des espèces d'auges creusées dans des troncs d'arbres et les langues rugueuses des superbes bêtes n'en laissent pas perdre la moindre parcelle.

Ce sel, outre l'heureuse influence qu'il exerce sur la santé en général, a pour effet spécial de délivrer les bêtes à cornes d'un affreux parasite appelé *garapate*.

Cette odieuse vermine se rencontre spécialement dans les terres chaudes de la côte. Accroché aux longues herbes, ce petit animal est enlevé par le frôlement de la tête et des jambes des bestiaux. Il s'attache alors à sa victime, pique la peau et commence à sucer le sang. A jeun, ces bêtes ont la grandeur d'une grosse puce. Après quinze jours d'orgie elles sont gonflées au point d'atteindre les dimensions, en surface, d'un gros pois coupé par le milieu sur trois à quatre millimètres d'épaisseur. Leur couleur est alors d'un gris de plomb bleuâtre. Leurs pattes munies de crochets aigus sont tellement implantées dans la peau qu'il faut un effort très-sensible pour les arracher à la main. Un garapate ainsi gorgé de sang est chose hideuse à voir.

Ce sont ces parasites auxquels le sel fait lâcher prise. Moins d'une demi-heure après sa distribution,

les garapates commencent à se détacher peu-à-peu, puis tombent à terre et meurent. A part quelques coups de cornes sans importance, la masse des animaux prit en bon ordre son régal et quitta le corral pour se répandre de nouveau dans les pâturages où les attendent d'autres garapates avides de leur sang. Leur santé n'en souffre pas.

Parmi les chevaux de M^r S. j'ai vu de nobles bêtes de toute beauté marquées, de la couronne impériale. Ce sont des descendants d'animaux ayant appartenu aux écuries de l'empereur Maximilien.

Rien de plus curieux à contempler que le domptage des poulains sauvages.

On les prend au lasso après les avoir fait entrer dans une espèce de cour entourée de murs suffisamment élevés pour ne pouvoir être franchis d'un saut. Puis on charge l'un d'eux d'une lourde selle et au moment jugé opportun un Indien lui saute sur le dos. Ce qu'il faut d'habitude, de force et d'adresse au cavalier pour se maintenir en selle est inimaginable. Souvent l'animal se précipite à terre; l'homme plus leste est déjà sur ses pieds avant que la monture se soit couchée; il cherche à se rouler, l'appareil qu'il porte y met obstacle; il se relève, l'Indien est déjà remonté. Après deux ou trois tentatives de ce genre un poulain est généralement dompté, ou déclaré impropre à tout service.

Il arrive souvent qu'en patûrant, les chevaux attrapent des espèces de vers qui se logent dans l'oreille. Ces vers venant à se multiplier, creusent la chair et l'organe bientôt pend inerte, car les muscles sont rongés. Dans ce cas on passe deux nœuds coulants autour des jambes de devant et de derrière et on abat l'animal à terre. Trois hommes lui tiennent la tête contre le sol et un opérateur, à l'aide d'un morceau

de bois, expulse la vermine. Puis avec un pinceau, il barbouille les chairs sanguinolentes et déchirées d'une couche épaisse de goudron de bateau et le cheval est délivré, sans autre traitement que d'avoir la peinture de goudron renouvelée, si c'est nécessaire. Les mouches ne peuvent déposer leurs œufs dans la plaie ainsi traitée et presque toujours l'animal guérit en peu de temps.

Le lendemain, mercredi, nous nous sommes rendus à deux heures de là dans le *canal* ou plantation de cannes de M. le Baron T***, un Français.

Tout y est monté sur un grand pied et le produit annuel est de 18,000 quintaux de sucre. Pareille exploitation représente aujourd'hui un capital d'environ 1.800.000 francs. Une administration habile a fait prospérer cette maison depuis quelques années.

Ceci prouve, une fois de plus, que, pour réussir actuellement au Guatemala comme ailleurs, il faut trouver réunis et les fonds suffisants et une intelligente gestion des affaires.

Ce même soir nous sommes venus coucher à Escuintla afin de partir à quatre heures jeudi matin, M^r S., Don Jorge (Georges) et moi pour Guatemala.

Durant la nuit le pauvre fiévreux est décédé.

Le signe certain d'une fin imminente est, dans cette terrible affection, une hémorragie, parfois abondante, du nez et des oreilles.

M^r S. a perdu ainsi il y a deux ans son fils et sa fille aînés. « Peut-être, me disait-il, eut-on réussi à sauver mon fils si l'on n'eut commis l'imprudence de le changer d'air et de le transporter à la capitale, en terre froide, au lieu de laisser la maladie suivre son cours là où il avait ressenti les premières atteintes de la fièvre. »

Assez fréquemment les habitants riches de Guate-

mala viennent passer quelque temps en villégiature à Escuintla. Depuis deux saisons l'épidémie les a tenus éloignés.

Le décès de notre compagnon a jeté de nouveau la crainte dans le village et les plus vives instances nous ont été faites pour nous faire garder le silence sur cet évènement.



Le véhicule chargé de nous transporter avec nos bagages était une voiture étroite et inconfortable attelée de cinq chevaux dont une mule. Il y a quinze lieues d'Escuintla à Guatemala. Nous avons mis onze heures à les parcourir y compris une heure d'arrêt à mi-route.

Le dernier quart de la route sur le haut plateau de Guatemala est seul à peu près tolérable; le tiers du milieu est mauvais; quant au reste, à savoir la partie comprise entre les villages d'Escuintla et de Palin et principalement les trois heures de la montée de *Santa Teresa*, on ne saurait avoir idée de quelque chose d'aussi primitif. Les meilleurs endroits sont pareils à une rue jadis pavée de fragments de roche de toutes dimensions dont on aurait enlevé les deux tiers sans combler les trous. Certaines voies de l'antique Pompéï peuvent en donner une vague idée. Le plus souvent c'est l'excès contraire et le chemin n'est plus qu'un entassement de cailloux et de moellons. Le tout sur une pente souvent très-raide. C'est au point que j'ai dû quitter le coche pour éviter le *mal de mer* que j'allais infailliblement attraper! J'ai préféré faire à pied deux ou trois lieues de chemin et ne me souviens guère d'une journée de voyage aussi fatigante. Ajoutez-y un fort vent du Nord-Est qui soulevait la poussière en gros nuages.

Tous ces petits désagréments n'ont pas empêché d'ad-

mirer des points de vue dignes de la Suisse. Du haut de la première montée on voit la mer et tout le pays de la côte. C'est un magnifique tableau. D'ailleurs l'aspect de la contrée, les habitants, leurs usages, tout est nouveau et par là hautement intéressant.

Nous avons fait arrêt pour déjeuner à Amatitlan. Du temps où l'aniline n'était pas connue, cette contrée était extrêmement florissante par la culture de la cochenille presque complètement abandonnée aujourd'hui. On n'y trouve plus que de rares champs de cactus. Non loin de là jaillissent de nombreuses sources d'eau chaude sulfureuse qui forment de petits ruisseaux fumants et de vastes marécages. A la montée quelques échappées charmantes sur la lagune d'Amatitlan, un lac en miniature.

Toute cette partie du pays est désolée par les sauterelles dont le nombre augmente prodigieusement chaque année. L'espèce est brune et de taille médiocre. Ces insectes se répandent en l'air comme des nuages et dévorent tout. Le froid les arrête sûrement et les empêche de gagner le haut plateau sur lequel se trouve bâtie la capitale.

Le chemin de fer qui doit relier San-José et Guatemala est en bonne voie d'exécution et sera achevé, l'an prochain. Il est très-certain que si jamais je reviens par ici il aura ma pratique.



La ville de Guatemala où nous sommes entrés à trois heures ne se voit pas de loin ; car elle est située dans une dépression du plateau. Un faubourg, ou plutôt une double rangée de maisons qui se prolonge sur une longueur d'une demi-lieue la précède.

Ces maisons sont presque toutes des auberges où se vend une atroce eau-de-vie, l'*aguardiente* dont les Indiens font trop grand usage, des boulangeries, des échopes, des magasins indigènes de toute nature. C'est le rendez-vous des habitants des campagnes qui viennent en grand nombre à la capitale. Là se font les échanges encore fort en usage. Le coup d'œil est très-pittoresque. Les hommes sont assez sales et vêtus d'une blouse blanche. Les vêtements des femmes sont de couleur voyante, verts, rouges, oranges ou bleus. Souvent les corsages flottants et mêmes les jupes sont ornés de dessins ou tissés ou brodés; l'on est frappé du goût et de la variété des dessins que l'on rencontre. Chaque village ou peu s'en faut a ses détails de costume particuliers.

En général tous, hommes et femmes, sont pesamment chargés. Les femmes portent la charge sur la tête, les hommes sur le dos mais retenue sur le front par une large courroie. Cet usage donne pour résultat chez ces derniers une manière très-désagréable de porter la tête en avant. De là un air sournois et faux. Le type est laid et n'offre guère de variétés. On peut dire que tous les indigènes ont la même figure.



Guatemala est une ville de 60,000 habitants; mais comme toutes les maisons, à une vingtaine d'exceptions près, n'ont que le rez-de-chaussée, que de plus les rues sont larges et les places publiques spacieuses, il en résulte que la surface habitée est plus considérable que chez nous pour un même nombre d'âmes.

Le panorama n'est pas vilain et trois ou quatre églises ainsi que le théâtre dominant sans peine les maisons sans hauteur.

Le premier objet qui frappe les yeux à l'entrée est un tramway; une des premières enseignes est celle du *Jockey Club*. En face on voit un cercle américain. C'est complet. Le nouveau monde est aussi vieux que l'ancien. Il n'y a pas encore de *Club de Régates* ni de *Sport Nautique*; mais il est permis de croire qu'on finira par creuser un canal pour justifier leur création.

Nous sommes descendus à l'Hôtel del Globo, assez bien tenu par un Allemand, mais cher, comme tout dans ce pays.



Lundi, 24 décembre. — Guatemala.

Si mon souvenir est bon, le manuel de géographie de Belgique (A. M. D. G.) du collège, de mon temps, avait pour auteur un estimable savant doué de la faculté de découvrir dans chaque ville, une production, une industrie, une particularité quelconque, qui la distinguait de toute autre cité. Je pourrais en faire autant; et, après avoir cité les nègres odorants comme caractéristiques de la Barbade, la fièvre du Chagres comme produit le plus intéressant de Panama, je pourrais continuer : Guatemala, capitale de la république de ce nom, ville de 60,000 hab., bien située sur un vaste plateau à 5200 pieds au-dessus du niveau de la mer etc. etc., pourrait être appelée la *cité des puces*. C'est que, voyez-vous, il y en a par ici de ces artistes du saut! Et grandes comme ça, et grosses, et revêtues d'une belle livrée marron! Il y en a dans tous les coins. En rue vous les écrasez; dans votre chambre vous voudriez bien les aplatir, mais vous n'y parvenez pas toujours. Leurs rendez-vous de prédilection sont l'Église et le théâtre. Autrefois, au dire de Boileau, certains abbés, auteurs dramatiques, dînaient de l'Église et

soupaient du théâtre. Ces petites bêtes suivent le même système à une préposition près; c'est-à-dire qu'elles dînent non *de* mais *à* l'Église, et soupent au théâtre. Malheureusement elles ne varient pas le menu, et la même victime sert de rôti matin et soir.

Il n'est pas une maison qui soit exempte de ces hôtes gênants, et il paraît qu'en été c'est insupportable. C'est déjà très-suffisant comme cela; car à tout moment vous percevez l'ennemi qui forçant la place pénètre par les souterrains, monte, monte, monte, s'abreuve en route plus souvent qu'un cocher de diligence et sort par le col, non sans céder la place à une cousine qui procède de la même façon.

Les gens d'ici sont impassibles et hier soir pendant que nous procédions à des inclinaisons de corps non prévues dans le code des belles manières, tous les Guatemal'ens ne bougeaient non plus que des marbres.



Nous avons joui hier d'une belle journée, la première sans pluie, sans nuages et sans vent du Nord. M^r S. nous avait invité chez lui à dîner et nous sommes allés en guise de dessert assister à une *Corrida de toros*, une course de taureaux. Quand je dis dessert, c'est manière de parler, car le spectacle est cruel et fait mauvaise impression. C'était donc un pénible couronnement d'une réunion agréable.

Ces courses de taureaux, dans tous les pays espagnols sont affaire capitale. Aussi tout se passe suivant un programme minutieusement réglé d'avance.

D'abord au matin, vers midi, le cortège des artistes parcourt les rues. En tête un cavalier portant l'ancien costume espagnol, tout noir; c'est lui qui ira demander aux autorités la clef du *toril*, et l'autorisation de

commencer la fête. Derrière lui les *picadores*, qui attaquent le taureau à coups de lance; puis viennent les mules destinées à entraîner hors de l'arène les animaux tués, enfin dans des voitures les premiers sujets dont le rôle est d'amuser la bête au moyen de morceaux d'étoffe de couleur voyante, de lui planter les *banderillas* dans la nuque et les épaules et de la tuer d'un coup d'épée si le spectacle comprend un *toro de muerte*. Le tout accompagné d'un ou deux instruments de musique, violon et guitare, et d'une espèce de piano indigène, nommé *marimba*.

Le spectacle était fixé à quatre heures.

Nous eûmes comme hors-d'œuvre quelques évolutions militaires fort bien exécutées. En se retirant les soldats laissèrent dans l'arène écrite en lettres de dix pieds de hauteur au moyen de feuilles de carton l'inscription suivante :

FERRO CARIL

AL

NORTE.

Chemin de fer du Nord.

Il faut vous dire que le gouvernement cherche à faire mousser l'entreprise d'une ligne de Guatemala sur *Santo Thomas*, l'ancienne colonie Belge. Il a, j'espère, d'autres moyens de battre monnaie et de parvenir à ses fins qu'une inscription sur le sable d'un cirque.

Sitôt les troupes sorties de l'arène, le Héraut tout en noir vient demander la clef du toril qui lui fut jetée par Madame la Présidente Barrios. Il se rend vers les étables et remet la clef au gardien.

Ces préliminaires achevés, les acteurs habillés de vert, de bleu, de rouge, tout couverts de paillettes, paraissent en bon ordre, deux à deux et viennent saluer les autorités.

Un instant après par la porte du toril la première victime sort, fait quelques pas, puis s'arrête. J'entends dire que c'est un mauvais taureau. Mauvais s'entend qui n'a point d'ardeur. Il est rare, paraît-il, que la suite ne corresponde pas à l'entrée en scène.

Vous avez lu vingt fois la description de ces combats, dangereux pour les acteurs, répugnants à la vue, mauvais dans un pays où le couteau et le revolver sont souvent à portée de la main. L'ordre est invariablement le même.

D'abord attaque du taureau par les picadores.

Les picadores montent de vieux chevaux, et ont en main une pique dont le fer ne peut pénétrer à plus de trois centimètres environ. C'est assez pour faire couler le sang à chaque coup. Au signal donné par la trompette, les toreros plantent sur les épaules de la bête les *banderillas*, verges d'acier terminées par un hameçon aigu.

Le manche est orné de papiers de couleur. C'est un soin dont se charge le sexe aimable au cœur sensible.

La blessure que ces engins produisent est comme vous le pouvez croire des plus mauvaises. L'arme une fois bien fixée ne peut être enlevée qu'avec difficulté. Il faut un mois pour fermer la plaie, et dans ces contrées la guérison en est difficile par le fait d'une mouche qui y dépose des œufs. Ces œufs produisent des larves qui rongent la chair. Il faut donc une visite et un nettoyage soigneux de tous les jours, sinon la bête meurt infailliblement.

Parmi les taureaux courus, il y en avait trois de l'hacienda de Pasa-Antonio de M^r S. Celui-ci m'a appris que l'usage général était de payer au propriétaire huit piastres de location par taureau couru et qu'après le combat, on les renvoyait au pâtûrage. Mais à cause de la nature des plaies produites M^r S. vend ses animaux,

et l'entrepreneur des jeux n'a qu'à les manger si bon lui semble.

Le nombre de banderillas qu'on fixe dans chaque bête est six ou huit, plus une rose sur le front.

Il était annoncé que l'*Espada*, le boucher en chef, choisirait un taureau pour le tuer. C'est ce que l'on appelle un *toro de muerte*. La victime fut le n° deux, un bel animal noir. L'*espada* manqua deux fois le bon endroit. Cependant la bête fut frappée mortellement. Après quelques minutes elle se coucha sans plus chercher à résister et on lui coupa la gorge. Encore s'y prit-on à trois fois. Puis les mules vinrent qui traînèrent le cadavre hors de l'arène.

Le taureau n° trois, de M^r S., combattit avec plus de vigueur qu'aucun autre. Il renversa comme une carte un picador et son cheval. Nous avons su depuis que le cavalier avait un bras démis et la clavicule cassée. Il s'en est fallu d'un cheveu qu'il attrapât un coup de corne, qui l'eut expédié en un instant. Les bêtes comme toutes celles au pâturage, avaient les cornes émoussées. Mais en somme pointues ou non, les cornes bien appliquées sont fatales; le picador peut se vanter de l'avoir échappé belle.

La fureur des paris sévit au Guatemala comme sur toute la surface de la machine ronde. Naturellement des hommes il n'est pas question, le taureau concentre sur lui l'intérêt tout entier. Le coup de corne qui renversa le cheval et le picador fut accueilli par des applaudissements et des acclamations sans fin. C'était, paraît-il, un exploit magnifique, côté très-haut, tellement, qu'il enfonça les prouesses des autres bêtes et fit entrer dans les poches de l'entrepreneur des jeux une somme de piastres suffisante pour le défrayer de toutes les dépenses du jour.

Si le picador avait été tué l'enthousiasme se fût élevé au délire.

Le spectacle a duré environ une heure et je l'ai quitté avec la résolution de n'y plus retourner.

Le soir nous sommes allés au théâtre entendre une comédie assez amusante et bien jouée. La salle est simple et ne manque pas d'élégance. Ce théâtre est admirablement établi pour les dégagements en cas d'incendie ; l'entrée du parterre et des premières loges, car il n'y a pas de baignoires, est de plain-pied avec le vestibule.

Pour les puces voir ci-dessus.



Mercredi, 26 décembre 1883.

C'était hier le joyeux Noël. Mon cœur et mon esprit étaient bien loin d'ici.

La messe de minuit s'appelle : *Missa del Gallo*, la messe du coq. Elle se célèbre dans toutes les églises. Nous nous sommes rendus dans la vaste cathédrale qui était comble absolument. C'est un peu affaire de mode, car de piété dans la classe bourgeoise il n'y en a guère chez les hommes, et parmi le peuple il y a plus d'habitudes religieuses que de religion vraie. La messe a duré une bonne heure, et le service était fait avec grande pompe et dignité. L'édifice s'y prête quoique simple. Le style espagnol ne manque pas de noblesse. Les statues habillées sont seules peu recommandables, du moins à notre sens d'hommes du Nord.

La musique vaut une courte mention. L'orchestre se composait de trois ou quatre violons, d'une flûte, d'un cornet, de deux cors et d'un piano à queue.

Quatre chantres au plus. Solos à roulades. Voici pour échantillon le commencement du *Sanctus* :

Voix. *Tempo di marcia.*

The musical notation shows a vocal line on a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). The vocal line begins with a whole rest, followed by a half note G4, a quarter note A4, and a quarter note B4. The piano accompaniment consists of two staves: the right hand plays a series of chords (G4-B4, G4-B4, G4-B4) and the left hand plays a series of chords (G3-B3, G3-B3, G3-B3). The word "Sanc-tus" is written below the piano accompaniment.

VIOLON & FLUTE.

The musical notation shows a violin and flute line on a treble clef staff with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). The line begins with a quarter note G4, followed by a quarter note A4, a quarter note B4, and a quarter note C5. A trill (tr) is indicated above the C5 note. The line continues with a quarter note B4, a quarter note A4, and a quarter note G4.

Tout cela n'est rien. Le bouquet de la chose a été la symphonie champêtre exécutée pendant l'offertoire et la communion. Sous prétexte d'imiter les petits oiseaux célébrant la naissance de N. S. J. C., les artistes violoneux et pianistes commencèrent un véritable air de ballet; puis subitement prirent part au concert deux ou trois de ces petits instruments, composés d'un tube plongé dans l'eau dont on se sert pour imiter le chant du rossignol!!! Ils sifflaient, sifflaient, ces enrégés, comme autant de conducteurs de tram. De ma vie je n'ai entendu quelque chose de pareil, et jamais, vous n'eussiez pu imaginer semblable cacophonie imitative.

La sortie de la messe est intéressante. La place de la Cathédrale est un immense carré assez imposant, bien que les bâtiments à galerie qui l'entourent de trois côtés n'aient pas d'étage. Sur cette place encombrée de promeneurs, une quantité d'Indiennes préparent ou vendent du maïs, des fruits, des fèves et une espèce de beignets. Chaque échoppe est éclairée au moyen d'un réchaud ou d'une poêle, où brûlent des brins de bois résineux. C'est abominablement fumeux mais positivement pittoresque, plein de mouvement et de vie.

Le ciel était clair, la température très-froide, les

étoiles resplendissaient dans le firmament. C'était vraiment un temps idéal pour une nuit de Noël.



Encore deux lignes; car pour terminer la description de la capitale il ne faut pas un flux de longues phrases.

De mouvement, il n'y en a guère; non plus que d'industrie. Les rues sont larges et mal pavées; les maisons sans cachet et presque toutes à un étage. L'ensemble manque essentiellement de variété et de vie. Le plan des demeures est uniforme, une cour assez vaste qu'entourent des galeries sur lesquelles donnent les appartements élevés et spacieux en vue de la fraîcheur. La ville est bâtie à angles droits.

Les églises sont grandes en général; deux ou trois méritent d'être citées. Les ordres religieux proscrits il y a quelques années, possédaient plusieurs couvents.

Une absence du Président de la République que Mr S. connaît fort bien est venu contrarier notre dessein de lui demander une audience. Le général Rufino Barrios, soldat de fortune qu'une révolution a porté au pouvoir, a réussi à s'y maintenir depuis environ une douzaine d'années. Le ministre des finances actuel a épousé une Belge. Il nous a reçu.

Voulez-vous un aperçu du prix de quelques objets? Voici : une caisse de douze bouteilles de cognac, coûte trente-six piastres soit 180 francs.

Autre exemple :

Lundi soir, veille de Noël, nous prenons pour collation un poisson, espèce de grand hareng américain, un petit pain et une demi-bouteille de bière par tête.

Addition : deux piastres.

Ces poissons se vendent aux États-Unis cinq cents les dix; environ deux centimes et demi la pièce.

Nous quittons demain, Jeudi matin, pour Coban, à mulet. Si tout va bien nous arriverons dans cette ville, dimanche après-midi.

(*A suivre.*)

ALB. SOLVYNS.





QUESTIONS D'ART

ET DE

LITTÉRATURE.

(« *La Délicatesse dans l'art* » par M. MARTHA,
de l'Institut.)



OICI un excellent ouvrage, par ce temps de décadence presque générale des arts et des lettres; fruit d'une longue et consciencieuse étude, il fait toucher du doigt les causes de la dégénérescence des œuvres de l'esprit.

Le livre de Monsieur Martha commence par un chapitre remarquable sur la *précision*, que l'auteur considère comme la qualité maîtresse des œuvres d'art. Or la précision c'est le sujet bien défini et distingué de tous les autres, même de ceux qui s'en approchent le plus; c'est en outre l'exécution de l'œuvre dans ces limites bien convenues.

L'écrivain montre la supériorité de la précision, par des exemples choisis entre les meilleurs de la peinture, de la sculpture et des lettres. Pour ce qui est de la littérature en particulier, Monsieur Martha fait voir comment Racine, Corneille, Molière et La Fontaine prévalent surtout par la précision. Lamartine

et Châteaubriand, qu'on accuse assez généralement d'être vagues et indéfinis, et il y a du vrai dans cette assertion, se vengent souvent eux-mêmes de cette attaque par leur exquise précision. On l'a dit souvent, et le fait mérite d'être remarqué, le souci de la précision a été un des points de départ du Romantisme, par esprit de réaction contre le XVIII^e siècle, dont les derniers représentants s'étaient empêtrés dans la périphrase de la façon qu'on sait. Malheureusement le Romantisme a trahi ses promesses. — Au sujet de la périphrase, dont nous venons de dire un mot, Monsieur Martha fait de justes observations. Rien n'est plus contraire à la précision que la périphrase posée comme une énigme qui défierait tous les Œdipes, mais d'autre part, lorsqu'elle est heureusement déterminée, la périphrase favorise à la fois la précision et même, ce qui peut paraître étrange, la concision. L'auteur en donne pour exemple un vers d'Alfred de Musset. « Le
« poète fait voir aux jeux de Bade, les paysans, fils
« de la Forêt-Noire, mettant leur dernier écu sur la
« roulette, il les peint dans leur horrible anxiété
« suivant des yeux, quoi? est-ce la bille qui roule?
« non, ce serait le mot propre, mais le mot inerte; il
« peint les pauvres gens

« Suivant des yeux leur pain qui courait devant eux. »



Nous sommes étourdis tous les jours, des tapages de cette école qui veut tout dire et tout montrer, sous prétexte d'art; et l'on sait que les exhibitions dans les livres et sur la scène, ne font point défaut. On comprend que nous voulons parler du réalisme et de son frère dégénéré le naturalisme, que Monsieur Martha

appelle heureusement un *épaissement* de l'art et de la littérature. Eh bien! que les partisans de l'école lisent et méditent dans ce livre, sans prévention, le chapitre intitulé « *Discretion dans l'art et sous-entendus.* » — Il va sans dire qu'il ne s'agit pas précisément ici des sous-entendus raffinés ou grossiers qu'on n'exprime pas, parce qu'on ne s'arrête que devant l'inexprimable. Non, il s'agit de la discrétion et des sous-entendus, en tant qu'ils concourent à la délicatesse dans l'art.

Par exemple, s'agit-il d'un paysage? L'artiste aura-t-il fait œuvre d'art, s'il n'a que représenté fidèlement mais brutalement les objets qu'il a sous les yeux? Evidemment non; il faut en outre que le paysage laisse deviner quelque chose derrière les taillis, dans les ramures, sous les eaux et dans l'air. Virgile disait en parlant de la nature : *Spiritus intus alit*; Monsieur Caro appelle le paysage un *état de l'âme*, et Monsieur Martha ne craint pas d'écrire à son tour, comme conclusion de sa thèse bien établie, quoique discutée par certaine école : « le charme suprême est « précisément dans ce qui n'est pas représenté. »

N'en est-il pas de même en littérature? « Ce « qu'on ne dit pas peut être sublime », dit Monsieur Martha, « et il est des moments où il y a « quelque chose de plus éloquent que l'éloquence, « c'est le silence. » Un seul mot, le premier mot d'« *Athalie* », nous révèle des sous-entendus et nous trace en même temps tout un caractère de ce chef-d'œuvre de la tragédie. Les exemples abondent, surtout dans les grands classiques.

L'idée de Monsieur Martha nous paraît ingénieuse, d'ajouter au chœur des neuf muses, « *une dixième sœur, qui ne serait pas la moins charmante, la muse muette.* »

Monsieur Martha aborde ensuite la fameuse question de la moralité dans l'art et la littérature, et il la résout correctement, à notre sens, sauf les réserves que nous ferons.

Il y a plus de 2000 ans que cette question est agitée sous toutes ses formes; les lettrés et les philosophes de la Grèce et de l'Italie d'autrefois la résolvaient tantôt dans un sens, tantôt en sens contraire, suivant les idées qu'ils se faisaient de la morale et de son degré de nécessité dans l'ordre de la société et de l'État.

Nous nous trouvons beaucoup plus à l'aise dans l'étude de la question, lorsque, avec Monsieur Martha, nous écartons impitoyablement les œuvres manifestement immorales; « ce sont là des méfaits, des délits « communs, des outrages à la pudeur qui relèvent « moins de la critique que de la police. » Nous ne serons pas plus sévère que Monsieur Martha lui-même. — Cet élément impur rejeté, on se demande s'il peut y avoir antagonisme réel entre l'art et la morale; en d'autres termes, est-ce toujours avec raison qu'on proscriit l'art au nom de la morale, et que celle-ci est accusée d'entraver l'art? Nous répondons négativement, à la condition que l'art et la morale restent sans cesse fidèles à leur destination respective. Ne demandons pas à l'art d'avoir toujours un but moral parfaitement défini et annoncé, pas plus qu'à la morale, de se relâcher, d'être sermoneuse ou sententieuse. Comme le dit l'aimable écrivain, nous ressemblons tous à Louis XIV; nous aimons à prendre notre part d'un sermon, mais nous ne voulons pas qu'on nous la fasse.

Toutefois Monsieur Martha nous semble outrer les exigences de la morale, pour prêter à l'art de trop

faciles excuses. « L'art ne vit que de passions, dit-il, « et la morale les condamne. » Nous ne croyons pas, pour notre part, que cela soit vrai dans un sens aussi général que l'auteur le dit; il y a passions et passions.

Lorsque Monsieur Martha écrit que l'art ne vit que de passions, nous entendons également parler des passions nobles ou ennoblies; et celles-là, la morale ne les répudie point. Monsieur Martha plaide un peu trop chaleureusement la cause de l'art contre celle de la morale; mais où nous nous réconcilions sans difficulté avec lui, c'est lorsqu'il écrit cette phrase, qui est comme le résumé de son étude : « si l'art respecte « les lois qui sont les siennes, c'est-à-dire celles du « beau, il se rencontrera avec la morale. »

Quant au roman moderne, l'auteur le traite avec une juste rigueur; et n'oublions pas ici l'exclusion que nous faisons plus haut, de concert avec Monsieur Martha, des œuvres manifestement immorales. Le roman qui peut avoir encore quelques allures d'honnêteté et de moralité, loin de respecter suffisamment les sentiments généraux du public, « *se plait à les déconcerter.* » C'est le ton presque universel des œuvres d'imagination au temps présent; ne faut-il pas *épater* le public? De plus, et c'est probablement l'apogée de la décadence, nous voyons s'afficher au grand jour, dans de nombreuses publications modernes, le mépris de la nature humaine chez l'homme et chez la femme. Eh bien! quand on en est arrivé là, on écrit, comme vous le savez, *l'histoire naturelle* d'une famille, de même qu'on écrirait un livre de zoologie. « Pourquoi donc, écrit Monsieur « Martha, pourquoi tenir si fort à nous blesser, à « nous humilier, à nous rendre désagréables à nous- « mêmes? Pourquoi, de propos délibéré, exclure de

« l'art les nobles caractères, les honnêtes femmes, les
« filles pures, les passions généreuses ou délicates, les
« situations non équivoques? Les sentiments honnêtes,
« nous l'avons vu, *par la seule raison qu'ils sont*
« *honnêtes*, ont paru dans tous les temps un attrayant
« spectacle. En y renonçant par système, les artistes
« et les poètes se privent d'une grande ressource et
« d'un grand charme..... L'impression morale s'évanouit
« là où commence l'horreur vulgaire, l'émotion physique,
« l'ébranlement des nerfs, l'offense pour les yeux. »



Les pages qui suivent sont consacrées à une étude très attrayante et instructive sur la poésie contemporaine. On sait combien sont nombreuses les éclosions poétiques dans la littérature française de nos jours, et il serait injuste assurément de dénier le talent à bon nombre des favoris actuels de la muse. Il en est même chez qui le talent est souvent bien près du génie; mais nous verrons dans la suite, pour quelles causes le talent ne s'est pas développé et n'a pas atteint les sommets de la transfiguration par le génie.

Les écrivains poètes d'aujourd'hui ont oublié inconsciemment ou de parti pris, ce qu'est la véritable poésie. Elle est devenue chez eux, d'une subjectivité désolante, qui lasse le public malgré tout. « Cette personnalité, « cette plénitude de soi-même, cette indifférence pour « autrui, cet inoffensif égoïsme, comme on voudra « l'appeler, est la cause de tout le mal, » dit Monsieur Martha; et il développe cette idée très juste, en quelques pages sérieusement étudiées. — De là viennent tout naturellement deux grands défauts que l'auteur reproche à la poésie contemporaine : elle *rêve* et elle *gémît* trop

uniformément; la pensée, la pensée forte lui est trop souvent étrangère; et voilà pourquoi ces poésies n'ont souvent que la consistance d'un rêve, flottant de façon tellement indécise et capricieuse, qu'on ne les perçoit bientôt plus et que le regard lassé les abandonne. Quel est l'homme qui pourrait contempler longtemps, par pur plaisir, le vol des nuages? et que retirerait-il de cette contemplation oiseuse, si ce n'est un peu de rêverie et de fantasmagorie?

Comme le dit à bon droit Monsieur Martha, on peut retrancher à peu près où l'on veut, dans les poésies contemporaines, sans que la pièce elle-même en souffre. Essayez d'autre part, de pratiquer de ces entailles dans les bonnes poésies de V. Hugo, de de Musset, de Béranger et de Lamartine, quoique ce dernier soit un peu plus rêveur que les autres. Vous n'y réussirez pas aisément, parce que la pensée est là substantielle et vive, et que l'on ne mutile pas impunément la pensée, tandis que le rêve peut cesser à tout instant et s'accommode même très bien d'une certaine incohérence. Comme rêves pourtant, il faut le dire, ce sont quelquefois des rêves charmants et racontés avec une gracieuseté sans pareille. N'importe, le rêve n'est pas la poésie, comme un air de fifre ou de chalumeau n'est pas la musique. Ah! Monsieur Martha sait trop bien ce qu'est la poésie pour n'en pas exclure impitoyablement la rêverie, mais il demande que cette dernière n'en fasse pas tous les frais, et il a raison.

Et puis, autre défaut, lorsque la poésie contemporaine a fini de s'évanouir dans ses rêves, il lui est si doux de gémir, souvent sans dire pourquoi. Où est le poète de nos jours, qui n'a pas raconté longuement dans ses vers, les malheurs réels ou imaginaires de son enfance, de sa jeunesse ou de son âge mûr? Où

est le poète qui n'a pas « fait de petites tragédies de ses ennuis? »

Nous comprenons avec Monsieur Martha, les gémissements profonds de la poésie de Chénier, de Gilbert et de de Musset; ils savaient, ceux-là, pourquoi ils souffraient, et tout le monde le savait avec eux. A travers leurs pages mouillées de pleurs, on voyait se profiler les murs attristés d'un hôpital, la hideuse charpente d'une guillotine, et l'on percevait assez distinctement les battements précipités d'un cœur réellement déchiré, au souvenir d'une vie dissipée à tous les vents de mort.

Monsieur Martha fait aux faux pleureurs dont nous parlions tantôt, une petite allocution de circonstance; nous la reproduisons : « Peut-être seriez-vous embar-
« rassé, dit-il en s'adressant à tel ou tel poète, de
« recevoir les consolations que vous implorez. L'un se
« plaint, à ce qu'il semble, d'avoir perdu la foi reli-
« gieuse, qui certainement ne ferait point un pas pour
« la retrouver, et ne saurait qu'en faire, si on proposait
« de la lui rendre. Tel gémit sur l'infidélité d'une belle
« adorée et qui serait peut-être bien marri, si on la
« lui ramenait; tel autre parait ne pouvoir se consoler
« de ce que les mœurs sont trop libres, et qui ne
« saurait plus que devenir, si elles ne l'étaient pas. Il
« en est qui, se sentant des larmes disponibles, les ont
« versées sur une rose qui a eu l'insigne malheur de
« se flétrir. Faute de sujets, vous tenez note de tous
« vos petits ennuis, dont vous essayez de faire des
« tragédies. Vous vous écoutez trop vous-mêmes, et si
« l'on vous demandait quelles sont vos peines, vous
« pourriez répondre comme cette jeune fille ennuyée :
« Je me pleure. »

A ces deux défauts vient s'en joindre un troisième;

c'est la description à outrance par le menu. Certainement la description est une source abondante de développements et de beautés dans les œuvres littéraires; mais, qu'on y prenne garde, elle est aussi souvent *la richesse de l'indigence*, et elle est vaine, si elle n'est pas attachée à un fond solide. Que d'écrivains se mettent à décrire, lorsqu'ils n'ont plus rien à donner! On s'est beaucoup amusé de la description telle que la pratiquaient quelques écrivains, vers la fin du XVIII^e siècle surtout; mais nous affirmons que les réalistes modernes l'ont reprise en tutelle et en ont exagéré les défauts. « Ils « nous diront avec toute sorte de gentillesse de style « ce que nous n'avons pas besoin d'apprendre, que le « soleil se lève à l'horizon, qu'il y a des montagnes « et des plaines, dans ces plaines des ruisseaux, « auprès de ces ruisseaux des arbres, à ces arbres des « feuilles, etc. » — Ah! les maîtres savent mieux décrire en moins de mots, et surtout ils n'usent de la description que lorsqu'elle est nécessaire au sujet.

Que manque-t-il donc à la poésie contemporaine?

Ce n'est certes pas, pour beaucoup de poètes, le langage poétique, ni la facilité de plier la langue à toutes les exigences de la versification moderne la plus stricte: tous sont ou veulent être les disciples de Th. Gauthier et de de Banville. Ce n'est pas davantage la rime qui fait défaut, cette esclave des temps passés, qui est devenue reine aujourd'hui et qu'on ne veut plus voir que parée d'éblouissantes richesses, en dépit de de Musset qui n'a été qu'un rebelle. Ce qui manque aux poètes contemporains, ce sont des *sujets de poésie*. Comme l'a écrit L. Etienne, dans un article consacré à ce sujet dans la *Revue des Deux Mondes*: « que « les poètes songent davantage aux idées, et aux senti- « ments qu'ils doivent rendre, et un peu moins à la

« façon dont ils les rendront. » — Les trois mots qui résument presque toute la poésie contemporaine, *rêver*, *gémir*, *décrire*, qu'on les remplace par ces trois autres, *voir*, *penser*, *sentir*, et la poésie ne fera qu'y gagner.

Pour que les lignes qui précèdent ne laissent pas de malentendus, nous tenons à dire que nous connaissons en France et en Belgique, nombre de poètes qui, sans avoir jusqu'ici le renom bruyant de tels ou tels favoris modernes, n'en sont pas moins très recommandables, pour avoir évité sagement les écueils que nous venons de signaler. Il sort de leurs œuvres je ne sais quel parfum bienfaisant, qui les trahit malgré leur humilité, comme des violettes sous leurs tapis de mousse. — Un jour, nous en parlerons plus longuement.



Le dernier chapitre du livre de Monsieur Martha traite de la *fausse délicatesse dans la poésie rustique en France au XVIII^e siècle*.

On sait avec quel bonheur la poésie rustique a été traitée dans les vieilles littératures de la Grèce et de l'Italie, non seulement par des poètes de second ordre, mais encore par les génies qui s'appelaient Homère et Virgile. Monsieur Martha attribue à deux causes principales, l'efflorescence de ce genre poétique au sein de l'antiquité. D'abord les poètes vivaient en général loin des villes, séduits par les charmes sans nombre de la vie rurale; ensuite l'agriculture était protégée chez les anciens, presque à l'égal d'un culte : des dieux et des déesses présidaient aux travaux des vergers et des bois.

Pendant le XVII^e siècle nous ne trouvons en France, pour rappeler de loin la poésie rustique des

anciens, que quelques pâles imitateurs et traducteurs, qui dépouillèrent les œuvres d'Homère et de Virgile de tous leurs charmants détails. Comment d'ailleurs auraient été accueillis en France, à cette époque, les poètes qui se seraient avisés de chanter la nature et ses travaux? Il s'agissait bien de cela! « Au temps de Louis XIV, « dit Monsieur Martha, non seulement on méprisa « l'agriculture, mais on finit par l'ignorer, par ne plus « la voir, lorsque la grande et la petite noblesse, « abandonnant ses domaines, vint à la Cour se disputer « les faveurs du roi, les grades de l'armée, les dignités « de l'Eglise et de la magistrature. La Cour était le « champ qui promettait les plus belles moissons et le « soleil était à Versailles. »

Cependant, tandis que Corneille, Racine et Molière s'étaient renfermés dans l'étude de l'âme et de ses passions, La Fontaine restait un incorrigible amateur de la nature et de ses beautés.

En parlant du XVII^e siècle, Monsieur Martha omet de nous dire un mot de Racan, de Segrais et de M^{me} Deshoulières, que Bouhours appelait avec emphase la *Sapho du Siècle*. Au demeurant, à part quelques rares inspirations gracieuses, ces poètes étaient tombés dans l'afféterie et le convenu.

La première moitié du XVIII^e siècle s'écoule remplie du même mépris pour la vie rustique; on avait horreur du mot propre qui pût décrire les choses de la campagne et du foyer. Écoutons Monsieur Martha : « Un poète « du XVIII^e siècle, de l'école de Voltaire, tenant à « mettre en vers le fameux mot de Henri IV sur la « *poule au pot*, disait magnifiquement, n'osant parler « ni de dimanche, ni de poule, ni de paysans :

Je veux que, dans ces jours consacrés au repos,
L'hôte laborieux des modestes hameaux,
Sur sa table moins humble, ait, par ma bienfaisance,
Quelques-uns de ces mets réservés à l'aisance.

« Dans son poème les *Âges français*, Népomucène Lemercier voulant, comme il dit lui-même, relever « la pensée par l'expression, met noblement dans le « pot du paysan, l'épouse du chanfre du jour. »

Voilà ce que Monsieur Martha appelle la fausse délicatesse dans la poésie rustique du XVIII^e siècle.

Il y eut toutefois un retour à la poésie rurale vers le milieu du siècle. Les traductions des œuvres de l'anglais Thompson et de l'allemand Gessner déterminèrent ce mouvement, lorsqu'elles furent connues en France. On vit paraître alors les *Saisons* de Saint-Lambert, la traduction des *Géorgiques* par Delille, l'*Homme des champs*, les *Jardins*, l'*Agriculture* de Rosset, les *Mois* de Roucher, et d'autres poèmes à allures par trop didactiques, oubliés aujourd'hui. Mais tout ce travail de renaissance à la vie rustique fut frappé d'inanité à son origine. Parmi ces poètes, les uns, et c'est le plus grand nombre, chantaient la nature sans l'avoir ni vue, ni sentie, ni aimée; d'autres la célébraient pour avoir l'occasion de retrouver leurs belles, dans telle ou telle description, sous la forme de déesses, de nymphes ou de naïades; « la nature n'apparaissait dans leurs vers « que comme un immense madrigal. » Tous enfin avaient banni de leurs œuvres, les termes les plus propres à décrire et à faire aimer la vie des champs. On doit encore remercier Delille d'avoir tenté de faire passer ces mots sous le voile de la périphrase; en cela Delille fut novateur.

Nous arrivons ainsi à la fin du XVIII^e siècle; c'est alors que J. J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Châteaubriand entonnent leurs hymnes brillants à la nature, comme pour la dédommager de l'abandon où l'avaient laissée leurs prédécesseurs.

Le XIX^e siècle ne s'est pas laissé prendre à cette

fausse délicatesse; il a moins méprisé, mieux compris et décrit la vie familière et pastorale. Il suffira de nommer ici parmi les poètes, les noms illustres d'Autran, de Jasmin, de Brizeux et de Mistral.



Voilà avec quelques appréciations personnelles, le résumé du beau livre de Monsieur Martha. Souvent nous n'avons pu qu'effleurer ces pages substantielles, mais nous nous sommes efforcé d'en donner une idée exacte, et de montrer qu'elles constituent dans leur ensemble, un excellent plaidoyer en faveur des lettres et des arts.

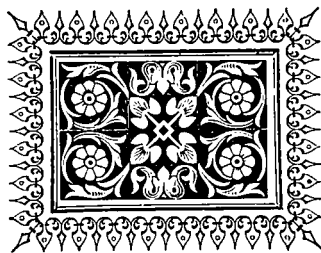
L'Abbé A. COUSOT.



Post-Scriptum. — Ces pages étaient sous presse, lorsque nous eûmes la bonne fortune de lire un maître livre qui vient de paraître, sur les questions d'art esquissées plus haut. — L'ouvrage a pour titre : *Mélanges philosophiques et artistiques*, par le Baron Nicolas Taccone-Galluci, édité à Milan et traduit en français par Aug. Onclair, prêtre du diocèse de Liège. — Nous recommandons particulièrement la lecture du 2^d chapitre : *Idéal et réalisme.*

A. C.







CE QUE DISENT LES CLOCHES.

LE soleil levant. Au contact de sa caresse tiède, les feuillages éclairés à leur sommet sortent de la pénombre. Les arbres du premier plan se détachent en silhouette grise sur le fond vaporeux qui voile la campagne ; on les dirait plantés au bord d'un lac à perte de vue, mais à mesure que le soleil monte, le brouillard recule vers l'horizon laissant aux branches et sur le sol les filaments de sa gaze déchirée.

Sur chaque brin d'herbe apparaît une traînée de gouttelettes, les unes semblables à une poussière de diamants, les autres de la grosseur d'une perle.

Jamais princesse sous l'éclat des lustres, ni rajah dans son costume d'apparat, ne portèrent de parure plus belle que cet humble brin d'herbe humecté de rosée.

O vous qui foulez le gazon, regardez à vos pieds ces myriades de diamants et de topazes. Tous ont la forme globale et chacune de ces petites sphères reflète le soleil, le soleil immense. Elles doivent à son éclat leur apparence de pierre précieuse. C'est ainsi que la création reflète l'image de Dieu dans toutes les sphères qui peuplent l'infini, ainsi que les âmes bienheureuses semées par milliards dans l'étendue des cieux s'illuminent aux rayons du soleil de justice.

A leur tour les fleurs endormies se relèvent et boivent à longs traits la lumière et la chaleur, principe de leur beauté et de leur existence.

Et caché sous la feuillée ou voletant par les airs, le peuple des oiseaux commence ce ramage qui se prolonge au delà des horizons, aussi loin que s'étendent les bois et les haies.

Sifflement de la grive et des mésanges, joyeuse mélodie du loriot et du merle, éclat de rire du pivert, crécelle de la pie, cris discrets poussés à mi-voix par l'hirondelle rasant la terre, gazouillement d'un monde d'oisillons où domine la voix expressive des fauvettes et les trilles étincellantes du rossignol, tous ces chants ont dans leur monotonie même ou leur sauvage accent, je ne sais quelle tendresse. Et qui nous donnera le sens de ton refrain tout imprégné de joie émue, fauvette à tête noire ?

« Tout ce qui vit, tout ce qui respire, chantez au Seigneur ! » C'est l'heure des Laudes, l'heure de la première messe, l'heure de l'Angelus.

Des églises voisines part le son de la cloche. Il monte vers le Ciel en même temps que l'alouette et la colonne de fumée bleuâtre des cheminées de ferme.

Comme un écho les cloches lointaines se répandent ; au milieu de ce paysage baigné dans le calme et la lumière argentée, leur timbre d'airain prend un accent de mystique douceur.

Il annonce que le Verbe s'est fait chair, que parmi nous il a voulu habiter. Et suivant la rotation de notre globe, à chaque heure du jour et de la nuit, l'Angelus annonce ce mystère dans quelque partie du monde chrétien, conviant toute la terre à saluer la Vierge, par qui nous fut donné de posséder l'Auteur de cette nature vivifiée par le soleil levant.

Le paysan a fait le signe de la Croix, oté sa veste, et le fer de la bêche jette un éclair sur le sol sombre. Elle commence, la journée de l'homme condamné au travail, à ce travail sanctificateur qui relève la nature déchue.

Nuances du spectre solaire prodiguées à l'infini dans l'azur des cieux et sur la terre, émanations balsamiques des bois et des fleurs, atmosphère aux fraîcheurs lactées imprégnées d'oxygène, musique des oiseaux et des cloches, couleurs, sons et parfums, tout s'harmonise comme les accords d'une symphonie qui chante le matin, la jeunesse, l'amour!

Et il fait bon cheminer alors, au printemps de la vie, par les prés et les montagnes, la tête libre et le cœur vibrant avec la sensibilité des harpes éoliennes, comme s'il faisait sa partie dans ce vaste concert.

Il fait bon marcher alors à la conquête de ces horizons bleus, fuyants devant nous, comme cet idéal que nous poursuivons à vingt ans.



Les vapeurs légères striant le ciel du matin sont devenues des nuages nacrés, cumulus gigantesques, qui se tiennent immobiles comme des montagnes amoncées. Le soleil est à son zénith. L'ombre des objets se ramasse. Il est midi.

Une seconde fois l'Angelus se fait entendre; le travailleur s'arrête, et jetant un regard sur l'ouvrage commencé le matin, il essuie de son front halé, cette sueur au prix de laquelle il mangera le pain. L'ouvrage est dur, pauvre homme, mais songe au Verbe qui a revêtu ta chair pour t'apprendre à porter la croix de chaque jour.

Le son de la cloche est le même qu'à l'aurore, et pourtant ne dirait-on pas qu'il a pris un ton plus grave? Est-il la voix de l'ange venant nous dire que les heures de la jeunesse ont passé, comme celles de la matinée fraîche?

Car l'heure de midi, c'est l'été de la vie.

Les fleurs sont cueillies, l'oiseau se tait, la route est poudreuse.

A nos pieds, plus de diamants. Que sont devenues ces myriades de pierreries ornant le brin d'herbe, comme l'aigrette des turbans ou les diadèmes de bal?

Le soleil a bu les perles de la rosée. Pareilles à nos illusions, elles se sont évaporées et l'herbe même qui les portait commence à se flétrir.

Grâce, magie de couleurs due à l'obliquité des rayons solaires, douce fraîcheur, chants d'amour, la nature a tout perdu, mais à ces charmes ont succédé la lumière intense et la maturité.

Courbés vers la terre, les épis crépitent sous l'action de la chaleur; les arbres, tout en feuilles, étalent des masses aux crudités sombres, et le fruit parsème les branches des vergers de ses touches vermeilles ou dorées.

L'homme est arrivé au milieu de ses jours, dans la plénitude de sa force, à cette période où il récoltera, s'il n'a point gaspillé la semence que Dieu lui confia dans ses premières années.

Sa démarche est plus lente — il porte « le poids du jour et de la chaleur »; son front est moins épanoui qu'au matin — l'homme se souvient; son regard est devenu grave, souvent triste — sur la route qu'il vient de parcourir, l'homme a rencontré par les orages, une austère compagne, la Douleur.

Et maintenant, il va s'acheminer fatalement vers

son déclin, sentant briser une à une les cordes de cette lyre, qui est son cœur.



Le soir. Symphonie du Levant, reprise en mineur à l'Occident.

Descendu vers l'horizon, le globe énorme du soleil éclaire par dessous quelques nuages pourprés, mettant à leur bord inférieur une frange de feu.

La lumière, décomposée par les vapeurs de la terre, devient orangée; elle se reflète en tons mordorés sur le tronc des arbres, et en flammes d'incendie sur la vitre des maisons.

Douce harmonie de couleurs, poésie du paysage matinal, tu es revenue, non pas avec ce crescendo de lumière dissipant les brumes argentées, mais avec des tons mourants. Ta formule mélodique devrait exprimer de solennels adieux.

Le soleil donne à la nature son dernier baiser.

La frange incandescente des nuages s'efface; une ombre violacée envahit la plaine; çà et là, au sommet d'une colline, d'une tourelle, un reflet qui s'éteint. L'embrasement de l'horizon devient une lueur aux tons verdâtres; c'est la lente agonie du jour, et la silhouette vigoureuse des arbres commence à prendre des contours fantastiques sur ce fond crépusculaire. De partout, avec l'arome des bois, montent les bruits du soir, refrain monotone du bouvier, beuglement des vaches qui rentrent à l'étable, rappel de la perdrix, grincement du grillon.

C'est l'heure où la chouette quitte les bois et la tour des églises, c'est l'heure où l'Angelus se fait entendre pour la dernière fois. Le silence règne, et comme

le matin, nous entendons distinctement les cloches lointaines. Dans ce milieu de paix doucement triste où le paysage attend l'ombre de la nuit, la vibration des cloches est plus longue, plus expressive et quand le dernier tintement meurt dans l'espace on dirait qu'il accompagne le dernier soupir du jour.

L'heure du repos a sonné; le travailleur regagne son logis et le voyageur se hâte sur la route. Bonne ou mauvaise, la journée, image de la vie, est entrée dans le passé et, en vérité, elle fut courte et amère.

Vous voilà revenues sur le gazon, pauvres gouttes de rosée, perles mortes, diamants éteints! Les rayons solaires faisaient de vous la parure de l'aube, plus resplendissante que celle des rajahs; maintenant vous n'êtes plus que des larmes.



Ces déclins du jour et de la vie humaine nous remettent souvent en mémoire le dessin de Rethel, page puissante que l'artiste intitula : *La mort amie*.

Au sommet d'un clocher de cathédrale gothique est la chambre du sonneur traversée par un escalier en spirale, qui conduit au faite de la tour. Les liens des cloches, trouant le plafond, pendent à portée de la main et la trompe d'alarme est suspendue à la rampe.

Le vieux sonneur à barbe blanche est assis dans un fauteuil, où il a passé bien des nuits de veille. Il vient d'expirer. Seul, à son poste, il est là, les jambes repliées dans l'affaissement de l'agonie, les mains jointes par un suprême effort, la bouche entr'ouverte par la crispation souriante du dernier soupir. Sa figure amaigrie respire un calme profond. Il est là, abîmé tout entier dans la majesté de la mort, loin des bruits de la terre, dans une région voisine des nuages.

Et au fond, par la fenêtre grande ouverte, on aperçoit le soleil qui se couche, inondant la campagne, l'intérieur de la tour, et le visage du vieillard de ses derniers rayons.

Dans l'ombre, au premier plan, la Mort, long fantôme, est debout, sonnante à l'une des cloches, la mort dissimulant son ossature de squelette sous une robe de bure à capuchon et se tenant tête baissée, grave et recueillie. Elle est entrée comme une amie dans l'observatoire du vieux sonneur, elle est venue comme un pèlerin, déposant dans un coin son bourdon et son chapeau à coquille.

Le vieillard n'a pas été surpris de son arrivée; son livre d'heures est ouvert à côté de lui, sur une table où se trouvent les restes d'un repas. Au mur, un grand crucifix. Cet homme était prêt, résigné, fatigué, comme le voyageur arrivé au terme de sa course et le soir, l'heure du repos étant venue, il s'est « endormi dans le Seigneur ». Un oiseau chante sur le rebord de la fenêtre, suave image de l'âme qui va prendre son essor vers le ciel?

Tout en haut, par une lucarne, on aperçoit, une tête de gargouille et un bout d'aile de griffon. Cet ornement architectural jeté là comme une note sombre, fait songer au « cheval pâle » attendant son cavalier, ou bien à l'esprit du mal vaincu dans un assaut suprême.

Et dans les rues de la ville, plus d'un regardera la vieille tour avec étonnement, et son cœur tressaillera car des sons étranges et funèbres se dégagent de la cloche lorsque l'Angelus du soir est sonné par la Mort.



Mais ce n'est pas toujours dans la radieuse mélancolie des soirées d'été, que nous entendons l'Angelus du soir.

En automne, en hiver, quand le clocher se profile sur la déchirure livide de l'horizon bientôt termé par les nuées, quand les feuilles et les fleurs desséchées roulent en tourbillons, formant la ronde frissonnante de nos illusions perdues, de nos joies évanouies, l'Angelus nous arrive, comme s'il était pressé de se faire entendre avant que la tempête ne couvre sa voix. C'est alors un cri d'alarme, nous annonçant les épouvantes de la nuit, et c'est encore une voix consolatrice, nous disant d'espérer le retour de l'aurore, l'aurore du jour éternel, par delà les ombres du tombeau.



Airain monotone, tu parles tous les langages, tu possèdes les puissances de la musique.

Cloches du monastère aux notes limpides fusant droit vers le ciel; glas funèbre accompagnant les pulsations de l'agonie; tocsin aux coups précipités, suivis d'arrêts lugubres où tu reprends haleine, vous nous parlez tour à tour de paix intérieure, d'âmes en détresse au seuil de l'éternité, et de foyers menacés; vous appelez à la prière et vous appelez aux armes.

D'où vient, airain monotone, que tu parles tous les langages et que tu possèdes les puissances de la musique?

Portées par les murmures éoliens, à travers le mugissement houleux des feuillages ou le gémissement des arbres dénudés, tes vibrations nous arrivent de haut comme une mélodie dans un orchestre immense.

Et l'Église t'insuffle sans doute une âme angélique,

lorsque sa bénédiction te donne un mystérieux pouvoir sur les fluides aériens et sur le cœur de l'homme.

Aussi nul ne peut t'écouter avec indifférence.

Tes ennemis sont les impies ou les coupables. Quand aux jours de terreur ils te jettent à la fonderie de canons on les croirait mus par la rage de ceux qui crucifièrent le Juste.

Pourtant il en est dont l'arme — plume ou poignard — s'est arrêtée à l'audition de ta voix. Il en est dont le cœur durci reçoit l'impression de tes notes profondes comme une terre desséchée boit la pluie du printemps.

Tu poursuis les uns comme le remords, tu convies les autres à l'espérance du pardon.

Au réveil des volées de Pâques, écho de l'éternel alleluia, Faust tombe à genoux et Méphistophelès demeure foudroyé.

Pour nous, tu es la voix amie, accompagnant nos pas dans l'existence depuis le berceau jusqu'à la tombe, fêtant nos joies, pleurant sur nos douleurs, nous parlant de Dieu et de patrie, toujours.

Après une longue absence, quand nous retrouvons les lieux où s'est passée notre jeunesse, tu sais évoquer les souvenirs du passé, nos impressions d'enfant, la vision mélancolique où nous revoyons la route parcourue depuis le matin de la vie.

J'aime alors et surtout la sonnerie de trois cloches unissant leur timbre différent en une lamentation lente et continue. Dans les ondes sonores qu'elles soulèvent, je crois voir flotter les images de ceux qui ne sont plus et que nous avons aimés. Suivant le souffle des rafales, la sonnerie tantôt s'éloigne et faiblit, tantôt elle se rapproche et nous jette un accent déchirant comme si quelqu'âme en peine nous appelait par sa

voix, quelqu'âme en peine errante par les régions aériennes.

O cloche des funérailles! Je retrouve ton murmure jusque dans les volées de triomphe. Serais-tu donc l'écho de la plainte humaine s'élevant de cette terre où tant de cœurs sont en exil?

BON KERVYN DE VOLKAERSBEKE.





AU PAYS DE SALZBOURG.

(FRAGMENT.)

A mes compagnons de voyage et amis
O. de N. et H. de R.

A journée avait mal commencé. Il pleuvait drû; nous avons été forcés de nous lever avant l'aurore pour prendre l'omnibus qui fait le service de Salzbourg au Königsee. Ajoutons que la voiture était occupée par deux allemandes d'âge mûr, dont le dialogue tapageur ressemblait à un bruit de querelle. Outre ces dames, il n'y avait que nous trois. L'équipage aux ressorts plus que rudimentaires bondissait d'une façon très-désagréable parmi les nombreuses ornières de la route. Enfin, pour comble de malheur, au lieu de laisser la pluie fouetter les vitres retentissantes, nos compagnes avaient trouvé bon de nous mettre dans un courant d'air et d'inviter l'humidité à s'engouffrer avec le vent dans l'intérieur de la voiture. Si bien que, pour répondre dignement à cet acte évident d'hostilité, nous ne crûmes pouvoir mieux faire que d'ouvrir un de nos parapluies afin de nous y abriter et d'allumer audacieusement la pipe du matin. Cet acte peu galant, et qui n'avait d'autre excuse que d'être provoqué, parut froisser à un haut degré nos deux allemandes. Elles nous contemplèrent d'un regard scandalisé et s'efforcèrent de prendre un air majestueux et digne. Notre mauvaise humeur commença à s'en ébranler; pour un peu nous eussions ri.

Il faut dire que nous avons tous les trois à peu

près vingt-deux ans et que nous venions, après avoir passé chacun un examen, d'abandonner nos livres à la poussière et à la solitude des vacances universitaires. Aussi la mélancolie ne figurait-elle pas à notre programme.

La première heure du trajet s'écoula néanmoins presque silencieuse, chacun de nous s'abandonnant à des pensées amères.

Etait-ce assez absurde ! Il fallut pour nous en convaincre un soudain rayon de soleil, animant tout-à-coup l'admirable paysage au milieu duquel nous roulions. A la vue de ces splendeurs alpestres, toutes nos contrariétés et tous nos chagrins firent place à l'admiration et, chose étrange, nos voisines parurent éprouver la même influence : car elles renoncèrent spontanément au projet de nous enrhummer, disposition qu'elles voulaient bien manifester en remontant la glace. Leur figure s'éclaira d'une lueur de sympathie et leur regard sembla nous dire qu'habituees aux gigantesques bouffardes germaniques de messeigneurs leurs époux et de messieurs leurs fils, elles nous trouvaient bien honnêtes de ne pas les em...baumer davantage.

L'une d'elles eut un sourire, et l'autre — la plus jeune, n'est-ce pas ? — daigna nous dire en français que c'était « pïen peau. » A quoi, pour sceller la réconciliation, nous répondîmes en chœur « sehr schön, sehr schön ! »

C'était beau en effet. Le coche gravissait lentement la route tortueuse, bordée à droite par des montagnes dont les flancs étaient couverts d'épaisses forêts de sapins et dont la cime neigeuse brillait au soleil levant. Ça et là, un nuage se déchirait à un sommet. A gauche, au fond d'une gorge profonde et abrupte, serpentait un torrent aux eaux vertes et bleues. Plus loin, des montagnes encore, et à chaque coude du chemin des points

de vue nouveaux et inattendus. Dans les taillis sombres, où le sorbier mettait la rougeur de ses grappes, les grives et les merles chantaient gaiement. Sur la route, des montagnards en leur gracieux costume cheminaient en fredonnant un air; et dans le ciel d'août, maintenant azuré et brillant, l'alouette montait en jetant sa fanfare matinale. Ici, une fumée hospitalière sortait en spirale de la cheminée de quelque chalet; plus loin la cloche chrétienne appelait les fidèles à la messe; ailleurs c'était un antique calvaire, sculpté d'une main naïve et pieuse au pied duquel priaient agenouillée quelque vieille au chapeau élevé, garni de cordons et de glands.

Au premier relai, un gros bavarois à barbe rousse, portant le veston gris orné de boutons de corne et de parements verts, monta dans la voiture. Sans demander grâce pour son obésité, il s'installa crânement, nous obligeant à battre en retraite. Nous allions maudire son sans-gêne, lorsque il se concilia soudain toute notre sympathie en tirant de sa poche une vaste pipe de porcelaine qu'il se mit en devoir d'allumer aussitôt. L'épais brouillard qui envahit le compartiment tranquillisa notre conscience à l'endroit de ces dames.

Nous venions de quitter le territoire autrichien et de pénétrer sur le sol bavarois. De ce côté de la frontière la langue que nous parlions entre nous — et qui pour des oreilles allemandes se confond avec le français — n'est pas précisément bien portée.

Aussi notre compagnon en paraissait-il désagréablement impressionné, à en juger par le sinistre froncement qu'il imprimait à ses sourcils jaunes.

Comme il semblait de bonne nature, nous n'eûmes pas la cruauté de prolonger sa souffrance et nous trouvâmes l'occasion de lui faire entendre que nous étions belges. Le peuple belge est l'ami de tous et ne connaît

d'autre ennemi que lui-même. Son pavillon neutre est bien accueilli partout et, sauf peut-être dans les rues de Bruxelles, il n'est aucune terre civilisée, où il coure risque d'être sifflé. C'est une vérité que nous constatâmes avec plaisir quand nous vîmes la figure de notre voisin s'épanouir souriante en apprenant quelle était notre nationalité.

Dès ce moment une conversation générale s'établit entre tous les voyageurs : les propos et les réflexions se croisèrent ; et force m'est de constater que, dans ce concert où les dames chantaient des duos prolongés et glapissants, soutenus par l'accompagnement grave et bourdonnant de notre voisin, la connaissance par trop rudimentaire que nous avons de la langue germanique nous réduisit presque toujours sinon au rôle de comparses, au moins à celui d'auditeurs complaisants.

Pendant ce temps le véhicule avançait toujours, non pas avec rapidité mais avec persévérance. — Le pays continuait à solliciter notre attention par des beautés toujours surprenantes dans leur aspect quoique constamment semblables dans leurs éléments.

Enfin après quatre heures de trajet, le coche arriva. Nous sautâmes à terre, nous déraidîmes nos jambes ; — l'un de nous, je crois, fut assez aimable pour offrir la main à ces dames et les aider à descendre — et puis, curieux, nous regardâmes.

Nous nous trouvions au bord du Königsee. Le guide nous dit que ce lac « a deux lieues de longueur, $3/4$ de lieue de largeur et 241 mètres de profondeur. » Il ajoute que « la situation du Königsee est au-dessus de toute description. — On sait que l'art descriptif a fait des progrès de nos jours : aussi ce guide pourrait-il bien être arriéré. —

Il n'en est pas moins vrai que cette immense nappe d'eau vert-de-gris, entourée de rochers à pic et de montagnes couvertes de neige à leur sommet, est d'un pittoresque grandiose et majestueux.

La longueur du voyage et ses fatigues furent aussitôt oubliées; et nous nous mêmes en quête d'une barque qui nous conduirait sur ce lac merveilleux. Justement l'une d'elles allait partir et l'on nous invita à y monter.

Pour être assez commodes et vastes ces nacelles ne sont pas de la dernière élégance. On est prié d'admirer surtout les rameurs et la « robuste montagnarde » préposée au gouvernail (comme s'exprime Bœdeker), tous en costume du pays. Pour cette fois la montagnarde était un montagnard; au demeurant robuste et mis en chasseur tyrolien d'opéra-comique.

Matelots et pilotes portaient d'ailleurs coquettement les cheveux longs et le haut chapeau de feutre, garni par derrière d'un œillet ou de la plume du coq-de-bruyère sortant d'une touffe de poils de chamois. Le veston ouvert, la chemise bouffante, la culotte courte et les braies de laine découvrant le genou et la cheville forment un ensemble assurément plus artistique que les habits quelconques dont nous nous couvrons. Mais la chose la plus poétique que renfermât la barquette, était un jeune couple que nous jugeâmes être en voyage de noces. Pour le reste, quelques passagers peu remarquables, et deux jeunes gens, des français, au verbe haut et intarissable.

En somme le spectacle valait mieux que la compagnie. L'on n'aperçoit d'abord qu'une petite partie du lac, mais bientôt, après avoir dépassé un îlot qui coupe la vue et traversé une sorte de détroit, on embrasse d'un seul regard toute la plaine liquide.

C'est d'un aspect saisissant et sauvage. Ces rochers abrupts aux cavernes mystérieuses et inexplorées, ces gorges étranges, aux profondeurs inconnues, ces cimes inaccessibles, ces montagnes où l'œil cherche en vain un sentier, une trace quelconque du passage de l'homme, puis au fond, ruisselante de lumière, cette surface unie et transparente, aux reflets inattendus, aux colorations singulières, tout cela évoque dans l'âme interdite je ne sais quelle idée d'un paysage fantastique aux beautés infernales. On dirait que Satan a répandu sur cette nature les splendeurs d'un luxe superbe et révolté.

Je comprends que Louis de Bavière, esprit d'artiste aux prédilections bizarres, ait voulu faire flamboyer en caractères énormes son chiffre royal sur la paroi d'un de ces rochers. Je comprends qu'il aime la magie triste de ces lieux et qu'en souvenir de cette sympathie il ait désiré que ce lac s'appelât le *lac du roi*. Cet homme aux projets gigantesques et fous, n'aurait-il pas rêvé un jour de dessécher cette mer pour en faire une arène immense où des acteurs géants représenteraient quelque trilogie monstre du génie Wagner, avec les forêts, les montagnes et le ciel pour décors, les vents pour orchestre, et lui le roi des artistes, assis solitaire sur la pointe d'un roc, et spectateur unique de cette représentation colossale!

Pour nous, simples touristes, nous n'aurions pas permis à notre imagination d'escalader ces hauteurs insensées. Bien que l'un de nous eut osé un jour, dans sa vingtième année, répéter pour son compte ces paroles du berger virgilien : « *Et me fecere poetam Pierides* », nous n'eûmes d'autre accès lyrique que d'entonner sur un rythme traînant ces vers écrits pour d'autres lieux et d'autres pays :

O lac! rochers muets, grottes, forêt obscure!
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir....

Lamartine était bien un peu dépaycé dans ce milieu sauvage qui eut plutôt demandé des accents empruntés à Byron : mais nous avons plus d'un motif pour ne pas nous arrêter à ce scrupule esthétique.

Dans l'entretemps, on nous avait fait remarquer une cascade tombant en nappe épaisse d'une hauteur de 800 mètres. C'est le *Königsbach* ou *cascade du roi*. L'œil exercé de nos rameurs nous avait signalé aussi un chamois, arrêté sur la saillie d'un rocher perpendiculaire. Aussitôt toutes les lorgnettes se braquèrent sur l'animal qui paraissait se soucier peu de notre attention. L'immobilité de ce quadrupède mit un doute horrible dans l'esprit sceptique de l'un de nous. O mystification ! cette bête serait-elle peut-être empaillée et attachée là uniquement pour satisfaire la curiosité des naïfs voyageurs ? Ce qui nous rassura plus ou moins à cet égard, c'est que l'on ne fit pas la quête à la suite de cette rencontre.

Comme toujours, dans les excursions de ce genre, on déchargea des pistolets et chacun fut prié de compter le nombre de détonations répercutées par l'écho.

La barque s'arrêta à l'extrémité du lac où se trouve un délicieux vallon. Les voyageurs furent invités à en faire le tour, ce qui prend quelques minutes. On y voit deux belles chutes d'eau et on y trouve quantité de fleurs agrestes dont nous fîmes des bouquets — par pur amour de l'art, je vous jure ; car à qui les aurions-nous offerts ? —

On se rembarqua bientôt et, cette fois, l'on se dirigea en droite ligne vers une presqu'île adossée aux rochers et formant une pointe dans le lac. C'est St Bartholomé, lieu de pèlerinage, avec une chapelle antique et pauvre et une auberge également antique mais moins pauvre, à en juger par le prix du dîner.

Ce sont là des réflexions d'estomac nourri. Pour le moment, la seule idée de nous asseoir à une table servie nous mettait en grande joie. Notre appétit se trouvait singulièrement aiguisé par le voyage, les fatigues et l'air vif de ces contrées. Il faut croire que nos compagnons étaient dans les mêmes dispositions : car tous s'installèrent dans la salle-à-manger avec un empressement significatif. Nous y fûmes servis par des *kellners* féminins, au frais minois, portant le costume local aux couleurs vives, et chacune ayant selon l'usage son nom brodé sur la ceinture de cuir. Le repas se composait presque exclusivement de poissons pris dans le lac. Pour avoir coûté peu de frais de transport, cette nourriture n'en était pas moins fort chère. Je dois citer spécialement certains poissons, grands comme des éperlans et connus sous le nom de *forellen*, qu'on nous fit payer un florin la pièce ! Mention particulière de notre reconnaissance est due au jeune couple que j'ai signalé tout-à-l'heure et qui voulut bien nous traduire le langage par trop émaillé d'idiotismes dont se servait l'hôtelier de céans et nous servir d'interprète auprès de lui.

Après dîner nous visitâmes la chapelle. Elle est plus misérable et plus délabrée qu'aucune de nos églises des Ardennes — aussi la recommandé-je aux âmes charitables. — Cette circonstance ne nous empêcha pas d'y faire une fervente prière pour nos familles et nos amis, laissés là-bas au pays, et pour l'heureuse continuation de notre voyage.

Il y avait sur le rivage une échoppe où s'étaient en vente des inutilités diverses qu'on endosse au voyageur sous le nom de souvenirs du Königsee. Nous achetâmes, qui un alpenstock à pointe ferrée, qui une plume de coq-de-bruyère, qui une mauvaise photographie.

Il devait être deux heures. Le moment du départ était proche. Déjà la brise, qui s'élève régulièrement pendant l'après-midi, soufflait avec une certaine force. Les rameurs semblaient pressés de rentrer.

Nous nous mêmes en route et, cette fois, à la faveur du vent, notre esquif marcha bon train sur le lac maintenant dépoli, parfois même houleux. En moins d'une demi-heure nous touchâmes terre.

L'omnibus nous attendait. Les chevaux reposés avaient meilleur aspect qu'au matin. Le conducteur paraissait bien nourri et rassasié. Son teint rubicond, la fleur qu'il avait arborée à son chapeau, la chanson dont il accompagnait le claquement de son fouet, nous donnèrent à penser qu'il avait apprécié plus que de besoin le vin du crû, auquel nous n'avions pu reconnaître d'autre mérite que son bon marché.

Quand chacun eut pris place, le coche s'ébranla. Nous étions plus nombreux — partant plus entassés qu'au départ. — La conversation néanmoins fut anguissante étant remplacée chez plusieurs par les douceurs d'une sieste qui les rendait insensibles aux soubresauts de la voiture comme aux charmes d'un paysage déjà connu.

On devait faire halte à Berchtesgaden pour y descendre dans la célèbre mine de sel dont l'éloge, à Salzbourg, est sur toutes les lèvres.

Je suis porté à croire que cette saline doit presque tout son succès à l'obligation imposée aux touristes d'endosser un costume de mineur avant d'y pénétrer. Les dames surtout trouvent à ce déguisement une saveur particulière. Combien cependant le bonnet noir qui leur serre la tête et l'ample vêtement-sac où disparaissent leurs toilettes forment un ensemble disgracieux ! Mais l'originalité de la chose les réjouissait

énormément et nous de même. C'est dans ce bizarre accoutrement, passé sur notre costume de voyage, que nous entrâmes dans la grotte. On nous assura que c'était une mine de sel, ce que personne ne se refusa à admettre et ce que nul ne fut à même de vérifier : car, en fait de sel, nous avons rencontré uniquement dans ces profondeurs un lac salé, éclairé à l'aide de lampions de couleur. On nous fit traverser ce Styx en barquette et chacun fut averti d'avoir à tremper le doigt dans l'eau aux fins d'en constater le goût. Pour le reste, si, à cette époque, les révélations de M. Andrieux avaient déjà été publiées, nous n'aurions pas hésité à nous croire les victimes de certaines épreuves initiatrices auxquelles on soumet les aspirants francs-maçons. En effet l'expédition consiste à s'enfoncer de confiance dans des couloirs obscurs et sans fin, puis à se mettre à califourchon sur deux poutres lisses fortement penchées sur lesquelles on se laisse glisser dans les ténèbres avec une rapidité toujours croissante, jusqu'au fond d'un précipice, où les bras d'un mineur — d'un vrai — vous recueillent haletant. Plus loin un petit chemin de fer roulant sur un plan incliné vous entraîne à toute vitesse à travers de nouveaux et interminables corridors. Enfin l'on vous montre une sorte de sanctuaire où, parmi les marbres et les cristaux salins disposés avec art, brille le chiffre illuminé du roi de Bavière — genre de manifestation patriotique dont les indigènes se montrent plus prodigues que les voyageurs n'en paraissent friands. —

Après quoi, l'on vous rend au soleil et à la liberté. Toute cette fantasmagorie nous avait amusés plus qu'intéressés, et quand nous fûmes remontés en voiture ce fut un assaut de joyeuses saillies.

Une douairière qui voyageait avec sa fille paraissait

fière au-delà de toute expression des prouesses souterraines qu'elle avait accomplies malgré ses cheveux blancs. Et, de vrai, elle méritait plus que notre admiration pour l'agilité et le sang-froid avec lesquels elle avait affronté l'épreuve des poutres, qui certes est la plus difficile et la moins rassurante.

La voiture nous ramena à Salzbourg disposés on ne peut mieux pour souper et nous coucher. Cependant nous restâmes longtemps ce soir-là à causer des incidents de la journée. Nous avions l'esprit hanté par des pensées et des souvenirs empreints d'une poésie qui, vu l'heure, devenait importune.

Savez-vous encore, mes amis, pour lesquels j'écris ces pages, de quoi nous parlions, en flânant au retour, sur les boulevards à peine éclairés de la petite ville autrichienne? Etaient-ce les montagnes, le lac, les salines qui nous faisaient prolonger l'entretien? Etais-ce la blonde figure d'enfant entrevue durant le trajet et dont les deux mains pleines de fleurs alpestres imploreraient notre charité? Improvisons-nous une églogue sur ce sujet, ou chantions-nous un épithalame en l'honneur de ce couple champêtre aperçu sur la route et qui nous était apparu dans ses atours de fête comme la splendide incarnation du bonheur et de la jeunesse, de l'amour et de la vertu? Ou bien songions-nous à notre foyer, aux nôtres depuis longtemps quittés et à la bonne prière que nous avions répandue pour eux dans l'humble et solitaire chapelle de St Bartholomé? Parlions-nous de l'oraison chrétienne qui en Dieu réunit ceux qui s'aiment, et, passant par le Ciel, supprime les distances?

Pour moi, je ne saurais le dire. Je me souviens seulement que nous fûmes interrompus par un soldat nous demandant l'aumône. Cet incident nous fit aban-

donner les régions un peu éthérées où nous nous perdions, pour le domaine d'une poésie moins vaporeuse. L'un de nous murmura ces rimes populaires :

.... Au service de l'Autriche
Le militaire n'est pas riche....

C'est sur cette réminiscence utilisée avant nous par un poète plus ou moins... d'Eecloo que nous regagnâmes nos pénates, provisoirement établis à l'Hôtel de l'Europe.

LÉON JANSSENS.





S U É M A

ou

LA TRAITE DES NÈGRES.

JE ne suis pas romancier et n'ai nulle envie de le devenir ; je trouve dans la vie réelle tant de faits dramatiques, que la fiction me paraît inutile pour émouvoir ou pour instruire les générations actuelles.

C'est assez dire que je ne vais pas écrire un conte, mais bien une histoire vraie, dont je veux respecter jusqu'aux moindres péripéties ; je tiens à ce que le lecteur en soit persuadé, parce que l'in vraisemblable de certains détails pourrait lui inspirer la pensée de contenir la compassion de son âme et de fermer ses oreilles à l'humble prière que je désire lui adresser en faveur d'une œuvre d'une importance capitale.

Cette œuvre est celle entreprise si généreusement par notre Roi dans le but de civiliser l'intérieur de l'Afrique, cet immense continent dont les contours offrent les apparences de la vie luxuriante et de la civilisation, mais dont le cœur est glacé par l'étreinte d'une barbarie, terrible pour les pauvres populations noires et déshonorante pour le reste de l'humanité.

Si le commerce et l'industrie applaudissent à la constitution de l'État du Congo dans l'espérance d'y trouver de nouveaux et immenses débouchés, réjouissons-nous, Chrétiens, de voir ouvrir ces vastes contrées à la lumière de l'Évangile, qui augmentera de plusieurs millions nos frères en Jésus-Christ et nos cohéritiers du royaume éternel !

— Mais à quoi bon, s'écrie l'égoïsme, aller secouer dans leur ignorance grossière et leur molle indolence des populations qui s'estiment peut-être malheureuses de notre intervention, et qui, selon leur point de vue, trouvent leurs mœurs supérieures et préférables aux nôtres ?

Des preuves irrécusables sont là qui répondent trop victorieusement à cette objection.

Un voyageur a affirmé, sans hyperbole, que, si l'on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements des nègres dont elle est bordée.

C'était vrai, répondra-t-on, avant l'abolition de la traite maritime ; mais pourquoi s'apitoyer maintenant sur un mal qui n'existe plus ?

Qu'on se détrompe : aujourd'hui encore le fléau sévit avec intensité, et il fait d'autant plus de victimes qu'il s'exerce à l'ombre, dans l'intérieur des terres. Les témoignages les plus sérieux portent à *quatre cent mille* le nombre des infortunés enlevés annuellement comme esclaves. « En vingt-cinq années, qui paraît la moyenne de la vie africaine — écrit Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger — cela fait *dix millions* ; dix millions d'hommes actuellement vivants, voués à la vie et à la mort que je viens de décrire. »

C'est en prenant la relation de ce prélat mission-

naire comme complément du récit que j'emprunte au R. P. Horner, l'apôtre du Zanguebar, que je vais tracer une pâle esquisse de la traite des noirs.



La jeune Suéma appartenait à une tribu qui se trouve à l'est du Nyassa, l'un des lacs de l'Afrique centrale. Elle vivait seule avec sa mère; celle-ci avait perdu ses autres enfants, après avoir eu la douleur d'être privée de son mari, enlevé dans une chasse par un lion.

La veuve et sa fille encore en bas âge, vivotaient dans leur misérable case, sans prévoir qu'elles auraient à lutter contre des êtres infiniment plus féroces et plus impitoyables que les bêtes fauves.

Des créatures à face humaine, armées d'engins fabriqués par la science et fières d'appartenir à des races plus policées, vinrent faire une razzia dans le pays. D'abord la pauvre crut avoir affaire à des voleurs, et, se trouvant sans défense, elle leur offrit, pour conserver sa vie, tout ce que renfermait sa misérable hutte.

Mais c'était plus que son existence que ces barbares réclamaient, c'était son enfant, sa Suéma, sa seule consolation, l'unique objet de son espérance!

— Eh bien, soit, — s'écria la malheureuse dans sa désolation, — vous enlèverez ma fille, mais je vous offre aussi la mère; ne nous séparez pas, vous aurez deux esclaves au lieu d'une.

— Tu es trop vieille; tu ne vaux pas ce que tu mangerais en route.

— Je gagnerai ma nourriture dans le voyage, je porterai le fardeau que vous m'imposerez.

— On peut essayer; mais si tes forces défont, nous t'abandonnerons au milieu du chemin.

L'infortunée mère ne croyait pas que la nature pût trahir l'amour et le dévouement, et elle se mit en marche avec courage, chargée d'une énorme dent d'éléphant.

Quelle lamentable caravane, grand Dieu ! que celle du bétail humain, poussé en avant par les plus sanguinaires des bouchers ! Des masses d'adolescents et d'hommes faits sont attachés au cou et les uns aux autres, à l'aide d'une chaîne dont l'extrémité est tenue par un conducteur ; ceux dont on craint la révolte ou l'évasion, sont reliés entre eux par des cangues à compartiments, qui rendent leur marche pénible et leur imposent des supplices horribles, quand ils veulent se reposer pendant la nuit.

Quelquefois des villages entiers, appartenant aux états barbaresques, à l'Égypte ou au Soudan, sont enlevés en une seule nuit par des chasseurs féroces et conduits vers les marchés de l'intérieur ; ces captifs doivent cheminer jusqu'à cent jours de suite, et on ne leur accorde qu'un court repos pendant la nuit. Quand on fait la halte du soir, on jette à chaque individu quelques poignées de sorgho crû, qui doivent le soutenir avec l'eau des ruisseaux jusqu'au lendemain, au coucher du soleil.

De grand matin, le signal du départ est donné et le lugubre convoi se remet en route. Les retardaires et les traînards sont stimulés à l'aide du fouet et du bâton ; de temps à autre, une victime tombe, et ses frères, ses parents, ses amis d'infortune n'osent lui porter secours ; ils doivent continuer leur marche, et le malheureux abandonné expire d'épuisement et d'ina-
nition.

Malheur à ceux que les mauvais traitements portent à murmurer, à se rebeller ! Un exemple terrible est

fait pour l'édification des autres : les bourreaux leur tranchent les muscles des bras et des jambes à coups de sabre ; ils les délaissent alors le long de la route, retenus les uns aux autres dans leurs cangues, et ces misérables expirent à petit feu de faim et de désespoir !



La mère de Suéma endura, les premiers jours, les épreuves du voyage sans trahir ses souffrances. La vue de sa chère fille lui donnait la force de supporter sa lourde charge ; quand ses yeux rencontraient ceux de Suéma, elle sentait renaître son courage ; le sourire aimant de la jeune créature était comme une brise légère qui tempérerait les ardeurs du soleil ; de temps à autre, un baiser pris à la dérobée faisait battre son cœur plus fort et augmentait la vigueur de ses membres. Mais bientôt la lassitude vint ; l'énorme morceau d'ivoire échappait quelquefois de ses bras épuisés, et avant que le fardeau ne fût repris, le fouet marquait une empreinte sanglante sur le dos de l'esclave. L'enfant ressentait au cœur tous les coups qu'on portait à sa mère : elle dévorait ses larmes en silence et elle regrettait d'être trop jeune et trop débile pour lui venir en aide.

Une fois même, après une marche consécutive de dix heures sous un soleil torride, la pauvre femme s'affaissa ; sa fille courut auprès d'elle pour la relever, mais déjà le conducteur impitoyable avait sa lanière levée, et Suéma, poussant des cris déchirants, tendit ses petits bras pour parer les coups. A partir de ce moment la dent d'éléphant fut enlevée à l'esclave, et on la priva aussi de sa ration de vivres.

L'enfant partagea d'abord en cachette sa nourriture avec sa mère, mais on l'aperçut et elle fut frappée

jusqu'au sang pour ce méfait qui pouvait nuire à la valeur mercantile de la jeune captive. Tout au plus permit-on à la malade de s'appuyer un peu sur l'épaule de Suéma, jusqu'au moment où, épuisée de douleur et de faiblesse, elle tomba une seconde fois sur le sol pour ne plus se relever. L'orpheline voulait ne pas abandonner la mourante, qui convulsivement lui serrait la main, mais le chef vint l'arracher à cette étreinte malgré ses pleurs, et l'enfant, se retournant à chaque pas, dut suivre la caravane, qui bientôt disparut à l'horizon.



Oh ! mystère de douleurs insondables qui enveloppez certaines destinées humaines ! Considérez un instant l'esclave délaissée, étendue sur le sable et repassant dans son esprit sa malheureuse existence au milieu de la fièvre qui la dévore. Elle revoit son mari tout ensanglanté sous les griffes et les dents du lion ; elle revoit les corps livides de ses fils que la misère lui a ravis l'un après l'autre, et elle estime que leur sort est mille fois préférable à celui réservé à la pauvre Suéma, enlevée à sa garde et à son affection pour être livrée en pâture aux passions et aux brutalités des musulmans. Oh ! si alors ses yeux presque éteints ont rencontré l'azur du ciel, ne croyez-vous pas qu'instinctivement est née dans son âme une pensée de foi, secours inattendu que le Père céleste envoie aux disgrâciés de ce monde au plus fort de l'épreuve, pour leur donner la résignation et leur faire espérer une vie meilleure au delà du tombeau ?



Cependant Suéma sentait sa douleur croître à chaque pas qui l'éloignait de sa mère ; elle refoulait

les sanglots dans son cœur pour éviter les sévices de ses bourreaux, mais quand la nuit fut close, elle trompa leur surveillance et rebroussa chemin. Elle retrouva la malade gisant à la même place où elle l'avait laissée. Les oiseaux de proie, voletant à l'entour, attendaient qu'elle eût exhalé son dernier souffle pour dévorer son cadavre. L'enfant se précipita sur le corps déjà froid de sa mère et couvrit sa figure de baisers. L'esclave se ranima sous les caresses de sa fille ; elle ne put prononcer une parole, mais elle souleva ses bras languissants et enlaça son trésor sur sa poitrine. Bientôt l'enfant, brisé, par la fatigue et l'émotion, s'endormit, sans s'inquiéter de ce que serait pour elle le lendemain.

Tout à coup, elle est réveillée brusquement. Sa mère l'étreignait toujours, tandis que des hommes cruels tâchaient de l'arracher de son sein. A la lueur d'une torche, elle reconnut les gens de la caravane revenus à la poursuite de la fugitive.

— Frappez la vieille pour qu'elle lâche prise ! dit le maître.

Une grêle de coups tomba sur la mère, mais elle ne céda point.

— Frappez l'enfant !

La douleur arracha à Suéma des cris perçants, et alors la mère ouvrit les bras.

Le chef, saisissant à son tour son bâton, en asséna un coup violent sur la nuque de la moribonde, qui râla son dernier soupir.

L'enfant sans connaissance fut reportée au milieu du troupeau.

A partir de ce moment elle ne tenta plus de fuir ; elle suivit la bande sans murmurer et sans préférer ni une plainte ni une parole.

La source de ses larmes était tarie, mais, en même temps, tout son être s'étiolait, comme une tendre fleur desséchée par la bise d'avril. Quand elle arriva à Zanzibar, elle n'était plus qu'un squelette ambulante.



Ce lamentable récit n'est pourtant qu'un petit épisode des drames nombreux et terribles qui se déroulent à chacun des transports d'esclaves dans le désert. Parvenu au terme du voyage, le nombre en est réduit au tiers ou au quart de ce qu'il était au moment du départ.

Voici les survivants étendus sur le marché et exposés en vente comme un vil bétail.

« On inspecte tour à tour, dit Mgr Lavigerie, leurs pieds, leurs mains, leurs dents, tous les membres de leur corps, pour s'assurer des services qu'on peut en attendre. On discute leur prix devant eux, comme celui d'une bête de somme, et quand l'affaire est réglée, ils appartiennent corps et âme à celui qui les paie. Rien n'est plus respecté : ni les liens du sang, car on sépare sans pitié le père, la mère, les enfants, malgré leurs cris et leurs larmes ; ni la conscience, car ils doivent embrasser sur-le-champ la religion du musulman qui les achète ; ni la pudeur même, car ils doivent se soumettre aux plus honteuses exigences. Enfin leur vie est à la discrétion de ceux qui les possèdent : nul n'est tenu de rendre compte de ses esclaves. »

Quand le maître de Suéma examina sa marchandise, il trouva la fillette dans un tel état d'accablement et d'affaissement qu'il voulut se défaire de ce produit avarié.

— Il n'y a plus, dit-il, qu'à l'enterrer ; elle mourra d'ici au cimetière.

On roula dans une natte l'enfant qui avait perdu connaissance ; elle fut cousue dans ce cercueil improvisé, puis déposée dans une fosse peu profonde et recouverte d'une légère couche de sable. Elle ne reprit ses sens que pour comprendre qu'on l'avait enterrée toute vivante !

Les cris qu'elle poussa en se débattant attirèrent une troupe de chacals qui allaient se jeter sur leur maigre proie, lorsqu'ils furent dispersés par un chasseur. Celui-ci transporta Suéma à l'hôpital des Sœurs, qui, par leurs soins empressés, lui rendirent la vie.

Instruite dans la religion du divin Crucifié, le père des pauvres, des faibles, des malheureux, le libérateur de la femme et de l'esclave, la jeune négresse manifesta bientôt le désir de recevoir le baptême et de faire sa première communion. Mais un obstacle s'était élevé dans son âme droite et sincère : elle ne pouvait pardonner au chef inhumain qui avait fait périr si cruellement sa mère et l'avait elle-même tant torturée.

Un jour cependant la Sœur supérieure lui demanda de l'aider à soigner un moribond qu'on avait conduit à l'hôpital. La jeune fille approche du lit et pousse un cri effrayant : elle vient de reconnaître son bourreau ; elle recule saisie d'effroi et d'indignation, mais, faisant un effort suprême, elle vainc la nature, tend la main au grand coupable en signe de pardon, puis lui prête son assistance pour le préparer à une fin d'autant plus douce et plus paisible qu'il avait rendu cruelle la mort de sa pauvre mère.

Dieu récompensa cet effort héroïque : à la grâce du baptême, il ajouta celle de la vocation religieuse.

Suéma est aujourd'hui parmi les anges de charité qui sont le soutien et la consolation des infortunés noirs de Zanzibar.



Elle reste un vivant témoignage de la véracité de l'histoire que je viens de raconter d'après le récit de son directeur spirituel, le Père Horner.

Ce saint religieux, après avoir soigné les pestiférés de l'île Bourbon, avait été diriger la mission de la côte de Zanguebar, où il a consommé son existence, par un apostolat sublime de dix-sept années. Epuisé de fatigues, il alla redemander en vain de nouvelles forces au climat de son pays natal ; il est mort à Cannes le 8 mai 1881.

Son seul regret en quittant la vie fut de voir l'œuvre de la civilisation chrétienne de l'Afrique centrale avancer si lentement. « Oh ! que je souffre, s'écriait-il, à la vue de cette moisson africaine qui périt faute d'ouvriers ! »

Les supplications de la religion se joignent donc à l'appel que fait entendre la voix du Souverain de notre patrie pour nous exhorter à venir en aide aux populations noires encore plongées dans les ténèbres de la mort.

Je sens combien j'ai été impuissant à m'associer à ces vœux augustes, au moyen de cette historiette, que je n'ai pas eu le talent de rendre assez pathétique ; mais je m'en console en pensant que le grand Livingstone lui-même déclarait ne pouvoir retracer toutes les horreurs de l'esclavage dont il avait été témoin.

« Quand j'ai essayé, disait-il, de rendre compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, j'ai

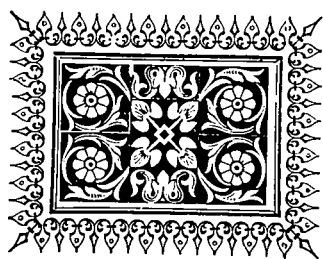
dû rester très-loin de la vérité, de peur d'être taxé d'exagération ; mais, à parler franchement, le sujet ne permet pas qu'on exagère. *En surfaire les calamités, est une pure impossibilité.* Le spectacle que j'ai eu sous les yeux des incidents communs de ce trafic est tellement révoltant que je m'efforce sans cesse de l'effacer de ma mémoire. Je parviens à oublier avec le temps les souvenirs les plus pénibles, mais les scènes de la traite se représentent malgré moi, et, au milieu de la nuit, me réveillent en sursaut. »

Puissent les tortures qu'a endurées la pauvre Suéma réveiller aussi de temps à autre la compassion de ceux qui me les auront entendu raconter et les faire coopérer par leurs largesses à l'œuvre de la rédemption de ses frères !

Qu'ils n'oublient pas surtout que venir en aide aux explorateurs, c'est ouvrir la voie aux missionnaires, et que le Christianisme profite de toutes les conquêtes de la science et du progrès. Aussi, l'Eglise encourage-t-elle les efforts des pionniers de la civilisation et elle les bénit en même temps que ses apôtres qu'elle envoie avec eux porter la paix et tous les biens : *Quam pulchri sunt pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !*

PIERRE LIMBOURG.







CHRONIQUE LÉGISLATIVE.

I. — LE CODE FISCAL.

II. — LE CODE PÉNAL NÉERLANDAIS.

I. — *Le Code fiscal.*



A *Flandre libérale* disait récemment :
« M. Beernaert a parlé vaguement, au Sénat, il y a peu de jours, de codification de nos lois sur l'enregistrement. Il a reconnu que la tâche était laborieuse, mais il n'a pas néanmoins repoussé bien loin l'idée de l'entreprendre. Nous nous demandons s'il n'y a pas quelque imprudence à encourager un espoir qu'on est dans la complète impossibilité de réaliser. La loi du 22 frimaire an VII sur l'enregistrement, que nous devons à la France, régit encore en son entier, sauf quelques modifications de détail et quelques changements dans la quotité des droits, la France, la Belgique, le royaume des Pays-Bas, c'est-à-dire plus de millions d'hommes qu'aucune autre œuvre législative du siècle dernier. L'on n'en a jamais proposé la révision dans aucun des pays où elle a été appliquée. Un tel respect à travers près d'un siècle de révolutions, pour

un ensemble de dispositions fiscales qui, de leur nature, sont toujours jugées défavorablement, est bien la marque d'une œuvre puissamment conçue, se coordonnant bien avec la législation civile, répondant à des besoins permanents, et présentant un ensemble dont toutes les parties sont assez fortement reliées entre elles pour qu'on n'en puisse défaire aucune sans ruiner l'ensemble. Dieu nous préserve, dans l'état de notre incapacité législative, de l'idée de porter la main à un tel édifice. Il ne s'agit point, pour nous faire parler ainsi, d'une question de politique, mais d'un simple fait d'observation et d'expérience. Nos législateurs sont trop inférieurs dans l'art de la confection des lois à ceux de l'an VII. Et si, en dehors des Chambres, la Belgique possédait des hommes d'un assez rare talent et d'une expérience assez consommée, pour la difficile mission de réviser nos lois d'enregistrement, il y a toute probabilité que leur projet ne sortirait des délibérations des deux Chambres que défiguré, mutilé, ruiné. La perception des droits deviendrait obscure dans mille cas où elle est à peu près claire aujourd'hui. Le procès sur l'enregistrement décupleraient peut-être. Et nous aurions, pour éclairer la loi nouvelle d'enregistrement, ou plutôt pour l'obscurcir, de gros volumes de commentaires, farcis de documents parlementaires, où l'on croit puiser le sens d'un texte voté dans une phrase souvent mal faite et non votée, ou dans des motifs qui ont été sans influence sur le vote, et dans des discours que l'assistance n'a pas écoutés et qu'elle n'eût pas toujours compris. Exprimons le vœu que la loi d'enregistrement que le XVIII^e siècle nous a léguée, nous régisse encore au XX^e. »

Nous ne serions pas éloigné de nous rallier à l'opinion de la *Flandre libérale*, s'il s'agissait de faire

pour le droit fiscal une révision dans le genre de celle que M. Laurent proposait pour le Droit civil.

Sans doute, la loi de frimaire est une œuvre puissamment conçue, sans doute encore il serait dangeureux de porter la main à un édifice aussi bien ordonné et de se lancer dans l'aventure d'une reconstruction sur nouveaux frais.

Mais qui donc a pu voir dans le discours de M. Beernaert l'annonce d'un projet aussi aventureux ? A-t-on oublié l'attitude du cabinet Beernaert comme celle du cabinet Malou au sujet du Code civil ? Ne sait-on pas que le Gouvernement s'est prononcé contre une révision complète et a limité la mission de la Commission spéciale à l'étude des modifications particulières à apporter à certains points ?

Il ne serait guère convenable de lui prêter gratuitement, en matière de Droit fiscal, des idées diamétralement opposées à celles qu'il professe en matière de Droit civil.

Qu'a dit, en propres termes, l'éminent chef du cabinet ? M. Lammens avait attiré l'attention du Gouvernement sur plusieurs points qui appellent un examen sérieux. M. Beernaert s'engage à les étudier. « Je puis, ajoute-t-il, d'autant plus aisément lui faire cette promesse, que j'ai le dessein de tenter la codification de nos lois fiscales, au moins en matière d'enregistrement. Je sais que ce serait une tâche longue et laborieuse ; mais elle serait d'une haute utilité. Les lois fiscales sont fort difficiles à étudier ; il n'y a guère de point à propos duquel il ne faille étudier et combiner plusieurs de ces lois. Les hommes spéciaux eux-mêmes y éprouvent souvent de l'embarras. Un code unique serait donc, je n'en doute pas, accueilli avec faveur. »

Il ne s'agit pas, on le voit, de faire une vaste réforme.

A l'inverse de ce qui était pour le Code civil, où l'on devait craindre de créer la confusion, l'on se trouve, pour le Droit fiscal, en présence d'un dédale, dans lequel il importe de mettre de l'ordre.

Oui, la loi de frimaire était bien conçue, mais ignore-t-on que les lois des 21 mars 1824, 6 juin 1850, 5 juillet 1860, 1^{er} juillet 1869, 21 février 1870, 24 mars 1873, 17 août 1873, 25 mars 1876, ont bouleversé les règles de perception en matières de donations et d'échanges, les principes de l'expertise, de la procédure, de la compétence, de la prescription, les règles sur les actes passés en conséquence d'autres actes, etc., etc. ? Ne sait-on pas que la loi du 28 juillet 1879 a créé un tarif nouveau des droits ? Je ne parle pas des lois spéciales : ouvertures de crédit, sociétés commerciales, etc. Ajoutons que notre législation sur les Droits de succession a abrogé tout ce qui dans la loi de frimaire a trait aux mutations à cause de mort. (17 décembre 1817 et 17 décembre 1851.)

Toutes ces modifications ont rendu les recherches d'une difficulté inouïe : à ce point que l'initiative privée a dû suppléer dans une certaine mesure à l'absence d'une législation harmonique. On en sentait le besoin déjà en 1839, quand les rédacteurs du *Journal de l'Enregistrement* publièrent le *Code de l'Enregistrement*. Je viens d'indiquer quelques-unes des nombreuses modifications survenues depuis lors. Aussi M. Bastiné crut-il devoir se livrer au travail fastidieux d'une codification. « Pour connaître l'état actuel de la Législation, dit-il, il est indispensable de mettre en rapport le texte des lois des 22 frimaire, 13 brumaire et 21 ventôse an VII, avec les nombreuses dispositions qui, depuis plus de

quatre-vingts ans, l'ont modifié. » Une deuxième édition de son Code devenait indispensable en 1882. D'autre part, MM. Crépin, l'un, Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, l'autre, Inspecteur de l'Enregistrement, publiaient, en 1879, un excellent travail sous le titre de *Code de l'Enregistrement*. Ils constataient dans leur avant-propos que « les besoins du trésor public et les modifications successives apportées à la législation générale, ont provoqué dans la législation fiscale des *modifications nombreuses et profondes* qui, sans dénaturer l'œuvre primitive, en ont en partie *détruit l'harmonie*. » Ils ajoutaient : « Cette énumération bien incomplète (celle de quelques-unes des lois que nous venons de citer) suffit pour démontrer la nécessité d'une nouvelle coordination des dispositions législatives dont l'application est confiée à l'administration de l'enregistrement. »

Voilà l'avis des hommes spéciaux.

On comprendra donc aisément que la déclaration de M. Beernaert ait été favorablement accueillie au Sénat. Une codification, prudente et sage, sobre de réformes, sera un service signalé rendu à tous ceux qui sont appelés à appliquer nos lois fiscales.

La loi de frimaire pourra rester la base de l'œuvre nouvelle : son système pourra être conservé, un grand nombre de ses textes maintenus intacts. Mais on pourra faire rentrer les nombreuses modifications dans le cadre de la loi organique.

« Ce sera, comme disait M. le Ministre, une occasion toute indiquée d'apporter à ce vieil édifice quelques simplifications et aussi sans doute quelques améliorations. »

Ce sera aussi, si l'on m'en permet la remarque, l'occasion de prémunir dans une certaine mesure la loi organique contre les nouveaux changements dont elle est menacée dans la suite.

Une des grandes difficultés que l'on rencontre dans l'étude du Droit fiscal réside dans les modifications fréquentes du Tarif. Le tarif fixant la quotité des droits est, par la nature des choses, exposé à être modifié fréquemment : il progresse avec les besoins du Trésor, il subit le contre-coup des évolutions dans l'état de la richesse nationale.

Il faudrait que les modifications du tarif ne pussent rejaillir sur la loi organique : que la loi restât immuable au milieu des variations des finances et de la fortune publique.

Or le moyen en paraît simple. Il suffirait, semble-t-il, que la loi indiquât l'assiette et la base des impôts; qu'elle posât les règles de l'imposition de chaque espèce d'acte ou de mutation et que les quotités de l'impôt fussent établies annuellement par la loi du Budget.

S'agissant d'un contrat, par exemple, on chercherait dans la loi organique si ce contrat est frappé, s'il est atteint d'un droit fixe ou d'un droit proportionnel, sur quelle valeur le droit est assis, quel mode d'évaluation est prescrit d'après la nature du contrat ou de la valeur imposée... Mais la quotité, on la trouverait dans le tableau que donnerait annuellement le budget des voies et moyens.

Par ce procédé, on éviterait la situation qui est faite aujourd'hui à la loi de frimaire. Croirait-on, si l'on ne connaissait le Droit fiscal, qu'il faut chercher la société, frappée d'un droit de sept francs sous la rubrique : *actes frappés d'un droit fixe de trois francs*, la vente immobilière frappée d'un droit proportionnel de 5.50 sous la rubrique : *Quatre francs par cent francs*, les échanges d'immeubles, frappés seulement de 0 f. 65 c^s, sous la rubrique *deux francs pour cent francs*? On confessera qu'il y a là une cause d'obscurités et d'erreurs.

Il est de principe qu'il faut écarter de la loi organique tout ce qui est nécessairement variable. On satisferait sans grande difficulté à cette règle de prudence.



M. le Ministre des Finances parlait de simplifications. Il en est de très-faciles et qui constitueraient de réelles économies pour le Trésor.

Je cite un exemple : la suppression du droit proportionnel de transcription et son remplacement par une surtaxe d'enregistrement.

Il est admis aujourd'hui que le droit proportionnel de transcription n'est dû que sur les actes dont la transcription est obligatoire. Elle est obligatoire pour les actes emportant mutation immobilière entre-vifs (sauf les exceptions prévues), pour les partages avec retour ou plus value frappant sur les immeubles, et pour les acquisitions de parts et portions indivises de biens immeubles par un copropriétaire (3 janvier 1824, 18 décembre 1851). Il n'y a donc de droits de transcription que sur les actes qui déjà sont frappés d'un droit proportionnel d'enregistrement, comme emportant mutation immobilière. Il est bien entendu qu'il ne peut y avoir question de transcription que pour les actes authentiques ou les actes sous signature privée reconnus en justice ou devant notaire.

Si tous les actes passibles du droit proportionnel de transcription ont dû passer par le bureau de l'enregistrement, avant d'arriver à la conservation des hypothèques, pourquoi charger deux fonctionnaires à les vérifier, de les liquider, pourquoi organiser une double comptabilité, un double contrôle, avec les frais de personnel et de bureau qui en résultent ? Pourquoi

ne pas charger le receveur de l'Enregistrement de percevoir une surtaxe qui sera liquidée par le fait même de la liquidation du droit de mutation. Il suffirait de dire au budget des voies et moyens :

« Les actes authentiques ou sous signature privée
« reconnus en justice ou devant notaire seront, outre
« le droit d'enregistrement, imposés comme suit :

« Ceux entraînant mutation immobilière 1.25 p. c.

« Ceux portant échange d'immeuble, sur
« le moindre lot 0.35 p. c.

« Sur le retour ou la plus-value 1.25

le tout, sauf les exceptions qui seraient prévues et sans préjudice au droit de salaire et au timbre.



Dans le même ordre d'idées, ne pourrait-on pas faire une grande économie de temps, de personnel, etc. en confiant aux greffiers la perception des droits de Greffe et des droits d'Enregistrement sur les actes judiciaires? Ceci devrait être mis en rapport avec la réforme déjà entamée par un projet de loi, du régime des greffiers.

L'on se plaint des lenteurs judiciaires : Ce serait injuste de rendre notre organisation judiciaire responsable de tout le mal. Il est un peu dans la nature des choses. Pour qu'une affaire se plaide il faut que cela convienne à la Cour et à deux avocats, ou, pour être plus sévère, que deux avocats se trouvent à la fois sans empêchement de plaider et la Cour sans empêchement de les entendre... Or, on est rarement trois sans empêchement... plausible, rarement deux sans prétexte plus ou moins acceptable pour remettre la besogne au lendemain.

Il est cependant des causes de retard que la loi pourrait enlever. Je le montre par un exemple.

Vous avez obtenu un jugement, vous en réclamez l'expédition. L'avoué vous dira invariablement pendant huit jours : « le greffier dit qu'il est à l'Enregistrement. »

J'admets que ce ne soit souvent là qu'un prétexte; mais c'est souvent une raison irréfutable de retard. Il est de fait que le voyage des minutes d'abord, des expéditions ensuite, du Greffe à l'Enregistrement et de l'Enregistrement au Greffe, arrête la marche des affaires.

Oserait-on m'affirmer que, en moyenne, les Greffes Belges délivrent expédition d'un jugement *avant trois semaines de sa date*? Tout le temps pour le condamner de vider les lieux et de mettre son créancier devant une carence.

Je n'ai point mûri l'idée que j'émetts : je ne fais que la soumettre à qui de droit.



Egalement par raison d'économie, on supprimerait utilement le timbre employé par les agents chargés de la perception des droits.

Pourquoi le conservateur des hypothèques, le receveur de l'Enregistrement, le greffier, doivent-ils dans bien des cas faire consommation de timbres?

Quand je demande un certificat au conservateur des hypothèques, on me compte le timbre. Soit, c'est l'impôt. Mais qu'on ne me donne donc pas un timbre abîmé, annulé : que l'Etat mette mes cinquante centimes dans sa caisse et qu'on me donne du papier libre : l'Etat y gagnera la différence entre la fabrication du timbre et celle du papier libre. Il est très-inutile

qu'il oblige son percepteur à détruire un timbre qu'il devra fabriquer.

Je propose de supprimer toute consommation de timbres par les agents chargés du recouvrement des impôts et de frapper d'un droit fixe spécial chacun des actes pour lesquels le timbre est employé.

Il suffit d'indiquer l'idée : je ne pourrais entrer ici dans des développements.



On comprendra que je ne puisse improviser une sorte d'Avant-projet du Code fiscal. Ces choses-là ne se font pas comme s'écrit un article de Revue. Mais il pouvait m'être permis de signaler *currente calamo* deux, trois mesures, auxquelles le Budget trouverait son compte et qui n'entameraient guère l'économie des lois organiques de la perception.

Faut-il prendre des mesures pour soustraire les successions à la double imposition sur les biens situés en pays étranger?

Faut-il supprimer les droits de mutation en ligne directe?

Faut-il dégrever la propriété foncière? Faut-il chercher les ressources du trésor, en compensation de celles qu'il perdrait à ce dégrèvement dans une imposition de valeurs mobilières?

Faut-il introduire chez nous la loi Française du 28 février 1872, soumettant les ventes de fonds de commerce à un droit de mutation? (1)

(1) Un droit de 2 p. % est perçu sur le prix de la vente de l'achalandage, de la cession du droit de bail et des objets mobiliers et autres servant à l'exploitation. Les marchandises neuves ne payent que 0,50 p. c. à condition qu'il soit stipulé pour elles un prix

Autant de questions épineuses, que nous n'entendons pas trancher, mais qu'il importe de soumettre à une étude approfondie.



II. — *Le nouveau Code pénal Hollandais.*

Nous connaissons peu la Hollande, moins encore ses institutions, son Droit, sa Jurisprudence.

Ce n'est assurément pas le moindre de nos torts.

L'Étude du Droit Commercial des Pays-Bas m'avait, je le dis franchement, inspiré une véritable admiration pour l'esprit juridique de nos voisins. J'avais remarqué dans leurs auteurs un développement scientifique bien supérieur à celui des écrivains français... et belges. Souvent je m'étais étonné de la maturité que révélaiient les *proefschriften*, les thèses doctorales, j'avais été frappé de la connaissance que les jurisconsultes avaient des langues étrangères et du droit comparé. Avec cela, une rigueur de déduction, une précision et une concision dont Aubry et Rau seuls chez nous, peuvent donner une idée. Quant à la législation hollandaise, elle révèle des qualités de méthode peu communes, et, chose absolument rare dans les lois nouvelles, un caractère singulièrement pratique.

J'ai été amené à étudier le nouveau Code pénal Hollandais. Les mêmes qualités s'y retrouvent. Il n'est pas téméraire de dire que, depuis le Code Civil, jamais œuvre législative ne fut portée à semblable degré de perfection.

spécial et qu'elles soient désignées et estimées article par article. Ce droit est soumis à un régime semblable à celui du droit de mutation immobilière. V. DEMANTE. *Expl. de la Loi du 28 févr. 1872.*

On me permettra d'en faire l'analyse, de signaler rapidement les principales réformes qu'il réalise. Peut-être réussirai-je à faire apprécier l'utilité qu'il y a pour nos jurisconsultes à se nourrir de l'étude du Droit néerlandais.... fût-ce — que l'Ecole me pardonne — au détriment des Pandectes.

I.

Le premier Livre contient, comme le premier Livre du Code Belge, les principes généraux de la législation pénale.



Le Titre I traite de l'Etendue de l'action de la Loi pénale.

« Aucun fait, dit l'art. 1^{er}, n'est punissable que par l'effet d'une disposition pénale antérieure. En cas de modification dans la législation après le fait commis, la disposition la plus favorable au prévenu sera appliquée. » Nous retrouvons ici l'article 2 du Code belge.

Suit un système complet de législation sur l'étendue de l'action de la loi au point de vue du territoire.

L'article 2, conforme à l'art. 3 du Code Belge, consacre l'effet territorial de la loi hollandaise quant aux infractions commises sur le territoire : « La loi néerlandaise est applicable à quiconque se rend coupable, dans les limites de l'État Européen, de quelque fait punissable. » L'article 3 reproduit le principe du droit des gens sur l'exterritorialité des navires, il étend la loi nationale aux faits posés à bord d'un bâtiment hollandais.

Quant aux faits posés en pays étranger, soit par

un Hollandais, soit par un étranger, le Code nouveau a des principes semblables à ceux de notre législation. Trois dispositions nouvelles sont cependant à noter. L'action de la loi hollandaise est étendue aux faits accomplis en pays étrangers : 1^o quant aux délits spéciaux des fonctionnaires, 2^o quant aux délits maritimes commis, même en dehors du bord, par le capitaine ou les passagers d'un navire Hollandais.

L'art. 8 dit d'une manière générale que l'application des dispositions que nous venons d'analyser, sera limitée par les exceptions reçues en droit des gens. C'est la reconnaissance de l'exterritorialité.

II.

Le Titre II traite des Peines.

C'est un des plus intéressants du Code et celui qui contient les réformes les plus remarquables.

Saluons d'abord la suppression de la peine de mort qui déshonore encore nos lois Belges.

Cette suppression n'est pas dûe au Code nouveau, elle date de 1870, mais dans la discussion du Code, les Chambres ont eu l'occasion de manifester hautement leur opinion.

M. Bichon van IJsselmonde et quatre de ses collègues proposèrent, par voie d'amendement, le rétablissement de la peine de mort.

On soutint, pour la peine de mort, que l'opinion publique en réclamait le rétablissement; que dans un Code doit se trouver la reconnaissance du droit de l'État d'enlever la vie à un malfaiteur qui a complètement foulé aux pieds la loi morale; que la peine doit être une satisfaction au sentiment outragé du droit; qu'enfin l'ancien Testament témoigne que sans la peine

de mort il ne peut être donné suffisante satisfaction à la justice humaine. (1)

Le ministre de la Justice, M. Modderman, fit à cette occasion un discours magistral. L'on peut ramener à ces cinq propositions, l'argumentation de l'éminent jurisconsulte :

1^o La peine de mort n'est pas proportionnée à la faute.

2^o La peine exécutée est irrémédiable et cependant il ne manque pas de dangers d'erreur judiciaire.

3^o La peine de mort est peu certaine, à raison du droit de grâce.

4^o La peine de mort exclue l'expiation, cette régénération morale du coupable, manifestant par les faits sa réconciliation avec Dieu et avec lui-même.

5^o L'exécution est une cause de démoralisation : l'expérience démontre que souvent une exécution donne le signal de nouveaux crimes.

Signalons le fait, rapporté par le Gouvernement que, après la suppression de la peine de mort en 1870, les crimes capitaux avaient singulièrement diminué et que, pendant les neuf années du régime nouveau, leur nombre n'avait atteint que la moitié de celui des mêmes crimes pendant les neuf dernières années avant 1870.

L'amendement fut rejeté par 41 voix contre 21.

A la première Chambre, la grande majorité était opposée à la peine de mort et l'on déclara que s'il avait fallu à ce moment, statuer sur sa suppression, la majorité eût été beaucoup plus forte que celle de 1870.

Il est bon de constater que certains membres,

(1) *Het wetboek van strafrecht*, door M^r D. S. VAN EMDEN, Advocaat bij den Hoogen Raad der Nederlanden. — 's Gravenhage. Belinfante. — 1885.

quoique contraires à la peine de mort, firent des réserves au sujet de certains des arguments invoqués contre elle. Ainsi fut-il protesté contre l'argument tiré de l'inviolabilité de la vie humaine, argument qui ne porterait pas coup seulement à la peine de mort, mais aussi à l'emprisonnement perpétuel.

Nous ne pourrions contester qu'il a été produit pour la suppression de la peine de mort des arguments très vulnérables. Mais il semble aujourd'hui hors de conteste, parmi les criminalistes, que la peine de mort manque de légitimité, faute de nécessité dans l'état de nos sociétés.... Ce n'est point le lieu d'examiner cette question d'une manière approfondie.



Le Code Hollandais commine deux sortes de peines : les peines principales et les peines subsidiaires. Nous reviendrons à ces dernières. Parlons des peines principales.

Il n'y en a que trois : L'emprisonnement (gevangenisstraf)

La détention (hechtenis)

L'amende (geldboete).

L'emprisonnement est perpétuel ou à temps : La détention est toujours temporaire.

L'emprisonnement est la peine des délits moraux, c-à-d. de ceux qui, tout en étant punis par la loi positive, constituent déjà par eux-mêmes une violation de la loi naturelle. La détention est la peine des délits légaux, des délits de pur droit positif. Les derniers, à l'inverse des premiers, ne dénotent aucune perversité chez l'agent.

L'emprisonnement est subi en cellule, à moins qu'il ne dure plus de cinq ans : après cinq ans, la

peine est subie en commun. Il y a dispense de la cellule pour les enfants de moins de quatorze ans, les vieillards de plus de soixante ans et ceux que l'examen médical fait reconnaître incapables de supporter le régime. — Le prisonnier est obligé au travail qu'on lui impose.

La détention est subie dans des maisons spéciales. Les détenus ont le choix de leur travail et disposent du produit de celui-ci.

L'emprisonnement, disions-nous, est perpétuel ou à temps. Le maximum est ordinairement de 15 ans, (exceptionnellement de 20 ans). Le maximum de la détention est de un an, (exceptionnellement de 16 mois).

Le minimum de l'emprisonnement, comme de la détention, est d'un jour.

Ceci nous amène à parler d'une excellente réforme.



Dans le Code belge, comme dans le Code français, nous voyons les peines déterminées par « maximum et minimum. » Chaque crime, chaque délit est puni d'un emprisonnement de telle durée à telle durée.

Ce système est, théoriquement, assez irrationnel.

Le Code est rédigé pour empêcher l'arbitraire du juge : on conçoit qu'on limite le pouvoir du juge en faveur de la liberté individuelle, on conçoit moins qu'on le limite en sens inverse.

On conçoit que le législateur dise au juge : quelque coupable que vous trouviez tel individu, vous ne lui donnerez pas plus de six mois de prison.

On conçoit moins que la loi dise au juge : voilà un prévenu : quelque borné que vous le croyiez, quelle que soit la passion qui peut avoir atténué sa respon-

sabilité, vous ne lui donnerez pas moins de huit jours.

C'est cependant ce que dit notre Code.

Il est vrai qu'il a mis un correctif à son système : la théorie des circonstances atténuantes.

Si je comprends bien cette double théorie du minimum et des circonstances atténuantes, je crois que le juge ne peut descendre en dessous du minimum par l'appréciation intrinsèque du fait : il ne le peut que s'il y a des circonstances extrinsèques qui atténuent la rigueur de la justice.

Si ce n'est pas cela, si le juge peut puiser la circonstance atténuante dans l'appréciation de la moralité intrinsèque de l'acte, qu'on m'accorde d'emblée que la loi se condamne elle-même et que la théorie des circonstances atténuantes est la satire de la théorie des minima.

Et si la théorie est bien comme je la conçois, pourquoi le juge doit-il apprécier le fait et sa gravité, par ce qui n'est pas le fait, par ce qui lui est étranger ?

Voyez, dans la pratique, comme tout cela est peu sérieux.

M. M... apprend qu'on va donner une sérénade à son adversaire politique. Il veut empêcher la sérénade... il « vole » la mailloche de la grosse-caisse. Il aura un mois de prison et 26 frs. d'amende, minimum de la peine, à moins de circonstances atténuantes. Qu'invoquera-t-on ? Le « peu de valeur de la chose soustraite. »... Mais ce n'est pas là une *circonstance*, c'est le fait qu'on apprécie. Pourquoi le détour ? Pourquoi ne pas permettre au juge de dire d'emblée :.. Un vol... soit... mais un vol si anodin, si peu vol qu'une petite amende suffira...

Quatre paysans forment un peloton au jeu de

boules. Il s'agit d'un concours. Les pelotons gagnants feront un souper de lapins. Nos quatre hommes perdent la partie... Tandis qu'ils se consolent de leur défaite à boire des chopes, ils aperçoivent par le soupirail de la cave, les lapins qui tout à l'heure feront les délices de leurs vainqueurs. Un mauvais diable les tente : un carreau est cassé, les lapins emportés dans un cabaret voisin et convenablement avalés.... les os sont remis, sinon en leur premier état, au moins dans la cave... *sero venientibus ossa.*

Pas de *contrectatio fraudulosa* plus caractérisée que de manger le lapin d'autrui. La peine? Il y a un carreau cassé... effraction : Travaux forcés de dix à quinze ans : l'art. 471 du Code pénal le dit. Et les circonstances atténuantes résultant... de ce que l'eau vient à la bouche à la vue d'un lapin cuit à point?... Art. 80 : S'il existe des circonstances atténuantes.... la peine des travaux forcés de dix ans à quinze ans.... sera remplacée par la réclusion ou même par un emprisonnement qui ne sera pas au dessous de *trois ans.*

On me conte qu'il s'est trouvé un tribunal pour condamner dans ces circonstances : en droit il avait raison. En appel, la chose a paru par trop monstrueuse, on a acquitté.... Cela valait mieux que d'avoir raison en droit à ce prix-là.

Quand on suit quelque peu les audiences, on est tenté de sourire à entendre les tribunaux inventer des circonstances atténuantes. On en trouve dans la bonne conduite antérieure du prévenu : Si par malheur le prévenu a subi six-vingts condamnations, et qu'on trouve cependant le minimum exagéré, on déclare sans sourciller qu'il y a des circonstances atténuantes résultant de ce qu'il n'a pas été condamné pour des faits de la

même nature que ceux qui le font comparaître cette fois-ci.

Parfois les Tribunaux y perdent leur Latin ; mais le Flamand les sauve. Oyez, je vous prie, cette phrase qui retentit en notre Palais plusieurs fois la semaine : « Aangezien er verzachtende omstandigheden voorkomen, spruitende uit de gelegenheden der zaak. » Je traduis et je garantis ma traduction : attendu qu'il y a des *circonstances atténuantes*, résultant des *circonstances de la cause*.

Nous sommes habitués à entendre ces belles choses : elles ne nous blessent plus l'oreille. Mais de fait, c'est là un horrible baragouin méprisant la grammaire comme la logique.

Je comprends qu'une atténuation soit accordée à raison des circonstances ; je comprends que la *preuve* des circonstances *résulte* de certains faits ; mais que des circonstances résultent de faits, cela me paraît d'un langage très libre, et que des circonstances résultent de circonstances,... cela dépasse l'imagination.

Les Hollandais, gens pratiques, ont compris que tout cela est parfaitement absurde et la théorie des minima a disparu avec celle des circonstances atténuantes.



Il en résulte que pour chaque délit, le Code dit : Pour tel fait, vous appliquerez l'emprisonnement, pour tel fait, la détention, pour tel fait, l'amende ; vous apprécierez librement, dans votre conscience, la gravité matérielle et morale du fait : vous serez aussi modéré que les circonstances vous le commanderont, mais votre sévérité ne dépassera pas la limite du maximum que je vous impose.

Cela est raisonnable, pratique. Cela évite ces

« ficelles » qui déshonorent la justice et que le juge doit bien employer chez nous pour atténuer un peu les conséquences de la manie réglementaire qui domine les législations à la Française.



L'amende est de cinquante cents au minimum. A défaut de paiement dans les deux mois, elle est remplacée par une détention dont la durée est fixée par le juge.



Les peines subsidiaires sont : 1^o la privation de certains droits; 2^o la réclusion dans un institut public de travail; 3^o la confiscation d'objets déterminés; 4^o la publication des jugements. Je passe sur les détails.



L'article 13 porte : « Les prisonniers qui subissent leur peine en commun, sont divisés par classes. »

Cette disposition est le principe d'une forme marquante, dont l'organisation est laissée au pouvoir réglementaire royal. En voici l'esprit.

HERMANN DE BAETS.

(A continuer.)





BIBLIOGRAPHIE.

Monsieur Picard et les scènes de la vie judiciaire.
Étude par EUG. DE G... Louvain, typographie
de Ch^s Peeters, 1885.

DE notre temps peu d'hommes supérieurs se rencontrent. A cause de leur rareté sans doute ils ont le don de passionner vivement l'opinion publique et d'attirer les applaudissements ou les blâmes de leurs concitoyens.

M. Picard peut certes être compté parmi cette petite phalange ; juriste distingué, les Pandectes Belges sont son œuvre ; littérateur éminent, il mêle aux fruits précieux de ses veilles les fleurs brillantes des « *scènes de la vie judiciaire.* »

C'est de cette dernière partie de l'œuvre de M. Picard que s'occupe la brochure que nous recommandons aujourd'hui à nos lecteurs. M. Eug. De G... dans un style vif et personnel examine et critique tour-à-tour le « *Paradoxe sur l'avocat,* » « *la forge Roussel,* » « *l'Amiral,* » « *Mon Oncle le jurisconsulte.* »

Certes c'est une œuvre ardue que d'apprécier sainement et sans parti pris une personnalité éminente. L'auteur ne se fait pas illusion sur les difficultés de son sujet.

« Juger un auteur contemporain, dit-il, est une hardiesse, « vouloir apprécier un auteur national une témérité, car cet « auteur vit de nos mœurs et nous ne saurions discerner ses « défauts. Placés trop près et comme en dessous de son indivi-
« dualité, nous sommes frappés par le détail sans pouvoir juger « l'ensemble. » (1)

Hâtons-nous de le dire cependant, M. De G... a parfaitement rempli sa tâche.

Admirant l'incontestable talent de l'auteur, il ne craint pas de nous montrer le point faible de ces brillantes dissertations.

La base de toute certitude manque ; l'édifice ne peut donc tenir solide sur ses fondements. Si M. Picard avait la foi, s'il était chrétien, ses livres ne laisseraient pas après lecture cette impression de tristesse sombre qui navre et décourage. A côté du mal, il désignerait le remède, le baume souverain capable de guérir les blessures les plus profondes.

(1) *Monsieur Picard et les scènes de la vie judiciaire*, page 5.

Ces remarques, vraies surtout de l'une des œuvres de M. Picard, (1) s'appliquent aussi aux autres car si toutes brillent par d'égales qualités, en toutes aussi se retrouve le même caractère.

L'étude de M. De G... est courte mais complète. En peu de pages l'auteur a condensé nombre de remarques utiles et d'appréciations justes, il l'a fait en un style jeune et alerte qui ne peut manquer de plaire aux lecteurs du *Magasin littéraire*. E. V. C.



**École apostolique belge fondée et dirigée par la
Compagnie de Jésus à Turnhout. — Alost,
Imprimerie Spitaels-Schuermans, 1885.**

L'ÉCOLE apostolique de Turnhout est fondée dans le même esprit que celle d'Avignon, c'est-à-dire dans le but de recevoir les jeunes gens qui annoncent des dispositions à l'état ecclésiastique.

Dans un opuscule d'une soixantaine de pages, le R. P. Boeteman, Directeur de l'Établissement, nous fait connaître les fruits merveilleux de cette œuvre bénie de Dieu.

On se croirait reporté aux siècles de foi en lisant ces récits pleins de ferveur, ces lettres des jeunes missionnaires empreintes du détachement le plus complet, de l'amour de Dieu le plus ardent. Elles semblent nous rapprocher du Ciel. Jésus-Christ envoyait ses Apôtres évangéliser le monde païen, l'École apostolique délègue ses enfants vers tous les peuples encore plongés dans les ténèbres de l'ignorance religieuse.

Nos jeunes compatriotes sont répandus aux États-Unis, à Calcutta, au Maduré, au Dahomey, en Négritie, etc. La perspective des luttes, des dangers inhérents à la vie apostolique ne les épouvante pas; l'éducation reçue à Turnhout en fait des hommes forts et courageux, parce que leur vocation a été éprouvée et dûment confirmée. Cette œuvre ne subsiste pas néanmoins depuis douze ans sans avoir acquitté son tribut d'épreuves; plusieurs de ses sujets d'élite ont été enlevés à laurore d'une vie pleine de promesses; d'autres, comme Dom Henri Deroo, mort à Bethléem, sont tombés trop tôt victimes de leur charité.

Un même attachement à l'École unit tous les élèves; ceux qui ne sont pas aptes à la vie religieuse portent généralement dans le monde des exemples d'édification et poursuivent, chacun selon ses moyens, le bien des âmes. Tous restent profondément reconnaissants envers leurs maîtres et gardent un précieux souvenir des jours passés à Turnhout.

(1) V. *L'amiral*, par M. L. JANSSENS. *Magasin littéraire et scientifique*, 15 janvier 1884.

Comme péroraison, le R. P. Boeteman adresse du « *bord de la tombe* » un mot de gratitude et d'adieu à ses nombreux amis, aux bienfaiteurs de l'École. Nous lui répondrons par un souhait : puisse-t-il longtemps encore poursuivre sa carrière d'apôtre et voir mûrir les fruits de la bonne semence! F. V.

P. S. — Le R. P. Boeteman nous permettra-t-il de révéler un détail dont la connaissance répand un arôme particulier sur son opuscule? Il s'agit d'une anecdote vraie — mérite peu commun et qui en fera pardonner l'indiscrétion. —

Le Père Boeteman voyageait dans le midi de la France. Où est la terre que n'ont pas foulée ses pieds apostoliques? Soit dessein, soit hasard, le pèlerin rencontra un jour sur sa route la fameuse *maison close* de S^t Raphaël où se repose dans le travail et le spectacle de la mer, le célèbre écrivain des *guépes*. La maison d'Alphonse Karr est bien réellement *close*. Le cerbère féminin qui en défend l'entrée, a la réputation d'être inexorable et incorruptible. Mais le voyageur s'était dit qu'il entrerait. Or comme le voyageur était un jésuite, il entra. C'est tout simple.

Après un premier moment d'étonnement de la part du reclus volontaire, les deux vieillards causèrent et bientôt se plurent. On parla littérature. Alphonse Karr demanda si le Père était écrivain. Sur sa réponse affirmative, il s'informa de ses travaux. Le Père Boeteman exhiba le modeste manuscrit qui devait être plus tard le charmant opuscule dont nous avons tâché de donner une idée à nos lecteurs. L'autre, l'ayant parcouru, s'en déclara charmé et voulut le garder pour l'examiner à loisir. Naturellement le religieux ne fit à cette requête aucune objection.

Quelque temps après, le Père Boeteman recevait en retour son manuscrit assez notablement raturé, retouché et surchargé de la main d'Alphonse Karr. L'humble jésuite s'inclina devant chacun des arrêts du critique. C'est l'œuvre ainsi remaniée qui a été livrée au public.

Le Père Boeteman se flatte sans doute que la plume mise aussi généreusement au service d'une œuvre catholique n'aura pas laissé de garder de ce travail quelque bonne impression.



La Question Ouvrière, par le C^{te} ALBERT DE MUN, Membre de la Chambre des Députés. Discours prononcé devant la Société Générale des Etudiants de l'Université de Louvain, le 12 février 1885. (Louvain, chez Fonteyn. — Paris, chez Lecoffre.

L'ANNONCE de la conférence que M. le comte de Mun devait donner à Louvain, avait produit dans toute la Belgique catholique une émotion facile à comprendre : c'était la première fois que le célèbre orateur français consentait à parler dans un autre pays que le sien; aux étudiants de l'*Alma Mater* était réservé l'honneur de recevoir chez eux le vaillant député de Pontivy! Faut-il s'étonner si le vaste auditoire du

Collège du Pape s'est trouvé envahi par plus de deux mille personnes, aux premiers rangs desquelles on remarquait NN. SS. les Évêques et tout le corps professoral?

Fondateur de l'œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, de cette œuvre à la propagation de laquelle il a généreusement dévoué son existence, c'est de la *Question Ouvrière* que l'éloquent conférencier devait entretenir ses nombreux auditeurs. Il l'a fait avec un talent et une autorité incontestables.

Après avoir envisagé le Socialisme dans ses diverses formes et ses manifestations différentes, après l'avoir montré à l'œuvre aussi bien dans le Nouveau Monde que dans notre vieille Europe et avoir constaté partout ses effrayants progrès, après nous avoir fait toucher du doigt le danger terrible, imminent, indéniable qui menace la société d'un complet bouleversement (c'était, hélas! la partie la plus aisée de sa tâche), le comte de Mun se demande comment et pourquoi le mal se propage si rapidement. L'Église avait répondu victorieusement aux problèmes qui soulèvent aujourd'hui les ardentes revendications des peuples et qui tourmentent vainement le cerveau des législateurs; elle y était arrivée et par l'organisation de la charité, et par le repos du dimanche, et par la limitation des heures du travail, et par la protection de la femme et de l'enfant; jetez les yeux en arrière, relisez l'histoire depuis Constantin et Théodose jusqu'au XVI^e siècle. Et maintenant ramenez vos regards sur la civilisation de notre temps : l'homme est seul, sans une institution qui le protège, incertain de son lendemain; le travailleur est devenu le *prolétaire* et la foi est morte dans son cœur; on l'y a tuée, par l'éducation, par l'exemple, par le livre, par le journal, par les excitations de toute espèce. Arrière toutes les digues, toutes les barrières morales : autorité, respect des lois et des propriétés, résignation; on a proclamé la loi de la richesse, on a fait de la jouissance le terme de la vie, et l'on est surpris que le peuple s'écrie : Vous m'avez ôté le ciel et vous m'avez promis la terre! Je veux la posséder.

Où est donc la solution? Qui pourra barrer la route? Sera-ce la force enfin? N'y comptez pas; la force peut être l'implacable nécessité d'un moment; loin d'être jamais une solution, elle ne fait que creuser plus profondément le gouffre des passions.

Seule l'Église est prête à faire face à la question sociale, car seule elle peut inspirer la triple réforme d'où dépend le salut : l'éducation qui forme les âmes; l'organisation qui rapproche les intérêts; la législation qui protège la faiblesse. Ainsi toute réforme sociale vient de Dieu, et ceux-là seuls peuvent l'accomplir qui se confient dans ses lois.

Mais qui donnera la réponse de Dieu à cette société troublée? Qui? si ce ne sont les catholiques? Et qui, parmi les catholiques, prendra l'initiative de ce grand mouvement, si ce ne sont les jeunes gens? Allons donc à l'ouvrier pour savoir ce qu'il souffre

et ce qu'il demande, pour le connaître, pour l'aimer. Allons au peuple : c'est dans son sein que s'agiteront désormais les grandes questions de notre temps.

Telles sont les grandes lignes de ce discours, qui fut plus d'une fois interrompu par de chaleureuses acclamations et qui tint sous le charme, pendant près de deux heures, un auditoire captivé. La forme n'en est pas inférieure au fonds. Pour ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune de se trouver le 12 février à Louvain, il sera un dédommagement apprécié ; aux autres il rappellera ce que nous avons trop rarement le bonheur d'applaudir : un beau talent et un vrai chrétien.

L. V.



Chronijke van Ghendt (1384-1632), door J.-B. VAN DE VIVERE, uitgegeven door FR. DE POTTER. — (Un vol. in-8°, de 460 pages. Imprimerie de S. Leliaert, A. Siffer et C^e. Gand, 1885.)

LOUS les historiens belges, tous les lecteurs flamands connaissent la chronique gantoise, intitulée : *Ghendtsche Geschiedenissen*, publiée d'abord par le P. Dominicain Bern. De Jonghe, puis rééditée par Roothaese, curé de Belcele. Cette chronique, comme on sait, contient le journal des faits et gestes de nos gueux pendant la seconde moitié du XVI^e siècle ; mais comme les écrivains précités vécutent au siècle dernier, ils se sont servis, pour la composition du livre, d'un manuscrit de l'époque. C'est ce manuscrit que M. De Potter a découvert dans les archives de M. le vicomte Vilain XIII, au château de Basel, et qu'il vient de publier avec l'autorisation de l'honorable membre du Sénat, donnant ainsi aux historiens l'occasion d'examiner de quelle manière les deux éditeurs précédents se sont acquittés de leur tâche, de les contrôler et de juger leur œuvre.

Le curé Roothaese, dans l'introduction de son livre, déclare que l'auteur du manuscrit dont il s'est principalement servi, parlait en pleine connaissance de cause, vu qu'il avait consulté bon nombre de documents officiels appartenant aux archives de la ville. La lecture de la Chronique, qui vient de voir le jour, prouve surabondamment que l'assertion du curé de Belcele est conforme à la vérité. — Donc, la Chronique est basée sur des faits réels ; donc, elle n'est pas le produit d'un homme de parti, mais le travail d'un historien : « C'est un livre de bonne foy, » comme aurait dit Montaigne.

L'histoire des gueux du XVI^e siècle est très instructive pour les hommes de notre temps. Que l'on lise cette Chronique, et

l'on sera convaincu que les persécuteurs actuels de l'Eglise catholique n'emploient d'autres moyens que ceux qui n'ont que trop bien réussi à leurs devanciers d'il y a trois siècles. Mensonges, calomnies, excitations continuelles, par pamphlets et caricatures; — ne sont-ce pas les mêmes armes déloyales employées par les libres-penseurs dans la lutte de nos jours? — Chaque mouvement populaire n'était, d'après les sectaires de la « Doctrine chrétienne épurée, » que l'œuvre des prêtres ou des moines... A Anvers un incendie se déclare au couvent des Frères-Mineurs; aussitôt les gueux de Gand font courrir le bruit que le sinistre n'était que la suite d'une orgie des moines avec des femmes de mauvaise vie (p. 235)... Chaque jour apportait une nouvelle calomnie.

Quels étaient les briseurs d'images, les pillards d'églises et des couvents? Des *étrangers*, ainsi que des personnes de basse condition que les moines avaient comblés de bienfaits, comme dit la Chronique en parlant du sac de l'abbaye de Tronchiennes (p. 235).

Quelle fut la conduite de nos gueux envers les catholiques à l'époque de la Terreur calviniste, c'est-à-dire de 1578 à 1585? Comme tous les tyrans, ils se montrèrent aussi lâches que cruels. Des prisonniers furent, sans la moindre forme de procès, lâchement assassinés sur l'ordre d'un chef fanatique, Jean d'Hembiese (p. 326-327. — Il n'y avait plus de liberté que pour les sectaires calvinistes. Toutes les églises, tous les couvents furent pillés, fermés, vendus; les prêtres furent chassés de la ville et ceux qui s'y étaient cachés pour se vouer au salut des âmes, sévèrement punis pour avoir osé dire en secret la Sainte-Messe. Aux catholiques il fut défendu de se marier devant le prêtre, de faire baptiser par lui ou de baptiser eux-mêmes leurs enfants!.., Tous ceux qui furent trouvés coupables d'avoir méconnu cet ordre, donné *au nom de la liberté de conscience*, furent frappés d'une amende de 20 livres de gros, c'est-à-dire, en monnaie de notre époque, une somme d'environ 1,000 fr.! 1,000 francs au profit des *échevins gueux*... (p. 324, 325).

Les bourgeois, restés fidèles au Roi, furent appelés à l'hôtel de ville et contraints de le renier par serment. Beaucoup refusèrent: mais quand ceux-ci rentrèrent chez eux, ils trouvèrent leur maison remplie de soldats, qui avaient reçu d'ordre d'y rester, naturellement aux frais de l'habitant. D'autres furent tout simplement *bannis* pour trois mois (p. 335).

Messieurs du magistrat ne se gênaient nullement. A Gand on ne pouvait pas lever de nouvelles contributions sans le consentement de la Collace, c'est-à-dire des représentants de toute la commune, nobles et artisans. Mais voici qu'en l'an de grâce 1580, le Magistrat exige une imposition sur les *grains* et sur la *bière*: (les Calvinistes n'étaient-ils pas les amis du peuple?) mais ils ont soin de dire aux membres de la Collace: « *Votez notre propo-*

sition, ou ne la votez pas; l'impôt sera tout de même exigé. » (P. 320).

Il est curieux d'observer la conduite du prince d'Orange dans la lutte qu'il engagea pour servir son ambition. Au mois de janvier 1580, il fut question de lui payer une pension annuelle de 50,000 florins... La Collace, appelée à se prononcer, donna une réponse négative. — Que fait le Taciturne? Continuant de feindre la modération et d'afficher quelque esprit de justice en faveur des catholiques si cruellement opprimés, il exige du magistrat la restitution au culte catholique de la cathédrale et de quelques autres églises. Ce fut en vain : voyant se tourner contre lui les corps des métiers aussi bien que la classe dirigeante (p. 335), le Prince déclare aux magistrats qu'il ne veut pas s'occuper de leurs affaires politiques. Il part. Mais quelques semaines après, arrive à l'hôtel de ville une lettre du Taciturne, exigeant son salaire pour services rendus au pays. Cette fois, cependant, il se montrera bon prince : au lieu des quinze tonnes d'or, demandées à la Collace le 22 juin, il se contentera... des trois riches abbayes de Grammont, d'Eename et de Ninove, avec tous leurs revenus, à l'exception des dîmes, qui devaient rester au profit des prédicateurs gueux.

Nous avons dit plus haut que pendant la domination des Calvinistes les catholiques gantois eurent à subir le sort le plus malheureux. Que firent-ils après la victoire du duc de Parme et le rétablissement de l'autorité royale? Songèrent-ils à prendre une revanche, à se venger de ces hommes sans cœur et sans honneur? Nullement! Laissant les protestants libres de rester à Gand, à la condition, bien entendu, de se tenir tranquilles et de respecter la loi, les catholiques, dorénavant les maîtres, donnèrent un admirable exemple de modération et de tolérance.

Nous devons dire cependant qu'une très-grande partie de la population ouvrière avait abjuré l'Église romaine pour suivre les prédicateurs calvinistes. Ainsi, l'auteur reconnaît quelque part que, dans tout le métier des orfèvres on ne comptait plus qu'un seul membre qui fût resté catholique... Il est vrai aussi que la foi de ces gueux ne devait pas être bien vive, puisqu'après l'arrivée du duc de Parme, la plus grande partie d'entre eux rentra dans le giron de l'Église.

Cependant l'œuvre des gueux avait fait d'énormes ravages dans la cité, encore si opulente et si riche sous Charles-Quint. Un grand nombre de Calvinistes n'ayant pas voulu profiter de la paix promise par le duc de Parme, s'expatrièrent et des centaines de maisons étaient à vendre ou à louer; l'herbe croissait dans les rues de la ville, et bientôt la plus affreuse famine vint augmenter la misère publique.

Ce compte-rendu sommaire en dit assez, pensons-nous, pour recommander aux Flamands la lecture et l'étude de l'époque si

troublée de la deuxième moitié du XVI^e siècle. Ajoutons que la *Chronique* contient en outre une foule de détails nouveaux et très-intéressants sur les révoltes des Gantois en 1449 et en 1539, et que cette partie de l'ouvrage est enrichie d'un bon nombre de pièces justificatives, tirées, par l'auteur principal, J.-B. Van De Vivere, des archives communales.

La lecture de la *Chronique* (en flamand du XVI^e siècle) n'offrira pas de difficultés; quelques mots tombés hors d'usage et qui n'auraient pas été compris par tous les lecteurs, sont expliqués par M. De Potter dans un petit glossaire, à la fin du volume. Enfin une bonne table facilite les recherches.

L'exécution typographique de l'ouvrage ne laisse rien à désirer; imprimé en caractères elzévirien, sur beau papier, il fait honneur aux presses de la maison S. Leliaert, A. Siffer et C^o.

Les amis de la science historique sauront sans doute gré à M. le vicomte Vilain XIII d'avoir consenti à la publication de son précieux manuscrit, et à M. Frans De Potter de l'avoir mis au jour. C'est un nouveau service que le zélé publiciste vient de rendre à notre littérature historique. C'est un rude travailleur que M. De Potter: il conduit de front l'histoire des communes rurales de notre Flandre et l'histoire de la ville de Gand, et ces divers travaux ne l'empêchent pas d'éditer d'anciens et précieux manuscrits, tels que celui qui nous occupe, le *Journal* des frères Van Campene, etc., le tout sans compter les mémoires couronnés par notre Académie royale de Belgique. Peu d'hommes ont apporté un aussi précieux contingent aux lettres flamandes.

(Bien Public).



NOUVELLE LITTÉRAIRE.

NOUS avons appris avec le plus vif plaisir — et nos lecteurs seront également heureux d'apprendre — que notre collaborateur et ami le B^{on} Jean Casier a été proclamé lauréat du concours de poésie organisé par les soins de l'excellente Revue contemporaine de Bruxelles. Nos sincères félicitations au lauréat.

L. J.



LIBRAIRIE S. LELIAERT, A. SIFFER & Cie.

Rue Haut-Port, 52, Gand.

La bible et les découvertes modernes, par Vigouroux, 4 vol.	fr. 16,00
Le palais de justice de Bruxelles, considéré aux points de vue artistique, technique, administratif et politique, par Clément Labye, ingénieur	» 1,20
Manuel des officiers du ministère public, par Van Wezemaël	» 1,50
Guide d'Anvers, par L. Kintsschots, reliure en toile	» 4,00
Guide de Bruges et ses environs, par James Weale, id.	» 4,00
Guide de Tournai et Tournaisis, par L. Cloquet, id.	» 4,00
La crise agricole et l'avenir de l'agriculture, par Proost, professeur à l'Université de Louvain	» 1,00
Het Menschdom verlost, door L. De Koninck, 2 groote schoone boekdeelen (het werk is uitverkocht, dit exemplaar per occasie)	» 20,00
Het Menschdom verlost, Critiek aan-, door- en aangehaald, door Dr Nolet de Brauwere Van Steeland	» 1,75
Tegencritiek door eenen Leeraar	» 0,50
Œuvres philosophiques de Zigliari, 3 gr. volumes gr. in-8°	» 20,00
L'église à travers les siècles, par A. R. et C., V. 4 vol.	» 8,00
Le Père Lacordaire, sa vie intime et religieuse, Chocarme, 2 vol.	» 5,00
Archéologie religieuse, De Bruyn, 2 vol.	» 14,00
La médecine des passions, Descuret	» 7,50
Principes de la critique historique, De Smet, S. J., Bollandiste	» 3,00
La vie de N. S. J.-C., par Fouard, 2 vol.	» 15,00
Le catéchisme du mariage, Lacoste	» 3,00
Pourquoi l'on ne croit pas, Mgr Lafôret	» 1,50
Cours d'apologétique Chrétienne, Rutten	» 3,00
Lettres de St. Vincent de Paul, 2 gr. vol.	» 16,00
Œuvres de St ^e Thérèse, 3 vol, Bouix	» 12,00
Le culte de Marie, Van Volckxsom	» 1,00
Marie modèle du Chrétien, B. Van Loo	» 0,75
Les désirs du Sacré Cœur, id.	» 0,60
Les Zouaves pontificaux ou Journal de Mgr Daniël, Allard	» 3,50
Etude sur Savonarole des Frères Prêcheurs, Bayonne	» 3,75
Endymion, 2 vol., par Lord Beaconsfield	» 6,00
La femme, physiologie, histoire et morale, Belouino	» 3,00
Génie du Christianisme, Chateaubriand	» 2,00
Les martyrs, id.	» 2,00
Réminiscences, souvenirs d'Angleterre, Craven	» 4,00
Les plantes du pays, Crowt	» 3,00
Les missions catholiques, P. De Decker	» 3,00
L'Evêque d'Orléans, de Falloux	» 2,50
Les moines, de Montalembert	» 2,00
Un moine, le Père Lacordaire, id.	» 2,00
La question de Galilée, de l'Epinois	» 3,00
L'homme, Mgr de la Bouillierie	» 7,50
La vie domestique, ses modèles et ses règles, 2 vol., De Ribbe	» 6,00
Cathérine d'Arragon et les origines du schisme anglais, Des Boys	» 7,50
Cinq mois chez les Français d'Amérique (Canada), De la Mothe	» 4,00
Lettres à un ami de Collège, C ^{te} de Montalembert et Léon Cornudet	» 5,00
Les noces d'Attila, vicomte de Bornier	» 3,75
La fille de Roland, id.	» 3,75
L'Apôtre, id.	» 3,75
Vondels meesterstuk, « Lucifer », taal- en letterkundig verklaard, door A. Verstraeten, S. J.	» 1,50
Manuel de chimie agricole et de physiologie, par Proost, professeur à Louvain	» 5,00
Les plantes et les engrais, id.	» 0,50
Planten en meststoffen, id.	» 0,50
L'éloquence académique, choix de discours	» 4,00
Les fabulistes français,	» 4,00
Les artistes français à l'étranger, Dussieux	» 5,00
Voyages et Missions du Père de Rhodes	» 4,00
La première page de Moïse et l'histoire de la terre, Père Casteleyn	» 3,50

Le père, la mère et l'enfant, Lefebvre, prof. à Louvain	fr. 1,50
Lettres posthumes d'un médecin, id.	» 1,50
Archéologie Chrétienne, 2 vol., Reussens, prof. à Louvain	» 20,00
La culture maraîchère, Burvenich	» 1,25
La vie dans le mariage, Rondelet	» 3,50
Vie du cardinal Dechamps, Saintrain	» 4,00
Le Rédempteur id.	» 5,00
De oude akkermaten herleid in nieuwe en omgekeerd voor gansch Vlaamsch België	» 2,50
Le propriétaire devant sa ferme abandonnée, Georges Ville	» 2,00
Les plantes fouragères, prairies naturelles et paturages	» 3,50
Les voyages d'étude et l'esprit d'initiative, Van der Laet, prof. à Louvain	» 1,50
Secret de la Francmaçonnerie, Mgr Fava	» 4,00
La Francmaçonnerie soumise au grand jour de la publicité, Neut, 2 vol.	» 7,50
La Francmaçonnerie dans ses origines, ses développements. etc., Onclair	» 3,00
De l'abus des plaisirs dans l'éducation, de Monge	» 3,50
Histoire de la Flandre, Kervyn de Lettenhove, 4 vol.	» 12,00
Huguenots et Gueux, id. 6 vol.	» 36,00
Le mariage Chrétien, Mgr Dupanloup	» 4,00
La survivance du roi-Martyr	» 3,00
Les 50 dernières années de l'ancienne Université de Louvain, Arthur Verhaegen	» 5,00
Notice sur l'avant-dernier Recteur de l'ancienne Université de Louvain, Pierre-Théodore Verhaegen, id.	» 0,75
Histoire de la Manifestation du 7 septembre 1884 à Bruxelles, id.	» 3,00
Vade mecum du jeune amateur de tableaux	» 2,75
Les caractères, de la Bruyère	» 4,00



SOMMAIRE :

- I. Notes d'un officier sur la question militaire en Belgique (*suite*) X...
- II. La crise sociale JULES CAMAUËR.
- III. Étude philosophique sur le bonheur (*suite*) L'Abbé HENRI MÖLLER.
- IV. En Amérique, journal de voyage (*suite*) ALB. SOLVYNS.
- V. Questions d'art et de littérature L'Abbé A. COUSOT.
- VI. Ce que disent les cloches BOB KERVYN DE VOLKAERSBEKE.
- VII. Au pays de Salzbourg LÉON JANSSENS.
- VIII. Suéna ou la traite des nègres PIERRE LIMBOURG.
- IX. Chronique législative HERMANN DE BAETS.
- X. *Bibliographie* : Monsieur Picard et les scènes de la vie judiciaire, par Eug. DE G... (E. v. C.). — École apostolique belge fondée et dirigée par la Compagnie de Jésus à Turnhout (F. V.). — La Question Ouvrière, par le C^{te} ALBERT DE MUN (L. V.). — Chronijke van Ghendt (1384-1632), door J.-B. VAN DE VIVERE, uitgegeven door FR. DE POTTER.
- XI. Nouvelle littéraire.



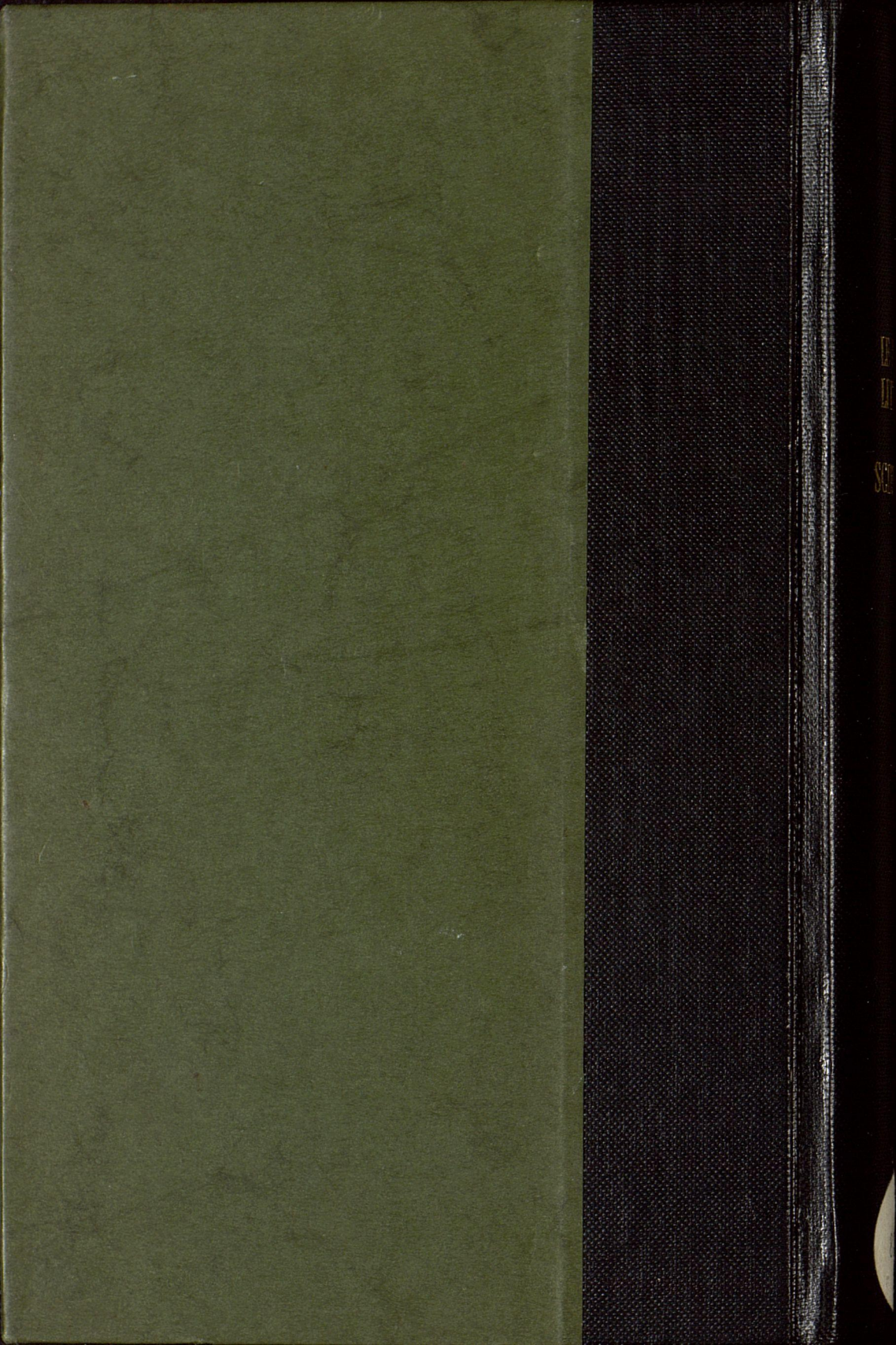
LE MAGASIN PARAÎT :

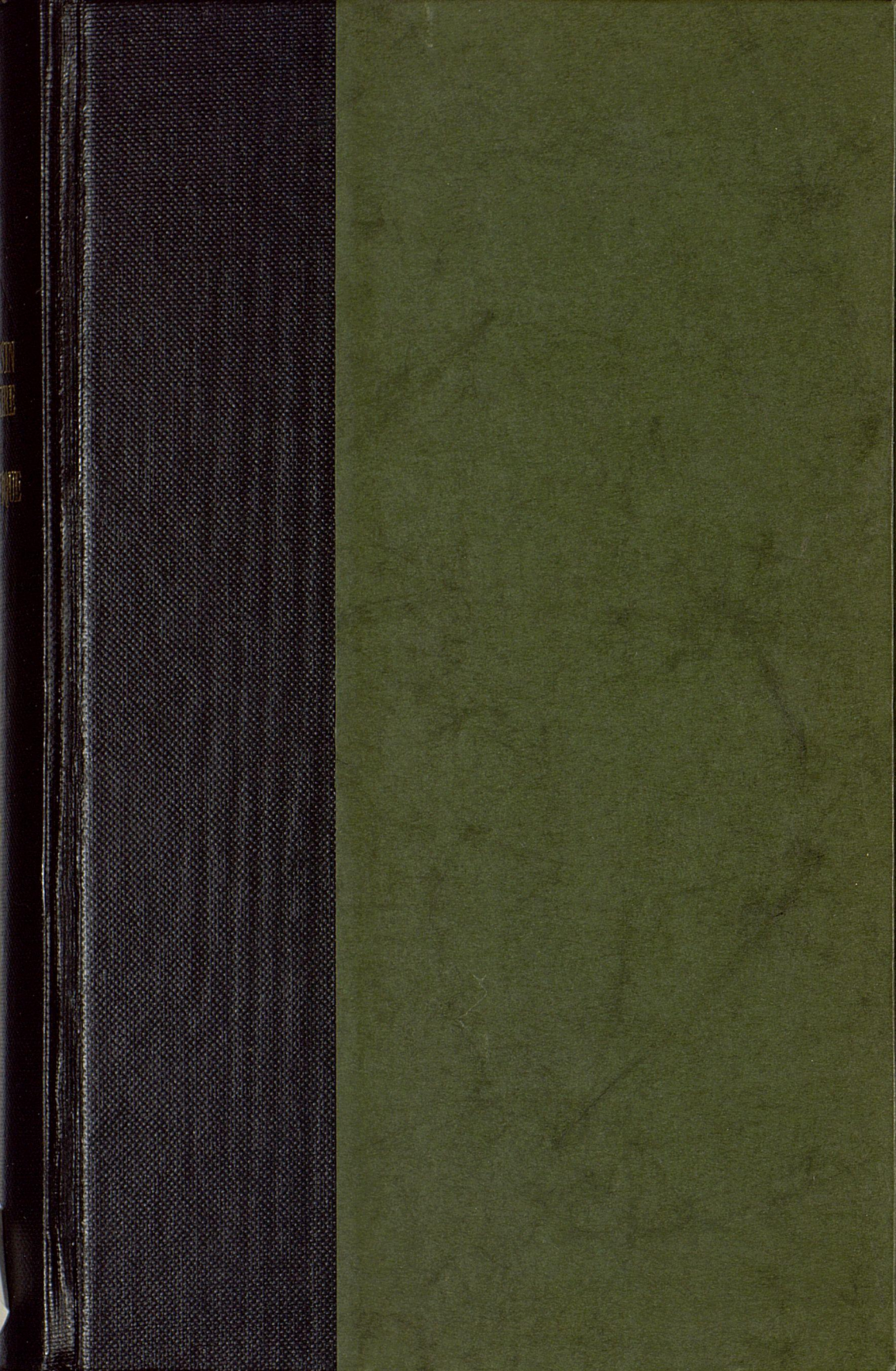
le 15 Janvier, le 15 Mars, le 15 Mai, le 15 Juillet, le 15 Septembre
et le 15 Novembre, par 120 pages environ.

L'ABONNEMENT EST DE 10 FRANCS PAR AN POUR LA BELGIQUE,
(11,50 POUR L'ÉTRANGER.)

Toute reproduction est prohibée.

Pour tout ce qui concerne la *Rédaction*, s'adresser au Secrétaire du Comité, rue de la Vallée, 70, Gand; pour ce qui concerne les *Abonnements* et l'*Administration*, aux éditeurs S. LELIAERT, A. SIFFER & C^{ie}, rue Haut-Port, 52, Gand.





II

82752

A

BVL
012/23 16 21

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE.



II

82752

A

1885

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et C^{ie}

RUE HAUT-PORT, 52

1885

Avis. — Seuls les collaborateurs repondent des articles qui paraissent sous leur signature.

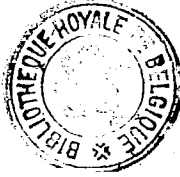
Le Comité n'assume d'autre responsabilité que celle des déclarations ou communications collectives signées LA RÉDACTION.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.

- R. P. VAN AKEN, S. J., Professeur de théologie à Gand.
H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives.
ARM. BRIFAUT, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
BOU E. VAN CALOEN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
JULES CAMAUËR, Avocat à Dinant.
JEAN CASIER, à Gand.
DR VAN CLEEMPUTTE, à Mont St.-Amand, près Gand.
G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
L'Abbé COUSOT, Professeur au Collège de Bellevue, à Dinant.
JOSEPH DESTREE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.
ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
DR EEMAN, à Gand.
BOU H. DELLA FAILLE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand; Professeur à l'Université de Louvain.
J. HOVOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
L. JANSSENS, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.
BOU KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
BOU A. KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.
J. LÉGER, Juge au Tribunal de 1^{re} instance d'Audenarde.
P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.
MANSION, Professeur à l'Université de Gand.
J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon.
L'Abbé HENRI MËLLER, à Bruxelles.
FRANCIS DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.
A. NEELEMANS, Ingénieur, à Eecloo.
NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand.
R. DU SART DE BOULAND, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. SOENENS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en philosophie et lettres.
V. TIBBAUT, Docteur en Droit à Gand.
R. P. VAN TRICHT, S. J., Professeur de sciences, à l'Institut St Ignace à Anvers.
P. VERHAEGEN, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
P. WAUWERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. ZWAENPOEL, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.





Étude philosophique sur le Bonheur

(Suite et fin. — Voir page 365.)

VI^e PRINCIPE.

La contemplation de la vérité divine, c'est-à-dire de Dieu, est la fin de la vie de l'homme

« *Contemplatio divinæ veritatis est finis totius vitæ humanæ.* » (S. Th.)



OMBIEN y a-t-il de nos jours sur la terre d'hommes capables de comprendre cette vérité capitale, qui pourtant est toute élémentaire et si évidente qu'elle s'impose à quiconque considère même superficiellement la nature de l'homme?

Enoncez cette vérité en face d'un homme du monde ; vous le ferez sourire, il vous prendra pour un insensé, il vous accusera de prêcher la fainéantise et de favoriser la paresse, l'oisiveté et la rêverie. Et pourtant c'est là une vérité incontestable découlant de la nature même des choses. Celui qui la révoque en doute, trahit la plus impardonnable ignorance de la nature de l'homme, de la nature de ses facultés et de la nature de l'objet spécifique de ces mêmes facultés.

La vie de la plupart des hommes de nos jours est

entièrement absorbée par l'activité extérieure, par ce qu'on appelle communément : « Vaquer à ses affaires. » Ce travail exorbitant, cette passion, cette fièvre du travail ne laisse plus aux hommes d'aujourd'hui le loisir de s'occuper de ce qui constitue pourtant le but de la vie humaine, à savoir : la contemplation de la vérité.

Le travail est une bonne et sainte chose, quand il est sainement compris et raisonnablement pratiqué. Il est d'institution divine. Il vient de Dieu et il mène à Dieu. Il est même un puissant moyen de sanctification dans les mains de celui qui sait s'en bien servir. Il est une pénitence salutaire pour nos iniquités en même temps qu'un préservatif contre les tentations et un remède contre les passions. Mais ce travail doit avoir ses bornes, il doit être pratiqué sagement, il doit être raisonnable et pour ce motif il doit être modéré. Une chose est raisonnable quand elle est d'accord avec la raison et elle est conforme à la raison quand elle est proportionnée à la fin de l'homme, à sa nature, à ses facultés et à ses aspirations.

Si l'homme s'adonne au travail avec une telle passion qu'il en vienne jusqu'à bannir de sa vie ce qui en constitue pourtant la fin, c'est-à-dire la contemplation de la vérité divine ou de Dieu, s'il se laisse tellement absorber par les occupations extérieures qu'il ne lui reste plus un instant pour élever ses pensées vers Dieu, ce travail est-il encore raisonnable? Non, ce travail est déréglé. Loin d'être une vertu, il devient une passion. La vertu perfectionne les puissances de l'homme de façon à l'aider à agir conformément à sa fin dernière, elle lui facilite l'acheminement vers cette fin, loin de l'en détourner.

Or ce n'est pas le cas pour le travail tel que

notre siècle matérialiste l'entend et le pratique; ce travail exorbitant, les lois de la raison le condamnent au même titre qu'elles condamnent les autres passions humaines.

La contemplation de la vérité divine ou de Dieu, étant la fin de l'homme, la raison nous dit, qu'autant que faire se peut, nous devrions lui consacrer les majeures et les meilleures parties de nos journées, que nous devrions diriger en quelque sorte toute autre action vers la contemplation de la vérité suprême et enfin interrompre de temps en temps notre travail matériel pour permettre à notre intelligence et à notre volonté de se retremper dans la contemplation et l'amour du vrai, du beau et du bien, qui constituent le travail de nos facultés intellectuelles et la fin de tout notre être comme le travail matériel constitue le labeur de nos corps et de nos facultés physiques.

Il y a tant d'hommes qui font des œuvres extérieures, du travail matériel le but et le fond de toute leur vie, ils n'en connaissent et n'en veulent pas d'autre. C'est là un désordre : car c'est renverser l'ordre des choses, c'est constituer la fin de la vie dans des choses qui ne sont que des moyens mis à notre portée pour atteindre cette fin.

L'homme n'est pas une machine. Il n'est pas seulement un composé de facultés organiques et de forces physiques, il est aussi, il est avant tout, une nature éminemment intelligente et spirituelle.

Nature intelligente, l'homme est créé pour un bonheur intellectuel. La principale de ses facultés est l'intelligence, son opération spécifique est une action intellectuelle.

Or tout être atteint sa fin, qui n'est autre que sa perfection, et pour l'être doué d'intelligence, son bonheur ou sa béatitude, par l'union de ses facultés et surtout

de la plus noble de ces puissances, s'il en a reçu plusieurs en partage des mains libérales de son Créateur, avec leur objet.

Mais l'objet de l'intelligence, c'est la vérité, le vrai universel et infini, Dieu. C'est donc dans l'union de l'intelligence humaine avec son objet, c'est-à-dire, avec la vérité, avec Dieu, en d'autres termes, c'est dans la contemplation de la vérité divine, dans l'intuition de Dieu, qu'il faut placer le principe et la source du bonheur de l'homme.

Ici sur la terre le bonheur parfait n'est pas accordé à l'homme, puisqu'il ne lui est donné ici-bas de contempler Dieu qu'imparfaitement, à travers les voiles grossiers des choses sensibles, mais à son entrée dans les sphères lumineuses des cieux, l'âme verra tomber devant elle ce voile importun et se trouvera face à face avec l'objet de son intelligence, qui est aussi l'objet de tous ses désirs et de tous ses amours et le point de mire de toutes ses aspirations. Elle contempera Dieu en lui-même dans son Essence même et trouvera dans cette union intime avec son divin objet le bonheur pour lequel elle a été créée.

C'est dans ce regard amoureux de l'intelligence dirigé vers la Face de Dieu que se trouve le secret du bonheur.

Tant que l'âme tient son regard fixé sur ce divin objet elle est sur la voie qui mène à la béatitude, dès qu'elle se distrait de cette contemplation de la vérité, détournant les yeux de son intelligence de son divin objet pour se retourner vers la créature comme si celle-ci était l'objet propre de ses facultés, la souffrance suivie de tout un cortège de maux, de dégoûts, d'ennuis et de misères, finit toujours par la pénétrer et l'envahir de toute part.

L'âme doit imiter l'aigle. De son œil puissant ce noble animal regarde le soleil en face sans en être ébloui : au contraire cette vue repose, satisfait et fortifie son organe visuel. L'âme qui veut être vraiment et toujours heureuse doit, à l'instar de l'aigle, autant qu'il lui est permis ici-bas, tenir le regard de son intelligence sans cesse fixé sur son divin soleil, sur Dieu, en retrem pant sans cesse son intelligence et sa volonté dans la contemplation et l'amour de sa Beauté suprême, de sa Vérité infinie et de sa Bonté éternelle.

C'est à tort qu'ils se plaignent d'être malheureux, ces hommes qui consomment leur vie dans une agitation fébrile et dépensent toute leur énergie dans les œuvres extérieures, ne s'inquiétant pas plus de la contemplation de la vérité divine que si celle-ci n'était pas la fin dernière de l'homme.

Il est insensé de prétendre à la jouissance d'un bien et de se refuser en même temps à remplir les conditions établies par le dispensateur de ce bien pour son acquisition.

Les hommes veulent tous être heureux, mais la plupart s'obstinent à chercher le bonheur là où il n'est pas, dans les biens créés et finis de ce monde, au lieu de demander leur bonheur à Dieu en le cherchant dans la contemplation et l'amour de l'infinie vérité.

La vérité que nous venons d'établir que : la fin de la vie humaine est dans la contemplation de la vérité divine, est le secret de l'attrait que certaines âmes plus délicatement douées par la nature que les autres et certains esprits plus cultivés éprouvent pour la vie contemplative.

Qui de nous n'a rencontré sur le chemin de la vie de ces âmes charmantes, tendres et délicates, de ces âmes pensives et rêveuses? Elles éprouvent une

horreur innée pour les bruits de la foule, les affaires prosaïques de la vie réelle et les plaisirs monotones du monde. La solitude a pour ces âmes un charme incomparable dont elles ne se rendent pas compte elles-mêmes. Ce sont des amants de la nature. La contemplation de ses beautés est un vrai banquet pour leur intelligence. Elles aiment les silences des nuits parce qu'elles peuvent s'y plonger plus à l'aise dans leurs profondes pensées, et s'y laisser aller aux rêves dorés de la poésie sans en être distraites par les bruits de la terre. Elles trouvent un bonheur incomparable, dont les âmes médiocres n'ont pas même le soupçon, dans cette vie toute de contemplation et d'amour. Le culte de l'idée s'est emparé de ces âmes et elles ne sentent en elles d'aspirations que pour le beau, le vrai et le bien. Ce sont les âmes des poètes et des philosophes et toute âme élevée est un peu poète et un peu philosophe. La philosophie et la poésie c'est la patrie des grandes âmes. Ah! ces âmes ont compris la vérité que nous avons mise en lumière, à savoir que la contemplation amoureuse de la vérité divine est bien le but de la vie humaine. Cet attrait spontané pour la contemplation est la preuve manifeste de cette importante vérité.

Cet attrait a sa racine dans le plus intime du cœur de l'homme. C'est Dieu qui en créant l'homme à son image a mis en lui ces grandes aspirations vers l'infini, cet amour du vrai, du beau et du bien en soi, cette tendance spontanée vers l'idéal, cet élan instinctif vers les hautes pensées et les contemplations élevées.

L'homme qui voudrait comprimer cet attrait irait à l'encontre même de sa nature en refoulant les sentiments les plus élevés et les plus nobles aspirations de son âme.

Si toutes les âmes n'éprouvent pas au même degré ces attraits mystérieux, c'est que toutes n'ont pas atteint au même degré les hauts sommets de perfection de la nature humaine. Il est peu d'âmes ici-bas, de nos jours surtout, qui s'élèvent au-dessus du niveau ordinaire. La plupart en sont empêchées par la multitude des affaires de la vie réelle auxquelles leur position les mêle fatalement et dont elles ne peuvent se soustraire sans manquer à leurs plus graves obligations. Il est donné à peu d'âmes ici-bas de pouvoir se retirer du monde des affaires pour se renfermer dans le sanctuaire de la contemplation et de la méditation. Heureux les cœurs qui débarrassés des entraves de ce monde prosaïque peuvent donner à leur aspiration vers l'idéal tout l'essor que leur âme demande, et goûter dans leurs contemplations tout le bonheur que le Créateur a caché pour l'homme dans la contemplation de la vérité. Cette même vérité que la fin de toute la vie humaine c'est la contemplation de la vérité divine explique encore un autre phénomène du monde surnaturel. Elle nous donne le secret du bonheur que les âmes des Saints trouvaient dans la prière.

Le secret de ce bonheur est caché dans ce principe que le bonheur d'un être se trouve dans l'union avec son objet, dans l'union des facultés de l'être avec l'objet respectif de ces puissances, avec l'objet vers lequel ces puissances tendent spontanément.

La prière c'est l'union de l'homme avec son objet, c'est-à-dire avec Dieu, c'est l'union des facultés de l'âme avec leur objet respectif. L'objet de l'intelligence humaine c'est le vrai universel, l'objet de la volonté de l'homme c'est le bien universel. Or le vrai et le bien universel ne se trouvent qu'en Dieu. Car, Dieu seul excepté, tous les biens sont des biens particuliers et limités, et

Dieu seul aussi est la vérité par essence, tout ce qui est vrai en dehors de lui ne l'étant que par une participation limitée à la vérité divine et infinie. .

La prière c'est l'union de tout l'homme avec Dieu, union de l'intelligence dans la contemplation, union de la volonté dans l'amour.

On peut donc dire en toute vérité que le secret du bonheur c'est la prière. Il y a si peu d'hommes qui sont vraiment heureux ici-bas parce qu'il en est si peu qui prient. Les Saints étaient les heureux de la terre, parce qu'ils étaient des hommes de prière. Ils goûtaient des suavités inénarrables dans cette prière continuelle qui était comme la respiration de leur âme.

Il ne pouvait en être autrement. Il est impossible qu'un être soit malheureux quand il est uni à son objet. Or l'objet de l'homme c'est Dieu et la prière c'est l'union de l'âme avec Dieu, c'est-à-dire de l'homme avec son divin objet.

Enfin cette vérité qui place la fin de la vie humaine dans la contemplation de Dieu, explique encore d'une part, le tourment de l'enfer et la béatitude du ciel, de l'autre.

Un être n'est heureux que quand tous ses désirs sont satisfaits. Or tant qu'un être n'a pas atteint sa fin dernière, il brûle du désir de l'atteindre, il s'épuise en efforts pour y arriver; il se tourne de tous les côtés pour voir s'il ne découvrira pas une voie qui lui en ouvrira l'accès; il se trouble, il s'inquiète, il se tourmente, il est dans une agitation continuelle. Une seule chose est capable de mettre un terme à sa peine : la réalisation de sa fin ou l'atteinte de l'objet de sa nature.

Voilà le tourment du damné. Toutes les puissances de son être tendent vers Dieu, crient après Dieu, ont faim et soif de Dieu comme de leur objet respectif. Il

sent tout son être se porter irrésistiblement vers ce divin objet, soupirer après cet être qui seul pourrait étancher la soif de bonheur qui le dévore, il sent qu'il n'est créé que pour la possession du Souverain Bien, pour l'union avec Dieu, et en même temps il se voit repousser pour toujours par une puissance à laquelle rien ne saurait résister et d'une façon irrévocable loin de cet objet divin dont la possession devait faire son bonheur pendant toute l'éternité et dont la privation sera son éternel supplice.

Cette même pensée de Dieu qui pour les élus est la source d'un océan de joie, de paix et de délices éternels est pour le damné la source de tous les tourments. Cette pensée de Dieu aurait fait son bonheur éternel, s'il fut resté fidèle à son devoir et maintenant elle est son cauchemar immortel.

La pensée de Dieu c'est le ciel pour les élus, c'est l'enfer pour les damnés.

On pourrait définir le ciel : la pensée éternelle de Dieu, la contemplation éternelle de l'Essence divine. Les Saints au ciel ne font pas autre chose que penser à Dieu, c'est là leur vie, leur unique occupation, leur nourriture. Ils ne font pas autre chose que tenir le regard de leur intelligence sans cesse fixé sur la Beauté infinie de la divine Essence : ce regard intuitif ravit leur cœur et l'enflamme d'amour pour le Souverain Bien.

Le ciel c'est le regard mutuel du Créateur et de la créature.

Dieu regarde ses élus et ses élus le regardent.

Dieu, regardant ses élus, voit briller en eux l'image resplendissante de sa divine Essence et le reflet des beautés de son Verbe; cette vue touche son cœur divin et l'attire vers sa créature qu'il saisit et embrasse dans les étreintes de l'amour éternel.

Les élus en regardant Dieu, découvrent en sa divine Essence le seul objet capable de répondre aux aspirations de leur nature : cette vue les ravit en Dieu et Dieu les soulevant par la vertu de la vision béatifique, ils s'élancent dans le sein de Dieu, embrassent leur divin objet et lui donnent le baiser éternel du ciel.

Ce qui fait le bonheur des Saints au Paradis est à même de faire dès ici-bas le bonheur de l'homme.

La pensée de Dieu sur terre c'est le ciel anticipé, puisque la fin de l'homme c'est la pensée ou la contemplation de la vérité divine.

Cela est vrai surtout pour les âmes constituées dans la grâce qui seule peut ouvrir à l'homme les portes du ciel. Mais l'homme naturel même ne peut trouver de repos et de vrai bonheur que dans la pensée de Dieu. C'est dans la contemplation de Dieu que se trouve la fin de la vie humaine, or l'être n'est heureux que pour autant qu'il remplit sa fin.

VII^e PRINCIPE.

Le chrétien seul est capable de remplir tout-à-fait sa fin dernière, de réaliser toute la perfection dont l'homme est susceptible et par conséquent d'arriver au parfait bonheur.

L'homme peut avoir toutes les perfections naturelles possibles, tant qu'il n'atteint pas à sa perfection surnaturelle, il reste imparfait. Car, ainsi que l'enseigne S. Thomas : « Cet être-là seul est parfait auquel il ne manque aucune des perfections dont il est susceptible; » et encore : « tant que l'être n'a pas atteint le dernier complément de sa perfection, tant qu'il n'a pas réalisé jusqu'à la dernière perfection qu'il peut et doit acquérir, on ne peut l'appeler parfait quand bien même il aurait des perfections isolées; » et ailleurs :

« Perfection implique universalité, totalité, puisque l'être parfait c'est celui à qui rien ne manque. »

Il n'y a donc pas de perfection pour l'homme en dehors de la charité. En effet, d'après S. Thomas, un être n'est parfait que quand il réunit toutes les perfections dont sa nature est susceptible. Or l'homme n'est pas seulement susceptible de perfections naturelles mais en vertu de sa vocation divine à la vie de la grâce et de la gloire, il est capable d'atteindre à une perfection surnaturelle.

Cette perfection consiste dans une union surnaturelle de l'âme avec son divin objet, avec Dieu, union qui se commence dans la foi et se consomme dans la charité.

Le chrétien seul possédant cette vie de la charité ou de la grâce, réalise donc seul aussi toute la perfection dont la nature humaine est susceptible, seul il remplit sa fin dans toute sa plénitude et conséquemment seul aussi il arrive au parfait bonheur, puisque le bonheur est inséparable de la perfection et de la fin dernière des êtres.

Sans aucun doute l'homme qui remplit sa fin naturelle peut atteindre un certain degré de perfection et arriver à un certain bonheur.

La contemplation et l'amour purement naturels de Dieu produisent déjà d'heureux effets dans l'âme qui s'y livre et lui procure certaines jouissances naturelles. Car Dieu est l'objet des puissances et facultés même purement naturelles de l'homme et par conséquent même sans sortir des limites de la nature, il est vrai de dire que l'homme ne peut trouver de bonheur réel que dans l'union avec Dieu par l'intermédiaire de ses facultés.

Mais l'homme, par une miséricorde infinie de Dieu, a reçu une destinée plus élevée. Dieu l'a placé un peu

au-dessous des anges : « *Paulo minuistieum ab angelis* » en lui donnant une destinée à peu près égale à celle des anges. Il a appelé l'homme à une union surnaturelle avec lui consistant dans la contemplation de son Essence par la vision béatifique. Cette union commence dès ici-bas par l'infusion de la grâce qui rend la nature de l'homme capable d'une union plus intime encore avec son divin objet que celle à laquelle il eut pu aspirer par ses simples forces naturelles.

Cette vocation divine a augmenté les capacités de l'homme pour la béatitude, elle l'a doté de capacités surnaturelles à la béatitude égales aux capacités angéliques, capacités qui rendent l'homme apte à jouir du plus grand bonheur dont un être créé soit susceptible.

Tous les êtres de la création ont en dernière analyse Dieu pour objet et pour fin. La béatitude d'un être étant le résultat de son union avec son objet et cet objet étant en définitive pour toute créature Dieu même, on peut dire qu'un être est plus ou moins capable d'être heureux, est susceptible d'un bonheur plus ou moins grand, selon qu'il est susceptible d'une union plus ou moins intime avec Dieu.

Plus un être a de capacités pour se rapprocher de Dieu et s'unir à lui, plus il a de capacités pour le bonheur. Plus un être est capable d'aimer Dieu, plus il est capable d'être heureux. La somme de bonheur auquel il est en droit d'aspirer répond parfaitement à la somme d'amour qu'il est capable de payer à son divin Créancier, à Dieu.

Il y a donc ici toute une échelle de degrés de béatitude, comme il y a toute une échelle de degrés d'amour de Dieu. L'homme et l'ange sont capables de s'élever jusqu'au degré supérieur de l'échelle de la béatitude, comme ils sont capables d'atteindre le plus

haut degré de l'échelle de l'amour divin. Ces deux êtres privilégiés sont susceptibles de l'union la plus intime avec l'Essence divine, à laquelle un être borné et fini puisse aspirer et de la béatitude la plus parfaite qu'un tel être puisse souhaiter, béatitude qui n'est que la conséquence nécessaire et immédiate de l'union élevée avec Dieu à laquelle ils sont appelés.

Combien l'homme n'est-il donc pas insensé quand il donne aux créatures un cœur qui est créé pour Dieu seul, quand il repose sur les créatures ses affections et ses aspirations qui par leur nature même tendent vers Dieu, quand il cherche dans les créatures une misérable petite satisfaction passagère et inférieure alors qu'il est capable d'arriver au bonheur le plus élevé qu'il soit possible de concevoir.

Au lieu de monter jusqu'au sommet de l'échelle de la béatitude dressée devant lui, il s'arrête en chemin sur quelque degré intermédiaire bien inférieur, en s'attachant à des biens créés au lieu de s'attacher au Bien Suprême.

Et de même qu'en atteignant son divin objet de la manière la plus parfaite qu'il soit possible d'imaginer, il fut devenu semblable aux anges « *sicuti angeli in cœlo erimus,* » ainsi en cherchant ses satisfactions dans la jouissance des biens créés, inférieurs aux vastes capacités et aspirations de son âme, il se rend semblable à la brute.

Deux êtres sont semblables quand ils ont la même fin, puisque la fin de l'être correspond à sa nature et que par conséquent les êtres ayant une même fin seront doués d'une même nature.

L'homme en plaçant sa fin dans un bien inférieur se met autant qu'il est en son pouvoir sur le même degré qu'occupe dans l'échelle des êtres, la créature qui

a en réalité pour fin l'union avec cet objet inférieur dans lequel l'homme place sa fin en dépit de la loi de la nature et de la loi de Dieu. Se donnant à lui-même la même fin que celle de cet être inférieur il se rend semblable à cet être inférieur, puisque deux êtres qui ont une même fin sont semblables en nature.

Il était capable de devenir semblable aux anges, que dis-je! il était capable de devenir semblable à Dieu, et le voilà devenu semblable à la brute! — « *Homo dum in honore esset non intellexit et similis factus est jumentis.* »

La fin et la béatitude que Dieu propose aux aspirations de cette grande et vaste âme humaine créée à son image et à sa ressemblance, n'est autre que la fin qu'il a assignée aux anges et que la fin de son Essence divine elle-même. L'ange n'a pas d'autre fin que la contemplation de Dieu et son amour. Se contempler et s'aimer telle est aussi la fin unique de l'Essence divine.

En donnant à l'homme la fin qu'il donna à l'ange, la fin qu'il remplit nécessairement lui-même, Dieu a rendu l'homme capable de devenir semblable à ses anges et devenir semblable à lui-même.

L'homme, s'il le veut, peut devenir un ange, il peut devenir un Dieu, comme aussi, s'il le veut, il peut devenir une brute et même descendre encore plus bas que la brute en plaçant sa fin et en cherchant son bonheur dans l'union avec l'objet des aspirations de la brute ou même avec un bien inférieur à celui qui constitue la fin des instincts de la brute et égal à celui qui constitue la fin des êtres placés au-dessous de la brute dans l'échelle de la création.

Il peut descendre dans un abîme plus profond encore et où des créatures dépourvues d'intelligence ne

pourraient descendre. Oui, l'homme, qui, en sa qualité de roi de la création, devrait occuper le sommet de l'échelle des êtres, peut, en vertu de son libre arbitre, se placer au dessous du dernier, du plus vil et du plus obscur des êtres de cette création.

Sans doute, il ne peut chercher un bien qui, s'il n'est pas son objet à lui, ne soit l'objet et la fin de la nature de quelque être inférieur, mais cet être-ci, conservera du moins cela de supérieur à l'homme, que l'homme se dégrade et s'avilit en s'unissant à cet objet inférieur, pour lequel il n'est pas créé et dans lequel il met sa fin en dépit des lois de la nature, tandis que cet autre être se perfectionne dans l'embrassement de ce même objet, qui est vraiment son objet à lui et qui par conséquent est capable de lui procurer la perfection et le bien-être que tout être trouve dans l'union avec son objet et l'accomplissement de sa fin.

Que devons-nous conclure de tout ceci? Sinon qu'il n'y a rien de plus étonnant que l'aveuglement de l'homme dans la manière dont il se comporte par rapport à sa fin.

Peut-on concevoir une plus grande folie que celle de renoncer à la jouissance de la plus grande béatitude à laquelle un être fini et borné puisse aspirer pour s'attacher à une misérable satisfaction d'un jour qui ne laisse après elle dans le cœur qui s'y livre que le dégoût, le vide et la tristesse!

Voilà pourtant la conduite de l'homme, qui au lieu de mettre sa fin en Dieu la met dans un être créé, qui au lieu de chercher à s'unir au Bien infini se contente des biens finis d'ici-bas, qui livre toutes ses affections à la créature au lieu de donner son cœur à Dieu, qui seul peut le remplir parce qu'il n'est créé que pour lui selon l'admirable parole du grand Augustin :

« *Fecisti nos ad te et irrequietum est cor nostrum donec quiescat in te.* » Tu nous a créé pour toi et notre cœur ne trouve son repos et son bonheur que quand il se repose en toi.

VIII^e PRINCIPE.

Le bonheur de l'homme dépend de l'idée qu'il se fait du bonheur.

L'homme est un être intelligent. Sa raison dirige ses actes; il agit conséquemment toujours d'après une idée. Si cette idée est juste, belle, grandiose, elle enfantera des actions justes, belles, héroïques, si cette idée est fausse, elle donnera lieu à des actions défectueuses, imparfaites et mauvaises.

L'homme aux idées étroites ne produira jamais que des œuvres mesquines, l'homme aux grandes idées sera naturellement un poète, un artiste, un philosophe, un héros, un saint!

Ainsi en est-il de la vie morale.

S. Thomas nous en a donné la raison lorsqu'il a dit cette parole profonde : « Le principe de tous les « mouvements des appétits est le bien ou le mal perçu « par l'intelligence : D'où il suit que le principe de « tout mouvement appétitif est une idée. »

Deux choses déterminent notre volonté à agir : un bien que nous convoitons ou un mal que nous redoutons.

En tous ses actes l'homme agit soit en vue d'acquérir un bien soit en vue d'écarter un mal, bien ou mal que son intelligence lui fait voir dans les objets.

Plus nous sommes convaincus dans notre esprit que l'objet que nous désirons est un bien pour nous ou que la chose qui nous répugne est un mal, plus

nous ferons d'efforts pour acquérir ce bien ou écarter ce mal.

Puis donc que, selon la parole profonde de S. Thomas, le principe de toutes nos volontés est une idée dont l'objet est un bien ou un mal, pour régler nos appétits, il nous faut commencer par régler nos pensées.

Le dérèglement de la volonté a pour principe un dérèglement de l'esprit, l'homme agissant sous l'influence de sa raison d'après l'idée vraie ou fausse qu'elle a conçue.

Si l'homme a du bien ou du mal une notion vraie et juste, il ne convoitera que ce qui est réellement un bien pour lui et il ne craindra pas des maux imaginaires.

Que d'hommes dans la poursuite du bien ou la fuite du mal se laissent guider par leur imagination, cette faculté qu'une Sainte appelait si admirablement bien : « la folle du logis. »

La plupart des hommes ici-bas ne recherchent que des biens imaginaires, n'aspirent qu'à un bonheur de fantaisie sans s'inquiéter si la réalité correspond à ce fantôme de béatitude qui les hante. Ils redoutent plus que la mort des maux qui en réalité n'en sont pas, des maux qui examinés à la lumière des principes se manifestent à l'esprit droit, comme des biens, n'ayant du mal que l'apparence.

Ne serait-il pas tout naturel, qu'étant doué d'intelligence, l'homme, avant de s'acharner à la poursuite d'un bien, se donnât la peine d'examiner si l'objet de ses convoitises est en réalité un bien pour lui ou si ce n'est pas plutôt son imagination qui trompée par les apparences des choses lui représente comme un bien ce qui en réalité est un mal?

Au lieu d'en agir ainsi, l'homme se jette en aveugle et avec passion sur tous les objets qui s'offrent à lui sous les dehors du bien, sans s'enquérir des conséquences désastreuses d'une conduite si puérole.

Et cependant il est infailliblement certain que si l'objet de nos aspirations et de nos convoitises n'est pas un bien réel pour notre nature, la possession de ce bien ne nous procurera pas les jouissances que nous en attendions. Elle pourra nous faire goûter une satisfaction passagère, mais cette jouissance d'un moment laissera après elle un vide plus grand que celui qu'elle était appelé à remplir.

Il n'y a qu'une seule chose, en effet, qui soit capable de satisfaire les appétits de l'être : l'union avec le bien pour lequel il est créé. Ce bien-là seul est proportionné à la capacité de ses désirs. C'est ce bien-là et pas un autre qu'il convoite même à son insu.

Or quand on désire une chose, le désir n'est satisfait que lorsqu'on a atteint l'objet que l'on désirait.

Les autres choses ne peuvent apaiser un désir dont elles ne constituent pas l'objet, avec lequel elles n'ont ni rapport, ni proportion, qu'elles n'ont pas pour fin de remplir et que par conséquent elles ne sont pas capables de remplir.

Rien n'est donc important comme l'idée que l'on se fait de la fin dernière, de la perfection et de la béatitude. Tout le bonheur dépend de cette idée puisque c'est d'après cette idée que nous réglerons toute notre conduite.

C'est ce qu'exprime si bien S. Thomas lorsqu'il dit : « L'objet dans lequel l'homme se repose comme « dans sa fin dernière, domine toutes ses affections, car « c'est en vue de cet objet qu'il règle toute sa vie; et « c'est dans ce sens que S. Paul a dit des gourmands :

« leur dieu c'est leur ventre » parce qu'ils mettent
« leur fin dernière dans les délices de la chair. »

Et dans un autre passage, parlant des diverses opinions que les hommes se font de la fin dernière, de la perfection et du bonheur, le Dr angélique dit ces paroles pleines de vérité : « Tous les hommes sont
« d'accord à chercher la réalisation de leur fin dernière,
« parce que tous désirent arriver à leur perfection qui
« constitue précisément la fin dernière.

« Mais quant à l'objet qui constitue la fin dernière
« les hommes ne sont nullement d'accord, car les uns
« considèrent les richesses comme le souverain bien,
« les autres les voluptés, d'autres enfin une autre
« chose quelconque.

« Il en est de la fin dernière comme du goût.
« Ce qui est doux, est agréable à tous ceux qui ont
« du goût, mais cela n'empêche pas que les uns
« trouvent plus agréable la douceur du vin, d'autres
« la douceur du miel et ainsi de suite. »

S. Thomas ajoute ensuite une réflexion pleine de bon sens et qu'il applique parfaitement à notre sujet. Continuant sa comparaison naïve, il dit :

« Néanmoins le plus agréable de tous les objets
« qui ont cette qualité de la douceur doit être celui
« qui est considéré comme le plus agréable par celui
« qui a le meilleur goût, et de même ce bien là seul
« doit être le plus complet qui est poursuivi comme
« fin dernière par celui dont les affections sont le mieux
« disposées. »

Et un peu plus loin il ajoute : « Les sots ne
« connaissent pas d'autres biens que ceux du corps.
« Mais il ne faut pas juger de la nature des biens de
« l'homme d'après le dire des sots mais d'après ce
« qu'en pensent les sages. »

Tous ces passages de S. Thomas confirment l'importance que nous attachons au principe que nous venons de développer à savoir que le bonheur de l'homme dépend de l'idée que l'homme s'en fait. Cette idée domine toute sa conduite, elle est la régulatrice de toutes ses pensées, paroles et actions. Elle est comme un phare lumineux, sur lequel l'homme tient sans cesse fixés les yeux de son intelligence et à la lueur duquel il dirige sa barque au milieu des flots de la mer de ce monde.

Cette idée est comme le soleil de sa vie, elle donne aux actes de celui dont elle éclaire ou obscurcit l'intelligence, leur fécondité, leur couleur et leur caractère.

Si ce soleil reçoit ses rayons, sa chaleur et sa lumière du grand soleil des intelligences, qui n'est autre que la Sagesse éternelle, Dieu, il illuminera toute la vie de l'homme des plus éclatantes splendeurs, rendra sa carrière féconde en bonnes œuvres, fera germer dans son âme tous les biens dont cette âme est capable de jouir et pour la possession desquels elle est créée, il étouffera dans son cœur tous les germes empoisonnés qui pourraient y faire naître et développer le mal.

Si ce phare a été allumé et est entretenu par une main divine, il conduira infailliblement la barque humaine par les voies droites, la soutiendra au sein des flots, la préservera au milieu des tempêtes et des ouragans de la mer de ce monde et la mènera tranquillement, doucement et paisiblement au port de la béatitude.

H. MÖLLER.





EN AMÉRIQUE.

(*Journal de Voyage.*)

(*Suite. — Voir page 396.*)

Coban, 2 janvier 1884.

Je trempe ma plume dans l'encre et dans le désespoir. Désespoir à coup sur est trop fort. Mais le vrai mot devant être emb... que je ne puis convenablement employer, j'ai du prendre le synonyme par à peu près le plus conforme à mes impressions. En deux mots le temps est tout pareil à une journée d'octobre chez nous. Il pleut depuis hier soir tant à l'extérieur que dans notre chambre dont le toit n'est pas étanche. L'haleine forme brouillard et un petit air de feu serait le bien venu.

Notre chambre n'a pas de fenêtres, mais trois portes dont nécessairement une est ouverte. Les autres ferment mal; et, comme les principes intertropicaux s'opposent à l'usage des paletots, Georges trouve qu'il fait humide et froid; cette opinion, je la partage absolument. Mais vienne le soleil tout sera oublié. Malheureusement le grand calorifère du bon Dieu est ici presque aussi avare de ses rayons qu'en Écosse et l'on prétend qu'il pleut à Coban et dans toute la Haute Vera-Paz, trois cent soixante jours par an. Delà une humidité terrible à laquelle rien n'échappe. Mon compagnon me dit avoir la certitude de trouver

à la finca les livres enfermés dans un solide meuble de cèdre couverts de moisissure. Mieux que l'*Eau des Fées*, le climat se charge de faire repousser les cheveux sur les têtes chauves.... contenues dans les albums de photographies. C'est pourtant cette pluie qui fait venir le café et mûrir ses fruits.

Vous pouvez voir d'après ce préambule que je ne suis pas encore à la finca, mais à Coban même. Nous avons dû nous y arrêter principalement à l'occasion du nouvel an, afin de rendre visite au chef politique (gouverneur), et aux personnes que Georges connaît.

Nous comptions partir demain; mais le chemin est affreusement mauvais de sa nature et, si la pluie ne cesse pas, demain il sera impraticable. Voilà donc que le but principal de mon voyage n'est pas encore atteint et aujourd'hui il y a sept semaines que j'ai quitté la Belgique.

Je reprends la narration.



On compte quarante-trois fortes lieues de Guatemala à Coban. C'est un voyage de quatre jours, pour éviter toute fatigue extraordinaire; quatre jours à dos de mulet! et toute ma science équestre consistait en vingt leçons de « tête au mur, croupe au mur » reçues quand j'étais en rhétorique. Cela ne laissait pas que de me faire éprouver une certaine appréhension *fondamentale*. A ma vive satisfaction, à part une fatigue générale, je suis arrivé intact. La raideur très-grande le premier soir après une journée à dos de mulet de neuf heures et demie et un parcours de douze lieues et demie a disparu peu-à-peu, et déjà ce mode de locomotion a des charmes possibles.

Si mon souvenir est bon, j'ai parlé précédemment

d'un cheval acheté à mon intention. La bête nous a glissé entre les doigts et voici comme :

Un négociant de Coban avait accepté le prix de quatre-vingt-quatre piastres pour un cheval blanc qu'il avait repris pour solde. C'était à tous égards un honnête coursier jouissant d'une réputation bien établie.

Nous n'attendions plus que la livraison à l'hôtel, quand le marchand nous vint dire qu'un autre venait de l'emmener.

Cet autre était un homme de loi qui fait beaucoup d'affaires avec lui, lui doit de fortes sommes et ne le paie pas. Le marchand, un vieillard, en a peur, non sans motif; car l'autre est un chicaneur fieffé. Il n'a donc point osé résister. La conclusion est que l'autre est parti avec la bête, sans la payer bien-entendu, que le marchand a perdu les quatre-vingt-quatre piastres que nous avions en main et que votre serviteur pouvait s'asseoir sur une borne en guise de monture. Or, comme les bornes sont des immeubles par destination, il fallait aviser. Une chance nous servit. Au même hôtel del Globo habitait la Légation du Mexique. Le secrétaire de la Légation mit en vente un admirable cheval — (400 piastres — 2000 fr. — pour mémoire) — et quatre mules, dont deux de selle. Les mules mexicaines sont fort considérées. Nous fîmes donc l'acquisition d'une bête de taille moyenne, fine, à robe sombre, âgée de cinq à six ans, pour la somme de soixante-quinze piastres. Le marché est bon sans être un coup de hasard. La preuve de la valeur de la bête est que la mule venait du Mexique ayant fait cent dix-neuf lieues en dix-huit jours dans des montagnes, par des chemins à peine frayés, et, qu'après cinq jours de repos seulement, elle a fourni une nouvelle course de quarante-trois lieues sans être gênée. Bien reposée et

remise à point elle vaudra de quatre-vingt-dix à cent piastres. En règle générale, à prix égal une mule vaut un tiers de plus qu'un cheval pour les voyages et le travail. Soignées comme il le faut, elles rendent bon service jusqu'à l'âge de vingt ans et davantage.

Nous étions donc montés et le Jeudi 27 décembre à sept heures il nous fut possible de quitter Guatemala.



Les quarante-trois lieues de chemin à travers les montagnes que nous avons à parcourir se divisèrent comme suit :

Jeudi 27 déc. de Guatemala à San-Bernardo : 12 1/2 l.

Vendredi 28 déc. de San-Bernardo à Salamà : 12 l.

Samedi 29 déc. de Salamà à Taltic : 10 1/2 l.

Dim. 30 déc. de Taltic à Coban : 8 l.

Nous formions caravane; quatre hommes : nous deux, le domestique et l'*arriero* (conducteur des mules de louage) et huit bêtes. Comme provisions du pain et une boîte de beurre, chose inconnue dans la plupart des *posadas* où nous devons déjeuner ou coucher. Le fond des repas, des œufs et des frigoles (fèves noires), se trouvent partout. L'article le plus difficile à se procurer était le fourrage pour les mules. Le *zacaton* (longue herbe) est assez rare; plus rare encore en ce moment le maïs sec, car c'est l'instant de la récolte et les provisions peuvent être épuisées. En chef prudent, Georges avait annoncé notre passage à Salamà et à Taltic.

Autant que faire se peut, la journée est divisée en deux parties par un temps de repos; on en profite pour déjeuner. Cependant, comme les maisons connues chez nous sous les noms de la *Demi-Lune*, *in Half weg*, au *Repos du voyageur*, sont très-clair semées,

l'heure du déjeuner peut varier de neuf heures à midi et même davantage, ainsi que nous en avons fait l'expérience. L'arrêt du Jeudi fut à San-Antonio vers 10 1/4 heures; le Bourgmestre nous offrit, moyennant finance, des œufs et des fèves. A partir de ce village le pays devient très-beau, et l'on entre peu après dans une longue vallée, le *barranco* San-Antonio que l'on remonte à bon pas pendant trois grandes heures. Toute cette contrée est sévère et peu fertile mais grandiose. Pour charmer la longueur de la route et oublier la chaleur parfois intense nous avons pu admirer une quantité prodigieuse de papillons de toute forme, de toute grandeur et de l'éclat le plus varié.

Plusieurs de ces espèces sont propres au pays. Le plus beau spécimen était un papillon grand comme la main, aux ailes d'un noir profond bordées de bleu-clair aux reflets de moire. Egalemeut des oiseaux, en petit nombre, mais fort jolis.

La rapidité de notre marche nous eut permis de pousser jusqu'à *las Canoas* — (autrement dit Canoa) — où il y a une hôtellerie passable. Mais ayant appris au haut de la montée que deux ou trois voyageurs et plusieurs mules devaient s'y arrêter, nous avons cru prudent de passer la nuit à San-Bernardo où du moins le fourrage ne ferait pas défaut. Or, si les hommes peuvent attendre et se contenter au besoin d'une croûte de pain, il faut absolument que les montures aient leur pleine ration de repos et de nourriture.

J'ignore absolument l'importance de San-Bernardo dans la hiérarchie des lieux habités, car on n'aperçoit que deux mesures de terre glaise et de roseaux ou cannes à sucre.

Une de ces mesures est décorée du nom de *posada*.

Par une inspiration, digne d'être consignée au livre de mémoire, Georges avait fait emplette d'un petit pot de Liebig. Après plus de trois heures d'attente il nous fut permis de dîner, et tout d'abord le Liebig fit un bouillon trouvé parfait, grâce à l'adjonction de deux jaunes d'œufs. Après cela d'autres œufs et les fèves noires de rigueur. Le tout arrosé d'eau qui avait un fort goût de terre corrigé tant bien que mal par le suc de citrons encore verts. Pour finir une tasse de café. Notre luminaire était une bougie empruntée à l'hôtel *del Globo*, assujettie entre des cônes de maïs.

La question du dîner résolue il était bien près de neuf heures; il fallait songer à dormir. Partager la chambre commune ne nous souriait guère, et nous avions sujet de croire que la seconde chambre servant de remise et de grenier, n'était guère plus vide d'habitants amis de la race humaine. Georges fit élection à l'extérieur, d'un banc de pierre; pour mon compte je pus choisir un vieil hamac et en somme passai une bonne nuit en tant qu'elle put procurer un repos suffisant, sinon un sommeil profond.

Des moustiques et des coqs furent les principaux ennemis de notre quiétude. Georges en outre eut à lutter, mais sans succès, contre la dureté de son grabat. Je crois, en ce qui le concerne, qu'il n'a guère fermé l'œil.

Inutile de dire que le jour ne nous surprit pas plongés dans de doux rêves. Toutefois une bonne ration de lait trait sous nos yeux, nous reconcilia avec San-Bernardo; et à six heures un quart nous laissions derrière nous, sans y plus songer, ce lieu de repos fictif, ses coqs et ses moustiques.



La halte du second jour fut à Llano Grande, non dans une auberge mais chez le majordome d'une plantation de cannes à sucre. Maison recommandable. L'ordinaire fut agrémenté d'excellent fromage blanc, et de *tortillas* renommées.

Les *tortillas* sont des galettes de farine de maïs. Elles constituent presque exclusivement la nourriture des Indiens. Faites de bonne farine de maïs de terre chaude elles ne sont pas sans mérite. On les apporte toutes brûlantes enveloppées dans une serviette. Souvent elles servent de fourchettes, car sauf chez les indigènes quelque peu civilisés, celles-ci sont inconnues. On déchire la *tortilla* en deux moitiés, à l'aide desquelles on ramasse les œufs et les frigoles qui forment sur l'assiette un mélange tricolore.

A une lieue de Llano Grande on descend tout au fond d'une belle vallée pour traverser le Rio Grande sur un pont suspendu. Lors du premier passage de Georges, il y a deux ans, le pont venait de tomber dans la rivière par cause de pourriture et avec lui une douzaine de mules de charge. Le transbordement des voyageurs s'opérait alors au moyen d'un panier suspendu à un câble tendu d'une rive à l'autre.

Pendant une heure et demie on poursuit sa route sous bois. C'est un endroit charmant. Plus loin nous atteignons la terrible montée de Choacus; montée dont la raideur égale le mauvais état du chemin. La descente tout aussi rapide est moins longue. Nous la faisons à pied autant pour ménager nos montures que pour éviter d'avoir les reins brisés par les secousses.

Du pied de la descente à Salamà où nous devons passer la nuit, il y a trois lieues bien comptées. Le paysage rappelle la vallée d'Uri près d'Andermatt. Peu ou point de végétation sur les montagnes. A quatre

heures nous entrons dans la cour de l'hôtel *Internacional* où notre arrivée était attendue. Nous y rencontrons un Américain et sa jeune femme. L'hôtel est plein ; c'est-à-dire qu'à nous quatre nous occupons les deux hambres qui forment la partie réservée aux nobles étrangers de passage. Si jamais pour justifier son titre d'*Internacional* cette hôtellerie doit être choisie pour lieu de réunion d'un congrès de diplomates, MM. les Ambassadeurs pourront se plier en quatre et coucher dans leurs malles. Le lit qui nous attendait était d'un autre genre. Un cadre en bois porté sur deux X. Sur ce cadre un filet à grandes mailles. Sur le filet une natte. Sur la natte un drap de lit. Voilà.

Par les grandes chaleurs c'est parfait.

Je dois convenir que les draps et d'ailleurs toute la maison étaient fort propres. En insinuant mon plaid en double entre le drap et la natte j'arrivai à peu de frais à confectionner quelque chose qui me parut le dernier mot du confort et du sybaritisme.



Salamà, capitale de la Basse Vera-Paz, est une ville ancienne, mais fort déchue. Elle n'offre rien de remarquable. Comme à Guatemala les groupes d'Indiens en voyage, venus pour passer la nuit sous les galeries qui entourent la place, nous offrirent un spectacle toujours pittoresque. Nous remarquâmes le soir, une trentaine d'Indiennes vendeuses de maïs, de cacao, de piment et d'autres denrées, qui, accroupies sur deux rangs autour d'un gros arbre, éclairées par la lumière fumeuse de fagots résineux, immobiles et silencieuses avaient tout l'air d'idoles.



Une petite pluie fine nous causa au réveil une surprise désagréable, et ce fut dans un épais nuage que nous fîmes l'ascension d'une première montagne. Déjeuner chez un naturel dont le nom m'échappe puis deuxième montée dite de Santa-Rosa. La vue y est superbe et l'on y jouit d'un coup d'œil étonnant. Sans transition on passe d'une contrée sauvage et aride pour descendre une côte couverte d'une végétation superbe. Nulle part je n'ai vu de différence aussi marquée. A trois pas de distance un terrain pierreux et un sol riche.

Cette chaîne de montagnes sépare une partie de pays sèche relativement, d'une région où la pluie n'est que trop souvent l'ordinaire.

L'expérience en ce point vint confirmer la théorie, et pour arriver à Taltic, si nous n'eumes à essuyer qu'une ou deux averses, il nous fallut cheminer par une route de terre glaise défoncée par les animaux et les charettes. Ce chemin longe un cours d'eau de quelque importance à travers des prairies et des bois d'une végétation aussi riche que variée. Les fougères arborescentes s'y rencontrent en grand nombre.

A Salamà l'*Hôtel Internacional* avait deux chambres, le *Restaurante del Comercio* à Taltic n'en a qu'une. Heureusement nous sommes seuls. A peine y sommes nous descendus précédant d'une heure et demie les mules de charge, que la pluie se met à tomber avec force. Il fallait s'y attendre. Pour comble d'agrément la lettre de Georges n'était point parvenue et pas un atôme de fourrage ni de maïs n'était préparé. Il fallut courir chez les autorités. Aussitôt des Indiens furent réquisitionnés et les charges d'herbe obligatoires, sinon gratuites, ne tardèrent pas à arriver.

Le menu des bêtes réglé et exécuté ce ne fut point

sans une certaine satisfaction que la partie animale de notre être entendit annoncer le dîner. A notre grande surprise il fut aussi abondant que bien préparé. En voici d'ailleurs le détail certifié conforme :

PURÉE DE?
RIZ ET ŒUFS DURS.
OLLA
(*bœuf bouilli et légumes*).
ROTI DE BŒUF, POMMES DE TERRE ET POIS.
OMELETTE

CRÈME VANILLE

CONFITURE DE MANZANILLAS.
ANANAS
FROMAGE — CAFÉ.

Ce programme eut fait honneur à n'importe quel restaurant ou quel hôtel. Il eut de plus le mérite rare de ne pas coûter cher.

La préparation d'un dîner comme ci-dessus est une entreprise peu aisée. En effet, les poêles ici sont inconnus et le fricot se fait soit à terre, soit sur des fourneaux de brique, de telle manière que chaque plat exige un petit feu particulier. Aussi plusieurs cuisinières font à peine la besogne d'une fille chez nous. Notre dîner à Taltic a été l'œuvre de trois cordons bleus.

L'usage des cheminées étant inconnu, la cuisine se fait dans un *rancho* ou cabane construit à claire-voie et les gaz s'échappent comme ils le peuvent.

Préparé de la sorte le gibier ne manque jamais de fumet.



La pluie fit rage toute la nuit pour ne cesser que vers cinq heures. Au moment du départ le ciel se découvrait. En effet nous eûmes beau temps tout le

jour. Il y a huit lieues de Taltic à Coban. Le chemin est large, car c'est une partie de la route de Coban au port de Panzos sur le Rio Polochic. Là était le mal; car on devait craindre que le terrain détremé par les pluies et défoncé par les charettes allait être impraticable. Il en a été ainsi et nous avons mis six heures et demie à faire les huit lieues sans nous arrêter plus de trois ou quatre minutes. Les animaux enfonçaient dans les trous jusque par dessus les genoux. Toute cette partie de la Vera-Paz est remarquablement belle, mais l'attention constante qu'il fallait donner pour découvrir les endroits les plus résistants, a étouffé dans l'œuf tout sentiment d'admiration.

A un moment donné j'entends au loin venir des charettes en grand nombre, aux essieux veufs de graisse. Ces véhicules approchèrent avec une vélocité étonnante et à ma profonde stupéfaction paraissaient venir sur nous perpendiculairement à la route. Quelques secondes plus tard débouche d'un bois à notre gauche un vol d'au moins cent cinquante grandes perruches, au plumage vert clair, menant un vacarme inouï. C'étaient là les charettes.

Une heure avant d'arriver à Coban on aperçoit la ville du haut de la dernière montée. Comme toutes celles de ce genre la vue est fort jolie. Çà et là des plantations de café.

Peu après M. H., sous-directeur de la Finca Cancale, et un ami de George, M. J. W., venus à notre rencontre nous joignirent. Enfin à une heure il nous fut donné de descendre de mule dans la cour de la maison où M. L. loue la chambre sans fenêtre, mais à trois portes et d'où je vous écris. Nous étions, somme toute, beaucoup plus ennuyés que fatigués.



Finca Cancale, samedi, 5 janvier 1884.

Notre séjour à Coban pourrait se diviser en deux jours de visites et deux jours de pluie, ce qui au point de vue de l'agrément ne présente guère de différence sensible.

Presque tous les négociants et planteurs à Coban sont Allemands. Mercredi dernier nous avons essuyé une soirée dansante improvisée dans une maison où nous étions aller fumer un cigare. Danser est ici une affaire capitale, et les bals sont nombreux, plus nombreux que les danseurs. Je ne pense pas, d'après les renseignements reçus, que les frais d'une fête de ce genre puissent dépasser cent francs au grand maximum. Le champagne est inconnu. La bière, le cognac, le punch et le thé garnissent seuls le buffet. Nous avons décliné une réunion de ce genre la veille de l'an à cause de la fatigue.

Il serait malaisé de dire les reproches que nous avons essuyés le lendemain car on s'était paraît-il amusé é-nor-mé-ment, et la fête ne s'était pas prolongée au-delà de deux heures et quart après minuit. Toutefois George en colportant ses vœux et ses souhaits de circonstance rencontra trois Germains voués à l'homéopathie, en tant, que mettant en pratique la maxime : *Similia similibus curantur*, ils chassaient l'émotion de la nuit en réunissant à coups de vidrecomes les éléments d'une émotion nouvelle.

Dans les villes d'Europe, le furieux roulement des fiacres et des voitures suffirait à faire reconnaître entre tous le jour de l'An. A défaut du bruit des roues sur le pavé nous avons eu les fusées et les pétards, de jour comme de nuit. L'amour du tapage est éminemment populaire. Toute circonstance est dans ce pays

un motif de débauche pyrotechnique, et comme les fusées coûtent fort cher, la dépense est considérable. L'Indien ne boit pas seulement son argent il le brûle.

Dans ce pays les municipalités ne vivent qu'une année. Au premier janvier d'autres édiles entrent en fonction, et le trésor communal paie les frais de la poudre dont les joyeux fracas doit consoler les mandataires déchus et congratuler les nouveaux arrivants. Les ballons sont également fort en faveur; on les fait souvent en figures d'animaux et grands comme d'énormes éléphants.

Ils coûtent la pièce dix piastres, cinquante francs.

Nous avons vu lancer un canard, un taureau et un coq. Le gonflement du taureau nous a fort intrigués et nous avons agité la question de savoir si ce monument de baudruche représentait un lapin, une vache ou un tigre, jusqu'au moment de son départ. Alors les hurlements de « bravo toro » poussés par les gamins nous ont fixé sur son identité. Avant de lancer le taureau on avait essayé un éléphant. Pour s'assurer qu'il n'y avait pas de voies d'air deux hommes grimés sur de hautes échelles le tenaient par la peau du dos; en bas quatre gamins armés d'éventails envoyaient de l'air par les pattes. La bête était trop avariée et ne put servir. La pluie survint le soir pour ne cesser que le jeudi matin. Cependant malgré notre désir et en dépit du temps remis au beau vers midi, il ne nous fut pas possible de partir. Ma mule avait le dos un peu blessé par la selle et ne pouvait être employée. Un cheval complaisamment prêté par un ami ne vint qu'après deux heures d'attente, et il n'était pas ferré. C'est que comme tous les peuples des climats chauds, les gens ici ignorent l'activité. Le temps n'est rien pour eux. Il ne nous fut donc possible de

nous mettre en route que le vendredi un peu après sept heures.

Dès la veille des *mozos* ou Indiens de la finca étaient venus emporter les bagages.



A vol d'oiseau la distance de Coban à la finca est de trois lieues, pas davantage. Il y a deux chemins; le plus court n'est guère praticable qu'à pied. L'autre donne passage à des chevaux parce qu'il le faut. Le parcours est tout entier à travers des montagnes peu élevées mais extrêmement abruptes et il est impossible de trouver cinquante mètres de terrain plan. La roche calcaire y est excessivement abondante et affleure partout à la surface d'un sol argileux. Ce sentier par instant fort étroit ressemble bien plus à un escalier qu'à toute autre voie de communication. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré le pareil en Suisse, en tant que sentier de mules. Tout se passa sans encombre grâce à la sûreté de pied des animaux. Un chemin de charettes est en voie d'achèvement. Son inauguration prochaine sera un bienfait immense pour la contrée où jusqu'à présent tous les transports sont forcément faits à dos d'hommes.

A l'entrée des terrains de la Finca, un naturel nous attendait muni de deux fusées à triple détonnation. Nous avons été prévenus que les *mozos* (ouvriers) voulaient nous faire une petite réception. Alors en mon honneur, mon ami fit les frais d'un bon nombre de fusées, et je pris à ma charge la partie liquide de la fête.

Après une dernière et rude ascension, presque au sommet de la montagne nous arrivons à l'habitation du maître en passant par une avenue triomphale impro-

visée au moyen de bananiers et de diverses autres plantes.

Une cinquantaine d'Indiens, d'Indiennes et de moutards étaient rassemblés pour nous attendre. Sitôt qu'ils nous aperçurent les pétards, les mortiers et la musique firent rage. Heureusement il n'y eut point de discours, et après l'échange d'une poignée de main avec M. H... et d'un grand nombre de *sachol gua*, (bonjour), il nous fut permis de déjeuner.



Dimanche, 6 janvier. Les Rois.

De midi à cinq heures l'orchestre ne fit trêve que pour manger et boire en grande hâte. Il serait plus exact de dire les orchestres ou les musiciens; car ceux-ci au nombre de huit se fractionnaient en deux groupes. Le premier groupe se composait d'une guitare et d'une marimba. La *marimba* est un instrument formé de lames de bois ou de métal que l'on frappe avec des marteaux comme un *glockenspiel*. Il y a de très-grandes marimbas; celle qui précédait les toreros de Guatemala dans leur promenade en ville était jouée par trois hommes. Ici, vu les dimensions plus modestes de l'instrument, un artiste suffisait à la besogne. Le second orchestre comprenait un violon, deux harpes et deux guitares. Sauf les guitares, les harpes, la marimba et le violon étaient fabriqués par les Indiens mêmes, avec assez de dextérité. Les instruments étaient d'accord et le rythme très-bien indiqué. Le seul *mais* est que pendant cinq heures les artistes ont répété les quatre ou cinq mêmes airs. Voici comme exemple un des motifs de la marimba; rien que ces huit mesures :

Allegretto.

(Pour finir) *Rall. molto.*

Un fragment de mélodie du violon soutenu par les harpes et les guitares pourra peut-être aussi vous intéresser :

Allegro non troppo.

The musical score consists of seven systems of two staves each (treble and bass clef). The key signature is three sharps (F#, C#, G#) and the time signature is common time (C). The melody in the treble clef is a simple eighth-note pattern. The bass clef accompaniment features a steady eighth-note bass line with chords. The first system ends with a repeat sign. The second system ends with a repeat sign. The third system ends with a repeat sign. The fourth system ends with a repeat sign. The fifth system ends with a repeat sign. The sixth system ends with a repeat sign and a first ending bracket. The seventh system ends with a repeat sign and a first ending bracket. A box containing the text "1^e, 2^e, 3^e, 20^e fois." is placed above the final measure of the sixth system.

(Pour finir) *Rall.*

The final musical notation consists of two staves (treble and bass clef) in common time (C). The treble clef staff shows a final chord (F#, C#, G#) held for a full measure, followed by a fermata. The bass clef staff shows a final chord (F#, C#, G#) held for a full measure, followed by a fermata.

Je vous fais grâce du reste.

Vers la fin quelques hommes se mirent à danser. Chaque danseur est seul et saute à peu près sur place. Le régal, auquel hommes, femmes et enfants prirent part, consistait en tortillas de maïs, en frigoles et en bouillie de maïs le tout arrosé de suc de canne à sucre fermenté. La fête s'est terminée à la satisfaction générale.

De notre côté nous avons célébré mon arrivée heureuse à la finca en décoiffant une bouteille de champagne envoyée jadis d'Europe et que Georges est allé chercher dans le premier caveau à droite en entrant, en bas, au fond... d'une armoire. Ce vin valant ici cinq à six piastres la bouteille, vous voyez que nous avons fait les choses grandement.



Le courrier part demain; c'est-à-dire que nous enverrons un mozo à Coban porter les lettres. Il rapportera de la ville celles arrivées d'Europe.

Depuis hier soir il pleut à verse. Il paraît que comme chez nous les saisons sont brouillées.



Lundi, 7 janvier 1884.

Temps superbe. Dès six heures et demie le soleil est venu frapper aux fenêtres. Il faut absolument quelques jours de temps sec et de chaleur. Espérons.

A midi 27° centig. à l'ombre.



Finca Cancale, 9 janvier 1884.

« Après la pluie vient le beau temps; » rien de plus vrai, il suffit d'attendre. Cependant pour accommoder ce dicton à l'Américaine il y aurait lieu de dire : après la pluie le brouillard puis peut-être le beau temps. Toute cette contrée, je l'ai dit antérieurement, jouit, si l'on peut ainsi parler, d'un climat extrêmement humide. L'expérience que j'en fais, pour ne rien coûter, me paraît néanmoins fort désagréable. L'état de l'atmosphère ci-après renseigné depuis mon entrée dans la Haute Vera-Paz pourra vous convaincre.

Samedi 29 décembre. Averses dans l'après-midi. Pluie toute la nuit.

Dimanche 30 décembre. Brouillard le matin. Beau temps.

Lundi 31 décembre. Très nuageux mais sec.

Mardi 1^r janvier. Beau temps. Pluie à huit heures du soir.

Mercredi 2 janvier. Pluie tout le jour.

Jedi 3 janvier. Brouillard épais. Se dissipe vers midi.

Vendredi 4 janvier. Beau temps.

Samedi 5 janvier. Beau temps. Pluie le soir à huit heures et toute la nuit.

Dimanche 6 janvier. Pluie torrentielle jusqu'au soir.

Lundi 7 janvier. Très-beau temps.

Mardi 8 janvier. Pluie qui commence à six heures et demie du matin jusqu'à quatre heures. Reprise de six heures jusqu'au lendemain. Averses formidables.

Mercredi 9 janvier. Brouillard intense qui fait mine de se lever au moment où je vous écris.

Le compte, vous le voyez, n'est guère satisfaisant. Depuis mon arrivée à la finca les Indiens et les

autres ouvriers ont pu travailler deux jours sur cinq. Et la récolte donne en plein. En guise de consolation je me suis laissé dire que le mois de janvier 1884 est remarquable par son extrême humidité. Me voilà tout refait et presque reconnaissant d'être témoin d'un phénomène.



Le grand véhicule du brouillard et de la pluie est ici le vent de N. O.

La finca est située à trois mille deux cents pieds au dessus de la mer, hauteur moyenne. Devant nous dans la direction du N. O. s'étend la vallée où coule le rio Chixoy. Cette vallée fait partie des terres chaudes, aussi l'évaporation y est rapide. Vers dix heures les nuages commencent à monter et, si le vent souffle de cette direction à midi le ciel se couvre, le soleil disparaît et l'on peut attendre la pluie pour le soir, parfois même dès trois ou quatre heures de l'après-midi. Les exceptions à cette règle sont rares.

La division en saisons est ici inconnue, du moins si l'on veut parler des saisons des contrées tempérées. La pluie et le temps sec se partagent l'année, et, suivant l'altitude des lieux, la nature du sol et la configuration des régions influent puissamment sur les conditions atmosphériques.

A Coban, janvier, février, mars et avril doivent être les mois secs, et forment l'été proprement dit. En principe pas de pluie. De mai à la mi-septembre, temps variable, averses dites *aguaceros*, de peu de durée, mais énormes et presque journalières. Les trois derniers mois de l'année sont exécrables. Le temps sur la côte est tout différent. Lors de mon arrivée à San-José l'été régnait déjà et la pluie même sous forme d'*aguacero* serait presque inouïe.

Le café, particularité singulière, mûrit par la pluie plus que par les rayons du soleil. D'un autre côté, comme le café cueilli doit immédiatement être séché et demande précisément la vive chaleur de l'astre absent, le mauvais temps est mal venu à un double titre; il empêche et la récolte de se faire et le séchage d'avoir lieu.

Pendant que j'écris ces doléances Georges tout transi par un froid de 12° centigrades seulement au dessus de zéro et un nombre X de degrés d'humidité arrive en faisant *Brrrr*.... et battant des bras comme les marins; réminiscence du temps passé. Notre chambre à Coban avait trois portes et pas de fenêtre; celle que j'occupe ici n'en a qu'une mais trois fenêtres. L'une d'elles était ouverte. Il le voit et d'un ton presque tragique :

— Comment! tu as le courage par le froid qui règne d'écrire la fenêtre ouverte!? *Brrr*... je gèle.

— Ami, quel avantage la fenêtre fermée va-t-elle me procurer? Tes murailles laissent passer le brouillard.

— Aucun. Fumons une cigarette; nous verrons au moins du feu. La vue du feu, dit-on, réchauffe.



Jeudi, 10 janvier 1884.

Pour rendre la jouissance plus complète et l'effet plus senti, il nous vint à l'esprit d'aller nous asseoir auprès du feu de bois vert destiné à combattre l'humidité dans le magasin. J'ignore encore le bénéfice que nous en avons retiré, mais la fumée m'est restée dans la mémoire et dans les yeux.

Sur ces entrefaites survint un Danois, ancien charpentier de navire, actuellement entrepreneur à Coban

qui, sans ouvrage pour le moment, venait revoir une machine réglée par lui. Il nous fut particulièrement utile pour organiser après le dîner de vastes parties de dominos.

Nous eûmes alors un nouvel exemple de l'excellence du climat au point de vue de la végétation. Sur chaque dé avait poussé une petite forêt vierge, et avant que de poser le double six il fallut procéder à un déboisement général.

Pour rester dans le même sujet plein de fraîcheur je vous dirai que les craintes exprimées par mon ami au sujet de la pousse de cheveux nouveaux dans son album de photographies se sont pleinement réalisées. Durant son absence d'environ quatre semaines, l'humidité avait laissé partout des traces de son passage et, pénétrant jusque dans les tiroirs du bureau, avait attaqué même les cartes de visites, bien enveloppées, qui pour la plupart se séparaient en deux feuilles. A ce mal il y a un remède : c'est d'habiter une bonne maison, bien close, bien bâtie. Or, l'art du bâtisseur, le maître de céans l'avoue en toute humilité, a produit mieux que notre palais de style lacustre.



L'habitation et les dépendances, c'est-à-dire le magasin, la cuisine, l'écurie et une autre baraque se trouvent au fond d'une des vallées les plus élevées du terrain. Ces constructions sont provisoires, cela explique et justifie bien des choses. L'emplacement définitif a été admirablement choisi à cinquante mètres plus haut, à mi-côte d'une petite hauteur que couronne encore un reste de forêt. La vue y est superbe.

Notre hutte actuelle, un *rancho* pour employer le mot convenable, mesure trente-huit pieds de long

sur seize à dix-sept de large. Au milieu le salon, à droite et à gauche une chambre à coucher.

Des poteaux et quelques traverses forment les murs que recouvrent à l'extérieur des écorces d'arbre. Plus riche est le revêtement intérieur et les nattes qui l'an dernier servaient à sécher le café garnissent les parois des deux chambres. Pour éviter l'uniformité dans la décoration, le salon est tapissé de roseaux ou fausses cannes à sucre disposés horizontalement et maintenus par des lianes. Ce sont de beaux roseaux bien droits, légers et solides. Il y a là de quoi faire le bonheur de cent pêcheurs à la ligne. Pour plancher, le sol; cà-et-là des têtes de rochers. Ce genre de parquet présente un triple avantage : l'économie, la solidité, la sécurité.

L'économie : elle saute aux yeux.

La solidité : point de crainte d'un effondrement de la voûte ou d'une chute dans les caves à travers les gitages.

La sécurité : les pieds de la chaise y pénètrent sans peine et vous n'êtes point exposé à voir votre siège se dérober sous vous, en dépit d'un équilibre de fantaisie.

Devant la maison règne une verandah.

Les trois pièces ont des plafonds, c'est-à-dire qu'une toile de coton empêche la poussière et les insectes de tomber dans le potage.

La feuille de canne à sucre en couche d'un pied d'épaisseur forme un toit excellent sous tous rapports.

Chacune des chambres à coucher est éclairée par trois fenêtres garnies de rideaux aux fleurs variées. Le salon n'en a pas. Par contre une porte double devant, une plus petite derrière laissent pénétrer des flots d'air pur, de lumière ou de brouillard suivant les circonstances.

Ce luxe d'ouvertures a sa raison d'être.

Portes et fenêtres sont de fabrication américaine et l'achat en a été fait en bloc à des conditions favorables; et certainement mieux valait les faire servir, que de les laisser moisir dans un hangar en attendant la maison définitive.

Notre pavillon vous est maintenant connu; jugez vous-même de l'utilité qu'il y aurait eu hier à fermer la fenêtre pour avoir plus chaud!



A quarante mètres derrière la maison s'élève la cuisine. Les talents culinaires de Juana, le cordon-bleu, sont dignes d'éloges; elle a servi dans une maison particulière à Guatemala et dans l'Hôtel de Coban. Malheureusement son antre fréquenté par les Indiennes du voisinage est le siège d'un parlement sans vacances, et Georges a mieux aimé exposer quelques instants le fricot aux coups de vent, que douze heures par jour ses oreilles aux coups de langue.

Ces colloques amènent parfois des résultats inattendus. Ne pouvant guère et pour cause, parler toilettes et chiffons, les Indiennes femmes, sœurs ou cousines des mozos de la finca, mettent Juana au courant de leurs petites affaires de ménage, sans compter celles des ménages d'autrui. Au nombre de ses qualités le cordon-bleu compte de l'honnêteté et un certain dévouement à ses maîtres. Alors si quelque chose intéresse les travaux, Juana le confie à M. H... qui est avec elle en rapports pacifiques et M. H... rapporte le tout au maître.

Celui-ci en fait son profit et, lorsqu'un mozo pour justifier une absence ou obtenir une permission vient d'un air innocent conter un gros mensonge, le patron

sûr de son fait déjoue sans peine la manœuvre. Alors stupéfait et penaud le mozo retourne à l'ouvrage cherchant, mais en vain, le mot de l'énigme. Cette petite comédie a déjà été jouée plusieurs fois avec succès.

A côté de la cuisine se trouve le poulailler. Malgré toutes les précautions, un *tigrillo* (chat-tigre) s'y introduit de temps à autre, non sans opérer de sensibles ravages.

Même il y a quelque temps, la finca a reçu, dit-on, la visite d'un tigre de forte taille, il y a de cela quatre à cinq semaines. Après une ou deux incursions il a disparu. Ces animaux n'attaquent point l'homme à moins d'être blessés. Néanmoins un tigre est un voisin et plus encore un hôte désagréable. Il est bon de le savoir à distance.

Le magasin et l'écurie sont situés un peu à droite de l'habitation du maître. Toutes ces constructions ne sont que provisoires; d'ici en trois ans, s'il plait à Dieu, l'installation sera définitive et complète. En attendant on vit ici, comme on peut, à la mode Indienne.



Vendredi, 11 janvier 1884.

Hier soir à six heures est arrivé le courrier. Excellent mozo, brave ami, je ne te confierais probablement pas deux sous mais c'est égal, tu es par excellence l'homme de mes désirs, le bien venu. Arrête et donne. Dépose ta hotte. Il y a là plusieurs liasses de papier. Quelques feuilles au moins m'apportent le parfum du lointain foyer; parfum d'autant plus pénétrant que la source est plus distante, parfum suave qui donne l'ivresse du cœur.

Il y a quatre lettres. Les plus anciennes du

29 novembre ont mis quarante-deux jours à parvenir à leur adresse.

Le service des postes dans ce pays tout primitif encore, (je parle de la partie où j'habite actuellement) n'existe pas. Pour avoir son courrier Georges doit envoyer un mozo à Coban, au bureau de poste. Parfois la course est inutile; nous en avons fait l'expérience mardi dernier, jour régulièrement fixé pour l'arrivée et le départ des dépêches de Coban. Nous avons été déçus dans notre attente et le messager a seulement apporté pour mon ami une lettre datée de Gand du 16 novembre, veille de mon départ. La plus grande cause d'irrégularité est le service des paquebots sur la côte du Pacifique. Ces steamers attendent uniquement la correspondance de New-York apportée à Colon par les bateaux Américains. Les dépêches chargées, ils quittent sans le moindre souci des colis ou des voyageurs d'Europe. Avec ce système, compliqué de la négligence d'une partie des employés, des oublis ou des erreurs inévitables, les retards de quinze jours ne sont nullement étonnants. Qui sait s'il n'est pas un pli ou l'autre égaré de cette manière, soit de vôtre côté soit du mien.

Un bonheur ne vient jamais seul, et le mozo-facteur paraît avoir ramené le beau temps. Depuis hier au soir le ciel est serein, et le vent au S. E. Nous avons un besoin impérieux d'une série de jours secs.



Samedi, 12 janvier 1884.

La pluie a recommencé hier soir vers onze heures et alterne avec un brouillard qui borne la vue à cinquante pas. Nous sommes en plein dans les nuages. Le vent d'Ouest fort ne nous laisse aucun espoir prochain d'éclaircie.

Un Indien vient d'apporter un superbe oiseau bleu, bourré de coton.

L'Indien portait aussi, ficelé autour d'un bâton, un serpent-corail. Ce reptile avait environ quatre-vingt centimètres de long et n'était guère plus gros que les crayons jadis en usage dans les boxes électoraux. C'est pourtant le plus dangereux de tous les ophidiens et sa morsure est sinon mortelle du moins excessivement longue à guérir. Ses crochets de trois à quatre millimètres de longueur au plus sont mobiles comme les griffes d'un chat.

Généralement les serpents ici ne mordent point si on ne leur marche pas sur le corps; le bruit les effraye et les fait fuir. Aussi pour peu qu'il faille s'engager dans un terrain non frayé, dans des herbes touffues ou sous les bois, il faut battre les buissons à l'imitation des traqueurs et avoir toujours le macheté (grand couteau) à la main. Le serpent-corail plus paresseux que ses congénères se meut rarement. Heureusement il est rouge vif, d'où son nom, et marbré de noir. Sa couleur le trahit. Après avoir forcé la bête à montrer ses crocs en lui serrant le gosier l'Indien l'a écrasé sur une pierre.

Quel peut bien être dans le monde le rôle des serpents en général? et pourquoi y en a-t-il des grands, des gros, des moyens, des tout petits, des rouges, des verts, des noirs? Bien malin qui le dira. Sans doute leur aspect rappelle la faute de nos premiers parents, et la malédiction qui pèse sur ces hideux reptiles. De ce côté, leur vue, qui toujours inspire l'horreur, élève l'esprit; leur rôle est ainsi providentiel. Mais pour autant que l'on peut demander le *pourquoi* de l'œuvre divin n'était-il point suffisant de conserver l'espèce qui tenta notre première mère? C'était un gros serpent celui-là,

sans aucun doute, et il n'eut pu aussi facilement se cacher sous les petites herbes que ce redoutable gringalet de reptile que j'ai vu occire avec satisfaction. D'ailleurs, pour nous remettre en mémoire cette page lointaine de notre histoire commune, n'était-ce point assez de la multitude des filles d'Eve? L'espèce, on peut le croire, s'est assez bien perpétuée sans trop de changement, et blanches ou brunes, droites ou crochues, aimables ou — elles sont toutes aimables, — n'en trouverait-on pas encore de taille à mordre dans la pomme? Hélas! trois fois hélas! elles rencontreraient sans peine des Adams pour les suivre. Ce qui prouve que même au Paradis la femme portait les culottes.



Dimanche, 13 janvier 1884.

Il pleut toujours. Les nuages tantôt nous enveloppent et remplissent nos chambres de brouillard tantôt s'élèvent un peu. Alors ils ont l'air de s'accrocher aux bois dont quelques restes couronnent encore les montagnes. Ils se déchirent en lambeaux que retiennent les branches touffues et bientôt redescendent pour nous envelopper encore d'un épais voile humide. C'est triste. Mais en somme dans ces moments où l'on ne voit plus rien du tout, la vue est exactement la même que celle dont nous avons la jouissance en Belgique par un de ces brouillards que l'on pourrait débiter à la livre. Sans le moindre effort d'imagination je me reporte au bord de la Lys. Comme les serpents les brouillards ont du bon : ils m'aident à noircir mon papier.



Pour entamer un autre chapitre, quitte à reprendre plus bas ce thème vaporeux, il faut que je vous renseigne le menu de notre dîner d'hier au soir. Le voici : vous direz que bien qu'à demi noyés nous ne nous laissons pas mourir de faim.

POTAGE PURÉE (CLAIRE) DE FRIGOLES.

FRIGOLES ET ŒUFS BROUILLÉS

RAGOUT DE BŒUF à la *Juana*. — POMMES DE TERRE.

RE-POTAGE GRAS

FILET DE PORC.

Voilà certainement une ordonnance de festin inédite, et c'est le motif qui me le fait signaler. Votre étonnement disparaîtra quand je vous aurai dit que les deux derniers numéros du programme nous ont été apportés pendant le dîner de la part d'un mozo qui célébrait une fête, en bas dans la vallée. Georges avait mis à sa disposition l'ancienne maison qu'il a quittée depuis trois mois. En reconnaissance l'Indien envoyait sa femme nous inviter à assister au bal et nous porter une part choisie de la bête aux longues soies, base du souper.

Nous n'avons pu malheureusement nous rendre à l'invitation malgré notre vif désir. Il pleuvait des cordes; en outre nous avions cinq cents pieds à descendre, qu'il eut fallu reprendre par une nuit opaque, et le sentier de pierres et de terre glaise était impraticable.

Je ne puis donc vous parler d'un bal que je n'ai pas vu. Autre chose est le festin : car outre le potage et le rôti nous avons partagé le *batido*, les *tortillas* et les *tamalès*.

Ayant lancé ses invitations, qu'il est de suprême impolitesse de décliner, le mozo achète un gros porc,

s'il n'en possède pas lui-même ce qui est l'ordinaire, le tue et le prépare.

On dépose ensuite l'animal entier dans une grande marmite en terre avec un peu d'eau, du sel, quantité de petits piments rouges, des herbes aromatiques et pour colorer le fricot des pepins d'*achote*. Ce fruit, un peu piquant, a les graines recouvertes d'un enduit gras absolument écarlate. On jurerait de la fine couleur à l'huile ou au miel. Grâce à cet ingrédient la graisse devient d'une belle nuance orangée.

Les herbes aromatiques, principalement celle nommée ici *yerba buena*, herbe bonne, m'ont paru tenir du thym et du romarin.

La femme du mozo est donc venue pendant notre modeste dîner nous porter deux grandes assiettées de graisse orange, fondue par une cuisson lente de plusieurs heures. L'odeur et le goût n'ont rien de désagréable. Toutefois je n'ai pu suivre l'exemple du seigneur d'icelieu, et me suis contenté d'en goûter une minime partie. Par contre nous n'avons eu tous trois que des éloges à décerner au filet tendre, parfumé, savoureux et cuit à point.

Le *batido* est la boisson obligée de ces sortes de fêtes et en général de toutes les réjouissances, non seulement parmi les Indiens mais dans toutes les familles Guatemaltèques. Les grains ou fèves de cacao grillés ou moulus en forment la base. On y mêle du poivre noir concassé et l'on délaie le tout dans de l'eau chaude. Ce n'est pas mauvais.

Les *tortillas* sont déjà d'anciennes connaissances; inutile de les présenter à nouveau.

Enfin les *tamalès*, dont j'ai déjà dit un mot à propos de notre arrivée à la finca, sont des galettes de maïs moulu cuites dans une feuille de bananier.

Souvent elles sont fourrées de morceaux de viande.

Ces deux derniers articles de consommation sont allés faire les délices des régions inférieures.

Ce soir il y a également fête, mais fête religieuse à l'*Ermitage*, petite chapelle où les Indiens honorent une statue de saint.

La partie religieuse est peu de chose car ces pauvres gens, bien que se disant chrétiens, n'ont que des notions très-incomplètes de leurs devoirs, du moins pour la plupart.



Lundi, 13 janvier 1884.

Bien que la soirée ait été bonne, nous avons du renoncer à nous rendre à l'*Ermita*, chapelle et lieu de sépulture des Indiens, à cause du mauvais état du chemin et de la distance; car cette chapelle est à trois quarts de lieue de la maison.

C'était une déception; pour la rendre moins amère, Georges me raconta comment l'an dernier s'était passée la fête du Rosario (N.-D. du Rosaire).

« Les Indiens, me dit-il, avaient bien travaillé toute l'année à de rudes travaux et j'avais pensé leur faire un cadeau tant pour les amuser que pour les tenter et pouvoir compter encore sur eux à l'avenir. Dans ce but je fis faire à Coban un taureau en pièces d'artifices. Ce taureau est fait de nattes disposées en forme de toit, on y adapte une tête en bois avec des cornes. Tout autour sont disposées des chandelles romaines, des fusées, des feux de Bengale variés et une multitude de pétards. Un Indien se glisse sous les nattes, soulève la machine et en dansant fait exécuter au taureau diverses marches et contre-marches. J'avais

« de plus commandé deux douzaines de grandes fusées
« à pétards et feux de couleurs. Les mozos ont été
« tellement satisfaits qu'ils m'appelaient « guachin »,
« (père), tant les vieux que les jeunes, les femmes et les
« enfants.

« Le taureau devait être brûlé devant l'église des
« Indiens où se célèbre la fête et l'usage veut que
« l'on vienne chercher le cadeau dans la maison du
« donateur.

« Aussi dès la veille au matin, j'avais fait évacuer
« une chambre du *rancho* et disposer des bancs tout
« autour. Le squelette de l'animal occupait le centre
« de l'appartement.

« Dès le jour précédent, huit femmes étaient venues
« moudre et cuire le maïs. A midi arrivèrent les
« musiciens, (les mêmes qui nous ont reçus il y a
« quelques jours) avec une harpe, un violon et deux
« guitares. Au son des instruments, l'artificier se mit à
« garnir la bête. Petit à petit les Indiens arrivèrent avec
« leurs familles; je leur fis distribuer du *batido*.

« Les mozos alors me firent une surprise. Quel-
« ques-uns revêtirent leur costume de danse et vinrent
« exécuter la sarabande *de los diabolos* devant la maison.
« Cette danse dura près d'une heure. Les artistes
« étaient déguisés; l'un figurait un singe, un autre la
« mort avec un pavillon jaune. Ce dernier était habillé
« de blanc de la tête aux pieds. Une peinture assez
« habilement faite figurait les ossements d'un squelette.
« D'autres enfin portaient des habits rouges à lacets
« d'or. Tous avaient des masques de bois représentant
« de hideuses figures de diables. La danse terminée
« l'assistance reçut un dîner composé de fèves et
« de pains de maïs le tout arrosé d'un coup d'eau-

« de-vie. L'enthousiasme monta d'un cran et on cria
« sur tous les tons : « Vivà li gua don Jorge! » Vive
« le patron! Puis le cortège se forma en route pour
« l'*Ermita* emportant le taureau. Là retentirent de
« nouvelles acclamations appuyées cette fois de coups
« de canons minuscules. Puis les autorités, l'alcade
« en tête, vinrent me chercher avec grand respect et
« me prièrent d'entrer dans la chapelle pour assister à
« la fête. Quoiqu'il fit jour l'alcade me précédait ayant
« à la main une chandelle allumée. Il me fit asseoir
« à côté de l'autel. Aussitôt la musique fut déchaînée
« et les chefs vinrent m'offrir le *batido*, l'eau-de-vie et
« un cigare.

« A la nuit tombante il y avait foule et nous
« fûmes dehors pour voir brûler le taureau et lancer
« les fusées. L'admiration n'eut point de bornes.

« Sitôt le dernier pétard éclaté, les principaux
« assistants furent députés pour me remercier du cadeau
« qui avait rehaussé leur fête, puis les autorités me
« précédant de nouveau avec la chandelle, me firent
« rentrer dans la chapelle pour assister aux danses
« devant la statue de N.-D. du Rosaire.

« Vers huit heures, au moment du départ une
« trentaine d'hommes et de femmes prirent les devants
« portant des brins de bois résineux pour éclairer la
« route longue et difficile. »

La fête du Rosario a dû être intéressante et nous ne pouvons que regretter la persistance du mauvais temps qui nous empêche d'être témoins d'une cérémonie analogue.

Si heureux que puisse être l'effet produit sur l'esprit des Indiens, ces festivités sont généralement le cauchemar des maîtres de finca, et non sans raison, car régulièrement la moitié au moins des mozos man-

quent à l'ouvrage le lendemain par suite d'excès d'*aguardiente* et de *chicha* (jus de cannes fermenté). En outre le corollaire inévitable de ces réunions sont des rixes et des batailles. Deux Indiens se sont présentés ce matin à l'ouvrage la tête en sang. L'un avait un coup de couteau sur le sommet du crâne, l'autre une balafre en travers du front. Ils sont venus déposer la couverture et le couteau de leur adversaire, mozo d'une finca voisine. Le couteau heureusement ne coupait guère. Si ç'avait été un macheté, il y aurait eu mort d'homme. Heureusement les Indiens se défient d'eux-mêmes, car à jeun ils sont extrêmement doux et timides, — du moins dans cette partie du pays, — et se rendant à une fête, ils laissent leur grand coutelas à la maison. Ces deux blessures sont un fait qui n'est pas ordinaire; généralement tout se borne à des yeux au beurre noir ou à des nez en compote. Ces avaries légères n'ont pas manqué, mais nul n'y fait attention.

(*A suivre.*)


ALB. SOLVYNS.





NOTES D'UN OFFICIER
SUR LA
QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE.

(Suite et fin. — Voir page 338.)

 A réserve reconnue indispensable par toutes les commissions qui se sont occupées de l'organisation de l'Armée et par tous les ministères, n'est pas organisée et chacun rejette le projet de son adversaire, sans le discuter; en réalité la frayeur de l'électeur fait que personne n'en veut.

Par des déclamations ridicules on a égaré l'opinion publique et maintenant les partis se rejettent la balle, la question est devenue une balançoire politique, sans que l'on puisse prévoir quand et comment se terminera cette triste comédie.

Une réserve est-elle chose nouvelle dans notre pays? Pas le moins du monde, elle a existé depuis 1832 jusqu'en 1841. Elle était forte de 50,000 hommes dont 30,000 anciens soldats et 20,000 de la Garde civique. (1) Plus tard on n'a plus gardé qu'un ou deux bataillons par régiment d'infanterie. Actuellement il y en a un

(1) BRIALMONT, page 79 et suivantes.

seul, recevant les 9^e et 10^e classes, mais celles-ci ne devant bientôt plus compter dans l'Armée ces 4^{es} bataillons seront sans soldats.

Il faut une réserve : elle est indispensable pour tenir nos places fortes pendant que l'armée active gardera nos frontières. Tous nos hommes d'état ont reconnu que l'organisation actuelle n'est pas une garantie suffisante pour sauvegarder notre neutralité. Mais tous reculent devant la solution par crainte des électeurs.

Si nos législateurs, oubliant un instant leurs préoccupations électorales, veulent enfin discuter sérieusement la formation d'une réserve, ils se trouveront en présence des systèmes suivants :

- 1^o Employer une partie de la Garde civique;
- 2^o Former la réserve avec les jeunes gens qui se sont fait remplacer (projet Gratry);
- 3^o La former avec les miliciens des plus anciennes classes de Milice (projet Pontus);
- 4^o Enfin la former avec les jeunes gens que le sort n'aurait pas désignés pour l'armée active ajoutés aux miliciens qui auraient accompli un certain nombre d'années dans l'armée.



Telle quelle est organisée aujourd'hui la garde civique n'a aucune valeur au point de vue militaire; elle compte dans ses rangs des éléments en général supérieurs à ceux qui composent les contingents de Milice et cependant son instruction est nulle; je fais abstraction de quelques corps spéciaux qui pourront donner de bons tireurs.

Il ne suffit pas de manier plus ou moins bien un fusil, de marcher à peu près au pas pour former un corps militaire; loin de là. La condition première

est une confiance absolue dans un corps d'officiers capables, pouvant instruire, diriger et pourvoir aux besoins de leurs subordonnés, enfin sachant commander le respect et le dévouement. (1)

L'élection peut conférer un grade, mais elle ne peut donner les aptitudes et les connaissances indispensables à des officiers responsables de la vie de ceux auxquels ils commandent. Quelqu'honorables que soient les officiers de la Garde civique, il m'est impossible de leur reconnaître les qualités et les connaissances qu'il faut posséder pour exercer convenablement un commandement en présence de l'ennemi.

Les officiers de la Garde civique font de la politique collective; (2) pour entrer dans leurs rangs il faut appartenir à tel ou tel parti. C'est un très grave abus à ajouter aux autres défauts de cette institution, il s'opposera toujours à ce qu'elle arrive à une certaine solidité; la cohésion, le coude à coude moral et la confiance mutuelle n'y existeront jamais.

Elle pourra, si elle le veut, rendre des services sérieux dans les émeutes, elle ne sera jamais apte, avec son organisation actuelle, à un service de guerre.

N'oublions pas les enseignements du passé : ils confirment ce que j'avance. Si dans quelques rares circonstances, les corps improvisés ou ceux nommant leurs officiers à l'élection ont donné d'incontestables preuves de courage et d'abnégation, combien sont nombreuses celles où leur indiscipline, leur nervosité du moment, leur manque d'unité en ont fait des éléments plus dangereux qu'utiles. Les événements de la fin du

(1) *Procès-Verbaux*, G¹ B^{on} CHAZAL, page 26.

(2) BRIALMONT, page 79 et suivantes.

siècle dernier en France et la guerre de 1870-71 en fournissent cent exemples.

Voici comment le général Renard, inspecteur général de la Garde civique, s'exprimait en 1878. (1)

« Qu'avons-nous constaté en 1870? De pauvres
« gardes mobiles, quoique plein d'enthousiasme et d'en-
« train, mais levés à la dernière heure, se sont trouvés
« aux prises avec des troupes éprouvées; et, après les
« tristes conséquences de cette situation, ce serait
« commettre une véritable faute que d'envoyer désormais
« à l'ennemi des hommes non instruits *dépourvus de*
« *cadres exercés.* »

« La réserve doit donc être sérieuse, et si elle ne
« l'est pas, le Gouvernement qui l'emploierait dans un
« pareil état commettrait, je le répète, *un crime contre*
« *l'humanité.* »



Le projet du général Gratry, qui est le même que celui préconisé par le général Renard à la séance de la Chambre du 28 novembre 1878, (2) consistait à former la Réserve : (3)

1° Des miliciens qui ont demandé à user de la faculté de remplacement accordée par la loi sur la Milice et dont le n° n'a pas été atteint pour la formation du contingent de l'Armée;

2° Les miliciens qui ont été remplacés par le département de la Guerre et ceux qui se sont fait remplacer directement.

3° Les miliciens dont le n° du tirage n'a pas été

(1) HYMANS, 5^e V., page 104 (1878-79).

(2) Ibid., page 103.

(3) *Ann. parl.* — 1883-1884, documents, page 222.

atteint pour le contingent de l'armée et qui sont à même, eux ou leurs ascendants, de verser dans la caisse de l'État une somme de 200 frs.

Il fut déposé le 20 février 1884. (1)

Qui ne se rappelle le *tolle* qui s'éleva contre le malencontreux projet dans la Presse libérale.

On ne lui reprochait pas ses défauts au point de vue militaire ou social; les griefs étaient ailleurs « le « projet était inopportun et impolitique à la veille « d'une élection, c'était une faute grave de l'avoir « déposé, son maintien pouvait entraîner la chute du « Ministère, etc., etc. »

Les conséquences de cette polémique ne se firent point attendre; le 4 mars suivant, le Ministre de la Guerre « prie le Président de la Chambre d'ajourner « la convocation des sections, pour donner le temps « de faire la publication des principales législations « étrangères sur l'organisation des armées. » (2)

Peut-on admettre qu'un projet de loi de cette importance ait été formulé et présenté sans qu'on ait au préalable, fait une étude sérieuse des lois étrangères sur la matière? La bibliothèque du Ministre de la Guerre aurait certainement pu fournir les documents désirés à la première demande. — Il ne fallait donc pas ajourner l'examen de la loi pour ce motif.

Pour tout homme impartial il est bien évident que cet ajournement a eu pour motif réel des raisons politiques et des convenances de parti.

Voici comment à la séance du 9 décembre dernier, M. Beernaert, Ministre des Finances, jugeait le projet

(1) *Ann. parl.*, 1883-84, page 557.

(2) *Ibid.*, page 665.

du cabinet précédent. (1) « Non-seulement les militaires
« les plus compétents n'approuvent pas la constitution
« de la réserve telle que la projetait l'honorable M. Gra-
« try, mais j'ajoute qu'à part, semble-t-il, l'honorable
« M. Bockstael, les partisans du service personnel n'en
« veulent pas davantage, prétendant qu'elle ne réaliserait
« pas cette égalité absolue dans les charges militaires,
« qui seule paraît juste et équitable.

« C'est l'opinion exprimée ici par notre honorable
« collègue M. Hanssens et par d'autres encore.

« Ce serait, disait-on, non pas seulement deux
« armées, l'une à côté de l'autre, mais, ce qui serait
« beaucoup plus grave, l'armée des riches en face de
« l'armée des pauvres, l'armée des corvéables à côté de
« l'armée des privilégiés. »

Cette réserve, formée de jeunes gens, appartenant tous à des familles influentes, saurait-elle se plier aux exigences de la vie militaire, même restreinte à quelques jours de présence sous les armes? Il est permis d'en douter lorsqu'on entend les plaintes amères que soulèvent les quelques heures d'exercices annuels de la Garde civique.

Comme le dit le général Brialmont (2) « cette
« réserve constituerait, sous un autre titre et avec des
« cadres nommés par le Gouvernement, une véritable
« milice citoyenne. »

Nous avons signalé plus haut les défauts inhérents à cette espèce de troupe. — Nous ajouterons seulement que cette réserve, formée de favorisés, augmenterait encore l'aversion du peuple contre l'armée. — Je me

(1) *Ann. parl.*, 1885-1884, p. 202.

(2) BRIALMONT, p. 85.

plais à croire que ce n'est pas le résultat auquel on a voulu aboutir.



Le projet du général Pontus, à la suite d'incidents connus, n'a pas été soumis aux Chambres, mais M. Beernaert, Ministre des Finances, en a tracé les grandes lignes à la séance du 9 décembre dernier. (1)

« Nous estimons, a-t-il dit, nous aussi, Messieurs, « qu'il faudrait autre chose (que le projet Gratry), qu'il « faudrait une organisation beaucoup moins lourde, « beaucoup moins onéreuse au point de vue financier « en temps de paix et meilleure cependant, plus forte, « plus solide, dans l'éventualité d'une guerre. Pour cela, « c'est surtout aux anciens soldats qu'il faudrait s'adres- « ser, aux anciens soldats non mariés qui appartiennent « aux trois classes les plus récemment congédiées. »

M. le Ministre ajoute plus loin que ce système existe, puisque chaque année la Chambre accorde au Roi la faculté de rappeler éventuellement les classes congédiées. Le projet du général Pontus n'est donc que l'organisation de ce qui existe aujourd'hui.

M. Bockstael avait, (2) dans la même séance, fait justement observer que ce projet augmentait les charges de certains individus.

Pour nous il n'est pas douteux que l'honorable général Pontus, dont la conduite et les déclarations nettes et franches emportent l'approbation de tout soldat, a voulu faire une transaction, poser un jalon pour l'avenir, profiter de l'expérience acquise après la mise en vigueur

(1) *Ann. parl.*, 1884-85, page 202.

(2) *Ibid.*, p. 201.

de l'organisation qu'il propose, pour y apporter les perfectionnements reconnus nécessaires.

Le Ministre de la Guerre a été arrêté dans la réalisation de son projet par le parti pris maladroit des amis du ministère, c'est sur ceux-ci que doit retomber toute la responsabilité des conséquences de la faute commise. — On sera toujours en droit de leur dire : « Vous aviez la plus forte majorité qui se soit jamais vue à la Chambre, mais vous n'avez pas su mettre les intérêts nationaux au-dessus de vos intérêts électoraux. » (1) — On n'ira pas rechercher quelle fut la conduite, tout aussi peu justifiable de l'opposition. Celle-ci, plus adroite, a toujours pris soin, lorsqu'elle était au pouvoir, de masquer par de beaux discours sa ferme volonté de ne rien faire..... De part et d'autre *réclames électorales*.

Le plus grand défaut de ce projet est, me paraît-il, qu'on ne sera jamais certain de l'effectif disponible et réel.

En 1870 les 9^e et 10^e classes (1861 et 1862) ne donnèrent que 7392 hommes sur 20000 incorporés, soit un déficit de 12608 hommes ou 63,04 %. (2) Appliquant ce chiffre au projet de réserve on voit que 6 classes, à partir de la 9^e ne donneraient que 28990 hommes. Il faut bien croire cependant que les classes plus anciennes augmenteront le déficit.

Ce projet, moins mauvais que celui du général Gratry, ne me paraît cependant devoir donner lieu

(1) Il va sans dire que nous laissons à notre honorable correspondant la responsabilité entière des appréciations émises dans cet article. *N. de la R.*

(2) *Procès-Verbaux*, tableau des pertes subies par les diverses classes, p. 107.

qu'à une organisation transitoire, n'ayant de durée que jusqu'au moment où les partis seront parvenus à se mettre d'accord sur une formule repartissant mieux les charges entre tous les citoyens.



Nous arrivons enfin au 4^e moyen d'organisation : former la réserve avec des jeunes gens du contingent qui n'ont pas été désignés par le sort pour être incorporés dans l'armée active, ajoutés aux miliciens qui auraient accomplis un certain nombre d'années de service dans cette armée.

Je ne me dissimule pas que ce système a pour conséquence presque obligée le service personnel, cela ne peut m'arrêter dans ma conviction. — J'ai indiqué plus haut les avantages de ce mode de recrutement sur tout autre; je ne puis donc que l'appeler de tous mes vœux.

La réalisation de ce système de réserve est-elle difficile à obtenir? D'après moi, loin d'être impossible à opérer elle est chose des plus faciles à mener à bonne fin, si bien entendu on veut juger froidement et sans idées préconçues, dictées par des intérêts personnels ou de parti, une question d'intérêt national.

Chaque année 50 à 55000 jeunes gens sont en âge de prendre part au tirage au sort. D'après les chiffres cités à la Commission de 1871 (1) il en reste au moins 30000 aptes au service, après défalcation des impropres ou de ceux qui ont des motifs légitimes d'exemption.

Tout citoyen se doit à la défense du pays. « Le

(1) *Procès-Verbaux*, Général PONTUS, page 42.

« service dans l'armée est un devoir pour tout citoyen « en état de porter les armes; c'est un impôt : on ne « peut le payer par l'entremise d'un tiers. » (1) Si toute la jeunesse entrait dans l'armée et n'y restait inscrite que 10 ans, nous pourrions mettre sur pied une force de plus de 250 mille hommes. Nous avons vu que la Suisse, avec une population moitié moindre que celle de la Belgique, arrive à plus de 200 mille hommes — dont 113 mille d'élite. Le Danemarck n'ayant que 2 millions d'habitants peut mettre plus de 50000 hommes sous les armes en temps de guerre, sans compter sa marine. — En agissant comme ces deux pays nous arriverions à l'armement général; ce serait rigoureusement juste, mais il faut reconnaître qu'avec les conditions indispensables de temps de présence sous les armes, nous aboutirions à une bien lourde dépense. — Heureusement cela n'est pas indispensable; nous pouvons par le service personnel organiser une armée de 100 et quelques mille hommes avec 8 contingents annuels de 13100 h.

Le chiffre de jeunes gens disponibles serait encore trop grand pour les incorporer tous dans la réserve. Nous croyons qu'il suffirait d'en prélever sur chaque classe le nombre nécessaire pour tenir les contingents actifs au complet (2) et pour former la réserve avec 2 ou 3 classes ayant servi dans l'armée. — Ce qui nous donnerait l'immense avantage de compter dans l'effectif de la réserve 1/3 au moins de vieux soldats bien exercés.

(1) *Procès-Verbaux*, LEBEAU, page 126.

(2) C'est absolument indispensable — $13100 \times 8 = 104800$ hommes et l'armée sur le pied de guerre doit en compter 107 mille.

Comme conséquence juste et rationnelle de ce système, le Gouvernement devrait assurer une position convenable aux jeunes gens qui, pour satisfaire aux lois sur la milice, auraient passé par l'armée active, particulièrement à ceux qui auraient servi un certain nombre d'années comme sous-officier, cet avantage devrait leur être accordé à l'exclusion de tout autre candidat n'ayant pas servi. (1)

Qu'on ne croie pas que c'est par amour paternel que je préconise ce système, nullement. Loin d'en être le père, j'en suis à peine l'introducteur : un projet analogue a été proposé à la Commission de 1871 par le général Eenens (2) et cette même idée a été préconisée dans une foule de publications relatives à notre organisation militaire.



Il y aurait encore bien des vices à signaler dans notre état militaire en dehors des défauts d'organisation de recrutement de l'armée. Quelques dispositions réglementaires causent le plus grand mal à l'instruction des hommes :

Certaines exemptions sont peu justifiées; l'organisation défectueuse des compagnies d'étudiants favorise des intérêts particuliers, mais est nuisible à l'instruction et contraire à la justice, on demande déjà la formation de compagnies d'ouvriers, plus pernicieuse encore.

Les besoins matériels de l'armée et bien d'autres

(1) Toutes les places inférieures des services des chemins de fer, postes et télégraphes, devraient être données aux anciens militaires. Ces emplois seraient mieux remplis par des hommes faits à la discipline et au respect de l'autorité.

(2) *Procès-Verbaux*, page 33.

choses réclament la plus sérieuse attention de la part de nos gouvernants. Nous nous contentons de signaler ces points pour ne point prolonger cette étude et nous nous bornerons à dire notre avis sur une question délicate et toute actuelle.

« Le droit de vote donné aux officiers. »

La loi électorale de 1883 a introduit cette innovation, elle l'avait même étendue aux sous-officiers. L'absurdité en ce qui concerne ces derniers fut reconnue, après avoir déjà produit bien du mal dans certains corps; cependant il paraît que le retrait de ce droit ne fut pas trop bien défini, puisqu'on le laisse encore à diverses catégories d'employés militaires, sous-officiers comme leurs camarades, et cela sous prétexte qu'ils sont sédentaires.

Je considère le droit de vote donné aux officiers comme un grand mal pour l'armée et pour le pays. Cette lourde faute aura pour conséquences de lancer les officiers dans la politique, de rompre l'harmonie, la confraternité, la confiance et même la justice dans les corps; les effets en seront déplorables. Nous verrons dans l'armée, comme cela se pratique déjà dans toutes les carrières civiles, favoriser les amis politiques aux dépens de ceux qui ne partagent pas les opinions des puissants du jour; les droits acquis et la justice seront foulés aux pieds.

On avance que les officiers ne peuvent pas plus être privés de leurs droits électoraux que les autres citoyens. Pourquoi pas, si le bien et la sécurité de l'État l'exigent? Cette objection n'a pas plus de valeur pour l'officier que pour le sous-officier. Des motifs d'ordre supérieur ont fait retirer l'électorat aux derniers. Il est conservé aux officiers sous prétexte qu'ils ont une position stable, permanente, qui doit les suivre

jusqu'à la fin de leur carrière; tandis que les sous-officiers ne sont que temporairement dans l'armée. La raison est faible et n'est pas entièrement exacte. Un grand nombre de sous-officiers restent sous les armes jusqu'au moment de leur mise à la retraite; d'autre part, s'il y a danger à faire un électeur d'un sous-officier, présent sous les armes, je ne puis comprendre que le même motif d'exclusion n'existe pas pour l'officier. Du reste, celui-ci a embrassé volontairement la carrière des armes; en y entrant il ne pouvait ignorer qu'il se plaçait sous un régime d'exception.

Pour des raisons d'état, et pour assurer aux avocats le monopole de la représentation, une loi de 1848 a retiré aux fonctionnaires les droits d'éligibilité que la Constitution (art. 50 et 56) accorde à tous les Belges. — « Vous êtes fonctionnaires? Eh bien! moi, loi de 1848, « je dis que vous ne pouvez être élus ni à la Chambre « ni au Sénat. » — Pourquoi la même raison d'état ne pourrait-elle dire : « Je trouve convenable que vous, « officiers de l'armée, ne soyez pas électeurs, parce que « par vos fonctions vous pourriez peser dans un sens « ou dans un autre sur nos débats politiques; vous « pourriez vous laisser guider par esprit de coterie et « n'être plus libres d'agir pour la sécurité de l'État « dans des circonstances particulièrement délicates. »

La politique, sortie de la boîte de Pandore, poussée à l'excès comme elle l'est aujourd'hui, fausse le jugement et fait perdre le sentiment du juste et de l'injuste. La cabale et l'intrigue règnent en maîtresses; les caractères s'amoiindrissent en recherchant les faveurs et les avantages particuliers; les décisions de l'autorité ne sont plus toujours dictées par l'intérêt de la justice et du service de l'État, mais par des raisons électorales, politiques et surtout personnelles. Qui pourrait prétendre

que ces révoltantes éventualités ne se sont pas produites dans les diverses sphères de l'administration? Il est désirable à tous les points de vue d'en préserver l'armée, si l'on ne veut pas qu'elle perde la confiance de la Nation et qu'elle aille en s'émiettant au jour du danger.

Des journaux accusent déjà des officiers de faire partie d'associations politiques. Bien que ces plaintes aient trouvé de l'écho à la Chambre des représentants, lors de la dernière discussion du budget de la Guerre, il me répugne de croire à une conduite aussi incorrecte de la part d'officiers qui se respectent, et cependant je suis persuadé que c'est à ce résultat fatal qu'aboutirait la loi de 1883, si elle devait survivre au Ministère qui l'a produite.

Étant Ministre le Général Bon Chazal s'est exprimé comme suit à propos de l'immixtion de la politique dans l'armée :

« Il faut pour que nos libertés soient entièrement
« sauvegardées, que l'armée reste en dehors des luttes
« des partis politiques. Le jour où le Gouvernement
« tolérera que l'armée intervienne dans nos luttes poli-
« tiques, n'importe dans quel sens, ce jour verra naître
« un danger réel pour nos institutions. »

Le Gouvernement, à l'instar des pays qui tiennent à honneur de préserver leurs armées des effets pernicieux de la politique, devrait proposer le retrait du funeste droit électoral donné aux officiers, avant qu'il ait produit tout le mal auquel il y a lieu de s'attendre. Ce droit, véritable robe de Nessus, entraînera la désorganisation de l'armée, si l'on ne prend de promptes mesures pour y apporter remède.



En terminant je ne me fais pas l'illusion de croire que je sois parvenu à faire passer mes convictions dans le cœur et l'esprit des hommes qui dirigent nos partis politiques, qu'ils vont immédiatement suspendre leurs luttes, et se réunir pour étudier en commun l'importante et très grave question de la défense nationale. D'autres plus éloquents que moi ont déjà essayé, sans réussir, d'obtenir ce résultat.

Si cependant les voix influentes de nos législateurs, au lieu de semer la crainte et la méfiance dans le peuple au sujet de la milice, agissaient en commun pour éclairer la Nation sur ses devoirs envers elle-même, ses obligations internationales et sur la véritable portée des sacrifices qu'elle devrait s'imposer pour garder ses précieuses libertés et son indépendance, j'ai la conviction que, bientôt, une vigoureuse réaction s'opérerait dans les esprits et que, grâce au bon sens qu'on se plaît à reconnaître à nos compatriotes, la véritable solution, humanitaire et patriotique, concernant la défense du pays, serait bientôt trouvée.

Ne serait-ce pas un grand et noble spectacle celui qu'offrirait au pays nos hommes politiques, faisant trêve à leurs divisions, rejetant loin d'eux les préoccupations électorales, bravant un moment d'impopularité pour assurer la conservation de notre bien le plus cher : « *l'Indépendance de la Patrie.* »

En présence de ce grand exemple, le peuple admettrait sans révolte les sacrifices à faire et les froids égoïstes, que guide le sentiment mesquin de leurs intérêts privés, seraient contraints de se taire sous peine d'être honnis par la nation entière.

Le nom des législateurs qui, dans l'état présent des esprits, oseraient entreprendre cette tâche patriotique, mériterait sans nul doute d'être buriné sur la

colonne du congrès à la suite de ceux de nos illustres constituants.

Jusqu'à ce jour un seul homme a, dans diverses circonstances, élevé la voix, avec conviction, pour rappeler à la nation quels sont ses devoirs et ce qu'elle se doit à elle-même pour conserver nos heureuses institutions. Notre Auguste Souverain a proclamé ce qui est la saine raison, sans craindre de s'aliéner cette popularité que d'autres recherchent avec tant d'avidité.

La conduite courageuse du Roi nous impose une profonde reconnaissance, et nous devons former des vœux pour que ses patriotiques paroles ne restent pas sans écho. Elles montrent à nos législateurs le vrai chemin qu'ils doivent suivre pour conjurer l'orage qui gronde sourdement autour de nous. A eux de remplir leurs devoirs, s'ils ne veulent pas un jour encourir le reproche sanglant d'avoir perdu la patrie dans des luttes stériles et sans gloire.

X.





UNE HISTOIRE DE LA MONARCHIE DE JUILLET. ⁽¹⁾

LA Constitution belge, par les éléments qui la composent, n'est pas nouvelle venue dans le cercle des lois fondamentales européennes.

Nos constituants n'ont pas créé un édifice qui soit la première œuvre d'un style nouveau : ils ont travaillé d'après le style de l'époque, prenant ses principes généraux comme règle, et se contentant d'adapter des détails nouveaux à la destination nouvelle du bâtiment.

Il serait intéressant de rechercher à quelles constitutions appartient chacune des dispositions qui composent la nôtre. La constitution de 1791, la loi fondamentale de 1815, la charte de 1830 surtout, lui ont prêté beaucoup de leur esprit et parfois de leur texte.

Née à une époque de trouble général, elle a subi principalement la torride influence de la Révolution de juillet, et c'est surtout avec la charte de 1830 qu'elle a des liens nombreux et étroits.

Tout ce qui concerne cette époque, cette législation

(1) *Histoire de la Monarchie de juillet*, par PAUL THUREAU-DANGIN. — Paris, Plon, Nourrit et Cie. — 1884.

et l'application de la charte, a donc pour nous plus qu'un simple intérêt de curiosité historique.

Certes, une constitution ne sortira pas les mêmes effets sur tous les peuples. Pour que les mêmes lois aient les mêmes effets, il faudrait que la situation morale, intellectuelle, économique et climatérique de tous les peuples fut aussi la même : c'est élémentaire; et de ce que la Monarchie de juillet, avec sa charte gardienne de l'esprit dont elle était issue, a produit les conséquences que l'on sait, il ne s'ensuit pas que le même sort soit réservé à notre jeune nationalité et à la Constitution qui en consacre l'existence.

Si un peuple peut tomber ou se relever par le fait des lois, il tombe ou se relève bien plus souvent par le fait des hommes. C'est pourquoi l'étude du droit public proprement dit est si ardue et partant si étrangement abandonnée.

Ici les vérités toute faites ne suffisent pas seules. Il faut un ensemble considérable d'études théoriques et de principes, mais il faut aussi une observation continue des faits, des mœurs, des coutumes : bref la connaissance du *tempérament social*. Considérer un pays (selon l'expression de Burke) comme « un feuillet blanc à charbonner à son aise, » est un procédé facile mais qui produit, ou ces utopistes toujours en quête de systèmes politiques, ou ces découragés qui, après avoir vu échouer toutes leurs combinaisons, en viennent à douter de tout et de la curabilité même des nations.

Au lieu de cela, au lieu de nous perdre dans les nuages, de renouveler les tentatives, d'élaborer de nouveaux systèmes, de rêver de nouveaux édifices, et de justifier les démolitions du passé, faisons comme Le Play, et étudions un peuple comme nous étudions

une vie d'homme. Pourquoi celui-ci fut-il heureux? Pourquoi celui-là malheureux? Nous verrons alors combien ces études sont compliquées dans leur observation, mais sûres quant à leur fondement. Nous verrons (s'il nous faut des exemples déjà acquis à la science) cette admirable race anglaise passant par des périodes successives de déclin et de prospérité morale, souffrant parfois des défaillances de ses gouvernants, mais trouvant toujours un point d'appui et un ressort nouveau pour la guérison de ses maux dans les trois bases de sa constitution : le Décalogue, le Testament et la Famille-souche. Nation de bon sens, profitant de l'exemple du monde et obéissant à ses grands hommes!

C'est donc une étude toujours féconde de voir l'influence des lois sur les mœurs, et le degré d'aptitude d'un peuple à recevoir telle loi donnée.

C'est ce qui fait l'utilité pour nous de tout ce qui touche aux constitutions qui ont imprégné la nôtre de leur esprit. Puissent ces considérations légitimer l'étendue de ce travail et être la simple corroboration de cette parole de Le Play : « Sur les points fondamentaux de la science sociale, il n'y a rien à inventer. Le nouveau est simplement ce qui a été oublié. »

I.

L'Histoire de la Monarchie de juillet par M. Thureau-Dangin, est le complément d'études diverses de politique contemporaine entreprises par l'auteur et collationnées dans les ouvrages intitulés : *Le Parti libéral sous la Restauration, Royalistes et Républicains, L'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de juillet*. Principalement dans l'ouvrage que nous analysons l'auteur fait preuve

d'un réel talent d'historien. « L'histoire savante est pour les ânes savants, a dit Taine, mille dates ne valent pas une idée, » et fort de cette pensée éminemment juste, lui aussi fait de l'histoire consciencieuse, intelligente, utile et patriotique, croyant nécessaire « pour ne pas se briser aux mêmes écueils d'avoir la carte exacte des précédentes navigations et des premiers naufrages. »

L'esprit général, l'origine de cette révolution, ainsi que les incidents dramatiques qui mirent le feu aux poudres populaires durant les « immortelles » journées, suffisent seules pour faire ressortir la difficulté d'un pareil sujet. Plus que toute autre cette histoire demande une énorme dose de jugement impartial.

Aucune époque historique n'a vu se mêler davantage les éléments les plus divers et les plus opposés : mélange de nobles illusions et d'ambitions mesquines, de loyauté et de tromperie, d'adresse et d'ineptie gouvernementale, de crânerie et de platitude; c'est un *capharnaïm* de toutes les qualités et de tous les vices du cœur humain, de toutes les aberrations et de tous les élans de l'intelligence, et c'est au milieu de tout cela que l'auteur doit démêler le juste et le vrai.

Le premier caractère qui restera à ce gouvernement, c'est d'avoir été véritablement le gouvernement de l'émeute. Issu de la révolte et de la fantasmagorie, chaque moment de son existence viendra lui rappeler son origine. Seulement l'émeute qui se sent pouvoir n'abdique plus facilement. Essayons de récapituler : Émeute d'abord les 25, 26 et 27 juillet; émeute le 6 août pour obtenir la suppression de la Pairie héréditaire; émeute les 17 et 18 octobre pour demander la mort des ministres de Charles X; émeute de septembre 1831 pour forcer le gouvernement à soutenir

la Pologne; émeutes permanentes de mars à septembre 1831; émeutes d'avril transformant les grandes villes de France en autant de champs de bataille; émeutes à propos de tout et à propos de rien, comme celle des 5 et 6 juin 1832, sans cause, sans but, souvent même sans prétexte.

C'était devenu quasi une institution légale. « Les émeutes sont devenues l'état habituel de notre ordre social, » disait Duvergier de Hauranne. C'était un rouage régulier du gouvernement. C'était une façon de « pétitionner. » Parfois même l'émeute s'attribuait le commencement d'exécution des volontés populaires. Était-ce étonnant d'ailleurs quand un homme tel que M. Baude, le préfet de police, allait jusqu'à dire « ce que la dévastation a d'odieux et de barbare semble atténué par la leçon qu'elle donne au gouvernement! »

C'est que le mal était partout et que ce que l'auteur appelle si énergiquement « le mal révolutionnaire » imprégnait toute la société, gouvernants aussi bien que gouvernés.

Comme le disait le duc de Broglie dans les notes biographiques où l'auteur a pris de curieuses appréciations : « La Révolution va survivre à la victoire; « l'état révolutionnaire durera plus que sa cause et son « prétexte, j'entends par là cet état où tous les esprits « sont aux champs, où tout le monde croit toutes « choses possibles, et tout de suite, où chacun a sa « lubie, sa marotte, sa fantaisie à se passer et son « inimitié à satisfaire. »

La Monarchie de juillet, œuvre de 1830, est peut-être à ce point de vue aussi, l'œuvre la plus étrange qu'ait jamais produit le travail révolutionnaire. Parti d'une opposition sans but, il est arrivé à un renversement sans résultat. Il est rare qu'une révolution sache ce

qu'elle veut édifier : elle ne sait qu'une chose : c'est ce qu'elle veut détruire. C'est là où son instinct la pousse avant tout. Mais ici cette coalition hétérogène des 221 ne voulut même pas détruire ! Elle n'eut qu'un but d'opposition, et ce mouvement provoqué par elle, et que l'émeute avait repris en sous-œuvre et pour son propre compte, elle fut appelée elle-même à l'enrayer !

De là cette hésitation du monarque, et cette surprise d'une minorité devenue majorité sans savoir ni pourquoi, ni comment, et ne sachant prendre parti pour aucune politique déterminée : ce qui fait dire à l'auteur qu'« en « réalité à cette époque, il n'y avait pas plus de majorité « que de ministère. »

Et d'abord, le roi lui-même sait-il ce qu'il doit faire ? Connaît-il le caractère de sa royauté ? En vertu de quel droit va-t-il gouverner ?

Est-il « une sorte de magistrat élu tenant tous ses pouvoirs de la seule volonté nationale ? » ou bien un simple mandataire appelé au trône devenu vacant, à la suite d'un contrat passé entre le peuple et lui ?

Chacun a son système. Lequel est le vrai ? Personne ne le savait, et rien ne le disait.

Pour M. Guizot, c'est la théorie de la *quasi-légitimité* voyant dans la royauté « cette institution « permanente, créée par les siècles, qui a été de tous « temps le moteur principal de la vie nationale. »

Pour M. Thiers c'était la thèse « de la souveraineté de la majorité. » Pour M. Dupin c'est « l'établissement de 1830. » Pour les vrais meneurs ce doit être le règne de la « souveraineté populaire. »

Savait-on seulement où était le vainqueur ? Il n'y eut place dans cette Révolution, ni pour un principe, ni pour un but franchement amené et poursuivi. Ce ne fut, ni le triomphe de la force, ni le résultat d'un compromis

loyal, car tout fut arraché au roi par peur de l'émeute, et escamoté à l'émeute elle-même par duperie.

Le gouvernement lui-même est hésitant : « La plus « facheuse conséquence des événements de juillet, dit « l'auteur, n'est peut-être pas d'avoir soulevé tant de « passions subversives; c'est d'avoir désarmé, troublé, « et pour ainsi dire faussé les pouvoirs publics. »

Arrivait une de ces multiples et presque quotidiennes émeutes. Qu'allait-on faire? On avait si bien conscience d'avoir faussé et obscurci le sens de la légalité, « on avait tellement flétri la résistance à l'émeute; on « avait tant loué les défaillances de l'armée et la « défection de la garde nationale, on avait proclamé « si haut le droit supérieur des barricades, » qu'on se demandait avec angoisse s'il fallait faire alors le contraire de ce qu'on avait fait en 1830 et mitrailler une population qu'on avait applaudie, lui donnant comme simple explication de ce changement les paroles de Guizot : « La France a fait une révolution, mais elle n'a pas entendu se mettre dans un état révolutionnaire permanent. »

Distinction difficile à faire saisir; barrière difficile à opposer à un courant devant lequel on a soi-même rompu toutes digues et toutes entraves.

Singulière époque à la vérité, que celle où pouvait avoir lieu ce pourparler qui se répétait le 31 juillet 1830, au Palais-Royal; où le duc d'Orléans ayant dans la conversation dit un mot des égarements de la Convention, Cavaignac l'avait interrompu assez vivement. « Monseigneur, avait-il dit, oublie que mon père était de la Convention. — Le mien aussi, Monsieur » avait repris le duc.

Rien ne dépeint mieux le désarroi des esprits, et entre quelles mains tombait le dépôt du pouvoir, c'est-

à-dire de cette mission la plus périlleuse, la plus sacrée, la plus indispensablement pénétrée des vraies notions du droit et du devoir !

Le vieil adage qui ne donne aux peuples que les gouvernements qu'ils méritent reçut encore ici sa consécration.

Louis-Philippe fut vraiment l'homme de ce temps. Il fut plus que personne l'incarnation d'une société née sous le régime encore brillant d'une royauté vieille de plusieurs siècles, et élevée à la Jean-Jacques; qui avait grandi au milieu des événements de 89, des gloires guerrières de l'Empire, et des désillusions de la Restauration; qui avait vu l'égale impuissance de tout gouvernement à fonder la liberté vraie, et qui, sous l'action de ces souvenirs contradictoires, ne croyait plus à rien si ce n'est « à la force supérieure, presque fatale, d'un mouvement que rien n'arrêtait plus. »

L'origine, comme toute la personne du souverain, avait un caractère de dualisme bourgeois et royal : le seul qui réfléchît exactement cette société où le terroriste coudoyait encore l'émigré, et où le conventionnel qui avait voté la mort du Roi, se retrouvait parfois face à face avec le garde-du-corps qui l'avait défendu.

En un mot la raison d'être de la Monarchie de juillet se trouve dans un seul désir, le désir d'un ordre politique quelconque : le besoin de la *tranquillité*.

Si la France ratifia si facilement l'acte de la capitale, ce fut moins pour fonder une nouvelle monarchie que pour éviter une nouvelle république dont le nom seul faisait peur. Cette royauté paraissait être, comme on l'a dit, « un paratonnerre pour protéger les boutiques. » Dès lors, cela lui assurait toujours au moins un genre de fidélité : la fidélité de l'intérêt.

Tout cela, comme aussi les mérites réels de Louis-Philippe, est justement apprécié et exposé par Thureau-Dangin.

Mais Louis-Philippe qui fut vraiment le roi de juillet, fut-il pour cela l'homme que les destinées de la France demandaient?

Question à laquelle l'auteur refuse de répondre, voulant comme il le dit « résister à la tentation de rêver à ce qui aurait pû advenir, de rebâtir en imagination ce que la réalité a détruit. » Louis-Philippe aura, nous le croyons, sa lourde part des responsabilités que le mal révolutionnaire, ancré dans tous les esprits du temps, fera peser sur cette triste époque. Il est permis de dire que Louis-Philippe, vrai fils de sa race, avait pour lui une vaste intelligence, mais qu'il lui manqua toujours l'énergie de volonté qui fait les hommes d'Etat et le fond de convictions qui font les régénérateurs des sociétés.

Pour être fin politique, il faut de la clairvoyance, de la patience, une modération adroite, un courage réfléchi. Louis-Philippe possédait tout cela à un degré éminent, aussi ses succès diplomatiques furent-ils réels, éclatants, durables.

Mais pour restaurer un pays dans les voies de l'ordre et de la religion, il faut plus qu'un gouvernement fort et quelques lois justes. Que de forces morales à relever! Que de convictions à refaire! Par quelles longues étapes ramener les volontés et les consciences à la pratique des vérités fondamentales contenues dans le Décalogue!

Or, comme le dit le comte de Carné « façonnée par une éducation toute négative, saturée de scepticisme et déshabituée du respect, l'opinion victorieuse aux journées de Juillet ne tenta sur elle-même aucun effort

pour dompter les passions dont elle s'était nourrie. »

Les années qui suivent la Révolution de juillet marquent donc un temps d'arrêt dans la maladie révolutionnaire, mais rien de plus. Ce fut un moment de répit laissé par l'ennemi qui veillait. La santé de la France était semblable à celle de ces poitrinaires chez qui on n'aperçoit que difficilement le déclin, parce que ce déclin s'opère par crises, et que chaque crise est suivie d'un mieux trompeur.

Après la Révolution de juillet, il y eut ce que la médecine appelle « tolérance de l'organe, » il n'y eut pas « tolérance de l'organisme. » L'extension de la plaie fut arrêtée un moment, mais on ne parvint pas à prévenir par une reconstitution vigoureuse du tempérament social, une poussée nouvelle et fatale.

Après chaque commotion, « on en était réduit « déjà alors, comme le remarque finement l'auteur, à « trouver bien ce qui en soi ne l'était nullement. »

Bref, comment mieux résumer cette époque que par un mot du prince de Metternich : « Quel *gâchis* dans cette France régénérée par sa charte écrite. »

L'auteur cite encore cette parole de Guizot « c'est « un grand mal dans tous les cas qu'une révolution ; « une révolution coûte fort cher financièrement, politiquement, moralement, de mille manières. » Et il ajoute : « Nous n'avons fait que développer cette parole : la conclusion est qu'il faut en général détester l'esprit révolutionnaire, qu'il faut en particulier regretter la révolution de 1830. »

Par ces deux paroles se résume la première partie de l'ouvrage, intitulée « le lendemain d'une révolution. »

Avec l'auteur nous avons vu que ce lendemain n'avait pas été sans alarmes, et que la tempête d'un jour devait encore laisser, une fois apaisée, des traces

ineffaçables de son passage. Suivons-le maintenant dans les diverses péripéties de cette lutte entreprise par la société et le gouvernement contre les attaques révolutionnaires.



De 1830 à 1836, époque étudiée dans les deux volumes que nous analysons, quatre ministères se succédèrent au pouvoir. Ces six années virent en présence deux politiques bien distinctes, appelées de leurs noms dès le lendemain de la révolution : la « Résistance » et le « Mouvement. » Comment et par qui furent menées les diverses phases de ces deux politiques? Quels furent les événements qui en signalèrent la marche? Quels résultats eurent-elles sur les destinées de la France? Et comment l'histoire aura-t-elle à juger les hommes et les actes de ces six années?

Au milieu de cet effondrement général de toutes les âmes. Louis-Philippe eut ce rare bonheur, que les seuls hommes d'énergie et de talent gouvernemental capables de se rallier une majorité fussent des hommes de la Résistance. Périer, Thiers, Guizot, de Broglie laisseront le souvenir ineffaçable, sinon d'esprits sans illusions, du moins de caractères noblement et virilement trempés.

Dans quelques pages dénotant une véritable facilité de plume, l'auteur nous promène à travers la galerie de portraits des principaux personnages de l'époque. Il nous arrête d'abord aux hommes de la politique du « laisser aller » : Laffitte, Dupont de l'Eure, Lafayette, Odilon Barrot : tous hommes sans énergie, sans principes, courtisant les mauvais instincts de la populace, sans influence sur leurs propres amis. Cette plume coulante devient parfois enjouée, sans rien

perdre toutefois de la gravité nécessaire à l'histoire, lorsqu'elle a à nous peindre par exemple la sottise ambition de M. Mauguin, la puérile vanité du citoyen-roi Lafayette, ou les succès de tribune du général Lamarque.

Puis défilent les lieutenants de Casimir Périer, tous ceux dont il a incarné la politique durant quatorze mois : Dupin, Thiers, Guizot, de Broglie.

Nous découvrir de pareils hommes, c'est nous dire où se trouveront la force et les seules chances de vie de la Monarchie de juillet. Une chose curieuse à observer d'ailleurs pendant ces quelques années, c'est la marque personnelle que chaque événement conservera de l'homme qui en fut l'auteur.

Une œuvre entre toutes restera vraiment remarquable dans la Monarchie de juillet, qui fut due tout entière à Louis-Philippe, et qui sera le titre immortel du monarque à la reconnaissance française, c'est la politique extérieure.

« Le coup de théâtre de la révolution de 1830
« avait réveillé en France ce besoin d'événements
« soudains, immenses, extraordinaires, sorte de maladie
« morale dont l'origine remontait à la république et à
« l'empire. Le sens exact des difficultés se perdait
« dans le trouble et l'ivresse de ces journées. » Jamais
peut être aucun gouvernement ne se vît aux prises
avec des difficultés aussi graves et aussi générales.
Mis en suspicion, par son origine révolutionnaire, vis-à-vis de toutes les cours enrôlées dans la Sainte-Alliance; compromis sans cesse par les excitations antinationales de la presse; poussé à la guerre de Pologne par un mouvement d'opinion puissant, Louis-Philippe sût cependant conserver à la France une paix qui était pour lors la condition même de son existence.

Maintien de l'amitié avec la Russie; réponse à l'intervention de l'Autriche en Italie par l'expédition d'Ancône; rapprochement avec l'Angleterre et solution glorieuse de « l'affaire belge » : ainsi se trouvait éteint « le triple foyer allumé à la flamme de juillet et d'où l'on avait pû craindre de voir sortir l'embrasement général de l'Europe. »

Ce sont les phases émouvantes et glorieuses de cette politique : mélange d'habileté honnête et de juste hardiesse, que M. Thureau-Dangin nous met sous les yeux. Nous disons « glorieuses, » en exceptant bien-entendu de l'énumération, cette affaire d'Ancône expliquée peut-être par certaines utilités de la politique, mais non justifiée au point de vue de la justice internationale.

L'auteur a un rare talent d'exposition. Tout ce chapitre intitulé « Le premier ministère et la crise extérieure » est un chef-d'œuvre à ce point de vue.

Il pose une situation difficile comme un problème et, élimination faite de tous détails accessoires, découvre au lecteur sa solution claire, nette, précise, et la fixe de telle façon dans l'esprit qu'il semble impossible d'y donner encore une autre interprétation.

Peut-être le désir d'appuyer ses dires sur des preuves lui fait-il parfois commettre des longueurs. Mais ce qui serait ici défaut pour le polémiste est bien loin de l'être, croyons-nous, pour l'historien.

Les mêmes succès n'étaient pas réservés à Louis-Philippe dans la politique intérieure. A l'extérieur, la ligne de conduite du gouvernement avait été dès le premier jour, nettement tracée et habilement suivie; à l'intérieur, le vaisseau, ballotté par une courte mais pénible tempête, n'avait pas encore repris ses aplombs et ne savait dans quelles eaux chercher le calme et l'abri.

« Les coalitions ne survivent jamais aux succès, » a-t-on dit : l'assemblage hétérogène des 221 ne devait guère durer plus longtemps que le flot qui l'avait poussé au pouvoir. Le 1^{er} ministère basé sur cette union factice des hommes représentant les deux tendances opposées, la « résistance » au mouvement révolutionnaire et le « mouvement » d'abandon aux idées nouvelles, ne dura que quelques semaines; et ce fut pour être remplacé par le ministère Laffitte.

Ici ce fut le laisser-aller universel, la défaillance complète, le « gouvernement par abandon, » comme l'appelait le *National* du temps.

On a dit depuis que cet essai de la politique du « mouvement » avait été nécessaire, qu'il fallait, à un moment donné, risquer l'épreuve de tout laisser faire au parti révolutionnaire, pour prouver plus péremptoirement son impuissance et pouvoir faire alors appel légitimement à toutes les énergies de la « résistance. » On sait ce qu'il faut penser en général de la politique des cataclysmes. Attendre le retour au bien de l'excès du mal est un moyen de guérison aussi peu ordinaire en politique qu'en médecine.

Quoiqu'il en soit ce ministère vit s'ajouter encore quelques pages honteuses au volume des ignominies populaires : le sac de St Germain-l'Auxerrois, la destruction de l'archevêché, Lafayette restant le centre non désavoué d'une activité insurrectionnelle, toute cette politique de lâcheté et de complaisance vis-à-vis de la révolution, sera pour lui une tache indélébile. « Aucun « ministre, dit M. Thureau-Dangin, ne laissera une « mémoire plus universellement flétrie que celle de « M. Laffitte, et ce nom seul, appliqué à une politi-
« que, est devenu un terme de mépris. » Mépris qui restera, pour montrer aux nations et aux gouvernants

le danger de ces ministres impuissants pour le bien et lâches contre le mal, dont ceux-là même pour qui ils ont travaillé se fatiguent, au point de demander, comme Carrel dans son *National*, « des ministres qui apportassent enfin des affirmations. »

Aussi l'auteur a-t-il, pour finir la triste odyssée du ministère Laffitte, une page de mépris indigné. C'est une page d'honnête homme flétrissant la popularité quand elle conduit au malheur de son pays, et prenant en dix lignes vengeresses, sa revanche des lâchetés coupables qu'il a eu à décrire, de la popularité idiote qu'il a dû constater, et des hontes nouvelles que cet homme a laissées à l'histoire de son pays. « On peut s'étonner, ajoute-il, que le pays supportât la honte, la misère, et le péril du régime auquel le condamnait le ministère de M. Laffitte; mais c'est l'effet d'un gouvernement de laisser-aller, surtout aux époques troublées et lasses, de déterminer dans l'esprit public une sorte d'abandon. Quoique mécontente, l'opinion ne songe pas à réagir. On la dirait gagnée, si ce n'est par l'optimisme des hommes au pouvoir, du moins par leur indifférence incertaine, sceptique et inerte. Parfois cependant, le mal aboutit à quelque immense scandale.... Alors il semble que le pays entrevoit pour la première fois, comme à la lueur d'un éclair, jusqu'à quel bas-fond il se laissait entraîner, et de toutes parts s'élève le cri de dégoût, d'effroi et d'indignation d'un peuple qui maudit l'anarchie et implore un gouvernement. »

C'est là généraliser d'une façon heureuse un événement particulier, et mettre parfaitement en lumière une pensée exprimée déjà par La Bruyère : « Quand « le peuple est en mouvement, on ne comprend pas « par où le calme peut y rentrer; et quand il est pai- « sible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir. »

Après ces quelques mois de défaillance, la Monarchie de juillet devait enfin trouver une assise plus solide dans la politique de « Résistance » suivie par le ministère Périer d'abord, par le ministère du 11 octobre ensuite.

C'était certes de bonne augure pour la politique nouvelle, d'être menée par un homme comme Périer, y entrant dans les circonstances que l'on sait, et apportant à sa cause la grandeur d'âme et le talent désintéressé d'un grand ministre.

Louis-Philippe, on le sait, avait des amitiés significatives. Très-jaloux de gouverner lui-même, il aimait les ministres « commodes », « maniables », « accessibles à son influence », « pas montés sur les échasses de leurs principes », avec lesquels il pût « user de cette familiarité caline par laquelle il se plaisait à agir sur les hommes et se flattait de les conduire. » Un ministre comme Périer devait donc lui inspirer peu d'attrait. Un personnage du temps nous montre le roi parfois « contrarié, consterné même jusqu'aux larmes » et presque malade de la nécessité de se soumettre « aux vives et impérieuses exigences du ministre. »

Néanmoins Louis-Philippe comprit tout le prix de cette nature si différente de la sienne : il sût l'apprécier par souci du péril public et l'aida en tout à rétablir l'autorité du gouvernement.

Je crois qu'on peut dire en toute vérité que le passage de Périer aux affaires marque l'application du gouvernement parlementaire dans toute la sincérité et la grandeur dont il est susceptible. « Sa conception de « l'ordre était évidemment un peu terre-à-terre et « matérialiste; le dégoût qu'il éprouvait pour l'anarchie « était moins celui d'un philosophe que d'un homme « d'affaires. » C'était l'homme d'une crise plutôt que

l'homme d'un système. Mais il avait, réunies en lui, ces deux forces des temps troublés, audace dans l'action et sang-froid dans la conception.

Si la France ne peut oublier qu'en plusieurs occasions cet homme fut son sauveur, la Belgique sait aussi que c'est à sa fermeté, soutenue par l'ardeur, enthousiaste en cette affaire, du roi Louis-Philippe, que nous devons le coup de main hardi qui sauva notre indépendance.

L'entrée des troupes françaises en Belgique après nos revers, en avertissant l'Europe de la volonté arrêtée du gouvernement français, assura l'existence de notre jeune nationalité.

Un livre qui, comme celui de M. Thureau-Dangin touche à des temps si proches et à des luttes parlementaires si semblables aux nôtres fait vraiment chose utile.

Regardez l'admirable dévouement de Périer aux prises avec les adversaires déloyaux des gauches réunies. Voyez cette minorité, sans principes, conduite par Manguin, composée d'éléments, qu'on appellerait aujourd'hui radicaux et doctrinaires, désunis en tout sauf pour attaquer et poussés par la queue de leur parti aux extrémités les plus subversives. Lisez ces journalistes, comme Carrel, réveillant toutes les mauvaises passions. Suivez enfin ces députés de l'opposition, faussant la pratique loyale du gouvernement représentatif (1) pour s'adresser au prince en dehors de ses ministres responsables, et favoriser cette tentation, fréquente chez les gouvernants, de faire de la politique

(1) Comme dans l'affaire des 5 et 6 juin, et à propos des relations secrètes de 1835 entre le prince de Metternich et Louis-Philippe.

au-dessus des ministres choisis par la nation. Tout cela, n'est-ce pas vraiment l'histoire parlementaire sans cesse répétée de bien des pays et de toute notre époque?

Et dans les lacunes même de Périer, M. Thureau-Dangin ne nous laisse-t-il pas entrevoir les enseignements à en retirer? Certes ce fut une triste page pour ce ministère que le scandale de l'enterrement des deux évêques constitutionnels Grégoire et Deberthier. Mais de quels sentiments étaient-ils les victimes? D'une ignorance complète ou d'une hostilité intentionnelle? Écoutons Royer-Collard : « C'est la nécessité, écrivait-il, qui défend Roi, ministres, gouvernement, ordre dans les rues, la paix enfin. La raison morale? *Il n'y en a pas, ni dans le commandement, ni dans l'obéissance.* Le bien, le mal, le vrai, le faux sont hors de tous les esprits. »

L'impiété, même chez les conservateurs? Mais c'était un désordre matériel à réprimer et nullement le signe d'un mal moral à guérir! Faire appel aux vraies forces de la société, à la conscience, à l'influence religieuse, au respect du Décalogue éternel? Nul n'y songeait alors!

Ces grandes vérités sociales n'avaient plus même un refuge où s'abriter, comme autrefois la vérité religieuse et scientifique fuyant la barbarie derrière les murs des monastères. C'est au point qu'on se demande comment notre génération a pû, en si peu d'années, rentrer en possession entière des lumières de la vérité. A cette époque, plus d'enseignement libre : le catholicisme était privé du droit d'enseigner à l'Université : Il s'essayait avec peine à reconquérir l'école populaire que la loi de 1833 devait lui rouvrir. Plus de journaux : l'*Avenir* seul, en dehors de tout intérêt de parti, élevait la voix pour revendiquer la liberté de l'Église.

Plus de chefs même, près de qui chercher des exemples; car cette belle noblesse française, « retirée de la vie commune, refusait, selon la belle parole de M. Renan, refusait à la société ce qu'elle lui doit : un patronage, des modèles et des leçons de noble vie, de belles images de sérieux. » Minorité vaincue elle se drapait dans son isolement et son mépris pour la majorité triomphante. Etait-ce « son droit et son devoir? » Elle le croyait du moins.

Il est peut-être permis à un parti politique de laisser le pays se passer de son concours quand l'expérience qu'on laisse tenter n'a pour enjeu que la forme gouvernementale. Mais quand le champ d'expérience s'étend et que de rester spectateur impassible peut dépendre la vie même d'une nation, dont on est quand même le citoyen, c'est, croyons-nous, manquer à son devoir et sacrifier le véritable honneur à une vaine gloriole.

Le bien d'un pays et le salut de la société passent avant tout. La monarchie légitime est une question relative. Elle est toujours la dépositaire de traditions sacrées; elle est souvent un souvenir de castes; c'est rarement une question de vie ou de mort pour la société. Les intérêts moraux d'un pays restent à la garde de tous avant tout intérêt dynastique quelque respectable qu'il soit. Ne pouvant servir son principe politique, le parti royaliste aurait dû sauver sa foi et servir ses croyances. On peut loyalement servir un gouvernement contre les tentatives démagogiques sans engager jamais la liberté de son esprit et de son cœur.

L'alliance de ce parti avec les Républicains de 1830 est une preuve trop fréquente de cette tentation, naturelle chez tous les partis, de faire pièce à son adversaire par tous moyens. Or ce fut, aux yeux de

de M. Thureau-Dangin, une faute aussi préjudiciable à la cause légitimiste qu'à celle de la Monarchie de juillet. « La campagne d'opposition à outrance, de vengeance implacable, de renversement quand même où le parti légitimiste s'engageait, dit-il, était pleine de tentations mauvaises : elle le conduisait à des procédés et à des alliances révolutionnaires qui n'étaient pas sans fausser ses habitudes intellectuelles, diminuer son autorité politique et altérer son intégrité morale. D'ailleurs cette monarchie de juillet ne s'en trouvait pas moins avoir le dépôt de l'autorité et la charge de défendre la société contre ses ennemis ; et les royalistes ont dû se demander plus tard si les coups dont ils avaient frappé ce gouvernement n'avaient pas atteint l'autorité sociale elle-même. »

Je le répète donc : manquant d'enseignements et d'exemples la génération de 1830 fut bien plus excusable dans ses errements que ne le serait aujourd'hui la nôtre.

Après le trouble jeté partout par la tempête révolutionnaire, les éléments bons et mauvais ne s'étaient pas encore tout-à-fait séparés. Aujourd'hui le calme s'est fait. L'océan de l'esprit humain roule peut-être au fond des eaux plus bourbeuses, mais au sommet des eaux plus pures. La classification s'est faite. Chaque parti se connaît mieux lui-même et est mieux dégagé des opinions de l'autre.

En 1830 le gouvernement n'était pas le seul coupable. Eut-il compris la nécessité de marcher dans la voie des réparations religieuses, la Chambre ne le lui eût pas permis. Cette majorité sans principes aura aussi sa page au livre des fautes de ce temps. Ne cessons de le répéter : le mal était dans les lois et les institutions, mais il fut aussi dans la conduite des hommes. Ce furent les crises ministérielles qui tuèrent la Monarchie de juillet.

Ses beaux jours furent ceux de la lutte. A peine ses adversaires furent-ils dans l'impuissance de l'attaquer, que privés de ce stimulant d'une lutte qui resserrait les intérêts autour du pouvoir, les rivalités individuelles, les préoccupations égoïstes eurent beau jeu pour provoquer de honteux déchirements.

En détruisant l'opposition, la majorité se détruisit elle-même. Elle devait mourir elle aussi victime du « mal révolutionnaire » auquel elle devait le jour.

La plupart de ces hommes, dont l'éducation politique et religieuse n'était pas faite, ne comprenaient pas qu'ils donnaient à l'anarchie tout ce qu'ils enlevaient aux consciences et à l'Église.

Tout l'ordre moral étant un sujet étranger aux discussions de la tribune de 1830, les plus grands talents s'usaient sur des lois mesquines, sur des intérêts puérils d'influence personnelle.

Ce « tiers-parti » si parfaitement dépeint par Thureau-Dangin ne pouvait trouver de chef, meilleur représentant de ses idées, que ce Dupin avec « son « indépendance fantasque, envieuse, égoïste, ignorante « des doctrines et incapable de toute pensée large et « généreuse. » Et si des hommes comme le duc de Broglie ont eu le courage, à un moment donné, de confesser l'erreur de leurs espérances, d'avouer que « la liberté à elle seule ne pouvait résoudre tous les problèmes » et qu'il fallait à la société d'autres soutiens que la force et la raison; encore un tel exemple ne détruit-il pas la vérité de ce mot de bon sens : « Le propre de la vie parlementaire en France, est malheureusement de grossir démesurément les petites questions et de rapetisser étroitement les grandes. » (1)



(1) *Réforme Sociale*. — Ann. 1884. Ed. Demolins.

Telle est l'époque historique exposée avec clarté, bon sens et vérité par M. Thureau-Dangin.

Le lendemain de la Révolution, et les quatre ministères qui présidèrent aux destinées des six premières années de la monarchie étaient, dans l'œuvre de 1830, ce que j'appellerais l'œuvre matérielle à disséquer. Dans quelques pages parfaites, l'auteur cherche à découvrir ensuite ce qui échappe au scalpel, ce qui est l'âme de cette époque : je veux dire les divers éléments moraux qui ont conduit le mouvement des esprits et des âmes.

Les quatre chapitres intitulés : le *S^t Simonisme*, la *Réaction antireligieuse*, le *journal l'Avenir*, la *Révolution de 1830 et la littérature*, sont consacrés à cette tâche.

L'auteur passe d'abord en revue toutes les classes d'individus, toutes les catégories sociales, hommes politiques, ecclésiastiques, poètes, artistes, publicistes, et les trouve tous frappés du *coup de soleil de juillet*.

1830, nous l'avons dit déjà, commença en pleine débandade religieuse. « A cette époque, dit l'auteur, « aucun signe qu'on fût dans une société chrétienne ; « partout une impiété pratique telle qu'elle étonnait les « plus sceptiques... »

Comment expliquer le retentissement et le succès du *S^t Simonisme* qui en quelques mois envahit la France, et voit des hommes comme Michel Chevalier, Lamoricière et *S^{te} Beuve*, devenir ses disciples ?

C'était, dit l'auteur, « par désarroi d'âme, par curiosité intellectuelle ; » « les causes étaient multiples, « presque contradictoires, mais toutes venaient plus « ou moins de la Révolution de 1830. »

A côté de cela, va renaître le mouvement catholique conduit par *l'Avenir* et par cette pléiade d'hommes

qui ont nom Montalembert, Lamennais, Gerbet, Lacordaire. Quels beaux portraits il en trace !

Un chapitre est intitulé : « Le Journal *l'Avenir*. » A lui seul il annonce la franche intention de ne rien éviter des controverses du temps. Peut-être, sans trop s'en douter lui-même, l'auteur nous a-t-il donné, dès le début, en même temps que le récit du mouvement qu'il a à étudier, le résumé de sa propre pensée, mais tous deux sont éminemment justes.

« C'est à ce moment, dit-il, que surgissent tout-à-coup du milieu des catholiques des hommes impatientes de déployer hardiment leur drapeau ; qui loin de se résigner à rester parmi les vaincus, veulent s'en dégager avec éclat ; qui n'implorent pas des vainqueurs une sorte de pitié ou de pardon pour la religion, mais revendiquent au nom des principes nouveaux qu'ils acceptent, une part du droit commun et des libertés générales..... Tentative remarquable ! On y reconnaît cette sorte de souplesse dont l'Eglise a donné tant de preuves depuis la chute de l'empire romain, et qui lui a permis, sans rien abandonner de son immortalité divine, de s'adapter, lors de chaque grande révolution, aux états nouveaux de la société politique ; mais on ne tardera pas aussi à y découvrir ce je ne sais quoi d'excessif et de troublé, *marque du mal révolutionnaire, qui en 1830, envahit tout, gâte tout, fait tout avorter.* »

Il y a en effet dans tout l'œuvre la marque du *mal révolutionnaire* : un reste de l'*utopie* révolutionnaire et jacobine imprimée dans tous les esprits.

Est-ce étonnant du reste quand cette utopie se traduisait alors en tout et partout ! Si quelque chose est mauvais dans l'homme, c'est à la société qu'il faut s'en prendre : remarquez la société ; et voilà le Contrat

Social! Si une doctrine est mal vue des masses, si la religion a quitté les âmes, c'est que cette religion n'est plus adaptée aux besoins et aux connaissances du siècle : place pour le Saint-Simonisme! Si la misère est plus grande, c'est que l'ancien ordre économique a fait son temps : allons vers le socialisme! Si l'alliance semble rompue entre les générations nouvelles et l'Eglise catholique c'est que l'Eglise n'est pas assez libérale. Transformons cela par le catholicisme libéral de l'*Avenir*!

Et l'on oublie la déchéance originelle qui fait que si l'homme est perfectible, il ne sera cependant jamais parfait; que si la misère peut être atténuée, « il y aura cependant toujours des pauvres parmi nous; » et que si la religion est en butte aux coups des masses, c'est qu'elle est la barrière contre laquelle viennent pousser toutes les passions de notre nature mauvaise.

M. Thureau-Dangin apprécie avec une rare impartialité, d'une part le mérite, d'autre part les exagérations de l'*Avenir*.

Cette fière indépendance du croyant vis-à-vis de toute forme de gouvernement dégageait heureusement la religion de la solidarité qui l'avait presque confondue avec le parti royaliste; mais d'autre part la rupture trop violente avec l'ancienne monarchie et les attaques immodérées contre la Monarchie de juillet avaient le tort d'excommunier au lieu de convertir beaucoup d'hommes dont le concours eut été précieux.

Cette revendication de la liberté était faite avec une sincérité généreuse et passionnée, mais en même temps on poussait la « manie de l'absolu » jusqu'à réclamer « la licence de la presse. »

Impossible aussi de juger plus sainement, plus impartialement que ne le fait M. Thureau-Dangin l'attitude de Rome dans la question de l'*Avenir*.

Un mot, un seul, me semble de trop dans tout cet aperçu sur l'*Avenir*. « Tel fut l'*Avenir*, nous dit-il « en terminant, singulier mélange d'éloquence et de « déclamation, de générosité enthousiaste et de passions « parfois *sans justice* comme sans justesse... » Justesse oui, mais justice non. J'en ai vainement cherché la trace dans ce volumineux recueil. Excès, passion, exagération, tout ce qu'on voudra ; mais amour désintéressé de la vérité, il faut le lui reconnaître.

N'oublions jamais d'ailleurs que c'est à cette époque de liberté que nous devons l'efflorescence du vrai catholicisme dont nous sommes les fils.

Cette sorte de vertige qui saisit les esprits à cette époque n'effraya-t-elle pas des hommes, jusque là indifférents, auxquels le devoir et le patriotisme imposèrent dès ce moment la recherche patiente de la vérité ? Un des hommes qui ont le plus fait pour leur siècle, l'éminent Le Play, nous raconte lui-même comment poursuivi de cette inquiétude il voulût arriver et arriva enfin à la possession de la vérité. (1)

Les troubles de la rue avaient gagné les intelligences et agi sur la littérature aussi. Quelle fine et jolie analyse M. Thureau-Dangin nous donne de l'homme qui fût, un des premiers, exposé au vent de la Révolution : le grand Lamartine. Les quelques pages consacrées à Victor Hugo, à Georges Sand, à Balzac prouvent un critique aussi délicat que profond.

Nous admirons surtout son appréciation de Balzac auquel il a crû, avec raison, devoir s'attacher plus spécialement, sans doute à cause de la paternité aujourd'hui incontestablement établie qui existe entre lui et l'école réaliste du jour.

(1) *Constitution essentielle de l'humanité*, par P. F. LE PLAY, n° 3.

Ce qui est caractéristique dans le théâtre et la littérature d'alors : ce qui prouve bien la marque de fabrique commune à toutes les œuvres de 1830, c'est *l'efflorescence de la thèse*.

Comme l'auteur le dit, « à cette époque toutes les « audaces semblent encouragées, toutes les révoltes « légitimes, toutes les destructions prochaines, toutes « les chimères réalisables. »

Et M. de Remusat écrivait à M. Guizot : « L'état « général des esprits me préoccupe.... C'est une mala- « die d'imagination qui ne peut ni se motiver ni se « traduire, mais qui me paraît grave. »

Travail d'investigations dans les âmes et les intelligences : tout le mérite de l'historien est là.

Comment par exemple expliquer les racines profondes laissées en France par le parti jacobin dont les souvenirs n'étaient pour tous que terreur et sang ! En Angleterre, après 1688, le parti républicain auquel la conscience publique ne pardonna jamais le meurtre de Charles 1^{er}, n'eut pas de seconde génération. Et en France, trente ans après ses abominations, il se démasque, déploie au grand jour son drapeau, et s'appelle de son vrai nom !

Fait étrange, dont l'explication touche peut-être aux côtés les plus intimes de la question sociale ; car tandis qu'en Angleterre l'ordre politique seul s'était trouvé en jeu, en France le mouvement révolutionnaire trouvait une nation privée de ce qui fait la vie des peuples, de cet ensemble de forces organiques d'une société comprises dans ce qu'on a appelé « La Constitution essentielle de l'humanité. »

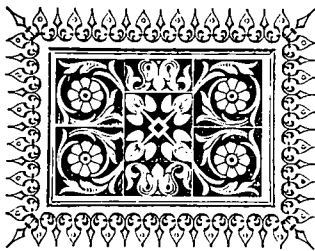


Tel est le livre de M. Thureau-Dangin. C'est sans remords que nous reconnaissons n'avoir « pas sût nous borner » dans l'analyse d'un tel ouvrage.

Plus nous nous éloignons de la Monarchie de juillet, plus les faits s'illuminent, plus les vices des institutions et les erreurs des hommes apparaissent; mieux donc nous pouvons indiquer, et nous fixer à nous-mêmes, les lignes d'un travail de réforme propre à raffermir dans notre vieille Europe et dans notre chère Belgique les bases chancelantes de la « Paix Sociale. »

RAOUL DU SART DE BOULAND.







LES ORIGINES

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

par H. TAINÉ. (1)



de Lesseps, faisant dernièrement à l'académie française l'éloge d'Henri Martin, a nommé plusieurs historiens « en marquant d'un mot ce qui lui avait semblé être la note particulière » du talent de chacun. « Chez Michelet, dit-il, c'est la poésie... son imagination ouvre des vues profondes sur des horizons nouveaux. » — Augustin Thierry est pour lui « un peintre » incomparable. — « L'histoire de Guizot comme celle de Mignet est un système : philosophique chez l'un, politique chez l'autre, montrant dans le mouvement des faits leur enchaînement, leurs conséquences et leurs causes. » — La dominante de Thiers est « la clarté. » — Celle d'Henri Martin est « la justice » : « Quelles que soient leurs opinions ou leurs

(1) M. Léon de Monge a consacré au même sujet une remarquable étude dans la *Revue générale* du mois de mars 1885. — Au moment où nous achevons notre travail l'*Univers* annonce qu'il publiera prochainement une étude sur le dernier volume de M. Taine.

croyances, tous ceux qui servent et grandissent la France, sont les siens. » Tel est pour M. de Lesseps le cachet de chacun de ces historiens.

Quel est le caractère distinctif qu'on reconnaîtra à M. Taine? Si nous osons hasarder une appréciation, nous dirions que c'est une méthode rigoureusement expérimentale, appliquée sans parti-pris, aboutissant à des résultats précis et incontestables et laissant au lecteur le soin de tirer les conclusions.

« On permettra à un historien, dit-il lui-même, dans la préface de *l'Ancien régime*, d'agir en naturaliste; j'étais devant mon sujet comme devant la métamorphose d'un insecte. » (1) — Et plus loin : « J'ai pu dépouiller une multitude de documents manuscrits, la correspondance d'un grand nombre d'intendants, directeurs des aides, fermiers généraux, magistrats, employés et particuliers de toute espèce et de tout degré pendant les trente dernières années de l'ancien régime, les rapports et mémoires sur les diverses parties de la maison du roi, les procès-verbaux et cahiers des états généraux en cent soixante-seize volumes, la correspondance des commandants militaires en 1789 et 1790, les lettres, mémoires et statistiques détaillés contenus dans les cent cartons du comité ecclésiastique, la correspondance en quatre-vingt-quatorze liasses des administrations de département et de

(1) M. le C^{te} F. van den Steen de Jehay reproche à M. Taine de considérer les événements historiques comme découlant *fatalement* les uns des autres, sans tenir compte, ni de la Providence, ni de la liberté humaine. Mais il loue « sa méthode positive, procédé qui a sur tous les autres l'immense mérite de diminuer les chances d'erreur, de supprimer la partialité, les appréciations vagues, les opinions préconçues, en un mot d'assurer à la vérité les meilleurs moyens de se faire jour. » (*Les philosophes modernes et leur influence sociale*, *Magasin littéraire*, 1885, 1^{re} livraison.)

municipalité avec les ministres de 1790 à 1799, les rapports des conseillers d'État en mission à la fin de 1801, la correspondance des préfets sous le Consulat, sous l'Empire et sous la Restauration jusqu'en 1823, quantité d'autres pièces si instructives et si inconnues, que, en vérité, l'histoire de la Révolution semble encore inédite... »

Peut-être la merveilleuse vigueur du style paraît-elle exubérante à quelques-uns; mais l'ouvrage restera un monument littéraire des plus remarquables.

La critique dira si tous les tableaux de M. Taine sont exacts; mais on est naturellement porté à accepter une histoire faite à l'aide de recherches si minutieuses et avec tant d'indépendance d'esprit et de caractère. (1)

Quoiqu'il en soit, il ne nous appartient pas de juger l'œuvre de M. Taine; bornons-nous à esquisser un résumé rapide et assurément fort incomplet de ses principales parties, en y ajoutant ça et là quelques détails qui nous ont frappé.

Quatre volumes ont paru : le premier traite de l'*Ancien régime*; les trois autres sont consacrés à la *Révolution* et ont pour titres : *L'Anarchie*, *la Conquête jacobine* et *le Gouvernement révolutionnaire*.

L'Ancien régime.

« En 1789 trois sortes de personnes, les ecclésiastiques, les nobles et le roi, avaient dans l'État la place éminente avec tous les avantages qu'elle comporte, autorité, biens, honneurs, ou, tout au moins, privilèges,

(1) Nous ne parlons pas des considérations philosophiques ou religieuses de l'auteur, qui est positiviste; nous n'étudions que l'historien.

exemptions, grâces, pensions, préférences et le reste. Si depuis longtemps ils avaient cette place, c'est que pendant longtemps ils l'avaient méritée. En effet, par un effort immense et séculaire, ils avaient construit tour-à-tour les trois assises principales de la société moderne. » (1)

Ainsi, dès les premières lignes, l'auteur, rompant avec les principes révolutionnaires, admet l'inégalité des classes sociales et la légitimité des privilèges, pourvu qu'ils soient mérités par des services. Quels furent les services? Quels sont les privilèges? A la fin de l'ancien régime les services correspondent-ils encore aux privilèges? Tel est l'abrégé des cent premières pages, qui nous ont paru les plus intéressantes et les plus originales de toute l'œuvre.

« Des trois assises superposées, la plus ancienne et la plus profonde était l'ouvrage du clergé : pendant douze cents ans et davantage il y avait travaillé comme architecte et comme manœuvre, d'abord seul, puis presque seul. » (2) Au milieu de la dissolution de l'Empire Romain, l'Église forme une société vivante, et lorsque surviennent les invasions, le clergé convertit les barbares et sauve la civilisation; il adoucit les mœurs et les lois, conserve les arts et les lettres et défriche les déserts. Aussi « ses papes ont-ils été pendant deux cents ans les dictateurs de l'Europe. Il a fait des croisades, détrôné des rois, distribué des États. Ses évêques et ses abbés sont devenus ici princes souverains, là patrons et véritables fondateurs de dynasties... Ne croyons pas que l'homme soit reconnaissant à faux et donne sans motif valable; » (3) la grandeur de la

(1) *L'Ancien régime*, p. 3.

(2) *Ibid.*, p. 3.

(3) *Ibid.*, p. 8.

récompense du clergé « peut mesurer l'immensité de son bienfait. » (1) Après Charlemagne, l'État étant dissous, chaque petit chef défend son domaine ; cet homme de guerre, c'est le noble. « Au dixième siècle, peu importe son extraction... Il n'a pas besoin d'ancêtres, il ne lui faut que du cœur, il est lui-même un ancêtre. » (2) Grâce à lui le paysan ne sera plus tué ou emmené captif ; il pourra labourer, semer, récolter. Mais aussi il devra au seigneur le secours de ses redevances et de ses bras. Ainsi se forme la petite patrie féodale. C'est la seconde assise de la France.

Cependant le roi, depuis Hugues Capet, réunit peu à peu dans ses mains toutes les seigneuries et édifie la troisième assise. Défenseur du territoire contre l'ennemi extérieur, il est à l'intérieur le grand justicier et le bienfaiteur public. La récompense est à la hauteur du service. « On l'a laissé tout faire... Il a 477,000,000 de revenu. Il distribue la moitié de celui du clergé. Enfin il est maître absolu et le déclare. » (3)



A la fin du dix-huitième siècle, les privilégiés n'ont plus qu'une portion de leurs avantages, mais leur situation est encore immense. « Si l'on défalque les terres publiques (appartenant à la couronne et aux communes), ils possèdent la moitié du royaume. » (4) — Ajoutez à cela l'exemption d'impôt, totale ou partielle, la perception d'impôts à leur profit, le droit de nommer à des offices, le droit de haute, moyenne ou

(1) *L'Ancien régime*, p. 9.

(2) *Ibid.*, p. 10.

(3) *Ibid.*, p. 16.

(4) *Ibid.*, p. 18.

basse justice, en un mot de nombreux droits utiles ou honorifiques, restes de leur indépendance et de leur souveraineté.

Or s'ils ont conservé les privilèges, ils ne rendent plus les services qui en étaient la raison d'être.

Il faut faire exception pour le clergé inférieur : les curés et les vicaires, toujours à leur poste, accomplissent leur ministère et font la charité, mais leur privilège consiste dans la portion congrue, et beaucoup même ne l'ont pas.

Quant aux nobles qui résident dans leurs terres et qui font partie de la petite ou de la moyenne noblesse, ils sont bons et paternels envers leurs paysans; mais là se bornent nécessairement leurs services, car le pouvoir central, par l'intermédiaire de l'intendant, les a remplacés dans l'administration du village. Ils sont pauvres et vivent de leurs droits seigneuriaux, mais ces droits d'une classe vouée à l'inutilité prennent aux yeux du peuple un caractère odieux et vexatoire.

Que dire des grands seigneurs ecclésiastiques et laïques? C'est ici qu'éclate toute la disproportion entre les services et les avantages. Les avantages sont énormes. Les apanages des princes du sang comprennent $\frac{1}{7}$ du territoire; certains sièges épiscopaux rapportent 70,000, 100,000, 200,000 livres « et probablement moitié en sus en sommes perçues. » (1) Les charges de la cour, avec les profits et accessoires et les pensions faites aux courtisans, constituent le gaspillage le plus effréné. « Madame de Lamballe, surintendante, inscrite pour 6000 frs. en touche 150,000. » (2) On

(1) *L'Ancien régime*, p. 54.

(2) *Ibid.*, p. 88.

donne « 8000 livres (de pension) à la duchesse de Chevreuse, dont le mari a de 4 à 500,000 livres de rente, 12,000 livres à madame de Luynes, pour qu'elle ne soit pas jalouse. » (1)

Les services sont nuls. Les abbés commendataires, les évêques et archevêques ne résident guère ; la haute noblesse laisse ses terres en friche et abandonne ses fermiers à la rapacité de ses hommes d'affaires. « Toute la France » est à Paris et à la Cour. Le luxe et la prodigalité sont inouïs. « Le prince de Guéménée vient de faire une faillite de trente-cinq millions. » (2) On ne rentre dans ses terres que pour y chasser. Les plaisirs cynégétiques sont « un signe de race. » « Vous chassez beaucoup, monsieur l'Évêque, disait Louis XV à M. de Dillon ; j'en sais quelque chose. Comment voulez-vous interdire la chasse à vos curés, si vous passez votre vie à leur en donner l'exemple ? — Sire, pour mes curés, la chasse est leur défaut ; pour moi, c'est le défaut de mes ancêtres. » (3) Or les seigneurs font si sévèrement respecter leur privilège, que la multiplication du gibier ruine les campagnes.

Eloignés des intérêts locaux par la Cour qui les attire et par les commis de l'Etat qui les remplacent, les privilégiés, se trouvant au centre, rendent-ils des services à l'ensemble du pays ? Pas davantage. Les Etats-Généraux sont tombés en désuétude. « Les assemblées du clergé ne servent que l'intérêt ecclésiastique. » (4) — Quant à la noblesse, elle use de son influence pour accaparer toutes les sinécures ecclésiastiques ou laïques.

(1) *L'Ancien régime*, p. 90.

(2) *Ibid.*, p. 69.

(3) *Ibid.*, p. 71.

(4) *Ibid.*, p. 77.

Reste le roi : son privilège est le plus énorme de tous : à ses yeux, comme aux yeux de l'opinion, la France est à lui, et le revenu public est son revenu privé. Aussi en use-t-il : sa maison et celles de ses proches absorbent « le dixième du revenu public. » (1) Mais ici encore les services ne correspondent plus aux avantages. En centralisant tous les pouvoirs dans ses mains, la royauté a trop présumé de ses forces, et elle se voit obligée de livrer la nation en proie à l'arbitraire des bureaux, aux abus et aux injustices.

Telle était la structure de la France en 1789, structure tout-à-fait anormale, où les lois de l'harmonie et de l'équilibre étaient violées, et qui ne pouvait tenir.



Mais quelles sont donc les mœurs de cette époque de décadence? Quelle vie mène cette aristocratie désœuvrée? Ici le résumé n'est plus possible. Il faut lire les pages curieuses que M. Taine consacre au détail de cette existence, la plus brillante et la plus vaine qui fût. Un mot pourtant peut la caractériser : « les nobles représentent autour du roi qui représente. » (2) Mais quels figurants que ces grands personnages, quelle parade que la leur, quel décor que Versailles! Cette grande ville était tout entière occupée par la vie d'un seul homme. Il y avait « au total près de 4000 personnes pour la maison civile du roi, 9000 à 10000 pour sa maison militaire, 2000 au moins pour celles de ses proches, en tout près de 15000 person-

(1) *L'Ancien régime*, p. 127.

(2) *Ibid.*, p. 112.

nes. » (1) La parade commence dès le lever. Que dis-je? *Le lever du roi* est lui-même une cérémonie longue et compliquée, et le droit de présenter au souverain sa chemise est réglé par l'étiquette. Aux repas du roi, au botté, au débotté, au coucher, le cortège des grands seigneurs est toujours là. C'est pour eux une grave occupation. Après cela il faut bien s'amuser, et on n'y manque pas : jeu, chasse, soupers, parties champêtres, comédies, mascarades, le plaisir revêt toutes les formes. Mais le plaisir le plus spécial à cette époque et à ce monde, c'est le seul agrément de se trouver en société, la conversation, la vie de salon, avec son ton parfait, ses bons mots, ses anecdotes, ses madrigaux, ses galanteries et sa frivolité, vie d'où le naturel est banni, et où le cœur n'a point de place, même lorsque plus tard, sous l'influence de Rousseau, chacun veut aimer la *nature* et s'efforce d'être *sensible*. Et cette vie de salon, fausse et artificielle, est alors toute la vie.



Cependant le cataclysme se préparait, et tandis qu'aujourd'hui c'est dans les classes inférieures que des grondements révolutionnaires se font entendre, ce fut dans la haute société de l'Ancien régime que la Révolution française commença, non par des grondements, mais par des rires. « Le rire, dit Lacordaire, passa des philosophes aux gens de cour, des académies dans les salons, il atteignit les marches du trône... » Tour à tour Montesquieu, Voltaire, Diderot et les Encyclopédistes ont raillé la religion, les lois, les coutumes, les

(1) *L'Ancien régime*, p. 127.

mœurs, la tradition. Rousseau vient ensuite, au nom des droits de l'homme, prêcher la guerre à toute civilisation. Et ce n'est point à quelques érudits, mais aux gens du monde que leurs livres s'adressent; ils sont écrits dans ce style classique, langage des salons, qui est en même temps si propre, par ses expressions générales, à formuler les théories abstraites, « les dogmes anarchiques et despotiques du contrat social, » (1) les conceptions *à priori* que la *Raison* veut substituer aux institutions traditionnelles.

De l'aristocratie, les doctrines des philosophes descendirent dans la classe moyenne. Un double changement s'était produit dans l'existence de celle-ci. Les bourgeois, enrichis par le commerce et l'industrie, avaient prêté au roi, et commençaient à s'inquiéter de la dilapidation des finances. D'autre part la distance sociale qui les séparait des nobles était devenue presque insensible; les roturiers se sentaient leurs égaux, non seulement par les aptitudes, mais par l'éducation. « Avec de l'argent et de l'esprit, un parvenu se dégourdit vite, et son fils, sinon lui, sera initié : Quelques années d'exercices à l'académie, un maître de danse, une des quatre mille charges qui confèrent la noblesse, lui donneront les dehors qui lui manquent. » (2) Or, malgré les sentiments généreux de l'aristocratie, qui voit les abus, qui consentirait à une réforme, et « qui jamais n'a été si digne du pouvoir qu'au moment où elle allait le perdre, » (3) ses privilèges compriment les ambitions et froissent l'orgueil du tiers-état. Faut-il demander si les théories

(1) *L'Ancien régime*, p. 523.

(2) *Ibid.*, p. 408.

(3) *Ibid.*, p. 392.

de Rousseau sont acceptées par des esprits ainsi disposés, et si la bourgeoisie s'insurge, non seulement contre les privilégiés, mais contre le gouvernement et contre la forme monarchique elle-même?

Enfin les idées révolutionnaires arrivent jusqu'au peuple, et jamais elles ne rencontrèrent d'éléments mieux préparés. Le peuple est misérable : un grand nombre de terres étant incultes, des disettes se produisent et la faim suscite des séditions. Il est vrai que le paysan est devenu propriétaire, mais il n'en est que mieux tondu par le fisc. L'impôt, telle est la véritable cause de la misère et la grande plaie de l'ancien régime. Les collecteurs chargés de le percevoir et désignés eux-mêmes parmi les *taillables*, répondent sur leurs biens et sur leurs personnes des recouvrements qu'ils doivent faire. On devine les recherches et les poursuites vexatoires auxquelles cette perception donne lieu. Quant à l'impôt lui-même, « si l'on met ensemble la Normandie, l'Orléanais, le Soissonnais, la Champagne, l'Île de France, le Berry, le Poitou, l'Auvergne, le Lyonnais, la Gascogne et la Haute-Guyenne, bref les principaux pays d'élections, on trouvera que sur 100 francs de revenu net, l'impôt direct prenait au taillable cinquante-trois francs. » (1) Il faut encore qu'il en donne « plus de 14 au seigneur et plus de 14 pour la dîme, et, sur les 18 ou 19 francs qui lui restent, il doit en outre satisfaire le rat-de-cave et le gabelou, » (2) c'est-à-dire payer les aides et les gabelles. Ces deux impôts indirects, l'impôt sur le vin et l'impôt sur le sel, afferchés à des adjudicataires, consti-

(1) *L'Ancien régime*, p. 461.

(2) *Ibid.*, p. 485.

tuent la vexation la plus odieuse. « La gabelle, de l'aveu d'un contrôleur général, entraîne chaque année 4000 saisies domiciliaires, 3400 emprisonnements, 500 condamnations au fouet, au bannissement, aux galères. » (1)

Pourquoi l'impôt est-il si exorbitant? Parce que ceux qui seraient le mieux à même de le supporter ne le supportent pas. Non-seulement les privilégiés en sont exempts, ou à peu près, mais les plus riches d'entre les taillables réussissent à s'y soustraire par des emplois et des faveurs. C'est donc vraiment sur le petit propriétaire rural, sur l'artisan, sur le peuple que repose tout le fardeau.

Aussi n'est-il plus d'humeur à le porter longtemps. Ses murmures éclatent de toutes parts dans les cahiers que les gens de loi lui rédigent, et à peine a-t-il entrevu les théories révolutionnaires qu'il songe à les traduire en faits. Il n'attend qu'une initiative, et précisément le pays est plein de bandes de braconniers, de contrebandiers, d'assassins, de voleurs, de vagabonds, de mendiants qui ne demandent qu'à commencer.

Aucune digue ne pourra être opposée au torrent. L'armée, mal traitée, mal nourrie, composée des pires éléments, se dissout moralement au contact des idées nouvelles; la maréchaussée elle-même, se croyant à la veille d'être licenciée, a perdu son énergie. Quant aux autorités sociales, aux groupes provinciaux ou locaux, la centralisation monarchique a tout détruit, tout nivelé. Il n'y a plus en France que l'ascendant de la capitale. Or « à Paris, sur 650,000 habitants, le recensement de 1791 comptera 118,784 indigents. » (2)

(1) *L'Ancien régime*, p. 473.

(2) *Ibid.*, p. 507.

Lorsque le pain manquera, Paris et la France seront à la merci des misérables.

La Révolution.

En 1789 le pain manque et la disette sera pendant plusieurs années le stimulant de l'anarchie. D'ailleurs le peuple se croit autorisé à la révolte : le roi n'a-t-il pas consulté les notables et convoqué les États-généraux pour faire une réforme? Dès lors on ne doit plus se soumettre à un régime condamné. Aussi peut-on compter déjà des centaines d'émeutes. La première Jacquerie éclate en Provence et est mal réprimée.

Le centre du mouvement révolutionnaire est, à Paris au palais royal, et à Versailles aux portes et dans les tribunes de l'assemblée. C'est sous la pression de la foule que le tiers-état est déclaré assemblée nationale et devient le pouvoir souverain. Mais le vrai souverain, à Paris et en province, c'est désormais la populace, devant qui, le 14 juillet, la Bastille ouvre ses portes, qui domine l'assemblée et le gouvernement et est maîtresse des biens et des vies. On a peine à croire jusqu'où vont ses folies et ses cruautés. Le gouverneur de la Bastille a été traîné et massacré dans la rue. A Caen, le major de Belzunce, innocent, a été dépecé, et une femme a mangé son cœur. (1) C'est aux *aristocrates* qu'on en veut, et ce mot désigne, non seulement les nobles et les prêtres, mais tous ceux qui se distinguent de la multitude. On les pille, on les traque, on leur tire des coups de fusil; il en est qu'on coupe en morceaux. Et cela uniquement à raison de leur qualité d'aristocrates.

(1) *La Révolution*, I, p. 89.

Une tourbe composée de milliers de personnes, filles, bandits, populace, soutenue par la garde nationale, court à Versailles, envahit l'assemblée et ramène le roi à Paris, au milieu d'un cortège sinistre et grotesque, en tête duquel on porte sur deux perches des têtes coupées, barbouillées de crème.

L'Assemblée constituante n'est pas seulement sous la dépendance de la foule; elle-même est une foule, excitée, incapable et peureuse, comprenant près de 1200 députés dont à un certain moment 200 parlent à la fois.

M. Taine juge sévèrement l'œuvre de la Constituante. Il blâme la suppression des ordres existant dans l'État : « C'est un grand bien qu'une aristocratie soumise au droit commun, lorsqu'elle est occupée, surtout lorsqu'on l'emploie conformément à ses aptitudes et notamment pour fournir une chambre haute élective ou une pairie héréditaire. » (1) Il condamne l'abolition des corps propriétaires, surtout des corps ecclésiastiques réguliers et séculiers : par eux « un grand service public, le culte, la recherche scientifique, l'enseignement supérieur ou primaire, l'assistance des pauvres, le soin des malades est assuré sans charge pour le budget. » (2) En eux « l'omnipotence de l'État trouve un obstacle. » (3) Ils sont « de petits mondes originaux et distincts où beaucoup d'âmes trouvent la seule voie qui leur convienne. » (4) « Pour ne prendre que les ordres monastiques, il y en avait alors plus de la moitié qui étaient dignes de tous les respects. » (5) Quant à la constitution civile du clergé,

(1) *La Révolution*, I, p. 189.

(2) *Ibid.*, p. 214.

(3) *Ibid.*, p. 215.

(4) *Ibid.*, p. 215.

(5) *Ibid.*, p. 216.

c'est une usurpation, « car, aussi bien que la société civile, la société ecclésiastique a le droit de choisir sa forme, sa hiérarchie et son gouvernement. » (1) — On sait que les deux tiers des ecclésiastiques refusèrent le serment, et qu'il n'y eut que quatre archevêques ou évêques qui le prêtèrent. —

Il eût été aisé de réformer les abus; l'assemblée préféra faire table rase des institutions. Elle opéra « comme une académie d'utopistes et non comme une législature de praticiens, » (2) non pour les Français qu'elle avait sous les yeux, mais pour l'homme abstrait imaginé par Rousseau.

Cette constitution de 1791 faisait du roi le subordonné de l'assemblée, et en rendant électifs les titulaires de tous les emplois publics, elle enlevait au pouvoir exécutif son action sur ses inférieurs. Les municipalités étaient vraiment souveraines, mais elles ne pouvaient suffire à leur tâche et, de plus, elles dépendaient des électeurs-gardes nationaux. Or les bons citoyens étant timorés et absorbés par leurs affaires privées, c'étaient les quelques exaltés et déclassés formant le *club*, qui menaient les élections et se partageaient les places.

Et ainsi, sous prétexte de liberté et d'égalité, des milliers d'oligarchies locales tyrannisaient la France. Après *l'anarchie spontanée*, c'était *l'anarchie légale*.

Mais l'anarchie spontanée n'avait point cessé pour cela : les deux premières Jacqueries furent suivies de quatre autres; après l'éruption générale dans l'Est, tout le centre et tout le midi se soulevèrent. On vit même Marseille faire des expéditions contre Aix et Arles.

(1) *La Révolution*, I, p. 229.

(2) *Ibid.*, p. 277.

Peu à peu, par la multiplication des clubs et par la violence, grâce à l'abstention et à la timidité des honnêtes gens, les Jacobins s'emparèrent du pouvoir et préparèrent les voies au gouvernement révolutionnaire proprement dit. Après les élections de 1791, ils occupaient déjà le tiers des places.

L'histoire de l'assemblée législative est semblable à celle de la Constituante, à qui elle succéda : c'est la minorité factieuse qui la gouverne, par le désordre des séances et la pression des tribunes, d'autant plus aisément que les députés éminents de la Constituante ne sont plus là. La Législative complète les mesures de proscription prises contre la noblesse et l'Église. « Aux deux tiers du clergé de France, elle retire le pain, a petite pension alimentaire *qui est la rançon de leurs biens confisqués.* » (1)

Cela ne suffit pas à la secte : il faut que l'émeute assaille les Tuileries et chasse de la Législative les éléments modérés. Le 10 août 1792, si Louis XVI eût voulu repousser l'assaut, il l'eût pu facilement. Il refusa, se réfugia à l'assemblée, et les Suisses, à qui il avait défendu de tirer, se laissèrent héroïquement massacrer. Alors, sous la pression Jacobine, l'assemblée suspendit le roi, reconnut la Commune révolutionnaire de Paris, et céda la place à la Convention.

Les élections de 1792 fournirent aux Jacobins l'occasion de s'emparer du reste des fonctions publiques, toujours par l'intimidation des honnêtes gens : dans les assemblées primaires il manqua les 9/10 des électeurs. (2)

La Convention proclama la république et vota la

(1) *La Révolution*, II, p. 123.

(2) *Ibid.*, p. 394.

mort de Louis XVI, qui fut exécuté le 21 janvier 1793. Ce n'était pas encore assez pour les Montagnards, qui formaient toujours la minorité de l'assemblée; leurs anciens alliés les Girondins, quoique régicides, étaient trop modérés; à leur tour ils devaient être annihilés. Le 2 juin la Commune fait cerner la Convention par la force armée et la populace, la majorité est violente, la Montagne est définitivement victorieuse et la conquête Jacobine est achevée.



Voici le règne de la Terreur. La tyrannie d'un gouvernement nouveau va succéder à la faiblesse des gouvernements précédents, le despotisme le plus absolu à l'anarchie légale.

La Constitution du 24 juin 1793 donnait, il est vrai, aux citoyens toute garantie contre le pouvoir : principe électif, courte durée des mandats, droit du peuple, réuni en assemblées primaires, d'opposer son *veto* dans les questions importantes. Mais cette liberté n'était que l'étiquette mensongère de l'absolutisme.

Menées par la faction Jacobine, les assemblées primaires admettent la Constitution et envoient des délégués à Paris. Ces provinciaux, exaltés par tant de discours pompeux qu'ils y entendent, enivrés par la parade qu'on leur fait exécuter au champ de Mars, où ils montent à l'autel de la patrie au son du canon, et reçoivent l'acte constitutionnel placé dans une arche, acclament la Convention, au nom de la liberté, sans se douter qu'ils consacrent la dictature.

Dès lors la Convention, ou plutôt les Montagnards qui la dominent, sont maîtres absolus de la France. L'insurrection de la Vendée est étouffée dans le sang. Après des vellétés d'insurrection en faveur des Giron-

dins, les départements se sont soumis; les villes qui s'étaient soulevées pour la Gironde, Bordeaux, Marseille, Lyon, Toulon ont vu des milliers de leurs habitants fusillés ou guillotines, et on décrète que ces deux dernières cités seront détruites. Dans la Convention même, la minorité jacobine jette en prison, livre à la guillotine ou met en fuite les députés Girondins ou modérés.

Et maintenant qu'on n'a plus besoin de la Constitution de 93 pour séduire la nation, on peut donner à l'État nouveau sa vraie organisation : Un gouvernement complètement centralisé ayant pour instruments une foule de commissaires et représentants en mission, d'agents nationaux, de comités révolutionnaires. Plus de volonté du peuple : les élections municipales sont suspendues. Au sommet, le comité du salut public, où siègent Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, commande à la Convention, qui est descendue au dernier degré d'abaissement. Sous lui, le Comité de sûreté générale empoigne les suspects, et le Tribunal révolutionnaire les envoie à l'échafaud.

Voilà donc réalisé de la manière la plus parfaite le programme jacobin : aliénation totale de l'individu à l'État, comme à Sparte et à Rome; l'État maître absolu des biens, des corps et des âmes, et en vertu du principe de la souveraineté du peuple, chaque homme, portion de cet État despotique, et maître, pour sa part, des fortunes et des vies. Mais ce droit n'appartient qu'à l'homme qui accepte le contrat social en entier, c'est-à-dire au jacobin, minorité infime. « Ainsi le dogme qui proclame la souveraineté du peuple, aboutit en fait à la dictature de quelques-uns et à la proscription des autres. » (1)

(1) *La Révolution*, II, p. 28.

Marat, Danton, Robespierre! M. Taine trace de ces trois héros de l'âge révolutionnaire un portrait ineffaçable. (1) Marat est un *maniaque homicide*, un *fou*; Danton un *barbare*, un *boucher politique*; Robespierre, couvrant sa férocité de phrases philanthropiques, unit en lui le *cuistre* et le *bourreau*. Il est la personification parfaite de la Révolution.

Sous ces monstres et à leur exemple, des monstres secondaires ensanglantent chaque partie du pays. Chacun a son caractère spécial, plus odieux ou plus vil : tel est un dogue enragé, tel un goujat cynique. L'un d'eux, ivre, ordonne de guillotiner sur-le-champ un ancien officier, et l'ordre étant exécuté, il croit le lendemain s'être borné à faire peur à sa victime. Lebon à Arras, Carrier à Nantes sont des furieux qui ont perdu le sens commun. D'autres font étalage de leur puissance, comme des pachas; d'autres encore songent surtout à faire bombance. Tallien est un voleur; Fouché « commence dans la Nièvre l'amas des douze ou quatorze millions qu'il aura plus tard. » (2) Beaucoup recherchent la volupté de contempler les angoisses de la mort.



Expulsion, incarcération, meurtre et spoliation : telle est en quatre mots l'œuvre de la Révolution française.

Au sortir de la Terreur, la liste des fugitifs et des bannis contenait « plus de 150,000 noms. » (3)

Quelque temps avant thermidor on compte « près

(1) *La Révolution*, III, pp. 159 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 280.

(3) *Ibid.*, p. 381.

de 400,000 détenus, » (1) dont des milliers meurent de misère et de pourriture.

Quant au nombre des morts, on n'a que des indices. Les tribunaux et la guillotine opèrent sans relâche. Mais la plupart des massacres ne sont pas même précédés de ce simulacre de jugement : tels sont les fusillades et les noyades. Et que de milliers de meurtres commis par le peuple, depuis la prise de la Bastille! — Bref, dans les onze départements de l'ouest, on évalue le nombre des morts à « près d'un demi-million. » (1) Et encore le temps a manqué aux Jacobins, car Collot d'Herbois opinait qu'il fallait détruire « douze à quinze millions de Français. » (3) — « La France, disait un journal, aura assez de cinq millions d'habitants. » (4) Du reste les révolutionnaires eux-mêmes ne sont point épargnés et ces loups se mangent entre eux, ainsi que le chantait Danton, en marchant à l'échafaud :

Nous sommes menés au trépas
Par quantité de scélérats,
C'est ce qui nous désole ;
Mais bientôt le moment viendra
Où chacun d'eux y passera,
C'est ce qui nous console. (5)

Enfin la spoliation. Celle-ci est complète. Confiscation de toute propriété collective, assignats, emprunt forcé, taxes révolutionnaires, réquisitions, confiscation des biens des émigrés, des bannis, des condamnés à

(1) *La Révolution*, III, p. 384.

(2) *Ibid.*, p. 392.

(3) *Ibid.*, p. 394.

(4) *Ibid.*, p. 393.

(5) *Ibid.*, p. 180.

mort, rien n'y manque. Le gouvernement va jusqu'à se faire remettre les vêtements des habitants. Mais le bien mal acquis ne profite guère et « après avoir porté par les assignats et les mandats territoriaux la dette publique, qui n'était pas de quatre milliards en 1789, à plus de cinquante milliards, » (1) le gouvernement révolutionnaire aboutit à une formidable banqueroute.



Ceux qu'on exilait, qu'on emprisonnait, qu'on massacrait ainsi, étaient l'élite de la France, nobles, prêtres, haute bourgeoisie, demi-notables; l'élite, disons-nous, non seulement parce qu'ils occupaient les premiers rangs, mais parce que beaucoup étaient dignes de les occuper. Voici notamment l'hommage magnifique que M. de Tocqueville rend au clergé : « Je ne sais, dit-il, si, à tout prendre et malgré les vices de quelques-uns de ses membres, il y eut jamais dans le monde un clergé plus remarquable que le clergé catholique de France, au moment où la Révolution l'a surpris, plus éclairé, plus national, moins retranché dans les seules vertus privées, mieux pourvu de vertus publiques et, en même temps, de plus de foi... J'ai commencé l'étude de l'ancienne société plein de préjugés contre lui; j'en suis sorti plein de respect. » (2) Et M. Taine ajoute : « Mon jugement, fondé sur l'étude des textes, coïncide ici, comme ailleurs, avec celui de M. de Tocqueville. » (3)

Mais ce n'est pas seulement l'élite de la nation,

(1) *La Révolution*, III, p. 397.

(2) *L'Ancien régime et la Révolution*, par M. DE TOCQUEVILLE, p. 169.

(3) *La Révolution*, III, p. 410.

ce sont toutes ses parties saines, c'est la nation elle-même qui est tourmentée. La majorité des victimes appartenait au peuple. Pour être *aristocrate* et *suspect*, il n'était pas nécessaire d'avoir eu des privilèges, ou d'être riche, d'avoir de la science ou de l'éducation : toute supériorité quelconque était un privilège ; pour le va-nu-pieds, celui qui avait des souliers était suspect ; aux yeux du misérable crevant de faim, celui qui avait de l'embonpoint était un aristocrate. (1)



Cependant la disette éclate, non que les récoltes aient manqué, mais par suite des mesures ineptes des gouvernants. Ce n'était pas assez de la spoliation des particuliers ; voilà que la baisse des assignats produit une cherté extraordinaire des vivres. Un prix maximum est décrété, mais le remède est pire que le mal, car, n'étant plus rémunérés, le paysan ne veut plus apporter de blé au marché, le boutiquier refuse de s'approvisionner : c'est la disette par le manque de vivres. Le maximum est supprimé ; mais l'assignat de 100 francs ne vaut plus que 5 sous et les prix deviennent de plus en plus inaccessibles ; c'est toujours la disette, produite cette fois par la cherté des vivres. Si bien que « plus d'un million » (2) d'habitants périssent de faim et de misère.



La Convention finit par se révolter contre la Montagne et l'exécution de Robespierre et d'un certain

(1) *La Révolution*, III, p. 429.

(2) *Ibid.*, p. 545.

nombre de Jacobins mit un terme au régime de la Terreur.

A son tour l'opinion publique avait pris en horreur la Convention elle-même, qui par sa lâcheté s'était rendue complice des Montagnards. Mais le soulèvement du 13 vendémiaire fut réprimé par Bonaparte.

Il n'y eut donc qu'un moment de répit, et lorsque le Directoire eût succédé à la Convention, la faction Jacobine avait reconquis le pouvoir. C'est en vain que les élections de l'an V envoyèrent au Corps législatif une majorité antijacobine : par le coup d'État du 18 fructidor les Jacobins l'arrêtèrent et la déportèrent, de même qu'au sein de la Convention, ils avaient incarcéré ou guillotiné la majorité girondine.

Aussi bien les deux régimes se ressemblent-ils en tous points. De même que le comité de salut public commandait à la Convention, de même le Directoire impose sa volonté au Corps législatif. Les administrateurs, juges, fonctionnaires élus par le peuple sont remplacés par les délégués du gouvernement. C'est le même mépris de la volonté populaire, la même banqueroute, la même persécution, aggravée encore par la *loi des otages*, la même *Terreur*. Il y a néanmoins un changement dans la manière d'opérer : la déportation a remplacé la guillotine; la plupart des victimes périssent il est vrai, mais les persécuteurs ne les ont point tuées, il les ont seulement « *fait mourir.* » (1) Bref c'est toujours la dictature, mais plus hypocrite, exercée par des bandits, attachés au pouvoir comme à une proie et qui, pour le conserver, ne craignent pas de refuser une paix glorieuse pour la France et de

(1) *La Révolution*, III, p. 597.

continuer une guerre qui lui coûte « en huit ans près de neuf cent mille vies! » (1)

A l'intérieur la lutte surgit alors entre Jacobins modérés et Jacobins extrêmes, qui se partageaient le Directoire, le Conseil des Cinq cents et celui des Anciens. C'était le commencement de la fin, mais l'agonie pouvait durer longtemps.

C'est à ce moment que Bonaparte, revenant vainqueur de l'Egypte, fait entrer ses grenadiers dans la salle des Cinq cents, est proclamé premier consul, et établit un régime nouveau. C'est toujours, il est vrai, la réalisation de l'Etat théorique conçu par les sophistes, et point la restauration des institutions créées par les siècles; c'est plus que jamais le pouvoir omnipotent et centralisé, ne souffrant entre lui et l'individu isolé aucun groupe vivant d'une vie propre. Mais c'est un édifice solide et commode où l'on est trop heureux de se réfugier. « Dans cette caserne philosophique nous vivons depuis quatre-vingts ans. » (2)



Ce trait termine le quatrième volume, mais ce n'est pas le dernier mot de M. Taine, et peut-être nous donnera-t-il bientôt une nouvelle histoire du Consulat et de l'Empire.

En somme, aux yeux de l'auteur, l'ancien Régime avait deux vices auxquels il était aisé de porter remède : d'une part les services ne correspondaient plus aux privilèges; il fallait donc supprimer ceux-ci. D'autre part le gouvernement avait fini par dilapider les finances publiques; il fallait donc rétablir le contrôle.

(1) *La Révolution*, III, p. 618.

(2) *Ibid.*, p. 635.

Or le roi, par le décret du 23 juin 1789 et les privilégiés dans la nuit du 4 août avaient généreusement consenti à ce double remède. « C'était assez, car par là tous les besoins réels étaient satisfaits. » (1)

Mais les Révolutionnaires ne pouvaient se contenter d'une réforme; ils voulurent démolir entièrement et construire à nouveau, d'après un plan abstrait aussi contraire au droit naturel qu'aux lois de l'expérience.

M. Taine n'a point montré la cause première de la Révolution de 89. Ce fut la Révolution du seizième siècle. Cette révolte contre la tradition et l'autorité ne datait pas seulement des philosophes, c'était un fruit du protestantisme, et bien avant les saturnales jacobines, le principe du libre examen avait fait de la raison une déesse. La théorie de l'État omnipotent n'avait pas seulement été conçue par Rousseau; les légistes de la Renaissance avaient exhumé des lois de la décadence Romaine la maxime : *Quod principi placuit legis habet vigorem*; l'absolutisme monarchique s'était de plus en plus établi à partir du traité de Westphalie et avait précédé l'absolutisme révolutionnaire et impérial.

M. Taine a entrepris son œuvre, nous dit-il, pour se former une conviction politique, et quoiqu'il ne formule pas expressément ses conclusions, on peut affirmer que ses sympathies ne sont point pour l'État tout-puissant, tel que le Protestantisme et la Révolution l'ont fait et tel que le Libéralisme voudrait l'établir chez nous. Que l'État soit un protecteur, un défenseur, qu'il se borne à garantir les droits privés, à sauvegarder l'initiative des individus et des corps, sans vouloir absorber en soi toute force et toute vie : quel catho-

(1) *La Révolution*, I, p. 181.

lique belge ne souscrirait à ce programme de l'éminent historien? (1)

Mais où l'État puise-t-il son droit, puisque le contrat social est une chimère? Selon M. Taine, si nous l'avons bien compris, le droit des gouvernants dérive de l'histoire, de la tradition, de la reconnaissance que leur vouent les gouvernés, (2) c'est-à-dire en définitive, comme dans la théorie du contrat social, de la volonté humaine.

Eh bien! tel n'est point le fondement primordial de la souveraineté. Certes la volonté des hommes et le concours des événements ont pu désigner la forme et les titulaires du pouvoir; mais ils n'ont pu revêtir ceux-ci de l'autorité.

Si des hommes commandent légitimement à leurs semblables, leur droit ne découle pas plus de la tradition historique que d'un contrat social, et c'est plus haut qu'il faut chercher la source dernière de l'autorité : *Omnis potestas à Deo*, tout pouvoir vient de Dieu.

LOUIS HALLEUX.

(1) *La Révolution*, III, p. 146.

(2) *L'Ancien régime*, p. 275.





VICTOR HUGO.

CERTES la mort de Victor Hugo comptera parmi les grands événements de l'histoire des lettres au XIX^e siècle.

Nous ne parlons pas évidemment de tout ce qui a accompagné cette mort malheureuse ; nous passons sous silence l'attitude des proches écartant le prêtre du chevet où agonisait celui qui fut le poète royaliste et chrétien des premières *Odes*. Les journaux ont écrit assez longuement sur les funérailles tapageuses et scandaleuses du pauvre grand poète, pour que nous n'ayons plus à en parler. Ces souvenirs sont d'ailleurs trop accablants pour l'esprit et pour le cœur.

Nous ne dirons à l'heure actuelle, que quelques mots du grand écrivain que la France vient de perdre ; et nous attendons patiemment les jugements désintéressés de ceux qui, au mépris des cabales, des coteries et des cénacles, sont du grand parti de la justice et de la vérité.

C'est inouï ce qui vient de s'écrire d'exagérations et de bêtises sur Victor Hugo, à l'occasion de sa mort. On a épuisé, mais littéralement épuisé tout le répertoire des mots les plus élogieux et les plus extraordinaires ; ce fut, pendant quinze jours, une apothéose tintamarresque, un charivari sans pareil,

quelque chose d'insultant même pour la mémoire du défunt.

Mais il faut en convenir, la « *Jeune Belgique*, » qui ne met sur le sépulcre de son *Sauveur* (sic) littéraire, qu'une « obole fleurie liée par un ruban « couleur de soleil et d'espérance (!) » n'a pas été surpassée en intempérance de langage et en expression grotesque d'inénarrable douleur. L'auteur de la nécrologie trouve sublime le dernier mot de Victor Hugo : « Je refuse l'oraison de toutes les églises ; je demande « une prière à toutes les âmes, je crois en Dieu. » — Nous ne découvrons absolument rien de sublime là-dedans ; nous n'y voyons que des expressions d'idées tout-à-fait contradictoires, une espèce d'antithèse suprême dont le maître a voulu se draper comme d'un linceul, avant d'aller « près des étoiles qu'il a chantées. »

Quant à l'article intitulé « *L'Adoration littéraire*, » nous ne pouvons nous empêcher de le trouver du dernier ridicule. Les exagérations les moins concevables s'y heurtent sous les formes d'une idolâtrie à outrance, dont on ne se fera pas d'idée, si l'on n'a lu l'article. Vous vous rappelez le *Géant* décrit par Victor Hugo dans ses *Ballades* ; eh bien ! ce n'est qu'un infime pygmée auprès du Dieu que vient de forger l'imagination complaisante de M. Emile Verhaeren. Ce Dieu, on s'en doute, n'est autre que Victor Hugo, un mortel qui est né à Besançon et qui est mort à Paris, et qu'on a emporté « dans la pourpre de ses grands vers, » comme ils disent là bas, dans la « *Jeune Belgique*. »

Il s'agirait de retrouver bientôt un autre Dieu, et ma foi ! le choix ne sera pas facile, parmi tant de candidats à la Divinité ; car beaucoup, même dans notre petit pays, se croient béatement des dieux, qui ne sont en réalité que les marmitons de l'Olympe ou du Parnasse.

Oyez à présent la fin de l'article, qui, sous forme de lettre, nous oublions de le dire, est adressé à M. Georges Rodenbach : « Oui, nous croyons en « Dieu, nous croyons en celui qui créa la « *Légende des siècles*, » qui remua (pourquoi pas créa?) toute « la nature, toute la matière, toute l'âme, qui saisit, « (est-ce dans le sens d'épouvanter?) dans l'ampleur de « ses alexandrins, les aurores, les couchants, les plaines, « les monts, le firmament, l'abîme, la mer, qui donna « son, lumière, parfum, à l'univers entier, qui tordit « la foudre par dessus les crimes, qui auréola de ciel « l'innocence humaine, et qui n'est pas mort. »

Franchement, ne peut-on pas donner à un homme toutes les louanges qu'il mérite, sans l'écraser sous le poids d'hyperboles entassées les unes sur les autres, et surtout sans le déifier comme on le fait. Nous comprenons qu'on dise le *divin* Platon, le *divin* Mozart, le *divin* Raphaël, comme nous comprendrions jusqu'à un certain point, le *divin* Hugo, et cela en considération du génie extraordinaire dont Dieu a doué ces intelligences d'élite; mais ce qui nous révolte, c'est le *Dieu-Hugo*, c'est la substitution de la créature au créateur, c'est l'hugolâtrie, c'est la critique *thuriféraire* au lieu de la critique littéraire.

Car, n'en déplaise aux fidèles du culte et aux admirateurs *quand même*, l'œuvre de Victor Hugo est très sujette à la critique; c'est un fait : on l'a discutée et on la discutera longtemps encore dans le monde des lettres. Ce n'est pas un reproche que nous adressons à Victor Hugo; il n'y a pas sur la terre d'œuvre parfaite. Ce que nous disons est à l'adresse de ceux qui se pâment d'aise et d'admiration jusqu'à l'adoration, devant tout l'œuvre du poète et devant le poète lui-même.

Nous croyons que Victor Hugo a eu l'heureuse

fortune pour sa gloire, de survivre longtemps, presque seul remarqué, à des rivaux qui l'ont souvent égalé, surpassé quelquefois. Quoi qu'en dise certaine école, Victor Hugo ne fera pas oublier le chantre des *Méditations* et de *Jocelyn*, non plus que celui des *Nuits* et de *Rolla*. On parlera, croyons-nous, de Château-briand et de son influence sur les lettres françaises, aussi longtemps que de Victor Hugo et de son mouvement littéraire. Quant à rapprocher le nom de Victor Hugo des noms glorieusement vivants du XVII^e siècle, nous n'y consentirons jamais, si ce n'est au seul point de vue de la poésie *lyrique*.

V. Hugo restera, en effet, un des plus grands poètes lyriques de la France. Il avait au suprême degré les deux facultés maîtresses pour traiter ce genre, l'*imagination* et la *mémoire*. « La langue française n'a « pas de plus belles odes que les deux ou trois plus « belles de Monsieur V. Hugo, » a écrit Monsieur Nisard, dans un article célèbre, qui eut un immense retentissement.

Il serait cependant permis de croire que le poète n'avait pas conscience de sa véritable supériorité; mais nous ne regrettons pas cette méprise du génie sur lui-même. Victor Hugo écrit dans la fameuse préface de *Cromwell*, qui devait devenir le manifeste de l'école romantique, que les temps primitifs du monde étaient *lyriques*, les temps anciens *épiques* et l'époque actuelle essentiellement *dramatique*. Il sue sang et eau pour prouver sa thèse, et il se fait que lui, poète de l'époque actuelle assurément, nous a légué d'admirables poésies lyriques et de très mauvais drames. Lorsqu'il a voulu être poète dramatique, il a été lyrique, malgré d'étranges effets scéniques toujours machinalement amenés. Jamais il ne s'est mis en face de la grande tragédie;

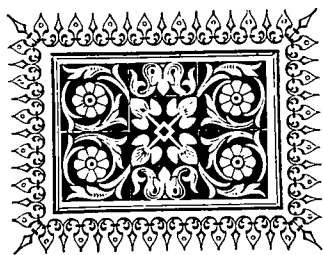
il connaissait trop peu le cœur humain pour cela. Lorsqu'il a abordé l'histoire il est devenu fantaisiste et trop souvent sectaire; lorsqu'il s'est mis à critiquer, il a été *Lui* et c'était assez. Nous ne dirons pas un mot de la trame de ses palinodies dans la vie politique; on en a parlé souvent depuis Montalembert, et l'histoire vraie nous apprendra le reste. — Quant à la philosophie de V. Hugo, on peut dire qu'elle est celle de ceux qui n'en ont pas.

Il demeure donc, et c'est beaucoup, un grand poète lyrique et quelquefois un admirable prosateur. De plus on le connaîtra dans l'histoire de la littérature, non pas précisément comme le père, mais comme le partisan le plus intrépide et le mieux doué de cette fameuse révolution littéraire, qui a vieilli sous le nom de romantisme.

Il faut donc sincèrement applaudir à certaines œuvres de Victor Hugo, et négliger le reste, sans avoir la faiblesse d'oublier les gloires les plus pures du passé, et de sacrifier publiquement sur les marches du Panthéon, comme sur un autel, des noms à jamais illustres.

A. C.







UN CRITIQUE DE BOSSUET.

H bien ! oui, ceci n'est point un rêve ; il a fallu venger Bossuet au déclin du XIX^e siècle ! On l'avait cru jusqu'ici sûrement protégé par son nom qu'abrite la gloire ; deux siècles féconds en agitations de toutes sortes avaient passé sur ses œuvres, sans en faire pâlir une seule ligne ; ou plutôt, produisant un effet analogue à celui de certaines solutions pharmaceutiques sur de vieux écrits, ces deux siècles avaient servi à faire ressortir davantage les beautés de ces œuvres géniales.

On avait bien, il est vrai, noté çà et là quelques imperfections inhérentes à tout ce qui est de la terre, mais on attendait encore une œuvre aussi vaste et aussi parfaite dans son ensemble. Nous comprenions, en l'appréciant, le cri d'éloquence que Lacordaire laissait s'échapper avec tristesse de ses lèvres frémissantes, dans la chaire de Notre-Dame, lorsqu'il regrettait que Bossuet ne « *rendît plus d'oracles.* » Nous nous étions habitués à voir en lui un des plus profonds penseurs et un des plus étonnants génies de l'humanité.

On en était là, lorsque M. Emile Deschanel, professeur au Collège de France, enseigna publiquement, en l'an 1884, que « *si la forme est immortelle dans Bossuet, le fond presque entier est déjà mort.* » Mais voici qui est plus explicite, et nous

fait mieux voir le fond de la pensée de M. Deschanel : « On n'est pas, dit-il, et on ne peut pas être un philosophe, quand on est un théologien, un orthodoxe et un évêque, puisque la philosophie est avant tout, libre recherche, et qu'un théologien orthodoxe tient d'avance sa solution, ou plutôt est tenu par elle et ne saurait s'en départir. » Ces affirmations que nous appellerons étranges, pour ne rien dire de plus, et une foule d'autres du même genre, ont valu au professeur du Collège de France, une dure mais juste critique de la part de M. Ferdinand Brunetière, dans la « *Revue des Deux Mondes* » du 1^{er} avril 1885. Sans esprit de parti et avec la fière indépendance dont il ne se départ jamais dans ses remarquables études de littérature, M. Brunetière s'est posé en véritable vengeur de Bossuet.

Après avoir lu l'article du périodique français, on reste d'accord avec l'auteur, que M. Deschanel n'a pas lu ou a mal lu Bossuet.

Il est clair d'abord que M. Deschanel parle à l'aveuglette de la philosophie et de la théologie de Bossuet; il est parfaitement incompetent dans ces matières, et, comme le dit son terrible adversaire, « ses préjugés de libre-penseur ont aveuglé M. Deschanel. »

D'après ce dernier, la philosophie consisterait donc dans une recherche incessante de systèmes plus osés les uns que les autres, comme si le monde de la philosophie n'était pas connu, sinon dans ses derniers replis, du moins dans toutes ses grandes phases, suffisamment pour satisfaire la raison humaine par ses clartés, nous allions dire par ses éblouissements.

Comment en outre estimez-vous cette trouvaille du professeur déclarant *ex cathedra* que « ne sont jamais et ne peuvent être philosophes, les orthodoxes,

« les théologiens et les évêques? » — Est-ce par hasard qu'il faudrait du neuf, du hardi et peut-être de l'absurde en bonne et vraie philosophie? — Nous en demandons pardon à M. Deschanel, mais nous croyons devoir lui apprendre que l'homme qui a le plus illustré la philosophie, fut précisément un orthodoxe, un théologien et de plus, faillit devenir évêque; nous avons nommé Saint Thomas d'Aquin. La conclusion ridicule serait donc celle-ci : Bossuet n'est pas philosophe, parce qu'il est... théologien.

On trouve cependant sa théologie *surannée*. Eh bien! nous, nous irons encore plus avant que M. Deschanel, et au lieu de qualifier de surannée la théologie de Bossuet, nous l'appellerons éternelle, parce qu'elle est dans la bouche de ce Docteur, l'expression de l'Éternelle Vérité. A ce compte, M. Deschanel pourrait trouver aussi surannées les vérités les plus incontestées des mathématiques; mais nous aimons à le croire plus instruit des sciences que de la théologie. Franchement pour juger ainsi le théologien dans Bossuet, il faut n'avoir pas lu ou n'avoir pas compris, entre autres œuvres, les admirables *Sermons* sur les mystères et les vérités de la religion chrétienne. Comment d'ailleurs la théologie de Bossuet, réserve faite de la fameuse question gallicane, ne serait-elle pas forte, puisqu'elle est toujours uniformément celle des princes de la Théologie, de Saint Paul, de Saint Augustin et de Saint Thomas?

Mais nous comprenons; il faudrait à M. Deschanel une théologie qui suivît le progrès et qui se renouvelât de temps en temps, à l'instar de la philosophie dont nous parlions tantôt et à laquelle nous revenons, moins pour défendre Bossuet que pour combattre son détracteur.

Bossuet point philosophe! Mais comment? M. Deschanel ignore-t-il que Bossuet a écrit les sublimes traités de *la connaissance de Dieu et de soi-même* et du *libre arbitre*? Ne sont-ce point là les questions les plus relevées et les plus ardues de la philosophie générale et de la métaphysique en particulier? M. Deschanel ignore-t-il que, dans toutes ses œuvres, Bossuet s'est attaqué tour à tour à tous les sophistes anciens et modernes, pour les réduire à un silence éternel par son éloquente dialectique? Il est vrai que le professeur du Collège de France a l'air d'émender un peu sa pensée, en disant que Bossuet ne fut point philosophe en ce sens qu'il n'inventa pas de système; mais nous ne sachions pas que cela soit requis pour être philosophe et même grand philosophe. Personne ne peut croire raisonnablement que Bossuet aurait dû suivre pas à pas Descartes et Malebranche dans leurs investigations profondes et hardies tout à la fois. Sans avoir cette humeur de recherches parfois dangereuses, Bossuet s'est tenu dans les régions calmes et connues de la philosophie, et sa grande raison y a trouvé le repos. Au reste nous allons expliquer toute notre pensée, en citant un critique d'autorité. Voici comment M. S. de Sacy juge la philosophie de Bossuet; l'appréciation de l'illustre critique journaliste diffère quelque peu de celle du professeur :

« Si par la forme Bossuet est plus souvent orateur,
« controversiste, historien même que philosophe, par
« la hauteur de ses vues et par la sûreté de ses principes
« il est philosophe partout. Sa philosophie c'est l'ensemble
« de ses œuvres. N'abusons point des mots. Veut-on
« n'appeler philosophes que ces grands et *hardis* esprits
« qui se jettent *audacieusement* dans l'infini et se propo-
« sent, par leurs systèmes, d'expliquer le monde et de

« résoudre le problème de l'existence? Bossuet n'est point
« un philosophe; sa place n'est pas et ne peut pas être
« parmi les Aristote, les Platon, les Descartes, les
« Locke et les Leibnitz; la nature même de son esprit
« l'éloignait de ces grandes et *dangereuses* spéculations. »
— Peut-on faire un reproche à Bossuet d'éviter ces
hardiesses, ces audaces et ces dangers? — M. de Sacy
continue : « Le christianisme et la raison conciliés
« autant que cela se peut, voilà ce que j'appelle la philoso-
« phie de Bossuet. Elle n'est pas dans tel ou tel de
« ses ouvrages, elle est dans tous. Pour en saisir l'ensem-
« ble, il faut l'extraire des nombreux volumes où Bossuet
« l'a semée, et la réduire sous un certain nombre de
« chapîtres et d'articles. » Voici en outre comment
l'éminent professeur de l'Université de Louvain, Monsieur
L. de Monge, à la critique sûre et délicate duquel nous
nous plaisons à rendre hommage, résume sa pensée sur
Bossuet philosophe : « Dans la philosophie, Bossuet,
« au contraire, admet plus de liberté (qu'en théologie),
« mais cette liberté n'est pas celle de l'orgueil : elle
« cherche la lumière au sein de la religion, et porte
« par elle des fruits que la raison humaine seule et la
« liberté sans frein ne connaissaient pas. On retrouve
« partout dans ses ouvrages, cette influence de la foi
« qui sert d'appui aux faibles et qui donne des ailes
« au génie. »

La critique de M. Deschanel sur la philosophie et
la théologie de Bossuet aura, nous en sommes sûr, le
même insuccès que la plaisanterie de l'abbé Galiani au
XVIII^e siècle, et sera aussi impuissante qu'elle à enlever
quoi que ce soit à la renommée glorieuse de Bossuet.
— Il prit un jour fantaisie à cet original d'esprit, qui
avait nom Galiani, de faire, à sa façon, la nomenclature
des différentes espèces de raisonnements ou *résonnements*,

comme il le disait lui-même par amour d'un sot calembour. Il y avait les raisonnements des cruches, c'étaient ceux du commun des hommes; puis les raisonnements ou résonnements de cloches, c'étaient ceux de bien des poètes et orateurs. — Imaginez-vous que ceux de Bossuet étaient rangés dans cette catégorie! — Venaient enfin les raisonnements d'hommes, ceux des vrais sages; ceux de l'abbé Galiani apparemment et de Bayle, qui, lui aussi, se donna le ridicule de mépriser Bossuet. M. Brunetière a bien raison de le dire : « Voyez de quoi sert « l'esprit, s'il ne nous permet seulement pas d'éviter de « redire les sottises des autres! »

Cela soit dit pour mettre bien en lumière l'insuffisance de M. Deschanel à parler du dernier Père de l'Église latine, au double point de vue de la philosophie et de la théologie.



Du moins a-t-il été plus heureux en parlant de Bossuet au point de vue des lettres? Nullement; et ceci est moins pardonnable au professeur de littérature du Collège de France.

Il faut avoir peu étudié sa matière pour venir enseigner du haut d'une chaire illustre par son passé, que Bossuet est un *styliste*, et un des plus grands de la littérature française. « Quel manque de sens littéraire que de voir dans Bossuet un styliste, c'est-à-dire précisément le contraire de Bossuet! » s'écrie M. Brunetière. Tantôt on contestait à Bossuet sa philosophie et sa théologie; à présent, comme pour lui rendre un tardif hommage, on met en lui ce qui n'y fut jamais. « Imaginez, dans la suite de l'histoire « de notre littérature, l'homme qui s'est le moins

« préoccupé de mesurer artistement des phrases ou
« d'arrondir harmonieusement des périodes, l'orateur et
« l'écrivain qui s'est le plus oublié lui-même, en toute
« circonstance, pour ne songer uniquement qu'au sujet
« qu'il traitait, celui qui n'avait rien publié jusqu'à
« l'âge de quarante-deux ans, qui n'a pas eu seulement
« l'idée de faire imprimer ses sermons, et qui n'a fait
« paraître enfin ses oraisons funèbres que pour déférer à
« des prières presque royales, c'est Bossuet, et c'est lui
« que croit louer M. Deschanel, en l'appelant un des
« grands stylistes de la littérature française! » Nous
serions désireux d'avoir à ce sujet, l'appréciation du
professeur sur Fénelon, par exemple.

Il faut savoir que M. Deschanel a donné pour
enseigne à son cours le « *Romantisme des classiques.* »
Il s'est fait une spécialité de rechercher dans les classi-
ques, les originalités et familiarités de langage ou d'idée
qu'on y trouve parfois, et c'est là qu'il découvre le
romantisme du XVII^e siècle. Soit! ne chicanons pas sur
ce point; disons toutefois que nous sommes blessé d'en-
tendre appeler Bossuet par M. Deschanel, « un des plus
glorieux ancêtres des romantiques de nos jours. » Il y a
sans doute au fond de ceci une confusion; quelle est-elle?
nous l'ignorons. Nous avons toujours, pour notre part,
considéré le romantisme, non pas d'après ses promesses,
mais de fait, comme une éclatante révolte contre les
lois établies, et surtout contre le XVII^e siècle parfaite-
ment soumis aux règles d'autrefois; et nous ne voyons
nullement la raison de la paternité bossuetienne com-
plaisamment accordée par Monsieur Deschanel, aux
révoltes du siècle naissant. En tous cas les romanti-
ques se sont singulièrement peu souciés de cet ancêtre!

La critique de M. Deschanel a la prétention d'être
physiologique; d'après ses principes, l'étude d'une œuvre

suffit à faire connaître le climat, le pays, le caractère et le tempérament de l'écrivain. Ce système de critique naturelle, qui conjecture beaucoup plus qu'il ne prouve, est celui de M. Taine renforcé. Nous ne savons sous quel climat de la terre M. Deschanel, fidèle à lui-même, reléguerait Bossuet à l'inspection de ses œuvres ; mais à côté de cette incertitude, nous n'ignorons pas que l'Aigle de Meaux plane dans les régions les plus pures et les mieux illuminées du génie et de la gloire. Il nous semble d'ailleurs que, pour établir tous ces faits par induction, le critique physiologiste devrait étudier avant tout, et bien connaître toutes les œuvres de l'écrivain qu'il juge. Or nous sommes forcé de reconnaître que M. Deschanel a lu bien rapidement ou exclu même de ses études, une partie très considérable de l'œuvre de Bossuet. A vrai dire, il ne parle que des *Oraisons funèbres* auxquelles il consacre quatre leçons, et du *Discours sur l'Histoire Universelle* qui forme la matière du huitième entretien. Le reste de l'œuvre de Bossuet, et c'est presque tout, est jugé très superficiellement et de façon tout-à-fait insuffisante : c'est avec la conclusion, le sujet d'une seule leçon.

Nous voudrions certainement pouvoir dire que M. Deschanel a parlé dignement des *Oraisons funèbres* ; mais non ; il les analyse assez longuement et au fait, n'en dit rien qui n'ait été dit avant lui. Nous nous en contenterions, si le professeur n'avait adopté un genre de critique nouvelle qui devait nous faire espérer quelques aperçus nouveaux et originaux. Au reste, il se fait une étrange idée du genre même de l'oraison funèbre, qu'il trouve « le plus creux des genres. » C'est peut-être vrai avant Bossuet, mais depuis lui, c'est assurément faux. En outre si M. Deschanel avait voulu réellement faire quelques trouvailles de romantisme dans

Bossuet, il aurait dû s'appliquer à tout autre ouvrage, de préférence aux *Oraisons funèbres*.

Quant au *Discours sur l'Histoire Universelle*, nous allons nous y arrêter et voir comment M. Deschanel l'a traité. — D'abord il nous fait observer que le célèbre Discours a trouvé des admirateurs passionnés et des détracteurs systématiques. Pour nous, nous pensons tout simplement que lui-même, malgré la prétention qu'il a de se mettre dans un juste milieu, doit se compter parmi les derniers; et ce qui non seulement nous autorise, mais nous oblige à lui assigner cette place, c'est la façon toute cavalière dont il parle de cette œuvre admirable.

Quand on a l'honneur de s'appeler M. Désiré Nisard, on considère le *Discours sur l'Histoire Universelle* comme « le chef-d'œuvre et la plus haute « expression de l'esprit français dans la prose », et l'on en dit plus en une demi douzaine de pages que M. Deschanel dans toute sa leçon. Nous opposerons encore au jugement du professeur celui de Géruzez, et cela d'autant plus volontiers que M. Deschanel, qui le cite quelquefois sans l'indiquer, nous paraît avoir un peu trahi sa pensée. En voici un exemple. Nous lisons dans *l'Histoire de la littérature française*, par Géruzez : « Il est vrai que « Bossuet, usant d'un privilège que les orateurs ne se « refusent pas, passe à côté des peuples qui ne disent « rien en faveur de sa thèse. » — Mais voyez la petite méchanceté dans Deschanel; nous citons à la page 279 de son livre le même passage textuel sans indication et avec une maligne variante : « Usant du « privilège des orateurs, le prétendu historien (Bossuet) « passe à côté des peuples qui ne disent rien en faveur « de sa thèse. » Ne nous occupant présentement que

du procédé, nous ne pouvons nous empêcher de le trouver un peu singulier; quant à l'idée exprimée dans cette phrase, nous serons amené par la suite à l'analyser.

Avant d'aller plus loin et d'apprendre de M. Deschanel quelles sont les lacunes du *Discours* de Bossuet, laissons encore parler Sainte-Beuve, qui, avec une grande supériorité, est souvent de la même école critique que le professeur d'aujourd'hui. Voici comment le célèbre lundiste résume ses appréciations sur le *Discours* de Bossuet :

« Tel est, — tel du moins qu'il s'est dessiné à moi
 « en toute sincérité, — ce noble ouvrage qui restera
 « toujours comme un puissant monument de la vue, de
 « la force surtout, de l'ordonnance et de la méthode
 « propres à Bossuet, en même temps que de son
 « mâle et majestueux talent. De loin il s'élèvera et
 « paraîtra de plus en plus, aux regards d'une postérité
 « qui aura, je le suppose, bien d'autres visées, comme
 « une colonne, ou mieux une double ou triple pyra-
 « mide un peu singulière d'aspect; mais en approchant,
 « en le considérant de près, que de belles et grandes
 « choses on y trouvera, dites pour la première fois et
 « de cette manière durable et superbe qui ne saurait
 « s'imiter ! Le fond du dessein de Bossuet, on
 « le sait maintenant, et on le tient de sa propre
 « bouche, était dans ce livre, de prouver le Chris-
 « tianisme aux libertins. C'est une démonstration par
 « l'histoire, et les faits en main, qu'il avait entreprise.
 « Il n'y a qu'un Bossuet pour l'avoir exécutée de
 « cette sorte et avec cette hauteur, fût-ce même incom-
 « plètement. »

Il y a loin de là aux louanges, d'ailleurs banales, que M. Deschanel accorde à Bossuet avec une

réserve qui blesse par ses exagérations. Car c'est bien peu dire en résumant sa pensée, que le *Discours sur l'Histoire Universelle* « a sa grandeur et son prestige ; » c'est là une formule triviale dont on peut user et abuser à propos de toute œuvre qui n'est pas absolument condamnée à l'oubli. Il serait long et fastidieux de donner à relire ici d'autres jugements aussi élogieux que les précédents, sur l'œuvre admirable qui nous occupe. Sans nous y arrêter, nous ferons un rapide examen des défauts du *Discours sur l'Histoire Universelle*, toujours d'après M. Deschanel.

Après avoir donné le plan du *Discours*, le professeur ajoute : « tel est le dessein assurément grandiose, « mais plus politique qu'historique, et bien incomplet « dans sa prétendue universalité. » Nous ne comprenons pas bien comment on trouve plus politique qu'historique, le dessein du plus beau monument historique qui soit dans aucune langue. Certes le *Discours sur l'Histoire Universelle* est aussi politique ; mais c'est de la grande politique de Dieu qu'il traite, de cette politique à laquelle M. Deschanel a l'air de ne rien comprendre, et dont il ignore même l'alphabet. « Un seul peuple, » s'écrie-t-il comme indigné profondément, « un seul peuple » pour lequel sont « faits tous les autres, quelle idée mesquine ! Celui-là « préféré de toute éternité, les autres exclus, réprouvés, « quelle idée bizarre ! » L'idée n'est ni mesquine ni bizarre ; elle est tout simplement vraie dans l'ordre historique. Ne mettons pas de romantisme à plaisir dans l'histoire. Ce qu'il y a de plus clair d'après tout cela, c'est que M. Deschanel a l'esprit singulièrement peu préparé à l'intelligence de ces grandes et capitales questions d'ordre supérieur, de la Providence et de son action indéniable sur la marche des événe-

ments d'ici-bas. M. Deschanel s'intéresserait-il si peu à la philosophie de l'histoire, que Bossuet traita un des premiers avec une étonnante élévation de vues? — En un mot le professeur a rapetissé, dans sa leçon, tous les grands horizons du *Discours sur l'histoire*. On devait d'ailleurs s'attendre à ces étrangetés de sa part, puisqu'il trouve « un peu bizarre, si l'on « y regarde de près, l'idée que Bossuet se fait de « Dieu » et en un autre endroit de son livre, il découvre que Bossuet « manque d'idées ! » Il est bien inutile après cela de s'étayer de l'autorité très contestable en ces matières, de M. H. Taine, un fataliste en histoire comme en philosophie, et un des pères de la critique de M. Deschanel.

On l'a sans doute remarqué plus haut, le second reproche adressé par le professeur à l'œuvre de Bossuet, n'est qu'une redite de Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs des nations*. Le fameux patriarche du XVIII^e siècle s'y est plaint en effet « qu'un homme si éloquent « que Bossuet oubliât l'Univers dans une histoire universelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations « qui sont aujourd'hui disparues de la terre. » Nous ne ferons pas la part de l'exagération dans cette diatribe inspirée par l'esprit qu'on sait. Or voici M. Deschanel, emporté à la suite de Voltaire, le voici qui réclame une place à tout prix, dans l'ouvrage de Bossuet, pour les Chinois, les Indiens et les Américains! — Mais quittez ce souci. Il y a longtemps qu'on a répondu victorieusement à cette objection remise aujourd'hui en branle, pour avoir quelque chose à reprocher à Bossuet. « Ce n'est là, » dit M. Brunetière, « qu'une mauvaise chicane, et que je m'étonne que « l'on soulève encore. Pour Bossuet, en effet, comme « pour ses contemporains, l'*Histoire Universelle*, c'est

« l'histoire de ce qu'on appellerait aujourd'hui, la civilisation méditerranéenne, et rien de plus ni rien d'autre. Changeons donc tout simplement le titre de l'ouvrage, si nous ne l'entendons plus comme il l'entendait lui-même, et prenons le pour ce qu'il est et ce qu'il restera ; le premier et l'inoubliable essai de cette science qui depuis est devenue la philosophie de l'histoire. »

Nous ajouterons à cette juste réplique, qu'à notre avis, ç'eût été presque un hors-d'œuvre d'introduire dans cette suite historique, les peuples dont l'histoire encore obscure n'entravait ni ne précipitait l'avancement providentiellement voulu, des empires tour à tour en prospérité et en décadence. Car dès lors, se pliant aux exigences de M. Deschanel et de ses partisans, il ne suffisait plus seulement de s'intéresser aux Chinois, aux Indiens, voire aux Américains, il fallait en outre s'arrêter à l'histoire presque inconnue, il y a deux siècles, de tribus et de peuplades qui n'ont joué aucun rôle saillant dans la succession des grands empires. En toute sincérité, il n'est donc pas juste d'incriminer Bossuet d'avoir omis « *ce qui n'entre pas dans son cadre.* » Ces derniers mots sont de M. Deschanel lui-même et le condamnent. Il ajoute avec un fond de malice mal déguisée : « L'Histoire pour le grand évêque orateur, n'est qu'un discours religieux, une apologie de la Foi dont il est le représentant officiel et dont il doit inculquer les doctrines à l'héritier du trône de France. Pour les croyants, ce point de vue est large ; pour ceux qui examinent il est étroit. »

Il faut avouer que c'est là de la critique plus que légère. Comprenez bien, en lisant entre ces dernières lignes de M. Deschanel, à quoi se réduit le rôle de Bossuet historien. Sans faire dépendre de telle ou telle

question oiseuse le mérite incomparable du *Discours sur l'Histoire Universelle*, il eût été certainement plus sage et plus judicieux à ceux qui y voyaient une lacune quelconque, de la regretter, soit ! mais de conclure avec Sainte-Beuve, que l'ouvrage de Bossuet est « une « démonstration par l'histoire » et qu' « il n'y a qu'un « Bossuet pour l'avoir exécutée de cette sorte et avec « cette hauteur, fût-ce même incomplètement. »

Nous placerons ici les hautes considérations de l'illustre historien italien, César Cantù, sur Bossuet, dans l'Introduction de son *Histoire universelle*.

« Contemplant le monde des hauteurs du Sinaï,
 « en même temps qu'il intime aux puissants des vérités
 « dures et inaccoutumées, puisées au livre infailible,
 « et qu'il va proclamant la vanité de toutes les choses
 « humaines, il regarde le convoi funèbre de peuples
 « et de rois qui passent de la vie à la mort, dirigés
 « par le doigt du Seigneur, comme si les nations
 « n'étaient destinées qu'à faire cortège au Messie attendu
 « ou donné. »

Il ajoute en parlant de Voltaire, que M. Deschanel oppose quelquefois à Bossuet : « Voltaire portait la
 « critique et la moquerie sur les questions les plus
 « importantes, qu'il prétendit résoudre par une série de
 « plaisanteries intitulée *Philosophie de l'histoire*. Rien
 « ne montre mieux à quelles extravagances est forcé
 « de croire celui qui ne veut croire à rien. »



Nous terminons notre critique en rappelant les conclusions de M. Brunetière. Elles sont accablantes pour M. Deschanel, et elles disent sans détours des choses que nous avions pensées, mais que nous n'osions

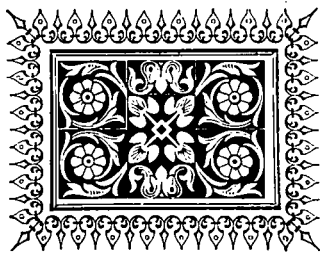
librement exprimer, à défaut d'autorité. Le livre de M. Deschanel pêche par le fond et par la forme; et, dans son ensemble, il accuse l'incapacité notoire du professeur à occuper une chaire pour laquelle personne n'était moins fait que lui.

On trouvera peut-être que nous avons été quelquefois pointilleux dans ces pages de critique; nous l'aurions été beaucoup moins, si nous avions trouvé en Monsieur Deschanel plus d'indépendance et de largesse de vues. Puisque le professeur du collège de France a pu dire avec tant d'assurance, que « Bossuet n'a guère compris « Luther, » et que « son orthodoxie lui eût fait mal « juger Mahomet, s'il en avait parlé, » nous croyons pouvoir dire à notre tour que son hétérodoxie, à lui M. Deschanel, lui a fait singulièrement apprécier Bossuet, pour ce qu'il en a lu.

Mais, Dieu merci! Bossuet reste assez grand pour laisser mesurer la petitesse de ceux qui voudraient l'amoinrir, sinon le détruire, comme cet original dont parle M. Deschanel, et qui ne trouvait « rien de plus absurde que le *Discours sur l'histoire universelle*. » Nous tenions en outre à protester contre cette tendance qui s'accuse de plus en plus de nos jours, et qui menace de devenir systématique, d'enlever à l'Eglise, le prestige dont elle a été de tous temps entourée, au triple point de vue des sciences, des arts et des lettres, par les plus fiers génies.

L'ABBÉ A. COUSOT.







POÉSIE.

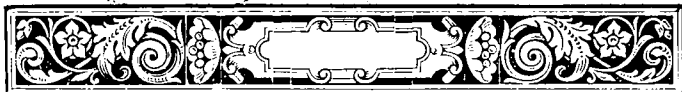


A VICTOR HUGO.

POÈTE qui t'endors ceint de ta majesté,
Quant la mort te ravit le sceptre incontesté
Qui pesait dans ta main sénile et faiblissante,
Loin de cette clameur folle et retentissante
Dont l'incrédulité te poursuit sous les fleurs,
Sur ta tombe en secret nous répandrons nos pleurs.
Car nous t'aimons, poète! et notre âme chrétienne,
Dans le moule étonnant où bouillonna la tienne,
Dans ce don merveilleux d'un lyrisme sans fin,
Admire le cachet de l'Ouvrier divin.
Quels étaient le parfum et la fraîcheur native
De ces fleurs que donna ta jeunesse hâtive
Et qu'avec la ferveur et l'élan de la foi
Tu jetais sous les pas du Christ et de ton roi!
Cette aube est loin de nous, mais sa clarté vermeille
Illumine les fronts d'une race plus vieille,
Et malgré l'hiver froid qui t'a glacé trop tôt,
Des feux de ton soleil notre âge encor est chaud.
Oh! qu'elle eût été belle et vraiment radieuse
La gloire de ta lyre, âme mélodieuse,
Si Celui que ton œuvre à sa base nommait,
L'eût de tous ses rayons éclairée au sommet :
Si dans ce monument, tour étrange et confuse,
Pour lui donner le sceau que ta main lui refuse,
La foi, ce jour du ciel et de l'éternité,
Avait mis la sereine et féconde unité!
Mais l'orgueil est venu scinder en deux ta vie ;
Et ton âme à son joug tristement asservie

Accueillit le doute âpre et la nuit sous son toit...
 Les divines clartés s'éteignirent en toi :
 Et ton génie altier trébucha sur sa cime,
 Tandis que ton œil fait pour un soleil sublime
 Ne heurta plus que l'ombre en tout être, en tout lieu,
 Et que ton cœur rugit dans le vide de Dieu !
 Ils ont alors, flattant ta fatale faiblesse,
 De leur encens coupable enivré ta vieillesse,
 Ces hommes pour qui Dieu n'est qu'un symbole vain...
 Et saluant ton nom comme l'astre divin,
 Ils ont voulu par toi racheter leurs mécomptes,
 Et couvrir du manteau de ta gloire leurs hontes.
 Lorsque la foi du Christ, du vieillard mort demain
 Sait éclairer le soir d'un reflet surhumain,
 Le déclin de tes jours, sous leur garde, fut triste...
 Jusque dans ce trépas auquel le monde assiste,
 Tu t'es laissé par eux exploiter : et ton corps,
 Sans apaiser un jour leurs cruels désaccords,
 Sert à leurs passions de suprême trophée !
 Ton âme, dans leur fange ils l'eussent étouffée...
 Mais, son vol ne pouvant subir leur joug hideux,
 Elle a franchi le seuil d'un monde inconnu d'eux.
 Que dans cet appareil faussement grandiose
 Ils fassent ta superbe et folle apothéose :
 Nous nous détournerons de ce bruit, pour pleurer ;
 S'ils chantent, c'est à nous, à nous seuls d'espérer !
 Au temps, au monde étroits leur gloire se confine :
 A nous seuls appartient l'immensité divine,
 Le trésor d'espérance et l'océan d'amour !
 Poète, quand soudain aura lui le vrai jour
 Dans lequel à tout œil le Seigneur se dévoile,
 Qu'aura trouvé ton âme au delà du grand voile ?
 Nul ne nous le dira, mais nous espérons :
 Et loin de ton cercueil, devant Dieu, nous prîrons !
 Peut-être, autour de toi quand tombaient les ténèbres,
 Dans le drame secret de tes luttes funèbres,
 Le Rédempteur auquel ta jeunesse avait cru
 Ainsi qu'à ton printemps t'aura-t-il apparu...
 Oh ! si dans cet instant où la clarté commence,
 De ton exil voulu sondant la faute immense,
 En revoyant un Dieu trop longtemps oublié
 Dans l'amour devant Lui tu t'es humilié :
 Ce Jésus qui fut pauvre et petit sur la terre
 Et dont le cœur n'est bon qu'à l'humble volontaire,
 T'épargnant les rigueurs qu'il réserve à l'orgueil,
 Dans son ciel, souriant, t'aura promis l'accueil !

JEAN CASIER.



BIBLIOGRAPHIE.

Pèlerinage en Terre-Sainte, *souvenirs et impressions*,
par R. P. PORTMANS, des Frères-Prêcheurs. Liège,
Dessain. Paris, V^o Magnin et fils, Rue Honoré
Chevalier, 1885.

LE Révérend Père Portmans vient de publier un nouveau livre appelé à un succès assurément légitime. L'auteur de « *La Science du Pater* », des « *Pensées chrétiennes pour tous les jours du Carême* » et d'autres opuscules dont nous ne saurions trop vivement recommander la lecture fortifiante, nous donne cette fois le récit émouvant et intéressant d'un bout à l'autre, d'un voyage en Terre-Sainte accompli dans le courant de l'année dernière. La Terre-Sainte! Le berceau de Jésus-Christ! La ville historique par excellence! Le sol des grands souvenirs, des leçons plus grandes encore! Quel bonheur pour le chrétien de pouvoir les visiter, prier, pleurer au Calvaire, élever son cœur, rechauffer sa foi, dans les lieux mêmes où le divin Crucifié a vécu, enseigné, prêché, et est mort pour la rédemption de l'humanité!

Cependant, parmi la foule de ceux qui pourraient sans difficultés grandes faire le pèlerinage à Jérusalem, combien peu s'y décident! N'y a-t-il pas ici une triste preuve de la disparition ou de l'affaiblissement de la foi dans les masses chrétiennes?

Le livre du R. P. Portmans a pour but de combattre cette apathie religieuse et de pousser les Belges surtout à accomplir ce pieux et délicieux voyage destiné à laisser dans l'âme des impressions ineffaçables. A chaque page du récit du Père Portmans, le cœur du lecteur s'émeut.

On vit, on s'avance en effet avec le doux et savant pèlerin. On prend part à toutes ses joies, à toutes ses douleurs. On s'unit à ses prières. Les élans généreux de son âme profondément catholique vous entraînent. Le souffle patriotique qui ne l'abandonne jamais et lui inspire à chaque instant des réflexions sur

la Belgique, toujours justes et sages, montre combien chez ces religieux tant décriés, tant calomniés par la tourbe des librepenseurs, le sentiment du plus pur amour de la patrie est inséparable de la foi chrétienne. Ajoutons que dans maints endroits, le R. P. Portmans relève d'une plume mordante et autorisée les incartades ou les faussetés de chroniqueurs légers dont les récits souvent très brillants ne doivent pas être acceptés comme paroles d'Évangile.

En somme, beau et bon livre dont la lecture fait du bien, et qu'on n'abandonne pas sans se promettre de le relire.

J. C.



LIBRAIRIE S. LELIAERT, A. SIFFER & C^{ie}.

Rue Haut-Port, 52, Gand.

Les 4 incarnations du Christ, poème épique par André Van Hasselt	»	3,00
Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur, Edmond Biré	»	3,50
Mon jardin, géologie, botanique, histoire naturelle, culture, par Alfred Smee	»	10,00
Monographie de l'église de Pamele, A. Van Assche	»	25,00
Les Religieux Belges et leurs défenseurs. Souvenirs parlementaires précédés d'une préface par Guillaume Verspeyen	»	2,50
La Querelle des noms, étude juridique et historique sur les titres nobiliaires et les dénominations de terre, H. de Baets	»	2,50
Chronijcke van Ghendt van Jan Van De Vivere, uitgegeven door Frans De Potter	»	6,00
Geschiedenis van Gent, door denzelfden, ieder bd.	»	5,00
Mathilde de Nédonchel, Laplace	»	3,50
Histoire des Congrégations de la Vierge, Delplace, S. J.	»	2,00
Vie de Mgr Dupanloup, par l'agrange, 3 vol.	»	22,50
Mgr Dupanloup et son historien, Maynad	»	5,00
Les origines de la France contemporaine, par Taine, 4 vol.	»	30,00
La bible et les 6 jours, Swolfs	»	2,00
L'imitation de J.-C. en vers français de P. Corneille, édition de luxe	»	30,00
Le sacerdoce éternel, Mgr Manning	»	3,50
Les allemands, Père Didon	»	7,50
Indissolubilité et divorce, id.	»	3,50
L'éducation, Mgr Dupanloup, 3 vol.	»	11,00
Lettrés sur l'éducation des filles, id.	»	4,00
Evénements contemporains, Gabourg	»	3,50
Le pays des sapins, voyage en Norwège, Hoornaert	»	3,00
Les doctrines économiques depuis un siècle, Périn	»	3,50
Les libertés populaires, id.	»	2,00
Lois de la société Chrétienne, 2 vol. id.	»	7,00
Le modernisme dans l'Église, id.	»	1,00
Richesses dans les sociétés Chrétiennes, 2 vol., id.	»	7,00
Le socialisme Chrétien, id.	»	2,00
Fables, Contes et Ballades, Villefranche	»	3,50
Le fabuliste Chrétien, id.	»	1,25
Histoire d'un dessinateur, Viollet-Le-duc	»	7,00
Histoire d'une maison, id.	»	7,00
Les mélodies grégoriennes, Dom Pothier	»	5,00
Portraits contemporains et questions actuelles, Gauthier L.	»	3,00
Portraits littéraires, id.	»	4,00
Vingt nouveaux portraits, id.	»	3,00
Études et contreverses historiques, id.	»	3,00
Scènes et nouvelles Gauthier L.	fr.	3,00
Lettres d'un catholique, 1 ^{re} série, id.	»	3,00
Lettres id. 2 ^{de} id. id.	»	3,00
La chevalerie, édition de luxe, id.	»	35,00
Erreurs et mensonges historiques, Barthélemy, 15 séries, chaque série	»	2,00
Histoire nationale depuis les origines jusqu'à l'avènement du roi Léopold II, par Mgr Namèche, 4 vol.	»	15,00
Correspondance de L. Veullot, 4 vol.	»	24,00
Cartulaire du grand béguinage de Gand, par le Baron J. B. Bethune	»	12,00
Les opérations de bourse devant la conscience, Abbé Deville	»	1,50
Mélanges d'histoire, de droit et d'économie politique, Thonissen, professeur à Louvain	»	5,00
La Belgique sous le règne de Léopold I, 3 vol. id.	»	9,00
Dans les Highlands, Edinburgh, Trossachs, Skye, par Paul Toutain	»	4,00
Le monde et l'homme primitif selon la Bible, par Mgr Meignan	»	6,00
Histoire de l'invasion des États pontificaux, par le C ^{ie} de Beauafort	»	6,00
Famille et divorce, par l'abbé Vidieu	»	3,00
Les nations frémisantes contre Jésus-Christ et son église, abbé Lémann	»	3,00
La femme ennoblie par l'Évangile, 2 vol., par M. Marocco	»	4,00
Le désert et le monde sauvage, par Arthur Mangin	»	3,00

Violet-le-Duc et son système archéologique, par Anthyme de St. Paul fr.	6,00
Le culte de la B. Vierge Marie, mère de Dieu, 2 vol., abbé Combalot »	5,00
Le darwinisme et l'origine de l'homme, abbé Lecomte »	3,50
Le doute et ses victimes, abbé Baunard »	3,75
La foi et ses victoires, id. 1 ^{re} série »	3,75
La foi id. id. 2 ^{de} série »	3,75
Une femme apôtre, Léon Aubineau »	3,50
Raison de ma foi religieuse, abbé Barthe »	3,00
Notre Dame de Montaigu, A. Van Weddingen »	3,00
Joseph de Maistre, par L. Moreau »	4,00
Révocation de l'Edit de Nantes, Aubineau »	3,00
Comment s'est formé l'Univers, d'Estienne »	3,00
Les confins de la science et de la philosophie, 2 vol., par le Père Carbonnelle, S. J. »	6,00
M. Augustin Thierry, son système historique et ses erreurs, L. Aubineau »	3,00
Pensées de Pascal, Drioux »	2,00
Le Congo au point de vue économique, par Wauters »	3,00
La fondation de la colonie libre de Liberia, par le colonel Wauwermans »	3,00
Chroniques de Froissart, 2 vol. »	8,00
L'imitation de Jésus-Christ en vers français de Corneille »	1,20
L'imitation id. édition de luxe et reliée »	30,00
La main malheureuse, par de Navery »	3,00
Une idée fantasque, Moulhins »	3,00
La fille du régicide, G. Pradel »	3,00
Le Capitaine Phœbus, par le Vicomte de Poli, 2 vol. »	6,00
Guide d'Anvers, par Kinschots, relié »	3,00
Plan d'Anvers »	1,00
Plan de l'exposition d'Anvers »	0,50
Journal de l'exposition d'Anvers, (prix d'abonnement) »	15,00
Spiritisme, tables tournantes, magnétisme, hypnotisme, par A. J. C. »	1,00
Pèlerinage en Terre-Sainte, souvenirs et impressions, Père Portmans »	3,00



SOMMAIRE :

- I. Étude philosophique sur le bonheur (*suite et fin*) L'Abbé HENRI MÖLLER.
- II. En Amérique, journal de voyage (*suite*). ALB. SOLVYNS.
- III. Notes d'un officier sur la question militaire en
Belgique (*suite et fin*) X...
- IV. Une histoire de la monarchie de Juillet RAOUL DU SART DE BOULAND
- V. Les origines de la France contemporaine, par
H. Taine LOUIS HALLEUX.
- VI. Victor Hugo A. C.
- VII. Un critique de Bossuet. L'Abbé A. COUSOT.
- VIII. *Poésie*. — A Victor Hugo JEAN CASIER.
- IX. *Bibliographie* : Pèlerinage en Terre-Sainte, souvenirs et impressions, par
le R. P. PORTMANS, des Frères-Prêcheurs, Liège (J. C. .



LE MAGASIN PARAÎT :

le 15 Janvier, le 15 Mars, le 15 Mai, le 15 Juillet, le 15 Septembre
et le 15 Novembre, par 120 pages environ.

L'ABONNEMENT EST DE 10 FRANCS PAR AN POUR LA BELGIQUE,
(11,50 POUR L'ÉTRANGER.)

Toute reproduction est prohibée.

Pour tout ce qui concerne la *Rédaction*, s'adresser au Secrétaire
du Comité, rue de la Vallée, 70, Gand; pour ce qui concerne
les *Abonnements* et l'*Administration*, aux éditeurs S. LELIAERT,
A. SIFFER & C^{ie}, rue Haut-Port, 52, Gand.

1885

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Sifer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52

1885

Avis. — Seuls les collaborateurs repoussent des articles paraissent sous leur signature.

Le Comité n'assume d'autre responsabilité que celle des questions ou communications collectives signées LA RÉDACTION.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.

- R. P. VAN AKEN, S. J., Professeur de théologie à Gand.
H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives.
ARM. BRIFAUT, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
BOU E. VAN CALOEN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
JULES CAMAUER, Avocat à Dinant.
JEAN CASIER, à Gand.
DR VAN CLEEMPUTTE, à Mont St.-Amand, près Gand.
G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
L'Abbé COUSOT, Professeur au Collège de Bellevue, à Dinant.
JOSEPH DESTREE, Docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.
EUGÈNE DIJON, Candidat en droit à Huy.
ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
DR EEMAN, à Gand.
BOU H. DELLA FAILLE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
L'Abbé GUILLAUME, Curé-Doyen à Beauraing.
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand; Professeur à l'Université de Louvain.
J. HOYOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
L. JANSSEN, Substitut du Procureur du Roi à Gand.
RAYMOND KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.
BOU DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
BOU DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
GODEFROY, Professeur à l'Université de Liège.
J. LÉGLIS, Tribunal de 1^{re} instance d'Audenarde.
P. LIMBOURG, Médecin, à Verviers.
MANSION, Professeur à l'Université de Gand.
J. MICHAELIS, Avocat, à Arlon.
L'Abbé HENRI MÖLLER, à Bruxelles.
FRANCIS DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.
A. NEELEMANS, Ingénieur, à Eecloo.
NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand.
THÉODORE DE LA RIVE, à Genève.
R. DU SART DE BOULAND, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. SOENENS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en philosophie et lettres.
V. TIBBAUT, Docteur en Droit à Gand.
R. P. VAN TRICHT, S. J., Professeur de sciences, à l'Institut St Ignace à Anvers.
P. VERHAEGEN, Substitut du Procureur du Roi à Bruxelles.
P. WAUWERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
A. ZWAENEPOEL, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.



EN AMÉRIQUE.

(*Journal de Voyage.*)

—

(*Suite. — Voir page 526.*)

Mercredi, 16 janvier 1884.

NOUS avons eu hier soir un concert de grillons. Ce n'est pas que tous les jours nous ne soyons agacés par ces abominables petites crécelles, mais dans un moment de silence, en prenant le thé, la musique d'un de ces insectes qui semblait tout voisin attira plus violemment mon attention et, prenant ma montre, je comptai cent-quatre *cric, cric, cric* en une minute. Alors prêtant mieux l'oreille je pus entendre un nombre indéfini de bruits divers dans divers tons, mais tous dans un mode terriblement mineur.

Chez nous de petits insectes, grillons, criquets ou cri-cris, s'amuse aussi des nuits entières à frotter leurs élytres l'une contre l'autre. Chacun prend son plaisir où il le trouve et je n'ai à la chose aucune objection d'ailleurs inutile; mais leur musique est du Mozart, et du meilleur, à côté des mauvais grillons-Wagner de la Vera-Paz et des autres pays intertropicaux.

Il est des criquets de tous les genres et je regrette fort de ne pas connaître leurs noms pour les maudire en détail, car tous ont le don d'exaspérer.

Les plus bruyants étaient ceux de Kingstown dans la Jamaïque. Ils étaient peu nombreux, trois ou quatre seulement, mais quels musiciens ! Leur instrument sonnait absolument comme un sifflet de chef-garde convoi. Je vous assure que l'illusion était complète.

A Panama, la rue qui menait de la place de l'Église au consulat anglais en possédait une demi-douzaine. Ceux-là bruissaient à jet continu et semblaient par instant nous frôler les oreilles, au point que pour les écarter j'exécutais d'inutiles moulinets avec mon casque ou mon chapeau. Tous les soirs en revenant de dîner c'était la même sérénade. Je crois véritablement qu'on élevait ces *crickets* en cage car je ne les ai rencontrés que dans cette rue-là. Partout ailleurs silence complet.

Ici, à la Finca, comme à Torola chez M. Serigiers, l'orchestre est double et sur une note tenue dans le haut, (ce que les musiciens appellent une pédale,) sur cette pédale vibrant comme le tremolo d'un violon, les grillons-soli font entendre leur *cric, cric, cric* plus net, aussi perçant que profondément désagréable.

On raconte que Beethoven en quête d'inspiration ne trouvait rien. Tout-à-coup un visiteur qui frappe quatre coups à la porte de la chambre pour annoncer sa présence. Le grand artiste absorbé ne répond pas. L'autre redouble. Beethoven aussitôt sent sa pensée s'éveiller et écrit :



le thème initial de la prodigieuse symphonie en *Ut* mineur.

Eh bien ! le grillon d'hier au soir a répété en une minute cent-quatre fois *cric* et je n'ai composé aucune

symphonie; ce qui ne prouve rien à vrai dire, mais m'inspire à défaut de thème musical, la pensée de soumettre ce motif à certains maîtres-compositeurs qui par l'usage qu'ils ont, dès longtemps établi, de pondre chaque année, à date fixe, des romances ou des cantiques de Noël, doivent se trouver à court de thèmes champêtres.

Ce grillon d'hier au soir dépassait les bornes et, comme il semblait établi à deux pas de la maison, je sortis pour le déloger et le prier de s'éloigner un peu. Il s'est dérangé en effet, mais pour se rapprocher davantage.

L'état d'exaspération où je me trouvais, ne m'a pas empêché d'admirer les myriades de petites mouches lumineuses qui voltigeaient en tous sens, s'éteignant, se rallumant sans cesse. C'était charmant d'éclat et de vivacité. Je ne sais pour quelle cause une demi-heure après toutes avaient disparu; il faisait pourtant calme et beau.

Alors accablant l'horrible musicien d'un mépris tel que son poids a dû l'aplatir comme une punaise, je m'en fus coucher. Et il me parut que les souvenirs du pays venaient voltiger autour de moi comme les jolies mouches à feu et, comme elles, disparaissaient un moment pour faire place à d'autres pensées, puis renaître aussitôt. Peu après tout disparut.

Au matin le grillon se taisait, les lucioles s'étaient perdues dans un brillant rayon de soleil, mais je retrouvai attendant mon réveil les images de ceux que j'aime.



Jeudi, 17 janvier 1884.

Temps beau, mais couvert.

Travaillé tout le jour à un rapport, comme un nègre.... qui travaille.



Vendredi, 18 janvier.

Id. comme deux nègres. J'aurai terminé ma tâche demain.

Très-beau temps; 23° cent.



Samedi, 19 janvier.

La résolution prise hier a été tenue. C'est parfait.

Je pourrais maintenant commencer un second rapport : sur la lune.

Lorsque la Lune pâle
Sur son beau char d'opale

comme dit une chanson aussi vieille sans doute que l'astre noctambule même, lors donc que la lune se montre au ciel, on dit chez nous : elle croît, elle décroît, suivant les circonstances, puis l'on s'en va coucher. Tout au plus l'annuaire de l'observatoire et les traités d'astronomie vous enseignent-ils l'effet de la lune sur les marées et vous expliquent par $a + b$ que la lune rousse n'est point aussi coupable qu'on le dit.

Ici la lune est toute puissante. Qu'il pleuve ou qu'il vente, que le soleil luise ou qu'un brouillard opaque vous prenne à la gorge, c'est la lune, rien que la lune.

La récolte du maïs, la coupe des bois, ne se feront

jamais avant la pleine lune ni après la naissance d'un croissant nouveau. D'aucuns prétendent que l'influence de l'astre qui croît produit dans la sève un mouvement analogue à celui des marées. Et comme preuve, me disait-on : « coupez un arbre avant la pleine lune, coupez-en un autre après, et voyez lequel des deux donnera le plus de sève. » C'est absolument topique.

La lune au demeurant est bonne fille. A ceux qui désirent de l'eau elle amène des nuages noirs et gros de pluie. Elle les dissipe aussi en faveur de ceux qui craignent les rhumatismes. Il est vrai que ce n'est pas toujours au moment désiré; alors pour prendre patience on cherche le motif du retard.

De même que certains hommes d'esprit ou réputés tels se voient endosser la paternité de tous les bons mots et même des mauvais, bien qu'innocents d'une pareille débauche d'épigrammes et de calembourgs, ainsi

Lorsque la lune pâle,
Sur son beau char d'opale
S'avance dans la nuit,

elle n'est point sans recueillir force compliments et reproches immérités.

Le mauvais côté de cette action lunaire est que suivant le précepte qui dit : « que charité bien ordonnée commence par soi-même » notre peu aimable voisine a généralement brillé dans un ciel pur, pour nous laisser, le jour, soumis au régime des douches forcées.

Depuis trois ou quatre jours il y a cependant un mieux sensible dans le temps. Soyons généreux; oublions le passé et remercions du bienfait présent.

Il est vrai que pour un étranger, ce soleil chaud et brillant en plein mois de janvier est une jouissance sans pareille.

Je ne saurais terminer ce chapitre de physique

astronomique, sans dire deux mots de l'action de notre satellite sur le corps humain et ses « humeurs pécantes. » Le sang est notre sève, la source de la santé, la cause de nos misères. Il doit avoir un flux et un reflux pareil à celui qui affecte le suc des végétaux. Il est par conséquent indubitable que la première moitié de chaque lunaison est spécialement favorable aux rhumes de cerveau, aux rages de dents et au *mal aux cheveux*; tandis que vers le déclin de l'astre nocturne l'action inverse engendre la goutte et les cors aux pieds.

Ce sont des points de grand intérêt, qu'avant mon départ je m'efforcerai d'élucider par l'expérience des autres.



Dimanche, 20 janvier 1884 (3 heures).

J'ai essayé de tout; rien ne me plait. Est-ce le temps redevenu mauvais? Est-ce le contre-coup du travail long et fastidieux qui m'a occupé toute la semaine dernière? Je l'ignore absolument. Même les symphonies de Schumann ne me disent rien. Après avoir transcrit une page de musique, j'ai refermé le volume, et me voici devant ma table, la tête dans les mains, regardant la pluie qui tombe depuis ce matin et la fumée de deux ou trois huttes dont les spirales paresseuses vont rejoindre les lambeaux de nuages accrochés dans les arbres. Mon cigare humide ne brûle pas; je le rallume vingt fois, c'est mon unique distraction.

Croiriez-vous qu'il m'est arrivé d'avoir le *spleen* ou du moins ce que j'imaginé être le spleen? C'était à bord du *Don* le soir du bal. J'ai éprouvé à ce moment, pendant une heure environ, un si profond dégoût de toutes choses, j'étais sous le poids d'une telle oppression

morale formée d'ennui, de mécontentement général et d'un désir indéfinissable de destruction, que je souhaite vivement ne jamais plus le ressentir. Cela a passé en faisant danser le monde. L'idée saugrenue de jouer d'une main une polka, de l'autre une valse, a dissipé ce sentiment aussi vite qu'il était venu. C'est absurde, je le sais, mais ce bal était tellement lugubre que par lui-même il eut suffi à faire sombrer le *Don* sous l'ennui, si l'ennui se mesurait par tonne.

(*Une demi heure plus tard.*) QUATORZE CHOUX ET UN DINDON. La diversion inespérée tantôt, vient de se présenter de la manière la plus inattendue, la plus burlesque, sous la forme de quatorze choux, quatorze, ni plus ni moins. Le nombre ne vous importe pas, tandis que pour nous il est digne de toute attention. C'est qu'en effet ces quatorze têtes de légume sont plus que douze, ou que treize, et constituent avec onze pieds de céleri toute la ressource végétale de notre garde-manger. Ces choux viennent de treize lieues d'ici, de Taltic, notre dernière étape sur la route de Guatemala à Coban. Ils ont une histoire.

L'an dernier, Georges se rendant à la capitale et désireux de varier l'ordinaire, fit accord dans ce village pour une charge de choux : c'est-à-dire autant qu'un Indien peut en porter dans sa hotte. Après une année les légumes ne manifestaient aucune intention d'être déplantés pour son usage, malgré paiement anticipé.

En se rendant il y a un mois à San José, mon ami prit occasion de rafraîchir la mémoire du jardinier de l'endroit, qui prétendait n'avoir pu tenir son engagement à cause de travaux faits à une certaine route, travaux qui avaient permis à des vaches de faire incursion dans son terrain et de manger ses choux. « Mais, disait-il, une nouvelle génération s'élevait dont

« il choisirait les plus beaux sujets à l'usage du Señor « Don Jorge. » Il vient de tenir loyalement sa promesse; et afin d'avoir l'œil sur ces inappréciables légumes, nous venons de suspendre douze jolies boules vertes sous la verandah, devant notre porte à deux battants. L'une des deux autres boules sera le couronnement d'un festin sans pareil; car il y aura tantôt un dindon aux choux!.... Rien que cela.

Autre histoire.

Il y avait à la finca un dindon dont personne ne se rappelait la date de naissance. Vers la fin de sa carrière il avait pris la mauvaise habitude de percher sur le toit de la cuisine. Vingt fois par jour il grimpeait sur les feuilles de cannes sèches en s'aidant des pattes et des ailes et, parvenu au sommet, arpentait l'arête en faisant la roue. Puis il redescendait. Ce manège après quelque temps eut pour effet de causer des voies d'eau. Agitation sourde, plaintes, menaces, révolte de Juana. Ordre d'exécution fut rendu, et hier midi après une ascension dernière « sa vie s'enfuit avec son sang. »

J'ai été voir les couteaux. Ils coupent. Attendons les évènements.

Jamais il ne me serait venu à l'esprit de voir un accès d'humeur noire dissipé par quatorze choux et un dindon.



Lundi, 21 janvier 1884.

La nuit dernière a été la plus mauvaise de toutes celles que j'ai passées depuis mon départ d'Europe. Une véritable bourrasque qui dure encore s'est élevée hier soir vers sept heures, et le vent et la pluie font rage. Les nuages épais et froids nous entourent et nous pénètrent. Mon lit est situé contre la cloison Nord,

d'où vient la brise. Un morceau d'écorce d'arbre mal assujetti s'est détaché précisément à la hauteur de ma tête, en sorte que j'ai bénéficié la nuit entière d'un petit surcroît de ventilation parfaitement superflu.

Dans les deux chambres et le salon qui forment notre hôtel, le spectacle ne manquait pas d'animation ; car la brise faisant peu de cas de murailles de nattes et de roseaux, gonflait les rideaux des fenêtres et les faisait flotter comme des pavillons de haute fantaisie. Un coup de vent plus indiscret ouvrit la porte et du coup éteignit la lampe.

La montagne qui nous couvre au N. nous a été d'une protection très-efficace.

Le courrier part de Coban après-demain. De gré ou de force il me fallait écrire. J'ai alors employé les moyens suprêmes et je trace ces lignes chaussé de fortes bottes, le paletot sur les épaules.

Si l'on avait pu prévoir un temps aussi désagréable je n'eusse certainement pas manifesté, peu avant d'arriver aux Barbades, la satisfaction de pouvoir visiter les pays où brille un *vrai soleil*. Il est cependant certain que cela ne peut durer, et probablement mes doléances seront d'une toute autre nature à Cuba et à Porto-Rico aux mois de mars et d'avril.



Mardi, 22 janvier 1884.

...Et il plut pendant quarante jours et quarante nuits.
(*Genèse*. Cap. VII. 12.)

5 h. soir.

Le courrier d'Europe vient d'arriver.

Il a cessé de verser de l'eau, mais le vent demeure à l'Ouest. Nul espoir.



Mercredi, 23 janvier 1884.

J'ai eu tort hier de désespérer. Tort bien excusable cependant aux yeux de ceux qui auraient subi les douches et les brouillards dont nous étions gratifiés depuis trois jours. Déjà dans la soirée quelques étoiles encore voilées apparurent, enfin, ce matin, brille un soleil sans nuages. Il était temps. Je sentais les champignons me pousser dans le dos.

Pour l'instant, me voici sec; une heure passée au soleil a fait toute l'affaire.

— Je crois vraiment que je ne saurais me lasser de redire le bonheur, la joie que cause l'arrivée du courrier d'Europe. Outre la satisfaction d'un amour filial et fraternel toujours égoïste, il y a le plaisir de savoir que le monde continue à exister. Principalement par de jours de mauvais temps comme ceux que nous venons de subir, un habitant des montagnes de la Vera-Paz est au même rang qu'un habitant de la lune au point de vue des relations. L'arrivée du courrier vient vous secouer. Alors vous vivez le temps nécessaire pour lire les lettres, les journaux, et répondre aux questions les plus pressées. Puis vous retombez dans un sommeil de quinze jours jusqu'au courrier suivant.

Une traversée d'un mois, par exemple, forme un vide que le retour dans le pays peut seul combler. En effet, pour vous qui partez, la vie, les événements sont comme suspendus dès l'instant où le capitaine du vaisseau commande : « *En avant, doucement* » et quitte le quai. Pendant plusieurs semaines vous n'entendez plus parler de rien. Le courrier suivant donne les nouvelles du lendemain de votre départ, lendemain réel pour vous-même et distant déjà en Europe de quarante jours et même davantage. Le paquet

de lettres qu'apportait hier au soir l'Indien, qu'à tout hasard nous avons dépêché à Coban, eut un double mérite. D'abord l'arrivée à heure fixe, chose rare, ensuite l'abondance et l'excellence des nouvelles pour chacun de nous. Lecture faite, après avoir répondu quelques mots, nous avons scellé un ballot de vingt-deux lettres qui est parti pour Coban ce matin au point du jour. Puis nous n'avons trouvé rien de mieux pour manifester notre satisfaction que de fumer en trio d'incomparables pipes de tabac d'Obourg, de jouer au piquet et de boire du thé jusqu'à dix heures et demie, chose inouïe à la Finca. Je crois même que par mesure de précaution contre les rhumatismes nous avons additionné le thé d'un verre de Cognac, sans plus.



J'ai dit qu'il fait aujourd'hui un temps superbe. « *A saver,* » me dit Georges, qui est plus qu'à demi Indien, « si ce n'est pas le dernier quartier de la lune qui cause le beau temps. » Je consulte le calendrier et je trouve : D. Q. Dimanche 20. C'est cela même : l'effet se fait sentir à deux jours d'intervalle comme les marées après la lune nouvelle et pleine. — *A saver,* ami Georges, mais la foi, même en la lune, est une belle chose. *A saver,* à savoir, ou bien : *quien sabe,* sont des expressions d'un constant usage et qui satisfont tout le monde dans ce pays de défiance universelle. Exemples : Voulez-vous me vendre votre mule? — *A saver.* — Le café est en hausse ou en baisse? — *A saver.* — Existe-t-il un cabinet noir, qui, à Guatemala ouvre parfois les lettres? — *Quien sabe.* Et voilà pourquoi, même quand on vous dit : « *quien sabe* si la lune » le mieux que vous puissiez ré-

pondre est : quien sabe; le plus prudent, de garder son opinion pour soi.



Jeudi, 24 janvier 1884.

Pour maçonner il faut du mortier et le mortier se compose de chaux et de sable. Ce dernier ingrédient fait ici à peu près défaut, par contre la chaux ne coûte presque rien. En effet, la roche calcaire qui se rencontre exclusivement dans toute l'étendue du terrain de la Finca, est un superbe marbre gris et rouge à coquillages qui se convertit aisément en chaux grasse de qualité supérieure.

Le sable ou gravier, par sa rareté, a donné plus de tracas à M. L. que tous les autres travaux réunis. Ça-et-là existent de petits dépôts qu'il faut commencer par découvrir et que la végétation et le mauvais vouloir des Indiens s'accordent à recéler. Puis quand le hasard, ou l'appât d'une pièce de quatre réaux (2,50 fr.) a mis au jour une de ces mines précieuses, il faut transporter le sable à dos d'Indien à une demi-lieue, une lieue et même d'avantage afin de l'amener à pied d'œuvre. Chaque charge est d'environ un quintal si le chemin est bon, chose rarissime, et se paie un medio (1/2 réal = 32 centimes).

Pour le moment tout le sable connu dans la propriété est épuisé. Un voisin aimable nous a permis de prendre ce que l'on trouverait chez lui. Or ce dépôt se trouve à *une lieue et demie* de la maison, presque au sommet d'une montagne. L'éloignement et la difficulté du sentier qu'il faut suivre pour y parvenir, sont cause qu'un mozo ne peut faire que deux voyages par jour et par conséquent rapporter au plus

cent kilogrammes, au prix de fatigues à nos yeux considérables. Ce travail leur est pourtant relativement aisé et ils le préfèrent à tout autre. C'est qu'en effet, comme porteurs et marcheurs ces Indiens des montagnes sont incomparables.

Toute charge quelconque, paquet de lettres, tuiles, sable, argent, table ou grande armoire se porte invariablement sur le dos. Les mains sont libres ou tiennent le *macheté*, vade-mecum obligé de tout habitant de Guatemala. Le macheté est un grand couteau variant de un à deux pieds de longueur. L'Indien s'en sert pour tous les usages, depuis la taille des cure-dents jusques et y compris l'abattage d'arbres d'un assez fort diamètre.

Une courroie, ou plutôt un morceau de cuir large comme la main, se pose sur le front et supporte tout le poids de l'objet à transporter.

Ainsi chargé, jambes ou pieds nus ou chaussés de sandales, emportant pour nourriture quelques tortillas, un fruit ou des fragments de canne à sucre, et en main le macheté, un Indien fait sans se gêner dix à douze lieues par jour. On ne le croirait pas à les voir, car généralement ils ne paient pas de mine et sont à peu d'exceptions très maigres et de petite taille. Leur force musculaire, sauf celle du cou développée par un constant exercice, est très-ordinaire. Ce chapitre me conduirait trop loin pour le moment, revenons à nos porteurs de sable.

Je résolus de les accompagner, d'abord pour connaître la distance qu'ils avaient à franchir et régler leur tâche pour les jours suivants, puis pour parcourir les grands bois qui s'étendent de ce côté.

Il faisait assez chaud, environ 26° centig. et le départ eut lieu à midi. Cette promenade aussi belle que fatigante fut de trois heures. Je m'arrêtai toute-

fois avant d'arriver au dépôt de sable, au pied de la dernière montée, autant parce que j'avais suffisamment constaté la distance, que parce que la rapidité de la marche, l'escarpement du sentier de chèvres et le manque d'habitude des montagnes, surtout par une température aussi élevée, me mettaient sur les dents. Après avoir pris le temps de souffler, je revins à mon aise regardant, admirant et *machetant* en vrai flâneur dans les bois.

Sans vouloir prétendre que cette forêt soit de celles « où la main de l'homme n'a jamais mis le pied », je crois que la dénomination de forêt vierge peut lui être appliquée sans exagération. Le tracé d'un sentier, quelques arbres abattus, n'avaient guère exercé d'influence sur l'ensemble.

Décrire une forêt de ce genre où la nature surexcitée par l'humidité et la chaleur n'a de règle, si l'on peut ainsi parler, que la fantaisie la plus échevelée, serait une tentative misérable, non seulement parce que tous les Robinsons Suisses ou Crusoé en ont fait autant sans réussir, après ou avant cent autres, mais encore parce que l'exubérance de vie qui y règne ne peut se rendre par la parole écrite ou parlée. Le langage, par la succession même des mots, fait naître l'idée d'un ordre quelconque, alors qu'une forêt vierge est essentiellement un cahos végétal qui ne connaît ni loi, ni frein.

- C'est pourquoi, sans chercher à rien peindre, je puis dire que la grandeur et le diamètre de certains arbres m'ont fait pousser plus d'une exclamation admirative. Les plus élevés sont une espèce de cèdre et les bois de fer. Ces derniers surtout, sans une branche, sans un nœud, portent un dôme superbe de verdure touffue à des hauteurs qui atteignent souvent trente à trente-cinq mètres.

L'espèce de végétaux la plus curieuse est la famille des lianes. Il en existe de toute couleur, de tout aspect, de toute grosseur; depuis l'épaisseur d'une ficelle jusqu'à celle du corps d'un homme ordinaire. Toutes, grandes et petites, s'attachent aux arbres dont généralement elles finissent par causer la mort. C'est un enchevêtrement inextricable. Toutes les branches hautes et basses sont reliées au sol par des brins semblables à des câbles de grosseurs variées qui prennent racine à leur tour.

Les propriétés de certaines plantes sont parfois assez remarquables. Ainsi une liane qui ne dépasse guère la grosseur du pouce laisse échapper avec abondance quand on la coupe une eau très-pure et sans goût aucun. Deux autres ont un suc l'un blanc, l'autre jaune de chrôme, pareil à de la couleur à l'huile et comme celle-ci résistant parfaitement à des lavages réitérés. Dans le même ordre d'idées, je citerai un arbre, généralement petit, dont la sève entre l'écorce et l'aubier est d'un violet très-prononcé; enfin un arbrisseau qui donne un suc écarlate. Si vous y ajoutez les pépins d'*achote* dont j'ai déjà parlé et une herbe qui fournit une excellente teinture bleue, vous aurez une gamme de couleurs végétales assez complète.

Parmi les végétaux plus humbles je me contenterai de citer en bloc d'innombrables fougères que dominent de superbes fougères-arborescentes. J'aurais beaucoup désiré approcher d'un exemplaire de toute beauté que je voyais à deux cents mètres d'un endroit où je me reposais un instant, mais après m'être frayé vingt pas de chemin à l'aide du macheté je dus renoncer à l'entreprise, à cause de la difficulté de percer un inextricable réseau de plantes et d'herbes d'une variété sans fin.

Vous qui connaissez le prix des plantes tropicales en Europe vous aller crier à la profanation quand vous aurez appris que le tronc des grandes fougères arborescentes est employé avec avantage dans les constructions. Il est reconnu que ce tissu fibreux est extrêmement résistant et on peut dire imputrescible. La manière ordinaire d'employer ces troncs dans les travaux de maçonnerie est de les opposer deux à deux à quelques pouces de distance. On remplit l'intervalle de fragments de pierre et on noie le tout dans du mortier. La Finca en possède en vue des constructions à faire environ quinze à seize douzaines, ayant toutes plus de 3^m40 de longueur et payées deux réaux (fr. 1,25) la pièce. Le diamètre à la base varie de 0,25 à 0,33 centimètres. Ce sont de beaux exemplaires.

La famille des parasites est innombrable, parasites de nature ou d'occasion ; car bien des plantes se trouvent perchées à d'in vraisemblables hauteurs qui de leur nature demandent le sol, mais qui trouvent accidentellement dans un tronc creux l'espace nécessaire à leur développement. Nombre d'entre elles sont aussi distinguées par leur forme bizarre que par leur couleur. J'ai aperçu quelques orchidées. Malheureusement l'époque de la floraison ne commence pas avant le mois de mars.

Au sortir du bois je m'arrêtai dans le rancho d'un Indien, et eus la bonne fortune d'y faire emplette pour deux sous d'un tout petit ananas d'un goût exquis.

Puis, agrémenté d'un coup de soleil, sur les deux joues, je rentrai au logis tout disposé à expédier les œufs dans leur écale ou les frigoles sur pied.



Vendredi, 25 janvier.

Pour varier nos plaisirs depuis hier soir nous sommes de nouveau dans d'affreux brouillards, qu'une saute de vent subite de l'Est au N. N. O. a ramenés en moins de deux heures.

Il a donc fallu abandonner une fois de plus et les travaux pressants, et remettre la visite d'exploration proposée pour aujourd'hui. Or dans quinze jours je suis peut-être en route pour Livingstone d'où je dois m'embarquer pour la Nouvelle-Orléans et Cuba!



Nos voisins ont dû nous croire de nouveau en fête, car la poudre a parti hier tout le long du jour, malheureusement sans résultat. Il s'agissait de rompre les quartiers de roche qui encombrant le terrain destiné aux futures constructions. Mais soit que les trous ne fussent pas assez profonds ou mal forés, que les charges ne fussent pas assez puissantes, ou pour tout autre motif, nous n'avons réussi qu'à produire des détonations d'un fort bel effet au seul point de vue de l'écho, car pas un atôme de poussière n'a été remué.



Samedi, 26 janvier.

Thermomètre,	13 : $\frac{5}{16}$ centigrades.
Humidité,	99-99°.
Pluie,	Ininterrompue.
Brouillard,	Epais.
Vent,	N. O.
Total,	<u>Peu d'agrément.</u>

Omne trinum perfectum, dit le proverbe; traduction

appropriée : trois jours de pluie engendrent l'ennui parfait. Je vous assure cependant que deux jours d'un temps comme hier et ce matin, précédés déjà de tant d'autres de même nature, sont la cause, permettez le mot, d'un embêtement d'une perfection relative peut-être, mais dont chacun de nous se déclarerait avec empressement satisfait.

La seule distraction du colon, perdu dans ces bois et ces montagnes, est le travail. Nulle paresse ne résisterait à six mois d'inaction et d'isolement. Jugez donc du supplice qu'endure un homme actif et énergique comme M. L., qui devrait à la fois achever la récolte du café, le sécher, ouvrir des routes, élever des constructions, nettoyer les cafétaux, planter et tailler les arbres, et se voit réduit le jour à fumer des cigarettes, le soir à aligner des quintes majeures et des quatorze d'as avec la quasi-certitude que demain ressemblera au jour présent. Sans toujours réussir, je m'efforce de combattre l'ennui en engloutissant les romans de Walter Scott à raison d'un kilogramme par jour, y compris la couverture. Le stock heureusement n'est pas près d'être épuisé.

J'ai réfléchi que si je veux vous donner quelques détails sur le café et sa culture et vous faire connaître ce que c'est qu'une Finca, je dois ne pas tarder. La visite des exploitations voisines me prendra plusieurs jours dès qu'il fera beau ; je n'ai donc plus que fort peu de temps à rester ici et mettre à profit mes loisirs forcés sera ce que je puis faire de mieux.

Une remarque seulement : c'est que je vais noircir du papier pour mon plaisir qui pourrait ne pas être le vôtre, et en raison directe de la durée de mauvais temps ; toutefois, espérons-le, sans excès.



Une grande erreur est de vouloir se faire une idée d'une Finca de café d'après les exploitations agricoles des Flandres. Pour prendre un point de comparaison parmi les choses connues il faut choisir un vignoble.

Au Guatemala, la zone qui convient au café est comprise entre 2700 et 4500 pieds. Plus bas il fait trop chaud, la plante file; plus haut les gelées sont à craindre et à trois centigrades au dessus de zéro le caféier est perdu en tout ou partie. Même à partir de 4000 pieds la température est assez froide pour retarder d'un ou même de deux ans le développement complet des arbres. C'est précisément le cas pour les terrains qui avoisinent immédiatement la ville de Coban.

Bien que venant en plaine, le caféier aime mieux les vallées, de préférence celles qui courent de l'Est à l'Ouest; il est ainsi toujours exposé au soleil et la montagne l'abrite des vents de Nord et Nord-Ouest qui sont dominants pendant neuf mois de l'année. Il n'est pas bon de planter sur une pente trop accentuée, car les fortes pluies, dites aguaceros, entraînent la terre végétale. Par ce motif même le fond des vallées est tout indiqué; là se réunissent les détritiques charriés par l'eau qui constituent comme partout un excellent engrais.

Le caféier croît assez rapidement. Abandonné à lui-même, au bout de quatre ans il atteint une hauteur de quatre mètres environ. Il faut par des tailles successives l'empêcher de s'élever et le contraindre à s'étendre en largeur. Il porte davantage, offre plus de facilité pour la récolte et résiste mieux aux causes de destruction. Au bout de six à sept récoltes, terme moyen, l'arbre s'épuise. On le coupe à un pied de terre; au bout de deux à trois ans, suivant le climat, il donne de nouveaux produits.

La feuille est un peu longue, luisante et d'un beau vert foncé. Elle rappelle la feuille du camélia. La fleur blanche a un parfum exquis mais très-faible.

Le fruit parvenu à maturité, est très-semblable à un petit bigarreau d'un rouge brillant. Les grains sont disposés en règle générale deux par deux opposés par leur face plane. Ils sont entourés d'une chair d'un goût douceâtre qui, dit-on, irrite la gorge. En outre chaque grain est immédiatement enfermé dans une double enveloppe. La première, extérieure, pareille à du parchemin pour la raideur et l'aspect en porte le nom : *pergamino*. La seconde est très-légère.

Il existe cependant des baies qui ne contiennent qu'un seul grain. Celui-ci alors est rond, oblong. On l'appelle *carracolio*. On ne peut affirmer si c'est une espèce particulière ou un accident. Le moka est tel. Le *carracolio* est préféré à cause de sa forme. Cependant il doit être considéré comme inférieur en qualité aux grands grains de forme ordinaire.

La couleur doit être d'un vert assez foncé. Le lustre provient de l'emploi des machines. Plus le grain est travaillé, plus il est brillant. Divers procédés peuvent modifier la nuance suivant la demande.

Pour faire acquérir tout le goût et la finesse d'arôme possibles il faut laisser les grains se sécher complètement en cerise, autrement dit sans les dépouiller. Après un ou même deux ans d'attente on les nettoie ; leur couleur est alors d'un jaune doré. Bien que supérieure aux autres qualités vertes, cette espèce est rare et ne se trouve guère sur le marché où sa nuance est jugée d'une manière défavorable. Les producteurs gourmets se la réservent et l'on peut chez les vrais amateurs en obtenir un prix élevé. Mais ils sont rares ceux qui connaissent ces différences.

La proportion entre le café récolté et préparé est de cent à quinze. C'est-à-dire que cent quintaux de cerise mûre cueillie, donnent seulement quinze quintaux de café du commerce. Aussi les opérations que subit cette petite fève sont multiples et compliquées. La cerise cueillie est portée sans retard à la machine nommée en Espagnol *despulpador* qui sépare le grain de la pulpe. Le grain dépouillé de la chair tombe dans une auge ou réservoir et séjourne trente-six heures dans l'eau. Une espèce de gomme qui adhère fortement à la fève fermente et se dissout. Le café alors encore enveloppé du parchemin et de la seconde pellicule est étendu pour sécher sur des aires à défaut de séchoir mécanique; il faut pour cela huit jours complets de soleil ardent. L'humidité de climat fait ici le désespoir de tous les planteurs. Vous le comprendrez aisément quand vous aurez appris que le café récolté au mois de *novembre* n'est pas encore sec.

C'est un qui-vive perpétuel. Au moindre nuage que chasse le vent de N.-O. tous les bras disponibles sont employés à rentrer le café à peine exposé au soleil depuis une ou deux heures.

Quand après de longues semaines de patience, — inpatience serait peut-être plus exact, — le résultat désiré est enfin obtenu, des machines *ad hoc* enlèvent aux grains leurs pellicules, les nettoient, les lustrent et les séparent en *carracolio*, première, deuxième, troisième et quatrième qualité. Au fond, le goût de toutes ces qualités est le même et la grandeur est le principal élément qui les différencie, sauf en ce qui concerne la quatrième qualité composée des grains brisés ou mal venus. Le carracolio est ici considéré comme tenant le milieu entre la première et la seconde qualité, car on prétend que plus le grain est grand plus il a d'arôme.

Beaucoup de café Moka n'est, au fond, que du bon carracolio de diverses provenances soigneusement trié. Le triage est la dernière opération avant la mise en sacs; des femmes achèvent à la main la division demeurée incomplète après le travail des machines.

Une dernière remarque sur la couleur est, que si le café arrive en Europe vert pâle, moins il est foncé, plus il a souffert de l'humidité après sa mise en sacs.



La plantation du café demande des soins spéciaux. On sème les grains frais mais dégagés de la pulpe sur plates-bandes. Après quatre mois on repique les plants pour en faire une pépinière. Ils y restent un temps qui varie d'un an à un an et demi suivant la chaleur du climat, et atteignent deux pieds de hauteur. Ils sont alors bons à être définitivement mis en place. La règle que plus le terrain est travaillé plus il est favorable au développement du sujet ne fait pas exception ici. Plus les trous sont grands, plus la croissance est assurée.

Le terrain de cette partie de la Haute Vera-Paz est excellent. La végétation parasite y est tellement puissante que les cafétaux demandent un nettoyage tous les deux mois, soit six par an. C'est un travail énorme pour ainsi dire sans repos ni trêve. Les fougères de toute espèce et les tournesols sont le désespoir des colons. Au bout d'un an les tournesols atteignent trois à quatre mètres de hauteur et forment des buissons que les liserons et mille autres plantes parasites se chargent de rendre absolument impénétrables. D'un autre côté, si les tournesols et les fougères croissent avec tant de vigueur, les caféiers en font autant et présentent le plus bel aspect.

La manière ordinaire de disposer les plants est de les espacer de trois vares (une vare = 0.836^{mm}), en tous sens. Ce qui permet de planter 1090 arbres dans un espace de dix mille vares carrées appelé *manzana*, ou encore environ 65,000 dans une *caballeria*. Il faut faire le décompte des chemins, des rochers et autres places perdues. Une caballerie vaut quarante-cinq hectares. C'est l'unité de mesure du terrain.

Il ne faut pas croire d'après cela, qu'il y ait place pour autant de fois 65,000 arbres ou à peu près que le terrain compte de caballeries. C'est là que git l'erreur signalée plus haut de juger un cafétal d'après les champs de blé. Ceci m'amène à dire deux mots du terrain.

La Finca se compose de plusieurs vallées généralement orientées Est-Ouest, de largeur et d'altitude différentes. Trois de ces vallées comprises entre 2800 en 3400 pieds constituent les terrains propres au café. Elles sont généralement étroites et comme les pentes des montagnes sont fort escarpées, le fond seul peut-être employé. Les différences d'altitude et la nature du sol font que la surface utilisable dans ce but, est assez peu de chose. Relativement à l'étendue totale elle ne dépasse pas un cinquième.

Les altitudes extrêmes sont : à la rivière qui borne la Finca au Nord, 2300 pieds; sur les montagnes, la limite au Sud, 4500 pieds.

La vue du sommet de ces montagnes est superbe. La belle vallée où coule le rio Chixoiij ouvre un horizon immense qui n'est borné que par les hauteurs de la province Mexicaine du Chiapas à quarante lieues de distance. A gauche fuit au loin la chaîne des cordillères ou Sierra Madre, à droite s'élèvent en étages des montagnes couvertes de forêts. J'ai eu la chance de jouir deux ou trois fois de ce panorama vraiment grandiose.

Au point de vue de la culture du café toute la partie des terrains compris entre 2300 et 2800 pieds est inutile. Elle convient à merveille à la canne à sucre et à l'élevé du bétail. En outre les Indiens y font leurs champs de maïs qui constitue leur nourriture presque exclusive.

Ici je touche à la plus grave difficulté qu'offrent tous les travaux quelconques dans ce pays : le manque de bras. Les mercenaires sont rares, c'est pourquoi il est de toute nécessité d'avoir un terrain suffisant pour permettre au plus grand nombre possible d'Indiens de s'y fixer et leur donner les facilités nécessaires pour faire leur *milpas* ou champs de maïs. C'est une question que je n'ai nulle envie de traiter ici pour notre plus grand ennui mutuel. Je me contenterai de dire qu'il y a environ soixante-dix Indiens mâles habitant dans la Finca et que ce nombre, insuffisant malgré l'aide de quelques vieilles femmes et des enfants, tend petit à petit à s'augmenter.



Les Indiens sont de grands enfants paresseux. Il faut les traiter comme tels, et les forcer à venir au travail en les envoyant quérir par les autorités.

Dans ce but chaque Finca possède à sa tête, soumis aux ordres du patron, un *alcalde* et un certain nombre de *mayors* confirmés par le chef politique ou gouverneur du département, qui remet à l'alcalde le bâton à pomme d'argent signe d'autorité. Le patron les désigne. Ils sont nommés pour une année et ne peuvent durant ce temps quitter la propriété, même temporairement, sans autorisation.

Leur tâche principale est de maintenir l'ordre et

surtout de poursuivre les Indiens manquant à l'ouvrage. Or, comme les habitations sont disséminées un peu de tous côtés leur emploi n'est pas une sinécure. Il emporte, inutile de le dire, plus d'honneur que de piastres.

En réalité on n'a aucune autorité effective pour contraindre les Indiens. L'amour du gain est presque nul chez eux, car ils n'ont pas de besoins. Il est donc fort difficile de dire pourquoi ils viennent travailler. Un peu par crainte, un peu par habitude? *A saver*, car ils n'ont besoin d'argent que pour acquitter les impôts, ou faire face aux frais très-légers de leurs vêtements et aux dépenses qu'occasionnent une fête, une naissance, un décès, une noce.

Les Indiens de cette partie-ci du pays sont très-doux, assez honnêtes au point de vue du tien et du mien, craintifs et par conséquent portés à tout céler. Leur première réponse est éternellement *Inka ninaou*, je ne sais pas, et cela à tort ou à raison. Ainsi l'autre jour un mozo avait été aidé dans son travail par une femme qui le lendemain n'avait point reparu à l'appel. Cet Indien était un des caporaux ou surveillants. M. H. lui demande en Espagnol s'il connaît cette femme et s'il sait où elle est. — « *Inka ninaou*. » — Je ne sais pas. Alors M. H. dit à un autre caporal de lui répéter la même question en Indien. — « *Inka ninaou*. » — « Eh bien, dit alors M. H., si vous l'ignorez moi je le sais, c'est votre belle fille, la femme de votre fils; allez la chercher. » Ce qui fut fait.

C'est grâce à cette dissimulation quand même, que M. L. a été plus d'un an à ignorer l'existence d'une magnifique source d'eau excellente, précisément située à proximité des terrains destinés aux bâtiments et magasins. Cette source ne tarit jamais et l'eau est

assurée surabondamment pour tous les usages. Pour terminer l'article café, il faut vous dire que la manière de le préparer n'est pas la même qu'en Europe. L'usage est de faire chaque matin de l'essence de café que l'on mêle dans sa tasse avec du lait et de l'eau bouillante au choix.

L'économie me paraît mal entendue et je ne doute pas que la quantité de matière employée ne soit plus considérable que dans le système Européen. L'usage de l'infâme chicorée est inconnu comme la plante elle-même.



Dimanche, 27 janvier.

Le temps est exactement le même qu'hier en ce qui concerne le brouillard. Seulement la température est remontée à 15,5° cent, et la pluie n'est plus qu'une légère bruine. Il y a donc une lueur d'espoir de voir le ciel s'éclaircir; lueur bien faible, car malheureusement le vent n'a pas varié d'un point.

Je continue donc d'écrire.

Mon intention était de consacrer quelques lignes à la situation politique du pays. Dans ce but j'ai cherché mais en vain à me procurer un exemplaire de la Constitution de Guatemala. Il eut fallu m'adresser aux archives nationales! Force sera donc de me contenter de quelques détails que j'ai pu recueillir au vol.

Il est probable que vous ne trouverez plus bas ni tout l'ordre, ni toute la clarté désirables; mais j'avoue très-volontiers n'avoir ni le désir, ni la patience de travailler d'après un plan mûrement réfléchi ou de faire une copie révisée avec soin de ce qui sera pour vous probablement de minime intérêt.

Le Guatemala, dont le territoire l'emporte sur ceux de la Belgique et de la Hollande réunis, a une population d'environ 1.300.000 habitants. De ce nombre trois cent mille sont de race Espagnole, un million plus ou moins de race Indienne et Caraïbe. Entre les Indiens et les Espagnols il existe un grand nombre de degrés divers suivant les mélanges des sangs. Le produit d'une alliance entre Espagnol et Indienne s'appelle un Ladino.

Il n'est pas possible de connaître exactement le chiffre des Indiens. Outre que dans la partie N.-O. du pays il existe un territoire d'une certaine étendue dont les habitants n'ont jamais été soumis et soutiennent plus que jamais leur indépendance d'une manière effective, un recensement, même des Indiens connus, est plus que difficile pour tous ceux qui n'habitent pas tel ou tel *pueblo* ou village, mais vivent encore dans la montagne abandonnant sans peine un endroit pour un autre, suivant les facilités plus grandes qu'ils trouvent à éviter les poursuites des agents du fisc ou à cultiver le maïs qui doit les nourrir. Deux jours d'ouvrage à l'aide du macheté et la maison est construite. Un déménagement n'est donc ni long ni pénible.

La côte du Golfe de Mexique est habitée par les Nègres Caraïbes. Le caractère des Indiens diffère énormément suivant leur degré de civilisation.

Le fond de leur caractère est la dissimulation. C'est un trait commun. Les Indiens des Côtes du Pacifique sont mauvais; c'est-à-dire qu'ils ne respectent leurs patrons et les étrangers que si ceux-ci les y forcent ou par la crainte du revolver. C'est pourquoi il est nécessaire dans ces régions de toujours être armé et souvent de ne point hésiter à montrer sa détermination à user des moyens de défense. Les crimes n'y sont point rares.

Je dois faire les mêmes remarques au sujet des Terres Chaudes qui avoisinent la Côte du Golfe de Mexique et confinent au territoire des Caraïbes. Il y trois semaines un Français, propriétaire d'une Finca de cannes à sucre, a été blessé d'un coup de macheté par un des Indiens. Il faut ajouter que même de ce côté la conduite personnelle du patron peut avoir une influence capitale sur celle des mozos. Ce Français était connu comme brutal et violent, ne pouvant parler aux Indiens sans les insulter et sans jurer. Cette remarque n'est malheureusement que trop générale; et l'on peut dire que sur vingt colons il en est dix-neuf auxquels toute idée morale ou religieuse est inconnue.

Le centre du pays et principalement les environs de Coban sont sûrs. Les Indiens qui commencent seulement à avoir des relations avec les étrangers n'ont point encore perdu le respect instinctif qu'ils ont de l'homme qui leur est supérieur par l'intelligence. On peut dire d'eux que ce sont des enfants qui ne raisonnent pas une obéissance à laquelle rien ne les astreint et qui ont peur d'une lanière de cuir. Ils sont doux et relativement honnêtes bien que dissimulant et mentant à tort et à travers. On n'a à craindre d'eux aucun mal à condition de leur parler comme parle un honnête homme, sans injures, ce qui n'exclut pas la fermeté, et de respecter leurs femmes dont ils sont jaloux au dernier degré, en dépit de l'absence chez eux de tout principe moral en cette matière.

L'indépendance du Guatemala, entraîné par le mouvement dont le San-Salvador donna le signal en 1808, fut définitivement confirmée en 1821. Cette date fatidique se trouve inscrite partout : dans les armes du pays, sur les monuments, sur les parapets des ponts,

sur les épaulettes des officiers, sur les monnaies de tout calibre. Il ne m'a point paru que le sens de la phrase : « Libertad de 15 de setiembre 1821 » pût être entendu tel qu'il le serait en Europe. Au Guatemala, comme dans tous les Etats de l'Amérique du Centre et du Sud, il faut faire la part large aux habitudes de despotisme invétéré, à l'absence ou à la faiblesse des principes religieux et moraux, aux habitudes révolutionnaires par essence quand la force, même brutale, n'est pas la garantie de l'ordre. En 1829 les cinq républiques du Centre-Amérique se séparèrent. La confédération fut détruite. L'Ancienne constitution du Guatemala, souvent ébréchée, a été révisée il y a trois ans sur le modèle de la constitution Belge; fait dont je n'ai pu m'assurer pour le motif exprimé plus haut.

Le Président actuel est le général Rufino Barrios; il est au pouvoir depuis le 30 juin 1870 et doit être réélu au mois de juin 1885. La période présidentielle est de quatre années; le président sortant peut être réélu. Sauf accident, on peut croire que le général Barrios sera maintenu au pouvoir. Il n'y a qu'une chambre de députés. Je n'ai pu saisir exactement le mécanisme des élections, qui m'a fait l'effet d'être assez étonnant et soumis à des influences puissantes qu'il est malaisé d'empêcher d'agir, même d'une manière irrégulière.

Aux époques voulues, la feuille officielle annonce que les élections qui viennent d'avoir lieu ont envoyé à l'assemblée, les senores X, Y, Z, et qu'il n'y a pas eu de lutte. Un ancien ambassadeur me disait être député d'un village perdu dans le Nord-Ouest où jamais il n'avait mis les pieds, ni ne connaissait âme qui vive. Cet ex-diplomate est conservateur; car il y a une opposition, difficile à prendre au sérieux, mais qui

suffit pour permettre au chef de l'Etat de délivrer un message annuel, à la rentrée de la Chambre, et d'y célébrer en termes pompeux la haute sagesse, le désintéressement, l'amour du bien public qui animent MM. les députés de la Nation. Le vote final se trouve invariablement conforme aux vues du chef de l'Etat et de ses ministres.

Le Président Barrios est le fils d'un cultivateur des Terres-Froides. Il n'avait pas de fortune personnelle. Son traitement, digne d'une république austère, atteint seulement 6000 piastres (30,000 fr.). Des opérations fructueuses lui ont permis de se créer un patrimoine, et aujourd'hui le Président est le plus riche propriétaire du pays. On peut voir également s'élever dans la capitale, cinq maisons superbes au compte de cinq des ministres, que les soucis du pouvoir n'ont pas empêché de veiller à la prospérité de leurs petites affaires. Le ministre de la guerre, le señor Barundia, était il y a peu d'années employé dans une finca de la côte du Pacifique.

Peu après l'avènement au pouvoir du général Barrios, les Religieux furent expulsés et leurs biens confisqués; l'un n'allant pas sans l'autre.

Le gouvernement a créé une espèce de clergé national et nommé aux emplois. Au point de vue de la religion et des mœurs les résultats ne sont guère heureux. Rufino Barrios a envoyé à Rome un délégué ecclésiastique avec mission de tâcher d'obtenir un concordat avec le S^t Siège. La principale difficulté est de passer l'éponge sur des faits aussi récents et aussi graves que la spoliation et l'expulsion des ordres religieux.



Il semble peu probable que par révolution ou autre cause le parti de l'opposition revienne au pouvoir ; il a trop perdu ces dernières années en hommes, en richesses et en influence. La plupart des anciennes familles conservatrices sont ruinées.

En vérité, et cette remarque peut s'appliquer à la généralité des républiques Hispano-Américaines, la société, les hommes, les gouvernements et les familles sont dans un état avancé de décomposition. La révolution y couve toujours de quelque côté et le mélange des races Espagnole et Indienne a produit une classe de métis, ladinos ou sang-mêlé, gens pour la plupart sans foi ni loi, grands pêcheurs en eau trouble et prêts à fomenter ou à soutenir tout mouvement quelconque qu'ils espèrent pouvoir exploiter pour la satisfaction de leurs appétits très-peu délicats. Ce sont eux aussi qui cherchent le plus à exploiter la crédulité des pauvres Indiens.

Dans ces conditions, on peut dire que le meilleur gouvernement est celui qui maintient le mieux l'ordre matériel, même sans trop de souci des moyens, qui nécessairement sont violents. Cet état de choses répugne à nos principes de civilisation chrétienne, à nos idées de justice, de liberté, de pondération des pouvoirs, de représentation proportionnelle des partis, d'équilibre de toute nature, c'est parfaitement exact ; mais de même qu'il faut se garder de juger avec nos idées modernes les époques séparées de nous par plusieurs siècles, de même faut-il, dans une certaine mesure du moins, faire la part de mœurs, de caractères, de coutumes qui ne rappellent que de fort loin les principes qui régissent la vie politique des nations les plus civilisées.

N'oublions pas non plus que la Franc-Maçonnerie est toute-puissante dans l'Amérique latine, du Brésil au

Mexique; fait, à lui seul suffisant, pour expliquer les révolutions, les excès et les crimes qui troublent sans cesse ces malheureuses contrées.

Si le régime de la bastonnade est encore en vigueur à l'égard des naturels du pays, les étrangers ne doivent pas la craindre et leur position est relativement facile. Ils sont protégés à la condition qu'ils ne se mêlent pas des affaires du gouvernement.

Une loi récente et fort juste, permet l'expulsion des étrangers dont les agissements constitueraient un danger pour la paix et la sécurité de l'Etat. Elle n'a pas encore été appliquée. Il y a plusieurs années que pour la dernière fois un étranger a été molesté; c'était sous Rafaële Carrera. La bastonnade, vingt-cinq coups de trique, furent appliqués à un colon. C'était un Anglais. D'ici vous voyez le tapage. Le consul Britannique porte plainte auprès du Président qui lui répond : « Savez-vous, Monsieur, que je puis vous faire fusiller sur le champ? »

« — Assurément, réplique le consul, mais dans « ce cas vous et tous vos ministres serez passés par « les armes avant six mois d'ici et le Guatemala sera « province Anglaise. »

Les coups de bâton furent payés le lendemain à raison de mille piastres la pièce; plus, vingt-cinq mille piastres pour le vaisseau de guerre appelé en hâte sur les côtes. L'Anglais fustigé mit à profit la précieuse emplâtre appliquée sur son dos et son honneur outragés et, grâce à ce capital, réalisa de beaux bénéfices dans l'entreprise de divers travaux publics. Puisque le nom de Carrera se trouve sous ma plume, je veux dire quelques mots de ce redoutable président mort en 1868.

Rafaële Carrera, un véritable Indien, fils d'ouvrier, parvenu à la pointe de l'épée au pouvoir suprême,

était un prodige de violence cruelle comme en produisent ces contrées soumises à une agitation incessante et où la force est la seule garantie d'existence. Il avait à côté de ses vices insignes de réelles qualités. On ne lui reproche pas d'exactions. Voici deux faits bien propres à peindre son caractère. Un jour étant en route pour réprimer je ne sais quel mouvement insurrectionnel, le général Carrera, de fort mauvaise humeur, fit halte à Quetzaltenango, ville importante. Les membres de la municipalité lui étaient suspects; il les fit tous arrêter et fusiller séance tenante. On ajoute qu'il assista à l'exécution assis sur un canon et jouant de la guitare!

Une autre fois, une conspiration avait été très-habilement ourdie par des officiers de l'armée pour renverser le président. Un hasard fit tout découvrir. A minuit tous les chefs du complot étaient arrêtés et sept d'entre eux fusillés à sept heures le lendemain. Des représentations furent faites par les consuls étrangers sur cette manière d'expédier les coupables peu usitée en pays civilisé. Le Président se rendit, mais les coupables furent néanmoins tous passés plus tard par les armes.

Carrera appartenait au parti conservateur!

Une chose peut étonner : c'est que de pareils despotes meurent dans leur lit. La raison en est double : d'une part les minutieuses précautions que prennent les chefs de l'Etat pour connaître et prévenir tout mouvement insurrectionnel et même toute tentative privée de violence; de l'autre le manque d'énergie de la population.

Une occasion faillit, paraît-il, être fatale à Barrios. Un ecclésiastique (?) aurait tenté de l'assassiner dans un dîner en tête-à-tête. Mais le Président vit le mouvement et tua son hôte d'un coup de revolver. C'est le seul attentat de ce genre dont j'aie entendu parler.

Le Président est chef de l'armée, qui est recrutée parmi les habitants parlant l'Espagnol. Elle compte environ cinq mille hommes sur pied de paix et vingt-cinq mille en temps de guerre. La tenue des troupes est assez soignée. Leurs armes sont des carabines Remington et des canons Krupp.

Le service est obligatoire; mais on peut obtenir une dispense moyennant paiement de quarante piastres pendant un certain nombre d'années.

Les Indiens, pour échapper au service, affectent de ne parler ni comprendre le Castillan.

Bien que la paix règne, les troupes sont toujours plus ou moins consignées et après neuf heures du soir, dans toutes les villes où se trouve une garnison, il faut, en passant devant une caserne ou un poste de soldats, répondre au *qui-vive*, ou subir après trois interpellations le salut d'une balle de carabine. C'est la consigne.

Le dialogue a lieu comme suit :

- Quien vive?
- Patria libra.
- Que gente?
- Paz.

C'est à dire : « Qu'elle espèce de personnes? — Gens de paix. »

Il y a au plus deux ans, une sentinelle à Guatemala a tué raide un promeneur nocturne qui sans doute ignorait la consigne.

C'était, par bonheur, une vieille mule.

Il n'est pas toujours bon de montrer de la mauvaise volonté à endosser l'uniforme. Un jeune homme, apparemment un peu récalcitrant, fut dirigé pour cinq années sur une des garnisons les plus éloignées du pays, après avoir eu les cheveux et la barbe rasés; traitement

qui a du lui paraître fort pénible car c'était un élégant très épris de sa personne. (1)

Le corps de musique d'élite de l'armée est aussi nombreux qu'excellent. Le chef est un allemand et j'ai entendu exécuter à Guatemala devant le palais présidentiel une grande fantaisie sur « *Lohengrin!* » Or, la seule musique en faveur ici est la musique facile et légère. Plus un morceau est vif, sautillant, *allegre*, plus il a de succès.

La présence de Wagner, même avec *Lohengrin*, sous le ciel du tropique, doit sembler une monstrueuse anomalie, presque un attentat à l'esprit national. Les Walkyries, à coup sûr, ne furent pas des créoles et le sabre que forgea le vaillant Siegfried n'affecta jamais la forme d'un machété.

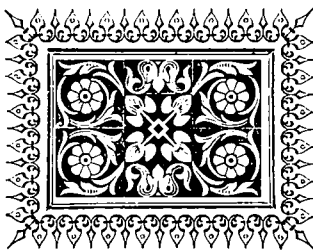
(A suivre.)

ALB. SOLVYNS.

(1) Le général Barrios, nos lecteurs se le rappellent, est mort il y a quelques mois, victime de son ambition. Il aspirait au titre d'une confédération des Républiques centro-Américaines. L'hiver dernier, croyant le moment opportun, il lança une proclamation dans laquelle il déclarait se rendre au vœu des cinq Etats, en cherchant à reformer l'ancienne Union dissoute en 1829. Des quatre républiques visées, à savoir : le Nicaragua, le Honduras, Costa-Rica et le San-Salvador, le seul Honduras dont le Président était une créature de Barrios adhéra au projet. Les trois autres s'apprêtèrent à faire bonne résistance. La guerre éclata entre le San Salvador, un des plus petits états en cause, et le Guatemala. Dès la première rencontre Barrios fut tué. Par qui ? *Quien sabe*. L'idée d'une confédération et l'enthousiasme populaire n'avaient existé que dans ses désirs ambitieux. Le Président actuel, Barillas, après avoir changé tous les fonctionnaires, s'occupe à remettre de l'ordre dans les finances et dans l'administration de la République. Il sera intéressant de suivre ses efforts et de voir jusqu'à quel point le succès couronnera son entreprise ardue. L'état financier du Guatemala assez peu florissant, est devenu plus mauvais encore à la suite de la guerre ; les journaux annoncent en effet que le paiement des intérêts de la dette est suspendu.

(26 août 1885. A. S.)







TOUJOURS LA CRISE.



Il y a quelques siècles déjà que Montaigne parlait de la piperie des mots et bien des livres se sont présentés au public sans autre préface qu'une protestation indignée contre le règne des mots. On me pardonnera quelques lignes au sujet d'un mot que je trouve dans toutes les bouches, que je rencontre dans tous les journaux, qui sert de motif à toutes les réclamations et de prétexte aux propositions les plus folles. Excuse des banqueroutiers, passe-partout des commis-voyageurs, lieu-commun des harangues électorales, il suffit à tout et à tous : il résume la sagesse des peuples et la science des nations.

La « *crise* » : voilà le mot magique qui remplace toute connaissance économique, toute observation des faits. C'est au nom de la crise que les oppositions combattent les cabinets, au nom de la crise que les protectionnistes réclament la protection, au nom de la crise que les libre-échangistes veulent le libre échange. Crise agricole, crise commerciale, crise industrielle, crise de détresse et crise d'abondance, crise de production et crise de distribution, crise locale, crise européenne, crise universelle, mais crise toujours, crise partout. C'est là un postulatum dont on ne sort pas.

Je me permets de le contester par une analyse sommaire, mais rigoureuse, je le pense, de la situation.

Il ne s'agit pas d'une simple querelle de mots : de l'emploi des mots sortent des conclusions, car les mots cachent des préjugés et dissimulent des théories. Et ces conclusions sont les unes désastreuses, les autres pratiques et salutaires.

Il en est un peu des sociétés comme des individus. Tel individu mène une vie déréglée, fait quelques excès de table par semaine, se soutient à force de piments. Un beau jour il s'aperçoit de quelque malaise, de quelque atonie de l'estomac. Le voici qui court au médecin, lui parle de quelque accident, de quelque émotion, de quelque refroidissement qui aurait produit cette *crise* dans sa santé. Son médecin, brave homme, peu théoricien et très-

empirique, croit aux crises, l'accable de drogues et l'envoie au cimetière. Un médecin moins crédule à l'endroit des crises, un peu plus physiologiste, un peu moins marchand de fioles, lui aurait donné des pillules de mie de pain, prescrit un bon régime, et, sans doute l'aurait, sinon guéri, au moins conduit dans la voie où il se guérirait lui-même.

C'est le tort des empiriques de l'Economie sociale de considérer trop facilement les souffrances qu'endurent les sociétés comme des accidents passagers, comme des crises, susceptibles d'un traitement direct. De cette vue erronée naissent les idées de protection, de primes, de subsides, d'encouragements de toute nature et puis cette escalade générale de tous les intérêts au mât de cocagne du budget.

Charles Coquelin définit exactement la crise commerciale. C'est « un dérangement *subit* des affaires, qui en trouble la marche et dans une certaine mesure en suspend le cours. » (1) La définition est exacte pour l'industrie, pour l'agriculture, comme pour le commerce. Le caractère *subit* est de l'essence de la crise. Ce caractère *subit*, corélatif à une ou à des causes particulières, momentanées, permet quelquefois de déterminer ces causes elles-mêmes, souvent il donne aux gouvernements le moyen de combattre ces causes ou d'en pallier les effets.

On comprend que si l'idée se répand que la situation actuelle soit un état de crise, qu'elle soit accidentelle, on en induise tout à la fois qu'il faille, d'une part, chercher les causes particulières de cette situation et, d'autre part, appliquer un traitement topique sur les plaies constatées.

Quand on se mettra à la recherche des causes du mal et de leur remède, le particularisme s'affirmera de plus en plus et d'après qu'on entendra les doléances du fer, du coton, du charbon, du bois, des céréales, du sucre, on aura autant de panacées. Le coton fera même entendre deux notes différentes : il publiera des brochures et les conclusions de coton-fil seront en désaccord avec celles de coton-tissu. J'ignore si le glucose est d'accord avec le sucre, la cassonade avec la mélasse; mais je sais comme il est amusant d'entendre chaque branche industrielle déchiqueter en détail tous les traités de commerce.

Si, par contre, l'on admet que la situation — très-tendue sans doute — de notre état économique, n'est point un état de crise, si l'on croit qu'il ne se rattache pas à quelque accident, à quelque fait fortuit, spécial, momentané, on s'abstiendra volontiers d'en chercher le remède dans l'une quelque mesure gouvernementale,

(1) *Dictionnaire de l'Economie politique*. Voir : Crises commerciales.

dans quelque taxe de protection ou de prohibition, avouée ou déguisée sous les appellations plus ou moins sincères et plus ou moins intelligibles de droits compensateurs, de droits de balance, ou autres. Sans doute, on ne se contentera de proclamer *a priori* qu'il n'y a pas de malaise, on ne criera pas, pour l'amour d'un principe, que nous mourrons de richesse, que nous sommes affamés pour avoir la table trop bien servie; mais on poussera l'observation au-delà des faits particuliers, on comparera les différentes branches de l'activité humaine, on se demandera s'il n'y a point à travers un long espace de temps, un élément qui ait agi d'une façon permanente de manière à vicier l'équilibre de la production, à altérer les lois naturelles de la répartition. Si dans ces recherches on découvre que notre organisation présente depuis quelque temps, un, deux, trois éléments artificiels qui, par leur nature, devaient altérer l'ordre, troubler l'équilibre et si, après cela, en fait, on vient à constater que dans l'état actuel, le mal est tout juste ce que l'action de ces causes devait produire à la longue, ne sera-t-il pas permis de faire le procès à ces éléments-là? Ne pourra-t-on dire que nous ne souffrons pas d'une crise, d'un accident aigu, mais bien d'un mal invétéré, chronique? Ne pourra-t-on pas affirmer que, loin d'avoir à combattre quelque virus instillé accidentellement dans notre organisme, nous sommes victimes d'abus qui par l'accoutumance ont pris leur place incontestée avec notre manière de vivre.



Une parenthèse, si vous le voulez bien.

Si vous vous imaginez trouver dans ces quelques pages une organisation sociale qui donne la richesse et dispense du travail, fermez ce livre, je vous en supplie.

Je ne connais aucun procédé qui fasse tomber les allouettes toute rôties dans la bouche. Aucun droit de balance n'a cette puissance et si l'on peut croire que les droits compensateurs ne feront pas renchérir le pain, ils ne vous feront ni dîner ni souper gratis. M. Lehardy de Beaulieu aura beau méditer les douceurs de la crise d'abondance, il faudra bien qu'il paye son tailleur s'il ne veut se vêtir de feuilles de figuier, symbole naïf de la première crise au Paradis terrestre.

Ce fut lors de cette première crise, la crise des crises et celle qui a engendré toutes les autres que fut fait d'une phrase tout un traité d'Economie politique : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » « in sudore vultus tui, vesceris pane. » Aucune crise n'échappe à cette science économique.

Si vous voulez vous faire illusion, cacher la tête comme l'autruche, pour vous soustraire à l'atteinte de la loi du travail, il faut que je prenne congé : nous ne pouvons nous entendre.

I.

INSISTONS un peu sur la position de la question.

Si nous disons qu'il n'y a pas de *crise*, nous n'entendons pas contester le malaise de l'industrie, le marasme de l'agriculture.

Ces faits ont été contestés.

Une objection vulgaire consiste à dire qu'à tort l'on comparerait la situation actuelle à cette période de richesse exceptionnelle, qui suivit la guerre franco-allemande.

Sans doute, il y aurait erreur à comparer l'état des choses d'aujourd'hui, à cette époque de bénéfices rapides et faciles qui suivit la guerre de 1870. Nous en agissons, pour cette époque comme M. Pirmez : « Dans ce qui précède, nous avons toujours laissé en dehors de notre examen, cette prospérité merveilleuse dont beaucoup de nos industries ont joui après la guerre franco-allemande. Dûe à une convulsion violente mais passagère, elle ne pouvait avoir une existence durable. Ce serait une étude intéressante à faire que de rechercher quel a été l'effet de ces bénéfices élevés sur la richesse du pays, ce qu'il y a de réel et de factice dans les profits réalisés, en quoi les gains ont consisté, ce qu'ils ont provoqué d'entreprises mauvaises, quelle a été l'étendue de la réaction. Mais quoi qu'on pense de ces divers points, il est certain que cette période doit, à cause de son caractère anormal, être éliminée des termes de comparaison qui servent à apprécier la situation actuelle. » (1)

Mais si nous excluons cette période exceptionnelle de nos éléments d'appréciation, reste-t-il moins vrai que les plaintes soient aujourd'hui générales?

Reste-t-il moins vrai qu'avant 1870, nos paysans avaient des épargnes? Il suffit de se rappeler le nombre de cultivateurs éprouvés dans les désastres de certains établissements de crédit? C'est dans les vingt dernières années avant 1870 que se place la transformation de l'alimentation, du vêtement, ce confort que le campagnard a pu se donner alors, qui est devenu un besoin aujourd'hui. Est-il vrai, oui ou non, que les baux ont baissé de 25 %, que la valeur vénale des biens est tombée dans une proportion à peu près semblable?

(1) *La crise*, p. 28.

Je parlais des plaintes générales : elles se produisent partout. Faut-il dénier ce sentiment de malaise ?

Certes le travail est la loi de l'humanité : jamais l'Économie politique ne trouvera une organisation de cocagne qui permette aux hommes de vivre dans l'aisance sans travailler.

C'est un motif de se méfier des doléances des individus, de soupçonner que la crise n'est pour eux que l'excuse de la paresse.

Mais faut-il croire aisément à la proclamation générale d'un état de gêne si celui-ci n'existait pas du tout ?

M. Pirmez a essayé de consoler ceux qui se plaignent. Je dois une mention particulière à sa brochure. C'est un travail remarquable, mais, je pense, quelque peu inexact dans ses déductions.



Pour M. Pirmez, « il y a trouble » dans notre situation économique, « il n'y a pas ruine. » Il y a même « crise, » c'est-à-dire, d'après l'auteur, « une situation pénible produite par un changement qui se prépare ou s'accomplit. »

Cela ne doit pas nous effrayer : « Les pays les plus riches et à crédit développé subissent des crises intenses qui peuvent être d'utiles enseignements, ramener l'activité industrielle dans la voie droite et préparer des situations brillantes.

« Les pays pauvres, à industrie rudimentaire, n'ont pas de crises, ils ont des accès de plus profonde misère, dont les souffrances ne conduisent à rien, dont on ne peut espérer que la fin.

« Il y a des crises en Angleterre et des calamités en Sibérie. »

M. Pirmez, pas plus que personne, ne nie qu'il y ait aujourd'hui des souffrances ; mais il les attribue à une de ces transformations progressives qui marquent l'évolution de l'organisation économique des sociétés. Il admet bien qu'il y ait des changements dans la valeur et dans le revenu des biens, il admet encore que les changements soient très-pénibles pour un grand nombre de personnes, de même que les progrès industriels entraînent des ruines parmi ceux qui vivent des anciens procédés ; mais il prétend que ces souffrances pour les uns sont compensées par l'amélioration du sort des autres. Et, d'après lui, c'est là-même que se place le problème économique. Citons quelques lignes :

« Il y a un trouble profond dans la situation économique du pays, et ce trouble atteint durement un très grand nombre de familles, mais le trouble sort-il d'un effondrement de la richesse publique ou seulement d'un déplacement ?

« Pour ceux qui souffrent, il importe assez peu que l'amoin-drissement de leurs ressources vienne de ce qu'elles sont perdues ou de ce qu'elles aillent à d'autres.... Mais il doit en être tout

autrement de celui qui se préoccupe exclusivement de la fortune nationale ou du sort de tous. Celui-là ne confondra jamais un changement dans la répartition de la richesse avec un appauvrissement. Il considérera tout appauvrissement comme un malheur, mais il se gardera, s'il est seulement en face d'une distribution nouvelle des revenus et des capitaux, de porter sans investigation ultérieure, le même jugement.

« Une répartition nouvelle peut être bonne ou mauvaise.

« Si l'on n'écoute que les bruits de l'opinion, elle paraîtra toujours mauvaise, parce que ceux qui sont frappés se plaignent plus haut que ne se réjouissent ceux qui sont favorisés. Mais il faut se dégager de ces impressions de surface et aller au fond des choses. Un changement dans la répartition de la richesse peut être une amélioration. Il en est en général ainsi, quand le déplacement se fait de haut en bas de l'échelle sociale; quand il va de ceux qui sont au dessus de la moyenne des revenus à ceux qui sont en dessous. Avant de se prononcer sur la valeur d'un déplacement de richesse, il faut donc en examiner la nature.

« Il apparaît ainsi que, pour apprécier le mouvement économique qui constitue la crise actuelle, il faut résoudre deux questions :

« La première est celle-ci : Sommes-nous en face d'une diminution ou seulement d'un changement dans la répartition de la richesse publique?

« La seconde est celle-ci : Si c'est seulement la distribution de la richesse qui se modifie, dans quel sens se modifie-t-elle? »



Telle est la position de la question d'après M. Pirmez. Voici la réponse qu'il lui donne :

1° Non seulement la richesse nationale n'a pas diminué, mais elle continue à s'accroître.

2° Le changement qui s'est opéré dans la répartition des produits donne une part moins forte à la terre et au capital et une part plus forte au travail.



Ces deux propositions sont vraies; mais nous verrons tout à l'heure que la question a été mal posée et que, par conséquent, la solution que M. Pirmez lui donne est loin d'être satisfaisante.

Avant d'entrer dans cette discussion, voyons les conclusions que M. Pirmez déduit de sa double prémisse.

« Il apparaît, dit-il, que la crise que nous traversons depuis plusieurs années consiste, non dans un appauvrissement de la

nation, mais dans un changement dans la répartition du revenu au profit du travail, qui, apprécié sans préjugé de caste, ne peut être regretté. »

Puis M. Pirmez regarde l'avenir. Il ne croit pas que l'évolution économique doive se faire dans un autre sens que celui qu'elle a suivi dans les derniers temps. « Rien n'annonce ni une diminution dans la production de ce qui satisfait aux besoins de l'homme et constitue ainsi la vraie richesse, ni une modification dans la tendance de cette richesse à aller vers ceux qui concourent de leur personne à la créer. On produira de plus en plus et la part du travail dans la production sera croissante. Le bien-être moyen de la société augmente par l'accroissement de la richesse, mais la répartition de ce bien-être tend à être de plus en plus défavorable à ceux qui vivent de richesses acquises, et favorable à ceux qui travaillent. On marche vers ce que M. Leroy-Beaulieu appelle une moindre inégalité sociale. »



Je ne songe pas à contester cette tendance. Il y a plus d'un an, je la signalais dans le *Magasin Littéraire*. A la différence de M. Pirmez, je ne puis y voir une chose nouvelle. J'écrivais : « Dans la longue suite de l'histoire économique, nous voyons se réaliser une loi constante. Au début, toute richesse est dans le capital foncier. Le travail s'y applique, la richesse devient mobilière. Pendant des siècles, cette transformation est lente : l'aristocratie foncière seule est riche : plus tard, le commerce maritime, quelques centaines de bourgeois manufacturiers. Arrive le temps où le travail est mis en possession d'instruments puissants : les machines, la vapeur, l'électricité. Aussitôt la loi des richesses s'accomplit avec une rapidité croissante. On voit la fortune mobilière se développer dans des proportions gigantesques, le travail, commerce, industrie, professions libérales, s'élever, la propriété foncière elle-même se mobiliser par l'association et emprunter à l'industrie ses procédés et ses forces.

« Ainsi se réalise « cette invincible tendance sociale à une approximation constante des hommes vers un commun niveau physique, intellectuel et moral, en même temps qu'à une élévation progressive et indéfinie de ce niveau. » (Bastiat.)

La diminution de la rente vis-à-vis du revenu et la diminution de la rente et du revenu vis-à-vis de la rémunération du travail, sont le résultat d'une loi économique nécessaire. Peut-être le premier phénomène n'est-il que transitoire ; le second est permanent de sa nature.

A ce point de vue, nous abondons dans le sens de M. Pir-

mez. Mais il n'en est pas ainsi quant à ce qu'il attribue à cette seule cause l'état gêné des affaires.



Et d'abord, suffit-il, pour démontrer que la *masse* des richesses sociales n'est pas insuffisante, d'établir qu'elle n'a pas diminué, que même elle s'est accrue ?

(Je laisse pour un instant la répartition de côté.)

Sans doute, non.

Il faudrait établir en outre que l'accroissement de cette masse a été en rapport avec l'augmentation fatale de la masse des besoins sociaux.

Ce n'est point à M. Pirmez que j'apprendrai que tout avancement dans la voie de la civilisation, entraîne une augmentation de besoins, physiques et moraux. C'est une notion d'observation vulgaire, comme c'est une des premières remarques des traités élémentaires.

M. Pirmez met son talent et sa science à démontrer ce que, je pense, personne ne conteste, à savoir que notre richesse n'est pas moindre, notre puissance de production pas moins étendue qu'autrefois. Les §§ III à XI de sa brochure n'établissent pas davantage. L'éminent écrivain lui-même avoue que son argumentation ne va pas plus loin. « Tout ce qui satisfait à nos besoins, qu'ils soient de nécessité ou de luxe, matériels ou moraux, est une richesse. Et tout ce qui nous permet de nous procurer ce qui satisfait à nos besoins, soit par culture, fabrication ou échange, est aussi une richesse. » Ceci est rigoureusement exact : mais ce qui suit l'est moins : « Il est bien clair que si la nation a conservé la même quantité de choses utiles et les mêmes moyens de se les procurer, elle aura la faculté de continuer à vivre dans les mêmes conditions que par le passé : elle ne se sera pas appauvrie. » « Ainsi, pour mieux préciser encore, si la Belgique continue à posséder le même nombre d'habitations, si elle peut se procurer chaque année les mêmes quantités de céréales, de pommes de terre, de viande, de vin, de bière, de tissus de toutes sortes, de produits chimiques, de meubles, de verre, de fer, de charbon, etc., en un mot de toutes les choses propres à être employées ou consommées, il est clair que la situation économique du pays ne sera pas empirée. »

J'en demande pardon, mais cela n'est pas clair du tout. Il ne s'agit pas de savoir si la même somme de richesse sera mise en consommation ; mais bien, comme le dernier membre de phrase le reconnaît, si la situation économique ne se sera pas empirée. Or, la situation économique se traduit par un rapport : le rapport de la masse consommable aux besoins à satisfaire. C'est mal

apprécier le rapport que de s'en tenir à la fixité de son numérateur sans songer que son dénominateur varie.

Supposez qu'à ce moment il y ait en Belgique des biens que je représente par 1000 : supposez que ces biens correspondent exactement aux besoins ; 1000 : 1000, voilà le rapport parfait, l'équilibre des besoins et des richesses. Si dans un an, les besoins représentent 1500, direz-vous que l'équilibre soit parfait encore, parce que vous pourrez encore chiffrer vos richesses par 1000 ?

J'accorde donc que la propriété bâtie, l'habitation, les approvisionnements des magasins, le numéraire, constituent un ensemble de richesse égale ou supérieure à ce qu'elle était il y a vingt ans. J'accorde encore que notre population et sa puissance de travail se soient accrues, que notre sol ne soit pas moins fécond, que nos installations mécaniques aient été développées. J'accorde encore, sans discuter les théories sur l'importation et l'exportation, théories que je crois toutes fausses par l'excellente raison que toutes sont absolues, j'accorde, dis-je, que les conditions de notre commerce avec l'étranger ne soient pas si défavorables qu'elles puissent annuler les résultats du prodigieux accroissement de notre production, que même ces conditions soient dans l'ensemble favorables à la masse de la nation. J'admets, en somme, les deux propositions de l'honorable M. Pirmez : 1° La Belgique a maintenant des forces productives plus considérables qu'à aucune époque. 2° Dans son commerce international, elle ne doit pas donner plus que dans les temps antérieurs pour se procurer ce qui est nécessaire à sa consommation.

Mais tout cela admis, en termes de discussion, peut-on conclure avec M. Pirmez : « La conséquence nécessaire de ces deux propositions est que la masse des choses dont les habitants peuvent disposer est supérieure à ce qu'elle a jamais été, et que par conséquent le bien-être général doit être, si un vice capital n'est survenu dans la répartition de la richesse, plus grand que dans aucun autre cas » ?

Il serait heureux sans doute qu'il suffise d'affirmer ou de prouver que le bien-être *doit être*, pour qu'il soit. Par malheur, on ne me prouvera pas que je suis bien nourri quand j'ai faim. L'aisance est un fait et je pense pouvoir contester que le fait soit d'accord avec les déductions de M. Pirmez.

C'est une banalité de constater les souffrances du pays. M. Pirmez y fait une concession : il admet qu'il y ait des souffrances particulières, dans les classes supérieures ; mais il croit que d'autre part, il y a compensation par la meilleure fortune des petits.

Il est exact, et nous l'admettons encore sans peine, que la part du travail dans les richesses existant aujourd'hui, comparée à la part du capital, est supérieure à ce qu'elle était jadis. Mais

ce n'est là qu'une augmentation *relative* et M. Pirmez n'a pas que je sache démontré qu'il y eût augmentation *absolue*. Or cette augmentation *absolue* n'existe certes pas : si nos ouvriers ont à certains points de vue un bien-être matériel supérieur à celui d'il y a trente ans, ce n'est point à l'amélioration de leurs ressources dans ces dernières années que la chose est due : elle a son origine dans le bien-être des années 1850 à 1870, comme dans le bien-être exceptionnel de 1872 : là se sont formées des habitudes qui sont aujourd'hui des besoins. Il en est ainsi des paysans. Eux aussi ont, dans les bonnes années, pris des habitudes de vêtement et de nourriture qui, aujourd'hui, à l'état de besoins, leur pèsent lourdement.

M. Pirmez n'a pas songé à prouver directement l'amélioration *absolue* de la position du travailleur. Il n'avait qu'à justifier de l'amélioration *relative*, car celle-ci suffisait s'il était vrai, comme il le prétend, que la somme du bien-être sociale fût accrue.

Or, c'est cette proposition qui pêche par la base.

Je l'ai fait remarquer déjà : le bien-être général, dans sa somme, comme dans ses éléments spéciaux, est un rapport : rapport des besoins et des moyens de les satisfaire. M. Pirmez néglige de nous dire la limite à laquelle s'est arrêtée la progression des besoins : je reconnais que la constatation n'en serait guère possible ; mais s'il est impossible d'établir un des termes d'un rapport, on doit s'abstenir de le formuler.

Toute l'argumentation de M. Pirmez arrive à prouver qu'il y a en Belgique autant et plus de richesses que jadis. Il ne peut en conclure, sous peine de faire une affirmation gratuite, qu'il y ait autant de bien-être. Tel avait en 1870, une femme et deux enfants : il avait 5000 fr. de revenus. Il doit aujourd'hui, nourrir une femme malade et 5 enfants, il a 5500 fr. de revenus. Vous pourrez dire qu'il a plus d'entrées : vous seriez téméraire de crier tout haut que sa position s'est améliorée.

Faute de preuve du contraire, je me permets d'écouter les plaintes générales et de croire que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il suffit, en effet, d'étudier les phénomènes de la production dans ce siècle, pour déterminer déjà à coup sûr certaines causes de souffrances. Je répondrai ainsi directement à la première proposition de M. Pirmez.

Après avoir examiné les conditions intrinsèques de la production, nous aurons à nous occuper de la répartition et de la consommation.



II.

MAIS il peut être intéressant de constater d'abord comment quelques-uns ont essayé de rattacher la « crise » à des faits particuliers.

Il est parmi les idées lancées à cet égard, des conceptions assez ingénieuses.

En voici une, très scientifique dans ses allures : On dit que la crise est universelle. Elle est, continue-t-on, la conséquence de la baisse générale des prix, phénomène que l'on peut constater, mais qu'il n'est pas possible d'empêcher. Cet abaissement des prix résulte de la contraction monétaire, du fait que depuis cinq ans, on ne frappe presque plus de monnaie en Europe. Or, quand l'argent est rare, le prix de toutes choses baisse. « C'est un axiôme, » ajoute-t-on.

Je ne méconnais pas la haute compétence de M. Emile de Laveleye. Mais il doit m'être permis de ne pas croire que son axiôme suffise à expliquer la situation actuelle.

L'axiôme est que la monnaie étant rare, l'expression monétaire des valeurs diminue parce que le prix de la monnaie hausse.

Mais encore la rareté de la monnaie est-elle chose très-relative. La monnaie est, elle aussi, soumise à la loi de l'offre et de la demande. La monnaie est chère si on la demande, c'est-à-dire si l'on en a besoin; elle baisse en prix si l'on en a un besoin moindre.

Or, je ne sache pas que le taux de l'escompte se soit élevé bien haut dans les derniers temps. Je vois, au contraire, dans la plupart des nations, une tendance accentuée vers la conversion de la dette publique. Je dirai plus loin que l'abus du crédit public a été une cause de surélévation artificielle du loyer de l'argent. L'état de l'escompte et le vent à la conversion prouvent que le numéraire n'est point trop rare, quoiqu'il n'en ait guère été fabriqué dans les dernières années; qu'il y a du numéraire disponible.

Il y aurait donc à croire que la non-fabrication de numéraire a été effet plutôt que cause; qu'il n'y a pas eu de demande de numéraire à raison même du ralentissement des transactions, de la « crise ».

Il me sera donc permis de considérer l'opinion de M. Emile de Laveleye comme entachée de pétition de principe.

Le défaut de numéraire n'est pas la cause de la « crise ».

Où la chercher, cette cause?

J'arrive aux protectionnistes. Ils m'affirment, avec une touchante unanimité, que la cause est dans la concurrence américaine.

La concurrence ! l'Etranger ! l'inondation du marché national ! En avant, les fanfares !! Nous voici à toutes les inepties du bon vieux protectionnisme !

Voyons la concurrence américaine :

« Il nous arrive des quantités épouvantables de blés américains et de bétail américain. Cela tue l'agriculture. »

Un instant ! Les statistiques constatent l'entrée de quantités très considérables : soit. Cela gêne-t-il les producteurs de blé ? — Je distingue. Cela gêne-t-il les éleveurs de bétail ? J'en doute.

Et d'abord, quant aux céréales.

Je reconnais bien volontiers que la concurrence américaine atteint ceux de nos agriculteurs qui produisent au delà des besoins de leur consommation, ceux qui vendent du blé. Mais la question n'est point là : elle est de savoir si la concurrence américaine cause la « crise » générale de notre agriculture.

Or, il est évident que non.

D'après certaines statistiques, sur 744,000 exploitations agricoles, il y en aurait 630,780 qui n'exploiteraient pas plus de cinq hectares et qui ne vendraient pas de blé.

J'accorde volontiers que les statistiques sont sujettes à caution : j'y crois moins que personne et c'est tout juste parce que je ne crois pas aux statistiques que je ne veux pas entendre de protectionnisme. Mais on doit m'accorder que le protectionnisme ne peut s'imposer s'il ne fait reposer ses revendications sur des statistiques, sur des faits et des nécessités traduits en chiffres. Statistique pour statistique, j'accepte donc que 640/744 environ, soit 89/100 de nos agriculteurs ne produisent pas pour la vente.

Les 11 p. % restants sont atteints par la concurrence américaine : il est possible. Leurs intérêts sont respectables : je le reconnais encore. Mais si la concurrence américaine n'atteint que 11 % de nos producteurs, il doit être inexact de dire que la crise qui les atteint tous, 100 %, soit dûe à la cause qui n'en frappe qu'un peu plus du dixième.

La concurrence en blé est donc, à supposer que nos 744,000 exploitations agricoles ne produisent que du blé, insuffisante à expliquer la « crise » générale de l'agriculture. Cette concurrence ne devient en réalité qu'un facteur insignifiant, et c'est partout ailleurs qu'il faut aller chercher le germe du mal.

Mais ce qui réduit encore singulièrement l'importance du facteur américain, c'est la considération que l'agriculture est attaquée, autant et plus que dans sa production en céréales, dans des productions auxquelles la concurrence américaine est, à ce que des gens à ce connaissant m'affirment, totalement étrangère. J'entends la culture industrielle.

Il ne m'est point revenu que la concurrence américaine se soit jetée sur le colza, sur le lin, sur la betterave.

Or, si j'en crois et j'ai toutes raisons de le croire exact, le rapport de M. le chevalier Schaetsen, la culture du colza a, pour ainsi dire, disparu.

Si j'en juge par l'arrondissement de Gand, le lin ne rapporte plus grand chose au cultivateur.

Quant à la betterave, il n'est pas contesté que sa culture n'est plus guère rémunératrice. Un cultivateur distingué de la Hesbaye, M. Baudoin, juge que la culture industrielle se trouve dans une situation plus mauvaise que celle des céréales et il estime à un quart la baisse du prix des betteraves.

Passons-nous au bétail, nous voyons encore que l'opinion publique s'émeut plus que de raison de l'importation américaine, que là n'est pas vraiment le mal. Un homme éminent, dont je ne partage pas la manière de voir, mais dont les travaux consciencieux m'inspirent une entière confiance quant aux données de fait, M. Proost, disait dans sa récente brochure sur la *crise agricole* :

« Si le prix de la viande de boucherie reste très-élevé, celui de la viande sur pied s'est singulièrement avili depuis quelques années sur nos marchés indigènes, où le bétail français et hollandais fait à l'industrie de nos engraisseurs une concurrence ruineuse, grâce à la libre entrée sans réciprocité. Toujours le même rôle de dupe, dont les théoriciens du libre échange persistent à ne pas voir ou à nier les conséquences, en déplaçant continuellement la question. On ne peut nier que le bétail français, notamment, soit très recherché par les bouchers qui dédaignent souvent, dans les grands centres, nos animaux, dont la chair est de qualité inférieure à celle des bœufs nivernais et charolais. Ce fait démontre — soit dit en passant, — que le progrès d'une industrie déterminée, n'est pas toujours la résultante nécessaire de la liberté du travail et des échanges, car il fut un temps où notre bétail était très apprécié. »

Ce n'est pas l'endroit pour discuter le libre échange. Restons à notre point de vue actuel. Est-ce la faute de l'Amérique, si notre bétail est déprécié? Non, la faute en est à la concurrence française et hollandaise! On en donne deux causes : la préférence du consommateur pour le bétail nivernais et charolais, et nos traités avec la France et la Hollande. Je ne discute pas ces causes; je retiens le fait : ce n'est point la concurrence américaine qui ruine nos éleveurs. C'est ce que nous avons à examiner.

Concluons : dans le domaine des céréales, on s'exagère l'action américaine.

La crise ne se limite pas aux céréales : elle atteint autant et plus la culture industrielle. Ce n'est pas la faute de la concurrence américaine

La crise atteint l'élève du bétail : ce n'est pas la faute de la concurrence américaine.

Mais la « crise » atteint-elle seulement l'agriculture?

Je le demande à M. Proost, le plus redoutable de mes contradicteurs à raison de l'étendue de ses connaissances et à raison aussi, je le répète, du caractère consciencieux de ses travaux.

La distillerie rurale, la sucrerie, la brasserie souffrent bien plus : la première a vécu, la seconde agonise, la troisième vit d'expédients. C'est la faute du fisc, dit M. Proost. Il est possible. Le fait demeure. Mais ce sont là « industries agricoles. » (j'avoue que je ne comprends pas, mais passons). Voyons les autres industries. M. Proost semble plus pessimiste que pour l'agriculture :

« En considérant le problème économique au point de vue exclusif des intérêts matériels, du capital et du salaire, nous nous sommes permis de mettre le lecteur en garde contre l'optimisme des champions de l'industrie.

« Si les salaires des ouvriers de nos bassins industriels sont beaucoup plus rémunérateurs que ceux des ouvriers des campagnes, ils sont aussi beaucoup plus précaires. Les chômages et les grèves qui se multiplient dans les centres, où ils entraînent fatalement à leur suite la misère et la démoralisation, démontrent la rigoureuse vérité de cette proposition.

« Les salaires industriels ont baissé dans des proportions à peu près équivalentes à la rente du sol en Belgique, quoiqu'en puisse dire M. Pirmez.

« La concurrence allemande menace de plus en plus l'avenir de notre industrie métallurgique et charbonnière, qui traverse une crise que bon nombre d'industriels considèrent comme irrémédiable, des industries rivales s'organisant de toutes parts, sur une grande échelle, dans les pays d'exportation. »

Ne pourrions-nous ajouter que les industries de la filature et du tissage se plaignent? Elles aussi parlent de crise.

Et la marine se plaint.

Et le commerce des bois se plaint.

Et ... tout le monde se plaint : toutes les industries crient à la crise.

Mais suivant M. Proost, l'issue de la crise est plus proche pour l'agriculture que pour l'industrie.

« L'Amérique, l'Asie et l'Australie nous réservent encore bien des surprises ; des régions plus vastes que l'Europe, comme l'Afrique et la Chine, qui ne tarderont pas à ouvrir leurs portes à l'industrie et au commerce, possèdent des mines vierges et inépuisables de métaux et de charbons. Que deviendra l'industrie belge devant cette concurrence beaucoup plus redoutable que celle des céréales et du bétail exotique pour l'Agriculture? »

« Et qu'on ne se fasse pas illusion : cette échéance est pro-

chaîne; la partie qui se joue en ce moment entre la France, la Russie, l'Angleterre et la Chine sera probablement décisive.

« En présence de ces éventualités redoutables, n'est-il pas permis de se demander si c'est bien vers ces industries que doit se tourner de préférence l'activité d'un pays, qui fut considéré longtemps comme le jardin de l'Europe?

« L'agriculture, il est vrai, subit une crise violente qui n'est pas près de finir.

« Mais l'agriculture belge est restée dans l'enfance, tandis que l'industrie a atteint l'âge mûr; l'agriculture n'a vécu jusqu'à présent que des traditions de l'empirisme, tandis que l'industrie raisonne toutes ses opérations; et cependant, l'industrie languit et se trouve aux prises avec une concurrence plus redoutable encore dans la lutte pour l'existence entre les nations. »

« La statistique prouve, disent les économistes, que le chiffre de la population s'accroît en raison directe de l'abondance des céréales. Ce rapport était jadis si étroit qu'on a pu établir une relation continue entre le prix du blé et les variations du nombre de naissances dans un laps de temps déterminé.

« Par conséquent, la concurrence des blés étrangers ne sera pas éternelle. Les terres vierges dont les rendements nous écrasent, se peupleront rapidement et s'épuiseront à leur tour.

« Comme le dit très bien M. Lecouteux, dans son excellent livre sur *Le Blé*, page 65 : « L'Amérique est un pays à vaste exportation d'azote, de phosphate et de potasse, qui s'éloignent de ses ports sous forme de céréales, de tabac, de coton, de bestiaux, à destination de l'Europe.

« La fin de cette culture de *rapine* est facile à prévoir. Alors l'équilibre se rétablira de lui-même. La rente du sol se relèvera nécessairement et définitivement en Europe, si l'ignorance des lois naturelles et l'exaltation des passions politiques n'entravent pas plus longtemps le cours normal de l'évolution sociale.

« L'industrie peut-elle se targuer d'avoir un tel avenir en perspective? Nous ne le croyons pas, et, sans être pessimiste, nous envisageons, avec plusieurs économistes, ses horizons prochains sous des couleurs bien sombres. »

Résumons : si l'agriculture est malade, l'industrie l'est tout autant. La concurrence américaine prendra son terme et l'agriculture se relèvera tandis que pour l'industrie, l'on ne prévoit pas la fin de la « crise. »

Que l'industrie soit malade comme l'agriculture, est chose évidente. Cela même nous prouve que la concurrence américaine n'est pas la grande coupable. On ne voit pas, en effet, comment l'introduction des céréales et du bétail aurait agi sur l'industrie. Elle n'aurait pu lui faire que du bien en réduisant les salaires.

Mais la constatation des souffrances de l'industrie vient con-

firmer, ce que l'examen de l'état des campagnes nous indiquait déjà : il doit y avoir un mal plus général, plus profond, que cette concurrence américaine, un mal qui atteigne tout à la fois l'industrie, le commerce et l'agriculture.

C'est dire, que si les prévisions sombres de M. Proost au sujet de l'industrie sont fondées, ses espérances en la cessation de la concurrence américaine, pour l'agriculture, le sont moins.

Sans doute, cette concurrence ne sera pas éternelle et certains bruits nous reviennent déjà de l'autre côté de l'Atlantique qui semblent annoncer une prochaine « crise » au Nouveau-Monde. Mais ce n'est point cette concurrence qui nous ruine : un autre mal nous ronge. Puisse la concurrence américaine être pour nous l'incitation à une enquête approfondie, l'aiguillon qui nous pousse à rechercher le vrai mal et à l'extirper d'un coup de main vigoureux !



III.

M. PROOST est un homme de science : aussi, s'il s'exagère la portée de la concurrence américaine, ne s'est-il jamais imaginé qu'elle fût la seule cause du mal.

Il n'y voit, remarquons-le bien, qu'un élément qui a accentué une crise existant d'autre part. « La guerre déclarée par l'Amérique à l'Europe depuis 25 ans, dit-il, sur le terrain économique, a singulièrement accentué la crise actuelle, peut-être sans issue pour diverses industries. » Dès ses premières lignes, il s'élève contre ceux qui « n'hésitent pas à affirmer que la concurrence américaine est la cause première du mal, sans songer à remonter plus avant l'enchaînement des phénomènes économiques et sociaux, » contre ceux « qui ne semblent pas même soupçonner l'existence d'une loi de continuité, qui préside à travers les âges à l'évolution sociale comme à l'évolution organique. »

C'est bien pensé et bien dit.

Pour M. Proost, « la cause première de la révolution économique, décorée depuis du nom de crise agricole, industrielle ou financière, est la résultante nécessaire des conquêtes de la science des lois naturelles. La crise actuelle n'est, en effet, que la manifestation d'un équilibre instable de la société, dont le centre de gravité se déplace et qui tend, en passant par une série d'oscillations plus ou moins violentes, vers une nouvelle position d'équilibre. »

C'est parfaitement exact et nous retenons le mot comme rendant la vérité des choses de la manière la plus parfaite : « il y a une modification dans l'équilibre économique. »

M. Proost développe son idée en des termes que nous pourrions approuver, n'était certaine mauvaise humeur à l'endroit du libre-échange. Nous démontrerons plus loin que le libre-échange ne fut pas le coupable, mais bien le protectionnisme. Nous tenons à poser les faits avec un partisan convaincu de la protection : nous ne tomberons pas ainsi sous le coup des critiques adressées à bon droit à certains arguments malheureux et d'une bonne foi douteuse de certains libre-échangistes *a priori*. On nous saura d'autant plus gré d'avoir reproduit ces lignes, qu'elles sont admirablement écrites.

« En moins d'un siècle, l'organisme social de l'Europe a acquis brusquement une force d'expansion, de production et de

reproduction considérable, par l'application des découvertes de la physique et de la chimie au commerce et à l'industrie.

« Ces progrès se sont traduits d'abord par la création d'un réseau de voies ferrées et d'innombrables usines dans l'Europe occidentale, par des exportations considérables de produits manufacturés et des émigrations croissantes vers le nouveau monde. Triomphant du temps et de l'espace par la vapeur et l'électricité, le vieux monde marchait à la conquête du nouveau et enrichissait ses enfants de véritables dépouilles opimes.

« C'était la première phase du phénomène, la période de rayonnement, marquée par un développement rapide et parallèle de la rente, du salaire et de l'intérêt, particulièrement en France, en Angleterre et en Belgique (1).

« L'Europe occidentale se débarrassait sans secousse de son excédant de population, tout en développant d'une façon féerique son organisme par la division du travail et la création de voies de communication, comparables aux veines et aux artères, qui marquent le progrès organique dans l'évolution individuelle et dans l'échelle des êtres.

« C'était le renversement apparent de la fameuse loi de Malthus. Les subsistances paraissaient croître en proportion géométrique et la matrimonialité ne variait plus en raison inverse du prix du pain, grâce à l'émigration continue, stimulée par la découverte de l'or en Amérique et en Australie.

« Mais en moins d'un siècle, l'Amérique, l'Orient et l'Australie se peuplèrent à leur tour; les grands déserts se transformaient en pâtures et en champs de blé, tandis que des villes superbes surgissaient comme par enchantement du sein de grands centres industriels ou commerciaux, qui ne tardèrent pas à disputer à l'Europe le monopole de la production agricole, industrielle et de la banque. De là cette crise générale, qui se fait sentir aujourd'hui d'une façon si intense et qui doit s'accroître encore, car la vieille Europe s'était outillée pour suffire aux besoins des pays neufs, tandis que sa population se développait en raison directe de sa production. Soudainement pour ainsi dire, l'on vit basculer les plateaux de la balance, en vertu de l'inexorable loi de l'offre et de la demande.

(1) En Angleterre, de 1846 à 1877 le taux des fermages a augmenté de 26 % et celui des salaires de 50 %. En France et en Belgique la plus value des terres s'est élevée de 50 à 100 %, et la population de la Belgique s'est accrue d'un million et demi. — Depuis 1846 jusqu'en 1870, les salaires n'avaient augmenté à la campagne que de 30 %, tandis que le prix des fermages avait doublé. Depuis lors les salaires se sont élevés brusquement pour retomber ensuite à peu près à leur ancien niveau.

« Le torrent de la civilisation du nouveau monde nous envahissait à son tour. La lumière de la science, projetée au loin, nous revenait diffusée, suivant les lois implacables de la réflexion.

« La concurrence d'outre-mer sur les marchés internationaux produisit bientôt, dans les deux mondes, une véritable pléthore de produits industriels et de denrées alimentaires, qui eut pour conséquence fatale l'abaissement de la RENTE, du SALAIRE et de l'INTÉRÊT.

« En d'autres termes, le sol, le travail et le capital subirent successivement le choc ou le contre coup de l'avalanche. La rente fut frappée la première parce que l'industrie distrait de l'exploitation du sol le capital et le travail. Mais le capital eut son tour et enfin le taux des salaires, qui montait encore quand l'intérêt du capital baissait déjà, diminua subitement, au moment même où la presse politique, par une amère ironie des choses, publiait les prédictions optimistes des partisans du libre échange.

« Alors les législateurs éperdus se retournèrent vers la science qui devait, comme la lance d'Achille, guérir les blessures qu'elle avait faites. Mais la science, dont on avait obstinément dédaigné les avertissements réitérés était devenue impuissante à conjurer le danger.

« En effet, ce n'était que par le concours intelligent des trois grands facteurs économiques que la physique et la chimie avaient opéré jusque là de merveilleuses transformations sociales. En méconnaissant la subordination intime de ces agents, en favorisant aveuglément le développement de l'industrie et du commerce aux dépens de l'agriculture, on avait rompu l'équilibre, on avait réussi à provoquer le conflit d'intérêts, dont la méthode d'observation avait démontré la solidarité et la dépendance absolue. »

M. Proost est protectionniste : il professe la méthode d'observation : c'était celle de Bastiat, quoique les ignorants en disent. M. Proost est d'accord avec Bastiat : « les intérêts sont harmoniques. » C'est tout le livre des *Harmonies économiques*. Je souligne cette profession de foi avec bonheur. Un protectionniste d'accord avec Bastiat : c'est une merveille qui vaut la peine qu'on la remarque!

Or, l'harmonie des intérêts de l'agriculture et de l'industrie, M. Proost la démontre d'une manière saisissante :

« Le but de la science au point de vue économique, dit Moleschott, est d'indiquer une répartition de la matière qui restreigne de plus en plus la misère; car la misère n'est au fond qu'un manque de matière, c'est à dire de force ou d'énergie, qui se traduit indirectement par un manque d'argent. En effet, chacun sait aujourd'hui, que dans la nature, il n'y a point de matière sans force, ni de force sans matière.

« S'il en est ainsi, la législation, éclairée par la science des lois

naturelles, doit se préoccuper tout d'abord d'assurer l'utilisation, la circulation et la distribution les plus rapides et les plus économiques de la matière, que l'industrie nationale met en œuvre et qu'elle emprunte à son milieu.

« Disons le tout de suite, il y a sous ce rapport une distinction capitale à établir entre l'agriculture et les autres industries. Tandis que l'agriculture emprunte presque toute l'énergie des atomes qu'elle met en œuvre à l'atmosphère, dont les couches se renouvellent sans cesse à la surface du sol, l'industrie, elle, puise dans le sol même qu'elle appauvrit, ses matières premières, quand elle ne les emprunte pas à l'agriculture. Ainsi l'industrie minière et charbonnière épuise nos bassins industriels, tandis que l'industrie des draps, des toiles, des bois ouvrés, etc., vit aux dépens de l'agriculture.

« Relativement à l'agriculture, les autres industries ne sont donc, à ce point de vue, que des opérations précaires et éphémères, subordonnées à sa prospérité.

« Or, par une anomalie vraiment étrange, depuis un demi siècle, les gouvernements n'ont cessé de protéger l'industrie et le commerce, qui transforment et qui transportent, aux dépens de l'agriculture, qui crée ou qui régénère la force vive des nations, puisque seule elle peut produire de l'énergie sans appauvrir la terre. La science n'est entrée en possession de ces grandes vérités naturelles que depuis 40 ans; ce qui explique pourquoi elles sont restées ignorées ou méconnues jusqu'à ce jour, dans les régions législatives où les naturalistes n'avaient point conquis droit de cité.

« Il y a un demi siècle, disait l'illustre chimiste Dumas, dans un de ses derniers discours à l'Académie française, la science, pleine de promesses pour ceux qui en avaient sondé les mystères, ne disait encore rien au commun des mortels. On regardait les démonstrations et les découvertes d'un œil distrait et l'on disait : Que m'importe cela. Mais bientôt la vapeur couvrait les mers de rapides vaisseaux, les chemins de fer sillonnaient les continents; la pensée circulait d'un hémisphère à l'autre portée par le souffle muet du télégraphe électrique; la betterave de nos climats glacés bravait la canne à sucre des régions équatoriales, des sels fossiles fécondaient les sols les plus arides... Tous ces signes avertissaient les héritages et les familles qu'il fallait compter désormais avec la science et ne point répéter au sujet de ses découvertes : Que m'importe cela! »

« Jusqu'en mil huit cent quarante, l'on croyait que la culture épuisait fatalement la terre, dans un temps donné, comme l'exploitation d'une mine ou d'un charbonnage. On admettait, sur l'autorité de quelques grands praticiens, que l'humus constitue l'étalon de la richesse du sol arable et l'on ignorait complètement qu'il suffit d'ajouter au fumier de ferme quelques kilogrammes de minéraux,

non seulement pour prévenir l'épuisement de ce sol par les cultures, mais pour l'enrichir et produire des récoltes intensives d'un rendement double ou triple, dans certaines conditions.

« Cette donnée capitale suffit pour démontrer l'inanité de tous les systèmes économiques qui sacrifient les intérêts de l'agriculture à ceux de l'industrie. Le législateur, qui protège l'industrie d'une façon exclusive, trahit une imprévoyance ou plutôt une ignorance complète des besoins de la nation. Il favorise la dilapidation des richesses et confond la prospérité temporaire, qui résulte d'une production anormale, avec la prospérité véritable, dont la durée est le seul réactif certain. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce langage.

L'agriculture et l'industrie sont solidaires. Les sciences naturelles nous le démontrent, comme le génie de Bastiat l'avait pressenti. Tout système économique qui détruira l'une pour déprimer l'autre, déprimera toutes les deux.

M. Proost s'arrête, en résumé, à cette idée. Elle lui servira de prémisses pour conclure à la protection de l'agriculture. Cette protection s'impose, à son avis, par la nécessité de rétablir l'équilibre rompu aujourd'hui.

Notre conclusion n'est point la même. A notre manière de voir, la protection ne peut sauver l'agriculture, rétablir l'équilibre. C'est d'un tout autre côté qu'il importe de diriger l'opinion publique.

Nous croyons que l'action des pouvoirs publics a fait la plus grande somme du mal : nous croyons que cette action est funeste par elle-même. C'est à sa suppression que nous croyons devoir conclure.

A la fin du siècle dernier, l'industrie, le commerce et l'agriculture se trouvaient dans un état de développement médiocre, mais assez sensiblement équivalent. On peut même juger par les écrits des XVII^e et XVIII^e siècles que l'agriculture tenait la part la plus importante à la production. Cette situation de fait se traduit dans la théorie des Physiocrates, qui, on le sait, ne reconnaissaient de productivité qu'à l'industrie agricole et tenaient pour stériles toutes les autres industries. Cette doctrine reposait sur une notion erronée de la valeur et cette erreur provenait probablement de ce que la *valeur* n'avait alors guère de représentation sensible et manifeste, que dans la production agricole.

Arrive la Révolution avec ses idées communistes, puis l'Empire avec ses guerres et ses désastres.

Quand le calme revient dans les esprits, les nations latines apprennent avec étonnement les échos des îles Britanniques. Malthus et Adam Smith viennent d'y créer une science économique au contre-pied des Physiocrates. Ils ont posé les principes qui bientôt seront résumés en un mot, la quintessence de l'économie sociale :

la valeur, c'est le service appréciable en échange. Ce n'est plus la terre qui est la richesse, c'est le travail utile et échangeable. Et tandis que ces notions nouvelles se répandent, voici que l'Angleterre vient de donner au travail deux auxiliaires qui en multiplient la puissance par un coefficient effrayant. Watt a trouvé la machine à vapeur, Arkwright a inventé la machine à filer. Les yeux se fixent sur ces puissantes machines, les capitaux s'y engagent. C'était naturel. Mais dans cette réaction des idées doctrinales, dans cet enthousiasme industriel, puis dans l'enthousiasme non moins grand qui entraîne l'attention vers le commerce après les bateaux à vapeur et les chemins de fer, voici que les gouvernements se sont laissés entraîner. La face tournée vers l'industrie et le commerce ils ont jeté de temps en temps un regard distrait vers l'agriculture, qui s'avancait simplement mais lentement dans les anciennes ornières. Protections douanières, primes, subsides, expositions, organisation du crédit, enseignement spécial et professionnel, facilité des transactions par une législation progressive, facilité d'association par la personnalité civile et la simplicité des formes des sociétés anonymes, consulats et recherches de débouchés, organisation maritime, les plus grands efforts furent multipliés pour développer le commerce, pour exciter l'industrie. L'agriculture recevait bien quelques petits subsides, quelques primes pour bétail gras ; mais on la laissait sans instruction spéciale, on l'abandonnait à toutes les vieilleries d'un droit civil cacochyme, d'une procédure semée d'archaïsmes, bourrée d'états d'avoués et de frais de toutes sortes, on favorisait en fait les transports par chemin de fer à grande distance au détriment des transports agricoles, enfin, comme au temps où elle était la grande productrice, l'agriculture continuait à payer la grosse part des impôts.

Que devait-il arriver ?

Les encouragements officiels devaient pousser l'industrie à produire au-delà des besoins naturels. Au lieu de répondre aux besoins actuels, elle devait tendre à devancer ces besoins.

Elle devait, dans cette fièvre de production toujours attisée, donner un salaire supérieur au salaire normal antérieur et certes au salaire rural : d'où immigration de la population agricole dans les villes.

De là : dépopulation des campagnes et augmentation proportionnelle des frais d'exploitation agricole.

D'autre part : démoralisation des ouvriers immigrés ; entassement dans des logements insuffisants : d'où de nouveau augmentation de frais de police générale, de justice, de bienfaisance et contre-coup sur le capital rural par sa plus grande participation au budget, et par les lois sur le domicile de secours.

D'une part, excès artificiel de la production, d'autre part, pas d'augmentation proportionnelle dans la production agricole :

par conséquent pas de contre-valeur produite pour suffir aux échanges, — au contraire diminution des moyens de la campagne.

A première vue, on croirait que l'industrie va se trouver encombrée de stocks et que la campagne va se trouver affamée. Cela viendra tout à l'heure, mais pas sans un arrêt. Il y aura même, transitoirement une situation contraire : pourquoi? La protection est là, en effet, et que fait-elle? Elle maintient artificiellement le prix des produits industriels. Pendant certain temps les classes aisées et les débouchés extérieurs suffisent à l'industrie, car la corde de la surproduction n'est pas tendue d'un coup. Pendant ce temps les classes ouvrières immigrées dans les villes, devenues consommatrices à l'égard de la campagne, augmentent la demande quant aux produits agricoles : l'agriculteur obtient un prix rémunérateur : c'est un moment de prospérité. La prospérité tient à la ficelle de la protection : elle durera tant que la ficelle vaudra.

Voici donc la prospérité pour tout le monde : industrie, commerce, agriculture. C'est le paradis terrestre. Oui, tant que le paradis est pallissadé de protection et pourvu qu'aucune lacune ne soit à la palissade. Mais voici que la protection agit sur le cultivateur. Le cultivateur n'est pas très innovateur : les innovations lui sont difficiles d'ailleurs ; puis il prospère grâce à cette excellente protection de l'industrie. Que se soucierait-il d'innover? Il continue son petit train-train d'autrefois. Il a bien contracté des besoins nouveaux, il est mieux vêtu, il se nourrit mieux... mais il ne peut produire plus ni à meilleur compte qu'autrefois, il n'a pas songé à produire autre chose. Le voilà avec ses céréales d'autrefois, même quantité, même prix... pardon! Ici la protection doit dire son dernier mot. Tant que l'étranger n'arrive point, le cultivateur pourra hausser son prix : la population industrielle mangera un pain plus cher!... Mais nous voici donc à la consommation nécessaire, indispensable, primordiale... L'Etranger intervient : la nature des choses l'appelle : c'est un pays vierge comme les Indes, comme l'Amérique. Voilà « le marché national inondé » de choses de première consommation.

Voilà l'impasse où la protection vous accule. Du moment où vous protégez l'industrie plus que l'agriculture, du moment où vous ne donnez pas à l'agriculture une excitation proportionnelle à celle donnée à l'industrie, l'agriculture dépend d'un impôt protecteur sur les grains. Et l'impôt sur les grains que vous donnera-t-il? Un droit protecteur, c'est-à-dire un droit qui puisse influer sur le marché intérieur, l'admettez-vous? Vous frappez toute la consommation : vous grevez le budget de tous les nationaux, outre que vous chargez le budget de l'Etat de quelques frais de douanes. Quel droit établir? Un droit compensateur? Précisez, je vous prie, ce que vous entendez par là? Il est injuste,

dites-vous, que l'étranger profite de nos quais, de nos chemins de fer... etc. Il convient qu'il paye un droit qui compense ce que nos paysans paient d'impôt de ce chef. — Bon, j'y suis, mais au moins, le ferez-vous si élevé qu'il fasse hausser le prix du pain ! — Ah non ! car je ne puis frapper le pain sans frapper mes nationaux. — D'accord, mais alors, que l'étranger paye ou non, que me fait : je ne vendrai pas mon grain plus cher. — Non, sans doute, mais on établira un impôt si petit que le prix du pain ne monte pas ; mais pas si négligeable cependant que l'Etat ne puisse tenir compte de sa perception pour vous en faire de beaux chemins de fer, de beaux canaux, pour dégrèver les droits de succession, et vous savez que par la diffusion, ce dégrèvement, vous dégrèvera, vous aussi.

On pourra trouver un état de choses où, par un ensemble de circonstances, l'importateur étranger se trouvera à la tête de bénéfices si considérables que l'impôt ne le forcera pas à modifier son prix de vente ; mais une situation pareille est nécessairement transitoire. L'impôt ne pourra être que transitoire si l'on ne veut qu'il devienne protecteur. Tôt ou tard on se trouve acculé à la protection générale essentiellement antinationale et antiéconomique.

Que maintenant le débouché extérieur se trouve fermé ou empêché à l'industrie, elle se trouve sans marché intérieur aucun. Et si, d'ailleurs, on considère que la même surchauffe industrielle a été provoquée dans tous les pays de l'ancienne Europe, nous pouvons d'une manière générale comprendre tous les peuples Européens continentaux dans un examen commun. Nous pouvons dire que le marché continental n'offre aucune ressource à l'industrie du continent. L'Europe est à la discrétion de l'Angleterre et des pays nouveaux.

L'Europe a hypertrophié son bras industriel, son bras agricole est rachitique. Impossible qu'elle porte le poids de la concurrence étrangère. L'esprit national a poussé chacun des peuples du continent dans la même voie d'exclusivisme et d'égoïsme inepte.

Est-ce, je vous prie, un simple rêve de théoricien ? J'en appelle aux gens pratiques, aux protectionnistes surtout, puisqu'il semble qu'ils aient le monopole de l'esprit d'observation.

Que dit-on au nom de l'industrie ?

Mais on affirme avec une unanimité touchante que l'on a produit trop ou que l'on est monté pour produire trop. On demande des débouchés : tel a des stocks, tel autre travaille à perte pour ne pas déprécier son capital, tel autre arrête ses machines parce qu'il ne pourrait se débarrasser de ses produits.

Que dit-on dans l'agriculture ?

Parle-t-on de stocks ? Le paysan laisse-t-il ses champs en friche parce qu'il ne pourrait vendre son grain ? Mais, dans l'ensemble,

nos cultivateurs ne produisent pas assez⁴ de céréales pour la consommation de leurs fermes. Ce que l'agriculture regrette c'est de ne pouvoir assez produire, de ne pas être outillée pour produire autant que le concurrent américain, c'est de n'être pas à même d'élever le bétail.

Etat consécutif à une organisation excessive, d'une part; état d'organisation embryonnaire, d'autre part. Voilà ce dont se plaignent les intéressés.

Qu'on veuille ne pas se méprendre sur ma pensée. J'accuse la protection, mais je ne la mets pas seule en cause.

Evidemment la loi économique appelait une transformation de l'échelle des valeurs : cette transformation s'opérait déjà bien avant l'invention des machines. La valeur mobilière et le travail devaient monter en prix au préjudice de la rente du sol. L'industrie et le commerce devaient se développer et le travail devait prendre dans le prix de la chose fabriquée une part progressive. L'invention des machines accéléra singulièrement cette évolution. Il est certain que, sans même l'intervention des pouvoirs publics, des souffrances se seraient produites dans la classe des propriétaires fonciers. Il est même possible que les inconvénients que nous avons signalés au point de vue de la production, se seraient manifestés. Mais il n'est pas contestable, non plus, que la protection gouvernementale, poussant surtout l'industrie, déjà tentée naturellement de devancer le développement agricole, a coopéré dans une large mesure à vicier davantage encore l'équilibre des productions.

Voici donc un premier vice dans l'organisation de la production. Par des causes diverses, les unes dépendant de faits économiques, les autres se rattachant à l'ordre politique, l'équilibre naturel est rompu entre la production manufacturière et la production agricole, ces deux branches de la production générale qui, normalement, doivent servir de débouché l'une à l'autre.

Quand je lis les articles de journaux, les brochures économiques, les traités d'économie politique même, j'y vois les mots « marché intérieur », « marché extérieur. » Les industriels ne songent qu'à défendre le « marché intérieur », à attaquer le « marché extérieur. » Il n'y a de « débouché » que ces deux marchés.

Mais ce qu'on oublie, c'est qu'il y a, à regarder le monde entier, sans qu'il faille considérer les frontières, une loi dominante : « pas de vente sans une demande mise en présence de l'offre. » Or la demande suppose une contre-offre, ou, si vous voulez, l'offre d'une contre-prestation. Pas de vente s'il n'y a une valeur à troquer, médiatement et par l'intermédiaire de la monnaie ou du crédit, ou immédiatement contre la marchandise offerte.

Or, dans l'état économique actuel, le débouché agricole est fermé à la richesse industrielle : la contre-offre agricole ne suffit pas à l'offre de la manufacture.

Celle-ci est excessive; celle-là est insuffisante.

Qu'on me pardonne d'insister sur cette idée : elle est trop négligée. Si on y songeait davantage, l'industrie comprendrait que le protectionnisme n'a pas de raison d'être, que les pays ne doivent pas se disputer des débouchés nécessairement insuffisants à la surproduction; que la seule voie à suivre est de laisser l'équilibre se rétablir en cessant la surchauffe de l'industrie et la dépression de l'agriculture.



Le rapport des productions est vicié, l'agriculture est la victime apparemment unique de cet état de choses : la réflexion montre que l'industrie en est victime par contre-coup. Abandonnons maintenant l'idée de ce rapport d'échange entre les deux branches. Faisons isolément pour chacune d'elles un rapide examen de sa situation interne.

Parlant de l'agriculture isolément, nous pouvons dire qu'elle s'est trouvée dans des conditions anormales de production : elle a porté des charges qu'elle n'aurait pas dû porter, elle a vu l'impôt la frapper d'une manière excessive, les charges de la bienfaisance l'épuiser, ses moyens d'expansion ont été confisqués au profit d'un encouragement factice de l'industrie.

Mais l'industrie, elle, a-t-elle profité de cet encouragement? Sans doute, elle a été poussée à produire, elle a produit d'une manière anormale. Mais a-t-elle produit de la meilleure manière? A-t-elle fait donner à ses capitaux ce qu'ils pouvaient donner? La marchandise brute qu'elle a lancée sur le marché n'a-t-elle pas coûté trop de capital? N'aurait-elle pas, sans la protection, produit autant sans soustraire autant au capital social et surtout à l'agriculture? N'aurait-elle pas fabriqué dans de meilleures conditions? à moins de frais? Le capital immobilisé dans l'industrie ne serait-il pas moindre et celui qui y est engagé ne serait-il pas amorti dans des proportions plus considérables? Le bilan industriel avec un actif brut en marchandise, égal ou moindre, ne représenterait-il pas un produit net, une valeur, une richesse plus grande?

On voit qu'à ce point de vue encore, la thèse de M. Pirmez manque d'exactitude : Il ne suffit pas de savoir s'il y a plus de forces de production, plus de bras, plus de machines, plus de valeurs accumulées. Il faut voir si ces valeurs sont utilement combinées, utilement disposées, si elles ne sont pas des non-valeurs. Des stocks sans débouché ne valent pas ce que valent des produits tout à la main d'un consommateur qui les demande : des établissements non amortis peuvent ne pas représenter un

chiffre sérieux, une usine fabriquant à perte est exposée à demeurer une valeur négative.

Or, à ce point de vue, il ne paraît pas que nous ayions travaillé dans un sens fort intelligent. Non pas que la richesse nationale ait diminué, mais en ce qu'il paraît certain que nos capitaux auraient pu être utilisés d'une manière beaucoup plus productive et nos établissements représenter un capital productif net beaucoup plus important que celui qu'il représente actuellement.

Je constate avec joie qu'un mouvement important se produit dans l'industrie belge contre le protectionnisme. Je prends dans un des faits qui caractérisent ce mouvement, un exemple à l'appui de ma thèse. C'est une pétition envoyée par de nombreux industriels pour demander la libre entrée des fils de coton. Cette pétition a été défendue dans un mémoire très remarquable, dont je dois respecter l'anonyme, publié en 1882. On y trouve des éléments précieux que nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler.

« Les preuves abondent, disent les auteurs du mémoire, pour démontrer que la liberté commerciale exercerait l'influence la plus bienfaisante sur le développement de la filature. Exposés à la concurrence internationale, les industriels sont obligés d'améliorer leur fabrication : ils secouent la routine, perfectionnent leurs installations, adoptent les progrès déjà acceptés ailleurs. Ils réussissent ainsi à conserver le marché national et même à se créer une clientèle à l'étranger. Ce résultat a été trop souvent constaté pour qu'il soit encore permis de l'ignorer. Aucune industrie n'a jamais périclité, parce qu'on la privait de la protection dont elle jouissait : chaque abaissement de droits a été suivi, pour les industries atteintes, d'un développement d'autant plus considérable qu'on se rapprochait davantage de la liberté.

« L'histoire de la filature de lin est instructive à cet égard et elle mérite d'autant plus d'être rappelée, qu'il s'agit d'une industrie dont la situation offre une grande analogie avec celle de la filature de coton.

« Les filateurs de lin sont gagnés aujourd'hui à la cause de la liberté; mais leur conversion ne s'est pas faite sans résistances énergiques. Leur attitude passée ne diffère guère de l'attitude actuelle des filateurs de coton. C'étaient les mêmes inquiétudes, les mêmes plaintes, les mêmes prédictions sinistres : Si le Gouvernement touchait au tarif établi pour les fils de lin, l'industrie était ruinée, l'Angleterre allait inonder notre pays de ses produits et placer nos fabricants dans l'impossibilité de vendre leurs marchandises. La perfide Albion troublait dès lors le repos des industriels protégés.

« Voici leurs doléances exposées dans un mémoire adressé, le 12 juin 1852, à Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères de Belgique par les membres de l'Association des filateurs de lin, au

sujet du renouvellement du traité de commerce avec la France. Ce mémoire, par sa délicieuse naïveté, rappelle la pétition des Fabricants de Chandelles, de Frédéric Bastiat.

« Peut-être le Gouvernement parviendrait-il, sans trop de peine, « à obtenir la libre entrée de nos fils en France, à charge de « réexportation de toiles. *Il est bien entendu que cette faveur serait « exclusivement accordée aux fils d'origine belge.* A ce sujet nous « croyons devoir dire un mot des fils anglais. On assure que « plusieurs fabricants demandent l'admission de ces fils en Belgi- « que avec réduction de moitié sur les droits. Ce serait, à notre « avis, une mesure déplorable et dont les conséquences pourraient « devenir bien graves. Ce serait porter à notre filature un coup « fatal que de l'abandonner désarmée à la concurrence de l'An- « gleterre. *Ce géant industriel possède plus d'un million de « broches : la Belgique en a à peine cent vingt mille.* A un « moment donné, dans des circonstances difficiles, l'Angleterre « pourrait nous inonder de ses produits et ensevelir la filature « belge sous cet excès de production. »

« Comme on le voit par ce passage les filateurs de lin de 1852 n'étaient pas faciles à contenter. Il leur fallait le marché français ouvert à leurs produits et fermé à ceux de toutes les autres nations. Quant au marché belge, il devait leur être exclusivement réservé, sous peine d'une catastrophe pour la filature. Tout exiger pour soi, ne rien concéder aux autres, c'est là l'idéal du protectionnisme. Mais de pareilles prétentions finissent par révolter les esprits impartiaux. Les filateurs de 1852 en ont fait l'expérience. Les barrières sont restées debout du côté de la France, jusqu'à la conclusion des traités de 1861, et les frontières belges se sont ouvertes à leurs concurrents du dehors. Les Chambres belges ont d'abord décrété l'admission en franchise temporaire des fils de lin à charge de réexportation sous forme de toiles; plus tard elles ont prononcé l'abolition complète des droits d'entrée sur les fils étrangers.

« La déception a dû être complète pour les filateurs de lin; mais ils n'auront pas tardé à se consoler. Au lieu de la ruine qu'ils entrevoyaient, ils ont obtenu prospérité et puissance. Malgré le développement considérable de la filature dans les pays qui, jadis, étaient complètement tributaires de la Belgique, le nombre des broches dans leurs établissements s'est accru de 120,000 en 1852, à 273,000 en 1880. L'exportation moyenne par an des fils de lin s'est élevée :

de 1856 à 1860 à	2,290,138 kilogr.	valant	10,305,055 francs.
de 1876 à 1881 à	10,688,766	»	» 49,181,125 »

« Grâce au stimulant de la liberté, la filature de lin a, en trente et un ans, presque quintuplé le chiffre de ses affaires à l'étranger.

Elle a même réussi depuis 1852 à prendre pied sur le sol anglais : elle y envoie actuellement pour 15 millions de produits par an. »

Il semble que le géant anglais n'ait pas tué les pygmées qui rédigeaient la pétition de 1852. Le libre-échange, de fait depuis 1849, de droit depuis 1875, n'empêche pas les établissements bien gérés de faire de brillantes affaires, ni les actions de *la Lys* émises à mille francs de se côter à 4940 en pleine crise, ce 28 août 1885 ! !

A côté du lin, voici le jute. La fabrication du jute est soumise à la concurrence internationale. « S'en trouve-t-elle plus mal? Non certes. Elle supporte très bien le régime de la liberté; loin de lui nuire, celui-ci paraît lui infuser chaque jour une vigueur nouvelle. La fabrication du jute a été introduite en Belgique quinze ans plus tard que dans les autres pays. On n'en était pas encore chez nous aux essais, lorsque ailleurs, surtout à Dundee, elle était déjà complètement organisée et établie sur une grande échelle.

« Nos industriels, quoique entrés des derniers dans ce domaine de la production, y ont su conquérir une place honorable; ils soutiennent sans peine la lutte contre ceux des grands centres : Dundee, Londres, Dunkerque, Lille.

« Le nombre de broches de jute s'accroît, les établissements existants agrandissent leurs installations et de nouvelles filatures s'établissent. Il en a été construit une l'année dernière, par MM. Wittock frères, à Tamise; deux autres sont en construction : la première à Tamise pour MM. Orlay et fils, et la seconde à Lokeren pour M. Alfred Blancquaert.

« Nous ne parlons pas des nouveaux tissages de jute, parce que nous nous bornons à comparer la situation des deux filatures de coton et de jute. »

Nous voici au coton. Nous voici aussi sur le terrain de prédilection du protectionnisme belge. La Belgique n'a pas fait, pour les fils de coton, l'expérience complète du libre-échange : mais l'expérience partielle qu'elle en a eue suffit bien à la démonstration et la situation de l'industrie cotonnière n'est pas faite pour en combattre les résultats.

Première chose frappante. Pardonnez quelques chiffres :

En Angleterre, pas de droits sur les fils de coton.

En Hollande les droits étaient

de 1854 à 1862 p. 100 k^s 1 flor. pour les fils non retors et non teints.

6 flor. pour les fils retors ou teints.

de 1862 à 1877 3 % de la valeur sur les fils simples, écrus, retors, teints, à l'exception des retors ourdis en chaîne et des écrus retors à deux bouts.

5 % de la valeur sur les fils dévidés ou époulés sur bobines.

En 1877, suppression des droits.

En Suisse, par 100 k^s 4 fr. les fils simples et retors écus, non blanchis et non teints.

7 fr. les autres.

En Belgique, à partir de 1861, par 100 k^{os} de 15 à 40 frs. pour les fils non tors et non teints, 15 à 50 pour les autres.

à partir de 1865, une réduction à 10 frs. pour les n^{os} dépassant 65,000 m^s au 1/2 k^o.

En Allemagne et en France surtout, des droits très-élevés.

Or, quel est le progrès effectué ? De 1860 à 1880, l'augmentation est en Hollande de 352 %, en Angleterre de 63 %, en Suisse de 56 %. Soit, pour les pays libres échangistes, de 157 % sur le nombre de broches.

Et en Belgique, elle est de 45 %, en Allemagne de 23 %. En France, il y a diminution de 7 1/2 %. Ensemble pour les pays protectionnistes, 30 1/6 p. c. à peine d'augmentation.

Faut-il aller plus loin ? Dans chaque pays, le progrès est associé au libre-échange. Prenons la Belgique pour exemple.

« D'après le tarif de 1882, les droits à l'entrée sur les fils de coton étaient de fr. 84,80 par 100 kilogrammes pour les fils écus et blanchis et de fr. 106 par 100 kilogrammes pour les fils retors et teints. A la suite du traité de commerce du 1^{er} mai 1861, ces droits furent réduits d'après une échelle progressive allant, comme nous l'avons dit ailleurs, de 15 jusque 40 francs par 100 kilogrammes pour les fils non tors et non teints et de 15 à 50 francs par 100 kilogrammes pour les fils tors et teints. L'ancien système protectionniste fut donc sensiblement atténué en 1861. La réforme a été tout à fait à l'avantage de la filature belge. Le nombre des broches s'est accru de 45 p. %.

« Nos exportations de fils de coton qui en 1856-60 atteignaient une moyenne annuelle de 142,079 kilogrammes, s'élèvent en 1876-81 à une moyenne annuelle de 1,052,202 kilogrammes : l'augmentation est de 1 à 7.

« L'influence de la liberté est évidente pour la Belgique ; elle est encore mieux accusée ailleurs.

« On aurait peine à croire, si une statistique incontestable et incontestée ne nous l'apprenait, que l'Angleterre ait encore pu effectuer les progrès étonnants que notre tableau révèle.

« Ajouter 18,000,000 de broches nouvelles aux 27 millions qu'elle possédait déjà : ce résultat prodigieux est même fait pour étonner ceux qui connaissent la puissance de la liberté commerciale, telle qu'elle est pratiquée depuis longtemps par la Grande-Bretagne.

« Le rang dévolu à la Hollande ne mérite pas moins d'être

signalé. Les filatures de ce pays se sont développées sous un régime de liberté presque absolue et, même depuis 1877, sous l'application complète du principe libre-échangiste; la Hollande est la première pour la rapidité du développement. Nous ne voulons pas exagérer l'importance de l'argument que la Hollande nous fournit. Si elle a pu augmenter de 352 p. % le nombre de ses broches, c'est qu'elle n'en avait en 1860 qu'un chiffre insignifiant, et il est peu probable que l'accroissement continue par la suite dans la même proportion. L'exemple de nos voisins du nord est toutefois une confirmation éclatante de notre thèse, que la concurrence internationale n'est pas une cause nécessaire de ruine pour les pays qui s'y soumettent. Les Hollandais ont pris part à la lutte dans des circonstances plus défavorables que nous et ils y ont remporté de plus beaux succès. Pourquoi les Belges seraient-ils moins heureux, s'ils se soumettaient aux mêmes conditions de travail et de concurrence?

« Pourquoi surtout se laisseraient-ils distancer par les Suisses qui se trouvent dans une situation bien plus désavantageuse? Habitants d'un pays, qui ne possède ni fer ni charbons, qui est très éloigné des ports par où le coton s'importe et les produits s'exportent, les filateurs suisses ont su néanmoins se créer une place très honorable sur le marché international : leurs envois de marchandises à l'étranger sont bien plus importants que les expéditions belges. A leurs 1,870,000 broches nous n'en avons que 800,000 à opposer. Pourtant nos filateurs disposent exclusivement du marché national et ce marché est deux fois plus large que celui de la Suisse. Ajoutons que l'écart entre la production suisse et la production belge va toujours croissant : la première a augmenté son matériel de 56 p. %, soit 670,000 broches, tandis que la nôtre n'ajoutait au sien que 45 p. %, soit 250,000 broches.

« Quelle est la raison de cette différence d'allures? On n'en peut trouver qu'une. La Suisse se contente de percevoir de faibles droits d'entrée, tandis que les lois belges accordent à la filature nationale des faveurs excessives.

« Nous arrivons aux contrées franchement protectionnistes : la France et l'Allemagne. D'après les renseignements de source allemande, le nombre de broches passées de la France à l'Allemagne, par l'annexion de 1871, serait de 1,314,000; d'après les indications françaises, il serait de 1,700,000. Nous nous sommes appuyés sur la moyenne de ces deux chiffres, soit 1,507,000 pour établir le tableau ci-dessus.

« Le nombre officiel des broches en Allemagne était, en 1880, de 4,265,000; l'augmentation, par rapport à la précédente période, est de plus de 2 millions de broches. Mais cet accroissement, nous venons de l'indiquer, n'est pas le résultat de la marche

normale de l'industrie ; il est simplement la conséquence de l'annexion de l'Alsace-Lorraine et il faut, afin de suivre une marche rationnelle, défalquer de ce chiffre les 1,507,000 broches afférentes à l'Alsace et les ajouter aux 4,500,000 broches indiquées comme existantes en France en 1880.

« Par suite de ce transfert, le chiffre respectif des broches est de 2,758,000 pour l'Allemagne et 6,007,000 pour la France.

« Ce qui nous conduit à cette conclusion que, pour le premier de ces deux pays, il y a eu pendant la période de 1856-1880 un accroissement de 523,000 broches ou de 23 p. %, alors que pour le second, il y a eu pendant le même laps de temps une diminution de 493,000 broches, soit 7 1/2 p. %.

« Si, procédant différemment, on fait le total des broches de ces deux nations, on trouve pour la période 1856-1860 un chiffre global de 8,735,000 contre 8,765,000 pour celle de 1876-1880, ce qui correspond à une augmentation insignifiante de 30,000 broches, soit 1/3 % seulement.

« L'Allemagne, plus protectionniste que la Belgique, gagne moitié moins que cette dernière.

« La France, qui a des tarifs beaucoup plus élevés que l'Allemagne, ne réalise même pas le faible progrès obtenu par celle-ci. Tandis que le nombre des broches grandit partout ailleurs, elle subit une perte sérieuse. Ce résultat est très instructif : il nous montre la valeur de son régime douanier.

« Nous croyons inutile d'insister plus longtemps sur ces données statistiques. »

Passe-t-on de la filature de coton au tissage, de nouveau la prospérité de l'industrie se trouve chez les nations libres-échangistes. La prospérité du tissage est marquante en Hollande, en Angleterre, en Suisse. Chez-nous c'est exactement le contraire.

A comparer les deux périodes 1856-1860 et 1876-1881.

En Hollande l'exportation augmente de	fr.	13,706,000
l'importation	fr.	4,281,000
Excédant d'exportation	fr.	9,425,000
En Angleterre l'exportation augmente de	fr.	541,317,000
l'importation » de	fr.	40,563,000
Excédant d'exportation	fr.	500,574,000
En Suisse l'exportation augmente de	k ^{os}	3,851,000
l'importation	k ^{os}	1,104,000
Excédant d'exportation	k ^{os}	2,667,000
En Belgique l'exportation augmente de	fr.	2,716,000
l'importation de		7,013,000
Excédant de l'augm. d'imp.	fr.	4,297,000

Décidément, c'est bien la peine de se protéger, quand on se fait battre chez soi par ceux qui ne prennent pas la peine de se protéger chez eux !

Ces faits démontrent, si des faits prouvent quelque chose, que la protection ne porte pas bonheur. Il en est d'excellentes raisons. Il est si commode de dormir sur la foi des traités, de fabriquer suivant la routine, de manger des primes, directes ou indirectes, de produire sans se rendre compte comment et d'escompter les prix artificiels maintenus par les tarifs douaniers. Mais l'étranger qui compte sur son travail et son intelligence finit par miner le mur protecteur, il s'introduit lentement mais sûrement, opiniâtrement décidé à vous battre pendant votre sommeil. Il se prépare, il fabrique à si bon compte qu'il se moque de vos tarifs, et le voilà maître chez vous. Vous aurez beau appeler les douaniers à votre secours : leur bras n'est plus de force à vous défendre; c'est de machines, c'est de travail, c'est d'initiative que vous avez besoin. Mais vos machines sont vieilles et démodées, votre travail n'est que l'habitude des aises, votre initiative est rouillée comme vos ferrailles, vous n'êtes plus de taille à lutter : abandonnez le champ de bataille et pleurez qu'on ne vous ait pas fait une éducation plus virile, trempée aux efforts de tous les jours, aux nécessités d'une concurrence salubre et loyale!

M. Jules de Hemptinne croit détruire l'argument par une contre-statistique. Il compare, lui, les années 1869 et 1881.

Je ne sais pourquoi il choisit 1869. 1860 était une date rationnellement choisie : elle correspond au remaniement des traités.

Voici ses chiffres (annexe VIII) :

M. de Hemptinne remarque que la réduction pour la Hollande provient du remplacement d'un matériel ancien par un matériel nouveau, mais nous constatons que dans notre statistique, nous avons pris le chiffre réduit. L'augmentation de 352 0/0, de 1860 à 1880 était donc bien en dessous de la vérité.

De 1869 à 1880, l'augmentation pour la Belgique est de 23 0/0; pour la France et le Zollverein elle est de 17 0/0; en moyenne 19 p. 0/0.

En Angleterre, l'augmentation n'est plus que 11 1/2 p. 0/0, en Suisse de 16 0/0. Je dois négliger la Hollande puisqu'un nouveau facteur altère la statistique.

Comparons.

Pays protectionnistes :

Augmentation de 1860 à 1880,	30 1/6 p. 0/0.
» 1869 à 1881,	19 0/0.

Pays libre-échangistes (Angleterre et Suisse) :

Augmentation de 1860 à 1880,	58 1/2 p. 0/0.
» 1869 à 1881,	13,75 0/0.

La Russie, l'Autriche, l'Italie, la Suède et la Norvège, les Indes

avec leurs grandes étendues de territoire national ont une moyenne, en 1881, de 31,20 broches par habitant, tandis que l'Angleterre en a 1153, la Suisse 605, la France 137, la Belgique 144, l'Allemagne 107. Pour ces pays, il y a donc une situation rudimentaire qui les met, avec la Hollande, dans une situation qui exclut toute appréciation saine des effets des deux régimes.

Quant à l'Espagne, je n'ai pas de données sur sa situation en 1860.

Les Etats-Unis, eux, ont un facteur spécial : la matière première sur place.

Si je m'en tiens à la comparaison de l'Angleterre et de la Suisse, d'une part, avec la France, la Belgique et l'Allemagne d'autre part, je trouve :

Pour la période 1860 à 1880, l'augmentation dans les pays libre-échangistes a été beaucoup plus rapide que dans les pays protectionnistes.

Dans la période de 1869 à 1881, le développement s'est trouvé notablement déprimé, dans les pays de protection comme dans les pays de libre entrée; mais la dépression est plus forte dans les pays de libre-échange.

La dépression générale s'explique par divers phénomènes :

D'abord la création de l'industrie cotonnière dans les pays jusque-là dépourvus de cette industrie.

Ensuite la « crise » générale qui s'accuse au cours des années 1870-1880.

Enfin la clôture des marchés jusque-là ouverts.

Mais pourquoi l'augmentation s'est-elle ralentie plus dans les pays libre-échangistes que dans les pays de protection?

Si l'on me montrait un mouvement de recul au lieu d'un ralentissement dans la marche en avant, si l'on me montrait l'industrie se maintenant sous le couvert de la protection, tombant là où elle n'est pas protégée, je devrais avouer, peut-être, que la protection seule fait la différence : je ne découvrirais pas d'autre raison plausible d'expliquer le phénomène.

Mais dans l'état des choses que l'on présente, il n'en est plus ainsi.

Quand les libre-échangistes font état des 352 % d'augmentation de l'industrie Hollandaise, que répondent les protectionnistes?

Que la Hollande n'avait en 1860 presque pas d'industrie, qu'il a suffi d'un ou de deux capitalistes engageant leurs fonds dans la filature pour doubler et tripler le nombre des broches du pays.

La réponse est rationnelle et nous nous la sommes appropriée pour rejeter l'argument tiré du progrès de certains pays protectionnistes.

Il est, en effet, d'évidence, que le développement d'une industrie

constitue une variable convergeant vers une limite, difficile à préciser, je n'en disconviens pas, mais que déterminent des facteurs inéluctables.

Plus l'industrie d'une nation approche de cette limite, plus aussi son expansion doit se réduire.

Notons en passant qu'un léger pour cent d'augmentation constitue pour une nation où l'industrie est importante, un chiffre formidable, tandis qu'un pour cent élevé est presque négligeable, ailleurs, à le traduire en un chiffre absolu. 11 1/2 p. % en Angleterre représente 4,100,000 broches, soit plus de la moitié du nombre des broches de la France et de l'Allemagne réunies en 1869, tandis que 11 1/2 p. % en Belgique ne représenterait que 75,000.

Mais, cette observation à part, on conçoit que dans les nations où une industrie s'est développée le plus rapidement, on trouve le progrès de cette industrie le plus près de sa limite. On conçoit donc sans peine que l'Angleterre, arrivée à ce chiffre effroyable de 1153 broches par habitant, la Suisse avec 605, se trouvent, naturellement, empêchées de développer leur nombre dans la même proportion que les nations arrivées seulement à 135, à 107, à 144 broches par habitant.

Des statistiques comparées de 1860-1880 et de 1869-1881, résulte seulement ceci :

Dans la période de 20 ans, les nations libre-échangistes se sont développées avec une rapidité beaucoup plus intense que les nations protectionnistes. La différence est de 58 1/2 à 30 1/6 pour cent sur ces vingt ans. Bien plus, la différence d'expansion a été telle qu'en neuf ans, 1860 à 1869, les nations libres-échangistes ont accru leur filature de 44,75, tandis que les protectionnistes ne s'augmentaient que de 11,17 p. %. Mais bientôt, le développement des nations de libre entrée a été tel que la variable s'est trouvée très près de sa limite. Les protectionnistes, qui sont restés en retard, continuant à se développer, les libre-échangistes ne se développent pas moins en chiffres absolus, mais restreignent nécessairement leur chiffre proportionnel d'augmentation.

M. de Hemptinne n'a donc rien établi, en montrant que les nations protectionnistes ont eu plus de développement, en filature, pendant les onze années de 1869 à 1880. Il reste acquis que pendant les neuf années qui ont précédé, les nations qui ont admis la liberté ont pris les devants avec une rapidité vertigineuse. Plus tôt que les autres elles ont atteint des chiffres excessifs. Elles ralentissent la course maintenant, elles laissent les nations de protection accélérer leur marche.

Ce n'est pas que l'Angleterre et la Suisse soient sur un lit de roses : chez elles il y a crise, comme il y a crise chez nous. Mais cela prouve que la vitalité d'une industrie ne dépend pas des tarifs douaniers, tout au contraire.

Oui, il y a crise en Angleterre : là il y a surproduction manufacturière, comme il y a surproduction manufacturière chez nous, mais la Douane ne nous a pas empêché de nous laisser devancer de beaucoup de longueurs par ceux qui ne demandaient pas le secours de la Douane.

On m'objecte que l'Angleterre est partie de la protection. En est-il moins vrai que sa rapide expansion date de l'époque de la liberté? Et la Suisse! La Suisse qui n'avait point le prétendu monopole de fait qu'on attribue à l'Angleterre, la Suisse qui, en 1860, représentait le double des broches de la Belgique, la moitié de celle de l'Allemagne, le cinquième de celle de la France, la Suisse à laquelle ne s'applique aucune des objections qu'on élève contre l'argument tiré de l'Angleterre, la Suisse s'est développée dans la proportion de 56 %, dont 40 % en neuf ans, si la statistique de M. de Hemptinne est exacte!

Il y a crise, quoique la filature se développe, crise en Angleterre, crise en Belgique, crise en France, crise partout. Soit! Mais j'en ai dit les causes. Il y a excès industriel et stérilité agricole : le marché universel est mal équilibré.

En reste-t-il moins vrai que l'industrie cotonnière a pris plus d'extension, s'est accrue plus vivement sous le régime de la liberté que sous celui de la protection?

Je pouvais donc bien le dire : ce n'est pas la protection qui a fait du bien à l'industrie. Et ma question a sa réponse : si la protection a surchauffé l'industrie, si elle a contribué à rompre l'équilibre entre la production agricole et la production manufacturière, si l'équilibre des échanges se trouve ainsi détruit, l'industrie, à la considérer isolément, n'a pas non plus à se louer de la protection. La protection pousse à fonder des établissements, elle surexcite la production : malheureusement elle endort les facultés industrielles et commerciales et en fin de compte, les plus protégés souffrent autant et plus que les non-protégés : Ceux-ci se redressent, travaillent, agissent, perfectionnent leur organisation et battent leurs rivaux endormis derrière leurs murs, ignorant que déjà la brèche est faite et que l'ennemi est dans la place.



IV.

RÉSUMONS ce que nous avons établi :
Rupture d'équilibre entre la production agricole et la production industrielle.

Cette rupture tient à des causes naturelles et à des causes artificielles.

Les causes naturelles : dans l'ordre physique, l'antériorité des machines, dans l'ordre moral, l'esprit de routine des populations agricoles, l'esprit d'initiative des industriels et des commerçants, puis je ne sais quel enthousiasme doctrinal pour les idées de Smith et de Malthus.

Des causes artificielles : l'intervention gouvernementale prodiguée à l'industrie et au commerce, parcimonieusement mesurée à l'agriculture. Parmi les modes d'intervention de l'Etat, se place la protection douanière, mais elle n'est pas seule : j'en ai cité vingt autres. L'ensemble de cette intervention a aggravé singulièrement les causes de souffrance que la substitution de la mécanique à la main d'œuvre et la réaction théorique entraînaient avec elles.

Nous venons de constater que la protection douanière ne donne pas à l'industrie ce que l'on désire en obtenir. Nous avons vu les forces de la libre concurrence. Nous nous sommes assez longuement étendu sur cet objet parce que les idées sont singulièrement brouillées en tout ce qui y touche.

Mais après avoir établi que la protection douanière ne constitue pas l'industrie dans ses meilleures conditions de production, il importe de ne pas isoler cet élément, de ne pas négliger les autres facteurs de l'état économique sous lequel nous vivons. Il ne faut surtout pas se contenter de démontrer par les chiffres que l'industrie cotonnière a augmenté pendant un terme donné d'années, le nombre de ses broches, ou celui de ses exportations, ou d'établir semblable augmentation pour une ou plusieurs autres industries, pour pouvoir en conclure à la prospérité du pays.

Nous avons pu constater le développement prodigieux de la cotonnière pendant les années de 1860 à 1869 chez les nations libres-échangistes davantage que chez les protectionnistes, mais chez celles-ci cependant aussi. C'étaient les années de la prospérité agricole. Les années suivantes, 1869 à 1881, comprennent les années de crise agricole : le développement cotonnier diminue dans les pays fermés comme dans les pays ouverts. Frappant exemple

de l'harmonie des intérêts! Et aujourd'hui que l'on parle partout de crise agricole, partout aussi nous apercevons des symptômes de marasme industriel. En 1885, la situation de l'Angleterre, malgré son prétendu monopole de fait et malgré sa liberté, est épouvantable, nous dit-on. Depuis peu la France et l'Allemagne, bien mal inspirées, ont senti le besoin de s'armer d'un tarif presque prohibitif; la Suisse elle-même, se sent mal à l'aise et, dans son trouble, songe à l'empirisme protectionniste.

Qu'est-ce à dire? Qu'il y a autre chose que le régime douanier en jeu. Il y a, nous ne saurions assez le répéter, la rupture d'équilibre : la lumière ne jaillit plus entre les deux pôles de la pile économique.

Le remède? Il faut courageusement nous débarrasser des causes artificielles de ce trouble. Supprimer la protection douanière, supprimer aussi la protection financière et toutes ces incitations, sous mille formes diverses, que l'État vient donner sans cesse à la production manufacturière. Alors seulement l'équilibre pourra se refaire à la longue.

Mais ces conclusions radicales, parfaitement justifiées quand nous nous plaçons au point de vue des intérêts généraux de l'Europe, doivent être soumises à un examen nouveau quand nous envisageons les besoins particuliers d'un pays déterminé, d'un petit pays, surtout comme la Belgique.

J'avoue que je ne puis me contenter de la vérité théorique d'une proposition scientifique quand il s'agit de la convertir en règle pratique dans une situation hypothétique donnée.

En économie politique, comme en droit public, il y a la thèse et l'hypothèse.

Il y a une hygiène de l'homme sain.

Il y a aussi un régime de l'homme malade ou placé dans un milieu ambiant qui empêche son développement normal.

Or, je ne puis contester le sérieux de certaines objections des protectionnistes, et j'avoue que je ne me forme une opinion qu'après de longues hésitations.

Prenons encore comme exemple l'industrie cotonnière. La discussion est ouverte à son sujet : les deux opinions ont donné tous les arguments que l'on peut donner, semble-t-il.

Examinons-les froidement, sans parti pris :



Le protectionnisme cotonnier a trouvé un théoricien dans M. Fernand de Smet de Naeyer.

M. de Smet est intéressé dans la question : il nous en prévient. Ce n'est pas un motif de ne pas examiner avec soin les raisons qu'il apporte. Reconnaissons qu'il place la question sur un terrain très-

élevé où le plus savant des économistes peut le suivre sans déroger. Disons même que rarement le protectionnisme a été défendu d'une manière plus ingénieuse.

M. de Smet de Naeyer part d'une idée d'ordre politique : « Une nation n'est assurée de son indépendance, que le jour où elle est capable de subvenir à ses besoins; jusques-là elle dépend de l'étranger, et les moyens de subsistance, les objets de consommation courante peuvent venir à lui manquer si les États producteurs se trouvent engagés dans une guerre ou sont éprouvés par une crise extérieure. » Et plus loin : « L'intérêt politique exige donc que les nations développent concurremment leur production industrielle, afin de n'être point sous la dépendance de l'étranger, afin de vivre de leur vie propre, et de lier indissolublement au sol de la patrie, la plus grande somme possible de capital. »

Passant de l'ordre politique à l'ordre économique, notre écrivain poursuit : « Les saines notions de l'économie politique démontrent, par l'étude comparative des inconvénients de la production simple et des avantages de la production complexe, qu'une nation purement agricole et qu'une nation uniquement manufacturière, manquent l'une et l'autre d'un élément essentiel de prospérité, et sont bien plus exposées que les peuples chez lesquels l'organisation du travail est complète, à de graves et soudaines perturbations économiques. »

Disons tout d'abord que ces idées sont parfaitement justes, confirmons par l'autorité de notre contradicteur ce que nous avons dit : troubler le rapport entre la production agricole et la production industrielle, c'est ruiner l'état économique du pays.

Et maintenant suivons M. de Smet dans la théorie qu'il bâtit sur ces fondements, sous le nom de protection rationnelle :

« Un pays pour s'assurer les bienfaits d'une production complexe, payera même d'un inconvénient passager, cet avantage durable et sérieux. »

Sans doute, et nous ferons état de l'observation.

« Si des droits protecteurs sont indispensables pour permettre à certaines industries de naître, de se développer et de se maintenir, un gouvernement sage n'hésitera pas à établir ou à conserver ces droits, comme il n'hésitera pas pour favoriser la multiplication des échanges, à encourager le développement du commerce international, la création de moyens de transport économiques et directs vers les grands marchés d'outre-mer. »

Et il invoque Stuart Mill, Adam Smith, Paul Cauwès, puis l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis.

Stuart Mill et Adam Smith sont d'accord en un point : l'efficacité de la protection pour introduire dans un pays donné, une industrie déterminée qui, sans la protection, ne s'y serait pas acclimatée.

« Souvent, dit Stuart Mill, la supériorité d'un pays sur l'autre, dans une branche d'industrie, tient tout simplement à ce que le premier a commencé plus tôt. Il se peut qu'il n'y ait aucun avantage naturel, d'un côté, aucun désavantage, de l'autre, mais seulement une supériorité actuelle d'habileté et d'expérience.... On ne peut s'attendre à ce que des particuliers introduisent, à leurs risques, ou plutôt avec la certitude de perdre, une nouvelle industrie dans un pays et supportent les charges auxquelles il faut se soumettre pour la soutenir, jusqu'à ce que les producteurs se soient élevés au niveau de ceux qui fabriquent par tradition. »

Et Adam Smith confirme : « Il peut se faire qu'à l'aide de ces réglemens (droits protecteurs), un pays acquière un genre particulier de manufactures plus tôt qu'il ne l'aurait acquis sans cela, et qu'au bout d'un certain temps, ce genre de manufactures se fasse, dans le pays, à aussi bon marché que chez l'étranger. » Admettons!

Mais sera-t-il par là établi, d'une manière générale, qu'il soit bon, qu'il soit utile, de créer ainsi, artificiellement, certaines industries? La direction, donnée par le Pouvoir, à l'activité nationale, sera-t-elle heureuse au point de vue de l'équilibre de la production complexe?

« *Distinguo* » dit M. de Smet. Et à la suite de M. Paul Cauwès, il s'attache à l'idée des industries *nécessaires*.

« Il existe, d'après M. Cauwès, un assez grand nombre d'industries qu'on peut appeler *nécessaires*, parce qu'une nation indépendante ne pourrait impunément être pour elles tributaires de l'étranger. On avouera qu'il y a quelque différence à faire, par exemple, entre la bimbeloterie et la marine marchande. Parmi les industries vraiment nationales, il en est qui se rattachent à la puissance militaire : ainsi la marine, la métallurgie; d'autres fournissant à des besoins absolus de consommation, doivent avoir leur siège principal sur le territoire, afin de ne pas manquer au pays lors des interruptions de commerce, produites par les crises politiques ou par les guerres...

« A côté des industries *nécessaires* au point de vue de l'indépendance nationale, il en est d'autres qu'on peut qualifier de même à cause du développement qu'elles ont pris sous un régime de protection. Les doctrinaires disent seuls imperturbablement aux industries en souffrance : *liquidez*. Les plus judicieux des libres échangistes se sont bien gardés de tenir ce langage. C'est qu'en effet la liquidation d'une grande industrie, si elle devait s'opérer brusquement, serait un désastre national : supposons l'industrie cotonnière, qui, en France, occupe plus de 100,000 ouvriers; une effroyable crise de travail serait la suite immédiate de sa disparition. Aussi Adam Smith et Rossi reconnaissent-ils qu'il faudrait au moins temporairement maintenir aux industries qui en

auraient longtemps joui, le bénéfice de la protection, lors même qu'on ne pourrait pas espérer que leur infériorité puisse disparaître dans l'avenir. »

Et l'on invoque l'Angleterre. « L'Angleterre a préparé sa domination manufacturière sous le régime de protection : quand elle a été certaine de sa puissance, elle a proclamé le libre-échange — frappé aux portes de l'Étranger au nom des principes nouveaux. »

« Les États-Unis, dit-on, suivent la même méthode; à l'abri de droits protecteurs énormes, leur industrie s'élève et se fortifie; le jour où ils auront acquis la certitude que leurs produits n'ont plus aucune concurrence victorieuse à craindre, ils se convertiront aussi à la doctrine libre-échangiste. Ils ne s'en cachent pas du reste : le général Grant n'a-t-il pas dit aux Anglais : « Dans cent ans, nous serons plus libre-échangistes que vous. »

J'ajoute volontiers que c'est le procédé actuel du prince de Bismarck.



Arrêtons-nous un instant à cette idée des industries *nécessaires*.

On voit des industries *nécessaires* dans celles qui ont été constituées sous le couvert de la protection. Les obliger à liquider : c'est déterminer une crise du travail.

On me permettra de ne voir qu'un jeu d'esprit dans cette classification des industries en possession d'état, sous le nom d'industries nécessaires.

Disons plus simplement que les industries constituées en possession de protection méritent qu'on ait égard à cette situation, qu'elles soient *nécessaires* ou non.

Quant à ce qui est de savoir quelles industries sont nécessaires, c'est-à-dire sont de celles pour lesquelles le pays ne peut être tributaire de l'étranger, j'avoue que j'ai peine à circonscrire la catégorie qu'elles doivent composer. M. Cauwès ne paraît pas en avoir une notion beaucoup plus claire.

Veut-il qu'on lui concède une différence entre la bimbeloterie et la marine marchande? Je n'y vois pas de mal. Mais cela ne nous avance pas de beaucoup... qu'on me donne une définition. Non... bien moins : une idée approximative... une notion, soit-elle vague, mais une notion au moins.

M. de Smet exige que le gouvernement ait une politique économique nettement tracée, qu'il ne laisse point planer d'incertitude sur ses résolutions. « Renseigné sur les besoins du pays, sur l'importance des diverses industries, il distingue celles qui sont

nécessaires de celles qui ne le sont pas. » « Il distingue. » Je lui souhaite toutes les grâces d'état; mais je désespère de voir un gouvernement dresser le catalogue des industries nécessaires sans y mettre toutes les industries quelles qu'elles soient. « Renseigné »; mais par qui? Par les intéressés, qui crieront au plus fort. Après le linier, viendra le cotonnier, puis le drapier, puis le métallurgiste-mineur, maître de forges, lamineur, le constructeur de machines, le fondeur de canons, l'armurier, le serrurier, le poëlier, le charbonnier, le maître de charbonnages, le marchand de bois, le meunier, le marchand de grains, le gazier, le lampiste, l'huilier, l'électricien et le fabricant de chandelles, le sucrier, le distillateur, le brasseur, le marchand de vin, le vinaigrier, l'imprimeur, le graveur, le lithographe, le photographe, le libraire, le chocolatier, le confiseur, le boulanger, le boucher, le fabricant d'engrais, le cultivateur, puis le chemin de fer, la marine, les tramways, les fiacres, les bateaux, les entrepreneurs, les maçons, les marbriers. Que sais-je?

Et le ministre des finances sera chargé de dire quels de ces gens-là sont nécessaires, quels ne le sont pas. Et le ministre des finances décidera si nous ne pouvons dépendre de l'étranger pour la bière, si nous le pouvons pour l'eau de vie, si nous ne pouvons être inondés de pétrole américain, si nous le pouvons de saindoux d'Amérique!

Le filateur vous démontrera que s'il ne file en Belgique, une guerre éclatant, nos soldats ne seront pas vêtus.

Un marchand de chandelles établira que pendant un siège, l'usine à gaz venant à sauter, les soldats ne verront pas clair. Et nul ministre ne résistera à cet argument lumineux!

Et encore, la dépendance de l'étranger dont on s'effarouche tant, y échappera-t-on?

Je me place sur le terrain des adversaires : la protection sauvera-t-elle l'industrie cotonnière?

Qu'une guerre survienne ou que nous subissions des hostilités, aurions-nous une production cotonnière parce que nous aurons des fabriques, des machines, des ouvriers?

Sans doute, non!

Si l'ennemi nous empêche de nous fournir des fabricats nécessaires à la consommation, il saura bien nous couper l'arrivée des matières premières. Deux croiseurs devant Flessingue suffisent à ruiner notre industrie.

L'argument politique ne peut donc tenir.



Il faut donc abandonner la prémisse de l'industrie nécessaire. Reste la possession d'Etat.

Sans doute, il faut tenir compte des faits.

Sans doute, encore, il ne faut pas faire des expériences sur un peuple et, comme on me le disait récemment, on ne fait point de réforme économique le cœur léger comme une cuisinière brauderait une sauce.

Et s'il était établi que telle industrie, protégée jusqu'ici, devrait tomber subitement par l'introduction du principe de liberté, cette expérience devrait être repoussée. Bien coupable celui qui provoquerait une crise de travail pour l'amour d'un principe.

Voyons ce qu'on nous dit pour l'industrie cotonnière.

Je l'ai dit déjà, l'industrie cotonnière n'est pas d'accord; filateurs, filtiers, tisseurs et filateurs-tisseurs ont des intérêts divers. Il en est toujours ainsi quand on parle de protection : Mettons-nous au point de vue des filateurs : à leur seul point de vue peut se poser la question de la liquidation et de la crise qui s'en suivrait.

Est-il bien vrai que la filature belge doive disparaître par la libre entrée des fils?

Que disent les filateurs?

Divisons leurs objections en deux catégories : dans l'une, nous rangeons celles relatives aux conditions de la production, dans l'autre, celles relatives aux débouchés.

Et d'abord, disent-ils, ils se trouvent vis-à-vis du colosse anglais. Le producteur anglais se trouve dans des conditions de production bien différentes des nôtres. Prenons leurs raisons dans une pétition de 1881.

1° La broche de filature coûte montée un tiers de plus en Belgique qu'en Angleterre.

M. Janssens répond que voilà une affirmation qu'il serait difficile de prouver. Il n'a pas toutes les données nécessaires pour la contredire, mais celles qu'il possède le disposent à croire qu'il y a tout au moins une grande exagération dans cet argument. M. de Smet cite des chiffres. Dans certaine filature, les brochages vaudraient (n° 28A), d'après les livres, et après amortissement partiel : fr. 50,40. Dans une autre elles vaudraient (n° 20A), 60,80, tandis qu'en Angleterre, d'après un constructeur de Manchester, elles (n° 30/32A) coûteraient 36,26. Nous donnons en tableau, la décomposition qu'en fait M. de Smet.

Bâtiments	13,00	12,60	12,50
Machines et chaudières	9	9	2,60
Transmission	2,30	5,60	2,30
Accessoires	3,40	2	2,30
Préparations et machines de filature	22,70	30,60	16,56
	<u>50,40</u>	<u>60,80</u>	<u>36,26</u>

On permettra de ne pas attacher grande importance à des écarts comme ceux de 13 et 13,60 à 12,60, entre des chiffres d'évaluation. Constatons que la seule différence sérieuse, mais très-sérieuse celle-là, est dans les mécaniques. Aussi est-il permis de considérer comme une reproduction de la première difficulté, celle donnée par la pétition sous le n° 4 et ainsi libellée : « Les immenses ateliers de construction que les Anglais ont chez eux, leur permettent de s'outiller dans des conditions d'économie que nous ne pouvons pas atteindre. — Les droits d'entrée, frais d'emballage et transport font que nous devons payer au moins 20 % plus cher. » Il semble que le coût en plus de la broche montée se confond — pas entièrement peut-être, mais sensiblement — avec le coût en plus des machines. Nous y reviendrons.

Sous le n° 5, ils accusent la différence entre les prix des combustibles.

Sous le n° 6, ils représentent les conditions défavorables pour eux, de l'achat du coton brut.

Prix des machines, prix du charbon, prix du coton brut. Voilà les éléments matériels par lesquels nos industriels seraient constitués en infériorité vis-à-vis de leurs concurrents anglais.

Au point de vue des conditions du travail, disent-ils, l'Anglais, grâce à son immense marché, peut pousser très loin la division du travail : ne faire qu'un numéro de fil, comme un seul genre de tissu.

L'organisation commerciale anglaise lui donne un triple avantage : les grandes maisons d'exportation lui sont une source de débouchés — de puissantes maisons de commerce achètent les produits au cours du jour, d'où : le producteur peut s'occuper uniquement de fabrication — il n'a pas besoin d'un capital roulant considérable.

Suivons : Prix des *machines*.

Il est impossible de contester cette infériorité. Mais elle n'effraye pas le libre-échangiste. On évalue à 20 % la différence de prix, droits, transport et frais compris. Mais de ces 20 %, 10 ou 12 passent en droits. Or il est évident que s'il faut admettre la libre entrée des filés, il faut être logique et admettre la libre entrée des machines. Si l'on supprime ce droit, il reste 10 %, dont une large partie serait reconquise par la libre entrée du fer, du zinc, du bois... des courroies et cuirs, etc... A ce point de vue, M. Jules de Hemptinne ne pourrait être contredit.



Voici le tableau que M. de Hemptinne donne dans l'annexe XI à sa brochure :

ANNEXE XI. — Liste des articles soumis aux droits et consommés dans les fabriques de coton.

Cuivre battu, étiré, laminé	fr. 10 les 100 kilogr.
Cuivre ouvré	» 10 % ad valorem.
Fonte ouvrée	» 2 les 100 kilogr.
Fer battu, étiré, laminé	» 1 »
Fer ouvré	» 4 »
Acier en barres, feuilles ou fils	» 1 »
Acier ouvré	» 4 »
Fer blanc non ouvré	» 3 »
Fer blanc ouvré	» 10 % ad valorem.
Zinc ouvré	» 10 % »
Plomb ouvré	» 10 % »
Machines mécaniques et outils, quand la fonte domine	» 2 les 100 kilogr.
Machines mécaniques et outils, quand le fer ou l'acier dominant	» 4 »
Machines mécaniques et outils, quand le bois domine	» 10 % ad valorem.
Machines mécaniques et outils, quand le cuivre ou autre matière domine	» 12 % »
Broches et cylindres cannelés	» 12 les 100 kilogr.
Ouvrages en bois, bobines, etc.	» 10 % ad valorem.
Bois de chêne et noyer	» 1 par mètr. cube.
Bois de construction en grümme ou non scié	» 3 »
» » scié de plus de 5 ctm.	
» » d'épaisseur	» 6 »
» » scié de 5 ctm. et moins	» 9 »
Courroies et cuir	» 12 les 100 kilogr.
Verre	» 10 % ad valorem.
Ardoises	» 2 les 1000.
Fils de laine	» 20 les 100 kilogr.
Papier	» 4 »

N. B. — Tous les articles ci-haut sont d'un emploi constant dans les fabriques de coton

Dans la construction de fabriques nouvelles, le fer, le zinc, le bois, le verre et la plupart des articles mentionnés dans le tableau ci-dessus, sont indispensables et entrent pour les 3/4 au moins dans la totalité des frais.

Il faut avouer que, sous prétexte de protéger certaines industries, on constitue pour les autres une situation révoltante d'injustice

Prix du *charbon*. Il faut le reconnaître encore : il y a une infériorité, mais elle est d'une importance bien minime : 0,008 (huit millièmes) de centime par kil. qui coûte 1590, soit 42 millièmes du coût de la matière fabriquée.

Prix du *coton brut*. Voici ce que répond le mémoire que nous avons cité à plusieurs reprises :

« Notre éloignement du marché cotonnier de Liverpool constitue, d'après nos protectionnistes, une nouvelle cause de défaveur pour l'industrie belge. « Les filateurs anglais obtiennent, dit-on, le coton à de meilleures conditions que les nôtres. »

« L'avantage n'existe pas.

« Nos industriels peuvent, comme tous les autres, acheter à Liverpool au cours du jour plus 1/2 p. % de courtage : les Anglais ne payent ni plus ni moins. Le fabricant anglais n'achète que par courtier, nous pouvons l'affirmer sans crainte de recevoir un démenti.

« Si l'achat est au comptant, la position est encore la même de part et d'autre. S'il y a demande de crédit, les termes se règlent suivant la durée du prêt et la solvabilité du débiteur. Le taux de l'intérêt n'est pas moindre en Angleterre qu'ici.

« Un correspondant de Bolton nous écrit à ce sujet : « les banques comptent 5 p. % pour les avances, lorsque l'escompte est au-dessous de ce taux; mais lorsque celui-ci est à 5 p. %, ou plus, elles y ajoutent toujours 1 p. %. Les banques n'ont pas l'habitude de prêter sur hypothèques, elles ne le font que lorsqu'elles y sont forcées par le trop grand découvert de leurs clients. »

« On voit qu'il n'y a pas là de cause d'infériorité pour nos filateurs.

« Dans un autre plaidoyer protectionniste, on insiste sur un second aspect de la question. « La filature belge, écrit-on, doit supporter plus de frais pour assurance, frets et déclaration, déchargement et camionnage » que l'industrie britannique.

« Les frais de transport, assurance, etc., d'un envoi de 87,284 kilogs (300 balles) de coton brut de Liverpool aux filatures de Gand s'élèvent à 2,445 francs, ce qui représente pour les 21,000,000 de kilogr., montant de l'importation belgefr. 588,261 »

« Le filateur anglais n'a à acquitter pour frais d'une même quantité de coton de Liverpool à Bolton (près Manchester) que 712 francs, soit pour 21,000,000 de kilogr. 171,150 »

Différence.fr. 417,111 »

en défaveur du filateur belge.

« Rien n'est plus facile que d'aligner des chiffres; mais dans une matière, qui touche de si près à l'intérêt public, l'exactitude est nécessaire. Or, si nous acceptons le chiffre de 2,445 francs (frais du filateur belge), nous refusons d'admettre celui de 712 fr. (frais du filateur anglais). Nous nous sommes adressés à un fabricant de Bolton pour avoir des renseignements positifs à ce sujet. Voici ce qu'il nous écrit :

« Il doit payer pour 87,284 kilos (ou 300 balles) de coton brut :

« 1^o 6 deniers par balle pour frais fixes de transport du dépôt à la station de Liverpool, ensemble. fr. 187 50

« 2^o Fr. 11 37 c^s par 1,000 kilogrammes pour transport par chemin de fer de Liverpool à Bolton. A ce chiffre doivent s'ajouter les frais de camionnage de la gare à la filature que nous évaluons à fr. 1 50 c^s par 1,000 kilogrammes pour Bolton comme pour Gand. Ces deux sommes réunis nous donnent un total de fr. 12 87 c^s par 1,000 kilogrammes et pour les 87,284 kilogrammes (1). fr. 1,123 34

Ensemble fr. 1,310 84

au lieu de 712 francs.

« En s'appuyant sur ce calcul, on arrive au résultat suivant :

« Les frais des filateurs belges pour 21,000,000 de kilogrammes — nous l'avons vu — s'élèvent à fr. 588,261 »

« Pour la même quantité les filateurs de Bolton auront à subir des débours s'élevant à . . . 315,380 »

« Soit une différence seulement de . . fr. 272,881 »

à notre défaveur, au lieu de 417,000 francs indiqués par notre contradicteur.

« Ce n'est pas tout. Les protectionnistes oublient de parler des frais d'expédition des fils anglais en Belgique. Ces frais incombent au fabricant anglais désireux de placer sa marchandise sur notre marché, tandis que son concurrent belge y échappe. Ils constituent une somme importante et que nous allons tâcher de déterminer.

« D'après nos adversaires eux-mêmes, le coton filé pèse de 10 à 20 % de moins que le coton brut : mettons 15 % en

(1) Nous lisons dans le *Times* du 20 octobre 1882 : « Un fabricant d'Oldham a dernièrement évalué que chaque tonne de coton expédiée de Liverpool vers cette ville doit payer 12 shelling (soit 15 francs) pour transport sur chemin de fer, usage de la station et du camionnage. » Ces chiffres se rapprochent beaucoup des nôtres.

moyenne. Un poids de 21 millions kilos de coton brut se réduit en fils à 17,850,000 kilos. Cette quantité de fils ne pourra pénétrer en Belgique, qu'en acquittant les frais d'assurance, fret, etc., dont il a été question plus haut. A combien se montent-ils?

« Nous avons fait, dans les livres d'un établissement de cette ville, le relevé des frais occasionnés par des envois successifs de fils. Ce travail nous permet d'affirmer que, de Bolton en Belgique le coût du transport, de l'assurance etc. est de 110 francs les 1,000 kilos : soit pour 17,850,000 kilos une somme totale de 1,963,500 francs.

« Déduisons de ce chiffre celui de 272,881 francs que nous avons relevé plus haut en faveur des filateurs anglais et il reste une différence de 1,690,619 francs, qui constitue, en dernière analyse, l'avantage des filateurs belges sur ceux de leurs concurrents anglais, qui sont le mieux situés. Les premiers jouissent donc sur notre marché d'une véritable protection — dépassant 1 1/2 million de francs — due à l'éloignement des manufactures exotiques et aux frais supplémentaires qui leur incombent pour introduire leurs marchandises chez nous.

« En présence de ces résultats, peut-on encore alléguer qu'il faut un droit d'entrée pour garantir nos industriels contre la concurrence britannique? On ne pourrait le prétendre sérieusement. On le pourrait d'autant moins que beaucoup de filatures anglaises sont établies dans des localités plus éloignées que Bolton de Liverpool. L'Écosse même a des filatures. Comment les protectionnistes expliqueront-ils l'existence de ces usines dans des lieux si distants du marché de coton de Liverpool? Comment surtout expliqueront-ils la vitalité de la filature suisse qui est dans une situation beaucoup plus désavantageuse que la nôtre? (1)

« Les détails que nous venons de fournir font ressortir le peu de fondement des critiques dirigées contre le discours prononcé par M. Sabatier à la Chambre le 17 décembre 1878. L'honorable député de Charleroy avait dit que les filateurs belges étaient protégés contre la concurrence du dehors « par les frais, l'assurance, etc., que nécessitent l'envoi et le transport des fils étrangers chez nous. » On n'a pas craint de répondre à M. Sabatier que le coton en laine a les mêmes frais à acquitter en venant de Liverpool que les cotons manufacturés qui nous arrivent de Manchester. Le fait est inexact; nous venons d'en faire la démonstration; nous croyons inutile d'y revenir.

(1) Le transport du coton brut, frais compris, de Liverpool jusqu'au centre de l'industrie cotonnière en Suisse est de fr. 78 75 c^t les 1,000 kilogr. La Belgique ne paye que fr. 21 25 c^t.

Il faut donc admettre que le prix du charbon et le prix du coton brut ne constituent pas une entrave sérieuse. Quant à ces éléments et aussi quant aux prix des machines, il faut encore faire remarquer que la Suisse, par sa situation géographique se trouve dans un état beaucoup plus défavorable que la Belgique. Cela n'a pas empêché ce magnifique développement que nous avons signalé.

Passons à l'organisation du travail, à cette extrême division du travail que l'on dit exister en Angleterre. Dans une pétition de 1877, on disait que « chaque fabrique Anglaise file peu de numéros. » En 1881, on va plus loin, on affirme que les Anglais ne filent qu'un seul numéro. M. de Smet de Naeyer s'est laissé induire en erreur en reproduisant cette allégation du groupe cotonnier. D'après des renseignements précis, pris à Bolton et à Oldham, aucune filature ne limite sa fabrication à un seul numéro. » Elles en filent ordinairement une série. Lorsqu'on désigne une filature comme une filature « n° 32 » ceci indique seulement le numéro moyen qui sert de base à tous les calculs. » On semble cependant d'accord à reconnaître que la division est poussée beaucoup plus loin que chez nous. Or, on conçoit aisément l'avantage de cette division : il est inutile d'insister. M. Janssens, dans son rapport de 1882, constate une tendance chez nos filateurs belges à s'appliquer à des genres spéciaux.

Il faut que cette tendance s'accroisse et se traduise en œuvre. Les auteurs du mémoire le disent fort bien :

« Cette division du travail, dont l'avantage est reconnu par tous, est un effet naturel de la liberté commerciale. Grâce à la suppression des droits de douane, le tissage anglais, la filature, etc., peuvent placer leurs produits sur tous les marchés du monde : ils peuvent faire la concurrence à l'industrie de tous les autres pays. La production anglaise a pris, en conséquence, un développement prodigieux; pour l'alimenter, le tissage achète certains numéros en quantités telles, que la fabrication de quelques-uns suffit à fournir du travail à des établissements considérables. Telle est la conséquence forcée de la libre entrée.

« Loin d'y voir un argument pour les protectionnistes, nous faisons valoir ce résultat à l'appui de la demande que nous adressons aux Chambres.

« Les filateurs suisses sont à cet égard dans une position encore bien plus défavorable que les nôtres. Cela ne les empêche pas de se soutenir, sous un régime très-libéral.

« La situation des filateurs suisses peut être invoquée aussi en faveur de notre cause. Ce petit pays possède des manufactures travaillant peu de numéros. Son exemple prouve qu'avec la liberté, il ne faut pas un grand territoire pour jouir des bienfaits de la division du travail. La protection accordée chez nous à toutes les classes de fils engage nos industriels à fabriquer tous les

numéros; elle les conduit à adopter les arrangements contraires à l'intérêt général et nuisibles à la prospérité de leur industrie. Avec la libre entrée, une transformation serait inévitable. La filature de lin a dû modifier ses procédés après l'adoption de l'admission temporaire suivie de la libre entrée. Que l'on compare sa position, ses progrès avec ceux de la filature de coton! »

Mais il importe de ne pas oublier que notre industrie s'est établie sur la foi et sous le couvert de la protection. C'est le tort de nos gouvernants d'autrefois : les nations portent la solidarité des fautes des générations passées.

Certes, il faut tendre vers la situation que le mémoire décrit si heureusement; mais on ne peut espérer voir nos industriels réussir à modifier leur fabrication du jour au lendemain. On ne peut surtout escompter la transformation rapide de leur vente.

Ceci est, je pense, le côté le plus grave du problème. Nous en tirerons nos conclusions après avoir parcouru les autres objections. Celles-ci touchent à l'organisation commerciale.

Je suis tenté de croire avec les auteurs du mémoire que les maisons d'exportation n'ont pas, pour la filature, l'intérêt qu'on s'imagine. Quant au surplus, l'état commercial de la Belgique constitue sans doute une infériorité réelle : elle atteint la filature comme les autres industries : elle distrait le producteur du soin de sa fabrication et l'oblige à avoir un capital roulant considérable.

Le prix des machines, la difficulté de réaliser la division du travail, l'état de l'organisation commerciale : voilà ce que nous sommes obligé de concéder à nos filateurs. C'est leur infériorité vis-à-vis de l'Angleterre. Avouons-le franchement et ne soutenons pas par des arguments vulnérables une opinion basée sur une mûre réflexion.

En faut-il conclure au maintien de la protection?

Non; mais il faut marcher graduellement, avec une extrême prudence et en mettant la réforme en rapport avec d'autres réformes, toutes prudentes et graduelles. Qu'on ne fasse pas de doctrinarisme de grâce!

J'ai indiqué, comme première atténuation à la libre entrée des fils, le dégrèvement des objets que les fabriques employent nécessairement, spécialement celui des machines et mécaniques.

M. de Smet considère le monopole des constructeurs anglais comme inévitable : pourquoi donc? Croit-on qu'à jamais l'Europe et l'Amérique renoncent à concourir? Mais passons.

M. de Smet croit encore que la division du travail est chose que nous n'enlèverons jamais à l'Angleterre. Nous avons vu que l'honorable écrivain se fait illusion sur l'importance de cette division de l'autre côté de la Manche. M. Janssens nous affirme que la spécialité s'introduit en Belgique. Faudrait-il désespérer de l'initiative de nos industriels? O non! il n'est pas possible de transformer

ses installations et surtout ses débouchés du jour au lendemain. Mais n'est-il pas légitime d'espérer que sous l'empire des lois inéluctables du *Struggle for life*, ils trouveront des combinaisons ingénieuses pour vaincre les difficultés? La confiance dans la protection paralyse les inspirations hardies et la constance de leur exécution.

Mais M. Fernand de Smet reconnaît avec nous que « d'autres inconvénients, résultant d'une organisation commerciale moins avancée, pourront diminuer et même disparaître. Une organisation du crédit plus élastique permettra peut-être un jour aux industriels belges de consacrer à d'autres entreprises leurs capitaux roulants et de travailler avec des fonds moindres. Des producteurs qui sont forcément aujourd'hui, ingénieurs, fabricants, commerçants et banquiers, pourront alors n'être plus qu'industriels et laisser aux maisons spéciales la partie qui concerne le négoce et la banque. Des relations commerciales plus étendues, plus suivies et plus sûres avec les Etats-Unis et les Indes, en donnant aux cotonniers les garanties qu'ils rencontrent à Liverpool, finiront aussi peut-être par nous amener la matière première aux mêmes conditions, ou à peu près, qu'en Angleterre.

« La voie du progrès commercial encore toute large ouverte, permet à l'industrie d'espérer de l'avenir des conditions d'existence plus rationnelles et plus favorables que celles d'aujourd'hui. Avec les progrès réalisés, les nécessités de la protection diminueront, et un jour viendra où cette protection ne devra plus correspondre qu'à une faible partie des désavantages actuels de l'industrie cotonnière. »

Voilà qui est sagement parlé : le développement de l'organisation commerciale et industrielle rendra la protection de moins en moins utile.

Mais ce développement, qu'exige-t-il? De l'initiative!

L'industrie cotonnière ne peut, sans doute, à elle seule, modifier l'organisation générale du travail, et nous reconnaissons volontiers que le libre-échange appliqué d'une manière irrationnelle et illogique à la filature seule ne la poussera pas facilement à triompher des obstacles résultant de notre organisation primitive.

Mais n'est-il pas permis d'espérer que si toutes nos industries étaient soumises au stimulant de la liberté commerciale, nous verrions bientôt un revival de l'initiative, de l'esprit d'entreprise?

On cite souvent le vers *labor improbus omnia vincit*, mais on mutile la pensée du poète : il ajoutait : *et dura urgens in rebus egistas*. Le travail, oui; mais le travail stimulé par la nécessité : c'est le maître du monde.

J'ai beau tourner et retourner les objections des filateurs contre le libre-échange : je ne vois qu'un obstacle qu'il ne dépend pas de l'initiative courageuse des filateurs de faire disparaître.

C'est le prix des mécaniques. Une doctrine boîteuse ne peut triompher de cet argument. La doctrine libre-échangiste, rationnelle, fondée sur un principe confirmé par l'expérience, répond simplement : « Supprimez les droits sur les mécaniques. » Pas plus de protection pour une industrie que pour une autre!



Mais il faut bien le reconnaître : si aucun obstacle ne doit être invincible pour le travail intelligent et opiniâtre, l'on ne peut exiger, ni espérer, que du jour au lendemain l'industrie se modifie sans que le pays en éprouve des crises violentes.

Il faut donc, comme nous le disions, que la réforme soit graduelle.

Mais il faut aussi, et ce point est d'une importance immense, que la réforme soit nettement tracée.

Il importe que les industriels ne continuent pas à perdre leur temps à discuter la protection et le libre-échange et ne soient pas distraits constamment de leurs affaires.

Qu'ils sachent une fois pour toutes à quoi s'en tenir et ne laissent pas leur initiative s'encrasser dans le doute sur l'avenir.



On ne s'attendra pas à me voir proposer ici, dans tous ses détails, un projet de loi sur les filés de coton. Cette question n'est, en somme, qu'un incident dans mon travail.

Je ne discuterai donc pas par le menu, le projet de loi que le Gouvernement vient de déposer. Il me faudrait, d'ailleurs, pour cela des connaissances techniques que je n'ai pas.

Il me sera cependant permis de formuler une remarque : le projet a le tort de ne pas formuler le *principe* d'une réforme. J'aurais voulu le voir rédiger de cette manière :

Art. 1. Les droits d'entrées et franchises sont établies actuellement comme suit : (ici le tableau du projet de loi, sauf les modifications des chiffres).

Art. 2. Les droits seront réduits de deux en deux ans de 20 %, pour être supprimés après dix ans.

Mais sous la condition que les droits sur les machines et mécaniques soient réduits dans les mêmes proportions.

Avec une loi, ainsi rédigée (et sauf les amendements quant aux chiffres du tarif à introduire actuellement), les industriels seraient avertis qu'après dix ans ils n'auraient plus à compter sur la protection. Ils pourraient modifier leurs installations, réorganiser leur production — les plus faibles liquider sans secousse et chercher meilleur emploi à leurs capitaux.



Une réforme semblable étendue à toutes les branches aujourd'hui protégées aurait pour effet certain de pousser au progrès de l'industrie en ce sens que les capitaux seraient mis en meilleur rapport.

Par son caractère prudent et graduel, elle ménagerait les liquidations partielles à notre avis inévitables en présence de la surchauffe industrielle que le protectionnisme a fomentée.

Car... et ici nous revenons à l'idée sur laquelle nous avons si vivement insisté au début de cette étude : il faut rétablir l'équilibre de la production agricole et de la production manufacturière.

Il faut, c'est la seule loi de salut : que *les capitaux et le travail retournent à l'agriculture*, jusqu'à ce que, l'équilibre rétabli, l'industrie et l'agriculture puissent toutes deux marcher de conserve.



Mais faut-il que l'Etat, après avoir commis la faute de protéger l'industrie, se laisse entraîner par la réaction et se mette maintenant à protéger l'agriculture?

Non! Mille fois non!

Ne demandons pas à l'État de rendre à l'agriculture les mauvais services qu'il a rendus à l'industrie....

M. Proost nous le dit fort bien, « l'agriculture est restée dans l'enfance, elle n'a vécu que des traditions de l'empirisme. » Et le savant professeur, par ses brillantes expériences, a démontré mieux qu'aucune dissertation ne pourrait faire, que l'agriculture doit entrer dans les voies scientifiques..... Comment?

C'est ce que nous verrons tout-à-l'heure, sans méconnaître les difficultés et en montrant les obstacles à faire disparaître. J'ose affirmer à l'avance que M. Proost ne pourra qu'approuver ce que j'en dirai. Mais personne ne contestera la nécessité d'une modification totale dans la manière de cultiver.

Or, n'est-il pas dans la nature des choses et dans la nature de l'homme, plus encore dans la nature du propriétaire foncier et de l'habitant des campagnes, de ne se décider à innover que sous la pression d'un besoin absolument évident?

N'est-il pas certain que si une protection douanière lui était offerte, efficace ou non, il se reposerait, au moins autant que l'industriel, sur la foi de la loi protectionniste? Il lui semblerait avoir obtenu, par l'intermédiaire du Gouvernement, une sorte de transaction avec la crise; il se croirait en possession d'un répit, comme le débiteur aux abois qui se croit libéré quand il a obtenu une prolongation de terme et ne songe pas à se procurer des fonds avant d'être sous le coup de nouvelles menaces de poursuites. Il croirait volontiers avoir « tout le temps. »

L'étude et l'apprentissage des méthodes nouvelles seraient remises aux calendes grecques...

Et puis encore, quelle protection?

La protection des céréales et du bétail? Le système admis en France et en Allemagne, la proposition Dumont?

Mais j'ai établi, je pense, que les céréales ne sont pas le point faible de notre agriculture. Quant au bétail, nous ne sommes pas battus par l'Amérique, mais par la France et la Hollande. La France se protège : son élevage n'est pas sauvé par là. On se plaint en France comme en Belgique.

Et que fait-on de la culture industrielle? Si la protection des céréales et du bétail est efficace, toute l'activité agricole va se tourner vers ces deux objets : la culture industrielle sera déprimée de plus en plus ! Nouvelle rupture d'équilibre. Et qui donc va nous donner un plan général de protection agricole? Le Gouvernement? Tout éclairé qu'il puisse être, on ne peut attendre de lui qu'il improvise un plan convenable : personne jusqu'ici, à ma connaissance, n'en a produit un.

N'oublions pas, enfin, que les céréales et les viandes sont objets de première consommation. Ces choses ne s'imposent pas d'un droit *protecteur*, sans frapper le salaire. Si on ne le frappe que d'un « droit de balance » — je ne comprends pas — c-à-d. à ce qu'on affirme, un droit non-protecteur — : il ne s'agit plus de protection.



Dans quelles voies l'agriculture doit-elle entrer ?

J'aurais beaucoup de peine à le dire... je suis avocat et pas du tout cultivateur. Et comme j'ai l'honneur de compter dans les Chambres de très nombreux confrères, je me permets de croire que « le Législateur » ne connaît guère plus que moi la technique de l'exploitation agricole. Il a eu tort de se mêler d'industrie, n'y connaissant rien ; qu'il ne se mêle pas d'agriculture, n'y connaissant pas davantage.

Ce que je sais, c'est que de savants agronomes étudient les règles de la culture, qu'ils font des essais et réussissent.

Ce que je sais encore, c'est que quelques propriétaires commencent à s'occuper de sciences agricoles.

Ce que je sais surtout, c'est que l'intérêt, le besoin, rendra les propriétaires ingénieux. L'homme est ainsi fait.

J'ai confiance dans la liberté, dans l'initiative personnelle des intéressés.



V.

EST-CE à dire qu'il n'y ait aucune mesure à prendre ?

Non, sans doute.

Mais nous n'avons pas terminé l'examen des causes de la situation économique.

Nous avons vu l'Etat bouleverser l'ordre normal de la production. Il nous faut voir maintenant son action délétère s'étendant à la consommation et à la distribution.

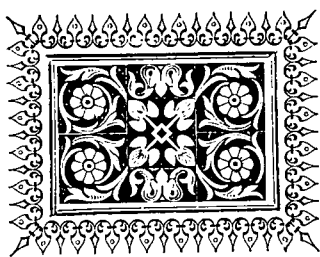
Après cette enquête seulement, nous connaissons les causes de la prétendue *crise* et nous pourrions indiquer les remèdes qui nous en pourront guérir. Alors seulement, nous pourrions montrer avec certitude les entraves que le développement agricole rencontre de toutes parts.

Quand nous aurons établi par quelles causes la campagne manque de bras, par quelles causes les capitaux lui sont soustraits, par quelles causes la vie économique est étouffée par un régime juridique absurde.... alors seulement nous pourrions dire comment il faut, non pas relever l'agriculture, mais cesser enfin de l'empêcher de vivre et de se développer.

Gand, 3 août 1885.

HERMANN DE BAETS.







PAUL DEROULÈDE.

NUL n'est exempt d'un grain de vanité ; nul n'est insensible au délicieux chatouillement de l'amour-propre satisfait et, sans calomnier les poètes, je crois pouvoir affirmer qu'ils ne font point exception à la règle. Qui ne se souvient du vieux Malherbe tombant en extase devant ses propres ouvrages et leur prédisant une glorieuse immortalité ? Mais faisons taire la médisance, car parfois cette vanité abrège la tâche du critique en lui livrant une appréciation toute faite.

Je me défierai toujours d'une louange que se décoche le poète, je crois volontiers au jugement qu'il porte sur le caractère de ses œuvres.

Ainsi je souscris sans réserve à ces vers de Paul Deroulède :

Ceux-là seuls me liront pour lesquels seuls j'écris,
Et mes vers ne vont pas comme un jouet qu'on brise
Des mains des esprits forts aux mains des beaux esprits ;
Non, non, tous ces récits pleins de deuils et de larmes,
Moins écrits que pensés, moins pensés que vécus,
S'en vont toujours tout droit, marchant toujours en armes,
De ceux qui sont conquis à ceux qui sont vaincus.

(Nouveaux chants du soldat. Page 4.)

Telle est bien la nature de cette poésie, née de

la défaite. Energique et hardie, elle est toute de pensée et d'action. Ce n'est point ici qu'il faut chercher les accents mélodieux d'une douce rêverie, l'exquise musique d'un rythme enchanteur. Deroulède martelle son vers, il ne prend point le temps de le ciseler.

La muse s'est dépouillée de sa robe de lin pour revêtir la cuirasse d'acier, elle a jeté son luth et sonne du clairon!

L'art pour l'idée, telle est la devise du poète, par malheur l'idée marche parfois trop vite et l'art reste en chemin.

Mais pourquoi s'arrêter au style qui n'est que la façade de l'édifice? Sous le mot se cache l'idée, et l'idée nous peint l'homme. Entrons donc dans le véritable sujet et tachons d'étudier et l'homme et ses idées.



En 1868, Deroulède donna son premier drame intitulé : *Juan Strenner*. Je l'écarte pour deux raisons. La pièce avait cinq actes; le poète dut la condenser en un seul, pour la faire accepter à la comédie française. Une œuvre ainsi écourtée perd toute originalité; l'action se précipite d'une manière invraisemblable, les caractères restent dans une demi-obscurité, en un mot cette œuvre n'est point la pensée parfaite et complète de celui qui la signe. Ensuite, raison capitale, *Juan Strenner* a été composé avant la guerre de 1870 et c'est depuis 1870, depuis la défaite et le morcellement de la France que Deroulède a pris sa véritable figure poétique. Lui-même nous le dit dans ses *Nouveaux chants du soldat*.

J'ai vécu, j'ai chanté, j'aimais.

Fou de joie, ivre d'espérance,
Sans chercher ce qu'était la France,
Sans savoir si j'étais Français.

J'ai vécu, j'ai chanté, j'aimais,

J'ai vécu, j'ai souffert, je hais.

Enrolé pour sa délivrance,
Je sais que la France est ma France,
Je suis sûr que je suis Français.

J'ai vécu, j'ai souffert, je hais.

(Nouveaux chants du soldat. Page 73.)

La note dominante du caractère de Deroulède, la note qui vibre sans cesse dans sa poésie, on a pu déjà le remarquer, c'est un puissant amour de la patrie, de la France humiliée et vaincue. Deroulède n'est pas un patriote en chambre, capable de lancer de temps à autre un pamphlet injurieux contre la Prusse ou une fougueuse invitation à la vengeance, sauf à rester prudemment caché quand arrive le jour du combat. Son amour est actif, agissant. Avant de chanter son pays, il l'a servi en soldat, il a revêtu la capote et armé son fusil, il a versé son sang. Il a donc bien le droit aujourd'hui de chanter la France, de vanter les exploits de ses amis, de s'écrier avec un enthousiasme, qui, chez un autre, paraîtrait exagéré :

France, veux-tu mon sang? Il est à toi ma France,
S'il te faut ma souffrance,
Souffrir sera ma loi;
S'il te faut ma mort, mort à moi,
Et vive toi
Ma France!

(Marches et Souveries.)

L'amour de la patrie s'allie naturellement à la haine

du vainqueur. Il hait, d'une haine que la revanche seule peut assouvir, le loup cervier qui :

Tient encore dans sa gueule un lambeau de la France,
Qu'il broie encore entre ses dents.

Il contemple avec douleur les souffrances des siens; il songe en pleurant à l'Alsace, à la Lorraine et une implacable malédiction s'échappe de sa bouche et de son cœur.



Deroulède a été taxé d'exagération, accusé de chauvinisme, que sais-je encore?... La critique est si aisée, le persiflage est si facile quand on raisonne à froid et qu'on ne sent point la dent acérée du chagrin. Pour moi, je ne puis blamer une haine généreuse, qui en définitive ne vise qu'une abstraction, la Prusse, considérée comme la personnification des maux de la patrie. Serait-ce donc un crime de maudire le péché, parce que le pécheur mérite notre pitié?

Et cependant, avouons-le, il y a des bornes qu'on ne devrait jamais dépasser; et le poète ne les a guère respectées?

Que dire d'expressions comme celles-ci :

Qu'elle vive fiévreuse, qu'ils meurent étiques

La Prusse et les Prussiens.

Que leurs maux soient sans plaintes et leurs morts sans prière

Qu'ils soient chassés du temple en vrais pharisiens,

Qu'aucune foi ne guide et qu'aucun Dieu n'éclaire

La Prusse et les Prussiens.

(*Chants du Soldat*. Page 127.)

Est-ce digne d'un poète qui est et se dit chrétien? Mais pas trop de sévérité! Rappelons-nous toujours que ce poète qui chante a souffert et beaucoup souffert; qu'énergique et brave il ne peut voir sans une profonde

tristesse la faiblesse et l'inconstance des siens; qu'enfin il a sacrifié sa vie entière à une œuvre dont rien ne lui promet le succès.

Malheureusement il continue sur le même ton :

Que tout s'arme contre eux, contre eux que tout conspire ;
Que, quelque soit le chef, la route et les moyens,
La France et les Français n'aient qu'un seul but, détruire
La Prusse et les Prussiens.

Deroulède a-t-il bien voulu donner à ces vers toute leur portée? Desirerait-il la revanche par tous les moyens honnêtes ou non? Une défaite après un glorieux combat n'est-elle pas plus honorable qu'une victoire obtenue par d'infâmes moyens? Disons donc que l'expression a dépassé l'idée du poète, car on a plus de noblesse et de grandeur dans l'âme quand on est soldat et volontaire, patriote et chrétien.

Le poète a, si je puis m'exprimer ainsi, une idée fixe, *la revanche*. L'Alsace et la Lorraine sont conquises; son cœur saigne et il ne sera heureux que le jour où le drapeau français pourra flotter triomphalement sur leurs murs :

La revanche est la loi des vaincus, nous le sommes,
Je la demande à Dieu, terrible et sans recours,
Prochaine et sans merci, je la demande aux hommes,
Les chemins les plus sûrs sont parfois les plus courts.

« La revanche! lui dira-t-on, aisément on la prêche, difficilement on l'obtient. La revanche! mais la France y renonce chaque jour; le pays est divisé, le pays n'est pas prêt. » Il le sait et c'est la précisément l'objet de ses reproches amers. Ce qu'il demande, ce n'est pas une guerre folle comme celle de 1870, guerre engagée sans soldats, vivres ni canons. « Préparons-nous, soufflet-il à l'oreille.

Armons-nous en silence et laissons faire au temps,
et la force matérielle ne suffisant pas, sachons acquérir
la force morale.

Corrompus jusqu'à l'âme, amollis jusqu'aux fibres,
L'élan durerait peu, nous eut-il fait vainqueurs.
Fussions-nous délivrés, nous ne serions plus libres,
Nos bras se sont armés, sachons armer nos cœurs.

Telles sont les nobles, les salutaires leçons, que le poète ose donner à sa patrie. Travailler sans cesse, avec courage, avec ardeur, travailler à s'unir, travailler à se rendre fort, pour venger bientôt le pays; voilà le but où doit tendre tout Français digne de ce nom. Et il joint l'action à la parole, non content de s'offrir à marcher à l'ennemi quand l'heure aura sonné, il consacre tout son temps à sa chère *Ligue des Patriotes*, il espère qu'un jour ses jeunes élèves sauront montrer au monde que la France n'est pas morte, qu'elle peut sommeiller un instant, mais, qu'au jour du réveil, elle se montre plus forte et plus terrible que jamais.

Je n'examine pas si la défaite de 1870 serait une juste cause d'une guerre nouvelle, je ne me demande pas si les espérances du poète sont réalisables, je me contente d'admirer une belle âme et un grand cœur. Cette vue m'entraîne et me fait du bien; et si l'œuvre est désespérée, la cause perdue, je ne raillerai pas l'ouvrier, le sourire sur les lèvres: je le plaindrai plutôt, les larmes dans les yeux.



A son ardent patriotisme Deroulède joint un don précieux: *la Foi*. Dans les *Chants du soldat* la note religieuse est presque entièrement absente. Point de prière au Dieu des combats! Point de supplications à Celui

qui tient la victoire dans sa main ! A de rares intervalles le poète fait apparaître l'idée de la Divinité mais ce n'est que pour lui demander d'accabler sans merci ses mortels ennemis. Nous l'avons déjà vu, les sentiments de ses hymnes guerriers ne sont pas tous charitables et chrétiens ; et puisqu'il en est ainsi nous ne regrettons pas l'allure un peu païenne de ses chants. Mieux vaut encore ne point parler de Dieu que d'en parler mal à propos.

C'est dans *la Moabite*, le dernier de ses trois drames, que Deroulède défend ouvertement ses convictions religieuses. Là il nous montre les vains efforts de l'impiété ; il nous fait assister à une lutte terrible entre le Très-Haut et ses adversaires. Le peuple Juif est fatigué du joug salutaire de Jéhovah et de ses prêtres ; il a soif de liberté et d'indépendance. Une immense conspiration se trame dans les ténèbres, on s'arme en secret ; un souffle de révolte passe sur la nation entière. Jéhovah reste seul, seul avec ses prêtres et, comme dans *Athalie*, tout espoir humain s'est évanoui. Mais Dieu, quand l'instant est venu, sait renverser le cours des événements. Au moment même où l'impie triomphe, au moment où, dans son audace, il veut braver Dieu en pénétrant dans le Saint des Saints, Dieu le foudroie à ses pieds.

Il fallait de la franchise et du courage pour oser en plein dix-neuvième siècle défendre une thèse aussi chrétienne. Déclarer sur la scène qu'il existe un Dieu Tout-Puissant, que la religion est utile et nécessaire, qu'une nation n'est heureuse et prospère qu'en suivant les préceptes divins est aujourd'hui un crime de lèse humanité.

Comment ! Admettre le miracle ? Prêcher une théorie qui déplaît à l'impiété ? Aussi le gouvernement français

fit-il en sorte que la pièce ne fût pas représentée. Heureusement il reste encore des honnêtes gens. L'interdiction n'a pas tué l'œuvre, elle a honoré le poète. On lui a volé les applaudissements du théâtre, mais on n'a pu lui enlever l'estime et l'approbation du public impartial.



L'art dramatique possède, au point de vue moral, une influence que nul autre ne peut atteindre. La peinture et la sculpture frappent les yeux, elles vont même jusqu'à l'âme, mais leurs leçons ont la froideur d'une éternelle immobilité. La musique s'arrête aux sens, à l'imagination; suave et énergique, voluptueuse ou entraînant elle reste essentiellement vague et subjective. La poésie écrite fait un pas de plus; elle donne à l'idée une forme nette et précise; elle nous la livre parée de tous les charmes séducteurs du style.

Mais le théâtre n'a-t-il pas tous ces avantages? N'y ajoute-t-il pas le prestige irrésistible de l'action?

Ne l'emporte-t-il pas enfin de toute la supériorité de l'exemple sur le précepte?

Malheureusement de nos jours la poésie et le drame ne sont, le plus souvent, qu'une triste école d'immoralité. L'auteur semble n'avoir plus qu'un but : *gagner de l'argent*. Peu lui importe que le rire, qu'il excite, soit un rire déshonnête; que l'émotion, qu'il fait naître, soit une émotion malsaine, pourvu qu'il fasse salle comble et que la recette soit fructueuse.

On m'objectera, je le sais, que ces turpitudes sans nom ont un but moral; que l'obscénité n'est que la mise en scène, le fond du tableau, et que de cette fange s'élève une salutaire leçon.

Soyons pratiques; consultons les faits. Le spectateur

prend-il la peine de dégager l'idée moralisatrice si bien voilée? Non, certes, mais il se repait avec avidité des peintures ignobles déroulées sous ses yeux.

Deroulède ne donne point contre cet écueil; sa plume est honnête, son vers chaste. Point de mots à double sens; point de platitudes ni d'obscénités; point d'équivoques grivoises; bref le poète se respecte et il respecte son auditoire. Un seul passage n'est pas à l'abri de tout reproche; un seul! celui des amours coupables de Misaël et de Kozby. D'ailleurs ce n'est là, hâtons-nous de le dire, qu'une scène trop passionnée et non une de ces situations infames, dont fourmillent nos pièces modernes. Ensuite ici le but moral est visible; jamais le vice n'a le beau rôle, et si le poète nous montre l'entraînement de la passion c'est pour le faire flétrir par la voix vengeresse de la raison et de la vertu.

Examinons donc les théories morales défendues par Deroulède dans l'*Hetman* et la *Moabite*.

Une seule vertu relève l'homme le plus dépravé et poussée à l'extrême elle en fait un héros : telle est, on l'a dit souvent, la thèse favorite de Victor Hugo. La morale catholique et le bon sens protestent contre cette nouveauté démentie par l'expérience. Non, l'âme humaine n'est pas ainsi faite! Le vice, comme un chancre vorace, ronge peu à peu tout ce qui l'entoure; rien de grand, rien de noble ne résiste à ses hideuses morsures et un honnête homme, dans le vrai sens du mot, n'est pas celui qui a tous les vices avec une seule vertu mais bien celui qui ne se laisse dominer par aucun de ces impitoyables tyrans.

Notre poète ne suit point l'exemple du créateur de *Triboulet* et de *Lucrece Borgia* et s'il a moins de talent, s'il n'a pas le génie qui rend immortel, il a au moins l'honneur de rester fidèle à la vérité.

La moabite Kozby est la personnification de la plus égoïste des passions : la volupté brutale. Elle a rencontré Misaël, le fils du Grand-Prêtre des Juifs et par ses larmes, ses caresses, ses serments elle a subjugué son cœur. Le jeune homme sait que cette femme est une étrangère, une maudite; il sait qu'un Juif ne peut s'allier à une païenne; il sait enfin que son amour est un crime et il n'a pas le courage de résister; il se livre à elle corps et âme sans jeter un regard sur tout un passé de bonheur et d'innocence.

Le poète ne cache point la faute; il ne cherche point à l'excuser :

Amour ce cri des sens, amour ce vil caprice!
Ah! ne le couvrez pas d'un nom qui l'ennoblisse
Le corps est seul en cause et l'instinct seul en jeu
Où l'âme n'est pour rien, l'amour est pour bien peu.
(*La Moabite*, acte II, Scène II).

La moabite n'est point satisfaite de sa victoire. La volupté méprise un cœur partagé, elle ne se plaît qu'au milieu des ruines. Kozby commence alors son œuvre de destruction morale. Dieu est entre elle et son bien-aimé; elle veut chasser Dieu. Elle ne reculera pas devant ce combat sacrilège car l'issue n'en est pas douteuse. Comment Misaël, avec sa foi chancelante pourrait-il l'emporter, tandis que ses sens crient et veulent être satisfaits? L'incrédulité vient presque toujours de la corruption du cœur; et c'est chose naturelle : il faut nécessairement choisir, il n'y a pas de moyen terme, entre Dieu qui veut l'homme chaste et le corps qui réclame le plaisir. Misaël veut le plaisir et il n'aura pas le courage de protester quand sa complice, enivrée de son triomphe, s'écriera :

Enfin j'ai vaincu Dieu!

La honte est donc complète et la passion sauvage de l'étrangère doit dire : c'est assez?

Pas encore!

Il est au cœur de tout homme un amour que les ans, les douleurs, les déceptions ne peuvent déraciner; je veux parler de l'amour filial. Une mère! Qui exprimera jamais tout ce que contient ce mot? Eh bien! c'est cet amour dont Kozby est jalouse. Oui, ses appétits ont chassé Dieu, ils doivent chasser la mère.

Ce triomphe sera le dernier; après le crime le châtiment.

L'amour chaste seul est fidèle; la passion impure est toujours frivole. Dès que ses désirs sont satisfaits elle fait place à la lassitude. L'objet aimé devient indifférent et souvent détesté. C'est ce qui arrive. Misaël, après avoir renié Dieu et sa mère pour Kozby, renie Kozby pour les honneurs. C'est juste, c'est la logique de la morale du plaisir.

Tel est le sujet de la *Moabite*, telle est l'éternelle histoire du cœur de l'homme!

On peut formuler de graves reproches contre le style du poète; on peut démontrer qu'il ne possède pas parfaitement les règles du théâtre, mais on ne peut nier le mérite moral de son drame. Montrer la faute sous de gracieux dehors comme le fait trop souvent l'école idéaliste, c'est une perfidie; étaler la débauche dans toute sa crudité, à la manière des réalistes, c'est un défi à la pudeur; mais dépeindre en termes honnêtes les ravages inévitables du vice, c'est une œuvre utile et salutaire.

Notre siècle souffre de deux maladies sœurs, la *mélancolie* et la *misanthropie*; l'une engendre l'autre. L'homme sent le besoin de pleurer et trop facilement se laisse aller à cette douce et triste rêverie qui amollit

l'âme et énerve le corps. « Il y a des larmes dans tout l'Univers, a dit le Père Lacordaire, et elles nous sont si naturelles qu'encore qu'elles n'eussent pas de cause, elles couleraient sans cause, par le seul charme de cette indéfinissable tristesse dont notre âme est le puits profond et mystérieux. » Qu'il est trop vrai, ce beau passage ! Oui, il est doux de se laisser bercer doucement dans les sphères idéales, de fuir le monde réel avec ses platitudes, ses petitesesses, ses froideurs. Il fait si beau dans le pays des songes ! Par malheur il y a un réveil, un triste réveil. Du rêve on retombe brusquement dans la réalité ; tout alors semble sombre et méchant ; on avait imaginé l'homme courageux, franc, généreux, il apparaît tout occupé des soins de la vie, faisant fi de la bravoure, de la vérité, du désintéressement ; on avait créé une femme idéale, toute innocence et naïveté, on avait cru pouvoir incarner son rêve dans telle personne déterminée et on reconnaît qu'on s'est indignement trompé. C'est ainsi que s'écroulent lentement toutes ces dangereuses illusions et qu'elles font place à la haine et au mépris de tout ce qui vit et pense. On rencontre un homme fourbe, une femme infidèle, on nie la vertu et la vérité.

Le drame et le roman nous font souvent parcourir insensiblement les stades de ce cruel voyage. Dans les uns tout est innocence et vertu : c'est la période du rêve ; dans les autres tout est vice et duplicité : c'est le réveil.

Shakespeare a eu soin de mélanger ces deux aliments, trop réellement mélangés dans la vie. A côté de l'infâme Iago il a placé la douce et chaste figure de Desdémone. Deroulède fait de même. Myriam et Mikla sont deux ravissantes peintures de femmes qui reconcilient l'homme avec ses semblables ; leur vue fait autant

de bien à l'âme que la flagellation de la passion dévorante et brutale : car la vertu a des charmes auxquels personne ne résiste.

Je n'étudierai point en détail ces deux créations du poète ; c'est déflorer l'œuvre que de la disséquer froidement ; je préfère remplir ici un rôle plus modeste et me contenter de dire : « Lisez l'*Hetman* et la *Moabite*, votre émotion vous instruira plus que mon analyse. »



Avant de terminer cette courte étude, nous devons jeter un rapide coup d'œil sur les idées politiques de notre poète.

La condition essentielle de la vie d'un peuple, c'est l'indépendance nationale : voilà la leçon qui découle de l'*Hetman*. La *Moabite* complète cette théorie en prouvant que le bonheur véritable d'un peuple réclame la liberté civile et politique tempérée par les lois religieuses et morales.

L'histoire nous rapporte de trop nombreux exemples de peuples vaincus, adoptant les idées, la langue, les coutumes de leurs vainqueurs, oubliant peu à peu leur nationalité primitive et en arrivant un jour à porter avec fierté un nom abhorré dans le principe. Deroulède ne peut comprendre cette asservissement honteux, pour lui un vainqueur est un tyran, jamais un ami.

Les Kozaks de l'Ukraine ont été soumis par les armes polonaises ; leurs chefs Frol Ghérasz et Stenko sont prisonniers sur parole à la cour de Ladislas IV à Lublin. Le joug étranger pèse lourdement sur des têtes accoutumées à une fière liberté : aussi lorsque le ciel semble parfaitement serein c'est un signe certain que la tempête est proche. Un soulèvement immense

se prépare dans l'ombre, on fait appel à tous les courages, on veut tenter un dernier effort dont le prix sera l'extermination ou la liberté.

Hurrah! voici l'heure sainte,
Où renaît la gloire éteinte
Honte à qui désespéra !
Et toi, sabre de bataille,
Laboureur d'hommes, travaille!
Sème la rouge semaille
D'où la liberté croîtra.

Et gloire à ceux là que rien n'épouvante!
Qui tombés vainqueurs sont morts réjouis,
Leur perte qu'on pleure est un deuil qu'on chante,
O grands cœurs, ils sont l'âme d'un pays,
Gloire à tous ceux-là que rien n'épouvante!

Les Kozaks trouvent un prétexte pour s'armer, le désespoir les anime d'une valeur indomptable et une brillante victoire, payée par des flots de sang, par toute une hécatombe de martyrs vient enfin leur rendre une durable indépendance. Tel est le sujet de l'*Hetman*, drame *décousu* mais empreint toujours d'une sauvage énergie résumée en un vers :

Qu'importent les morts, la liberté vit !

Ce drame est rempli de brulantes allusions politiques, et souvent les annexés de 1870 se substituent aux Kozaks.

Le poète a personnifié en Frol Gherasz le dévouement civique, l'amour de la patrie ardent mais sage, héroïque mais prudent. Gherasz a une fille qui est toute sa famille; sur elle s'est reportée toute son affection. Pour lui épargner une condition plus dure, il supporte avec patience et résignation les injures des vainqueurs. Mais lorsque la patrie est en jeu, lorsqu'il s'agit de la liberté de son Ukraine, il fait taire son

cœur qui se révolte, il sacrifie la vie de son unique enfant. L'héroïsme est peut être même poussé trop loin; après la victoire il retrouve sa fille et son fiancé morts dans les bras l'un de l'autre, la patrie est sauvée, c'est vrai! mais enfin la nature ne doit jamais perdre ses droits. Aussi il vous fait mal ce père infortuné, lorsque refoulant dans son âme son indicible douleur il s'écrie :

Qu'importent les morts! La Liberté vit.
Couvrez de lauriers verts leur tombe nuptiale
Et vous, clairons, sonnez la marche triomphale.

Le vrai héros doit parfois savoir pleurer et n'avoir point honte de ses larmes car le patriotisme n'est point la barbarie, il n'oblige point l'homme à chasser de son cœur tout autre sentiment.



Dans la *Moabite* le poète laisse percer ses sentiments républicains : *in dubiis libertas*; nous préférons la fleur de lis et le drapeau blanc. La *Moabite* nous occupera peu de temps parce que le poète a eu le grand tort d'y mélanger la politique et la religion. Le bonheur d'un peuple, nous dit-il, consiste dans une grande liberté maintenue dans les bornes de la loi morale et soumise toujours aux pouvoirs publics. A l'appui de cette thèse, il nous fait l'histoire d'une révolte contre un chef trop absolu. Par malheur ce chef n'est autre que le Grand-Prêtre des Juifs. Pour développer clairement sa théorie il eut dû composer deux drames au lieu d'un seul. Dans le premier il nous eut montré la nécessité d'une religion, d'une morale, d'un pouvoir; dans l'autre les abus de la tyrannie, d'un gouvernement trop autoritaire. En unis-

sant ces deux idées il a été continuellement forcé de les sacrifier l'une à l'autre; de faire tantôt plier le Grand-Prêtre devant le réformateur et tantôt le réformateur devant le Grand-Prêtre; c'est pour cela que son œuvre, loin de nous convaincre de l'union possible des deux vérités qu'il défend, laisse une grande obscurité sur l'une et sur l'autre. Nous ne tenterons donc pas de démêler cet écheveau de crainte de mal interpréter les intentions de l'auteur.

Toute esquisse littéraire demande une conclusion, un jugement d'ensemble, je ne veux pour finir que citer une pensée de La Bruyère dont le lecteur fera l'application à notre poète : « Quand une lecture vous « élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments « nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle « pour juger de l'ouvrage; il est bon et fait de main « d'ouvrier. »

EUGÈNE DIJON.





JEANNE par VICTOR D'HINSELINNE.

1 vol. in-12. Paris, Victor Palmé. — Bruxelles, Albanel, rue des Paroissiens.

SOUS ce pseudonyme de Victor d'Hinselinne et sous ce simple titre de *Jeanne* se cachent à la fois et le nom du plus remarquable, sinon du plus célèbre de nos écrivains et l'histoire dramatisée de la loi de 1879, si justement nommée la Loi de malheur.

On a tant parlé de cette maudite loi, on a écrit à ce sujet tant d'articles, de brochures et de livres qu'il semblait presque impossible d'y intéresser encore. Victor d'Hinselinne n'a pas reculé devant cette difficulté et quiconque lira son livre sera forcé de reconnaître que le brillant écrivain n'a point présumé de ses forces. Nulle part ailleurs la loi de 1879 n'a été mieux prise sur le vif, plus clairement exposée, plus admirablement caractérisée dans tout ce qu'elle a eu pratiquement d'impie, de honteux et de funeste pour le pays. C'est exact et sanglant comme l'histoire d'un crime, c'est intéressant comme le roman.

Aussi bien ce livre n'est-il pas à proprement parler une histoire, pas même une histoire dramatisée, comme j'ai peut-être eu tort de l'appeler, mais simplement un roman, un doux roman, dont la trame toute de fantaisie se déroule rayonnante et pure, sur le sombre canevas de la question scolaire.

Je ne sais quel journal a conté un jour qu'un compositeur américain s'était amusé à mettre en musique la Constitution des Etats-Unis. Bizarrerie à part, je serais tenté de croire que l'auteur de *Jeanne*, en un certain sens lui aussi, a voulu mettre en musique la Loi de malheur : du moins de ce fond si rebattu, si ingrat, littérairement parlant, est-il parvenu à tirer le *motif* de la plus harmonieuse composition qui se puisse rêver : quelque chose comme une fraîche idylle, comme un chant d'amour, dont la mélodie séductrice n'a d'égale que la plus ravissante pureté.

Les lecteurs honnêtes redoutent en général et non sans raison les peintures de l'amour. Trop d'écrivains en effet, de nos jours surtout, ont abusé de cette passion légitime en soi, mais éminemment dangereuse, pour en tracer des tableaux qui énervent et corrompent. Tel n'est point le cas de l'auteur de *Jeanne*. Noble et chaste, comme tous les grands artistes chrétiens, il a su peindre l'amour dans ce qu'il a de plus élevé et je dirai, de plus fortifiant : avec tous ses charmes sans doute, avec toutes ses émotions naïves, ses doux épanchements, ses mystérieuses et énivrantes rêveries, mais aussi avec toutes ces angoisses qui le sanctifient en le traversant, avec toutes ces réserves exquisés, cette virginale pureté, cette énergie et cet esprit de sacrifice parfois héroïque, que sait si bien y mêler l'éducation chrétienne.

Que de jeunes gens pourraient aimer sans crainte, goûter sans remords les plus vives délices, s'ils comprenaient ainsi l'amour !

Il n'entre pas dans notre cadre d'analyser ce roman : cela nous entraînerait trop loin et d'ailleurs il est de ces choses délicates qui ne s'analysent point : pour les bien goûter il les faut tout entières et c'est les déflorer que de les effleurer.

Qu'il nous suffise de dire que la scène se passe au pays de Virton, en ce petit coin de terre ignoré, si bien nommé la *Petite Provence* et qui méritait d'être chanté par un poète, et à cette époque encore présente à toutes les mémoires où, président de la commission d'enquête, cette fameuse *émancipation de la nation*, qui s'appelait M. Bouvier, promenait dans tout le Luxembourg sa proconsulaire et si grotesque arrogance.

Avant de clore cet article, essayons de caractériser l'écrivain. Connu déjà sous divers noms comme professeur, historien, orateur même et poète de premier ordre, Victor d'Hinselinne se révèle aujourd'hui comme romancier d'égal mérite. Je ne crains pas d'affirmer qu'à tous les points de vue son roman de *Jeanne* est un chef-d'œuvre.

La trame en est finement ourdie et ne trahit nulle part la moindre faiblesse. Chaque chapitre a son cachet propre et pourtant tout se lie, tout s'enchaîne dans la plus harmonieuse unité. Il y a là de charmants tableaux de mœurs, les plus délicates analyses du cœur humain, une manière aussi puissante que gracieuse de peindre la nature. Citons en passant le chapitre intitulé *le Pronunciamiento de Jeanne* : c'est du Victor Hugo des plus belles années, avec je ne sais quoi de plus simple, de plus pur, de plus achevé.

Comme caractère, la petite Jeanne, l'héroïne du livre, est une vraie perle et création plus idéale ne se rencontre peut-être pas dans toute la littérature contemporaine. A côté de ce caractère, que d'autres encore qui méritent d'être signalés, sinon toujours pour leur valeur morale, au moins pour l'habileté avec laquelle l'auteur les esquisse et les soutient : François, le préféré de Jeanne, ce noble et généreux François, le vrai type de l'instituteur chrétien; l'oncle Jean, cet ange gardien

« de l'enfant », un peu bourru, un peu malicieux à ses heures, mais au cœur si sympathique et si loyal. Et jusqu'à ce père Lajeunesse dont les joyeusetés et la langue picaresque dérideraient les fronts les plus soucieux; jusqu'à ce vil Pécusse, le rival de François, vrai type aussi d'instituteur, mais de ces instituteurs neutres, j'allais dire officiels, tels que la loi de 1879, hélas! nous les a faits. N'oublions pas, comme couronnement de galerie, la drôlatique et repoussante figure du Fouquier-Tinville ardennais, si magistralement *exécuté* sous le nom de M. Leboëuf.

Quant au style, il est à remarquer que pour un livre écrit en pays wallon, il n'a rien de cette lourdeur, de cette sécheresse, de cette incorrection, qu'on est convenu un peu méchamment d'appeler le *style belge*; rien non plus de cette exagération d'inspiration et de couleur qui est le propre de la nouvelle école dite *Jeune Belgique*. Chaque phrase ici semble burinée par la main du plus habile artiste, tout à la fois pleine et précise, élégante et vive. Souvent exquises, jamais banales, les idées se développent naturellement, s'enchaînent sans le moindre embarras et se colorent dans la mesure de la raison et du bon goût : c'est original et vrai, c'est gracieux et vivant, en un mot c'est français dans la meilleure acception du terme.

Depuis plus de deux ans déjà, la Belgique littéraire pleure Henri Conscience, son célèbre romancier. Qu'elle se console! Dieu lui rend aujourd'hui en Victor d'Hinselinne un autre Henri Conscience, tout aussi simple, tout aussi émouvant, d'autre part plus viril peut-être de talent, à coup sûr plus franc de convictions religieuses.

Henri Conscience fut un grand romancier chrétien, Victor d'Hinselinne sera un grand romancier catholique.

L. GUILLAUME.



POÉSIES.



LA NEF DES HÊTRES.



merveilleuse cathédrale
Où passe et bruit un vent léger !
Merveilleuse nef ogivale
Dont l'arc peut doucement bouger !

Elle est svelte comme Cologne,
Elle est riche comme Milan,
Cette nef dont la voûte cogne
Le bleu du ciel dans son élan.

La couleur des peintres se joue
Moins magiquement aux plafonds :
Le feuillage sculpté se noue
Avec des fouillis moins profonds...

Ces troncs superbes ont des marbres
L'éternelle immobilité :
Et ce toit scintillant des arbres
A plus de vie et de gaité.

O belle nef que planta l'âge
Qui me précéda sous les cieux,
Couvre encor de ton haut feuillage
Ceux qui me suivront dans ces lieux ;

Comme moi qu'un feu les pénètre,
Et que leur cœur loue — humble encens —
Le Dieu facile à reconnaître
Dans ta structure aux jets puissants !

JEAN CASIER.



SONNET.

VOUS êtes deux fois sur la terre,
Seigneur : dans le temple éternel
Où la verdure et son mystère
Vous cachent au regard mortel ;

Et dans l'auguste sanctuaire
Où vous résidez sur l'autel,
Accueillant notre humble prière
Sous le voile sacramentel.

Vous êtes grand dans la nature,
Rouage où toute créature
Se meut dans un si bel accord :

Mais dans le clocher du village,
Qui domine au loin le feuillage,
Je vous trouve plus grand encor !

JEAN CASIER.





BIBLIOGRAPHIE.

Les distractions poétiques d'un juge de paix, par
LUCIEN SPRINGUEL, un volume in-8°, prix 6 fr.
— Liège, imprimerie H. Vaillant-Carmanne.

UN nouveau poète, M. Lucien Springuel, vient de surgir à l'horizon de notre littérature nationale. Il nous apporte, comme don de joyeuse entrée, *Les distractions poétiques d'un juge de paix*. A la bonne heure! Nous avons grand besoin de distraction par le temps qui court. Aussi, remercions-nous vivement le spirituel juge de paix de la bonne ville de Huy de nous faire longuement respirer le parfum d'une poésie toujours saine, tour à tour sérieuse et joviale, souvent finement railleuse, visant nos ridicules et nos travers avec une sympathique bonhomie, étrangère aux choses qui divisent, marquée au coin des choses qui restent.

L'œuvre du poète hutois n'est point une œuvre éphémère. L'artiste a martelé, ciselé, poli ses pensées et ses vers, pour les faire vivre, et ils vivront.

Et tous ces trésors littéraires sont renfermés dans un volume d'une singulière élégance, qui fait le plus grand honneur à la typographie liégeoise. M. Vaillant-Carmanne mérite à coup sûr les félicitations de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'art de Gutenberg.

Les poésies de M. Lucien Springuel embrassent presque tous les genres, tant son talent est simple, varié, étendu. Elles comprennent deux poèmes héroï-comiques : *L'Araignée* et *L'Ane vaillant*; deux comédies : *Le Bretteur* et *Les Cancans*; quatre conférences humoristiques en vers : *Ce que l'on dit des Femmes*, *Les Hommes*, *Un sermon après le bal*, *Les Diners d'aujourd'hui* et une foule d'autres *Poésies fugitives*.

On ne peut attendre de nous une appréciation par le menu d'un recueil de poésies. Il faudrait tout citer, et la place fait défaut. Nous ne pouvons toutefois résister au désir de donner à nos lecteurs une idée du talent humoristique du poète hutois, et

nous détachons des *Dîners d'aujourd'hui* ces vers pleins d'esprit et de verve, qui forment la péroraison de cette conférence si spirituellement originale :

Hélas! j'ai bien regret aux dîners d'autrefois,
 Où l'on pouvait s'asseoir sans se mettre au supplice,
 Le corps emprisonné dans ces habits étroits
 Qu'inventa de la mode un barbare caprice;
 Où, dès l'abord, dans la salle en entrant,
 Sur la nappe on voyait — spectacle rassurant! —
 Au milieu d'autres plats de superbe apparence,
 Dans un léger réseau de papier découpé
 Coquettement enveloppé,
 Un énorme jambon d'Ardenne ou de Mayence;
 Ou bien un dindon gras, dodu,
 De truffes au-dedans abondamment pourvu;
 Où le maître, jaloux de montrer son adresse,
 Après avoir du doigt éprouvé son couteau
 Qu'il aiguisait encore de nouveau,
 Faisait à sa portée avancer chaque pièce,
 La retournait de tous côtés,
 Cherchant la bonne place, y plantait sa fourchette,
 Puis, aux yeux de ses invités,
 La dépeçait sur son assiette;
 En succulents morceaux elle tombait enfin.
 Alors, tout radieux, l'amphitryon aimable
 L'offrait à son proche voisin;
 L'assiette, en s'allégeant, passait de main en main,
 Faisait tout le tour de la table,
 Et, chacun y prenant sa part,
 Elle revenait vide à son point de départ.

Explique qui pourra ce changement de mode!
 On trouve aujourd'hui plus commode
 De faire découper — à l'office, dit-on —
 Par quelque cuisinier ou quelque marmiton
 Tous les rôtis absents, le gibier, les volailles,
 Voire même de simples cailles;
 Et pour nous annoncer ces amis disparus,
 De faire imprimer des menus
 Ornés de grands mots inconnus;
 Comme si les grands mots pouvaient rendre meilleure
 La qualité du mets, son goût plus délicat,
 Eriger en poularde un vieux coq de combat,
 En lièvre, un chien ou bien un chat!
 Je vous le dis : ces grands mots sont un leurre.

Ah! les dîners d'antan avaient bien plus d'entrain!
On les assaisonnait d'un franc éclat de rire;
Tout mets était goûté, dégusté chaque vin,
 Sans que personne y trouvât à redire,
Puis, sans se négliger, l'on soignait son voisin;
A son insu, l'on remplissait son verre :
Il vous le rendait bien, c'était de bonne guerre.
L'un l'autre s'excitant, on se mettait en train.

 Entre le fromage et la poire,
Un convive entonnait une chanson à boire
Dont on devait répéter en chœur le refrain.
— Ingénieux moyen d'exercer la mémoire! —

*Le chanteur ayant bien chanté,
 Tout le monde était enchanté
 Et l'on buvait à sa santé.*

 Puis, c'étaient des chansons nouvelles;
 Et les charmantes demoiselles,
 Quand de chanter venait leur tour,
Disaient ou soupiraient des romances d'amour.

Que les temps sont changés! Aujourd'hui l'étiquette,
 Avec des gênantes façons,
— Faut-il donc qu'à ses lois le monde se soumette? —
Proscrit dans nos dîners la joie et les chansons...
Avouons, mes amis, avouons sans ambages
Que nous sommes des sots et que nos bons aïeux,
 Beaucoup moins cérémonieux,
Étaient, quoi qu'on en dise, infiniment plus sages.

 Prenons donc exemple sur eux;
 Secouons un joug odieux.
Et pour que nos dîners redeviennent joyeux,
 Ressuscitons les vieux usages!

P. LIMBOURG.



Histoire civile et religieuse des Papes sous les empereurs païens, par G. AUDISIO, chanoine de Saint-Pierre au Vatican, professeur de droit public à l'Université de la Sapience. Traduite de l'italien par M. le chanoine LABIS, et annotée par M. le chanoine DELVIGNE, in-8°. Prix 4 fr. Bruges et Lille, Société St-Augustin.

DANS ce sévère et magnifique tableau de l'âge héroïque du christianisme, M. le chanoine Audisio, professeur à la Sapience, confronte pas à pas l'Eglise et l'Empire, et nous les montre suivant, dans une marche inverse et parallèle, celui-ci la voie rétrograde de la décadence à travers toutes les turpitudes, celle-là la voie ascendante du progrès par toutes les vertus. L'institution divine de l'Eglise ; sa constitution hiérarchique, avec la primauté de Pierre ; la propagation de la foi, en dépit de toutes les puissances humaines coalisées contre elle : le paganisme couronné et mitré qui tue, persécute et meurt, et l'humble christianisme qui triomphe par la patience et la souffrance ; l'autorité des papes s'exerçant dès l'origine et sans interruption pour fixer la discipline, définir le dogme, maintenir l'intégrité et l'unité de la doctrine contre les tentatives des hérétiques des premiers siècles : tel est l'objet de ce volume, qui résume ou plutôt qui condense trois siècles de l'histoire profane et de l'histoire ecclésiastique, avec une orthodoxie scrupuleuse, une critique sûre, une science profonde.

Le nom de l'auteur suffirait à recommander cet ouvrage, qui semble le couronnement de ses travaux antérieurs bien connus du public, — l'*Introduction aux études ecclésiastiques* (1844), dont Pie IX, encore évêque, faisait donner lecture au séminaire d'Imola ; les *Fondements du droit naturel et du droit des gens*, le *Droit public de l'Eglise et des nations chrétiennes*, la *Diplomatie ecclésiastique*, — si, dans ces dernières années (1876), M. Audisio n'avait admis et soutenu certaines idées aventurées qui furent vivement combattues par la presse religieuse, et qu'il se hâta d'ailleurs de rétracter entièrement. Il ne sera donc pas inutile de rappeler que la savante revue des Pères Jésuites, la *Civiltà cattolica* (série VI, vol. VII, p. 600), loue sans réserve le plan et l'exécution de l'*Histoire civile et religieuse des Papes sous les empereurs païens*.

L'auteur, mort octogénaire en 1882, n'a pas eu le loisir de retoucher son œuvre. Or, depuis vingt ans, qu'elle a paru, d'importants travaux historiques ont mieux éclairé certaines obscurités de cette lointaine époque. Grâce aux notes de M. le chanoine Delvigne, la lecture de la traduction profitera de ce complément de lumière.

Quant à la traduction elle-même, nous ne saurions mieux la louer qu'en empruntant ces paroles d'une lettre de M. Audisio à M. le chanoine Labis : « Ce que j'ai lu de la version française, prouve qu'elle a été faite par un homme pleinement maître du sujet. J'y trouve tant de clarté, tant de fidélité, une telle propriété de termes, qu'elle semble une œuvre originale et tout à fait vôtre, plutôt qu'une traduction. »

L'auteur a continué jusqu'au pontificat de Pie IX, l'histoire synchronique du développement toujours ascendant de la société chrétienne, d'une part; d'autre part, des vicissitudes des sociétés civiles reconstituées par le christianisme, et dont la valeur morale a toujours eu pour mesure leur fidélité à la foi.

Si le public fait bon accueil à l'histoire de la première époque, les éditeurs se proposent de publier successivement les autres époques, qui formeront chacune un ouvrage à part.

H. R.



L'Aumônerie Militaire en Belgique, par ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur honoraire des ponts et chaussées. (*Revue générale*. — Août 1885.)

Si M. Verhaegen passe pour être militariste, il faut lui rendre cette justice qu'il ne s'aveugle pas comme tant d'autres sur les vices multiples du système militaire actuel. Il veut sincèrement améliorer et moraliser notre armée. C'est là un projet auquel les vrais patriotes ne peuvent refuser leurs encouragements.

Au premier rang des réformes à introduire, l'auteur place une organisation sérieuse de l'Aumônerie.

Les faits révélés par la brochure de M. Verhaegen nous montrent le soldat presque totalement privé de secours religieux. L'accomplissement des préceptes du culte est entravé pour lui par une série de mesures tracassières et hostiles. La liberté des cultes semble abolie en fait dans les casernes.

Si monstrueux que soit cet abus en lui-même, il l'est davantage peut-être encore par les maux sans nombre qu'il engendre. Personne ne conteste que l'armée soit un foyer d'immoralité. — On ne s'étonnera pas que la vertu se retire quand Dieu est chassé.

Comme belge, M. Verhaegen déplore la souillure et le discrédit qui en réjaillissent sur une grande institution nationale : il constate avec tristesse la défiance trop justifiée des familles.

Comme chrétien et catholique, il pleure sur tant d'âmes peut-être irremédiablement perdues.

Nous croyons avec lui que la réforme qu'il préconise est urgente et nécessaire : que sa réalisation serait pour le gouvernement une œuvre salutaire et méritoire.

Espérons que la voix éloquente et émue de notre ami sera entendue et comprise de ceux qui tiennent en leurs mains le sort de notre armée!

B.



Chronique de Flandre, par JEAN FROISSART. Un vol. in-8°, 4 francs. Bruges et Lille, Société Saint-Augustin.

Chronique de France, d'Angleterre et de Bretagne, par JEAN FROISSART, 2 vol. in-8°, 8 francs. Bruges et Lille, Société Saint-Augustin.

LA France et la Belgique se disputent Froissart et toutes deux ont pareil droit de le revendiquer. Froissart était hennuyer : Si le Hainaut a perdu Valenciennes, qui fut son berceau, il a gardé Chimay qui conserve sa tombe. Les deux peuples doivent une reconnaissance égale à ce conteur charmant qui, dans d'immortelles chroniques, fixa tout à la fois les grands traits de leur histoire et la physionomie de leur langue, vive, originale et colorée sous sa plume, autant qu'elle le fut jamais dans la suite. Aussi, des deux côtés de la frontière, corps savants, écrivains, éditeurs rivalisent-ils d'études et de soins pour le faire mieux connaître. On sait quel monument M. Kervyn de Lettenhove a élevé à la mémoire du bon chanoine de Chimay : son édition des *Chroniques* a sa place marquée dans toutes les bibliothèques publiques : mais ces gros volumes s'adressent aux lettrés ou aux gens de loisir. Il y avait autre chose à faire pour populariser l'œuvre de Froissart. La Société Saint-Augustin, qui comble enfin cette lacune, s'y est prise de façon à mériter tous les suffrages.

La Chronique de Flandre, en laquelle l'auteur « s'est avisé de « mettre par écrit les grandes tribulations et pestilences qui furent « en Flandre par le fait de l'orgueil de ceux de Gand à l'encontre « du comte Louis leur Seigneur », est un petit chef-d'œuvre, aussi merveilleusement achevé dans la forme que curieux par le fond — curieux surtout pour nous qui descendons de ces rudes bourgeois du XIV^e siècle; qui vivons sur les lieux témoins de leurs

prouesses et industries; sièges de Gand, de Courtrai, de Bruges, d'Ypres, d'Audenarde, de Menin; batailles de Nieule, de Rosebecque et du Pont de Commines; négociations pratiquées à Liège, à Bruxelles, à Tournai « pour traiter et démener la paix » afin que « la terre se reprît à être labourée, et les maisons et les villes réédifiées, qui avaient été fort désolées dans les guerres. »

Les Chroniques de France et d'Angleterre racontent « les hautes et nobles aventures et grands faits d'armes advenus depuis que la guerre s'émut entre les Anglais et les Français. » Si le sujet est d'un intérêt plus général, il n'en garde pas moins pour notre pays un attrait particulier : dès lors, la Belgique avait commencé d'être le champ de bataille de l'Europe, et nos belliqueux ancêtres ne se bornaient pas à fournir un terrain de lutte aux nations rivales; ils prenaient parti dans l'affaire, Français ceux-ci, Anglais ceux-là. Ces récits de la guerre de Cent ans nous parlent donc aussi de notre histoire.

Ce qui caractérise ces deux ouvrages très habilement extraits des *Chroniques de Froissart*, c'est que, tout en élaguant largement l'œuvre volumineuse et touffue de l'auteur, les éditeurs ont, avec un soin scrupuleux, respecté le texte. Ils n'ont pas arrangé Froissart. Dans ce qu'ils lui ont pris, ils le laissent tel qu'il est, se bornant à le désencombrer des narrations incidentes, des faits secondaires ou complètement oiseux.

M^{me} de Witte, qui vient de publier, chez Hachette, un Froissart pour la jeunesse, nous paraît avoir usé d'un procédé moins heureux : Voulant ne rien omettre de ce que rapporte le chroniqueur, elle a parfois trop sacrifié la manière dont il le rapporte.

Or, Froissart est peintre avant tout : rogner sur son coloris, c'est réduire les tableaux à n'être plus que de froides gravures.

Cherchez Froissart dans l'édition de la Société Saint-Augustin, et vous trouverez « cet ami franc, sincère, naïf, qui *s'accointe* avec vous aussi *courtoisement* et *amiablement* qu'avec les hommes de son temps », et vous goûterez la vérité de ce qu'en dit M. Kervyn de Lettenhove : « Vous l'avez appelé à vous pour vous instruire; il vous charme, il vous réjouit, il vous amuse. Vous vouliez en faire le compagnon de vos études, il devient celui de vos loisirs; et une fois que l'on aborde avec lui les tableaux des aventures et des *emprises d'armes* qui se succèdent toujours, on y prend un plaisir aussi vif que si ce livre n'était pas un recueil de faits historiques mais un roman de chevalerie. »

H. R.



Nelly Mac. Edwards. — Mœurs Américaines par le baron ARNOLD DE WOELMONT. Paris, Plon, 1885, 1 vol. in-12.

LE livre n'est pas un roman. Ce n'est pas non plus une histoire. Il est ce que dit son titre, une série de tableaux tracés d'une main délicate et déjà sûre d'elle-même, ces tableaux coloriés avec beaucoup de charme et souvent de vivacité se fondent l'un dans l'autre et font vivement ressortir au premier plan la ravissante Nelly Mac Edwards, qui est l'héroïne du récit. L'auteur avec la sévérité de goût qui lui ont donné ses excellentes lectures, avec son âme d'artiste et de poète a tracé ce portrait *con amore*.

Nelly est à peine ébauchée au physique, à l'encontre du roman d'aujourd'hui qui est franchement matérialiste et sensuel; mais la peinture du cœur, de l'âme, de l'intelligence même est vive et radieuse. Le lecteur connaît Nelly, il sait gré à M. de Woelmont de lui avoir mis au front une auréole lumineuse. Il l'aime, il s'intéresse à elle, il jouit de ses joies, il pleure avec elle, il est captivé par cette candeur virginale, par cette âme chaude et intelligente, par ce cœur expansif qui sent le besoin d'aimer et d'être aimée d'une âme pareille à la sienne ardente et contenue. C'est Nelly qui est le centre du récit, son âme et son cœur, j'oserai le dire.

C'est autour d'elle que se déroulent tous les tableaux des mœurs américaines, c'est par elle que vivent pour ainsi parler tous les acteurs du drame intime qui se passe sur l'Atlantique à bord du « Goëland, » puis en Ecosse, puis en France, puis à l'île de Whigt et finalement aux Etats-Unis. Il n'y a, il est vrai, dans tout ce livre aucun de ces soubresauts de la passion qu'affectionnent si fort les écrivains de l'école moderne. Il n'y a pas de ces lâchetés passionnées, de ces trahisons calculées dont vivent les auteurs à la mode; mais aussi la nature humaine n'y est pas amoindrie, le cœur humain n'y est pas calomnié et bafoué, on n'est forcé de détourner les yeux d'aucune scène, de haïr aucun des acteurs, de n'en mépriser aucun autre. L'amour n'y a pas des hennissements, mais une chaleur vive, pénétrante, chaste et pleine de noblesse.

Suis-je épris de ce ton nouveau du roman de mœurs? Le dégoût que m'inspire la littérature moderne me dispose-t-elle à l'indulgence? Je ne sais, mais j'aime ce style aristocratique, ce ton de bonne et noble compagnie, ces sentiments d'une nature exquise exprimés avec tant de grâce et de délicatesse par M. le baron de Woelmont et je lui dis de tout cœur merci! Peut-être faudrait-il

un peu plus de feu, un peu plus d'âme, un peu plus de couleurs.

Je me permettrai de recommander à l'écrivain certaines pages émouvantes de *Ça et Là* et cet inimitable écrit de Corbin et d'Aubecourt, de Louis Veuillot.

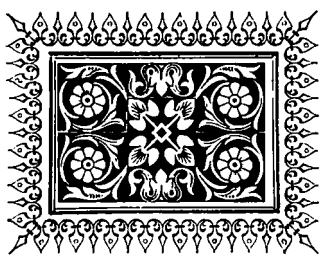
Il n'y a que le dénouement du récit qui me déplaît. Cette charmante Nelly, si sympathique et si noble, qui regarde l'avenir avec tant d'assurance et d'amour, meurt, brûlée dans un de ces accidents de chemin de fer si communs en Amérique. Il ne reste d'elle qu'un médaillon qui, il est vrai, renferme son cœur.

C'est de l'histoire peut-être, mais le peintre des mœurs américaines avait-il besoin d'être fidèle à l'histoire? Je ne le crois pas. Il était possible de décrire ce désastre et de sauver l'héroïne pour la rendre heureuse, et nous faire bénir la Providence qui, de sa main naturelle, l'avait arrachée aux flammes, parce qu'elle la réservait à ce généreux major de Luchy si digne de Nelly par son caractère et sa distinction.

Nous invitons M. Arnold de Woelmont à marcher résolument dans la voie où il est entré. Puisse-t-il trouver dans notre aristocratie, chrétienne encore heureusement, de nombreux imitateurs de son amour du travail, de sa passion pour le beau intellectuel et moral.

JULES A.





LIBRAIRIE S. LELIAERT, A. SIFFER & Cie.

Rue Haut-Port, 52, Gand.

La maison rustique des enfants, M ^e Millet-Robinet	fr. 8,00
Id. des dames, id.	7,50
Le livre du chasseur, par Diguët, avec nombreuses gravures	6,00
Les Conscrits belges en 1798 et 1799, par Augustin Thys	3,50
Almanach de Notre-Dame des Ermites, avec gravures	0,50
La bible et les découvertes modernes, Vigouroux, 4 vol.	16,00
Mariënkalendar pour 1886	0,75
L'évangile de l'enfance en forme dialoguée, 4 vol.	2,50
Sommaire d'un cours de littérature à l'usage de l'enseignement moyen, par J. Feys	1,00
La franc-maçonnerie contemporaine, par Onclair	3,00
Huguenots et Gueux, par Kervyn de Lettenhove, 6 vol.	36,00
Manuel de chimie agricole et de physiologie, Proost, professeur	5,00
La crise agricole, id.	1,00
Les plantes et les engrais, id.	0,50
Le bon sens de la foi opposé à l'incrédulité de ce temps, par le P. Caussette, 2 gr. vol.	12,00
Vie de St-Ignace, par le Père Denis, 2 vol.	4,00
Matérialisme et spiritualisme, P. Casteleyn, S. J.	1,25

Bibliothèque des mères de famille.

Silas Marner, le tisserand de Raveloc, traduit de l'anglais, par M ^e Maissonrouge	3,00
L'expiation de Lady Culmore, imité de l'anglais, par M ^e Berthe Nevillers	3,00
Miss Tommy, traduit de l'anglais, par E. Dian	3,00
Histoire du pauvre petit Franicho, par M ^e A. Wolff	3,00
La faute du Père, par Morgan	3,00



La Vie des saints, illustrée pour chaque jour de l'année, d'après le P. GIRY. Ouvrage accompagné de 7 chromolithographies et de 125 gravures sur bois.

Les saints personnages que recommande à la mémoire de la postérité la pratique des vertus exaltées jusqu'au degré héroïque forment, depuis l'ère chrétienne, une phalange pressée et continue, qui a exercé sur le développement moral des sociétés modernes une influence impossible à méconnaître. Raconter leur vie, c'est mettre en action, pour ainsi dire, les préceptes de l'Évangile, c'est en exprimer l'essence et en glorifier l'éternelle vérité.

Dès les premiers temps, on a compris la nécessité, ou plutôt la justice, de recueillir, pour l'édification des fidèles, les actes soit des apôtres travaillant à la conversion des gentils, soit des martyrs, soit des confesseurs et des solitaires. Dans l'Église triomphante, les légendes sacrées, ainsi qu'on nommait ces biographies, se sont multipliées de toutes parts, au point de donner lieu à d'immenses recueils critiques, où l'histoire civile a puisé maintes fois de précieuses lumières dans l'éclaircissement des points d'histoire religieuse. Après Jacques de Voragine et Ribadeneyra, qui ont écrit en latin la *Vie des saints*, la plus remarquable est celle que le P. Giry a publiée en français sous le

règne de Louis XIV. Son livre a eu grand nombre d'éditions jusqu'à nos jours, et c'est lui qui, pour le plan, le fond du texte et l'esprit, nous a servi de modèle.

L'ouvrage que nous présentons au public n'aura qu'un seul volume grand in-8° compact, de 5 à 600 pages, et réunira le double avantage du bon marché et d'une illustration des plus abondantes. Il est distribué de façon à donner la vie d'un saint par jour, souvent deux et plus, sans rien sacrifier de l'importance que mérite chaque notice, ni jamais intervertir l'ordre assigné par le Calendrier romain. Une table générale alphabétique, contenant environ *deux mille* noms, terminera le volume; l'usage en sera commode aux familles pour la connaissance des offices particuliers de l'Église, en même temps qu'elles y trouveront toutes facilités quant au choix des noms à présenter au baptême.

La liste des notices a été établie avec soin : on y a donné la préférence, après les gloires de la religion, aux apôtres, aux principaux martyrs, aux grands cénobites, aux papes canonisés, à l'élite des vierges et des veuves, aux abbés et évêques, aux fondateurs d'ordres, aux patrons des villes et cathédrales. L'illustration, toujours en conformité avec le texte, comprendra une suite de planches en couleur, *cent vingt-cinq* gravures sur bois empruntées aux monuments de l'art (œuvres primitives, miniatures du moyen âge, tableaux de maîtres, des en-tête, des culs de lampe et des lettres ornées.

L'ouvrage paraîtra à la fin de l'année 1885, et est édité par la maison Firmin-Didot et C^{ie}, à Paris.

Prix pour les souscripteurs : Broché, fr. 10,00. — Relié, fr. 15,00.

On souscrit à la Librairie

S. LELIAERT, A. SIFFER & C^o, RUE HAUT-PORT, 52, GAND.



SOMMAIRE :

- I. En Amérique, journal de voyage (*suite*). ALB. SOLVYNS.
- II. Toujours la crise HERMANN DE BAETS.
- III. Paul Deroulède EUGÈNE DUON.
- IV. Jeanne L. GUILLAUME.
- V. *Poésies*. — La nef des hêtres. — Sonnet JEAN CASIER.
- VI. *Bibliographie* : Les distractions poétiques d'un juge de paix, par LUCIEN SPRINGUEL (P. LIMBOURG). — Histoire civile et religieuse des Papes sous les empereurs palens, par G. AUDISIO (H. R.). — L'Aumonerie militaire en Belgique, par ARTHUR VERHAEGEN (B.). — Chronique de Flandre et Chronique de France, d'Angleterre et de Bretagne, par JEAN FROISSART (H. R.). — Nelly Mac Edwards, par ARNOLD DE WOELMONT (Jules A.).



LE MAGASIN PARAÎT :

le 15 Janvier, le 15 Mars, le 15 Mai, le 15 Juillet, le 15 Septembre
et le 15 Novembre, par 120 pages environ.

L'ABONNEMENT EST DE 10 FRANCS PAR AN POUR LA BELGIQUE,
(11,50 POUR L'ÉTRANGER.)

Toute reproduction est prohibée.

Pour tout ce qui concerne la *Rédaction*, s'adresser au Secrétaire du Comité, rue de la Vallée, 70, Gand; pour ce qui concerne les *Abonnements* et l'*Administration*, aux éditeurs S. LELIAERT, A. SIFFER & C^{ie}, rue Haut-Port, 52, Gand.

1885

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Sifer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52

1885



LIBRAIRIE S. LELIAERT, A. SIFFER & C^{ie}.

Rue Haut-Port, 52, Gand.

Vingt ans de polémique, par Charles Woeste, 3 gr. volumes	fr. 15,00
Petit cartulaire de Gand, recueilli par F. De Potter	» 5,00
Chronycke van Ghendt door Jan vande Vivere, uitgegeven door F. De Potter	» 6,00
Geschiedenis van Gent, door F. De Potter, ieder deel met platen	» 5,00
Jacob van Beieren, door denzelfden (bekroond door de Academie)	» 1,50
Philippe en Cornelis Van Campene, door denzelfden	» 2,00
Geschiedenis van het Schependom in de Vlaamsche gewesten, id.	» 6,00
Geschiedenis van Kortrijk, id., 4 bd., ieder	» 5,00
Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen, id., ieder deel	» 5,00
Histoire nationale, par Mgr Namèche, 4 gr. volumes	» 15,00
Règne de Philippe II, par le même	» 4,00
Huguenots et Gueux, par Kervyn de Volkaersbeke, 6 vol.	» 30,00
Les conscrits belges en 1798 et 1799, par Augustin Thys	» 3,50
Origines de la France contemporaine, par Taine, 4 gr. volumes	» 36,00
Histoire de Mgr Dupanloup, par Lagrange, 3 vol.	» 22,50
Mgr Dupanloup et son historien, par Mayvart	» 5,00
Les Allemands, par le Père Didon	» 7,50
Etudes médico-économiques, par le Dr. Burgrave (très utile aux chefs d'institutions)	» 12,00
Etudes sur Victor Hugo, par L. Veuillot	» 3,50
La lutte pour le pain quotidien, par V. Brants, professeur à Louvain	» 3,50
La querelle des noms, étude sur les titres nobiliaires et les surnoms de terre, par H. De Baets	» 2,50
Toujours la crise, id.	» 1,00
Spiritisme, tables tournantes, magnétisme et hypnotisme, par Cus, S. J.	» 1,00
Les artistes français à l'étranger, Durrieux	» 5,00
La Francmaçonnerie, par L. Taxil, 1 ^{er} vol.	» 3,50
La Francmaçonnerie, par Onclair	» 2,00
Le secret de la Francmaçonnerie, par Mgr Fava	» 4,00
La Francmaçonnerie, par A. Neut, 2 vol.	» 7,50
Lettre encyclique de Léon XIII sur la Francmaçonnerie	» 6,50
Le livre du chasseur, avec nombreuses figures, Dinguet	» 6,00
Encyclique « Immortale Dei »	
Histoire de la Manifestation du 7 septembre 1884 à Bruxelles, par Arthur Verhaegen	» 3,00
Les 50 dernières années de l'ancienne Université de Louvain, par Arthur Verhaegen	» 5,00
Les religieux belges et leurs défenseurs, avec préface par M. Guillaume Verspeyen	» 2,50
Biblia sacra, nouvelle édition de l'Imprimerie Desclée	» 8,00
Le nouveau Testament, id.	» 8,00
Le relèvement religieux et moral de la paroisse de campagne, Methiver	» 2,00
Compte-rendu des fastes Eucharistiques	» 1,25
Le bonheur dans le ciel, Boudreaux, S. J.	» 2,00
De la sensation et de la pensée, par l'abbé Fontaine	» 2,50
La Vierge Mère de bon Conseil, histoire du sanctuaire et de l'apparition à Genazzano, par G. Dillen	» 5,00
Algemeiner handatlas, Andree	» 35,00
Ces bons Rosaëc, Z. Fleuriot	» 3,00
Le grillon du moulin, De Pont Martin	» 1,25
Mariette et Toutou, nouvelle, Deprez	» 6,75

POUR PARAÎTRE AU MOIS DE JANVIER.

Une nouvelle REVUE LITTÉRAIRE FLAMANDE. Elle paraîtra mensuellement avec 48 pages in-8° sur beau papier teinté jaune. Peuvent déjà être cités parmi les collaborateurs : MM. Willems, professeur à l'Université de Louvain, H. Claeys, curé à Oostakker, Mgr Rutten, vicaire-général à Liège, Fr. de Potter, historien, L. De Koninck, poète, Daniëls, De Beucker, Van Ryswyck, Mathot, Claerhout, Bultynck, Sevens, Minnaert, Joos, Bets, Bols, Cleynhens, Planquaert, Servatius Dirks, etc. etc.

PRIX : 6 FR. PAR AN.

On souscrit chez les Éditeurs

S. LELIAERT, A. SIFFER & C^e, RUE HAUT-PORT, 52, GAND.



QUELQUES MOTS

SUR

L'ÉDUCATION DE LA FEMME.

LE ne sais si, au milieu du tourbillon politique qui nous entraîne, les catholiques ont dirigé une attention assez soutenue du côté où porte principalement l'effort de la propagande ennemie : la conquête de la femme. Il n'y a pas, en effet, à se le dissimuler : si le but constant et avéré de la Révolution et du libéralisme est d'arracher les âmes à l'Eglise, l'objectif présent et principal est de gagner la femme, dont l'influence dans la société et sur les jeunes générations est capitale. L'armée des hommes faits enrégimentés au service de la libre-pensée est, hélas ! assez grande et suffisamment disciplinée, pour qu'on n'ait pas à redouter la dissolution des cadres ou le manque de recrues : les établissements d'enseignement officiel à tous les degrés sont là pour fournir le contingent annuel et permanent des forces libérales. Mais jusque dans ces derniers temps, la jeune fille, plus accessible par son tempérament aux influences religieuses, élevée elle-même par une mère sinon pieuse, du moins encore à demi chrétienne, était formée dans

des écoles congréganistes ou dans des établissements imprégnés plus ou moins de l'atmosphère religieuse ; des jeunes filles ainsi formées devaient nécessairement conserver et entretenir l'arôme divin dans les familles, et par l'exemple de la vertu et les tendresses irrésistibles du cœur exercer à leur insu un doux empire sur des frères égarés. Et plus tard, épouses et mères, quelle ne devait pas être leur autorité et leur bienfaisante influence sur les êtres bien-aimés s'inclinant avec respect devant la royauté de l'affection et du dévouement !

Cet empire de la foi chrétienne, exercé par la main faible mais tendre de la femme au sein des familles, offusquait le libéralisme ; il fallait débusquer l'Eglise de ce dernier rempart des consciences au milieu même du monde des incroyants, afin d'asseoir sans conteste la domination de la libre-pensée sur les fidèles de son diocèse et d'étendre son règne sur les âmes. De là ces efforts tentés dans tous les pays, notamment en France et en Belgique, pour neutraliser l'enseignement primaire en l'émancipant de la tutelle salutaire de l'Eglise ; de là ce zèle et ce luxe de dépenses déployés notamment pour organiser les écoles normales de filles, espèces de phalanstères où l'on forme les éducatrices des futures générations de femmes. Le spectacle de la tenue et de la discipline de ces maîtresses du nouvel ordre de choses n'a pas peu contribué à éclairer nos populations honnêtes et à les dégoûter du régime libéral, en leur faisant entrevoir les abîmes où devaient se perdre nos mœurs austères avec les croyances de nos ancêtres.

L'évangile nouveau, promulgué par les sinistres novateurs de 1789, veut faire sortir la société de ses gonds naturels et réformer l'œuvre du Créateur, en

renversant le rôle de la femme, pour en faire l'instrument de ses passions et le complice de ses rêves de bouleversement. Toutes les barrières naturelles sont battues en brèche par cette fièvre égalitaire qu'a enfantée l'orgueil humain; la femme ne sera plus la compagne aimante et soumise de l'homme, au foyer domestique, mais elle ira discuter avec lui au *forum* les affaires publiques, et se lancer dans les agitations électorales qui répugnent à son caractère et à sa pudeur. Au lieu qu'elle se dévoue au soin de ses enfants, sublime mission que lui a assignée la nature, on rêve pour elle l'exercice d'une profession publique qui absorbera son temps et la détournera de sa vocation essentielle. Toutes ces inventions des idéologues contemporains, triste fruit d'une imagination en délire et sans frein, sont destinées à échouer misérablement devant les beautés et la poésie de la civilisation chrétienne.

Pour opposer une digue aux envahissements du mal qui menace de nous déborder, il faut que les parents et les maîtresses catholiques unissent leurs efforts pour élever les filles de façon à en faire des femmes véritablement chrétiennes, des femmes de principes et de caractère. Dans les lignes qui vont suivre, je me permettrai d'émettre quelques réflexions à ce sujet.



Une règle essentielle d'éducation est, à mon sens, qu'elle se fasse en famille; les pères et mères sont les éducateurs naturels et ordinaires de leurs enfants, et les maîtres et maîtresses, qui tiennent leur mandat de ceux-là, doivent remplir leur mission sous la direction des parents, qui se déchargent trop facilement du soin de l'éducation sur des tiers possédant leur confiance; par

contre, maîtres et maîtresses ne se pénètrent pas toujours assez des obligations que leur impose leur qualité de mandataires et représentants. ▀

La famille est le principe et la base de toute éducation véritable; l'indifférence des pères et mères à cet égard explique les empiètements et la prédominance croissante de l'école et de la pension, lesquelles devraient toujours rester au second plan.

Bernardin de Saint-Pierre déjà a développé cette pensée dans une page touchante, qu'on me permettra de reproduire tout entière : « Le premier lien, dit-il dans ses *Études sur la nature*, qui devait attacher l'enfant à ses parents est rompu avant d'être formé. Un jour viendra peut-être où il verra sortir leur pompe funèbre de la maison paternelle avec la même indifférence qu'ils en ont vu sortir son berceau. On l'y rappelle à la vérité dans l'âge où les grâces, l'innocence et le besoin d'aimer devraient l'y fixer pour toujours; mais on ne lui en fait goûter les douceurs que pour lui en faire sentir aussitôt la privation. On l'envoie aux écoles, on l'éloigne dans les pensions....

« Après avoir fait cette première violence à son jeune cœur, on en fait éprouver d'autres à sa raison. On charge sa tendre mémoire d'ablatifs, de conjonctifs, de conjugaisons.... Montaigne, si plein des beautés antiques de la langue latine, et qui a donné tant d'énergie à la nôtre, se félicite de n'avoir jamais su ce que c'était que le vocatif... C'est ainsi qu'on abrute parmi nous les enfants, qu'on contraint leur âge plein de feu et de mouvement par une vie triste, sédentaire et spéculative qui influe sur leur tempérament par une infinité de maladies. »

Je citerai encore deux génies chrétiens qui ont insisté sur cette première et essentielle éducation. Dans

les Soirées de St Pétersbourg, Joseph de Maistre a écrit les lignes suivantes, très-connues mais beaucoup moins traduites en pratique : « L'homme moral est peut-être formé à dix ans; s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son enfant le sceau divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »

Fénelon va plus loin; il déclare l'éducation de la mère, quand elle est possible, préférable à celle des couvents, où règne, dit-il, une profonde ignorance du siècle. Je n'aurais osé, pour ma part, écrire cette proposition, si je ne l'avais trouvée sous la plume du pieux évêque de Cambrai, ce maître incomparable en fait d'éducation.



Après avoir revendiqué les droits et l'autorité de la famille à l'encontre de l'école et du pensionnat, je dénoncerai hardiment les abus et les excès de ce dernier régime, particulièrement en ce qui concerne les filles. Je n'hésiterai pas, avec un grand écrivain sous l'autorité duquel je m'abrite, Victor de Laprade, de l'Académie française, à qualifier cette éducation d'*homicide*; le mot n'est pas trop fort, quoiqu'on en ait critiqué l'exagération, et il se justifie de jour en jour davantage, à voir la fièvre scientifique qui sévit dans les régions officielles et pédagogiques et dont les enfants sont les intéressantes victimes. Les parents, par faiblesse, vanité ou intérêt mal entendu, se sont rendus complices de cette fureur de tout savoir qui entraîne le monde des pédants; ils se font les bourreaux inconscients de leurs enfants, et, chose triste à dire, ils sont trop

souvent appuyés et encouragés dans cette voie funeste par ceux-là même qui ont l'autorité et le pouvoir nécessaires pour imprimer une direction différente aux méthodes d'enseignement. Tant il est vrai qu'il n'y a que l'expérience et la tendresse des pères et mères de famille qui comprennent la grandeur et l'étendue de leur mission, pour réagir contre cet engouement général dans l'intérêt bien entendu de l'enfance et de la jeunesse!

Ce n'est pas faute de cris d'alarme que les pouvoirs publics et les autorités compétentes se renferment dans cette indifférence injustifiable à l'endroit d'un si grand intérêt social; le péril a été signalé maintes fois et en différents temps par les hommes les plus autorisés, dont je vais essayer de reproduire succinctement les témoignages concordants.

Tantôt j'ai cité Bernardin de S^t Pierre et Victor de Laprade. Deux poètes, dira-t-on, dont l'opinion n'est pas d'un grand poids dans les choses réelles de la vie; mais je demande pourquoi les hommes de cœur n'auraient pas voix au chapitre lorsqu'il s'agit du bien-être de l'âge tendre et du bonheur de l'humanité. Qu'on veuille bien aussi peser les raisons et les preuves, et à côté des cris du cœur écouter les avertissements de la science même.

Un savant médecin et professeur français, M. Fonsagrives, a, il y a plusieurs années déjà, publié un livre intitulé : *Le rôle des mères dans les maladies des enfants*. M. de Laprade, invoquant l'autorité de cet ouvrage, cite l'aphorisme suivant formulé, d'après les plus grands esprits, à la fin du volume : « l'humanité s'en va par le cerveau; elle peut être sauvée par les muscles, mais il n'y a pas de temps à perdre. » C'est là, dit le commentateur, une des vérités les plus éclatantes que suggère l'étude de notre temps, et on

ne saurait la répéter trop haut dans les classes de la société où s'opère cette décadence.... « Le livre de M. Fonssagrives, continue-t-il, rend pleine justice aux femmes, mais il ne leur cache pas les défauts habituels de l'hygiène qu'elles imposent à leurs enfants; il ne les flatte pas trop, contrairement à l'usage de la philosophie moderne. Lui aussi constate et déplore cette fièvre d'instruction et de développements prématurés qu'allume de nos jours chez la plupart des parents, et surtout chez les mères, un orgueil impitoyable. Je trouve parmi les aphorismes qu'il énonce avec une insistance particulière, ce jugement, qui résume en une ligne toute la thèse de l'Education homicide : « l'enfant travaille trop tôt, il travaille trop, il travaille mal. »

Je reviendrai tantôt sur cet aphorisme, qui rend à merveille les critiques que j'ai à formuler moi-même contre le système d'éducation des filles.

Comme c'est en Allemagne que les études sont le plus fortes et le plus vivement poussées, c'est aussi dans ce pays qu'on a été le plus frappé des abus de cette exagération déplorable et qu'on a essayé dans ces derniers temps d'y porter remède. Le célèbre statisticien prussien Engel a établi que sur cent jeunes gens qui se présentent pour l'exemption de la milice à raison de leurs études et à condition de faire le volontariat d'un an, les tableaux officiels constatent qu'il y en a quatre-vingt-dix corporellement impropres pour le service militaire. On attribue surtout ce triste résultat à l'application précoce et trop assujettissante qu'exige l'école; c'est ce même fait qu'une réunion de médecins aliénistes en Allemagne a signalé comme la cause la plus fréquente des aliénations mentales. Les Jésuites sont ceux dont l'attention a été la première éveillée par ce grand danger social. Le P. Schneemann, entre autres,

a récemment publié un remarquable écrit sous ce titre : *Die Aertze und die Ueberbürdung der Schuljugend* (Les médecins et la surcharge des études scolaires). Dans cette étude, il résume les travaux les plus importants qui ont été publiés sur cette question dans les dernières années. En janvier 1883, une pétition de la société centrale pour les soins du corps dans les écoles, revêtue des adhésions les plus significatives, a été adressée sur cette grave question à la chambre des députés de Prusse; celle-ci fut ensuite saisie, de la part du ministère de l'instruction publique, d'un mémoire relatif à l'excès de travaux dont on charge les élèves des établissements d'instruction secondaire. Le ministre y expose qu'une réforme radicale de l'enseignement peut seule remédier au mal signalé.

Quand cette réforme, que j'appelle de tous mes vœux avec les gens sensés et les pères de famille soucieux des intérêts véritables de leurs enfants, quand cette réforme se fera-t-elle? Je l'ignore, mais c'est déjà beaucoup que dans les sphères officielles du pays classique de l'instruction populaire on ait reconnu la nécessité de cette réforme capitale; je constate avec tristesse que dans notre pays, loin qu'on songe à une réforme de ce genre, on se laisse bénévolement entraîner au courant d'un pédantisme sans frein. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres plus essentiels encore, le mouvement généreux des écoles catholiques a fait un bien immense aux jeunes générations, en enrayant la course vertigineuse de la pédagogie officielle et en nous ramenant aux saines traditions de l'instruction primaire.



Je reprends la thèse de tout-à-l'heure : « L'enfant travaille trop tôt, il travaille trop, il travaille mal. »

L'enfant, semblable à une jeune plante, a besoin, pour se développer, d'air et de soleil; l'enfant a besoin de mouvement, ou plutôt il n'est que mouvement et que vie. Comprend-on dès lors qu'on l'enferme, la plus grande partie de la journée, avant qu'il ait acquis un développement suffisant pour supporter ce régime sévère, entre quatre murs d'une école et dans une atmosphère très-sujette à caution? Se peut-il qu'on prive cette nature frêle et délicate des soins empressés et de la tendresse prévenante d'une mère, que rien au monde ne pourra jamais remplacer? Les écoles gardiennes sont peut-être un mal nécessaire, vu les exigences sociales de la classe ouvrière, mais elles seront toujours un mal à éviter, dans la mesure du possible, par tous ceux que n'enchaînent pas les nécessités inéluctables de la vie matérielle.

Pourquoi donc cet engouement irréfléchi pour faire de nos enfants de petits savants? Il me souvient que de notre temps — lequel n'est pas encore bien loin de nous — on nous conduisait à l'école à l'âge de sept ans, alors que nous ne savions pas encore notre *a b c*; est-ce que nous avons moins de sens, moins de raison et moins de génie que ce tas de jeunes prodiges qui sortent de nos écoles primaires d'aujourd'hui?

Et pourquoi donc pousser prématurément nos jeunes filles dans les voies de la science universelle? Avec cet enseignement à toute vapeur, elles sortent de nos établissements d'instruction, munies d'un complet scientifique, à l'âge de treize ou quatorze ans; que veut-on qu'elles deviennent à dater de cette époque jusqu'à vingt ans, sinon des têtes vaporeuses, des

liseuses de romans ou de précoces habituées de salons, de bals et de théâtres?

M. Camille Rousset, commentant une œuvre du nouveau collègue qu'il recevait au sein de l'Académie française, dit : « Qu'est-ce, au fond, que le *Monde où l'on s'ennuie*, le dernier et, selon l'opinion générale, le plus grand, le plus mérité de vos triomphes? C'est une comédie satirique comme les *Femmes savantes*, ou plutôt, pour être tout-à-fait exact, c'est l'idée même des *Femmes savantes* ajustée à notre temps, avec toutes les différences qui distinguent le 17^e siècle du 19^e et l'hôtel de Rambouillet des lycées de filles. La science est utile, elle est digne d'estime et de respect, elle est admirable, à la condition toutefois qu'elle n'envahisse pas tout, surtout les cerveaux féminins. Précieuses pour précieuses, les scientifiques me semblent plus ridicules encore que les littéraires. Il n'est déjà pas si beau pour l'homme d'être pédant, mais pour la femme il serait tout à fait laid d'être pédante.... »



On étudie trop. Sept à huit heures de classe par jour; peu ou point de récréation; des devoirs et des leçons qui absorbent toute la soirée; avec cela un demi-jour de congé par semaine, huit jours de vacances à Pâques, un mois en automne! Je le demande, n'est-ce pas le régime des travaux forcés imposé à l'enfance sans nécessité, sans utilité? N'est-on pas en droit, encore une fois, de qualifier une pareille éducation d'homicide, d'inepte et d'insensée? Ne faut-il pas appeler bourreaux les parents qui soumettent leurs enfants à un pareil régime, bourreaux aussi et féroces pédants les maîtres et maîtresses, laïques ou congré-

ganistes — car le mal est général — qui de gaieté de cœur, sans remords et sans sourciller, assassinent ainsi moralement et physiquement les enfants confiés à leurs soins ?

Tantôt je citais des voix autorisées qui, en dehors de notre pays, se sont élevées pour protester, au nom du bon sens et de l'humanité, contre une pareille aberration. Je n'aurai garde d'oublier la grande autorité de M. Jules Simon ; avec M. Charles Bigot et d'autres bons esprits, il veut réduire à une heure et demie les classes du matin et de l'après-midi qui sont de deux heures. Puis il ajoute : « Maintenant la classe n'est pas tout, au collège ; il y a le devoir. La classe aura beau être courte ; si le devoir est long, l'enfant n'aura gagné que de rester une heure de moins dans une chambre et une heure de plus dans une autre. Ce que nous demandons pour lui, c'est la diminution des heures de travail et l'augmentation des heures de récréation. Qu'il soit donc bien entendu que l'administration allégera les programmes, pour que les professeurs puissent les développer, et que les professeurs allégeront la tâche quotidienne des enfants pour leur donner le temps de respirer et de se promener. »

Si dans notre pays les régions officielles ne se sont pas encore sérieusement émues et préoccupées d'un état de choses aussi préjudiciable à l'intérêt public, des protestations isolées se sont néanmoins fait entendre, et cela dans les deux camps. Dans la séance du sénat, du 30 mai 1883, M. Balisax a critiqué vivement le programme actuel des écoles moyennes, excessivement surchargé, en disant qu'une société de protection en faveur de la jeunesse scolaire devrait être fondée, comme il y en a une pour la protection des animaux. Impossible, me paraît-il, d'être plus énergique dans l'expression, ni plus vrai en réalité.

Un ministre catholique, M. Jacobs, a, dans une circonstance mémorable, prononcé ces paroles si justes et si fermes, en s'adressant à la jeunesse : « Je dois plutôt vous engager — dussé-je faire bondir vos maîtres — à ne pas trop travailler. Pas de rivalités fiévreuses! Pas de veilles prolongées! Laissez à l'âge mûr les préoccupations, les soucis qui creusent les rides. Soyez de votre âge! Ne cherchez pas à être de petits hommes, restez plutôt de grands enfants. Aimez le jeu, le bruit, l'air, le mouvement. Soyez turbulents, s'il le faut, mais soyez vivants. C'est le vrai moyen de réaliser les conditions essentielles des bonnes études : *mens sana in corpore sano.* »

Cette harangue neuve et originale a en effet fait bondir les pédants de tout le pays, ce qui démontre une fois de plus la difficulté qu'il y a à toucher à des abus invétérés, autant que le courage qu'il faut pour rompre en visière aux intérêts et aux amours-propres coalisés pour les maintenir. Il est vrai, le spirituel et vigoureux député a saisi avec empressement l'occasion d'un débat à la chambre pour fustiger comme il le mérite le monde des pédants.



On étudie mal. L'objectif, c'est de bourrer les jeunes cerveaux de toute espèce de connaissances; quant à former l'esprit et le cœur, c'est le moindre des soucis. Beaucoup de science, le plus de science possible; mais un peu d'ordre dans ce chaos scientifique, une boussole pour s'y diriger et se retrouver, un but à atteindre, un peu de logique, du bon sens, du caractère, des principes, des convictions, en un mot la formation de l'intelligence et du cœur en vue d'une carrière à remplir et d'une destinée à accomplir, voilà ce dont on n'a cure.

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles : c'est par ces mots que Fénelon commence son traité sur l'éducation des filles. Dans l'éducation des filles, dit Jules Simon, il semble que l'on aille, de parti pris, contre le but que la philosophie, la nature, la politique indiquaient, et qu'au lieu d'apprendre aux femmes tout ce qu'elles ont besoin de savoir pour être vraiment femmes, on ait entrepris d'en faire des hommes. De tous ces contre-sens, le dernier est le plus effroyable.

M. Lammens disait dans la séance du Sénat belge, du 27 mars 1885 : « Parlerai-je de ces programmes d'écoles normales pour filles, dont on a dit avec raison que M^{me} de Sévigné échouerait vingt fois, si elle avait à concourir avec une fille de concierge ayant bonne mémoire?.. Que dire de ces écoles moyennes pour filles, où on leur apprend tout ce qu'il faut pour devenir des femmes savantes, pour suivre avec succès les cours universitaires — qu'elles commencent déjà, du reste, à fréquenter, — où on leur apprend tout, excepté ce qui fait la femme forte, la femme préparée à une vie de dévouement, d'abnégation, de sacrifice, la femme préparée à toutes les vicissitudes de l'existence, la femme chrétienne en un mot! »

Une femme de beaucoup d'esprit et de style, Emmeline Raymond, a écrit d'excellentes choses, dans la *Mode illustrée*, sur l'éducation scientifique des femmes; je voudrais reproduire l'article tout entier qu'elle a publié dans le n^o du 24 août 1884 sur ce sujet. Pour me borner je n'en citerai que quelques extraits : « Pour le moment, y est-il dit, la mode est à la science... Jamais on n'a enseigné aux femmes tant de sciences diverses qu'à notre époque; la mode a voulu que l'on fit passer des examens aux jeunes filles et il n'en est guère, depuis la fille de la concierge jusqu'à celle du

millionnaire, qui n'ait en sa possession le brevet d'instruction supérieure.... Disons, au risque de prêcher dans le désert, que pour les jeunes filles toute instruction qui ne vise pas un but pratique, essentiellement inhérent à leur condition future, que toute instruction purement scientifique est un présent funeste à tous égards.... Enfin, parmi la grande quantité de choses qu'on leur enseigne, ne pourrait-on pas réserver une petite place, — oh!.. toute petite, je ne suis pas fort exigeante, — pour leur enseigner le bon sens? Tout en leur apprenant la chimie, l'algèbre, les mathématiques, ne pourrait-on pas leur révéler que ce qu'elles savent ou sauront, est peu, très peu de chose? On pourrait leur révéler qu'un peu de savoir éloigne de la modestie, que beaucoup de savoir ramène à l'humilité, par cela seul que plus on avance dans cette voie, plus le but recule devant nos efforts. »

Dans un article intitulé *Vieilles routines*, un journal libéral de Bruxelles flagellait récemment la pédanterie officielle, et citait le trait suivant qui peint bien le travers d'un enseignement mal entendu : « Un jour, dit l'auteur, un des nôtres ouvre le cahier d'une toute petite fille, élève très-appliquée d'une de nos meilleures écoles, et y trouve la phrase suivante : « Les communes flamandes se soulevèrent contre Philippe le Bel qui avait porté la main sur leurs privilèges. »

— Sais-tu ce que c'est qu'une commune? lui demande-t-il.

— Non! — Et un privilège? — Non! »

Les cahiers de nos enfants fourmillent de phrases et de grands mots pareils, qui n'apprennent rien à ces jeunes esprits et ne servent qu'à les remplir de choses vaines et prétentieuses.



Que veut-on faire de nos filles? Des savantes? Gare aux bas-bleus et aux précieuses ridicules modernes, ce fléau de la société! Des auteurs et des écrivains? Guizot répond : « Nous ne connaissons à la condition de femme auteur que deux excuses, un grand talent ou la pauvreté.... La femme est un être domestique comme l'homme est un personnage public. » Je passe sur la vocation des femmes aux carrières publiques et aux professions libérales, dont nous sommes encore éloignés, Dieu merci! par l'abîme de nos mœurs et les obstacles infranchissables de la nature.

Faut-il faire prendre des diplômes à nos jeunes filles? Je réponds avec M^{me} Emmeline Raymond, dans l'article cité ci-dessus : « Qu'une jeune fille dénuée de fortune et destinée à demander à l'enseignement les ressources nécessaires pour soutenir son existence passe ses examens, rien n'est plus sage; mais que toutes les jeunes filles passent leurs examens, il y a là une grave erreur de jugement : on n'a pas besoin d'une population entièrement composée d'institutrices. Où iront celles qui ne trouveront pas à exercer la seule profession à laquelle on les ait préparées? »

Je ne veux pas plus qu'un autre prêcher l'ignorance pour les femmes; j'estime au contraire qu'il faut leur donner une instruction solide et les connaissances requises pour en faire plus tard les compagnes intelligentes d'un homme instruit, et des mères de famille capables d'inspirer à leurs enfants le goût du vrai, du beau et du bien. Mais, de grâce! qu'on apprenne d'abord à nos jeunes filles les choses essentielles, à savoir lire, écrire et calculer. Lire convenablement, écrire correctement, calculer exactement ne sont pas chose si commune qu'on serait tenté de le croire au premier abord. Combien y a-t-il de femmes, du meilleur monde et

d'une éducation soignée comme on l'entend aujourd'hui, qui seraient capables de lire à haute voix, en famille ou en société, avec intelligence et avec sentiment? Chez combien est-on parvenu à extirper les tons chantants ou pleureurs, et cet accent de terroir, ces fautes de prononciation qui nous font, à nous autres Belges une si piètre réputation chez nos voisins du midi, amis du beau parler et du beau langage? Connaît-on beaucoup de femmes, des plus instruites, qui sont capables d'écrire une lettre sans faute, avec un certain cachet d'élégance et en observant la ponctuation? Hé! telle femme vise au bel esprit et a des prétentions littéraires, qui serait fort embarrassée de faire exactement les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique!

L'essentiel aujourd'hui n'est pas de bien savoir et de connaître parfaitement les principes et les éléments d'une science : on n'a pas le temps de s'arrêter à ces vétilles; il faut aller vite et apprendre beaucoup, au risque de ne rien savoir parfaitement.

A qui la faute? Aux programmes ridiculement surchargés, à la détestable méthode d'enseignement qui est en honneur partout à l'égal d'une véritable manie, aux maîtres et maîtresses qui suivent le courant avec insouciance, souvent de parti pris et avec obstination.

Qu'on apprenne aux jeunes filles les rudiments des sciences qui peuvent leur être utiles plus tard dans le commerce du monde, pour l'intelligence de leurs lectures et surtout pour la pratique de la vie ordinaire; mais qu'on ait soin d'éviter le langage trop scientifique et le bagage des termes techniques. Qu'on rende donc l'étude attrayante pour l'enfance, si on veut l'y intéresser et lui en faire tirer profit! Pourquoi, par exemple, fourrer dans la mémoire des jeunes filles les noms souvent baroques ou barbares de la botanique, de la zoologie et

de la minéralogie, au lieu de se borner à leur faire admirer l'économie de la nature et la bonté de la Providence dans les différents règnes, et à leur apprendre les noms vulgaires et les qualités des animaux, des plantes et des minéraux les plus usuels?

Sous ce rapport l'instruction moderne, qui a amassé tant de scories en route, a fait un progrès réel et notable qui consiste à apprendre aux enfants les choses pratiques des arts, des sciences et de l'industrie, par des échantillons qu'on met sous leurs yeux. Rien de mieux que l'enseignement intuitif; mais pourquoi ne pas se borner, au risque de compromettre les éléments utiles des sciences par des développements exagérés et intempestifs?

Que nos enfants sachent les faits principaux de l'histoire nationale et connaissent les grandes lignes de l'histoire du monde; mais qu'on ne surcharge pas leur mémoire de faits secondaires, de dates et de noms qui n'intéressent ni eux ni l'humanité. Laissez aux spécialistes et aux savants les détails, et apprenez-nous les leçons de la Providence et de la vraie philosophie dans la conduite des événements et les enseignements de l'histoire!

Que les filles comme les garçons sachent à fond la langue maternelle, ce véhicule des traditions morales et religieuses qui conservent le caractère des peuples; ajoutez-y une des langues étrangères les plus en vogue, pour obéir aux nécessités sociales actuelles. Et qu'est-ce qui empêcherait, une fois le programme élargi de toutes ses superfluités, qui sont en grand nombre, d'apprendre même aux filles les rudiments de la langue latine, afin de les initier plus directement aux beautés de la liturgie catholique et à la poésie incomparable des Écritures saintes? Des hommes pieux et distingués

ont préconisé cette réforme, qui vaudrait certes mieux que les ridicules superfétations des programmes officiels.

Inutile de parler des arts pratiques et des travaux manuels, qui entrent pour une si large part dans la condition des femmes. Loin de l'abaisser, les soins matériels du foyer domestique, inspirés par l'affection et le dévouement, ne feront que rehausser et ennoblir la femme; n'est-ce pas un type gracieux et digne d'être imité, à côté de Marie la contemplative et dont la vocation a été, sans doute, déclarée plus sublime par la bouche même du Sauveur, que la prévenante et aimable Marthe, qui se prodiguait pour recevoir dignement Jésus et lui offrir une hospitalité cordiale et généreuse? Et s'il faut aller chercher des exemples dans le monde païen, on trouvera sans doute plus de charmes et de vraie noblesse dans la chaste Lucrèce filant la laine que dans bon nombre de jeunes filles modernes, cherchant à s'étourdir, pour chasser l'ennui qui les ronge, dans les soins de la toilette, des futilités des salons ou les émotions malsaines du théâtre.

Puisque nous voilà sur le terrain des choses pratiques, j'ai souvent remarqué, par l'expérience des affaires, la profonde ignorance des femmes en ce qui concerne leurs droits et leurs intérêts, dans les différentes positions où peuvent les placer les événements de la vie. La femme n'est pas toujours en tutelle ni sous puissance de mari; et encore, si d'après le vieux droit chrétien et la lettre du code civil, la femme doit obéissance à son mari, lequel, à son tour, doit protection à la compagne de sa vie, il est bon qu'elle connaisse ses droits comme ses obligations, dans son intérêt comme dans celui de ses enfants et même de son mari, sans devoir recourir aux lumières d'un homme de loi dans les situations ordinaires de la vie.

Mais que sera-ce donc quand le malheur aura rendu la femme veuve et lui aura laissé, sans appui et sans conseil, le soin et la direction d'enfants en bas âge? Combien souvent, et avec raison, ne plaint-on pas le sort de la veuve et de l'orphelin? Pour diriger la femme au milieu de ces diverses vicissitudes, ne serait-il pas à désirer qu'on apprît aux jeunes filles les notions les plus usuelles du droit qui peuvent les concerner? Et qu'on ne dise pas que je veux surcharger le programme de matières nouvelles, car l'essentiel est d'y mettre les sciences nécessaires et utiles, en élaguant les connaissances abstraites et sans utilité réelle.

Mais il est loin de ma pensée de vouloir confiner la femme dans la vie matérielle et dans une espèce de condition inférieure qui n'est digne ni de son caractère, ni de sa vocation. Je veux au contraire, qu'à côté des occupations manuelles auxquelles notre infirmité ne peut échapper, on s'attache à cultiver et à développer les besoins et les aspirations de ces jeunes âmes virginales, en leur faisant goûter et aimer le beau dans toutes ses manifestations; la musique, le chant, le dessin, la peinture, les beaux-arts enfin doivent former une partie notable de l'éducation de la femme, car ils seront l'ornement de sa vie, une source de sentiments purs et élevés, en même temps qu'un puissant moyen de former le cœur et l'âme des enfants que Dieu confiera à sa sollicitude maternelle. Les femmes chrétiennes doivent tenir à l'honneur de justifier les poétiques créations de la mythologie païenne, qui représentait les Grâces et les Muses sous les traits de la beauté.



Mais au-dessus de toutes les connaissances utiles ou nécessaires, il convient de placer la formation de l'esprit et du cœur de l'enfant et particulièrement de la jeune fille. Former l'esprit, ce n'est pas, suivant les traditions en honneur dans certaines sphères et conformément au grimoire des programmes, bourrer les cerveaux enfantins d'un amas considérable de choses indigestes, mais c'est mettre de l'ordre et de la méthode dans les idées, laisser à chacune la place qui lui revient, et au lieu d'enseigner beaucoup de choses et à la vapeur, bien pénétrer les jeunes intelligences des principes des sciences qu'on leur enseigne, avant de passer aux développements jugés opportuns. C'est bien le cas d'appliquer l'adage latin : *non multa, sed multum*. Ne serait-ce pas un bien que de faire pénétrer un peu de logique et de bon sens dans maint cerveau féminin, où règnent le chaos et le désordre, avec la compagne inséparable de l'insuffisance, la vanité?

Former surtout le caractère de l'enfant, en lui inspirant l'amour de la vertu, le désintéressement, l'esprit de sacrifice et de dévouement, les convictions fortes et inébranlables, telle sera toujours la plus belle mission des éducateurs de la jeunesse. Aujourd'hui cette mission est devenue plus importante et plus difficile que jamais, car il n'y a qu'une voix parmi les hommes sensés sur le profond abaissement des caractères et l'avilissement des âmes. L'intérêt, la convoitise, l'ambition, l'amour effréné des jouissances entraînent les masses; on sacrifie tout sur l'autel du dieu d'or, et les hommes qui savent mettre leurs croyances et leurs convictions au-dessus de l'argent deviennent de plus en plus rares. Je ne sais qui nous a formé cette génération affadie et molle qui ignore les grands dévouements et n'est plus accessible à aucun enthousiasme. Malgré nous nous avons tous

subi le contact de l'atmosphère libérale dont toutes nos institutions sont imprégnées; la vie catholique a cessé de circuler avec vigueur et abondance dans les veines du corps social.

Qui nous guérira de ce marasme intellectuel et moral?

L'éducation, mais à condition qu'elle soit forte et logique, et qu'elle secoue les entraves de l'officiel, du convenu et de la routine. Il est grand temps, si l'on veut restaurer sérieusement le règne social du Christ parmi nous, qu'on forme des caractères trempés pour les luttes inévitables et pour la propagande du bien. Et comme les ennemis de l'Eglise visent principalement, à l'heure qu'il est, à lui arracher les âmes par le moyen des femmes, il faut affermir de plus en plus nos jeunes filles dans les voies de la vérité et dans l'amour des principes chrétiens. Il nous faut des mères de famille capables de résister aux entraînements et aux séductions par lesquels on cherche à faire le siège des âmes fidèles à Dieu et à l'Eglise; des mères de famille à la hauteur des devoirs austères que leur impose leur sublime mission, qui est de former leurs enfants pour la vertu et pour le service de la grande cause divine, assaillie de toutes parts par des ennemis acharnés à sa perte. Il n'est pas probable qu'on demandera à plusieurs le sacrifice de la mère des Macchabées; mais, dût la chair en frémir, si nous voulons être véritablement de la race des chrétiens antiques et des saints, que les pères et mères de famille soient prêts à tout sacrifier, plutôt que l'honneur chrétien et l'âme de leurs enfants!



Quelques mots encore, avant de finir, sur l'enseignement congréganiste des filles. C'est celui qui est recherché de préférence et avec raison par les parents catholiques, à cause des tendances de l'éducation laïque; il doit donc, pour mériter de plus en plus la confiance publique et pour soutenir dignement la concurrence des établissements officiels, chercher à se perfectionner, à réformer les abus qui se glissent dans toutes les institutions, et se tenir constamment à la hauteur des réels progrès de la science moderne.

Cet enseignement a, selon moi, un tort sérieux et grave : c'est d'être peu ou point contrôlé, et de manquer d'une direction générale et uniforme; par là même il est plus sujet à la routine et, je dirai le mot, à l'infatuation de lui-même. Les religieuses, abandonnées à leur propre direction et à celle de l'ordre, ont une tendance naturelle à se croire infaillibles; elles oublient aisément qu'elles ne sont que les représentants des parents dans l'œuvre de l'éducation; la critique les trouve presque toujours inaccessibles et revêches. Rarement il est donné aux pères de famille, qui doivent en somme conserver la haute direction sur l'éducation de leurs filles, de pénétrer dans les couvents de femmes pour y suivre la méthode d'enseignement; c'est à peine si, à intervalles trop distants et irréguliers, ils sont mis au courant des progrès de leurs enfants, et encore par des bulletins le plus souvent informes; pères et mères de famille sont, aberration à peine croyable! sous prétexte de combattre la vanité des jeunes filles, sévèrement tenus à l'écart des distributions de prix, lesquelles se font en comité secret, dans un petit monde où l'on est habitué à s'aduler réciproquement, et en l'absence des seuls juges naturels des maîtresses et des élèves. Cela ne suffit pas encore, paraît-il, pour détruire

à tout jamais le moindre germe de vanité dans une tête féminine : on ne publie pas même, dans certains établissements, de programmes de la distribution des prix, non plus que des programmes d'études, en sorte que les parents sont tenus dans une sainte ignorance des progrès de leurs enfants et de la méthode, des matières et des livres d'enseignement.

Ce sont là petitesse de couvent qu'il serait facile de faire disparaître et qu'il faut absolument réformer, pour maintenir aux institutions religieuses d'éducation leur haute valeur morale et sociale et la confiance légitime dont elles jouissent. Il faudrait pour cela instituer, sous le patronage des Evêques, un comité général de direction des dits établissements pour tout le pays, ou encore des comités diocésains, composés d'hommes compétents et dévoués, ecclésiastiques et *laïques*, car il importe, dans l'intérêt d'un contrôle sérieux et d'une sage publicité, de ne pas concentrer uniquement dans les mains du clergé la direction d'un enseignement où les principaux intéressés sont les pères de famille ; que ces comités organisent une inspection sérieuse et régulière, qu'ils arrêtent des programmes d'études appropriés au but à atteindre et expurgés des éléments hétéroclites ou surannés, en rapport avec les progrès constatés et avec les leçons de l'expérience. Qu'ils arrêtent des règlements uniformes en ce qui concerne le nombre d'heures de classe, les récréations, les congés et les vacances, les moyens d'encouragement, et surtout que rompant avec des traditions puérides et que rien ne justifie, ils donnent satisfaction aux vœux et exigences légitimes des pères et mères de famille quant au contrôle nécessaire qui doit leur rester sur leurs enfants.

Je ne veux pas juger la valeur des lettres d'obé-

dience, lesquelles se délivrent sans publicité ni contrôle; il est certain que les diplômes d'instituteur et de professeur donnent une garantie et inspirent une confiance qui manquent à celles-là. Tout au moins est-il à désirer que les écoles normales destinées à former les professeurs congréganistes réunissent à leur tour les conditions indispensables pour former un bon personnel enseignant.

Peut-être la surcharge des études, que j'ai signalée au commencement de ce travail, est-elle plus forte encore dans les établissements congréganistes, les dignes sœurs ayant moins l'expérience de ce qui convient aux enfants élevés dans le monde de nos jours. On m'a cité telle école où les enfants n'ont pas même de récréation ou tout au moins ne prennent pas l'air ni le mouvement pendant les heures de classe; n'est-ce pas véritablement barbare? Dans telle autre il y a peu ou point d'exercices gymnastiques, et cependant il est universellement reconnu aujourd'hui que les filles comme les garçons ont besoin de ces exercices, qui développent et assouplissent leurs membres et contribuent à leur donner cette bonne tenue et cette grâce du maintien si nécessaires aux jeunes filles.

Faut-il instituer des brevets de capacité pour les jeunes filles? La question est diversement appréciée; en tout cas la mode s'est prononcée pour l'affirmative, et j'y vois un bien au point de vue du sérieux des études, s'il est entendu que l'on ne va pas uniquement diriger l'enseignement en vue de l'examen, et qu'on ne cherchera pas avant tout à former, par une ambition mal dissimulée, des petits puits de science et des prodiges de savoir. Cette question a été examinée au congrès catholique de Lille en 1883, et voici le vœu qui a été émis : « que des examens pour les jeunes filles soient institués et que le jury décerne des diplômes de l'en-

seignement libre : le premier pour le brevet simple, le second pour le brevet supérieur. »

Le même congrès a émis d'autres vœux relatifs à l'instruction des filles, qui viennent à l'appui des desiderata que j'ai fait valoir plus haut, à savoir : « que les pensionnats de jeunes filles ne restent pas en-dehors de la sphère d'action de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, que cette société veuille bien se charger aussi d'imprimer pour eux des livres de classe, de bibliothèque et de prix; que par les soins de NN. SS. les Évêques, un comité de membres de trois ordres d'enseignement se forme au plus tôt; qu'il soit chargé de l'élaboration des programmes et de la constitution du jury d'examen. »

Il s'agirait au surplus simplement de faire pour les écoles congréganistes de filles ce qui s'est fait chez nous, en partie, pour l'organisation de l'enseignement primaire libre à la suite de la loi de malheur. Des essais ont déjà été faits; espérons qu'on les continuera et qu'on voudra bien les étendre et les perfectionner.

Ces quelques lignes m'ont été inspirées uniquement par le désir de voir l'enseignement congréganiste des filles se développer et se perfectionner, en vue de donner à la société amollie où nous vivons, des femmes de caractère, à la hauteur des nécessités actuelles, des épouses et des mères chrétiennes en un mot. Il importe, comme je le disais en commençant, de résister à l'ennemi sur le terrain où il a placé lui-même la lutte; ne nous laissons pas surprendre par sa nouvelle tactique; veillons, résistons, agissons. Il y va du salut social; défendons les âmes de nos enfants, de nos jeunes filles, faisons un rempart autour de ces âmes naturellement pieuses et tendres, que Satan cherche à nous ravir pour y implanter le culte des sens et de la

matière, à la place de l'amour virginal des saints enthousiasmes. Mais nos efforts ne produiront de résultat solide et durable qu'à la condition d'être unis, fermes et persévérants; concentrons-les dans une ligue des pères et mères de famille, et de tous les hommes sensés et indépendants contre les résistances de la routine et contre les suggestions du pédantisme, ce phylloxera de l'enseignement.

J. MICHAËLIS.





EN AMÉRIQUE.

(*Journal de Voyage.*)

(*Suite. — Voir page 657.*)

Lundi, 28 janvier 1884.

MÊME mauvais temps.

Si je devais partir d'ici je ne le pourrais facilement : car ni cheval ni mulet même ne sauraient cheminer sans danger sur la série d'escaliers de roche et de terre glaise qui porte le nom de *camino real*.

Hier soir, vers neuf heures, nous avons eu un instant d'espoir grâce à une bouffée de vent d'entre l'Est et le Sud, dont nous avons constaté l'existence éphémère d'une manière assez pittoresque.

Nous prenions le thé; il faisait calme : à l'extérieur, où le vent et la pluie avaient interrompu leur triste et monotone chanson et aussi dans la maison; car fatigués de causer et de ne rien faire, nous fumions plus silencieux que des Trappistes.

Tout à coup l'un de nous dit : — « J'entends du vent! »

— « A moins que ce soit la pluie qui reprenne », ajoute un second.

— « Non, dit le troisième, c'est bien de la brise « et même elle vient de l'Est ou du Sud; je sens la

« fraîcheur dans la nuque. Voyez d'ailleurs la direction
« que prend la fumée des cigarettes..... »

Cet incident nous dérida. De fait il n'est pas sans saveur ; et l'on aurait quelque peine, dans vos bonnes et confortables demeures, à supposer que l'on puisse reconnaître les sautes de vent, par la direction que prend, fenêtres et portes closes, la fumée d'une cigarette, dans un salon.

Hélas ! la brise d'Est ne fut qu'un leurre ; à notre réveil le brouillard, la pluie et le vent d'Ouest étaient revenus.

Je continue, faute de mieux, l'article « Guatemala. »

Au point de vue pécuniaire le pays est fort mal partagé. L'or y est un mythe ; il était abondant sous Carrera. Les plus petites pièces d'or connues, je pense, ont été frappées sous cette Présidence. Elles valent quatre réaux (fr. 2.50). Les rares possesseurs de cette monnaie lilliputienne en font des boutons de chemise.

Les affaires ont commencé à décliner rapidement après l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral Barrios et consorts.

Les biens des couvents, décrétés nationaux, n'ont pas enrichi le pays. C'est le même phénomène que nous pouvons constater actuellement en Italie. La pénurie du trésor est telle, que les prêts de quelque valeur qu'ils soient sont reçus avec reconnaissance et que les employés de l'Etat sont très irrégulièrement payés. Quand, par hasard ils touchent l'arriéré de leurs traitements, le *Moniteur officiel* et les autres journaux après lui publient un entre-filet dans le goût de celui que j'ai eu sous les yeux : « Le....., les officiers et
« employés du gouvernement ont reçu le paiement
« intégral de leur traitement. Les finances de la
« République sont dans un état de prospérité que

« pouvait seule amener l'habile et heureuse gestion du « Señor Don X... »

La dette publique n'est pas considérable et très-certainement les ressources du pays sont suffisantes pour parer à tous les besoins. Cependant la banqueroute est imminente; il n'y a d'argent pour rien; les droits de douanes sont énormes et les caisses toujours vides. Cette misère accuse dans les régions officielles tout au moins une négligence et un désordre criminels.

Si dans les circonstances les plus ordinaires le gouvernement se trouve embarrassé, à plus forte raison ne sait-il comment tourner la difficulté le jour où une entreprise de quelque importance exige une mise de fonds spéciale.

Un exemple tout actuel est le fameux *ferro caril al Norte*. J'ai raconté comment, lors de la course de taureaux du 23 décembre dernier, les soldats en quittant l'arène laissèrent ce nom inscrit sur le sable en lettres de carton. Ce chemin de fer est destiné à relier la capitale avec le territoire de l'ancienne colonie Belge de Saint-Thomas sur le golfe du Mexique. A l'extrémité de la ligne s'élèvera une ville qui prendra le nom de Puerto-Barrios.

Pour réunir le capital nécessaire à l'entreprise, les moyens ont été peu compliqués. D'abord un décret portant : « que tout indigène gagnant au moins huit « piastres (40 fr.), par mois, devait prendre une action « de quarante piastres (200 fr.), payables en dix années. « Tout individu, — les femmes exceptées — ayant un « gain inférieur, devaient annuellement un nombre « donné de jours de travail. »

Ensuite, le Président a adressé aux étrangers établis dans le pays, une invitation à prendre un certain nombre d'actions. Cet appel a naturellement été entendu

et la souscription individuelle a été, en règle générale, de dix actions donnant lieu à un versement annuel de quarante piastres. Ce chiffre fut agréé. Quelques négociants de Coban crurent satisfaire à l'invitation en prenant seulement deux actions. De là mécontentement du Président, qui profite d'une visite dans la Vera-Paz pour se répandre en plaintes amères contre ces étrangers qui gagnent l'argent du pays et refusent de coopérer aux travaux publics les plus urgents, etc., etc...., sans compter des articles fulminants dans les journaux. Ces malheureux négociants qui, bien que Juifs pour la plupart, avaient cette fois manqué de perspicacité, n'eurent rien de mieux à faire que de prendre dix-huit actions en plus de celles déjà souscrites.

Vous me direz maintenant : comment savoir quels sont les indigènes qui gagnent huit piastres par mois? Le moyen est d'une simplicité primitive; il n'est personne qui ne gagne huit piastres à l'aide du raisonnement suivant :

— « Vous êtes domestique, muletier, employé
« quelconque dans une maison et vous prétendez ne gagner
« que cinq piastres mensuellement? C'est très vrai; mais
« vous êtes nourri, peut-être habillé; évaluons cette
« nourriture et ces effets à trois piastres seulement,
« voilà la somme faite. Vous gagnez en réalité au
« moins huit piastres. Ci une action, ou tant de jours
« de travail. »

Un Indien, pauvre diable, se présente et déclare ne gagner que huit à dix réaux par semaine (une piastre = 8 réaux). — « Avez-vous un champ de maïs?
« Oui. — Il *doit* produire au moins une piastre de
« maïs par semaine; donc vous gagnez en réalité plus
« de huit piastres au mois. Une action ou sinon.... »

L'exactitude de ces détails m'a été certifiée de divers côtés. Une autre histoire de chemin de fer est celle du tronçon de ligne qui relie Retalhuleu au port de Champerico. L'ouvrage sera terminé à bref délai car il est entrepris par trois ou quatre capitalistes Américains et Allemands. Ces capitalistes n'ont point demandé d'argent, mais le jour de la livraison de la ligne au gouvernement celui-ci leur fera cession d'un nombre très-considérable d'hectares de terres à leur choix dans le territoire de Livingstone. On parlait — chiffre que je ne saurais admettre — de mille caballerías, soit 45,000 hectares ! En tous cas les conditions sont belles et ces Américains ne feront point une mauvaise affaire, car le territoire de Livingstone est d'une fertilité extrême et en partie encore couvert de bois.

La manière un peu forcée de lever de l'argent que je viens de décrire, fait partie du système administratif à tous les degrés. Principalement les Indiens sont regardés comme gens taillables et corvéables à merci.

Pour ne citer qu'un fait : la ville de Coban, qui est à peine un village de quatre rues dont deux pavées de silex la pointe en l'air, voulut avoir un grand bâtiment, absolument inutile, pour l'usage des autorités politiques et des bureaux des administrations provinciale et communale. Un bout de décret vint contraindre tous les Indiens de la Haute Vera-Paz à payer un réal par mois. S'ils refusent on les envoie travailler aux routes ou au ferro-caril.

Indépendamment des cas extraordinaires, les réquisitions de *mozos* se font couramment, au grand préjudice des exploitations privées déjà en souffrance par suite du manque de bras.

Il n'est pas étonnant que les Indiens malmenés s'efforcent parfois d'échapper à d'incessantes vexations.

Ils cherchent alors à se réfugier dans les parties encore sauvages et presque inexplorées du pays. Le moyen d'arrêter la migration, ou de se faire payer par les Indiens, est d'enlever de leur hutte la pierre de granit et le rouleau qui servent à écraser le maïs des tortillas. Cet objet, qui se transmet de père en fils, est l'ustensile principal et indispensable de tout ménage. La *pierre* coûte de quatre à cinq piastres, une somme pour ces malheureux. L'effet de cette saisie mobilière est presque inmanquable. Plus de pierre, plus de tortillas. Il n'y a qu'à payer ou à promettre, sous caution, de rester dans la plantation.

Le Gouvernement respecte les étrangers; il a grand intérêt à le faire, car ils ont en main tout le commerce et les neuf-dixièmes des exploitations de café et de cannes à sucre. Ils sont donc presque seuls à entretenir le revenu de la douane. De plus ils prêtent de l'argent au gouvernement.

Cette opération est généralement assez fructueuse et se passe comme suit :

Vous avez, je suppose, cinquante mille piastres disponibles. Vous les portez au trésor, toujours avide. Votre argent commence par produire un intérêt de 2 % *par mois*, intérêt assez ordinaire. De plus, le gouvernement vous remet, pour une partie de la somme, des bons du trésor qui valent actuellement 27 à 28 % de leur valeur nominale, avec faculté de vous en servir, au pair, pour acquitter les droits de douane. Ceux-ci atteignent généralement soixante-dix pour cent de la valeur déclarée. En outre, ces bons peuvent être cédés à d'autres négociants. Toutefois, là encore, des surprises sont à craindre. Témoin le fait que voici :

La construction d'un pont était urgente sur la route de charettes de Coban à Panzos. Les négociants

de Coban adressèrent une pétition à Guatemala et il leur fut répondu : « Nous n'avons pas l'argent nécessaire. Faites le pont à vos frais, nous vous rembourserons en bons sur le trésor. » L'accord fut conclu et les dits bons devaient être acceptés, au pair, à la douane. Peu après l'achèvement du pont, un petit décret vint déclarer les bons de telle émission périmés. Le malheur voulut que le papier remis aux Cobanais fut atteint par cette mesure inattendue.

Ce fait, on peut le dire, est exceptionnel ; et la protection que le gouvernement accorde aux étrangers ne fera pas défaut. Cette protection est du reste nécessaire, car la population nous est, en principe, hostile. La classe la plus intelligente seule se rend compte de l'impuissance des indigènes à faire fleurir le commerce, l'industrie et l'agriculture. La masse des habitants nous haïssent, comme les Ladinós, ou nous supportent malaisément, comme les Indiens.



La presse est libre, en principe du moins ; car j'ai fait de vaines recherches pour rencontrer un journal opposé au gouvernement. Tous donnent la même note et obéissent assurément à un mot d'ordre. Le plus considérable, le *Diario de Centro-America*, journal officiel, ne serait accepté dans aucune ville d'Europe ou des Etats-Unis. A part les communications officielles et de rares articles copiés cà-et-là, il ne contient que des plates poésies pour, contre ou sur les Señoras, et d'interminables comptes-rendus de chaque représentation théâtrale. Je passe les plaisanteries, ou abominables ou absurdes, contre la religion catholique, les ordres monastiques et surtout les Jésuites.

La vie intellectuelle dans ce pays est bien faible. Depuis le départ des religieux, l'instruction du peuple a fortement baissé. Parmi les Indiens, ceux qui ont fréquenté autrefois les écoles des Pères se distinguent par leur intelligence et leurs connaissances relativement développées.



Le point le plus pénible à constater est que la Religion est fortement négligée; de plus, que la cause principale de cet abandon réside en ceux même qui sont chargés de donner les leçons et l'exemple de la foi et des bonnes mœurs.

Le clergé régulier est à la disposition du gouvernement. Aussi les bons prêtres sont rares et je pourrais citer des églises où l'administration des sacrements est un trafic; où un baptême coûte de quinze à vingt piastres, un mariage quarante, et où le bon plaisir du soi-disant curé fait attendre les fidèles pendant des jours et des semaines, s'ils n'apportent l'argent voulu.

Cette odieuse simonie est la cause nécessaire de la multiplication des ménages irréguliers, principalement parmi les Indiens qui, pauvres pour la plupart, ne peuvent réunir la somme suffisante pour acquitter la taxe. On doit craindre que les notions religieuses, parmi ce pauvre peuple seront vite oubliées et peut-être à jamais perdues.

Il existait jadis dans tout le pays ce que j'appellerai des *confréries* florissantes. C'est-à-dire que les Indiens se réunissaient pour élever une petite chapelle en l'honneur de tel ou tel saint et versaient annuellement une petite somme pour l'entretien de l'édifice, et aussi pour subvenir aux frais des fêtes annuelles, tant fêtes religieuses que réjouissances profanes.

Il y a environ deux ans le gouvernement a décrété l'abolition de ces confréries, et a fait transporter à la capitale l'argent qui se trouvait dans les caisses.

Un pèlerinage extrêmement fréquenté est celui du Bon Dieu noir d'Ezquipulas. Toute l'année on rencontre des files d'Indiens et d'Indiennes, pliant sous le poids du lourd *cacaste* ou hotte, bourrée des provisions nécessaires pour un voyage de six semaines.

L'origine de ce pèlerinage remonte aux premiers temps de la domination espagnole et l'on prétend que les missionnaires, pour faire comprendre que le Dieu des Espagnols était aussi bien celui des indigènes, donnèrent au Christ la couleur foncée des Indiens. Ezquipulas est le lieu de dévotion le plus célèbre de toute l'Amérique centrale.

Chaque voyageur emporte des tortillas recuites, pour toute la durée de l'expédition. Ces galettes dures et insipides, parfois un fruit, constituent leur frugale nourriture. On voit les pèlerins réunis en groupes autour d'un petit feu de brindilles sèches, faisant chauffer des pots remplis d'eau plus ou moins pure. Puis, après un court repos, ils reprennent silencieux, en file indienne, c'est le cas de le dire, le chemin du sanctuaire. Pour la nuit, ils demandent au nom de Dieu et des Saints de pouvoir se reposer sous la verandah de l'une ou l'autre habitation. Jamais les Indiens ne marchent de front; ils suivent religieusement l'homme de tête. Sur les grandes routes, le sentier foulé par les piétons est toujours nettement tracé. Ils passent tous par le même endroit et souvent j'ai cherché, sans la trouver, la raison des méandres incompréhensibles décrits par ces pistes sans aucun motif apparent.



J'ai touché dans les lignes précédentes, un peu au hasard, différents points qui peuvent vous donner une petite idée du pays où je me trouve. L'inventaire n'est, à tout prendre, guère brillant. Il y aurait bien des réformes à introduire, des abus à corriger, des améliorations à apporter. Est-il donc si difficile d'être juste et honnête quand on tient en main le pouvoir absolu?

Je regrette de plus en plus de n'avoir pas les archives nationales à portée afin d'y rechercher cet exemplaire de la nouvelle constitution, exemplaire que je dois croire unique. L'interprétation donnée en pratique à certains textes de la charte fondamentale est de nature à surprendre, si tout ce que j'ai entendu raconter est exact.



Les fonctionnaires principaux font assez souvent suivre leur signature des lettres :

L. y. R.

Elles signifient : Liberté et Réforme (Libertad y Reforma).

Quelques mauvaises langues prétendent que le sens véritable, dans certains cas et chez certains officiels trop zélés devrait être :

Latigo y Reata : Fouet et Corde.

C'est dur.



Mardi, 29 janvier.

Il y a du changement dans l'air. La pluie fine et constante a cessé pour faire place à de formidables averses. C'est évidemment un progrès.

J'ai entamé *Quentin Durward*. S'il m'était donné d'aller entendre ce soir la musique de l'opéra M. Gevaert ou de tout autre compositeur, je signerais volontiers dans toutes les langues que possède l'éminent directeur du Conservatoire de Bruxelles un certificat de talent et même de génie à tout venant.



Mercredi, 30 janvier.

Depuis hier soir le temps est en convalescence. Les nuages sont remontés au-dessus des montagnes et commencent à se diviser sous l'action de vent du Sud. Sitôt le soleil paru tout objet transportable, nous-mêmes y compris, devra être mis à l'air.

Je me suis aperçu ce matin que l'humidité avait attaqué les poudres de rhubarbe qui étaient transformées en petits carrés solides et couverts de moisissure. J'ai tout pu jeter. Même opération pour quelques boîtes d'allumettes suédoises. Un manche à balai frotté sur un mât de cocagne enduit de savon serait tout aussi utile pour se procurer du feu.

Ces inconvénients parviennent en majeure partie de la manière dont nous sommes ici campés, plutôt que logés. Une bonne maison en planches ou en maçonnerie permettra de tenir dans un état de sécheresse relative, les hommes et les choses.

Ce travail sera entrepris dès que l'outillage nous mettra à même de débiter des planches sciées à la vapeur. Pour le moment, il n'y faut pas songer; car une douzaine de planches sciées, mesurant un pouce d'épaisseur sur neuf pieds de longueur coûtent, rendues à la finca, cinq piastres quatre réaux, c'est-à-dire 27,50 fr.

De plus un tel plancher serait pourri en moins d'un an.



Feudi, 31 janvier.

Que le beau soleil du Bon Dieu est admirable, surtout après un emprisonnement de six jours comme celui que nous venons de subir !

Je ne crois pas que jamais j'ai ressenti autant de plaisir à voir se lever un jour sans nuages, autant de satisfaction à saluer le premier rayon venant porter la joie dans nos cœurs.

La fenêtre à coté de mon lit prend jour à l'Est. A mon réveil, vers 5 1/2 h., je constatai avec une indicible satisfaction que le bruit monotone de la pluie faisant dégoutter le toit, ou bruissant sur les feuilles des tournesols qui nous entourent, avait cessé. Dans ma chambre même une grosse goutte qui, suivant l'intensité des averses, tombait de une à trois fois par cinq minutes, à un pas de ma table, avait suspendu le creusement de son gouffre en miniature. Alors, écartant les rideaux, j'aperçus non plus le brouillard épais des jours précédents, mais de jolies étoiles, et un ciel que commençait à teindre en rose l'aurore si belle des climats tropicaux.

La lumière vient vite sous ces latitudes ; en quelques minutes le jour est fait. Je suivis ses progrès avec une anxiété réelle, craignant de voir surgir un funeste écran de nuages ou un brouillard plus triste encore. Il n'en fut rien heureusement et, vers sept heures, il nous fut donné de saluer le Roi Soleil, comme un ami dont on a trop longtemps dû regretter l'absence.

La journée ne se passera pas toutefois sans nuages. La grande humidité de ces derniers jours doit dispa-

raître en grande partie par l'évaporation, et l'action solaire est si vive, qu'elle fait lever de tous les bois des colonnes de vapeurs blanches. Cependant, à moins d'une saute de vent improbable la pluie n'est plus à craindre, et l'on peut espérer après un mois de retard, le retour de la saison sèche.



Je crois que ce rayon de soleil est venu à point autant pour réchauffer la terre et ses habitants, que pour jeter un peu de variété dans mon journal qui devenait tragique. Si au lieu d'être située à quatre mille pieds de hauteur, notre maison eut été construite dans les basses plaines des terres chaudes, un supplément de quelques jours de pluie eut pu amener une catastrophe, dont le récit aurait valu dans les temps à venir cent mille abonnés à un « *Australian Herald* » ou un « *New Congo Times* ». On aurait pu lire vers le commencement du XXI^e siècle quelque chose dans le goût suivant :

ACHETÉ £. 123.497. 13^{sh} 6^d.

Le capitaine Hugh Littlefellow R. N., croisant sur la côte Ouest de l'Amérique centrale, eut la curiosité d'opérer quelques sondages dans le golfe de Guatemala, le mois dernier.

Nos honorables lecteurs se souviennent sans aucun doute qu'il y a environ trois ans, le 24 juillet 2004, une violente tempête rompit la langue de terre qui portait le nom de Vera-Paz Lake. Ils ignorent peut-être que cette mer intérieure n'avait pas toujours existé, mais qu'elle s'était formée à la suite de pluies terribles, véritable déluge local, qui en 1884 ont submergé la plus grande partie de la province appelée Vera-Paz.

D'après un N^o du *Diario de Central America* du 20 février 1884 appartenant à M. Clarke, l'amateur d'antiquités et le bibliophile bien connu, il périt dans ce cataclysme 125.000 têtes de bétail et 2590 personnes.

Après avoir satisfait sa curiosité, le capitaine Hugh Littlefellow opérait un dernier sondage, quand l'instrument dont il se servait (Brooklin & C^{os} patent), éprouva une résistance inaccoutumée. Il ramena du fond quelques morceaux de bois couverts de coraux et de coquillages et une bouteille qui paraît être une de celles dont on se servait dans ce temps-là pour expédier en Amérique un mélange d'eau, de strychnine et de campêche exporté sous le nom de vin de Bordeaux ou Médoc. Nous croyons que l'hon. R. Meadows, de Tiger-Hill, de qui nous tenons ce renseignement, n'aura pu déchiffrer exactement une ancienne recette de chimiste et qu'il faut lire *aniline* au lieu de *strychnine*. Car, bien que les hommes de notre temps ne puissent être comparés à ceux du XIX^e siècle, il n'est pas probable que, même les Indiens de Guatemala et à plus forte raison des Européens et spécialement des Français, comme le fait supposer la langue du document qui nous occupe, aient pu impunément boire une dissolution de strychnine, corps qui a toujours été considéré comme un poison violent. Cependant le Dr John Willingsby S. A., soutient l'innocuité de cette substance et a offert d'en faire l'expérience publiquement dans le grand Hall du *New Congo Times*, Vendredi prochain 23 mars 2007, à 3 h. p. m. Le Hall peut contenir 12500 personnes assises et 9000 debout.

En cas de réussite de l'expérience, il est assuré au savant docteur Willingsby une somme de :

£. 10.000.

S'il meurt, sa veuve recevra :

£. 25.000.

Voir aux annonces 14^e page, 6^e colonne.

et 37^e » 3^e colonne.

Cette antique bouteille, le *New Congo Times* l'a achetée au prix de : £. 123.497. 13^s 6^d.

Les papiers qu'elle contenait étaient d'une lecture difficile et fortement avariés par l'eau salée. Cependant, l'érudite membre de l'Académie philologique, Sir Thomas J. Benedict K.C.B., R.A., G.K.V., X.Y.Z., est parvenu à rétablir le texte. — Il a fait ce travail par pur amour de la science, sans rémunération. — Cette bouteille avait un étrange et horrible bouchon, qui n'était autre que l'os d'une *phalange de l'index de la main droite!!!*

— Ces objets sont visibles dans le Grand Hall tous les jours de 9 heures à 3 heures. Admission, un shilling. —

Voici quelques extraits de ce journal venu au jour après un siècle et demi; ils dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir d'horrible. Nous avertissons nos lectrices que nous n'avons pu supprimer certains détails que leurs yeux ne sont point habitués à rencontrer. C'est pourquoi nous les avons imprimés en *italique*, afin qu'elles puissent plus aisément les passer.

.

5 février 1884.

15^e jour de pluie. Le flot s'élève au-dessus des cannes à sucre. Vidé avec nos bottes l'eau qui commence à envahir la maison. Plus de vivres que pour cinq jours.

.

7 février 1884.

17^e jour de pluie. Le flot monte toujours. Essayé de boucher les voies d'eau à l'aide de tampons formés

de nos *chemises et de nos dernières culottes*. Conservé nos chapeaux par crainte des rhumes très-pernicieux à cette époque de l'année. *La moisissure nous sert de vêtements*.

.

9 février 1884.

Envahis! Essayé de gagner la montagne en nous servant des malles en guise de canots et en godillant avec les machetés. Chavirés avant d'être sortis du salon. H. aussitôt dévoré par un caïman. Georges et moi grimpons sur le toit. Nous nous fabriquons des éventails avec les feuilles de cannes sèches.

.

10 février 1884.

Pêché une bouteille de Château Yquem dont l'étiquette était enlevée et une petite provision de piments rouges très-forts. Violente dispute entre G. et moi au sujet de l'âge du vin. G. prétend qu'il est de 1874, moi de 1868. Cassé la tête de G. d'un coup de bouteille qui se brise également. Recueillant vivement quelques gouttes dans le goulot, je goûte : j'avais raison! c'était du 68. Les piments rouges donnent soif.

.

11 février 1884.

Perdu! L'eau monte jusqu'à ma bouche. Un rhume de cerveau attrapé en dépit de toutes les précautions, m'empêche de respirer par le nez. Je plonge à la recherche d'une autre bouteille pour y déposer ce journal. Pas de bouchon!... N'importe. Je tiendrai le doigt dans le goulot. Je suffoque... ad...

!!!!!!

Tout abonné nouveau au *New Congo Times*, — (Un an £. 12.; 6 mois £. 6.4.; trois mois £. 3.6/6.) — recevra un exemplaire photographié du journal complet rapporté par le capitaine Littlefellow.

Un tirage spécial sera fait pour les Dames.

Le *New Congo Times* a fait confectionner un *million* de bouteilles semblables à celle qui contenait le récit de cette épouvantable catastrophe. Elles seront mises en vente au bureau du journal au prix de 5 shillings, à partir de vendredi prochain, 23 mars 2007, jour de l'expérience publique du

Dr JOHN WILLINGSBY S. A.

le mangeur de Strychnine.

(Voir les annonces : 14^e page, 6^e colonne.
et 37^e page, 3^e colonne.)



C'eut été assurément une terrible histoire que celle-là. Heureusement que le chaud soleil qui brille de tout son éclat y a mis bon ordre.

On peut donc légitimement espérer que notre dernier repas n'aura pas lieu le 11 février prochain, sur le toit d'une maison submergée et se composera d'un menu plus substantiel qu'une poignée de piments rouges.

Les abonnés du *New Congo Times*, en 2007, seront seuls à le regretter.



Vendredi, 1^r février 1884.

La journée d'hier a tenu ses promesses et le temps aujourd'hui n'a pas été moins agréable. Je l'ai mis à profit pour faire hier avec Georges, seul aujourd'hui, de longues promenades à cheval dans les cafétaux où la récolte se poursuit activement. Cette excursion est charmante autant que variée; les points de vue sont dignes de remarque, par endroits le paysage est superbe. Les caféiers de deux à cinq ans sont extrêmement gracieux, leurs feuilles sont luisantes et d'un bel effet. Leur croissance est rapide et, grâce à l'excellence du terrain et à une taille bien faite, ils ont tous un air de vigueur et de santé qui fait plaisir à voir.

Bien que la récolte ne soit pas terminée déjà beaucoup d'arbres sont de nouveau en fleurs. Ces fleurs qui ressemblent, mais en petit, à des jacinthes, sont entièrement blanches. Elles naissent à chaque nœud et entourent la branche d'une couronne de six à huit fleurons, parfois davantage. Comme les branches atteignent un mètre et plus en longueur, le nombre de fleurs, et par conséquent de baies ou cerises peut aisément dépasser la centaine. Un rameau bien chargé de fruits a donné 115 cerises, soit environ 330 grains de café.

Les fleurs ont une odeur extrêmement fine et agréable, mais elles passent rapidement. Il est rare qu'elles ne nouent pas.

Au parfum des caféiers se mêlait encore celui de quelques orangers qui commencent également à fleurir. La récolte de ces fruits était achevée avant notre arrivée. De magnifiques oranges amères restaient seules, sans emploi, car les ménagères Indiennes n'ont pas encore appris l'art des confitures.

La plus belle partie du cafétal sans contredit est

celle que M. L. a cultivée dès son arrivée. Non-seulement la situation en est superbe, à proximité d'une montagne très-raide et boisée du haut en bas, mais encore la belle venue des arbres et la présence d'un grand nombre de bananiers font de ce coin de terrain un ensemble que nul ne saurait voir sans l'admirer. C'est par milliers que poussent les bananiers dans la Finca, tant le climat et le sol leur sont favorables.

Le but que l'on se propose en les plantant est de donner de l'ombre aux jeunes caféiers. Cependant leur utilité sur ce point n'est pas bien prouvée; et beaucoup de personnes prétendent que les racines des bananiers font plus de tort que leur tête ne produit de bien. C'est pourquoi, depuis deux ans, aucun bananier n'a été planté dans les cafétaux. Les jeunes pousses paraissent se développer également vite et bien, avec ou sans abri.

Peu de végétaux sont doués d'une vitalité égale à celle des bananiers, qui acquièrent dans les terrains un peu chauds des hauteurs qui dépassent six et sept mètres. En une année ils naissent, grandissent, portent des fruits et meurent. C'est pourquoi, quand l'époque de la maturité est venue on les abat d'un coup de macheté.

Ils poussent annuellement de nombreux rejetons. J'ai vu des groupes de quinze grandes tiges et de plusieurs petites, issues d'une seule bouture plantée il y a moins de trois ans.

Un grand régime de bananes pèse environ vingt-cinq kilogrammes. Il y a banane et banane comme il y a poire et poire; à la différence que les bonnes poires ont du jus, tandis que toutes les bananes que j'ai mises jusqu'ici sous la dent en manquaient totalement. Une espèce, appelée en anglais *plantain*, sert de légume

et se mange généralement coupée par tranches et frite comme les beignets. Il est vraiment dommage que la saveur de ce fruit ne corresponde pas à son parfum. L'odeur d'une banane dépouillée de sa grosse peau est exquise et fine comme celle de la vanille; le jus seul manque pour rendre le fruit parfait.



Samedi, Fête de la Chandeleur.

Je n'étais pas loin, ce matin, de pincer un nouveau prélude, toujours dans le ton mineur, sur la guitare du désespoir et de vous rappeler, pour la vingtième fois, que tropiques et beau temps ne sont pas synonymes. Attendre quelques heures m'a paru préférable, non sans raison. Si le soleil s'est montré quelque peu avare de ses rayons en un jour de lumière comme la Chandeleur, du moins la pluie, qui avait repris hier soir pour continuer la nuit entière, a cessé de nous ennuyer vers les dix heures et tout donne lieu de croire que cette interruption du temps sec et beau, ne sera que momentanée.

Nous avons profité de l'impossibilité où l'on se trouvait de travailler au séchage du café, pour poser les jalons d'une avenue qui doit conduire à la maison future. La position est fort bien choisie et l'effet de cette allée de cocotiers, de cacaotiers et de café Libéria sera certainement imposant. Les cocotiers n'existent pas dans cette partie élevée du pays; M. L. doit les faire venir de Livingstone. Il n'est pas probable qu'ils portent de fruits à cause de l'insuffisance de chaleur, mais aussi ils croîtront moins vite. Or, à mon avis, ces arbres sont particulièrement jolis, quand le tronc n'a que quelques pieds de hauteur. Les opinions varient

beaucoup sur la valeur d'une noix de coco. J'ai eu l'occasion d'en goûter à Torola chez M. Seregiers. La noix, ou plutôt la chair n'offre ni goût, ni saveur. L'eau, un peu aigrelette, constitue une boisson agréable et supérieure à beaucoup d'autres pour étancher la soif dans les grandes chaleurs. On peut la prendre sans danger, car elle n'est jamais froide comme le serait de l'eau de source.

Mise en bouteille avec un peu de sucre elle fermente rapidement, et au bout de trois ou quatre jours donne une liqueur pétillante comme du champagne et tout aussi capiteuse. Le fruit, pour donner une eau bonne à boire, doit être cueilli avant maturité complète.

On compte qu'un arbre de quinze à vingt ans, vigoureux et planté dans un terrain convenable, donne un fruit par jour. Mais c'est là un maximum. Il porte en terre chaude au bout de quatre ans.



Lundi, 4 février.

Après un mois d'attente il m'a été possible de réaliser une excursion perpétuellement remise. Hier, nous sommes allés à la rivière. Que de fois n'avions-nous pas dit : « demain, nous irons ; » sans jamais pouvoir ajouter le jour suivant : « aujourd'hui, nous allons ! »

C'est donc avec un plaisir intense que j'écris : « nous sommes allés. » J'ai eu la satisfaction de parcourir la Finca du Sud au Nord avant mon départ qui aura lieu après-demain, mercredi. Il s'en est fallu de bien peu de chose, vous le voyez, ou ma visite toute longue qu'elle ait été fut demeurée incomplète.

La distance de la maison au Rio Saachicha est

d'environ cinq kilomètres. La différence de hauteur de 1700 pieds. La descente s'opère en cinq fois, par étage; chaque étage formant une vallée. Le trajet est de cinq quarts d'heure pour aller, de sept pour revenir. Une excursion à la rivière n'est donc pas chose fort aisée, et des conditions de beau temps sont plus ou moins requises, exigées même, si le but d'agrément, seul, vous porte à l'entreprendre.

Nous avons fait d'une pierre deux coups. D'abord nous avons passé la revue du bétail. Le nombre de têtes n'est pas considérable; il faut un commencement à tout. Le but de l'élevage est principalement de se procurer les bœufs, dont on aura besoin plus tard pour les travaux.

L'espace réservé à la pâture s'appelle un *potrero*. Il est situé au centre des terrains bas et chauds de la Finca, dans la plus belle des cinq vallées. Le fourrage y pousse en abondance.

Les sons d'une trompe, que l'on peut appeler marine puisqu'elle est formée d'un grand coquillage, appuyés de l'argument plus persuasif du *lazo*, rassemblerent tout le petit troupeau dans un corral. Toutes ces bêtes, bien traitées, sont fort douces et viennent vous lécher la main. Le taureau donne même l'exemple. C'est un bel animal de quatre ans à la robe blanche et noire, d'une taille plutôt petite, mais très-vigoureux. Il vient à l'appel de son nom *Niño* c'est-à-dire enfant. Ce nom lui a été donné par le majordome à cause de sa douceur. Les génisses, les bouvillons et surtout les veaux montrent la pétulance du jeune âge. Deux ou trois d'entr'eux causent plus de tracas que toutes les vieilles bêtes ensemble. Quand la plupart des animaux eurent été réunis, on leur distribua du sel en petits paquets entourés d'une feuille de bananier. Des génisses

refusèrent la friandise et il fallut de force la leur faire avaler. Cette répugnance, qui est plus exactement de l'inexpérience, n'est jamais de longue durée. Dès la deuxième ou troisième distribution, toute difficulté disparaît et le sel devient un régal. On voit les bêtes se lécher mutuellement le muffle pour ne perdre aucune parcelle de cette inestimable friandise. Ici, comme à Torola, le sel délivre les bestiaux des garapates.

Quelques vaches appartenant à des Indiens étaient mêlées à celles de la Finca. L'usage est de prélever une piastre par tête, annuellement, pour droit de pâture. M. L. a renoncé à cet impôt à la condition que les Indiens auraient élevé et entretenu la clôture-palissade du potrero et du corral. Ce marché a été accepté sans hésiter ; car les Indiens se résolvent avec peine à payer, mais ne tiennent aucun compte ni du travail, ni du temps. De plus, le bétail étant mêlé, on est assuré d'une surveillance active au profit commun. Chaque bête est marquée ; c'est de première nécessité. Le prix moyen d'une vache ou d'un bœuf non dompté est de quinze à vingt piastres. Les très belles bêtes de trait, grandes et puissantes, peuvent atteindre de trente-cinq à quarante piastres.

Si un détail de ménage vous intéresse apprenez que le prix de la viande à Coban est absolument arbitraire. De plus les cuisses, le filet et les côtes sont les seules pièces que l'on débite. Encore les côtes ne sont-elles pas servies comme en Europe, mais on détache toute la chair et le marchand vous cède un morceau plus ou moins grand, suivant son caprice et au jugé, sans peser. Nul souci des règles suivies par ses confrères Européens pour la division artistique du vaste dos d'un bœuf, mais un véritable massacre à coups de macheté. A tout prendre le coût de la viande

est moindre que chez nous; de plus, jamais ni os, ni graisse. Celle-ci sert à fabriquer des chandelles vendues à un prix fort élevé.

Un boucher un peu habile ferait à Coban d'excellentes affaires.



Lorsque la distribution du sel fut terminée, nous enfourchâmes derechef nos montures, pour continuer la descente vers la rivière. Le chemin était ce que peut-être un sentier de montagnes après des pluies continuelles. Cependant des Indiens, sur l'ordre du patron, avaient depuis quelques jours coupé de chaque côté les buissons et les herbes; sans cette précaution le chemin eut été impraticable. Comme tous les torrents, le Rio Saachicha est presque à sec l'été; mais pour le moment son lit, qui peut avoir une largeur de vingt mètres, est rempli d'une eau bleue, admirablement claire. Un peu en amont de constructions abandonnées, le lit se resserre brusquement entre des rochers et l'eau se précipite en formant une double chute, jolie comme toutes les cascades. Un pont fort rustique traverse la rivière en cet endroit. Sur les deux rives des bois touffus joignent leurs sommets et forment une voûte épaisse. L'ensemble n'est ni sauvage, ni grandiose, mais charmant; et ce petit coin d'eau bleue, de sombre verdure et de rochers couverts de mousse, que ne vient point rendre banal l'importune présence d'une caravane Cook, par sa solitude même semblait revêtu de plus de grâce et de fraîcheur. Il nous prit fantaisie d'éprouver la force du courant en y précipitant une pièce de bois. Les deux Indiens qui nous accompagnaient eurent vite fait d'abattre à coups de macheté un jeune arbre. Nous le jetons par dessus la balustrade pourrie avec grands efforts et mille

précautions; le voilà au fond de la rivière... et il y reste. Il était plus lourd que l'eau. Une seconde et une troisième expérience faites à l'aide de bois plus légers, furent couronnées d'un plein succès. Après avoir constaté que les troncs avaient heureusement franchi les rapides et s'étaient confortablement mis en route pour Tabasco, à 200 ou 300 lieues d'ici dans le Mexique, nous reprîmes un sentier escarpé et boueux, pour rejoindre notre frugal déjeuner de frigoles et d'œufs froids, qui nous attendait dans un rancho abandonné à cent pieds au dessus de la rivière.

Revenus à la maison, vers trois heures, nous apprîmes deux nouvelles. La première que le temps un peu couvert mais beau en bas avait été pluvieux par instant toute la matinée. Ensuite qu'un jeune homme, Mr J. M. Ordoñez, récemment arrêté, puis mis en liberté sous caution, était de nouveau emprisonné mais cette fois volontairement. Il venait de se marier la veille à Coban. M. Ordoñez a vingt-sept ans et six pieds de haut; il descend en ligne droite des asperges et des harengs saurs et il épouse une petite boulotte qui n'a pas encore quatorze ans.

L'histoire de son arrestation mérite d'être rapportée. Elle peint le pays.

Il y a peu de temps un de nos amis de Coban et M. Ordoñez se rendaient à Guatemala. Ce dernier y était appelé par le ministre de la guerre le Sr Barundia. A mi-chemin, à Salamà, à peine descendu à l'hôtel *Internacional*, le commandant de la garnison vint lui intimier l'ordre de le suivre à la prison de l'endroit. — Entre parenthèses, il n'est si infime bourgade qui ne possède deux réduits de ce genre, pour hommes et pour femmes. — Delà il fut dirigé sur la capitale et enfermé au secret absolu.

La seule conjecture que l'on put faire avec une extrême prudence et à voix basse même chez des amis, était que dans un petit journal local dont M. Ordoñez avait accepté la responsabilité, un des rédacteurs avait terminé un article, sans aucune portée d'ailleurs, par une phrase qui pouvait donner à entendre qu'on ne jouissait pas dans le pays d'une liberté complète. Alors, pour prouver le contraire, Barundia mit M. Ordoñez en prison sans accusation ni procédure quelconques. Le choix de la prison où il fut jeté faisait à peu près désespérer de son sort; d'autant plus que le ministre de la Guerre fit mettre à la porte le frère du prisonnier qui venait intercéder pour lui.

Toutefois la mise en liberté, sous caution, après une détention de plus d'un mois, fut ordonnée par le Président plus humain que son ministre.

Notez que, en vertu de la Constitution nouvelle, la presse est libre! On pourrait difficilement citer un meilleur exemple des étonnants procédés du gouvernement et de l'indolence des gens du Guatemala. Ce jeune homme, peut-être échappé à la mort, mis en liberté sous caution, complètement à la merci d'ennemis peu scrupuleux, ne s'inquiète de rien et se marie.

Est-il surprenant dans ces conditions qu'une poignée d'audacieux mènent à leur guise et à leur profit exclusif un pays où nul ne songe à leur résister?

Le mariage civil, suivi d'un bal qui dura la nuit entière a eu lieu samedi soir; la bénédiction nuptiale fut donnée hier matin, de bonne heure.

Le mariage civil a été introduit seulement par la constitution promulguée en 1881. Avant ce temps le mariage à l'Eglise existait seul; et encore le terme de mariage à l'Eglise est inexact: car, dans les familles un peu marquantes, le prêtre se rendait le soir dans

la demeure de l'un des fiancés, généralement à minuit, et la promesse se faisait en sa présence. Le lendemain, les époux se rendaient à l'église pour accomplir certaines cérémonies admises par l'usage, entre autres la remise de treize pièces d'argent sur l'autel.

De par la loi, tous les enfants d'étrangers nés sur le territoire de la république, sauf ceux des agents diplomatiques et consulaires, sont citoyens Guatémaltèques. De plus le mariage de deux étrangers à leur consulat est sans valeur légale.



Coban, 7 février 1884.

La moitié de mon voyage est terminée; déjà je reviens. Hier, j'ai fait mes adieux à la Finca; et me voici derechef écrivant dans la chambre à trois portes, sans fenêtres, qui nous sert, à Coban, pour tous usages : chambre à coucher, salon de réception, cabinet de travail et fumoir. Nous partageons seulement le réfectoire de notre hôte : c'est-à-dire un petit réduit sous toit de quatre mètres de côté, dont une bonne moitié sert de magasin pour le café que produisent quelques arbres du jardin. Heureusement il n'y a pas un nuage au ciel, et il fait chaud, sans excès.

Mon séjour à la Finca a été d'environ cinq semaines et l'amabilité que MM. L. et H. ont mis dans leur réception, l'ont rendu aussi agréable que le temps désastreux du mois dernier a pu le permettre. Tout le monde s'accorde à constater qu'une pareille abondance de pluies au mois de janvier est quelque chose d'anormal. Je ne fais aucune difficulté pour l'admettre; mais du

mauvais temps, hors saison, est peut-être plus désagréable que celui qui est régulièrement attendu.

En faisant le relevé de l'état de l'atmosphère du 1^r janvier au 4 février, j'ai trouvé :

Jours de beau temps.	12
Temps mixte ou incertain.	7
Mauvais	16

Mieux vaut passer l'éponge là-dessus et ne plus en parler.



Nous nous sommes mis en route, Georges et moi, hier matin après déjeuner, par un autre chemin que celui que nous avons pris en venant à la Finca. Il est plus court ; mais le premier tiers, pendant lequel on gravit une côte de montagne dans la forêt vierge, est un casse-cou patenté. Les roches sont abondantes et souvent le sentier franchit la pierre vive. Cela a lieu principalement aux plus mauvais endroits, dans une dizaine de petites montées, où les blocs calcaires forment un véritable escalier. Nos chevaux ont franchi tous ces obstacles en quelques bonds, en moins de temps que l'acrobate le plus agile y fut parvenu. Ils ont été de ce train pendant cinq quarts d'heure, sans s'arrêter une seconde, et sans donner signe de fatigue. J'eusse dépensé volontiers même une couple de *quartillos*, pour apercevoir là-bas, pendant cinq minutes seulement, le plus irréprochable Bucéphale à la queue de rat, aux jambes enflanelées, qui ait jamais foulé de son noble sabot le macadam boueux de nos villes ou l'herbe d'un hippodrome. Je crains fort que cheval et cavalier auraient bientôt pris un mouvement de descente plus accéléré que n'eut été leur désir et contraire à toutes les règles admises de l'équitation.

Il est certain que ces chevaux de montagne et plus encore les mules ont une vigueur et une sûreté de pied merveilleuses. Cependant, si bonne que soit la monture, l'homme doit veiller, plier le genou, lever le pied, baisser la tête, courber l'échine, au milieu des plus fantastiques sauts de carpe, sous peine de heurter rudement des rochers à droite et à gauche, de recevoir des branches d'arbre dans les yeux, comme c'est arrivé à mon compagnon à un centimètre près, d'embrasser des troncs immenses ou de se déchirer les habits aux acacias et aux fougères épineuses. C'était pour un cavalier de ma force une sérieuse épreuve. Tout s'est très bien passé et nous sommes parvenus en trois heures à Coban. Notre séjour en ville dépendra de l'arrivée du courrier et du départ du bateau de Panzos.



Coban, 8 février 1884.

Par quel prodige d'exactitude le courrier d'Europe attendu pour demain au plus tôt est-il arrivé hier? Quien sabe? En tout cas, il est deux fois bien venu, puisqu'il était inespéré. Plus rien ne me parviendra avant mon arrivée à Cuba; il y aura donc une interruption d'un mois et les lettres, qui vont suivre dans quinze jours, me seront renvoyées à la Havanne, où je pourrai les retrouver à la mi-avril. C'est un long espace de temps.



9 février 1884.

Le trajet de Coban à Livingstone n'est pas aussi aisé qu'un coup d'œil sur la carte pourrait vous porter à le croire. La difficulté principale gît dans la traversée

de Panzos à Livingstone par le Rio Polochic et la lagune ou lac d'Yzabal.

Deux vapeurs, le *Georgina Muncy* et le *City of Belize* font le service avec toute l'irrégularité possible. Le premier, qui n'a qu'un faible tirant d'eau, peut remonter la rivière.

D'après un télégramme reçu avant-hier, ce bateau quitte Panzos demain, dimanche, avant midi. Il n'y a donc pas à songer à le prendre. A la rigueur nous deux, à cheval, en forçant les étapes, aurions pu arriver à cet illustre port de mer en quittant jeudi, après la réception du courrier; mais les mozos engagés pour transporter les bagages étaient alors introuvables et, comme il n'y avait pas lieu de laisser les malles arriver à Livingstone, au petit bonheur, après notre départ, il a fallu temporiser.

Nouvel échange de dépêches : le *City of Belize* sera le 12 à Yzabal. C'est parfait si le steamer doit encore remonter la lagune pour prendre le chargement de Panzos. Mais si déjà chargé, il quitte Yzabal pour se rendre à Livingstone, que faire? Un télégramme d'explications demandé hier est resté jusqu'ici sans réponse. Cependant il n'est que neuf heures du matin, tout espoir n'est donc pas perdu.

En principe, nous partons demain.

La lune est bientôt pleine; s'il fait trop chaud dans les Basses-Terres nous pourrions voyager de nuit. Les mozos retrouvés après un jour de recherche sont venus tout équipés : c'est-à-dire munis de tortillas et de leur couverture de laine, hier, vers midi. Ils ont aussitôt emporté les deux grandes malles. Le bagage léger sera confié à deux Indiens de la Finca, coureurs émérites qui, n'ayant qu'une demi-charge, marcheront aussi vite que nous. Il n'y a pas moyen de les expédier

plus tôt, car les couvertures, les oreillers et les draps de lit font partie de leur chargement.

En deux jours et demi nous pouvons être à Panzos; puis, si le *City of Belize* n'est pas parti, j'irai le rejoindre en canot à l'embouchure du Rio. Cette navigation sur le fleuve est, m'assure-t-on, fort intéressante, difficile à cause des bancs de sable et des obstacles que forment les arbres croissant sur les bords ou tombés au fond de l'eau, parfois pénible à cause de la multitude des *zanzare*, *mosquitoes* et autres diptères amis de la race humaine.

Ceci est un détail. Le tout est d'arriver au bon moment pour profiter d'un départ sur la Nouvelle-Orléans, ce que je ne connaîtrai qu'à mon arrivée à Livingstone, attendu que les communications télégraphiques sont interrompues entre ce dernier village et Coban. L'époque du rétablissement du fil est encore le secret des dieux. Il est probable que le voyage à la côte du Président, ou de l'un des ministres, pourra seul remettre les choses en état.

Georges qui a beaucoup d'ouvrage à la Finca m'accompagnera seulement jusque Panzos. C'est donc un peu une excursion à travers l'inconnu que je vais entreprendre.

L'intention première était de mettre mon séjour ici à profit pour visiter deux ou trois fincas des environs. Mais la petite vérole règne assez fort de ce côté et nous avons cru prudent de ne pas nous exposer, pour un simple motif de curiosité, vu que cette visite ne m'eut rien appris de neuf.



Ce matin je suis allé à l'église; il y avait grande messe, j'ignore en l'honneur de quel saint. C'est cepen-

dant une fête importante pour la localité, car dès cinq heures les détonations des fusées et des pétards nous ont réveillés. La musique se composait d'un vieil harmonium, d'un violon et d'une contrebasse. L'organiste et le joueur de basse remplissaient en même temps l'office de chantres; à dix mètres on n'entendait plus le son de leur voix.

Il ne m'a guère été possible, je l'avoue à ma honte, de prier avec grande attention; mais il y avait des circonstances largement atténuantes, jugez vous-même.

Tout le temps de la messe les trois instruments grincèrent, ronflèrent, firent rage avec la plus complète indépendance. Les chants comme les répons recevaient les accompagnements les plus invraisemblables.

Le moment de l'Élévation fut plus terrible encore. A cet instant d'ordinaire si solennel, si plein de recueillement, une dizaine de fusées éclatèrent devant l'une des portes; deux Indiens, logés sous le porche, et munis l'un d'un flageolet, le second d'un tambour, exécutèrent une fantaisie inédite sur un rythme et dans un mode renouvelé des Incas; enfin, l'orchestre ci-dessus renseigné attaqua *con furore* :



Un Rossini quelconque!

Horrible! Horrible!! most horrible!!!



Lundi, 11 février 1884.

Samedi notre départ était fixé d'une manière irrévocable au lendemain dimanche. Déjà la dépêche était expédiée que nous serions à Panzos le mardi 12, c'est-à-dire demain, à midi. Après que j'eusse couché par écrit les exploits de la maîtrise Cobanaise, nous avons *reraisonné* la situation. La difficulté suivante nous a arrêtés. Le bateau que nous devons prendre, trop profond pour remonter jusqu'à Panzos s'arrête à la bouche de la rivière, au point où le Rio Polochic se déverse dans la lagune d'Yzabal. Des embarcations légères transportent les marchandises et les voyageurs de Panzos, au vapeur. C'est bien. Seulement quand partent ces embarcations? Vont-elles attendre le steamer dans la lagune à la date prévue de son arrivée? où bien le *Georgina Muncy* dépêche-t-il à Panzos un canot à vapeur qu'il doit posséder à l'effet de recueillir les passagers et de prendre le chargement? C'est ce que personne n'a pu nous dire.

Or, dans la première hypothèse, il y a mille contre un à parier que nous arriverons trop tard; ou sinon nous, qui avons de bonnes montures, du moins les mozos de charge obligés de faire à pied trente-deux lieues en deux jours et demi. Nous sommes donc revenus en principe à notre détermination primitive de quitter Coban un des jours de cette semaine et, dans ce but, nous avons envoyé le samedi un télégramme au capitaine H. Martin du *City of Belize* dont nous connaissions le départ fixé au Dimanche 11 février, afin de connaître la date de son prochain retour à Panzos. Il nous a répondu : « Je serai à Panzos le lundi 18 février pour partir le mardi 19, à neuf heures du matin, sans faute. » Voilà qui était clair et notre départ

est définitivement arrêté pour vendredi prochain. Cet arrangement nous permettra d'arriver à petites journées à Panzos suivi des Indiens, et aussi d'éviter un séjour prolongé dans un endroit renommé pour ses fièvres pernicieuses et ses moustiques d'un pouce de longueur. De plus je suis assuré d'une navigation rapide, agréable et sûre, au lieu d'un trajet de trois jours dans un canot caraïbe jusqu'à Livingstone ; mode de voyager que Georges a expérimenté l'année dernière et qu'il déclare pénible et pouvant offrir quelque danger.

Le retard est de huit jours au moins, mais il est difficile d'apprécier l'influence qu'il exercera sur la suite de mon voyage, à cause de l'ignorance où je suis des dates de départ des vapeurs entre Livingstone et la Nouvelle-Orléans et entre ce dernier port et la Havanne.



Ces divers projets à débattre ne nous ont pas empêché de nous rendre hier encore au village de San Pedro, distant de deux lieues de Coban, autant pour voir des tuiles que l'on y fabrique pour la Finca, que pour faire une excursion très agréable en elle même et rendue facile par l'existence d'un bon chemin de charettes. Les habitants de ce village sont au nombre de dix mille, tous Indiens, à une centaine d'exceptions près. C'est à San Pedro qu'a eu lieu, il y a peu d'années, la dernière révolution. Elle devait débiter par le massacre général des étrangers et des Ladinos. Une dizaine de soldats ont tout fait rentrer dans l'ordre.

On y voit une église inachevée et un pont qui bientôt le sera également, encore qu'il date de quelques mois à peine. L'inauguration a eu lieu au mois de septembre dernier. Or, une des arches, heureusement

tout entière sur terre ferme, est déjà gauchie et se lézarde. Ce mouvement, qui paraît plus qu'un simple tassement, entraîne une semblable dégradation d'un arc triomphal bête et lourd. Sur ce monument est une inscription pompeuse : « Cet arc a été achevé le sous la direction de M. X... directeur des travaux. » Le nom de ce modeste ingénieur risque fort de ne pas passer à la postérité.

L'Église est restée inachevée par suite du décret qui a proscrit les ordres religieux. On dirait ces pans de murs vieux de trois cents ans. La terrible humidité du climat abîme toute chose d'une manière étonnante.

Il existe à San Pédro une ancienne coutume qui remonte à la domination Espagnole. C'est l'interdiction aux cavaliers d'entrer avec leurs éperons dans le *cabildo* ou bâtiment municipal. Le motif de cette coutume dont l'inobservance est évidemment sans sanction, m'est inconnu. C'est une politesse de s'y conformer et l'invitation à le faire est toujours fort courtoise. Cependant, bien que dans mon ignorance j'eusse conservé mes éperons, fort petits il est vrai, aucune remarque ne m'a été faite.

La situation de ce bourg entre deux rivières dans une jolie vallée est tout-à-fait charmante. Une autre particularité est que les bâtons d'autorité que portent les alcaldes et qui, généralement, ne sont ornés que d'un pommeau d'argent, ont de plus une croix de même métal. C'est que de ce côté-là les Indiens n'ont pas perdu toute fierté et continuent à se prétendre les propriétaires du sol; comme tels ils n'aiment guère de travailler pour les étrangers. Le moyen de les y déterminer est de leur envoyer l'alcalde qui leur dit en montrant la croix qu'il porte : « Tu dois aller travailler parce que c'est ton devoir et que N. S. Jésus-Christ, dont voici la

croix, le veut ainsi. » Devant cette objurgation presque toujours ils se rendent.

Ce détail prouve que le fond religieux du caractère de l'Indien existe encore. Mais il est indiscutable que l'état de chose actuel amènera vite des résultats déplorable. Cependant San-Pedro a la bonne fortune d'avoir pour curé un prêtre hautement recommandable mais qui, un de ces jours, va être déplacé pour avoir résisté à des ordres venus de la capitale.

Puisque les Indiens sont sur le tapis j'ajouterai que l'on constate une diminution sensible de la population indigène depuis une soixantaine d'années. Il existait alors des villes indigènes importantes. Aujourd'hui elles sont désertes ou comptent quelques milliers d'habitants à peine. L'eau-de-vie fait de grands ravages, les maladies également. Dans ces neuf derniers mois soixante-dix mille cas mortels de petite vérole ont été officiellement constatés dans l'étendue de la République. C'est une formidable proportion : environ le dix-neuvième de la population a été enlevé.

Le fléau n'est pas encore arrêté. L'incurie des malheureux Indiens est cause de sa propagation aussi étendue que foudroyante et de sa lente disparition.



Panzos, 19 février 1884.

En dépit de la dépêche du capitaine Martin citée plus haut, votre serviteur se morfond depuis quarante heures dans l'unique auberge, puisqu'il faut ainsi l'appeler, de l'indescriptible trou qui a nom Panzos. La rivière est fort basse; probablement le *City of Belize* bien qu'il ne cale que douze pouces d'eau est arrêté sur un banc de sable : *op de plaat*. Où? c'est ce que per-

sonne ne saurait dire. Car il n'y a pas de communications télégraphiques entre Panzos et Yzabal, port où le steamer a dû s'arrêter.

Chacun en est donc réduit aux conjectures. Le Rio Polochic semble baisser encore à vue d'œil, par suite du temps sec de ces derniers jours; à *saver* donc quand il me sera donné de quitter la misérable hôtellerie où je me trouve, en compagnie de Georges et d'un jeune Yankee, qui a sa plantation de café à six lieues d'ici. C'est heureusement un jeune homme bien élevé.

Pour ne pas brouiller les évènements, je remonterai au jour de notre départ de Coban.



Vendredi dernier, au moment de nous mettre en route, à sept heures, le ciel couvert depuis la veille au soir, distillait une petite pluie fine qui nous accompagna jusqu'à la halte du déjeuner à S^{ta} Cruz, à 4 lieues de Coban.

Les routes de Coban à Panzos et à Guatemala, se bifurquent un peu au delà de Taltic. Nous fîmes arrêt pour la nuit à Tamaù, petit village à onze lieues de notre point de départ. A quatre heures, peu après notre arrivée, une formidable averse nous permit de nous adresser de mutuelles félicitations sur la rapidité de notre marche.

La classe des filles se donnait sous la varandah de la *posada*, dont l'hôtelier cumule la gestion avec les fonctions d'instituteur et de secrétaire communal. Il serait curieux de constater les progrès que fait opérer aux enfants la méthode Guatemaltèque d'instruction. Elle m'a paru consister à remettre aux mains de chaque

écolière un tableau comprenant l'alphabet, les diphtongues, etc. Chaque fillette avait certainement au moins un œil hors des limites du cadre de carton; et je ne me suis point aperçu qu'une maîtresse quelconque s'occupât d'expliquer la valeur des hiéroglyphes qui s'y trouvaient imprimés.

Les petits garçons, avec une ardeur toute pareille, s'instruisaient semblablement sous l'abri de la galerie du municipale, local d'une ventilation parfaite.

Rien de particulier à noter. Après un modeste dîner, il nous fut loisible de procéder à nos installations nocturnes. Le repos nous fut assuré moyennant l'expulsion d'un chat et de deux canards.

A partir de Tamaù l'approche des Terres Chaudes se fait sentir et il se manifeste un changement de végétation analogue à celui que l'on observe sur le versant italien des Alpes. Notre journée fut de onze lieues et demie jusqu'à la Tinta. La chaleur et la longueur du chemin, rendirent cette étape pénible aux mozos et à notre domestique qui suivaient à pied. La veille leur course avait été de sept lieues seulement, grâce à un sentier qui réduit la distance de Coban à Taltic à quatre lieues au lieu de huit. Mais le second jour ils ne parvinrent à la Tinta qu'à dix heures du soir.

La Tinta était autrefois un florissant village. Il y avait là, au siècle dernier, de vastes champs de cactus destinés à l'exploitation de la cochenille. C'est l'origine du nom. Actuellement, l'aggloméré peut compter une douzaine de cases. Le bâtiment communal sert de dortoir à l'usage des voyageurs et des autorités.

Un heureux hasard nous avait fait acheter dans la journée d'un marchand Indien ambulante, à Tukurù, une couple de hamacs. Ces engins furent bientôt suspendus aux poutres de la baraque par des nœuds coulants

que Dane, le vieux capitaine de la *Ste-Cécile* (1), n'eut pas désapprouvés, puis maintenus dans l'écart convenable au moyen de deux baguettes. Les naturels admiraient en silence.

Il nous fallut alors chercher à souper dans une hutte formant le pandæmonium le plus complet qu'il soit possible de rencontrer. Ce réduit servait à l'usage universel et commun des hommes, des femmes, des enfants, des poulets, des canards, des chevreaux, des cochons et des chiens. Même un mulet vint y faire une courte apparition, mais il fut vite expulsé comme trop encombrant. A terre, cinq hommes jouaient au cartes. Une vieille femme dormait. Ses deux filles, louches et boîteuses, à demi-vêtues, préparaient des mets étranges.

On nous servit de petits morceaux de viande séchée et frite qui résonnaient sur l'assiette comme des cailloux dont ils partageaient la dureté, mais nullement la neutralité de parfum. Nous dormîmes sous la garde de l'alcade, des mayors et des conseillers, qui partagèrent notre dortoir, couchés sur le sol en rangs d'oignons.

A cinq heures du matin l'un des mayors parcourut le village en battant d'un petit tambour. Informations prises c'était pour appeler les habitants à l'ouvrage. Nous ne pouvons encore imaginer à cette heure à quelle besogne les indigènes de la Tinta peuvent se livrer. Il n'y a absolument rien à faire par là; de plus, leur incommensurable paresse est un obstacle invincible à tout travail. La population est toute de sang-mêlé. Sa réputation est détestable.

(1) Mon yacht à voiles.



De la Tinta à Panzos, il n'y a que huit lieues et la route est superbe. On est en pleine terre-chaude qui mérite son nom.

Au sortir du village, il semble que l'on chemine dans un vaste parc. Plus loin, la végétation prend un développement plus grand encore, et pendant quatre heures on traverse une forêt d'une merveilleuse beauté. Outre les arbres immenses, dont j'ai parlé en différentes occasions, la présence du palmier *corosso* donne à la route un cachet unique et que l'on ne pourrait redire.

Le *corosso* est le plus beau palmier que j'aie rencontré. Il porte plusieurs régimes de petits noix qui donne une huile fort estimée. Son port est d'une suprême élégance. Ses palmes, analogues à celles du cocotier, atteignent de beaucoup plus fortes dimensions et mesurent souvent huit et dix mètres. Le port des palmes aussi est différent. Au lieu de s'étendre horizontalement la nervure médiane fait un demi-tour, et les palmes retombent comme les plumes de la queue d'un coq. Ces arbres se trouvent réunis par milliers dans ces parages. Isolés ou pris en groupes, on ne peut assez les admirer. Je serais capable de revenir par ici, rien que pour refaire ces quatre lieues. On peut évaluer à vingt-cinq mètres, au moins, la hauteur de certains exemplaires de taille extraordinaire.



Voyager est instructif ; c'est clair. Voulez-vous connaître la manière d'utiliser les débris d'assiettes, de plats, de vaisselle de toute nature ? C'est de les fixer aux murs. Autant de morceaux un peu considérables, autant de petites crédences d'une incontestable utilité et d'une infinie variété de formes.

Noté cette preuve de l'industrie humaine à la posada de Téléman.



Je m'arrêterai peu à parler de Panzos où nous sommes arrivés avant-hier vers 3 1/2 h. dans l'ardente chaleur du jour. Ce — (remplacez ces points par un mot quelconque où le mépris domine) — comprend une trentaine de huttes, bâties comme toutes celles déjà décrites, mais plus sales encore si faire se peut. L'unique auberge que tient une vieille négresse défie toute description. Il faut pour y demeurer, faire abstraction des sens de la vue, du goût et de l'odorat; se bien pénétrer de la maxime qu'il faut « manger pour vivre » et non « vivre pour manger »; puis, couché dans un hamac, attendre l'heureux moment où le sifflet du vapeur viendra annoncer l'instant d'une délivrance déjà trop tardive. Le Rio Polochic coule à trois cents pas d'ici. Il peut avoir soixante mètres de largeur. Les moustiques abondent sur ses bords, au point d'obliger l'agent qui surveille l'embarcadère à se renfermer dans un véritable garde-manger.

Heureusement ce fléau nous est à peu-près évité à l'intérieur du village. Par une intention bien charmante, mon ami a fait porter ici deux demibouteilles de vin mousseux. Nous pourrions ainsi, au moment de mon départ, former et appuyer des souhaits de prochaine réunion à New-York et d'un retour heureux et prompt parmi ceux qui nous attendent en Belgique.



Un fait assez intéressant à noter est l'apparence rose vif que prend à certains jours le ciel au lever et au coucher du soleil.

Un journal de San Salvador a publié un article

à ce sujet et considère le phénomène comme anormal et peu ou point explicable. Il est certain que ces jours là l'aurore et le crépuscule sont d'une longueur inaccoutumée. Ce ne peut cependant pas être un pur phénomène lumineux, car avant hier soir la zone rose était interrompue en un point où se montrait un triangle de ciel bleu. Du côté droit de ce triangle, c'est-à-dire à droite par rapport au spectateur, la matière rose était d'un plus grand éclat et se projetait comme un rayon. C'était très grand et beau.



Avant de jeter le voile de l'oubli sur Panzos et sa gargote je ne puis laisser de mentionner une plaie non comprise dans les dix plaies d'Égypte, mais qui les vaut. C'est celle des coqs.

Je n'ai vu ces gallinacés du sexe fort réunis en pareil nombre en aucun autre lieu du monde civilisé ou sauvage. San Bernardo, dont je me suis plaint il y a quelques semaines, n'en approche pas.

Un *chanteclair* perchait tout juste au dessus de ma tête. Georges en avait un autre à un pied de son lit, tenu par la patte derrière une cloison formée de vieilles balles de café. Ces exécrables réveille-matin, dès le petit jour, nous envoyaient dans le tuyau de l'oreille des ko-ko-ri-ko d'une insupportable sonorité, en guise de réponse aux interpellations d'une cinquantaine des confrères répartis dans un rayon de cent mètres autour de nous.

Nous avons pris notre recours auprès de l'autorité compétente. Les deux principaux malfaiteurs ont disparu; mais l'insinuation faite à notre vieille Caraïbe de nous servir au dîner les corps du délit est restée sans effet.

Panzos, 20 février 1884.

Accourez tous, venez m'entendre...., à midi, je quitterai Panzos dans un canot à rames. En dépit du télégramme catégorique du cap^{ne} Martin, le *City of Belize* n'est pas arrivé. De plus il ne viendra pas. C'est ce qu'un pilote arrivé ce matin d'Yzabal nous a annoncé. Ce retard du *City of Belize* est causé par le voyage du général-président Barrios actuellement à San Thomas, l'ancienne colonie Belge.

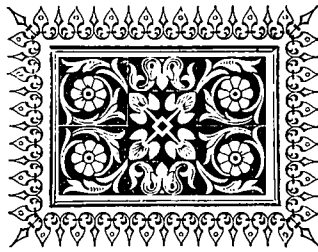
Ce port deviendra la tête de ligne du fameux *Ferro Carril al Norte* dont j'ai eu occasion de vous entretenir. Or, le capitaine Martin s'est engagé à transporter les ferrailles requises pour les travaux, par contrat passé avec le Président. Vu la présence de ce dernier sur les lieux il a fallu faire du zèle, aux dépens des voyageurs et de la régularité du service.

Il ne me reste donc d'autre ressource que d'aller rejoindre à l'embouchure du Rio Polochic le vapeur *G. Muncy* de MM. Anderson et Owen, vapeur qui ne peut remonter la rivière à cause de son tirant d'eau trop considérable.

Dans ce but j'ai frété au prix de quatorze piastres le canot du pilote de la rivière, afin de rejoindre le navire à l'ancre, dans la nuit, ou au lever du jour. Mieux vaut affronter les moustiques, que de séjourner plus longtemps à Panzos. Je puis ainsi parvenir à Livingstone encore à temps pour m'embarquer aussitôt pour la Nouvelle-Orléans. Durant le trajet je vivrai d'espoir, d'œufs durs et de sardines aux tomates, que par une prodigieuse bonne fortune, j'ai pu me procurer dans un petit bazar en formation.

(*A suivre.*)

ALB. SOLVYNS.





LES VACANCES D'UN NOTAIRE.

—
—
AU CAP NORD!

SOUVENIRS DE VOYAGE.

30 mai 1885. — *Louvain*, — *Cologne*.



LE 30 mai 1885 nous nous rencontrâmes, Messieurs les Barons M. P. de P., L. de S. de R. (deux excellents compagnons de voyage) et moi, à la gare de *Louvain*, — très peu encombrés de bagages, comme il convient pour les expéditions lointaines, et très décidés à faire un voyage d'agrément. — Equipés à l'anglaise en vrais *Knickerbockers*, notre accoutrement nous procure tout d'abord un certain succès de curiosité : on se retourne après nos trois paires de mollets flamands, mais nous avons le courage de nos culottes courtes, aussi bien que de nos opinions, et nous garderons les unes et les autres toute la route.

A Stockholm seulement, pour ne pas causer d'embarras diplomatiques à nos attachés d'ambassade, nous avons fait une concession et repris pour un jour ou deux le pantalon classique.



De *Verviers* à *Cologne* nous roulons dans un coupé du chemin de fer rhénan si somptueux que nous nous croyons en berline royale. Dans les pays du nord où il y a quatre classes de voitures, les 2^{des} valent nos premières, — et les Allemands qui ne voyagent en 4^{me} classe que parce qu'il n'y a pas de 5^{me}, disent que chez eux il n'y a que les princes et les imbéciles pour voyager en 1^{re}.

A 10 1/2 heures du soir nous descendons à *Cologne* pour jouir de la fin d'un beau dimanche.

Les rues sont remplies et les tavernes encombrées d'Allemands replets. Nous devons attendre que trois consommateurs se lèvent pour prendre leur place et nous faire servir à souper.



1^r juin. — *Cologne*, — *Hambourg*.

A 6 1/2 heures du matin nous étions tête levée devant la superbe cathédrale.

Connaissant la ville de vieille date, j'eus le plaisir d'en faire rapidement les honneurs à mes amis.

Après un coup d'œil aux monuments, nous prenons le bateau à vapeur pour le jardin zoologique admirablement étalé le long du Rhin.

A 1 heure nous repassons le vieux fleuve, cette fois en express pour *Hambourg*, viâ *Dusseldorf* et *Brême*, à travers la *Westphalie* et le *Hanovre*, par-dessus le *Weser* et l'*Elbe*. Toute cette route en pays plat est fort monotone. On ne voit que champs cultivés, bois de taillis et tourbières, surtout des tourbières qu'à certains endroits on enflamme et qui empestent l'air.

Nous faisons route avec un Anglais résidant à

Copenhague. Il revenait en ligne directe de Paris, où il avait assisté aux obsèques de Victor Hugo. Ce gentleman nous fait un assez triste tableau de Hambourg et nous engage vivement à le suivre sans arrêt jusqu'à Copenhague. Mais nous n'écoutons pas notre Anglais et à 10 1/2 heures du soir nous étions confortablement installés à l'hôtel *Streit* devant l'Alster, dans le plus beau quartier de la ville.



2 juin. — *Hambourg*, — *Kiel*.

Hambourg, l'antique ville de la Hanse, baignée par l'Elbe qui lui sert de port de mer à 15 lieues de son embouchure, vaut infiniment mieux que ne le disait notre compagnon de la veille. Sa partie moderne, bâtie autour de l'Alster intérieur, avec ses promenades ombragées et ses riches hôtels, rappelle Genève du côté du lac Léman et du jardin des Anglais.

Le vieil *Hambourg* s'appuie contre le fleuve : il est sillonné d'une foule de canaux qui l'ont fait appeler, avec un peu d'exagération peut-être, la « Venise du Nord. »

Malheureusement pour le touriste le cachet antique tend à disparaître. Une grande partie des vieux quartiers de la ville est en voie d'expropriation pour l'établissement de bassins intérieurs et de constructions maritimes. *Hambourg* a reçu le coup de baguette d'un Haussman quelconque, et bientôt il ne restera plus aucune trace de ses énormes maisons, de ses magasins en bois et à pignons peints en rouge, dont les 7 ou 8 étages descendent à pic dans les eaux.

Nous voyons la ville en droschken (1) et les deux Alster, jusqu'à Eppendorff, en bateau mouche.

(1) Voiture de place découverte.

En dehors de la Bourse, édifice moderne qui n'est remarquable que par son énormité, et de l'église protestante de S^t Nicolas, bâtie en beau style gothique anglais par l'architecte Schott, Hambourg ne possède pas de monuments à citer.

Les parcs et les promenades, admirablement tracés sur le terrain accidenté des anciennes fortifications, les deux Alster et l'Elbe que sillonnent de nombreux navires de commerce, forment le plus grand charme de la cité hanséatique.



A six heures du soir nous avons vu tout ce que Hambourg offre d'intéressant, et nous prenons au Kloosterthor le train du Schleswig-Holstein pour Kiel par Altona.

Nous arrivons à *Kiel* à 9 1/2 heures, très-empressés d'aller nous installer à bord de la *Fraya* qui doit nous transporter à Korsör. — On nous prévient que le bateau ne part qu'à minuit, après l'arrivée de l'express de Paris.

Que faire le soir à Kiel pour tuer le temps?

Il pleut. — Tant mieux, si la pluie peut rafraîchir la température surchauffée depuis trois jours.

Nous nous décidons à pousser une pointe en ville, bravant l'humidité sous nos ulsters à capuchon.

Avant de rentrer au bateau, nous nous aventurons dans un *Gardnerwhirschafft* où l'on nous sert de la bière blanche mousseuse dans un bol capable d'en contenir trois litres.



3 juin. — Korsör, — Copenhague.

Le train de Paris entre enfin en gare et nous passe assez bien de voyageurs. A 1 heure du matin, la *Fraya* se met en branle vers Korsör.

Nous occupons une cabine à trois. Mes deux compagnons se sont couchés et dorment comme des marmottes. Impossible de faire comme eux. Je remonte sur le pont pour fumer une pipe. Il fait nuit noire. Le steamer sort de rade et passe devant les nombreux navires de guerre et de commerce qui reposent sur leurs ancres et profilent sur le ciel leurs sombres silhouettes.

Le temps a fraîchi. Je me blottis dans le bon coin, tout près de la machine et peu à peu, grâce à sa douce chaleur et au mouvement régulier du bateau, le sommeil me gagne, — me voilà parti pour le pays des songes.

Je n'en reviens que vers trois heures. Le soleil est déjà levé et se reflète dans les eaux calmes de la Baltique. Nous côtoyons à droite et à gauche les îles de *Laaland* et *Langeland* et bientôt apparaissent les îlots d'*Omö* et d'*Agersö*.

A six heures, nous distinguons très-nettement les rives verdoyantes du Danemarck, ou plutôt de l'île de *Seeland*. Peu après, nous stoppons dans le port primitif de *Korsör*, à l'embouchure du *grand Belt*.

La visite très inoffensive de la douane est bien vite terminée. Il nous reste le temps de prendre du café et de casser une croûte de pain de seigle au buffet de la gare.



Le train part pour Copenhague à 7 1/4 heures du matin; il traverse la *Seeland* dans toute sa largeur. Le pays fertile et bien cultivé nous rappelle nos Flandres. Ça et là quelques collines sablonneuses, mais pas de

montagnes. Le long des champs s'étendent des lignes de chevaux et de vaches broutant les trèfles et l'orge vert dans le périmètre de leur entrave. Vaches et chevaux sont de belle race et paraissent soigneusement tenus. La grande propreté est du reste la qualité dominante des habitants tant du Danemarck que de la Suède et de la Norwège, en exceptant toutefois les *Lapons*.



A 10 heures nous faisons notre entrée à *Copenhague*.

Au sortir de la gare, le voyageur est agréablement impressionné : il se sent dans une ville de luxe, de progrès et de bon goût. Tout ce quartier de la station est neuf : ses larges boulevards plantés d'arbres sont bordés d'hôtels qui n'ont rien à envier à ceux des plus riches artères de Bruxelles.

Instinctivement nous prenons la longue et large rue qui mène à la place Neuve-Royale où nous avisons l'*hôtel d'Angleterre*.

Nous voyons une partie de la ville avant le dîner. Nous visitons successivement l'*Eglise de Ste-Anne*, avec sa tour en spirale et son escalier extérieur ; — la *Bourse*, bâtie en style danois pur dont les lignes se retrouvent dans la renaissance flamande et dont la flèche bizarre, composée des queues enroulées de quatre serpents à tête de dragons, s'aperçoit du large ; — l'ancien *Palais Royal* en grande partie détruit par l'incendie de 1882 ; — et enfin, le *Musée de Thorwaldsen*, le sculpteur populaire que ses concitoyens élèvent au rang des demi-dieux, bien au-dessus de son maître Canova. A notre humble avis, l'enthousiasme des Danois pour leur grand sculpteur est quelque peu exagéré : sa sculpture si correcte est froide : ses

Apôtres sont des philosophes grecs et son Christ pourrait s'intituler Platon.

Le chef-d'œuvre de Thorwaldsen est incontestablement son *Lion de Lucerne*, qu'il faut admirer sur place et non pas reproduit en plâtre dans le musée de Copenhague.

Après le dîner nous suivons la foule à *Tivoli*, jardin charmant où moyennant une entrée de 50 örer (70 centimes), (1) le visiteur peut jouir des plaisirs les plus variés : montagne russe, tourniquets à ballons, théâtres à pantomimes, clowneries désopilantes, acrobates de première force et, surtout, un excellent orchestre.



4 juin. — Copenhague.

Nous recommençons de bonne heure notre chasse aux curiosités en débutant par le *Rosenborg*, château royal de style gothique-féodal, situé au milieu d'un vieux parc, touffu comme une forêt. Ce palais, jadis le Marly de Christian IV, a été abandonné par la couronne et abrite actuellement un musée artistique et historique. Il contient, dit-on, des richesses incalculables que l'on ne peut voir qu'à prix d'or ou par privilège à enlever diplomatiquement. Nous n'avions pas assez de temps pour en perdre une partie à chercher le moyen de pénétrer dans cette Sésame... qui n'ouvrait pas.

Désirant en finir d'un coup avec les Musées, nous

(1) Le *Krone* est l'unité monétaire ayant actuellement cours en Suède, en Norvège et en Danemarck; — il se subdivise en 100 *örer*.

nous rendons à *Christianborg*, encore une ancienne demeure royale, renfermant les collections de peintures, de zoologie, de géologie et d'ethnographie. Une aîle de ce vaste bâtiment est affectée au *musée Scandinave* qui est d'une richesse et d'un intérêt exceptionnels.

Nous voyons l'*Université* et ses riches dépendances spécialement consacrées à l'École de médecine, — et en dernier lieu les Temples luthériens, peu remarquables à l'exception de la *Friie Kirke* (Notre Dame) ornée du Christ, des douze Apôtres et de l'Ange de Thorwaldsen. Son fronton est décoré d'un bas-relief du même sculpteur, représentant le Précurseur annonçant la venue du Christ.



Nous étions un peu las de battre le pavé de Copenhague : il nous fallait le grand air et la belle nature.

En route donc pour *Klampenborg*, le bois de la Cambre de Copenhague baigné par la mer. Le tramway, d'abord à chevaux puis à vapeur, y conduit en moins de 30 minutes, par la large *Bredegade* sur laquelle s'ouvrent les églises catholique-romaine et russe, et ensuite par la grande avenue bordée de villas élégantes.

Une bonne coureuse nous véhicule agréablement sous bois. Nous saluons les premiers pins du Nord aux troncs gigantesques et dont les cîmes semblent défier le ciel. Nous passons devant l'*Ermitage*, encore un château royal, servant de rendez-vous de chasse à courre.

La forêt est extrêmement giboyeuse et les daims que l'on y rencontre en nombreux troupeaux, se dérangent à peine pour livrer passage à la voiture.

Le bateau à vapeur qui fait le service d'escale si long de la belle côte de Seeland depuis *Elseneur* (en danois *Helsingör*), nous ramène à la capitale du Danemarck.



5 juin. — *Le Sund*, — *le Kattegat*, — *Gothembourg*
et *le Gotha-canal*.

A neuf heures précises du matin le *Christiania*, le plus beau steamer de la compagnie postale danoise, prit au large du *Sund* et nous mena droit dans le courant vers *Gothembourg*.

Les côtes de Suède apparaissent et bientôt approchent de si près la pointe extrême du Danemarck qu'il ne reste plus au *Sund* qu'un étroit canal pour se perdre dans le *Kattegat*, entre *Helsingör* et *Helsingborg*.

La passe est commandée par le château danois de *Kronborg*, forteresse élégante, hérissée de canons. Au pied de *Kronborg* est *Helsingör*, nommé *Elsinore* par les Anglais et immortalisé sous ce nom par Shakspeare qui y évoqua le spectre d'Hamlet. Une heure après, les côtes du Danemarck se perdaient à l'horizon et nous naviguions en plein *Kattegat* par un temps superbe.

Je lis dans une relation de voyage publiée en 1877 par un compatriote, que « le *Sund* est un lac mais « que dès que le navire entre dans le *Kattegat* il est « inévitablement secoué par le roulis et le tangage. » Le *Kattegat* doit avoir bien changé depuis lors, car jamais lac de Suisse ne m'a présenté une onde plus unie.



Le *Christiania* qui s'est bien comporté depuis le matin, commence à rouler aux approches du *Gotha-Elf* : c'est l'effet inévitable de la houle du *Skagerack* dont le courant contraire prend plus haut le *Kattegat* en biais.

Nous voguons en plein archipel d'îles et de rochers. Le spectacle est charmant. *Gothembourg* étale au loin, inondées de lumière, sa forêt de mâts de navire et ses hautes falaises piquées de châlets dont les couleurs blanc et rouge sortent vivement du cadre vert de leurs petits jardins.

Gothembourg qui compte aujourd'hui plus de 70,000 habitants, était jadis une ville entièrement construite en bois. Ravagée fréquemment par les incendies, elle renaquit dans ces derniers temps une bonne fois de ses cendres. Les maisons de bois ont été remplacées par de véritables palais de pierre et de granit.

Les rues sont de larges boulevards à double rangée de platanes et les carrefours, des squares richement plantés, décorés de statues et de fontaines.

Des canaux bordés partout de pierres sculptées, divisent la ville en plusieurs quartiers raccordés entre eux par des ponts de fer du meilleur goût.

Tout contribue à donner à la ville nouvelle un faux air de Nice.

Mais le grand côté de *Gothembourg* est son port ou mieux son *Gotha-Elf*, vaste baie reliant la ville au *Kattegat*.



A dix heures du soir nous prenons passage sur la *Vénus*, petit steamer de misérable apparence, moins fait pour les voyageurs que pour les marchandises. Il

n'a de confortable que ses cabines minuscules mais propres et bien aménagées.

Je dois cependant déclarer à l'honneur du petit bateau qu'il s'est bravement comporté pendant la traversée très-mauvaise du lac Wener.



Le *Gotha-canal* est long de 78 lieues et relie la mer du Nord à la Baltique. C'est peut-être l'œuvre d'art la plus colossale du XIX^e siècle.

Que l'on ne se représente pas le Canal de Gothie comme un cours d'eau uniforme et monotone, tel que la dénomination de *Canal* en comporte l'idée; non, le Gotha-canal est plutôt une suite de rivières, de fleuves, de lacs reliés les uns aux autres par des bouts de canaux creusés dans le roc et dont le niveau est soulevé à 312 pieds au-dessus des deux mers, au moyen de 53 écluses cyclopéennes. Ce travail gigantesque, commencé en 1810, fut terminé en 1832 et coûta fr. 19,061,550.

Sur ce long parcours le Gotha-canal présente successivement les aspects les plus divers : tantôt ses rives sont basses et fuyantes, tantôt rocheuses et escarpées; ici c'est l'Escaut entre Tamise et Anvers, plus loin c'est la Meuse, la Moselle et le Rhin, moins ses châteaux-forts en ruine. Il monte à Trollhätta par un escalier de géants composé de 16 écluses superposées, jusqu'au niveau du lac Wener, le plus grand de la Suède, et chasse le navire vers la Baltique à travers les lacs Wicken, Bottensjär, Wetter, Bören, Roxen et Asplängen. Son point le plus élevé est à Wicken en Westrogothie.



6 juin. — *Le Gotha-canal, — le lac Wener.*

Nous atteignons les premières écluses à *Lilla-Edet* vers 1 1/2 heure du matin.

L'aurore s'est levée transparente et fait scintiller les rapides qui bouillonnent à quelques pas de nous.

Avant ces écluses le fleuve était large et parsemé d'îles; après, il s'encaisse peu à peu, ses rives escarpées et boisées se resserrent, le paysage devient sombre et sauvage. Nous voyons dans le lointain l'écume de nouveaux brisants.

Tout-à-coup le bateau oblique à droite et s'arrête aux portes des 16 écluses de *Trollhätta*. Le coup d'œil est magique. Sans que rien l'avertisse le voyageur stupéfait aperçoit à 180 pieds au-dessus de sa tête des mâts de navires qui semblent flotter dans le ciel!



Il faut trois heures pour sasser les bateaux du plus fort tonnage. Les voyageurs mettent ce temps à profit pour visiter de près les chutes si célèbres à juste titre.

Nous gravâmes donc la berge des écluses et, laissant le canal à droite, nous nous engageâmes dans un sentier courant en corniche le long de côtes rocheuses décorées de fougères et d'énormes mélèzes.

Le torrent, masqué par un rideau de verdure, mugissait dans le lointain. Au bout d'une demi-heure de marche la forêt s'éclaircit, les rochers se dérobent et nous voyons à nos pieds, dégagées de tout voile, les cataractes de *Trollhätta*, un des spectacles les plus grandioses et les plus saisissants de la Suède et peut-être de l'Europe entière.



Nous cédons avec plaisir la parole au Dr Guibout de Paris (1) : — « J'ai vu les cascades des Pyrénées, celles de Cerisey et du pont d'Espagne, audessus de Causerêts. J'ai vu les cascades de Suisse, le Staubach, le Giesbach, le Reichenbach, les chutes de l'Aar, à la Handeck. J'ai vu la chute du Rhin, à Schaffouse..... Sans doute, toutes ces grandes scènes de la nature sont magnifiques à divers degrés : mais aucune, pas même la chute du Rhin, n'approche de *Trollhätta*, ne lui est comparable et ne peut même en donner la moindre idée. A Schaffouse, comme à Trollhätta, ce sont deux fleuves; mais à Schaffouse, le Rhin s'écoule d'un cours paisible, dans un pays à peu près plat et découvert, tandis qu'à Trollhätta, le *Gotha-Elf* précipite ses flots tumultueux, dans une nature alpestre et sauvage, resserré au milieu de rochers gigantesques, contre lesquels il se brise et dont les parois taillées à pic sont couronnées de sapins. A Schaffouse, le Rhin ne fait qu'une seule chute verticale, qu'aucun obstacle ne contrarie, et au delà de laquelle il reprend son cours habituel; à Trollhätta, au contraire, le *Gotha-Elf*, dans un espace de 3,600 pieds, fait quatre chutes, quatre cataractes, dont aucune description ne saurait rendre l'effrayante et grandiose majesté. Le fleuve d'abord s'engouffre tout entier, entre les rochers, avec une impétuosité et un fracas inimaginables; au bas de cette première cataracte, ses vagues furieuses et bondissantes rencontrent un îlot

(1) *Les vacances d'un médecin*, 5^{me} série, ouvrage que nous avons trouvé à Tromsø entre les mains de nos amis communs les P. P. Crul à Erick Wang auxquels il est dédié. Nous l'invoquons ici d'autant plus volontiers qu'il retrace consciencieusement la plus grande partie de l'itinéraire que nous avons suivi dans les pays Scandinaves.

de rochers ; elles s'y partagent en deux bras qui, chacun de leur côté, forment deux nouvelles cascades, séparées par l'épaisseur de l'îlot. Les deux courants un instant isolés, convergent l'un vers l'autre, se rencontrent, se réunissent et ne font plus qu'une seule nappe écumeuse et mugissante. Mais à peine le fleuve est-il reconstitué dans toute sa largeur, qu'il se précipite encore et forme une quatrième cataracte où les flots, tout blancs d'écume, tombent, se brisent, rejaillissent avec la même violence et le même bruit qu'aux chutes supérieures. Une étroite passerelle amène dans l'îlot ; une autre passerelle est lancée avec une incroyable témérité d'une rive à l'autre, à la hauteur de la première chute ; il faut se sentir une certaine hardiesse et ne pas craindre le vertige, pour oser s'y aventurer. Nous y sommes montés, nous l'avons traversée, et là, de ce point culminant, où nous étions suspendus, sur une simple planche de sapin, au-dessus du plus effroyable de tous les abîmes, nous avons contemplé, avec un saisissement et une admiration que nous ne pourrions jamais exprimer, l'indescriptible ensemble de cet effrayant et merveilleux tableau ; rien en Europe ne peut lui être comparé, nous disait un Anglais dont l'enthousiasme égalait le nôtre. — »

Le paysage a malheureusement une tache. L'industrie s'est emparée d'un coin de la chute : elle l'utilise comme force motrice d'une grande fabrique de papier de sciure de bois.

A un pas de là est la *grotte des Rois*, excavation du rocher ne présentant de l'intérêt que parce qu'un grand nombre de Souverains ont fait graver leurs noms sur ses parois en souvenir de leur passage.

Nous avons vu encore, à côté des chutes, le *Théâtre des Francs-maçons*, rocher abrupte surmonté d'une épée en fer qu'étreignent deux mains entrelacées. C'est

là qu'à certaines époques ces Messieurs tiennent leurs assises en plein vent.

Plus bas se trouvent les *Marmites des géants*, trous régulièrement creusés par la rotation de pierres plus dures amenées des glaciers aux époques préhistoriques. On rencontre ce phénomène dans des proportions bien plus grandioses dans le *Jardin* à Lucerne.



Les trois heures de répit sont écoulées : la *Vénus* vient de franchir la dernière écluse, et son coup de sifflet strident nous appelle à bord.

Nous quittons à regret Trollhätta et ses merveilles : elles resteront profondément gravées dans notre esprit.

A 6 1/2 heures du matin nous entrons en plein lac *Wener*, véritable mer intérieure dont nous ne toucherons le bord opposé qu'à 7 1/2 heures du soir.

Le vent qui s'est levé agite fortement les eaux : dans l'après-midi il souffle en tempête. La *Vénus* danse sur les vagues comme une coquille de noix ; de fréquentes ondées nous confinent dans l'entre-pont, si bien que nous en avons vite assez du roulis et du tangage et que nous nous faisons débarquer à Carlstad juste à temps pour manquer le dernier train vers Stockholm. — Le mauvais état du lac nous avait occasionné un retard considérable.

Ce contre-temps n'est peut-être pas suffisamment compensé par un concert exécuté dans le parc par une phalange de dix artistes, enlevant avec brio un répertoire varié. Nous avons beaucoup applaudi leur pot-pourri sur la *Mascotte*.



Un dernier mot au sujet de la *Vénus*.

Ce steamer embryonnaire possède, à l'instar des grands navires postaux, son règlement d'ordre intérieur. Il est affiché, en quatre langues, dans tous les compartiments, portant fièrement comme entête : « *Extrait du Règlement à bord de la Vénus.* » En voici les articles les plus saillants :

« Les Passagers de la Première et Seconde classe
« ne doivent pas se servir de leurs propres provisions;
« ils trouveront dans la salle à manger ce qu'ils dési-
« rent, d'après le prix courant qui y est affiché.

« Déjeuner : entre 8 et 10 heures du matin.

« Dîner à Table d'hôte : entre 1 et 3 heures de
« l'après-midi.

« Souper : de 7 1/2 à 9 heures.

« Entre ces repas on peut avoir des mets froids
« et toute la journée des boissons; toutefois, après
« 9 heures il ne sera plus rien servi.

« Les passagers du pont peuvent prendre avec eux
« des provisions et les y manger.

« Les passagers qui désirent faire nettoyer leurs
« habits ou leurs chaussures paient 10 örer par jour
« au domestique. »



7 juin. — Carlstad, — Laxä, — Stockholm.

Levés de bonne heure pour jeter un coup d'œil sur la ville, nous sommes surpris de la trouver morne et silencieuse. Les magasins sont hermétiquement clos et les stores baissés dans toutes les maisons. C'était dimanche. Partout en Scandinavie, pays inféodé aux froides doctrines de Luther, que le Roi Gustave Wasa érigea en religion d'Etat en 1525, le repos dominical est

sévèrement observé. Tout travail cesse; le peuple va aux églises et aux promenades.

Nous espérons, à l'occasion du jour du Seigneur, voir les naturels revêtus de leur costume national, car jusqu'ici nous avons été continuellement choqués par la vue des échantillons plus ou moins frippés et surannés de la mode française. Exceptionnellement à Hambourg nous avons rencontré les jolis costumes du Viereland, tranchant vivement sur les accoutrements disgracieux de l'Europe centrale. Notre espoir fut déçu : rien d'original, riches et pauvres ont adopté l'habillement européen uniforme et monotone.



Jusqu'à *Laxä* et de *Laxä* à Stockholm, on ne voit que granit rouge hérissé de mélèzes et de bouleaux. Ça et là on côtoie les lacs, on aperçoit un coin de culture, des maisonnettes en sapin, une rivière avec ses ponts de bois et ses barques bariolées.

Partout où il y a un bout de prairie et de terre arable, se trouvent une station et un petit aggloméré d'habitations portant fièrement un nom de village.

A *Laxä* comme dans la plupart des gares de la ligne de Stockholm à Trondhjem, les buffets étalent abondamment les victuailles les plus appétissantes, offrant pour 1 1/2 krone (fr. 2,08 de notre monnaie) un repas composé des hors-d'œuvre les plus variés, de potage, truites, viandes chaudes ou froides, le tout à discrétion.

La dernière partie de la route est fort belle : les lacs alimentés par le chenal de Stockholm se multiplient et les côtes du Mälär se dessinent clairement à l'horizon.

Nous descendons du train à *Stockholm* à 10 1/4 h. du soir, dévancé de tout un jour la date de

notre arrivée annoncée à M. le Baron P.... attaché à la légation belge.

Nous gagnons le *Grand Hôtel*, (1) caravansérail somptueux où d'excellentes chambres nous avaient été retenues. Ce bel établissement abrite tous les diplomates célibataires résidant à Stockholm. Ils étaient ce soir en assemblée plénière, recevant dans un banquet les adieux d'un collègue appelé dans sa patrie.

Nous nous endormons malgré le bruit des toasts qui arrive jusqu'à nous. Dormions-nous depuis longtemps quand on vint frapper à nos portes? Sans nous occuper de l'heure nous ouvrîmes à notre ami le diplomate qui, prévenu de notre arrivée, voulait nous serrer la main avant d'aller se reposer des soucis que lui suscitent journellement les destinées des nations.

(A suivre).

PAUL RAEPSAET.

(1) C'est sous le balcon du *Grand Hôtel* où était descendue la *Nilsson*, l'illustre chanteuse suédoise, qu'est arrivé, le soir du 23 septembre 1885, la catastrophe rapportée par les journaux.

A l'issue d'un brillant concert donné par la *Diva*, la foule s'était portée en masse sur la place du *Château* où se trouve le *Grand Hôtel*, pour acclamer sa compatriote et la forcer par ses cris de se montrer au balcon et de chanter.

A un moment donné il y eut une telle poussée, que 20 personnes furent écrasées ou jetées dans le *Noor-Stroum*, et cela se passait au milieu du bruit des applaudissements!

Outre les morts, il y eut un grand nombre de blessés. Pour comble de fatalité, la foule affolée renversa un énorme échafaudage qui, dans sa chute, fit de nouvelles victimes.





LAMARTINE ET HUGO

PAR FERD. LOISE.



LE livre que M. Ferd. Loise vient de consacrer au parallèle de Lamartine et de V. Hugo, est un livre bien pensé et bien écrit. Je ne m'attarderai pas à faire ici l'éloge de l'auteur si avantageusement connu des lettrés belges et étrangers. Il me suffira de transcrire les lignes d'une lettre qui vient d'être adressée à notre compatriote par M. Charles Alexandre, auteur, lui aussi, d'un ouvrage sur Lamartine, dont nous avons rendu compte dans une précédente livraison.

M. Alexandre s'exprime ainsi dans cette lettre :
« Vous avez vengé Lamartine, vous, étranger, de l'oubli
« de son pays. Vous l'élevez à sa hauteur et vous lui
« faites sa statue vivante. Votre parallèle de Lamartine
« et de Hugo est de la justice, en beau style. Vous
« dites la vérité sur les deux génies, avec un bonheur
« de pensée et d'expression, un don de persuasion,
« des bonnes fortunes de paroles qui m'ont saisi et
« saisiront vos lecteurs. Le poète, l'orateur, l'historien,
« le politique, l'homme tout entier sont là, dans leur
« vie réelle. Vous faites revivre cette grande âme de
« *vates*. »

— Cette distinction flatteuse accordée à M. Loise par un des secrétaires intimes de Lamartine, vient bien à point pour dédommager M. Loise des petites méchancetés de la *Jeune Belgique*. En effet l'auteur du *memento* de la susdite revue trouve le parallèle *injuste* et *inexact*. « M. Loise a connu Lamartine, ajoute-t-il, « et se plaît à rappeler cette illustre relation. Son « homme, c'est Lamartine; ils ont dîné ensemble. Cela « mène M. Loise à n'admettre qu'il y ait meilleur poète « que le Chantre d'Elvire, et c'est Victor Hugo qu'il « sacrifie sur l'autel de Lamartine. »

Après avoir lu et relu consciencieusement le parallèle, je ne vois pas que V. Hugo soit sacrifié si cruellement qu'on a l'air de le dire, sur l'autel de Lamartine; et je trouve que la part fait à Hugo est encore des plus enviabiles.

Toutefois (pourquoi ne le dirais-je pas?) je commençai la lecture de « *Lamartine et Hugo* » avec quelques préventions contre l'auteur. Qu'il me le pardonne. Je le savais si grand admirateur du chantre des *Harmonies*, que je redoutais, pour Hugo, non pas précisément l'impitoyable immolation dont parle la *Jeune Belgique*, mais un peu d'oubli, d'ailleurs en toute sincérité.

Eh bien! mes préventions se dissipèrent à chaque page et l'impartialité du paralléliste m'apparut dans toute son évidence.

Voici les dernières lignes du censeur de la *Jeune Belgique* : « Outre que les deux poètes ne sont pas à « comparer, mettre au-dessus du plus immense cer- « veau (!) que la littérature française ait possédé, de « l'homme qui a touché toutes choses d'une griffe « puissante et maîtresse, un barde qui ne fut jamais « qu'un barde (!), virtuose adorable dont l'instrument « eut toutes les douceurs et toutes les harmonies, c'est

« dire que le rossignol des bois est plus beau que
« l'aigle des montagnes. »

L'immensité du cerveau de V. Hugo, pour le dire en passant, n'a rien à faire dans cette discussion. Ce qu'il y a eu de plus immense en V. Hugo, on l'a dit cent fois, ce fut l'orgueil; et cet orgueil rapetissa continuellement son génie qui était originellement grand. Mais

« Hélas! plus de grandeur contient plus de néant!
« La bombe atteint plutôt l'obélisque géant
« Que la tourelle des colombes! »

Certes nous n'irons pas jusqu'à dire que Lamartine ne s'est jamais laissé inspirer par le démon de l'orgueil; mais l'orgueil avait des mesures chez Lamartine, tandis qu'il était démesuré à outrance en V. Hugo.

— On peut dire du Chantre d'Elvire tout ce qu'en a dit M. Ferd. Loise, sans avoir à conclure que le rossignol des bois est plus *beau* que l'aigle des montagnes. Ce qu'il faudrait en déduire à la rigueur, c'est que Philomèle chante mieux et que sa mélodie charme plus que la trompette de l'aigle. Plus d'un sera de mon avis. Enfin, pour dire toute ma pensée, je ne voudrais point affirmer que la *Jeune Belgique* ne préfère pas les vers de ses poètes attitrés à ceux de Lamartine et même de Hugo.

— Ce qui m'a surtout enchanté dans le travail consciencieux de M. Loise, c'est la précision avec laquelle il caractérise en quelques traits heureux et bien choisis, les œuvres diverses des deux poètes, en montrant tour à tour les progrès et les décadences.

M. Ferd. Loise le dit lui-même — et M. Charles Alexandre lui en fait un mérite réel, — il a voulu venger Lamartine d'un coupable oubli. Pas un mot en effet n'a été dit de Lamartine dans les discours funèbres

dont on a cru honorer la dépouille de V. Hugo. Il était pourtant naturel en cette occasion, de rappeler au moins le grand nom du poète de la restauration ; mais la république française en jugeait autrement. Dans l'affolement de ces jours de.... deuil on avait complètement perdu la mémoire d'une des plus admirables odes de V. Hugo, adressée, en 1825, à Alphonse de Lamartine.

Les conclusions de l'œuvre de M. Loise se dégagent clairement de l'ensemble. A ceux qui se demandent si le siècle présent s'appellera le siècle de V. Hugo ou bien le siècle de Lamartine, il répond que ni l'un ni l'autre ne sera l'homme du siècle tout entier. Ils sont grands tous deux avec des qualités maîtresses, quoique différentes, de part et d'autre. Mais à un point de vue plus particulier, comme un homme doit être jugé dans son ensemble, on ne peut nier que les défauts de V. Hugo ne soient plus nombreux, plus criards et plus systématiques que ceux de son illustre rival.

M. Ferd. Loise l'avoue en terminant ; s'il lui fallait choisir un dieu de chair, ce n'est pas Hugo qu'il préférerait à Lamartine. Qui pourrait lui en faire un reproche ? — Le littérateur belge se rencontre dans cette appréciation, avec M. Edmond Biré, l'éminent critique français. Dans un ouvrage récent destiné à rétablir la vérité vraie sur V. Hugo idole et sur son œuvre, ouvrage que personne n'a essayé jusqu'ici de réfuter, nous lisons, sous forme de conclusion, les lignes suivantes :

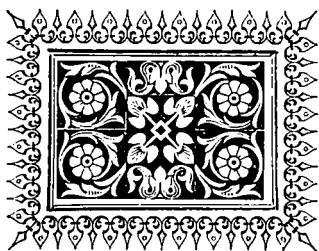
« Au-dessous des grands poètes épiques, — Homère, « Virgile, Dante, Milton, le Tasse, Goëthe ; — au-dessous de ces maîtres du théâtre, — Corneille, Shakespeare, Racine, Molière, — qui ont fait marcher, « agir devant nous, sur la scène, des êtres vivant de « la vie humaine tout entière ; au-dessous des poètes

« lyriques qui nous ont livré leur âme, qui ont fait
« parler la portion divine du cœur humain, au-dessous
« de Lamartine, — j'allais dire aussi d'Alfred de Mus-
« set, — il y a encore une belle place pour celui qui
« a été le maître souverain du rythme et de l'image,
« et cette place ce sera celle de Victor Hugo. » — Et
le livre finit sur ces paroles.

L'opuscule de M. Loise, écrit en très bonne prose, se recommande donc à tous les lettrés, et particulièrement à ceux qui ont suivi le mouvement littéraire de ce siècle si agité et pourtant si remarquable à des titres divers.

L'Abbé A. COUSOT.







LE LIVRE DES SOUVENIRS

DU

PÈRE VAN TRICHT. (1)

C'EST une pieuse et touchante pensée que celle qui a inspiré à notre éminent collaborateur le Père Van Tricht la préface de son *Livre des Souvenirs*.

J'en transcris ces quelques lignes qui indiquent, dans une langue charmante, l'intention de l'auteur.

« Notre mémoire oublieuse garde mal ses souvenirs : la gerbe qu'elle en a faite est mal liée ; comme une glaneuse insouciante, elle en laisse tomber, le long du chemin, un à un, les plus beaux épis.... »

«.... C'est pourquoi je vous propose d'écrire vos souvenirs, de les écrire chauds et vivants, d'écrire au jour le jour l'histoire de votre famille, votre histoire, l'histoire de ceux que vous aurez aimés. Faites-le pour vous. Il vous sera bon de relire plus tard ce que fut autrefois votre vie, de quels bonheurs Dieu vous a comblé, quelles épreuves vous avez traversées. Il sera doux surtout à ceux qui vous survivront, de vous retrouver, de vous entendre encore dans ces pages.... »

C'est donc à écrire notre vie que nous convie

(1) Société St-Augustin. Bruges et Lille.

l'auteur. Écrire notre vie, c'est-à-dire tracer une page radieuse à côté d'une page sombre, esquisser une oraison funèbre après un épithalame, dire nos bonheurs et nos peines, nos larmes et nos joies, nos égarements mêmes et nos regrets. Écrire tout cela, non pour les indifférents, mais pour vous et les vôtres à qui il sera doux et utile, de relire un jour ces impressions et de retrouver ces témoins du passé.

Écrire ces choses sous l'œil de Dieu qui les envoie, les écrire avec une prière, avec une action de grâce ou un acte de résignation.

Cette occupation n'est-elle pas digne des loisirs d'un homme sérieux et d'un chrétien? Quelle meilleure méthode y a-t-il pour arriver à la difficile connaissance de soi-même, si nécessaire à qui veut devenir moins imparfait et faire de réels progrès ici-bas?

Nos pères n'avaient-ils pas leurs *livres de raison*, précieux héritage qu'ils laissaient à leurs descendants avec le souvenir de leurs vertus et l'exemple de leur vie?

C'est à faire revivre ce vénérable usage que le P. Van Tricht s'est essayé.

Et son dessein a rencontré en la personne des éditeurs des interprètes à la hauteur d'une idée également artistique et chrétienne.

Nous disons donc à nos lecteurs : Suivez le conseil de l'auteur : Sur ces pages élégamment encadrées consignez les principaux événements de votre vie : écrivez-y surtout ce que vous pourriez oublier et ce qu'il vous sera utile de retenir : c'est-à-dire principalement vos erreurs et vos fautes afin que Dieu n'en garde pas mémoire. Quant à vos bonnes œuvres n'en faites point mention et tâchez de les oublier afin qu'elles soient inscrites là-Haut non plus au *Livre des Souvenirs*, mais au Livre de Vie.

L. J.



ENCORE LA QUERELLE DES NOMS.

LA PARTICULE.



LA Cour de Gand ordonnait récemment la rectification d'un acte de l'État civil.

Le demandeur se plaignait de ce que l'officier de l'État civil lui avait donné un grand D et l'avait appelé De Lancker. A son avis, il s'appelait *de* Lancker.

La Cour lui donne raison et ordonne que le D soit ramené aux dimensions du d.



Je ne voudrais point contester le droit de M. de Lancker à prendre un petit d. Bien au contraire, je pense que l'officier de l'État civil avait commis une faute d'orthographe en mettant le grand D.

Mais on comprend que la Cour n'a pas eu à considérer la question au point de vue de la grammaire mais bien au point de vue du Droit.

D'après l'arrêt, la substitution d'un grand D au petit d ou d'un petit d au grand D, entraîne une modification substantielle du nom.

A l'appui de cette opinion, il invoque le rapport de M. Pirmez, qui dit que le fait d'ajouter une particule à son nom, constitue la prise d'un faux nom.

Mais l'argument manque de base.

Tout autre est la question de savoir si l'on peut ajouter une particule à son nom, toute autre celle de savoir comment devra s'écrire la particule que l'on a.

Un cabaretier des Flandres s'appelle Blaton.

Il prendrait un nom, qui ne lui appartient pas en s'appelant de Blaton. Son voisin s'appelle de Bleye (le Gai); altéra-t-il son nom en s'appelant De Bleye (Le Gai).

Un autre s'appelle de Bisschop (l'Evêque); altéra-t-il son nom en signant De Bisschop (L'Evêque)?



On se laisse entrainer à croire à une altération, parce que l'on voit dans le préjugé qui attache à la particule une idée nobiliaire, une cause d'importance pour le petit d.

Or, cette idée est radicalement fausse.

Suivez dans le *Wegwijzer* les noms des familles Gantoises :

de Backere (le boulanger), de Beer (l'ours), de Bleecker (le blanchisseur), de Bock (le bouc), de Boos (le méchant), de Brabander (le brabançon), de Bruyn (le brun), de Cavel (le lot), de Clerck (le commis), de Cock (le cuisinier), de Craene (la grue ou le robinet), de Coster (le sacristain), de Cuyper (le tonnelier), de Decker (le couvreur), de Ghezelle (le compagnon); et dites si la particule, dans les noms flamands, est nobiliaire!

Elle est tout simplement l'article. La particule

d'origine *van*, qui correspond au *de* français, n'est pas plus nobiliaire que l'article, même quand elle précède un nom de localité.

On sait, en effet, que bien des familles ont pris leur nom d'une localité, de leur lieu de naissance, par exemple, sans qu'il y ait jamais eu ombre de rapport féodal entre elles et cette localité.



Cette remarque faite, je ne vois rien d'essentiel au petit *d* ni au petit *v*.

Y a-t-il, au moins, dans la tradition, une règle qui donne à ces majuscules ou minuscules une importance que la nature des choses ne leur donne pas?



L'on n'est guère d'accord.

M. van Werveke, aujourd'hui Conseiller à la Cour d'appel, alors Substitut du Procureur du Roi, proclamait dans un avis du 3 octobre 1878, que « dans les noms patronymiques, la forme majuscule ou minuscule des initiales n'est pas essentielle;

« Qu'en effet, il n'existe aucune disposition légale qui attache une distinction quelconque à l'emploi de l'une ou de l'autre forme;

« Que donc chacun est en droit d'user selon ses convenances, de l'un ou de l'autre de ces caractères dans l'écriture ou la signature de son nom. »

Le Tribunal, sans rencontrer l'objection, ordonna d'écrire « de Chestret. »

Le 11 décembre de la même année, M. van Werveke émit l'avis que « la réunion en un seul mot des syllabes qui composent un nom, ou leur séparation

en deux ou plusieurs mots n'affecte pas la substance même du nom, du moins en général. » Le Tribunal n'en pensa pas ainsi.

« Attendu qu'il est de règle et d'usage que les noms propres soient écrits en un seul mot et que la lettre initiale soit toujours une majuscule (*V. Dict. de l'Académie. V. Majuscule et Initiale*) à moins qu'il ne s'agisse de la particule *de* ayant son origine dans un titre nobiliaire. » — Attendu que l'usage contraire d'espacer les syllabes du nom propre et de placer la majuscule à la seconde ou troisième syllabe est une dérogation et une infraction à la règle générale qui ne peut être légitimée par l'autorité judiciaire ni donner lieu à la rectification.... »

Ce jugement avait le seul tort d'invoquer l'Académie française et l'usage français pour un nom flamand, porté en Flandre.

Désaccord du Tribunal avec le Ministère public et désaccord entre deux décisions du même siège. Où est la vérité?



Le Ministère public proclame l'absence de règles juridiques;

Le Tribunal ne motive pas la décision par laquelle il ordonne la rectification;

Le Tribunal invoque l'Académie française dans la décision qui refuse la rectification.

C'est, en effet, dans les règles de la langue et dans les traditions du pays, qu'il faut chercher la solution.

Mais s'agissant de noms flamands, de familles flamandes, ce n'est pas aux traditions françaises qu'il faut recourir.

C'est à l'usage du pays flamand.

Or, cet usage est connu :

Le nom dans son état primitif était un surnom, l'article ou la préposition y avait naturellement son orthographe propre, avec la minuscule.

Quand un homme s'est appelé van Ghendt, c'était là un surnom : on l'a appelé Jan van Ghendt.

Quand un homme aux cheveux noirs a reçu le surnom de noir, on l'a appelé Jan de Zwarte.

Pierre, fin comme un renard, a été appelé Pier de Vos ou die Vos.

Charles, petit de taille, s'est appelé Karel de Cleene.

Jacques, très grand, s'est appelé Jaak de Groot.

Joseph était brasseur, charpentier, on a fait de sa profession son sobriquet : Jef de Brouwer... de Temmerman.

Et la particule est restée ce qu'elle était.

Et l'orthographe s'est maintenue jusqu'au siècle dernier.

J'ouvre, au hasard, quelques vieux livres :

Voici, par exemple, *les Coutumes de Flandre* de van den Hane, imprimées en 1676.

Un des imprimeurs est François d'Erckel.

Le privilège orthographie le nom de l'auteur van den Hane.

L'*approbatur* conserve cette orthographe et le chanoine de Croock, *Librorum censor*, prend le petit *d*.

Ces *Coutumes* sont réimprimées, à Gand, en 1765, par de Goesin. Le privilège appelle l'auteur van den Hane. Dans l'une comme dans l'autre édition, figure une histoire du Conseil de Flandre. A côté de noms d'origine féodale, je trouve parmi ses membres :

Screvelius van den Driel, Petrus van den Broucke, Jacques de Coninck, Jacques van Zeveren, Theodore

van Royen, Goswin le Sauvage, François van Ghendt, Nicolas du Chesne, Goissin de Wilde, tous avec la minuscule.

Pierre de Goesin imprime, en 1766, les placcards de Flandres et le privilège appelle l'auteur Jacques-Philippe de Wulf.

Les *Pandectes* de Voet sont imprimées à Lahaye en 1716 par Abraham de Hondt. En tête du volume se trouvent des pièces de vers signées : L. van de Poll, Corneille van Eck, Eduard van Zurck. Le privilège est accordé à Abraham de Hondt et paraît sous la signature de A. Heinsius et de Simon de Beaumont.

Dans l'édition de Wynants, la majuscule est la règle. Mais elle est aux noms nobiliaires comme aux autres. On n'attachait donc aucun préjugé à la prétendue particule.



Chose piquante : tandis que la Cour d'appel de Gand fait de la minuscule une chose *sui generis*, objet d'un droit, en Hollande, on proteste contre l'introduction de la tradition française et l'on proclame que l'usage de la majuscule constitue tout simplement une faute d'orthographe.

Le *Rotterdamsche Courant* du 1^{er} juillet 1885 publie une adresse envoyée au Ministre de la Justice par le Bureau de la *Genealogisch heraldiek genootschap*.

En voici le texte :

Geeft met verschuldigden eerbied te kennen het bestuur van het genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw » gevestigd te 's-Gravenhage, erkend bij kon. besluit dd. 1 Mei 1884 n^o 27, ter uitvoering van het besluit genomen, in de algemeene vergadering van dat genootschap dd. 25 April 1885;

dat in den laatsten tijd meer en meer wordt afgeweken van *de juiste spelling der familienamen* door het toenemend gebruik der nieuwe spelling;

dat bedoelde afwijking het schrijven der voorvoegsels *van, de, der, du* enz. met hoofdletters ten gevolge heeft, waarna de hoofdletter van den familienaam zal vervallen en de familienaam met het voorvoegsel tot één geheel vereenigd wordt;

dat door deze samentrekking geheel andere namen zullen ontstaan, waarbij aanleiding wordt gegeven tot groote verwarring bij wettig bewijs van afstamming van personen; dat hierdoor tevens in strijd zal worden gehandeld met art. 63 en volgende van het Burgerlijk Wetboek;

dat dit misbruik zelfs in het officieele nieuwsblad der Regeering, *de Nederlandsche Staatscourant*, is ingeslopen, als ook in andere op last der Regeering uitgegeven gedrukte stukken, o. a. in de Verslagen van 's Rijks verzamelingen van Geschiedenis en Kunst; dat het te vreezen is, dat ook aldus zal worden gehandeld bij de invulling van de registers van den burgerlijken stand, waardoor deze registers, wier inhoud steeds als vaste grondslag voor bewijzen in rechten dien betreffende wordt aangenomen, in het vervolg minder betrouwbaar zullen worden en aanleiding zullen geven tot gegronnen twijfel, ten gevolge waarvan vele belangen, ook met het oog op art. 70 en volgende van het Burgerlijk Wetboek kunnen worden geschaad.

Redenen waarom het bestuur van genoemd genootschap Uwer Excellentie eerbiedig in overweging wenscht te geven hare aandacht hierop wel te willen vestigen, ten einde zooveel mogelijk de insluiping van dit misbruik in de registers van den burgerlijken stand te voorkomen.

On signale donc comme un danger que l'on s'écarte aujourd'hui de la véritable orthographe des noms en adoptant une orthographe nouvelle. La mauvaise orthographe dénoncée est l'emploi de la majuscule de *van, de, der, du*, le danger est de voir les deux parties du nom se confondre en un mot unique après la disparition de la majuscule du nom proprement dit.

Nous voici donc au contrepied de la règle admise par l'Académie Française et invoquée par le Tribunal de Gand.

La raison de cette contrariété est toute simple et si l'on invoque l'Académie française, c'est que l'on ignore les premiers éléments de la grammaire germanique.

En français, les noms propres prennent la majuscule, en tant qu'ils sont noms propres.

En langue germanique, *tout substantif* prend la majuscule. — Si cette règle est tombée en désuétude dans quelques langues, elle est, aujourd'hui encore, scrupuleusement observée en Allemand.

A l'origine, un homme a pris son nom d'un moulin. Il s'est appelé Dumoulin, en français, parce que, en français le nom propre prend la majuscule.

Il s'est appelé van der Meulen, en flamand, parce que le substantif Meulen avait la majuscule comme substantif et la préposition a conservé son orthographe normale.

Et si en France, il y a exception pour les noms nobiliaires, c'est parce que pour ces noms-là se présentait la même situation que pour les noms germaniques : le nom du fief, comme nom propre, avait sa majuscule, comme le nom germanique, comme substantif, avait la sienne.

La dimension du *d* et du *v* ressortit à la grammaire. Et comme il ne faut pas d'arrêts de justice pour corriger les concours de l'école primaire, il suffit de marquer une faute d'orthographe à celui qui écrit avec un grand D ou un grand V.

HERMANN DE BAETS.





DÉBOIRES DE STAGIAIRE.

VINGT-TROIS ans, Docteur en droit, stagiaire dans un barreau de province, tel était il y a quelque trente ans tout mon état de service.

J'étais arrivé à cette heure de la vie où pour la première fois on regarde en face, fixément, l'avenir.

Elle est drôle cette heure-là!

Que de fois je l'avais souhaitée, que de fois, ou à l'université, ou au collège déjà, je m'étais plu à reporter mes regards vers ce point de l'horizon qui me semblait toujours trop éloigné. Et maintenant j'y étais, cet avenir était présent, mais, par une de ces étranges désillusions qui hérissent la vie, ce présent me faisait peur, le passé seul me souriait.

C'est bien un peu le résumé de l'homme : s'illusionner et se souvenir.

Donc j'étais avocat.

Il y avait plus d'un mois déjà que pour la première fois j'avais endossé, moyennant cinq francs, la robe d'un confrère et reçu des mains d'un huissier, moyennant deux louis, l'acte attestant que j'avais prêté devant la cour le serment d'usage. Je dois à la vérité de dire que ces 45 francs, plus mes frais de voyage et de séjour constituaient, après un mois, le passif de

mon bilan professionnel. Quant à l'actif je n'en dirai rien et pour cause!

Grâce à Dieu je n'étais pas de ceux que la dure mais nécessaire loi des inégalités sociales oblige à gagner aujourd'hui les vivres pour demain, j'étais de ceux qui peuvent attendre. Même un budget paternellement complaisant avait présidé à mes installations sans luxe il est vrai, mais avec tous les charmes du confort.

Il y a bien longtemps que je l'ai quittée cette modeste habitation qui fut le témoin de mes débuts, le nid de ma jeunesse, mais malgré tout, à travers les aspérités rugueuses qui coupent l'horizon de la vie, j'y reviens souvent et sa photographie claire, nette, inaltérable s'est fixée dans ma mémoire.

Je le revois comme si je l'avais arrangé hier mon cabinet de travail, simple et sévère.

Au milieu, devant la grande cheminée à manteau haut et saillant surmonté de quelques faïences vieilles aux bords éraillés, se trouvait mon bureau, grand bloc de chêne poli, à large surface, avec des encoignures à reliefs sobrement sculptés. Tout autour de la pièce plus longue que large s'étagait, espacée, ma bibliothèque; il me souvient avoir tendu devant une lustrine verte, car bien des rayons étaient vides à cette époque, je n'avais guère beaucoup de livres au delà du nécessaire, pour le reste j'étais d'avis que ma lustrine verte remplaçait avantageusement les paquets *varia*.

Aux murs, dans les vides laissés par ma bibliothèque, étaient appendus les portraits de mes professeurs de droit. Du fond de leur cadre en chêne, ils semblaient me dire, ces vieux chers maîtres : nous sommes ici pour te suivre et pour te surveiller; que nos silhouettes professorales personnifient à jamais pour

toi l'esprit du travail, le désir de l'étude, l'amour de la science !

Je trouvais tout cela très bien ainsi.

Même je n'eusse eu rien à redire au langage tacite de mes portraits de professeurs si du moins, depuis plus d'un mois que j'attendais, la moindre petite occasion de travailler se fut présentée.

J'avais eu beau visser sur ma porte du côté de la rue une plaque de cuivre verni portant mon nom et surtout ma qualité, pas une fois ma sonnette n'avait retenti sous le coup sec et agité du manant processif en quête d'instance.

Comme sœur Anne sous l'orme je ne voyais rien venir.

Franchement cela manquait de charmes.

Tombé comme un bolide du ciel universitaire dans la banlieue provinciale, je sentais le vide, j'étais tourmenté, mal à l'aise, me prenant à douter parfois de mon avenir, de mes moyens, de moi même. A ces heures esseulées le découragement vient vite, les illusions d'autrefois s'évanouissent, l'avenir paraît un mensonge, on voudrait ne plus vivre que pour le passé.

On se raccroche au souvenir, ce grand compagnon des solitaires.

Ah ! comme elles reviennent alors avec des effluves chaudes et réconfortantes les belles années de l'université !

Université ! Mot magique qui, quoiqu'il arrive, vous accompagne toute la vie. Heureuses heures de nos vingt années, mélange d'idéal et de douce réalité, de travail mesuré et de jouissances pures, vie sans jour ni lendemain, sans ombre et sans amertume, alliage de jeunesse et de liberté.

Oasis charmante où tout sourit où, du moins, quand le chagrin ronge et quand le revers s'abat, on

trouve toujours à sa portée la main franchement tendue d'une loyale amitié, de cet ami qu'on trouve là, mais qu'on ne trouve pas plus loin sur le chemin de la vie où l'affection devient de l'intérêt, la sympathie du calcul.

Voilà qui explique comment tout jeune stagiaire est étourdi; la transition est trop brusque, dès les premiers pas il se cogne aux réalités de la vie, l'indifférence et l'incrédulité escortent ses débuts et devant la plaque qui luit au revers de sa porte, le passant s'arrête, lit, continue, avec un léger haussement d'épaules, ayant l'air de dire : Encore un de la première culotte!

Toutes ces choses vous écoœurent profondément; quant à moi je ne sache pas qu'il se soit trouvé dans ma vie un moment plus sombre, plus réellement décourageant que celui-là.

Mais me direz vous, jeune stagiaire, vous étiez en stage, vous aviez un patron, vous vous trouviez à cette école féconde et traditionnelle destinée à guider, à raffermir les débuts chancelants de la vie judiciaire.

Ah oui, le stage, parlons en.

A l'université j'y avais réfléchi bien des fois. A mesure que j'arrivais plus avant vers la fin de mon Droit, je m'étais convaincu davantage de l'insuffisance d'un enseignement à haute pression de doctrine et à jet continu de théorie.

Le jour où je reçus mon diplôme, ce parchemin qui avait coûté tant de sueur, me revint à l'esprit le mot d'un avocat de l'ancien régime : Quand on passe de l'université au barreau on s'y trouve *tanquam in novo orbe*.

Ce mode d'enseigner le droit est à coup sûr détestable.

Conçoit-on des études de médecine sans amphithéâtre, sans clinique, sans Maternité?

Aussi tandis que le jeune médecin entre dans la vie de plain pied, franchement, se trouvant docteur tout d'une pièce, le jeune avocat lui, ne peut avancer qu'en flageolant, comme l'enfant qui sort de nourrice, il a besoin d'être sevré.

Je lisais un jour dans Derival ces lignes que je reproduis avec complaisance :

« Aujourd'hui on farcit la tête des étudiants de subtilités théoriques qui gâtent leur jugement et étouffent en eux les germes du génie. Ils savent par cœur Cujas et Iréboquée, ils connaissent toutes les lois de Rome, mais ne savent pas un mot des pratiques de leur pays. »

Paroles profondes et qui n'ont pas perdu après un siècle un atome de vérité.

Cette conscience d'un enseignement insuffisant et peu pratique avait développé chez moi un vif sentiment de l'importance du stage, je m'y sentais entraîné avec un certain enthousiasme, et je ne demandais pas mieux, malgré mes vingt-trois ans, que de courir m'asseoir avec mes généreuses résolutions sur les bancs de cette école d'application du droit.

Hélas! le stage que j'avais songé était un stage idéal, le patron que j'avais rêvé un mythe; ce fut pour moi une illusion de plus qui creva comme une bulle de savon.

Voulez-vous savoir ce qu'était le stage?

Ecoutez ce qu'écrivait alors un maître éminent :

« Le stage s'en va, si bien que non seulement les cabinets sont presque vides de jeunes confrères, mais qu'on ne voit plus cette chose qui autrefois était pour les anciens une gloire innocente : aller au palais entourés

de leurs disciples, et que de notre temps les stagiaires ne sont plus inscrits chez leurs anciens que pour la forme, ainsi qu'on prend un domicile fictif.

Après trois mois de fréquentation les meilleurs se relâchent, vous délaissent et s'en vont braconner pour leur compte, comme ces chats de ferme qui quittent les greniers pour courir les champs. » (1)

Ce n'est pas moi qui trouverai à redire au réalisme de ce tableau.

Mais à qui la faute? Car il ne suffit pas de constater le fait brutal il faut le présenter sous le prisme de l'analyse pour en dégager la cause et y porter remède.

S'il fallait en croire les maîtres de jadis les jeunes seuls sont les grands coupables; à eux tous les reproches, à eux toute la responsabilité. Est-ce bien vrai? J'en doutais il y a trente ans, j'en doute encore aujourd'hui et maintenant comme alors je me demande s'il ne faudrait peut-être pas consacrer par une sanction les règles du stage et les devoirs des patrons.

Il ne signifie rien de dire aux jeunes qu'ils sont :

« Une horde bruyante de nouveaux venus qui semble n'avoir qu'une préoccupation celle de faire croire que seule elle existe. » (2)

Alors que les vieux, eux, à l'occasion ne s'occupent autrement des novices que pour les éreinter à plaisir de leur facile supériorité.

Il n'y a pas beaucoup d'esprit à crier aux jeunes : « vous êtes la génération des minces, » alors que ceux-ci pourraient répondre aux vieux : vous êtes la génération des repus!

(1) E. PICARD. *Paradoxe sur l'avocat.*

(2) Idem.

Si, comme on l'écrivait, « les jeunes rompent leurs laisses et ne savent plus s'abreuver aux sources fécondantes d'un stage instructif » (1), c'est qu'ils ne trouvent plus, malheureusement, une main qui les guide, une source qui les abreuve, un stage qui les instruit.

D'ailleurs écoutez mon histoire, c'est celle de beaucoup d'autres.

Le choix de mon patron ne fut pas chose facile : tellement l'espèce était rare.

En consultant le tableau des avocats, qui comptait le chiffre rond de quarante inscrits, j'avais dû procéder par élimination.

Quelques-uns usés et hors d'âge ne pouvaient me convenir, d'autres trop jeunes n'avaient pas dans la pratique les années réglementaires. D'autres enfin ne pouvaient me servir de rien : ils n'étaient connus au palais que pour y venir les jours de grandes séances, s'asseoir aux places réservées, en gants glacés, suçant le pommeau de leur canne avec cet air gommeux spécifique de la race.

Somme toute il me restait peu de chose : une quinzaine de noms parmi lesquels j'en choisis un, très considéré au barreau.

Je ne vous dirai pas ce qu'il me fallut faire de démarches pour aboutir à mes fins, ni comment je fis jouer ce stupide mécanisme d'invention moderne qu'on nomme : les influences.

La protection est le grand levier du jour; Archimède disait du sien : donnez-moi un point d'appui et je soulève la terre; nous pourrions dire de celui-ci : donnez-moi un imbécile et je l'élève aux plus hauts honneurs!

(1) PICARD. *Paradoxe sur l'avocat.*

C'est une misère de notre temps mais il faut bien compter avec elle.

Ainsi pour la belle affaire d'être admis chez mon patron il me fallut mettre en mouvement ma famille, les amis de ma famille et encore des amis de ces amis. Après quoi je fus agréé non pas pour moi, non par une condescendante bonté, ni en vue d'un devoir professionnel, mais parce que cela faisait plaisir à monsieur un tel et à monsieur un tel autre.

Je ne voudrais pas néanmoins parler mal de mon patron : je l'ai dit, il jouissait au barreau d'une grande estime d'ailleurs bien méritée.

Je le vois encore le premier jour où je me rendis chez lui.

Introduit dans son cabinet, sanctuaire grave et poudreux, je le trouvai devant son bureau enfoui dans un large fauteuil, le nez trempé dans des paperasses tassées devant lui. A mon entrée il ne se leva pas, il acheva même, sans doute une phrase commencée mais qui me sembla bien longue car j'eus tout le temps de le dévisager. A le voir c'était un homme cassé : Une grosse chevelure plus tout à fait grise et pas encore blanche encouronnait sa figure correcte mais flétrie et jaune, d'un jaune poudreux ; c'était une de ces belles têtes de vieux qu'on serait tenté d'épousseter, tellement il semble que le contact des dossiers y a déposé jusque dans les dernières rides une sorte de stratification de poussière. Soigneusement cravaté de noir et serré dans sa redingote M^e X présentait au premier aspect le type de l'homme apportant jusque dans le moindre détail de sa toilette, ses traditions d'ordre, d'exactitude, de ponctualité.

Tout à coup il se redressa et fixant devant ses yeux un binocle attaché à un large cordon il m'examina des pieds à la tête.

Devant ce regard du maître je me sentis tout ému, au point de râter un petit boniment que j'avais cependant préparé.

En vérité ce moment me semblait solennel; on a beau dire, c'est quelque chose que la première impression, que ce je ne sais quoi qui attire, qui repousse, qu'on ne saurait définir.

Voyez, dans l'ordre physique, cette barre de verre frottée à la laine, présentez-lui une parcelle de métal, elle sera attirée, approchez une parcelle de charbon, elle sera presque aussitôt rejetée! Pourquoi? Comment?

Electricité et mystère!

N'en est-il pas de même chez nous? Sur le coup, d'instinct ne se sent-on pas poussé, attiré vers tel, éloigné, rejeté de tel autre? Et cela indépendamment de toute condition d'esthétique : telle personne parfaitement avantagée de toutes les grâces extérieures et physiques, du premier instant vous déplaît, tandis que telle autre moins belle, laide peut être, vous satisfait et vous attire. Pourquoi, comment?

Je serais tenté de répondre encore : électricité et mystère.

Cela est, on ne saurait dire pourquoi ni comment, mais enfin cela est.

Et voilà ce qui me rendait tout troublé sous le premier regard de mon patron; il est des gens qui ne se défont jamais de leur première impression, et je me disais : pourvu que la *commotion* me soit favorable!

Le fut-elle?

Je ne saurais le dire, mon patron avait dans les yeux quelque chose de vague et dans le visage une impavidité à dérouter le sphynx. Sans aucune contraction de la face, il me fit signe de m'asseoir, ota son binocle, puis, me fixant avec ce regard au dessus

caractéristique des myopes, lentement, scandant ses mots, comme autant d'axiomes :

« Jeune homme, on m'a dit de vous beaucoup de
« bien, j'aime à croire qu'on a dit vrai ; rien cepen-
« dant ne pourrait vous compromettre d'avantage que
« la présomption : vous êtes jeune et vous avez le
« temps, tâchez de vous en convaincre.

« On n'entre pas au barreau en cassant les vitres,
« on y entre doucement à pas comptés, sans brus-
« querie.

« Vous pouvez avoir fait de bonnes études, vous
« n'en n'êtes pas moins totalement ignorant des choses
« du droit : ne l'oubliez pas.

« Ce qu'il faut surtout c'est le travail, le travail
« opiniâtre, persévérant : lui seul peut vous donner
« un fond juridique solide.

« Mais ne vous contentez pas du fond, pensez
« encore à la forme, ne craignez pas de faire un
« peu de rhétorique.

« Chez nous la forme seule donne à la science
« assez de relief pour qu'elle puisse valoir. »

Un moment il se tut, puis soudain se penchant vers moi et avec une expression de figure indéfinissable, il ajouta :

« Jeune homme, écoutez bien ceci : la profession
« d'avocat est de toutes les professions la plus belle, la
« plus honorable, si on l'entreprend avec un amour
« sincère du droit, avec une certaine passion de l'art ;
« mais elle est de tous les métiers le plus misérable
« si on ne l'exerce que dans un but de lucre pour
« faire de l'argent : la fortune, jeune homme, peut être
« le résultat de vos efforts, qu'elle n'en soit jamais
« le but. »

Il s'arrêta et du geste me montrant la porte :

« J'ai beaucoup à faire aujourd'hui, au revoir et « bon courage. »

Ce fut tout; un moment après je me trouvais dans la rue.

Étais-je sous l'empire d'une nervosité impressionnante, je ne sais, mais ce vieux maître avec son prêche m'avait profondément remué. Ma susceptibilité de jeune homme aurait bien pu se froisser des quelques pointes qu'elle avait du subir, mais il n'y paraissait rien, il ne m'était resté autre chose que les conseils et les enseignements de la grave voix de l'expérience.

Rentré chez moi, c'est le travail qui doit me faire, me répétais-je, eh bien travaillons!

Oui, travaillons; mais à quoi?

Il y avait là mes cours d'université : Eh mon Dieu, je les avais rabachés récemment et assez bien pour les savoir encore et puis mon patron ne venait-il pas de me dire qu'en dépit d'eux j'ignorais le droit?

Fallait-il entamer les auteurs?

J'avais là, par exemple, un droit civil en XXXII volumes, n'aurais-je pas bien fait de le « bloquer! » Oui; mais comment l'entreprendre, par le premier volume ou par le 32^{iem}?

Non, cela n'est pas possible, on ne travaille pas ainsi, en l'air. L'activité de l'homme cherche le tangible, comme l'idée veut l'image, l'intelligence veut la matière.

Ah! que ne venait-il donc le premier client; de quels soins j'eusse entouré son instance, comme j'aurais au besoin passé mes nuits au service de ses intérêts et au triomphe de sa cause!

Et mon patron, lui, pourquoi ne me donnait-il autre chose que des mots et des phrases?

Hélas, qui sait? Peut-être l'eau bénite de cour est-elle toute la didactique du stage d'aujourd'hui.

Bien des fois je retournai chez Maître X, la rage au cœur et le découragement aux lèvres, prêt à lui faire ma confession, mais toujours j'étais comme tombé en arrêt devant son regard troublant, son air compassé, son ton calme et sévère presque cassant.

Là, dans un coin de son bureau se trouvait une petite console couverte de nombreuses liasses : c'était le stock des arriérés. Que de fois je l'avais quémanté du regard, prêt à dire : passez-moi donc un des dossiers qui traînent là ! Mais à chaque fois je me trouvais arrêté par je ne sais quel sentiment qui me disait : taisez-vous, par je ne sais quelle crainte de m'attirer une de ces réponses dont on se relève difficilement.

J'en étais là, quand un matin ma quinquagénaire de servante vint m'annoncer le premier client. Enfin ! m'écriai-je, et m'asseyant devant mon bureau je pris cet air grave et sévère qu'on se donne faute de l'avoir.

J'eus presque un mouvement de dépit en voyant s'encadrer dans ma porte un personnage, répondant au nom de Turk et parfaitement connu au tribunal pour y cumuler les importantes fonctions de concierge, limonadier, messenger-commissionnaire.

Ce Turk se trouvait être épisodique au palais de justice, on ne concevait pas bien l'un sans l'autre, il y faisait partie intégrante du mécanisme judiciaire, et, lui absent, il semblait toujours manquer quelque chose, on était gêné. comme on est gêné quand on ne trouve pas de natte pour essuyer ses pieds avant d'entrer dans un salon.

Au physique ce brave homme était incontestablement chauve et il présentait dans toute sa personne une allure de vieux cheval ensellé, à cette différence près qu'il avait, lui, le dos convexe.

Turk me saluant aussi profondément que le lui

permettait sa courbature dorsale s'avança jusque devant mon bureau, y déposa un grand pli cacheté et me dit tout d'un trait sans respirer, dans son langage de terroir :

« Monsieur l'avocat, le Président de la Cour d'assises m'envoie vers vous pour vous dire, que vous devez plaider d'office dans trois semaines l'affaire du meurtre d'Aaskerke, dont voici le dossier, M. l'avocat. »

Et me saluant de rechef, il se retira par la porte restée ouverte sans que j'eus le temps de placer un mot.

Je restai comme cloué sur mon siège. Dossier, meurtre, Cour d'assises, dans trois semaines, chacun de ces mots dansait dans ma tête une sarabande. Aaskerke ! ce nom seul évoquait le souvenir d'un crime épouvantable commis aux environs de la ville et que depuis plus de trois mois on jetait en pâture aux émotions passionnées du public et de la presse. Une jeune fille de quinze ans avait été trouvée dans la maison de son père, assassinée, la tête fendue jusqu'au tronc par un coup de hâche.

C'était affreux !

Et j'allais devenir moi, un des acteurs de ce drame qui sous peu devait se dénouer en Assises, moi, avec mon inexpérience et ma gracilité de novice.

Je me levai, tout congestionné, pour courir d'une haleine annoncer la chose à mon patron.

Décidément M^e X avait un masque à ne bouger jamais : ni l'impromptu de la nouvelle, ni la vivacité enfiévrée que je mis à la lui dire ne purent l'impressionner.

Il ne changea rien à son intonation calme et traînarde pour me dire :

Que ce premier pas que j'allais poser était de la plus grande importance, que mon avenir dans la

carrière pouvait en dépendre, que le ministère de l'avocat n'est jamais plus solennel que quand il consacre son intelligence et son cœur à plaider *Pro Deo*... et d'autres belles choses de ce genre mais qu'alors j'eus à peine la patience d'ouïr jusqu'au bout.

Tout ce que je pus en conclure, en ordre principal, c'est que lui, mon patron, n'avait pas le temps de s'occuper spécialement de moi, et qu'il allait falloir encore m'en tirer sans lui, par mes propres forces et à la grâce du Seigneur.

Ma foi! je le pris au mot, et retrouvant en moi même un de ces élans forts et généreux que je ne me connaissais plus dans la désespérance de ma vie de stagiaire, je me dis : eh bien! puisqu'il faut marcher seul, je marcherai.

Mais pour Dieu qu'on ne vienne donc plus reprocher aux jeunes leur dédain des enseignements du stage et leur présomption de vouloir voler de leurs propres ailes!

EUG. STANDAERT.





POÉSIE.



TROIS RÊVES ET TROIS DESTINS.



ROIS enfants, beaux et frais, près d'entrer dans la vie
Se contaient le destin qui leur faisait envie.



Moi, disait le premier, je serai le savant
Qui sous l'œil du public, dévoile dans son livre
Les secrets qu'il sonda d'un regard triomphant ;
Je hais l'obscurité : Dieu nous envoya vivre
Pour couvrir notre nom de gloire en écrivant.

Moi, disait le second, me faisant le servant
Des brillantes beautés dont le regard enivre,
J'aurai les baisers : fou qui vit en s'en privant ;
Je maudis le travail : Dieu nous envoya vivre
Pour cueillir le plaisir que le monde offre ou vend.

Moi, disait le dernier, j'irai dans un couvent
Prendre la croix du Christ, la porter et poursuivre
Jusqu'au *consummatum* de ce drame émouvant ;
Adieu, gloire, plaisirs : Dieu nous envoya vivre
Pour immoler au Ciel tout charme décevant.



Trois enfants, beaux et frais, sont entrés dans la vie
Poursuivant le destin qui leur faisait envie.



Un demi-siècle et plus le savant a pâli
Sur le creuset brûlant et l'aride grimoire,
Mendiant un grand nom et recueillant l'oubli.
Son nom dont le tombeau garde seul la mémoire
Est pour nous à jamais dans l'ombre enseveli.

Quand il eut quelque temps, poursuivant ses chimères,
Effeuilé sa jeunesse au vent d'impurs loisirs,
Il comprit ce que sont leurs douceurs éphémères
Et qu'au fond de la coupe où l'on boit les plaisirs
Se cachent les douleurs et les larmes amères.

Ta coupe, ô moine saint, eut bien aussi son fiel,
Mais Jésus y mêlait le calme qui console.
Et lorsque tu fus mort à l'ombre de l'autel,
L'Eglise couronna ton front de l'auréole
Et les anges de Dieu te reçurent au ciel.



Trois enfants, frais et beaux, ont parcouru la vie :
Un seul eut le destin qui lui faisait envie.

E. P.





BIBLIOGRAPHIE.



Essais de mythologie et de philologie comparée
par J. VAN DEN GHEYN, S. J., membre de la
Société asiatique de Londres, de l'Athénée oriental
de Paris, etc. — Bruxelles, Société belge de
Librairie (ancienne Maison Goemaere), 12, rue
des Paroissiens; Paris, V. Palmé, 76, rue des
Saints-Pères. — Un vol. in-8°, pp. XIII-431.
Prix : Fr. 8,00.

CE volume renferme un grand nombre d'études relatives à la mythologie et à la philologie comparée.

La première fait l'histoire de la Mythologie comparée et en critique les résultats; cet aperçu historique et critique est complété par l'analyse des travaux de Guillaume Mannhardt, le fondateur de la Mythologie végétale. Un troisième essai sur le mythe de Cerbère, qui a été signalé dès sa première apparition par la *Revue philologique de Berlin* et le *Manuel de philologie classique* de M. Reinach, montre l'importance réelle de la science mythologique pour les études classiques. Dans l'article sur le *Personnage d'Arlequin* et les remarques sur les *Contes lorrains* de M. Cosquin, le lecteur est mis au courant des principes et de la méthode du *folk-lore* ou Mythologie populaire. Ensuite la *légende indienne de Viravara* donne une idée de l'apologue hindou.

Comme transition à la seconde partie viennent deux notices bibliographiques. La première est consacrée aux travaux des indianistes belges, MM. Félix Nève et Charles de Harlez. Dans la seconde, sous le titre d'*Etudes éraniennes* se groupent des remarques sur le sens des mots *Avesta-zend*, la transcription de l'éranien, l'exégèse avestique et la philosophie religieuse du mazdéisme sous les rois Sassanides.

La première des études de philologie comparée a trait aux langues du Pamir et de l'Hindou-Kousch. L'auteur a été l'un des premiers à vulgariser les résultats de ces recherches, très impor-

tantes au point de vue des origines indo-européennes. L'essai sur la 8^e classe des verbes sanscrits est une refonte de deux articles publiés par l'Académie royale de Belgique. Suit une note sur les mots sanscrits composés avec *pāti*. Les dernières pages du volume sont consacrées à un travail inédit sur le *participle moyen en latin*.

Des tables générales soigneusement dressées rendent l'ouvrage d'un usage très commode et seront d'un grand secours pour le lecteur qui le consultera.

Ce livre ne s'adresse pas aux seuls érudits. Pour eux les recherches sur les dialectes de l'Asie centrale, les questions de grammaire sanscrite et les discussions de philologie éranienne auront un attrait spécial. Mais tout esprit cultivé, les professeurs d'humanités, soucieux de mettre leur enseignement au niveau du progrès scientifique, trouveront dans la plupart des notices qui composent ce volume un sujet d'études sérieuses, intéressantes, de nature à initier aux méthodes et aux principes des sciences philologiques.



Revue de l'Art chrétien, livraison d'octobre 1885. —
Lille, Société Saint-Augustin, rue Royale, 26.

Texte :

LE triomphe de saint François, par E. CARTIER. — Calices de saint Gérard et de saint Josse, d'après les archives bénédictines, par G. ROHAULT DE FLEURY. — Peintures murales romanes à la cathédrale de Tournai, par L. CLOQUET. — Les crucifix champlévis polychromes, en plate peinture, et les croix émaillées, par CHARLES DE LINAS. — Le trésor de l'église de Sainte-Marie près Saint-Celse, à Milan, (deuxième article) par X. BARBIER DE MONTAULT. — Nouvelles et mélanges. — Correspondances. — Travaux des Sociétés savantes. — Bibliographie. — Index bibliographique. — Chronique.

Planches :

Planche XVI. — Calices de saint Gérard et de saint Josse.
Planche XVII. — Peintures murales à la cathédrale de Tournai.
Planche XVIII. — Crucifix en émail champ levé du musée du Louvre.
Planche XIX. — Crucifix limousin, écusson de croix limousin et écusson d'émail cloisonné (Rhin).

Vignettes intercalées dans le texte :

Tombeau de sainte Claire (XIII^e siècle). — Cathédrale d'Assise.
— Fer à hosties. — Légende de sainte Marguerite (7 clichés).
— Crucifix émaillés (16 clichés). — Images liturgiques (4 clichés).

Prix de l'abonnement, 20 francs par an. Paraît trimestriellement par fascicules de 130 à 140 pages.

Petit cartulaire de Gand, recueilli par FR. DE POTTER.

Prix : 5 francs. S. Leliaert, A. Siffer et Cie.

DE tout temps la ville de Gand a apporté les plus grands soins à la conservation de ses archives. Grâce à cette sollicitude, elle est encore en possession d'un véritable trésor de documents historiques, formant peut-être le plus riche et le plus intéressant de tous les dépôts communaux de la Belgique.

Malheureusement il n'en existe pas encore d'inventaire général, du moins pour le public, car le relevé sommaire qu'en ont fait les archivistes AUG. VAN LOKEREN et PARMENIER, en 1835, ne compte à peine que 31 pages, tandis qu'un inventaire général, même très succinct, pourrait former un volume d'environ 300 pages. — La notice historique et descriptive des archives de Gand, publiée en 1852 par GACHARD, est également insuffisante.

Les hommes d'étude — surtout ceux qui n'habitent pas notre ville et qui n'ont ni le loisir ni le courage de venir faire ici des recherches pendant des semaines ou des mois entiers — peuvent comparer notre dépôt d'archives à une armoire fermée, sans clef; aussi quoique la ville de Gand, à cause de ses institutions démocratiques, de sa puissance et de sa grandeur sans pareilles pendant deux siècles, jouisse d'une renommée européenne, il est rare, très rare d'y rencontrer un historien étranger....

Notre infatigable historien national, M. de Potter, a voulu faire connaître nos archives et contribuer à répandre le goût des études historiques parmi la jeunesse intelligente. Il publie aujourd'hui un premier recueil, composé de plus de 200 pièces, dont la plus grande partie a été copiée à l'hôtel-de-ville. L'on y trouvera des documents d'intérêt différent — les uns remarquables sous le rapport de l'histoire, les autres curieux au point de vue de notre ancienne typographie, ou donnant des renseignements sur quelques uns de nos monuments publics, sur l'industrie, sur les mœurs et usages de nos ancêtres etc.

Trois collections du dépôt de Gand ont été particulièrement utilisées : celle des *Ontvangen brieven* (lettres adressées au magistrat); celle des *Geschreven brieven* (lettres écrites au nom des échevins, soit au gouvernement, soit à d'autres communes, soit à des particuliers); et la collection des *Decreten en Advertentiën* (décrets et avis du gouvernement). Ces trois sources, particulièrement intéressantes, n'ont été que très rarement consultées.

Il publie aussi un certain nombre de pièces, dont on ne possède à Gand ni les originaux, ni les copies; il les a recherchées aux archives départementales du Nord, à Lille (si extrêmement intéressantes pour toute la Flandre), et aux archives générales du royaume, à Bruxelles. On lui saura gré, d'avoir publié ces docu-

ments, dont l'importance n'échappera pas aux hommes compétents.

Aux documents recueillis dans les trois dépôts publics cités ci-dessus, il n'a été ajouté qu'une seule pièce appartenant à un particulier; elle est du XII^e siècle et concerne l'histoire du chapitre de S^{te}-Pharailde et de l'enseignement public dans notre ville.

Mentionnons aussi un certain nombre de pièces, dont la copie a été faite par PARMENTIER; elles méritent d'autant plus d'être publiées qu'il a été impossible de retrouver aux archives les originaux, soit que ceux-ci aient disparu de l'hôtel-de-ville depuis un demi-siècle, soit qu'on les a mis dans d'autres fardes que celles, auxquelles elles ont d'abord appartenu.

Dans l'*Appendice* on trouvera quelques documents relatifs à certaines industries, introduites chez nous pendant les deux derniers siècles; l'on y verra que Gand a eu sa faïencerie, ainsi que ses verreries à la Vénitienne, aussi bien que d'autres villes de la Néerlande, et que nos fabriques ne datent pas précisément du temps de Liévin Bauwens.

Si, comme nous n'en doutons pas, ce recueil obtient du public un accueil quelque peu favorable, l'auteur en publiera peut-être plus tard un second, contenant un certain nombre de documents historiques inédits, copiés d'après des Ms. conservés dans les archives de quelques familles nobles de la Flandre.

Quant à l'exécution matérielle de l'ouvrage, voici comment le *Bien public*, dans son n^o du 14 novembre, termine sa notice bibliographique consacrée au même sujet :

L'ouvrage est imprimé avec tout le soin, nous dirons presque avec le luxe de bon aloi que l'imprimerie Leliaert-Siffer et C^e apporte à toutes ses éditions. Il forme un beau volume in-8 de 410 pages, orné du sceau des Échevins du Briel, seigneurie enclavée dans la ville de Gand.



TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNÉE 1885.



1^{re} LIVRAISON. — 15 janvier 1885.

Pages.

I. En Amérique, journal de voyage. ALB. SOLVYNS	5
II. Un jeune homme Chrétien. RAOUL DU SART DE BOULAND	31
III. Guizot et sa correspondance intime. L'abbé A. COUSOT .	51
IV. Le droit d'entrée sur les grains. BOU HERMANN DELLA FAILLE	71
V. Les philosophes modernes et leur influence sociale (<i>suite</i> <i>et fin</i>). C ^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY	85
VI. <i>Poésies</i> . — Mes souhaits à mon ami C. P. G. R	137
La poésie de l'hiver. JEAN CASIER	138
La mort d'un trappiste. LÉON JANSSENS	139
VII. <i>Bibliographie</i> : Œuvres posthumes d'AUGUSTE BARBIER (A. C.). — Le Livre des Souvenirs, par VICTOR VAN TRICHT, S. J. — La Querelle des noms, par HER- MANN DE BAETS (B.) — La Manifestation du 7 septem- bre 1884 à Bruxelles, par ARTHUR VERHAEGEN (L. J.) — Voyages et Missions du Père de Rhodes de la Compagnie de Jésus. — Album-Lybaert. — Loi organique du 20 septembre 1884 sur l'instruction primaire, par P. F. X. TEMMERMAN (3 ^e édition). — Les religieux belges et leurs défenseurs. — La princesse Galitzin et ses amis, par JOSEPH GALLAND. — L'Imi- tation de Jésus-Christ par PIERRE CORNELLE	141



2^e LIVRAISON. — 15 mars 1885.

I. En Amérique, journal de voyage (<i>suite</i>). ALB. SOLVYNS .	165
II. La Misère. V. VAN TRICHT	195
III. Étude philosophique sur le bonheur. L'Abbé HENRI MËLLER	245
IV. Notes d'un officier sur la question militaire en Belgique. X.	269
V. Le livre de M. Giron. E. D.	279
VI. <i>Bibliographie</i> : Souvenirs sur Lamartine, par CHARLES ALEXANDRE (A. C.). — La situation en Belgique, mai- décembre 1884, par JULES CAMAUËR	309



3^e LIVRAISON. — 15 mai 1885.

I. Notes d'un officier sur la question militaire en Belgique (<i>suite</i>). X...	313
II. La crise sociale. JULES CAMAUËR	339
III. Étude philosophique sur le bonheur (<i>suite</i>). L'Abbé HENRI MËLLER	353
IV. En Amérique, journal de voyage (<i>suite</i>). ALB. SOLVYNS .	367
V. Questions d'art et de littérature. L'Abbé A. COUSOT . .	397
VI. Ce que disent les cloches. BOU KERVYN DE VOLKAERSBEKE	411
VII. Au pays de Salzbourg. LÉON JANSSENS	421
VIII. Suéna ou la traite des nègres. PIERRE LIMBOURG . . .	433
IX. Chronique législative. HERMANN DE BAETS	445
X. <i>Bibliographie</i> : Monsieur Picard et les scènes de la vie judiciaire, par EUG. DE G... (E. v. C.). — École apostolique belge fondée et dirigée par la Compagnie de Jésus à Turnhout (F. V.). — La Question Ouvrière, par le C ^{te} ALBERT DE MUN (L. V.). — Chronijke van Ghendt (1384-1632), door J.-B. VAN DE VIVERE, <i>uitgegeven door</i> FR. DE POTTER	465
XI. Nouvelle littéraire	472

4^e LIVRAISON. — 15 juillet 1885.

I. Étude philosophique sur le bonheur (<i>suite et fin</i>). L'Abbé HENRI MËLLER	473
II. En Amérique, journal de voyage (<i>suite</i>). ALB. SOLVYNS .	493
III. Notes d'un officier sur la question militaire en Belgique (<i>suite et fin</i>). X...	527
IV. Une histoire de la monarchie de Juillet. RAOUL DU SART DE BOULAND	543
V. Les origines de la France contemporaine, par H. Taine. LOUIS HALLEUX	571
VI. Victor Hugo. A. C.	597
VII. Un critique de Bossuet. L'Abbé A. COUSOT	603
VIII. <i>Poésie</i> . — A Victor Hugo. JEAN CASIER	619
IX. <i>Bibliographie</i> : Pèlerinage en Terre-Sainte, souvenirs et impressions, par le R. P. PORTMANS, des Frères-Prêcheurs, Liège (J. C.).	621



5^e LIVRAISON. — 15 septembre 1885.

I. En Amérique, journal de voyage (<i>suite</i>). ALB. SOLVYNS	623
II. Toujours la crise. HERMANN DE BAETS	659
III. Paul Deroulède. EUGÈNE DIJON	715
IV. Jeanne. L. GUILLAUME	731
V. <i>Poésies</i> . — La nef des hêtres. — Sonnet. JEAN CASIER	735
VI. <i>Bibliographie</i> : Les distractions poétiques d'un juge de paix, par LUCIEN SPRINGUEL (P. LIMBOURG). — Histoire civile et religieuse des Papes sous les empereurs païens, par G. AUDISIO (H. R.). — L'Aumonerie militaire en Belgique, par ARTHUR VERHAEGEN (B.). — Chronique de Flandre et Chronique de France, d'Angleterre et de Bretagne, par JEAN FROISSART (H. R.). — Nelly Mac Edwards, par ARNOLD DE WOELMONT (Jules A.)	737

6^e LIVRAISON. — 15 novembre 1885.

I. Quelques mots sur l'éducation de la femme. J. MICHAËLIS	747
II. En Amérique, journal de voyage (<i>suite</i>). ALB. SOLVYNS	773
III. Les Vacances d'un notaire. Au Cap Nord! PAUL RAEP-SAET	817
IV. Lamartine et Hugo, par Ferd. Loise. L'Abbé A. COUSOT	835
V. Le Livre des Souvenirs du Père Van Tricht. L. J.	841
VI. Encore la Querelle des noms. HERMANN DE BAETS	843
VII. Déboires de stagiaire. EUG. STANDAERT	851
VIII. <i>Poésie</i> . — Trois rêves et trois destins, E. P.	865
IX. <i>Bibliographie</i> : Essais de mythologie et de philologie comparée par J. VAN DEN GHEYN, S. J. — Revue de l'art chrétien. — Petit Cartulaire de Gand par FR. DE POTTER	867



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

AUTEURS.

DE BAETS (H.). — Chronique législative	445
Toujours la crise	659
Encore la Querelle des noms	843
CAMAUËR (J.). — La crise sociale	339
CASIER (J.). — La poésie de l'hiver	138
A Victor Hugo	619
La nef des hêtres. — Sonnet	735
C. (A.). — Victor Hugo	597
COUSOT (L'abbé A.). — Guizot et sa correspondance intime	51
Questions d'art et de littérature	397
Un critique de Bossuet	603
Lamartine et Hugo, par Ferd. Loise	835
D. (E.). — Le livre de M. Giron	279
DIJON (E.). — Paul Deroulède.	715
DELLA FAILLE (B ^{ou} H.). — Le droit d'entrée sur les grains	71
GUILLAUME (L.). — Jeanne.	731
HALLEUX (L.). — Les origines de la France contemporaine, par H. Taine.	571
JANSSENS (L.). — La mort d'un trappiste. (Poésie).	139
Au pays de Salzbourg	421
J. (L.). — Le Livre des Souvenirs du Père Van Tricht	841
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (B ^{ou}). — Ce que disent les cloches	411
LIMBOURG (P.). — Suéma ou la traite des nègres	433
MICHAËLIS (J.). — Quelques mots sur l'éducation de la femme	747
MËLIER (L'Abbé H.). — Étude philosophique sur le bonheur.	245-353-473
P. (E.). — Trois rêves et trois destins (Poésie)	865
R. (G.). — Mes souhaits à mon ami. (Poésie)	137
RAEPSAET (P.). — Les Vacances d'un notaire. Au Cap Nord!	817
DU SART DE BOULAND (R.). — Un jeune homme Chrétien	31
Une histoire de la monarchie de juillet	543
SOLVYNS (A.). — En Amérique, journal de voyage 5-165-367-493-623-773	773
STANDAERT (EUG.). — Déboires de stagiaire	851
VAN DEN STEEN DE JEHAY (C ^{te} F.). — Les philosophes modernes et leur influence sociale	85
VAN TRICHT (V.). — La Misère	195
X... — Notes d'un officier sur la question militaire en Belgique	269-313-527

EN SOUSCRIPTION.

NOTRE DROIT NATIONAL ET LA REVOLUTION

PAR

E. DE GRYSE

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE A BRUGES.

En 1881 il a été mis en vente, un ouvrage intitulé « *Vaderlandsch Recht en Revolutie* » par M. E. DE GRYSSE, professeur au séminaire de Bruges. Cet ouvrage a été bien accueilli du public et jugé favorablement par des hommes compétents. Voici ce qu'en écrivit la *Revue Catholique* de Louvain, sous la signature de Mr le Dr Dupont, professeur à l'université : « Le livre du « professeur De Gryse renferme une excellente réfutation philosophique et « historique des principes de la révolution. Une matière aussi vaste, qui touche à « tant de problèmes philosophiques et juridiques, présente des difficultés consi- « dérables surtout lorsque le cadre relativement restreint du volume ne comporte « pas de longs développements. L'auteur, nous aimons à le constater, ne reste pas « au-dessous sa tâche; dans l'exposé de la vérité comme dans la réfutation de « l'erreur, il fait preuve d'une science solide, d'une érudition choisie, d'un remar- « quable talent d'exposition, d'une grande force d'argumentation. Au moyen d'une « analyse détaillée, de définitions précises, de comparaisons opportunes, il « rend les principes abstraits et métaphysiques accessibles à tout lecteur « intruit. En mettant en parallèle les principes chrétiens avec les principes « modernes et leur influence sur la société politique, civile et domestique, il « présente une apologie du christianisme d'autant plus éloquente, que les « arguments théoriques s'appuient partout sur des faits et des conséquences « pratiques.

« La forme de l'ouvrage se distingue par des qualités sérieuses, telles « que la clarté, la méthode, l'ordre des parties, le choix des témoignages, « empruntés aux meilleurs auteurs. Il y a des pages écrites avec une chaleur « communicative qui ne peut manquer de porter la conviction dans l'esprit du « lecteur; les aperçus historiques corrigent heureusement ce que l'exposé « doctrinal peut avoir d'aride et de fatigant. » (n° du 15 janvier 1882.)

C'est cet ouvrage, traduit par l'auteur, retouché et considérablement augmenté que nous avons l'honneur de présenter au public sous ce titre : Notre droit national et la Révolution.

L'ouvrage formera deux beaux volumes in 8° comprenant ensemble environ 650 pages. Prix par souscription 6 francs.

SOUS PRESSE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

DES

FRÈRES MINEURS DE L'OBSERVANCE DE ST-FRANÇOIS

en Belgique et dans les Pays-Bas

PAR LE

R. P. SERVAIS DIRKS

DES FRÈRES MINEURS RÉCOLLETS.

Le livre que nous présentons au public est un chapitre de l'histoire intellectuelle de la société. Ce chapitre a son importance, car il nous semble possible qu'on puisse demeurer indifférent aux travaux d'une vaste congrégation qui a vécu sept siècles et assisté à la formation de l'Europe moderne. Ce tableau de l'évolution scientifique dans l'ordre de S. François nous dira, ce que nous lui devons sur le terrain de l'Exégèse, de la Théologie scolastique et éthique, de la Philosophie et des Sciences historiques.

L'auteur a eu une très large part à la Bibliographie. Il a voulu être à l'égard le plus complet possible, et satisfaire aux exigences de la science par des livres telle que la conçoit la société contemporaine. Il ajoute ainsi un intérêt intéressant aux fastes de la typographie belge, à l'histoire de ses origines. L'ouvrage formera un volume in 8°, d'environ 500 pages et sera mis en vente au prix de 7 frs.

Pour paraître dans le courant de décembre.

LES ORIGINES
DE
LA CIVILISATION MODERNE

PAR
GODEFROID KURTH
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

2 volumes in-8° d'environ 400 pages chacun. Prix : 6 francs le volume.

Ce livre, fruit de nombreuses années de recherches, se propose de retracer, dans un tableau dont tous les traits sont empruntés aux meilleures sources, la naissance et les développements de la civilisation chrétienne, pendant la période de huit siècles qui s'étend de Notre-Seigneur Jésus-Christ au règne de Charlemagne.

Désireux de se mettre à la portée de toutes les catégories de lecteurs, l'auteur a pris à tâche d'éviter la sécheresse et l'aridité qui sont l'écueil ordinaire des ouvrages historiques où le récit des faits est subordonné à l'étude des lois. Il a travaillé à rendre son exposé aussi vivant et aussi concret que possible; il s'est rigoureusement interdit toute espèce de discussion et de polémique, et, bien que son livre repose exclusivement sur ses recherches personnelles, il en a banni l'attrail de l'érudition et l'encombrant bagage des notes scientifiques. A titre de compensation, le lecteur studieux trouvera à la fin du second volume des aperçus bibliographiques qui l'aideront à s'orienter dans l'étude des principales questions traitées par l'auteur.



SOMMAIRE :

- I. Quelques mots sur l'éducation de la femme J. MICHAELIS.
- II. En Amérique, journal de voyage (*suite*). ALB. SOLVYNS.
- III. Les Vacances d'un notaire. Au Cap Nord! PAUL RAEPSAET.
- IV. Lamartine et Hugo, par Ferd. Loise. L'Abbé A. COUSOT.
- V. Le Livre des Souvenirs du Père Van Tricht. L. J.
- VI. Encore la Querelle des noms HERMANN DE BAETS.
- VII. Déboires de stagiaire EUG. STANDAERT.
- VIII. *Poésie*. — Trois rêves et trois destins E. P.
- IX. *Bibliographie* : Essais de mythologie et de philologie comparée par J. VAN DEN GHEYN, S. J. — Revue de l'art chrétien. — Petit Cartulaire de Gand par FR. DE POTTER.



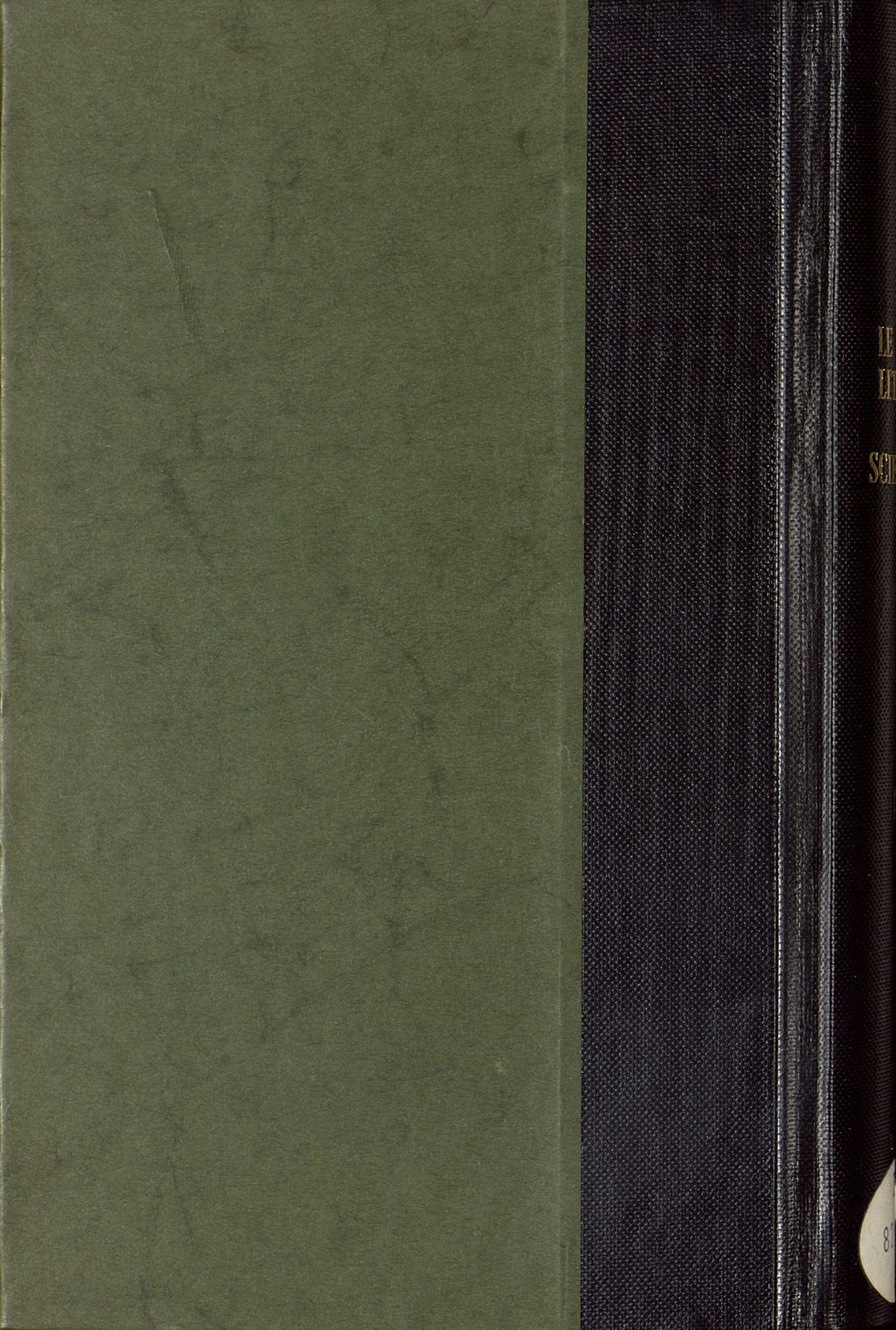
LE MAGASIN PARAÎT :

le 15 Janvier, le 15 Mars, le 15 Mai, le 15 Juillet, le 15 Septembre
et le 15 Novembre, par 120 pages environ.

BONNEMENT EST DE 10 FRANCS PAR AN POUR LA BELGIQUE,
(11,50 POUR L'ÉTRANGER.)

Toute reproduction est prohibée.

tout ce qui concerne la *Rédaction* et l'*Administration*,
adresser aux éditeurs S. LELIAERT, A. SIFFERT & Cie, rue
aut-Port, 52, Gand.



LE
EN
SE

8

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.